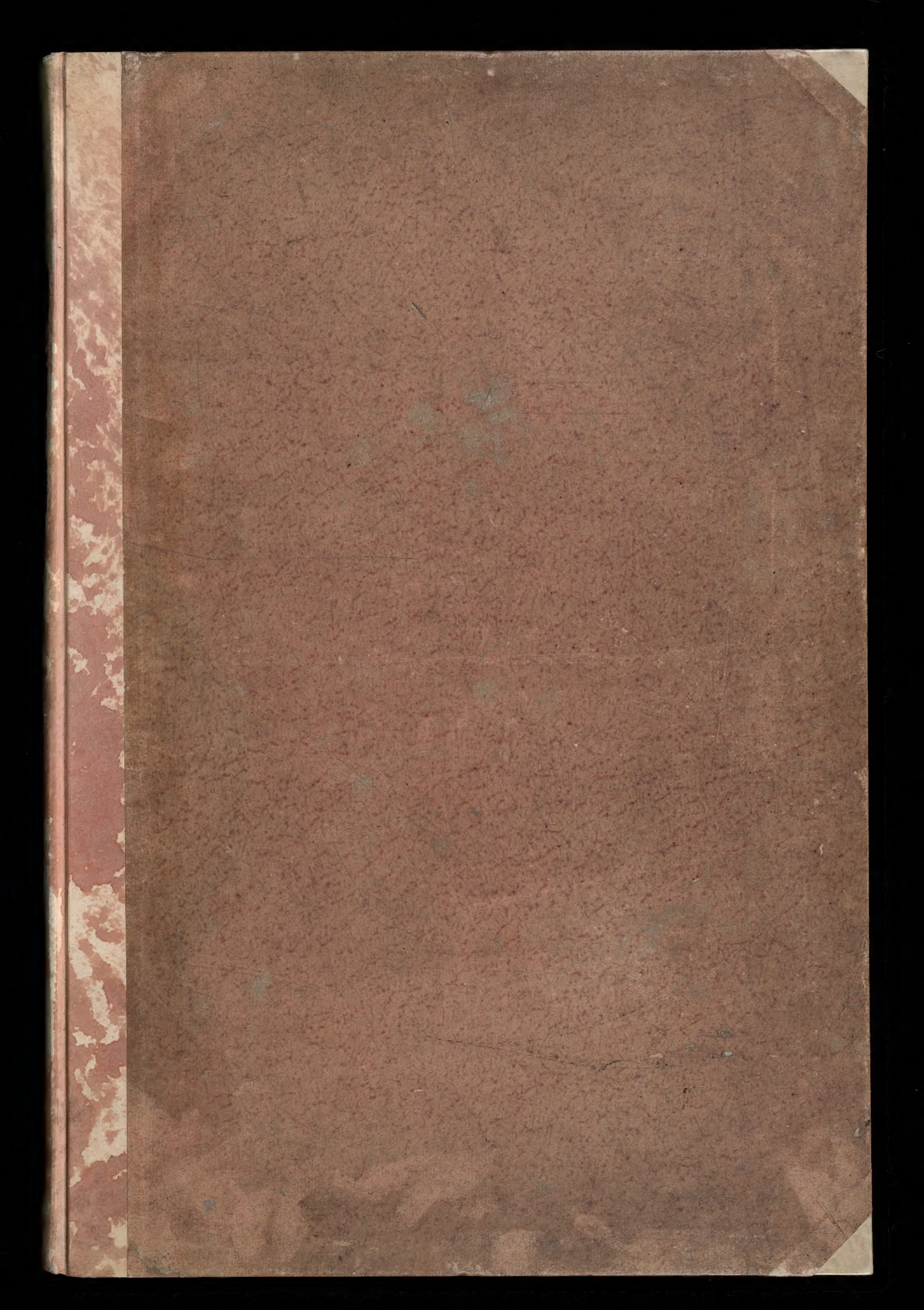
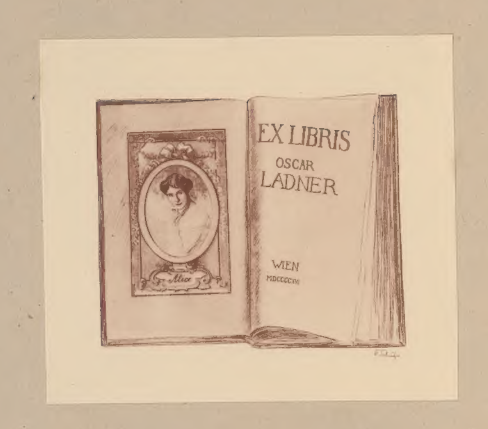



EX LIBRIS
OSCAR
LADNER
WIEN

TABLEAUX HISTORIQUES

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.



Fragonard fils del. *Copia sculpt.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COLLECTION COMPLÈTE
DES
TABLEAUX HISTORIQUES
DE
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,
COMPOSÉE DE CENT TREIZE NUMÉROS,

EN TROIS VOLUMES:

LE PREMIER, contenant les Titre, Frontispice, Introduction, neuf Gravures et neuf Discours préliminaires, depuis l'Assemblée des Notables, tenue à Versailles, le 22 février 1787, jusqu'y compris le Pillage de la maison Réveillon, faubourg Saint-Antoine, le 28 avril 1789. De plus, trente-quatre Numéros composés de soixante-huit Gravures, et soixante-huit Discours historiques.

LE SECOND, contenant les Titre, Frontispice, et les Numéros trente-cinquième jusqu'au soixante-douzième, composés des Discours et Gravures soixante-neuvième à cent quarante-quatrième, finissant par le sujet qui a pour titre : *Journée mémorable du 18 Brumaire an 8.*

LE TROISIÈME, contenant les Titre et Frontispice, représentant les Droits de l'Homme, les cinq Constitutions qui ont régi la France depuis 1791; les Portraits de soixante-six personnages qui ont le plus marqué dans le cours de la Révolution, le Concordat, la Proclamation sur la Paix générale, le Vœu du Peuple français pour le Consulat à vie, la réponse du premier Consul, le Sénatus-Consulte organique de la Constitution, proclamé le 16 thermidor an 10; celui relatif à la nomination de l'Empereur, les Discours historiques sur les fêtes et cérémonies du Sacre, et la Table de l'Ouvrage.

TOME SECOND.



A PARIS,

CHEZ AUBER, EDITEUR, ET SEUL PROPRIÉTAIRE, RUE SAINT-LAZARE, CHAUSSÉE D'ANTIN, N°. 42.

IMPRIMÉ PAR DIDOT AINÉ, ET TERMINÉ PAR CHARLES, RUE DE SEINE.

AN XIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE M. DCCCIV.

N° 6



TRANSLATION DE LOUIS SEIZE ET DE SA FAMILLE AU TEMPLE
le 13 Aoust 1792

SOIXANTE-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

TRANSLATION DE LOUIS XVI AU TEMPLE, LE 13 AOÛT 1792.

Ce n'était pas assez d'avoir abattu le trône et d'avoir fait entrevoir au peuple français l'abolition prochaine de la royauté; il fallait encore assurer la conservation de Louis XVI jusqu'à l'instant où la Convention nationale viendrait à prononcer sur son sort, et garantir cet otage des entreprises que pourraient former sur lui ses partisans pour le délivrer, ou les fougueux démagogues pour se défaire de lui. Ces deux partis étaient également contraires à l'intérêt et à la dignité de la nation. Si elle devait craindre que les royalistes, devenus maîtres de la personne du roi, ne le transportassent à la tête des armées étrangères, et n'en fissent un nouveau véhicule aux projets ambitieux des princes coalisées contre la France, elle ne pouvait pas permettre d'un autre côté que le grand accusé perdît la vie sans avoir comparu devant le tribunal qui devait le juger. Les agitateurs qui avaient déjà une si grande influence sur le peuple, et qui profitaient pour l'égarer de l'ivresse de sa victoire, voulurent lui persuader que Louis XVI et sa femme déjà jugés, puisqu'ils étaient, suivant eux, les auteurs de la journée du 10, devaient être traités comme les Suisses, bien moins coupables qu'eux, et que le corps législatif ne pourrait se dispenser de les livrer au peuple, qui voulait prononcer et exécuter lui-même cette sentence. Ce fut pour éviter les excès qui pouvaient résulter de pareils discours, que l'assemblée se hâta de choisir un lieu sûr où le captif fût également à l'abri des entreprises de l'un et de l'autre parti. On avait d'abord jeté les yeux sur le palais du Luxembourg; et ceux qui le proposèrent ne crurent pas que, malgré les soins rigoureux qu'il fallait donner à la garde du roi, on dût le dépouiller des égards qui étaient dûs à son ancien rang; mais les idées populaires prévalant chaque jour de plus en plus, le Luxembourg fut rejeté, ainsi que la maison du ministre de la justice, qui avait été proposée ensuite; et la commune ne consentit à répondre de Louis XVI et de sa famille, que sous la condition qu'ils seraient renfermés dans la tour du Temple (1). Le décret qui fut rendu à ce sujet trouva beaucoup de contradicteurs;

(1) Le Temple, chef-lieu de l'ancien ordre des Templiers en France, fut accordé après la destruction de cet ordre aux chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, connus depuis sous le nom de chevaliers de Malte. C'est-là qu'étaient enterrés ceux qui mouraient à Paris. Cette maison occupe un grand terrain enfermé dans des murailles. à créneaux. C'est dans la grosse tour, flanquée de quatre tourelles, qu'ont été enfermés Louis XVI et sa famille.

les royalistes prétendaient que la majesté royale ne pouvait être ainsi avilie, sans que la nation le fût elle-même. On n'eut aucun égard à leurs motifs.

Ce fut le 13 août après midi que le maire de Paris les conduisit au Temple, dans sa voiture, escortée par un détachement considérable de la garde nationale. Une foule immense suivait le cortége. Mais ce n'était plus ce peuple calme et silencieux, qui, au retour de Varennes, tel qu'un juge impassible, semblait attendre que le procès fût instruit pour prononcer la sentence : maintenant la conviction lui paraissait acquise, et l'indignation ne pouvait plus être retenue. Pendant tout le trajet, les reproches les plus sanglans furent adressés au roi, et surtout à la reine, à laquelle on en voulait plus particulièrement, connaissant sa haine pour la révolution. Mais sa fierté ne fut point abbatue un seul instant par le spectacle effrayant de la fureur populaire; et dans un instant où le maire de Paris, croyant devoir la rassurer, lui disait : *Ne craignez rien, Madame, le peuple est bon, il ne vous fera rien*; elle répondit : *Il ne fera que son devoir, Monsieur, et vous aussi.*

Les prisonniers surent bien moins cacher leur émotion à la vue de la tour où ils allaient être renfermés. On n'avait pas eu le tems de préparer les appartemens qu'ils occupèrent ensuite; on les fit donc monter d'abord dans des chambres étroites placées dans le donjon, et élevées de plus de cent marches au-dessus du sol. Nous citerons quelques anecdoctes relatives à leur séjour au Temple, pour les personnes qui recherchent avec avidité tous les détails qu'offre la vie privée de ceux qui ont joué un rôle brillant sur le théâtre du monde.

Pendant les premiers jours, le roi avait deux valets-de-chambre; sa femme, sa sœur, et ses enfans, avaient aussi plusieurs gouvernantes. La commune, qui s'était aperçue que c'était par leur moyen que les correspondances avec le déhors étaient rendues plus faciles, ordonna de les faire sortir du Temple pour les transporter dans une autre prison. Ce fut à deux heures après minuit que fut exécuté ce mandat. L'arrivée du commissaire causa quelque mouvement dans la tour, et réveilla Louis XVI qui dormait profondément. *Qu'est-ce là?* demanda-t-il avec inquiétude. L'officier de garde lui répondit : *ce n'est rien, Monsieur; dormez tranquille.* Louis XVI se rendormit jusqu'au lendemain, sans montrer aucune inquiétude sur son sort, et comme un homme qui attendait la mort avec calme et résignation.

Marie-Antoinette ne témoigna de sollicitude que pour les femmes qu'on lui enlevait. On a dit qu'elle pleura, et qu'elle descendit même jusqu'à la prière pour obtenir la révocation du mandat d'arrêt; mais l'ordre était irrévocable, il fallut se séparer.

Cependant l'assemblée, secondant ou plutôt suivant le rapide essor de l'opinion publique, déblayait la terre de la liberté du reste des décombres qui la couvraient encore. Les costumes religieux, les seuls qui eussent survécu à la révolution, furent enfin défendus. Les individus de l'un et de l'autre sexe qui avaient préféré de rester dans le cloître furent forcés d'entrer dans les classes ordinaires des citoyens, et les maisons qu'ils occupaient, vendues au profit de la nation, qui assurait des pensions suffisantes à ceux qu'elle privait de leurs asiles. Les droits féodaux, tant de fois attaqués pendant le cours de la révolution, furent sapés jusques dans leurs fondemens par le décret qui abolit toute redevance de cette nature dont on ne pourra pas montrer le *titre de concession primordiale.* Ce fut encore dans le mois d'août que fut décrété le principe du *divorce ;* et cette loi, si nécessaire au sortir d'un ordre de chose où toutes les convenances étaient violées, où tant d'unions étaient contractées par force; cette loi, qui sera un jour la sauve-garde des mœurs et le garant de la bonne intelligence des époux, eut besoin de la chute du trône pour qu'on osât l'adopter. On fit la faute de rendre le divorce beaucoup trop facile. Mais le corps législatif actuel va remédier à cet abus, et s'occupe des moyens de perfectionner une loi si importante.

Ce que le zèle patriotique avait entrepris et exécuté dans Paris, un décret le légitima, en ordonnant que les statues royales seraient abattues dans toute la France. Déjà par un autre décret l'image du roi, qui était placée derrière le président du corps législatif, avait été soustraite aux yeux, et couverte par la déclaration des droits de l'homme.

Ce fut alors aussi que fut rendu ce décret rempli d'une si vaste philosophie, qui, en accordant le titre de citoyen français à tous les étrangers qui avaient écrit ou combattu pour la liberté et l'égalité, préparait par la force de l'opinion, plus réelle que celle des armes, la révolution universelle, qui n'a été que retardée par le spectacle de nos erreurs et de nos infortunes, mais que les progrès toujours croissans de la raison rendent inévitable. Cette alliance solennelle des hommes éclairés de tous les pays, cette espèce de pacte par lequel ils se sont engagés à ne travailler que pour le bonheur des peuples, sera, nous osons le prédire, un objet digne de remarque et d'admiration pour la postérité. La coalition des lumières sera plus puissante que celle des armes; et si ce n'est qu'à nos neveux qu'il est donné d'en ressentir les heureux effets, c'est à eux aussi qu'il appartiendra de louer dignement les citoyens généreux qui osaient proclamer la liberté sous les yeux du despotisme ministériel, et dont l'ame énergique, loin d'être découragée par ses crimes et des malheurs instantanés, portait des paroles de consolation sur l'avenir, et ne désespéra jamais de la liberté du monde.

Après avoir abattu les statues royales, on voulut renverser les portes Saint-Denis et Saint-Martin, comme ayant été élevées en l'honneur d'un roi. Ces deux monumens précieux, dont le premier surtout est un chef-d'œuvre, presque incomparable, n'ont dû leur salut qu'au désordre des idées, qu'à la multitude des projets, qui permettait peu de suivre long-temps le même; et l'on a pu s'étonner, après les crises révolutionnaires, de voir ces deux monumens debout, comme on était surpris, après la tyrannie de Robespierre, de trouver en vie ses amis et soi-même.

S'il convenait de placer à côté de ces mesures multipliées de destruction générale le tableau des petites passions, des petites vengeances, des vexations exercées par des membres de l'assemblée, nous donnerions quelques détails sur la suppression du journal logographique, dont la scrupuleuse véracité avait peint trop fidèlement l'agitation tumultueuse, les alarmes et l'effroi de l'assemblée dans la matinée du 10; nous parlerions du décret d'accusation contre les ex-ministres Duport-du-Tertre, Duportail, Bertrand, Montmorin et Tarbé, à l'occasion d'un écrit signé des seuls Alexandre Lameth et Barnave. Mais nous ne devons nous occuper que des événemens marquans et des grands résultats.

L'assemblée, rassurée sur les succès de la révolution du 10 dans les départemens du Midi, concevait les plus fortes inquiétudes sur ceux du Nord où était l'armée commandée par M. de Lafayette. En effet, ce général qui avait juré le maintien de la constitution de 1791, crut devoir rester fidèle à son serment; il comptait sur son armée, et principalement sur son état-major. L'événement a prouvé qu'il ne pouvait compter que sur ce dernier. Son émigration et ses malheurs fourniront le sujet du tableau suivant.



ÉMIGRATION DE LA FAYETTE DU CAMP DEVANT SEDAN.

le 19 Aoust 1792

SOIXANTE-DIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ÉMIGRATION DU GÉNÉRAL LAFAYETTE, LE 19 AOÛT 1789.

Nous n'avons point encore entretenu nos lecteurs de la manière dont la nouvelle de la révolution du 10 août avait été reçue par les armées, ou plutôt par leurs généraux. La plupart des soldats, et particulièrement ceux qui composaient les bataillons de volontaires, étant partis pour les combats au premier appel de la patrie : cette bouillante jeunesse, ivre d'amour pour la liberté, qui supportait gaiement pour elle les fatigues et le trépas, ne pouvait manquer d'applaudir au triomphe de la cause qu'elle soutenait avec tant de courage. Elle se croyait sûre au moins que désormais des généraux qu'on ne pourrait pas soupçonner d'être vendus à la cour, ne trahiraient plus ses efforts, et ne verseraient plus en vain le sang de leurs soldats : mais ces mêmes généraux, nommés par le roi, et attachés nons-eulement à sa personne, mais encore à la Constitution même, n'apprirent pas sans colère la chute du trône et le triomphe du peuple. Aussi répandit-on pendant quelques jours les bruits les plus alarmans, et quelquefois les plus contradictoires, sur cette matière. La défection des armées, leur marche sur Paris, la coalition des généraux, et leurs protestations contre la révolution nouvelle, telles furent les craintes que l'on chercha à propager dans le public. Mais quand on eut le temps de s'assurer de la vérité, on apprit au contraire que nos braves combattans, dignes de leurs frères de l'intérieur, n'avaient reçu qu'avec transport la nouvelle de leur victoire, et avaient signalé, dans plusieurs endroits, par des avantages sur l'ennemi, les premiers jours de l'ère de l'égalité dont on a abusé depuis, en confondant une égalité absolue et chimérique, avec l'égalité devant la loi. Landau, une des clefs de la France, avait été laissé dans un état de dénuement qui avait donné aux Prussiens l'audace de s'approcher de cette ville comme d'une conquête infaillible. Custine, à la tête de notre cavalerie bien inférieure en nombre à celle de l'ennemi, le repoussa avec une vigueur qui lui ôta le désir de rester dans son voisinage. En même temps Biron, Victor Broglie, donnaient à nos troupes l'exemple du plus grand courage, et semblaient garantir par-là aux Français qu'ils serviraient fidèlement la cause qu'ils étaient appelés à défendre. Le seul Arthur Dillon, commandant d'une partie de l'armée du Nord (et voilà le quatrième général que nous nommons qui n'a pas péri par le fer ennemi, mais sous la hache sanglante du tribunal révolutionnaire), se

déclara d'abord pour la constitution que l'on venait de renverser; mais éclairé ensuite par des rapports plus certains, et sans doute aussi par son véritable intérêt, il chercha à réparer par des services authentiques l'erreur où il était tombé. Un homme que nous ne devons pas tarder long-temps à faire connaître, puisqu'il a joué un rôle brillant dans la révolution, c'est le général Dumourier, qui, après avoir occupé successivement, et depuis peu, les ministères des affaires étrangères et de la guerre, se trouvait alors chargé du commandement du camp de Maulde, de cette forteresse inexpugnable, placée en avant de notre frontière, où quelques milliers de Français retinrent dans l'inaction, pendant plusieurs mois, une armée considérable d'Autrichiens : cet homme extraordinaire, qui était destiné à servir sa patrie avec autant d'éclat qu'il la trahit honteusement depuis, envoya sur-le-champ au Corps législatif son serment à la liberté et à l'égalité, et contribua le plus à faire goûter aux autres généraux et à ses troupes la révolution du 10, et les décrets qui en avaient été la suite. M. de Lafayette fut le seul de nos chefs militaires qui tenta de s'y opposer. Nous croyons que c'est ici le lieu de tracer définitivement le portrait de cet homme connu dans toute l'Europe par l'amour qu'il a d'abord inspiré aux Français, et par les malheurs qu'ils a éprouvés depuis dans sa longue et cruelle détention.

Destiné par sa naissance à vivre à la cour, ou dans les camps, M. de Lafayette n'avait point reçu de la nature la force d'esprit nécessaire pour y occuper la première place. La guerre d'Amérique vint ouvrir à son jeune courage les occasions de se signaler; l'activité qu'il y montra, les succès qu'il obtint sous le commandement de Washington, lui concilièrent l'estime et la reconnaissance des États-Unis. Les sentimens qui étaient dûs au peuple généreux qui avait traversé l'Océan pour assurer la liberté des Américains furent transportés à M. de Lafayette comme à un représentant de la nation française. Précédé de ces préventions favorables, il revint dans sa patrie avec une grande réputation militaire. Il avait de plus rapporté du nouveau monde des connaissances du droit public, faciles à recueillir chez un peuple qui veut conquérir la liberté, et qui recherche avec soin tout ce qui peut la lui assurer. M. de Lafayette voulut cultiver ces semences exotiques, et il chercha à se perfectionner dans l'économie sociale, sous la direction d'un de nos publicistes les plus distingués. L'homme célèbre (1) dont il était le disciple, disait lui-même, à cette époque, que M. de Lafayette ne posséderait jamais la science difficile qu'il voulait apprendre, et qu'il devrait plutôt s'en tenir aux opérations militaires, auxquelles il semblait appelé par son caractère et la trempe de son esprit. Ce fut donc avec un fond de connaissances mal dirigées, avec un esprit facile mais point créateur, ce fut enfin avec le désir le plus ardent de la célébrité, que M. de Lafayette arriva aux États-généraux de 1789. Le mécontentement de la Nation, le mouvement extraordinaire des esprits, la circulation des idées philosophiques dans le vulgaire, lui firent prévoir la révolution qui allait s'opérer; et il conçut le projet d'en être le héros, comme son ami Washington avait été celui de l'Amérique. Sans nous arrêter à discuter les raisons évidentes qui devaient rendre leur sort différent, nous nous contenterons de rappeler à nos lecteurs tous les efforts de M. de Lafayette pour parvenir à son but. Profitant de sa réputation, le premier il fit entendre le nom de liberté, le premier il rédigea un projet de déclaration des droits de l'homme. Porté bientôt après à la place si importante de commandant-général de la garde nationale parisienne, il se crut en état d'en imposer à-la-fois à la cour par son influence sur le parti patriote, et à ce parti par ses liaisons avec la cour encore très-puissante. Pénétré d'abord et deviné pour ainsi dire par Mirabeau, qui disait de lui, *Cet homme n'a point de Dieu*, il fut obligé de fléchir sous son ascendant, et de se con-

(1) Condorcet.

duire par ses conseils, quand ils eurent des desseins communs. Le retour du roi à Paris, après la journée du 6 octobre, fut le fruit du concert qui s'établit pour quelque temps entre ces deux personnages. Leurs intérêts quelquefois divisés parurent les mettre en opposition; mais ils se trouvèrent réunis dans le dessein d'arrêter la révolution à l'instant où elle prendrait un caractère trop favorable aux factieux dont on sait que Mirabeau osa jurer la perte. Un décret qui rendit temporaire la place de commandant-général de Paris arracha M. de Lafayette à ses fonctions, et le confina pour quelque temps dans ses terres, d'où il fut rappelé au commencement de la guerre, et placé à la tête d'une de nos armées. Ce théâtre élevé, où il fallait qu'il se montrât enfin tout entier, était trop glissant pour ne pas lui être funeste. En vain chercha-t-il à se couvrir des ombres de l'inaction; il voyait avec peine la faction d'Orléans s'augmenter chaque jour, et dominer par le meurtre et l'anarchie. Enfin sa démarche hardie, et le discours qu'il prononça à la barre du Corps législatif, s'ils ne l'assimilèrent pas tout-à-fait à Monck ou à Cromwel, donnèrent à craindre qu'il ne cherchât à marcher sur leurs traces. L'espèce d'absolution qu'il obtint alors ne fit qu'accroître les alarmes des républicains, qui voulaient anéantir la constitution de 1791; et il serait peut-être vrai de dire que cette absolution influa beaucoup au moins sur l'époque de l'insurrection. Quand cette nouvelle inattendue lui parvint, fidèle à son caractère indécis, il ne sut point prendre une résolution convenable à l'urgence du cas où il se trouvait. Il se tint dans le silence, et ne fit connaître sa rebellion qu'à l'instant où il apprit que des commissaires du Corps législatif se rendaient à son armée. Alors il ordonna aux administrateurs de la ville de Sedan d'arrêter les *trois factieux, soi-disant commissaires*. En effet, à peine furent-ils descendus de voiture, qu'on leur signifia l'ordre du général, et qu'ils furent conduits à la citadelle. Aussitôt que l'assemblée fut instruite de l'arrestation de ses membres, elle nomma trois nouveaux commissaires chargés de remettre les premiers en liberté, et investis de tous les pouvoirs sur les autorités civiles et militaires. Les administrateurs de Sedan furent en même temps déclarés responsables de toute atteinte qui serait portée à la sûreté des détenus.

Le décret d'accusation, auquel devait s'attendre le général rebelle, fut porté contre lui le 18 août (1). Ce décret, qui le déclarait déchu du commandement des troupes françaises, défendait aussi de le reconnaître, et de lui payer aucuns fonds dans les caisses publiques en qualité de général, et intimait l'ordre de l'arrêter par-tout où on le trouverait. M. de Lafayette l'avait prévu. Son armée, campée devant Sedan, sur la lisière du territoire étranger, ne lui laissait pas craindre d'être enveloppé du côté de l'intérieur, et lui donnait le moyen de quitter la France aussitôt qu'il le croirait nécessaire à sa sûreté. Cet instant était venu. Il apprit dans la journée du 19 l'envoi des nouveaux commissaires et le décret d'accusation rendu contre lui. Forcé à prendre son parti sur-le-champ, il se détermina pour l'émigration; et dans la journée du 20 il prit le chemin de Bouillon avec son état-major presque en entier, parmi lequel se trouvaient plusieurs membres de l'assemblée constituante (2). De Bouillon il écrivit à la municipalité de Sedan; et, en lui donnant des assurances réitérées de sa haute estime pour elle, il finissait par dire que, désolé du sort qu'il prévoyait réservé à sa patrie, il s'en allait pleurer sur elle et sur la liberté.

Telle fut la dernière scène du rôle important que M. de Lafayette a joué dans la révo-

(1) Le jour que ce décret d'accusation fut porté, un Marseillais se présente à la barre, et propose à l'assemblée de lui ramener Lafayette mort ou vif. Cette proposition n'a pas de suite; mais quelqu'un demandant à ce jeune homme quel prix il mettait à la tête de Lafayette, il fit cette réponse qui caractérise bien les sentimens qu'inspirait ce général et ceux qui animaient les Français; *La tête de Lafayette vaut cent mille écus pour un hullan, et une couronne de chêne pour un homme libre.*

(2) MM. Latour Maubourg, Bureau de Pusy, Alexandre Lameth, etc.

lution. Nous nous sommes efforcés de peindre avec quelques détails cet homme célèbre. Nous devons ajouter ici ce qui forme le plus la base de son caractère, ce qui l'honore davantage, et ce qui attendrira toujours toutes les ames sensibles sur son sort. Pourra-t-on oublier jamais qu'au 6 octobre il sauva la vie à douze gardes-du-corps, qu'il arracha à la fureur populaire; qu'il sauva encore la vie dans une autre occasion à un malheureux boulanger, et qu'il fit tous les efforts dont un homme est capable pour sauver les jours de M. de la Salle, et depuis de M. de Favras, quoique ce dernier fût prévenu d'une conspiration dans laquelle, suivant les dénonciateurs, M. de Lafayette, alors commandant de la garde nationale parisienne, devait être assassiné par quatre hommes armés? Ce général a donné pendant les premières années de la révolution plusieurs autres preuves de son amour pour l'humanité.

M. de Lafayette et sa suite comptaient au sortir de la France se retirer en Hollande, et croyaient qu'il leur serait facile de pénétrer jusqu'à Maëstrict à travers les pays occupés par les troupes autrichiennes. Arrêtés proche de Luxembourg, ils furent conduits dans cette ville, et traités comme prisonniers de guerre. En vain réclamèrent-ils le droit des gens, et demandèrent-ils à être regardés comme des étrangers qui traversaient paisiblement les possessions impériales: on viola envers eux les principes sacrés de la justice. Les prisonniers furent traînés de citadelle en citadelle, exposés aux railleries des premiers émigrés, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir coopéré à la révolution. Indifférens, odieux même à leur patrie qui ne les réclama point, ils restèrent à la merci d'un prince étranger, qui sans doute accorda leur liberté à la demande que lui en ont faite (à ce qu'on assure) le directoire de France et le général Bonaparte, mais qui aura toujours à se reprocher d'avoir permis que M. de Lafayette ait été si long-temps dans les prisons d'Olmutz, traité avec la dernière cruauté, sans pouvoir communiquer avec son épouse ni avec sa fille, et sans pouvoir faire parvenir à son fils, en Amérique, la consolation de savoir du moins si son illustre et malheureux père est vivant.



PRISE DE VERDUN, MORT DE BEAUREPAIRE,
le 2 Septembre 1792.

SOIXANTE-ONZIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

PRISE DE VERDUN, MORT DE BEAUREPAIRE, LE 2 SEPTEMBRE 1792.

C'EST un des caractères les plus remarquables de la révolution française, que d'avoir trouvé des partisans et des apologistes parmi ses plus grands ennemis. Tant la liberté a de charmes pour tous les hommes! tant nos efforts leur ont paru dirigés vers leur bonheur futur, qu'ils se sont dépouillés, pour ainsi dire, de l'amour filial que nous ressentons pour les lieux qui nous ont vu naître, et qu'ils ont transporté toutes leurs affections à la patrie commune du genre humain! Mille exemples pourraient être cités à l'appui de ce que nous avançons; mais l'évènement dont nous avons à parler dans ce discours nous en offrira une preuve suffisante. Les principaux détails dans lesquels nous entrerons nous sont fournis par l'ouvrage d'un officier prussien qui a fait en entier la campagne de 1792 contre les Français : et nous n'avons point ici à nous prémunir contre les préventions d'un ennemi pour sa propre nation, au détriment de celle qu'il combat, mais plutôt contre les éloges que donne à chaque instant ce Prussien à la cause de la liberté, et à la manière dont les Français l'ont soutenue. Mais il est nécessaire de présenter à nos lecteurs un court aperçu des mouvemens des troupes étrangères, du plan d'invasion qu'elles ont tenté d'exécuter, afin de tracer assez fidèlement le nouveau théâtre où nous allons nous transporter, pour que l'on puisse suivre avec facilité toutes les évolutions des nombreux acteurs qui y ont figuré.

Le traité de Pilnitz avait arrêté une guerre offensive contre la France, dans laquelle les puissances coalisées comptaient déployer toutes leurs forces. En effet, quelle autre cause que celle de la royauté pouvait exciter un si vif intérêt? et pour quel autre homme qu'un roi se serait-on préparé aussi tranquillement à répandre le sang de plusieurs millions d'innocens, et à porter la dévastation dans la plus belle partie de l'Europe? La guerre que déclara l'assemblée nationale au roi de Hongrie, en 1792, prévint et déconcerta les coalisés; et quelque peu préparés que fussent les Français à la soutenir, il est hors de doute qu'ils auraient pu profiter de la première surprise des Autrichiens, se jeter en forces dans la Belgique tandis qu'ils y étaient en petit nombre; et peut-être les plans des généraux ennemis, changés par cette brusque irruption, eussent-ils aussi changé entièrement le système de la guerre dès le commencement de cette campagne. Cette expédition décisive n'entrait pas dans les vues des ministres, qui tinrent nos troupes dans l'inaction pendant trois mois, et, les obligeant de rester sur la défensive devant un ennemi inférieur en nombre, préparaient les succès des armées réunies qui s'avançaient du fond de l'Allemagne vers la France.

On avait choisi Coblentz pour le rendez-vous des troupes alliées. Les Prussiens s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cinquante mille hommes d'élite, à la fin du mois de juin. Ils étaient commandés par le duc régnant de Brunswick, qui, par la crédulité qu'il a témoignée pour les assurances peu fondées des émigrés français, et par l'issue malheureuse de sa campagne de 1792, a compromis également sa réputation de grand général, et celle de prince sage que toute l'Europe lui accordait auparavant. Le roi de Prusse et ses deux fils s'étaient rendus à Coblentz, et s'étaient résignés aux fatigues de la guerre, comptant bien en être dédommagés par le rétablissement de la monarchie française, dont ils savouraient déjà la gloire, et par les plaisirs dont serait accompagné leur séjour à Paris, ou plutôt par le démembrement de la monarchie française, qu'on a su depuis avoir été projeté alors par les puissances environnantes. Qu'on ne croie pas que ceci ne soit qu'une exagération dictée par l'amour de notre pays et par le sentiment de sa gloire : il est facile de se convaincre par les journaux allemands de cette époque, et par les mémoires qui ont été publiés depuis, que rien n'était plus commun chez les soldats, et même chez les généraux, que des discours de cette sorte ; et les Prussiens croyaient tellement que l'on n'oserait pas soutenir leur présence, qu'ils disaient, à l'instant où l'on tirait le canon de retraite : « Si les Français entendaient ce bruit-là, nous les » verrions s'enfuir sur-le-champ. »

Qui donc avait pu inspirer des idées si fausses à toute l'Allemagne ? Comment pouvait-elle croire qu'une nation dont elle avait tant de fois éprouvé le courage se laisserait si lâchement asservir ? quel garant avait-elle des succès qu'on lui promettait ? Mon lecteur me devine, il a nommé les *émigrés*. En effet, c'est à eux seuls que l'Allemagne doit les maux dont elle est devenue la proie. Ils abandonnèrent leur patrie aussitôt qu'on voulut y introduire la réforme et diminuer leurs priviléges : ils avaient promené leurs folles prétentions dans toute l'Europe ; ayant enfin trouvé dans l'empereur et le roi de Prusse des princes plus zélés que les autres pour le rétablissement de la monarchie française, ils choisirent l'Allemagne, et particulièrement les électorats de Trèves et de Mayence, pour leur séjour et le lieu de leur rassemblement. Ces belles contrées se ressentiront long-temps des maux cruels de la guerre qu'ils y ont attirée. Ces chevaliers français prétendirent former une croisade pour la conquête de leurs droits et de leurs biens à jamais perdus. Chassés successivement de tous les pays où ils se sont retirés, ils ont fini par traîner la misère la plus affreuse, après avoir affiché la prodigalité la plus ruineuse ; et ils ont fourni un grand et déplorable exemple qu'on se répent presque toujours d'avoir tourné les armes contre sa patrie, quand même on aurait à se plaindre d'elle. Les anciens disaient qu'il faut tout sacrifier *aux dieux, à sa patrie, à sa famille.*

Ceux qui se trouvaient à Coblentz quand les Prussiens y arrivèrent, croyaient avoir la plus grande influence sur le commandement des troupes et la rédaction des plans de campagne, dans une guerre qui n'était entreprise que pour eux. Loin de cela, une ordonnance de l'électeur les chassa de la ville, dont ils s'étaient, pour ainsi dire, rendus maîtres à la faveur de leur nombre. Ils firent tous leurs efforts pour se maintenir à Coblentz avant d'aller occuper le camp qui leur fut assigné. Ce camp était séparé de celui des Prussiens, et on leur avait fait les défenses les plus expresses de communiquer, même verbalement, avec les émigrés, tant on craignait que l'exemple de l'indiscipline dont ils étaient soupçonnés ne fût contagieux pour l'armée.

Ce fut dans les derniers jours de juillet que les Prussiens quittèrent Coblentz, et prirent le chemin de la France par Trèves et Luxembourg. Dans ce dernier endroit ils furent grossis par un corps d'Hessois, commandé par leur landgrave lui-même, qui voulut prendre part à cette guerre contre la liberté, comme il avait déjà fait à celle d'Amérique. Enfin, le 19 août, l'armée combinée entra sur le territoire français, et forma sur-le-champ le siége de Longwi. Cette petite ville, qui était bien fortifiée et suffisamment pourvue de munitions de toute espèce, eût pu arrêter long-temps l'ennemi,

si le désordre et la crainte ne se fussent emparés des délibérations du conseil, composé de citoyens et de militaires, et chargé de pourvoir à la défense de la ville. Ces *conseils défensifs*, créés par l'assemblée constituante, avaient été formés en partie d'habitans de la ville assiégée, pour éviter les trahisons des commandans de la garnison : mais cette précaution a présenté de grands inconvéniens; car les habitans, qui craignaient que la résistance ne causât la ruine de leurs propriétés, opinaient toujours pour la reddition. Verdun va nous en offrir une nouvelle preuve.

Nous n'osons point prononcer sur les graves inculpations qui ont été faites au commandant de Longwi sur la reddition de cette place; mais si nous n'adoptons pas l'opinion de ceux qui croient qu'il s'était vendu à l'ennemi, et que l'espèce de résistance qu'il leur opposa pendant deux jours n'eut lieu que pour sauver les apparences, au moins doit-on l'accuser d'une précipitation fort extraordinaire à capituler, et de n'avoir pas voulu céder aux vœux de sa brave garnison, qui ne voulait pas rendre la place. On raconte que des canonniers qui étaient en prison pendant ce siége, pour cause d'indiscipline, écrivirent au gouverneur : « Nous demandons la liberté pendant que le danger » dure; après le siége nous retournerons de nous-mêmes en prison. » Quand on a des vivres, des munitions, et que l'on commande à de tels soldats, est-on excusable de se rendre si promptement à l'ennemi?

Une conquête aussi facile fit croire aux généraux prussiens que celle de la France ne leur donnerait pas plus de peine; ils s'avancèrent sur Verdun, ancienne et forte ville sur la Meuse, entre la Lorraine et la Champagne. Cette place est défendue par une citadelle dont les ouvrages sont de M. de Ville et du maréchal de Vauban; cependant sa position désavantageuse en cas de siége, et le reculement des frontières de ce côté, ont fait négliger les fortifications de Verdun, que l'on a cru suffisamment protégé par Longwi et Thionville. La garnison, et surtout le brave commandant du bataillon de Mayenne et Loire, Beaurepaire, ayant refusé de se rendre à la sommation du duc de Brunswick, le bombardement commença dans la nuit du 30 août. La garnison venait de repousser avec indignation de son rempart les soldats de Longwi, qui s'étaient présentés à Verdun après avoir été désarmés par les Prussiens : elle avait juré de ne pas suivre leur exemple, et de s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre. Elle aurait tenu son serment; mais les habitans, effrayés par l'incendie qui s'était manifesté dans quelques maisons, réussirent à faire mettre en délibération dans le *conseil défensif* si l'on devait obéir à la sommation du duc de Brunswick. Dans la séance à jamais mémorable où la reddition fut décidée, toutes les considérations particulières, tous les intérêts locaux, qui s'isolent si volontiers du grand intérêt de la patrie, furent mis en usage et parvinrent à séduire la plupart des membres du conseil; mais tous leurs artifices échouèrent contre la vertu rigide de Beaurepaire. Nous ne pouvons mieux le peindre en cette circonstance, et nous ne pouvons pas même le représenter autrement que par ces beaux vers d'Horace :

Justum et tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida. . . . . .
. . . .
Nec fulminantis magna Jovis manus :
(1) Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

---

(1) L'univers écroulé tomberait en éclats,
Le choc de ses débris ne l'ébranlerait pas.

MARMONTEL.

Ce digne militaire, que vingt-cinq ans de services honorables dans les armées royales avaient laissé dans le grade le plus obscur, choisi depuis peu pour commander un bataillon de ses concitoyens, portait au plus haut degré le respect de la discipline et la passion de la liberté, réunion si nécessaire pour former les généraux républicains. Il aurait figuré sans doute parmi les héros de cette guerre, et nous le regretterions sous ce point de vue, si par son dévouement sublime il n'avait donné à la France un exemple d'autant plus utile, que le découragement se mettait dans l'armée à la vue de nos places livrées, et des progrès de l'ennemi sur notre territoire.

Beaurepaire, après avoir combattu de tout son pouvoir la résolution que l'on voulait prendre, voyant ses efforts inutiles, et que la capitulation allait être signée, se contenta de dire, *Pour moi, j'ai juré de mourir libre;* et il se cassa la tête d'un coup de pistolet dans la salle de l'hôtel-de-ville. La reddition n'en eut pas moins lieu, ce jour même, le 2 septembre.

L'armée française occupait alors le fameux camp de Grand-Pré, situé dans la forêt de l'Argone, que Dumourier avait nommé avec raison les *Thermopyles de la France.* Quelque découragement que lui inspirât la reddition précipitée de Longwi et de Verdun, l'héroïsme de Beaurepaire ranima l'esprit du soldat, et il ne demanda plus qu'à marcher à l'ennemi. Il faut avoir vécu à cette époque et surtout dans nos camps, pour avoir une juste idée du noble orgueil, de l'enthousiasme qui animait alors les Français. L'amour de la patrie, le désintéressement, le courage, toutes les vertus publiques, avaient atteint ces proportions qui nous paraissaient gigantesques chez les Grecs et les Romains.

L'assemblée nationale ne négligeait rien pour entretenir l'esprit public dans ce degré de force. Un décret fulminant avait été rendu contre les lâches de Longwi. Toutes les maisons devaient être rasées, à l'exception des fortifications et des édifices publics; les habitans furent déclarés infames; défense fut faite aux caisses publiques de leur remettre aucuns fonds, etc. Ces mesures rigoureuses devaient arrêter la contagion de l'exemple, en même temps que le genre et la grandeur des récompenses qu'accordait la nation encourageaient à lui rester fidèle. La mort héroïque de Beaurepaire avait pénétré les Français d'admiration; les arts, les livres, les théâtres reproduisaient son action sublime sous toutes les formes; une section de Paris s'honora sur-le-champ en prenant le nom de ce vertueux citoyen, et enfin un décret solennel lui accorda les honneurs du Panthéon. Une garde choisie fut chargée d'aller chercher ses restes, qui étaient déposés à Sainte-Ménéhould: ils furent conduits à Paris, au milieu du concours de tous les citoyens, sur un char simple, qui portait cette inscription: *Il aima mieux mourir que de capituler avec les tyrans.*





MASSACRES des 2, 3, 4, 5 et 6 Septembre 1792

SOIXANTE-DOUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

MASSACRES DES 2, 3, 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 1792.

C'est un pénible devoir que celui de l'historien, quand il est forcé de retracer les crimes ou les malheurs de sa patrie, quand il doit apprendre à la postérité ce qu'il voudrait oublier lui-même : et combien sa tâche ne devient-elle pas plus douloureuse encore s'il ne trouve dans les évènemens qu'il rappelle aucun motif de justification pour ses concitoyens, si les forfaits ont été commis, le sang répandu, au nom de la cause sacrée de l'humanité, et si le peuple a souillé son histoire des horreurs d'une nouvelle S.-Barthélemy?

Dans la triste nécessité de nous entretenir des évènemens de septembre, nous en tracerons l'historique sans aucun apprêt, sans y joindre aucunes réflexions. Ici la vérité toute nue doit suffire; et les ames honnêtes n'ont pas besoin qu'on forme leur opinion sur ces exécrables journées.

L'insurrection du 10 août, en renversant le trône, avait entraîné la constitution dans la même chute. De là le désordre qui s'empara de tous les esprits qui n'avaient plus de règle de conduite; de là surtout les excès de tous genres des ambitieux qui préparaient par l'absence des lois leur grandeur future. Les derniers jours du mois d'août ne furent occupés que par la lutte scandaleuse des représentans du peuple, investis de toute sa puissance, et cherchant à la retenir contre l'audacieuse commune qui tentait de conserver et d'étendre l'influence qu'elle avait obtenue de la circonstance. Plus d'un décret du corps législatif fut bravé par elle, et ce fut impunément. On craignait d'irriter ce corps déjà trop redoutable, et l'on ne voyait pas que chaque instant de délai augmentait son pouvoir.

La première institution qui suivit la journée du 10 août avait été celle d'un tribunal criminel, chargé de juger ceux qui avaient servi la cour avec des intentions méchantes et contre-révolutionnaires. La haute-cour établie à Orléans par la précédente constitution était enveloppée de trop de formes judiciaires pour satisfaire l'impatience où l'on était de voir juger ceux que l'on croyait coupables. Le tribunal établi le 17 août, quoique débarrassé d'une partie de ces entraves, avait conservé cependant tous les moyens de protection que la loi doit aux accusés. Aussi la commune, Robespierre à sa tête, vint-elle réclamer contre cette institution, qui ne pouvait servir, disait-elle, qu'à sauver les coupables; et la fermeté que mit le corps législatif à persister dans le maintien de son décret devint-elle un nouveau sujet de calomnie entre les mains des membres de la Commune contre les députés qui savaient joindre l'humanité au patriotisme. Cependant le tribunal condamna plusieurs personnes, entre lesquelles se trouvèrent d'Angremont, convaincu d'embauchage; Laporte, intendant de la liste civile; Durosoy, rédacteur de la gazette de Paris, etc. Si le peuple applaudit à leur supplice, il ne vit pas acquitter avec moins de plaisir le vieux d'Affry, colonel des Suisses, et d'autres dont l'innocence fut reconnue. Ces actes de douceur, nous dirons même de justice, déplurent à la Commune, qui jugea bien que ce tribunal ne remplirait pas le but qu'elle s'était proposé, et qui prépara dès-lors des moyens plus expéditifs de se défaire de ses ennemis. D'autres motifs aussi puissans la poussaient encore à porter un coup d'éclat qui, en encourageant les anarchistes, lui assurât un plus

grand pouvoir. Une immense quantité de bijoux précieux et de matières d'or et d'argent avait été portée à la Commune, soit du château des Thuileries, soit de chez les citoyens arrêtés : la cupidité des commissaires n'avait pas pu résister à la vue de ces trésors, et la plus grande partie en était dispersée, dilapidée, sans qu'on pût espérer de leur en faire rendre compte. Le ministre Roland les poursuivait pour cet objet avec une rigueur désespérante. Ils eurent beau l'injurier, le menacer, et en venir même jusqu'à attenter à sa personne; Roland tenait ferme; et un décret positif vint le seconder en ordonnant la remise des bijoux. D'une autre part, le Corps législatif, qui avait enfin senti combien était dangereuse cette autorité rivale, venait de casser, le 30 août, la Commune provisoire de Paris, en déclarant toutefois qu'elle et les fédérés du 10 avaient bien mérité de la patrie.

Ce dernier décret, qui attaquait jusqu'à son existence, la fit frémir sur le sort qui l'attendait. Elle vit que la Convention, s'organisant sous des auspices favorables, et revêtue de toute la confiance du peuple, pourrait mettre à son gré un frein à l'anarchie; elle sentit la nécessité d'imprimer la terreur à Paris et à toute la France, s'il était possible, afin de composer la convention de gens de son parti; et ce motif, bien puissant à ses yeux, joint à tous ceux que nous avons déjà exposés, amena les affreux évènemens de septembre.

La circonstance n'était que trop favorable à ce projet, les ennemis s'avançaient victorieux sur notre territoire : enfin le 2 septembre au matin on répandit le bruit prématuré que Verdun s'était rendu, et que les Prussiens étaient en pleine marche sur Paris. A cette nouvelle, un cri général s'élève; une jeunesse innombrable demande des armes, et veut voler sur-le-champ aux combats : on désigne Châlons pour s'y réunir, pour y attendre l'ennemi, pour décider dans une bataille le salut de la république. Danton, alors ministre de la justice, profite de cet élan généreux, monte à cheval, et déclare qu'il faut que Paris fournisse 60 mille hommes dans trois jours. En même temps la Commune et ses affidés font entendre au peuple qu'il n'est pas prudent de partir, et de laisser les femmes, les enfans des patriotes, exposés à la fureur des conspirateurs qui remplissaient les prisons; que tous ces détenus étaient armés, et qu'ils devaient s'évader dans la nuit suivante, délivrer Louis XVI et sa famille, etc. Les ames exaltées par des passions généreuses se laissèrent trop facilement entraîner à ces suggestions perfides. Dès le matin les barrières de Paris, qu'un décret avait ordonné de laisser ouvertes, furent refermées par ordre de la commune. On arrêta plusieurs voitures qui cherchaient à sortir de la ville. Quinze individus qui se trouvèrent dedans furent massacrés sans examen : parmi eux étaient quelques prêtres. Enfin le canon d'alarme se fait entendre à deux heures après midi, le tocsin sonne, la générale est battue : à ces signaux les assassins se portent aux prisons.

Ce fut aux Carmes que l'on fit les premiers massacres. Ce monastère renfermait les prêtres qui avaient refusé de prêter serment; ils furent tous immolés, à l'exception de deux, l'un desquels se trouva l'abbé Sicard, instituteur des Sourds-Muets. Le courage d'un garde national, nommé Monnot, sauva cet homme si estimable par les services qu'il ne cesse de rendre à la société.

On n'avait gardé aucun ordre, on n'avait observé aucune forme dans cette première expédition; ces prêtres infortunés avaient paru sans doute suffisamment convaincus par leur titre et par leur refus de prêter serment. Mais dans les prisons où l'on se porta ensuite, et à celle de l'Abbaye particulièrement, on forma un tribunal de douze personnes choisies parmi les assistans; et ces juges d'une espèce nouvelle, investis par leurs commettans du droit de vie et de mort sur les prisonniers, s'assirent entre les guichets et commencèrent à remplir leurs fonctions. Tous les détenus d'un nom illustre, évêques, ministres, courtisans, furent sacrifiés presque sans examen. On relâcha de même sans beaucoup de formalités ceux qui n'étaient en prison que pour dettes : leur écrou suffit pour les délivrer. Mais ce fut aux prévenus de délits contre-révolutionnaires, ou de fabrication de faux assignats, que s'attacha surtout le redoutable tribunal. Que l'on se figure, s'il est possible, l'état des accusés devant ces juges qui ne prononçaient presque que des condamnations, entendant les cris d'une population féroce, altérée de sang, et craignant qu'on ne laissât refroidir sa

rage. La meilleure cause, aidée de la plus rare présence d'esprit, suffisait à peine pour rassurer l'innocence à la vue des monceaux de cadavres entassés à la porte de chaque prison, et du sang dont étaient souillés ceux même qui prononçaient le jugement. Ce qui prouve que ces massacres avaient été organisés, et qu'ils ne furent point le pur ouvrage du hasard et de la circonstance, comme l'ont prétendu leurs apologistes, c'est que la même forme de jugement, et jusqu'aux mêmes termes, furent employés dans toutes les prisons; c'est que l'on se servit dans toutes du mot d'*élargissement*, si propice autrefois à l'accusé, pour en faire un signal de mort. On disait aux personnes condamnées à la Conciergerie, *rendez-vous à l'Abbaye*; à celles condamnées à l'Abbaye, *allez à la Force*; et ainsi dans les autres prisons. Aussitôt que la sentence fatale était portée, les victimes étaient précipitées hors du guichet sur une forêt de piques, de baïonnettes, dont on se faisait un féroce honneur de les frapper à l'envi; et, percées de mille coups, elles périssaient dans les tourmens. Chaque exécution était suivie du cri général : *Vive la Nation!*

Un des malheureux enfermés alors à l'Abbaye, et qui a eu le bonheur d'être épargné par ses terribles juges, quoiqu'il leur eût avoué qu'il avait été franc royaliste, a pris soin de nous conserver les détails des souffrances des prisonniers pendant ces affreuses exécutions, qui devaient dans peu d'instans s'étendre sur eux-mêmes. Entendons le récit qu'il en fait : « Notre occupation la plus importante était de savoir quelle serait la position » que nous devions prendre pour recevoir la mort le moins douloureusement, quand nous » entrerions dans le lieu du massacre. Nous envoyions de temps à autre quelques-uns de » nos camarades à la fenêtre de la tourelle pour nous instruire de celle que prenaient les » malheureux qu'on immolait, et pour calculer d'après leur rapport celle que nous » ferions bien de prendre. Ils nous rapportaient que ceux qui étendaient leurs mains souf- » fraient beaucoup plus long-temps, parce que les coups de sabre étaient amortis avant de » porter sur la tête; qu'il y en avait même dont les mains et les bras tombaient avant le » corps, et que ceux qui les plaçaient derrière le dos devaient souffrir beaucoup moins.... » Eh bien! c'était sur ces horribles détails que nous délibérions! Nous calculions les » avantages de cette dernière position, et nous nous conseillions réciproquement de la » prendre quand notre tour d'être massacré serait venu... »

Aussitôt que le Corps législatif fut informé de ces sanglantes exécutions, il nomma plusieurs de ses membres pour aller calmer le peuple, et le conjurer de s'en remettre à la loi du soin d'être vengé. La faiblesse de cette démarche, quand il eût fallu ordonner et punir, ne fit qu'enhardir les massacreurs : le vieux Montmorin fut tué entre les jambes de l'un des députés. L'Assemblée rendit encore dans la nuit du 3 au 4 un décret qui mettait sous la sauve-garde de la loyauté française les personnes et les propriétés; et l'insolente Commune vint annoncer qu'elle obéirait à ce décret, tandis qu'on massacrait de toute part avec son consentement. Roland, ministre de l'intérieur, seconda de tout son pouvoir les intentions humaines de l'Assemblée. Il requit le commandant général (1), les autorités civiles, d'arrêter les bourreaux; il les en déclara responsables. Personne ne lui obéit. Chacun protesta de son zele, et ne fit rien pour prouver qu'il était sincère. Danton, ministre de la justice, Pétion, maire de Paris, chargés par leur place de veiller spécialement sur les prisons, étaient d'accord avec les assassins, ils continuèrent tranquillement leurs massacres, se portant d'une prison à l'autre avec la sécurité de gens qui auraient fait exécuter la loi, requérant les secours publics quand ils avaient à vaincre quelque résistance. Et ces monstres étaient peut-être quarante à chaque prison! et soixante mille hommes de garde nationale ont souffert ces horreurs sous leurs yeux, les ont laissées se prolonger pendant cinq jours! et tous les citoyens de Paris, les femmes, les enfans, ne se sont pas jetés sur cette poignée de cannibales qu'il était si facile de dissiper! O honte! ô douleur immortelle! sans doute ces affreuses journées feront l'opprobre indélébile des magistrats (si l'on peut donner ce nom aux membres de la Commune), des chefs militaires,

(1) Santerre commandait alors la garde nationale parisienne

qui les ont laissées se consommer trop complaisamment pour n'en avoir pas été les créateurs. Mais vous, Parisiens, vous qui n'êtes point réservés pour tant de honte, vous si terribles et si justes vingt jours auparavant, quel nom voulez-vous que l'on donne à votre inconcevable apathie?

Roland, plus courageux, publia dès le 3 septembre une lettre au Corps législatif, dans laquelle il s'éleva, avec tout le courage de la vertu, contre ces horribles exécutions. Il finissait par offrir sa démission si l'on ne lui donnait pas le moyen de punir les assassins. Cette lettre, pleine de force, de raisonnement, de patriotisme, et de sentimens honnêtes et vertueux, forme, avec celle qu'il écrivit à Louis XVI à sa sortie du ministère, un monument de gloire qui rendra le nom de Roland éternellement cher aux vrais amis de la liberté et de la vertu. Les barbares ne lui ont pas pardonné de les avoir si bien connus, ils l'ont proscrit; ils l'ont forcé de se frapper de sa propre main; et son épouse a payé sur l'échafaud le crime, irrémissible à leurs yeux, d'avoir porté le nom de Roland, et d'avoir été aussi courageuse et aussi républicaine que lui.

Ce fut le 2 septembre au soir que périt à la Force la princesse de Lamballe, à laquelle on ne donna la mort qu'après qu'elle eut essuyé les outrages de la plus grossière brutalité. On lui coupa la tête; elle fut portée au bout d'une pique jusques sous les fenêtres du Temple, d'où Louis XVI et sa famille purent aisément la reconnaître.

On compta quelques actes de justice, de générosité, dans ces affreuses journées, comme on voit l'éclair sillonner le ciel obscurci par l'orage. Jouneau, député du Corps législatif, renfermé à l'Abbaye par suite d'une rixe avec un de ses collègues, traversa sain et sauf la foule des assassins avec sa carte de député sur la poitrine: ce fut la tête de Méduse pour ceux qui allaient s'abreuver de son sang.

Le vieux Sombreuil, gouverneur des Invalides, allait être condamné quand sa fille, qui avait voulu partager sa prison et qui ne l'abandonna point dans ce moment terrible, se jeta aux pieds des juges et parvint par ses larmes et ses prières à obtenir la vie et la liberté de son père. Cette nouvelle Antigone eut une digne émule dans la fille de Cazotte, auteur d'*Olivier*, et d'autres poëmes agréables; il fut pareillement sauvé par elle. Ces deux vieillards ont péri depuis sous la hache du tribunal révolutionnaire, moins indulgent que les bourreaux de septembre.

Celui de qui nous empruntons ici quelques détails fut lui-même acquitté après un interrogatoire assez long, auquel il répondit avec autant de présence d'esprit que de franchise. Il nous a conservé les mots salutaires, proférés par un des juges, et qui déterminèrent son absolution: « Nous ne sommes pas ici pour juger les opinions, mais » leurs résultats... » Cet appel aux principes, au milieu des cadavres et des assassinats, n'est pas une des particularités les moins recommandables de ces journées. Dès qu'il fut acquitté, on lui fit mettre son chapeau sur sa tête; et un des trois députés chargés de le reconduire chez lui, s'écria, *Chapeau bas.... Citoyens: voilà celui pour lequel vos juges vous demandent aide et secours.* Ces paroles prononcées, le *pouvoir exécutif* (1) l'enleva, et il fut embrassé par tous ceux qui l'entouraient. Les spectateurs criaient: *Vive la Nation!* et, placé sous la sauve-garde du peuple, il parvint à sa demeure en toute tranquillité. Les trois députés qui l'escortaient étaient un *garçon perruquier*, un *maçon*, et un *fédéré.* Quand ils eurent remis l'acquitté entre les bras de son ami, le premier mouvement de celui-ci fut de leur offrir son porte-feuille. Ils lui répondirent: *Nous ne faisons pas ce métier pour de l'argent; voilà votre ami; il nous a promis un verre d'eau-de-vie; nous le boirons, et nous retournerons à notre poste.*

Peu de jours après, le comité de surveillance de la Commune écrivit une circulaire où elle invitait toutes les municipalités à suivre l'exemple de Paris. A Meaux, à Lyon, et dans d'autres villes, on répandit des flots de sang. La perte de la France semblait jurée par les exécrables auteurs du 2 septembre... *Excidat illa dies!....*

(1) C'est ainsi que les tueurs se nommaient.

N° [illegible]



PRISE DE LA VILLE DE SPIRE.

le 29 Septembre 1792, ou 7 Vendemaire. An 1.er de la Republique.

SOIXANTE-TREIZIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

PRISE DE SPIRE, LE 29 SEPTEMBRE 1792.

Nous avons vu les Prussiens déjà maîtres de deux forteresses, et se répandant sur la France comme un torrent dévastateur. Il n'existait entre eux et la capitale aucune place en état de leur résister; la défection d'un de nos généraux, les divisions d'opinions qui régnaient entre quelques autres, avaient nui à la discipline des troupes; et les armées françaises, faibles, dispersées et peu aguerries, semblaient incapables d'arrêter la marche d'un ennemi aussi redoutable par sa force que par les talens de ses chefs. Le maréchal Luckner, qui commandait l'armée de la Moselle, n'inspirait plus la confiance qu'il avait obtenue au commencement de la guerre. Ce vieux militaire, qui ne manquait pas d'esprit, mais dont la tête était étroite, avait été un excellent chef de parti, et fut un fort mauvais général. Il lui était impossible de saisir les immenses détails de sa place; et, obligé de s'en rapporter à d'autres qu'à lui-même, il s'était livré entièrement à M. de Lafayette dont il avait été le jouet. Cette raison, jointe à sa retraite précipitée des Pays-Bas où il avait eu des succès, et à son inaction pendant que les ennemis envahissaient la Lorraine, l'avait rendu suspect à tous les partis, et lui fit ôter bientôt après le commandement de son armée.

C'était à un homme inconnu jusqu'alors dans le métier des armes qu'était réservée la gloire de sauver la France; un général qui n'avait jamais commandé en chef devait se placer par une seule campagne au rang des meilleurs capitaines de son siècle : cet homme extraordinaire est *Dumourier*. Les commissaires du Corps législatif lui avaient remis, le 18 août, le commandement de l'armée du Nord au milieu de son camp de Maulde, qu'il avait maintenu malgré les ordres de Luckner et de Lafayette, et dont la position servait efficacement à la défense de la frontière. Ses braves soldats, aguerris par ses soins, et qui avaient été plusieurs fois témoins de sa valeur, furent enchantés de voir leur général honoré de la confiance publique; mais ils lui firent promettre qu'il ne les quitterait point. Dumourier croyait en effet qu'il pourrait leur tenir parole. Son projet favori était toujours l'invasion de la Belgique; il voulait prouver que c'était par la faute de Luckner, et non par celle de son plan, que la première tentative n'avait pas réussi; et il croyait qu'il était convenable dans cet instant, plus que dans une aucun autre, de le mettre à exécution. L'ennemi n'eût pas souffert que l'on envahît ses possessions, et la nécessité de s'y opposer

eût retardé ou même fait manquer tout-à-fait l'entrée qu'il fit en France. Mais quand le nouveau général apprit que Longwi s'était rendu sans se défendre, et que les Prussiens assiégeaient Verdun, qui n'était pas en état de leur résister, alors, renonçant pour le moment à la Belgique, il ne pensa plus qu'à s'opposer au plutôt aux progrès rapides qu'ils faisaient sur notre territoire.

M. de Lafayette lui avait laissé une armée forte au plus de vingt-trois mille hommes, peu aguerris, divisés d'opinions, et pour la plupart indisposés contre leur nouveau général. Ce fut pourtant avec de si faibles moyens qu'il entreprit cette importante expédition. Son audace, la fermeté de son caractère, la fécondité de son génie durent vaincre les obstacles et lui créer des ressources. A la tête de son armée, il attaque les Autrichiens qui s'étaient rendus maîtres de Stenay, leur fait passer la Meuse, côtoie cette rivière dans le voisinage des Prussiens, et va occuper, le 4 septembre, le camp de Grand-Pré, devenu justement célèbre, puisqu'il a fait échouer la fortune des armes ennemies. Ce camp, avec quatre autres placés sur la même ligne, fermait les seuls débouchés par où les Prussiens pouvaient pénétrer dans la Champagne. Dumourier réussit à y arrêter l'ennemi pendant dix jours, malgré l'étonnante infériorité du nombre de ses troupes. Là, elles commencèrent à prendre confiance en leur général et en elles-mêmes; et l'ennemi, repoussé avec perte dans plusieurs attaques, commença à croire qu'il n'était pas invincible. Dumourier écrivait alors au ministre de la guerre : *La forêt d'Argone sera les Thermopyles de la France, mais je serai plus heureux que Léonidas.....* En effet, la position de son armée, et surtout la force du camp de Grand-Pré, que la nature et l'art avaient rendu inexpugnable, lui faisaient espérer que l'ennemi ne pourrait pas aller plus loin : un jour suffit pour détruire des espérances si bien fondées. Les Prussiens forcèrent le passage de la *Croix aux bois*; et, une fois maîtres d'entrer dans la Champagne, ils se flattèrent aussi qu'ils empêcheraient Dumourier de faire sa retraite, et qu'enfermé entre des bois et des rivières, le village de *Semeques* serait pour lui les *Fourches Caudines*. Si la France eut à craindre, ce fut sans doute en cet instant : mais son général ne désespéra point du salut de la patrie, et la patrie fut sauvée. Profitant du moment où l'ennemi ne l'attaque pas, parlant aux troupes avec la même gaieté, et leur inspirant une confiance que ne devait pas leur donner leur situation, il lève son camp au milieu de la nuit, dérobe sa marche aux Prussiens et aux Autrichiens qui l'entouraient des deux côtés, passe deux rivières avec son artillerie, en impose par sa contenance fière à la cavalerie qui veut entamer son arrière-garde, et le 17 il occupe le camp qu'il avait fait préparer à Sainte-Ménéhould. Il y fut joint deux jours après par les troupes du camp de Maulde, qu'il avait demandées pour augmenter ses forces, et qui étaient en route depuis près d'un mois ponr venir combattre sous leur ancien général. Enfin l'armée de la Moselle, dont Luckner avait quitté le commandement, ayant aussi opéré sa jonction avec lui, il se trouva à la tête de soixante mille hommes, et en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Le 20 septembre, Kellerman, qui était campé sur les hauteurs de Valmy, à la gauche de Dumourier, fut attaqué par les Prussiens. Il s'établit entre les deux armées une vive canonnade qui dura quatorze heures; et la supériorité de l'artillerie française sembla décidée dès ce jour pour toute la guerre.

L'armée prussienne était alors dans l'état le plus déplorable. Les eaux de la Moselle et de la Meuse, la rigueur de la saison, et la quantité de raisin que les soldats mangèrent en Champagne, avaient introduit parmi eux une dyssenterie qui les mettait sur les dents : la cavalerie en ressentit surtout les ravages. Cela détermina le roi de Prusse à entrer en conférence avec Dumourier. On convint d'une trève de quelques jours, pendant lesquels on fit l'échange des prisonniers; et le duc de Brunswick en profita pour faire proposer au Général français de se charger de *rétablir l'ordre* dans son pays, en lui promettant qu'il

serait secondé par toutes les forces de la coalition. Dumourier répondit à ces propositions avec la fierté d'un Français et d'un patriote. Quelque mauvais rôle qu'il ait joué depuis, quelque juste haine que lui ait voué sa patrie, nous devons avouer qu'alors il aimait la gloire, et qu'il se montra digne du poste important qu'il occupait. Dans une des conférences qu'il eut avec Manstein, adjudant-général du roi de Prusse, celui-ci lui ayant remis des propositions en six articles, dont le premier portait que le roi serait délivré de prison, et qu'on lui rendrait son autorité comme il l'avait avant le 10 août, Dumourier ne lui répondit qu'en lui donnant le décret qui changeait la monarchie française.

En effet, le 20 septembre, le jour même de la victoire de Valmy, la Convention avait ouvert sa session en abolissant la monarchie, et en déclarant que le gouvernement de la France serait républicain. Ce jour, remarquable par ces grands évènemens, coïncidant aussi avec une des principales époques de l'ordre des temps, l'équinoxe d'automne a servi depuis pour fixer le commencement de la nouvelle année.

L'annonce de ce décret fit rompre toutes les conférences. Le premier octobre, le duc de Brunswick leva son camp de *la Lune*, et commença sa retraite sur Verdun. Ainsi se termina cette campagne pendant laquelle la France devait être conquise. Cette armée si formidable, parvenue à six lieues de Châlons, à dix de Rheims, dans un pays ouvert, est obligée de fuir, après avoir perdu plus de trente mille hommes, dont à peine deux mille étaient tombés sous les armes des Français.

La consternation qui avait suivi l'approche des Prussiens se changea en un sentiment de surprise et d'admiration à la vue d'une retraite aussi prompte. Mais quand on eut appris l'état de détresse où ils s'étaient trouvés réduits, quand on sut que, dévorés par la faim et par les maladies, ils n'avaient pu qu'à peine effectuer leur retraite, alors une rumeur générale se forma contre les généraux, que l'on accusa d'avoir favorisé l'ennemi. On crut voir dans cette guerre la répétition de ce que nous avons vu tant de fois sous nos rois, quand les armées se détruisaient, quand les batailles étaient gagnées ou perdues au gré et d'après les conventions des généraux. Le temps nous révélera sans doute ce qu'il y a de mystérieux dans cette retraite, qui devait être bien difficile à travers les défilés de l'Argone, avec une artillerie et des bagages considérables, avec des soldats abattus par la maladie, et poursuivis par une armée nombreuse et pleine d'ardeur. Dumourier dans ses mémoires accuse hautement Kellermann d'avoir poursuivi mollement les Prussiens, tandis qu'il pouvait couper leur retraite et les détruire. Il reproche aussi à Custine de ne pas s'être porté à Coblentz, où il aurait fort incommodé l'ennemi qui ne pouvait se retirer que par le Luxembourg et le pays de Trèves. Les accusés n'ont point répondu à ces inculpations; nous ne pouvons donc que suspendre notre jugement, et attendre pour prononcer que la question ait été plus amplement éclaircie.

Pendant la retraite des armées ennemies, les émigrés, furieux de voir leurs desseins échoués, se livrèrent à toutes sortes de cruautés. M. Sausse, de Varennes, qui avait arrêté Louis XVI dans sa fuite, n'échappa que par le plus grand bonheur à leur vengeance : sa famille fut, dit-on aussi, livrée au tortures; mais nous ne pouvons garantir ces faits.

Ce fut à cette époque qu'une de nos armées entra dans la Savoie et dans le comté de Nice, où elle fut reçue en libératrice. Peu de temps après ces pays furent déclarés réunis à la France, d'après le vœu bien prononcé de leurs habitans; et nos frontières s'étendirent de ce côté jusqu'au pied des Alpes.

Les ennemis, pour faire leur invasion, avaient dégarni toute la frontière qui borde le Rhin; on en profita pour faire une diversion utile. Le général Custine se porta rapidement à la tête d'une petite armée sur la ville de Spire. Quatre mille Autrichiens rangés en bataille devant la ville, paraissaient disposés à se défendre; Custine les attaque avec

audace et les force à rentrer dans Spire, dont ils ferment les portes sur eux. Les Français les enfoncent; ils rentrent. Un feu terrible assaille et étonne d'abord ces troupes encore peu aguerries: leurs généraux les rassurent. On pousse l'ennemi hors de la ville, on l'accule sur les bords du Rhin; et là il est obligé de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier de guerre. Des magasins considérables de munitions de guerre et de bouche y furent trouvés, ainsi qu'à Worms qui fut pris peu de jours après. Ces armées se distinguèrent en Allemagne par la plus sévère discipline; le Général de son côté fit tous ses efforts pour amener les peuples à aimer la cause de la liberté. De fortes contributions furent imposées sur les nobles, les prêtres, les moines, sur tous ceux qui avaient accueilli nos émigrés; mais le commerce, les arts, ne furent point troublés; les lois n'éprouvèrent de changemens que quand les habitans le voulurent; et en général la conduite de nos troupes dans ces cantons fit beaucoup de partisans à la révolution française. Leur valeur eut aussi plusieurs fois à se signaler. Ce fut en forçant les portes de Spire que l'aide-de-camp Lutteaux, entré le premier dans la ville, se trouva enveloppé de toutes parts. On lui criait de se rendre: *F.....!* dit-il, *un aide-de-camp français ne se rend point.* A ces mots il tire ses deux coups de pistolet, donne vingt coups de sabre, et s'échappe à travers une grêle de balles.

Custine au bout de quelques jours entreprit la conquête de Mayence. Cette ville forte, que l'on peut regarder comme une des clefs de l'Empire germanique, était capable de résister deux mois à une armée plus forte que celle qui l'attaquait: mais la terreur précédait les Français, et cette conquête importante ne coûta pas un seul homme. Ce fut alors que Custine, oubliant les vrais intérêts de sa patrie pour l'amour de sa propre gloire, au lieu de se porter rapidement à Coblentz dont la prise l'eût rendu maître de tout le cours du Rhin, passa ce fleuve à Mayence, et prit le chemin de Francfort. Il se présenta pourtant aux habitans de cette ville libre comme un guerrier philosophe plutôt que comme un conquérant (1). Mais les magistrats, loin de payer de retour sa grandeur d'ame, livrèrent aux Prussiens, quelque temps après, la garnison française que l'on avait mise dans leurs murs, et la laissèrent froidement égorger sous leurs yeux.

La nouvelle république triomphait de toutes parts. L'étranger était chassé de son territoire, et *tremblait à son tour pour ses propres foyers.* Des soldats intrépides portaient les étendards de la liberté des bords du Rhin jusqu'à l'Isère: mais la désolation ne suivait point leurs pas; on les voyait arriver comme des frères qui cherchaient à instruire encore plus qu'à combattre. Cette époque, toute de gloire, est une des plus brillantes de la révolution française. Pourquoi la sagesse n'a-t-elle pas toujours affermi les succès de la valeur? Pourquoi la cruauté a-t-elle plusieurs fois pris la place de la magnanimité qui distinguait d'abord les républicains? La suite de ces discours nous fournira l'occasion de répondre à ces questions? La guerre terrible dans laquelle nous entrons sera une source féconde où nous trouverons des exemples faits pour instruire, pour intéresser, pour étonner la postérité; et nous croyons que le peuple français, quelqu'ait été son sort, qu'il ait été éprouvé par des revers, ou couronné des faveurs de la victoire, peut être présenté avec confiance comme un objet d'admiration.

---

(1) Le général Custine agit en philosophe en ce qu'il fit observer la discipline et respecter les personnes et les propriétés; mais nous ne pouvons dissimuler que ses proclamations avaient le ton révolutionnaire qui nous a rendu les peuples que nous combattions plus ennemis de notre révolution qu'ils ne l'auraient été si on leur eût parlé comme a fait depuis le général Hoche aux Vendéens, quand il a pacifié ces contrées.



BOMBARDEMENT DE LA VILLE DE LILLE,

P.ers jours d'Octobre 1792 ou 10 11 12 Vendemiaire An 1.er de la Republique

SOIXANTE-QUATORZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

BOMBARDEMENT DE LILLE, PREMIERS JOURS D'OCTOBRE 1792;

10, 11, 12, VENDÉMIAIRE, AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

La trahison venait de livrer deux de nos villes à l'ennemi; il crut qu'il serait aussi facile d'acheter ou de prendre toutes nos places frontières. Dans cette confiance il s'approcha de Thionville où il avait des intelligences, et se persuada qu'un coup de main suffirait pour l'emporter. La patrie dut sans doute des actions de grâces aux habitans et à la garnison de cette cité pour la belle résistance qu'ils opposèrent dans un temps où d'autres villes donnaient des exemples si funestes de lâcheté. Wimpffen, qui commandait la garnison, se conduisit avec autant d'esprit que de courage. Le général ennemi lui ayant fait des propositions très-avantageuses pour lui, s'il voulait se rendre, il retint l'entremetteur pendant quelques jours, et le renvoya en lui disant qu'il accepterait le million qu'on lui proposait, si on consentait à passer l'acte de donation chez un notaire public. Cette réponse plaisante irrita le général autrichien, qui commença à bombarder la ville. On lui riposta avec la plus grande vivacité; et le caractère gai des Français se conservant au milieu des horreurs de la guerre, on vit, au milieu des habitans, les femmes les plus délicates se livrer aux travaux durs et pénibles du siége, porter du secours avec une grande intrépidité aux endroits les plus exposés, et danser des farandoles autour des bombes qui tombaient dans la ville. Les canonniers de leur côté avaient fait une masse d'où l'on tirait des récompenses pour ceux d'entre eux qui visaient le plus juste. Celui qui démontait une pièce, qui atteignait une redoute de l'ennemi, était embrassé, couronné, aux cris de *Vive la nation*! les maladroits, au contraire, payaient une amende. L'assiégeant pouvait voir de ses retranchemens cette gaîté, cet esprit vraiment national, qui transformaient en un exercice d'agrément la nécessité de se défendre, et faisaient un jeu d'un métier terrible. Bientôt attaqué lui-même par les assiégés, il fut obligé de s'éloigner du corps de la place, et réduit à se défendre contre les fréquentes sorties de de la garnison, qui faisait chaque jour des prises considérables sur l'ennemi.

A cette époque les Autrichiens étendaient aussi leurs ravages sur le département du Nord. Le camp de Maulde, qui avait préservé pendant toute la campagne les belles plaines de ce pays des incursions des Impériaux, venait d'être levé par l'ignorance des officiers à qui Dumourier avait confié l'exécution de ses ordres. Ce général se voyant trop faible

pour résister aux Prussiens dans la Champagne, résolut de tirer dix mille hommes du camp de Maulde, dont les troupes étaient aguerries, et qui lui portaient autant de confiance qu'il en avait lui-même en elles. C'était un grand sacrifice que la levée de ce camp qui avait été si utile: mais Dumourier crut qu'il pourrait encore se soutenir malgré la perte des troupes qu'il en tirait; et si l'on était obligé d'abandonner tout-à-fait cette position, il en indiquait une autre, qui était fort bonne, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, et dont on pouvait attendre presque autant de bons effets que de celle de Maulde. Pendant cette opération, qui n'était ni longue ni difficile, puisque l'armée n'avait pas plus d'une demi-lieue à faire, les Autrichiens passent l'Escaut, sur lequel on avait eu la négligence de laisser des bateaux, attaquent les troupes à l'improviste, les mettent en déroute, leur prennent leurs bagages, leurs canons, et les forcent à se retirer en désordre dans Lille, Valenciennes, Condé, et jusques dans Bouchain.

Les Impériaux profitèrent de leurs succès, attaquèrent le même jour Saint-Amand de tous côtés, et s'en emparèrent. La garnison d'Orchies se sauva à Douay, et l'ennemi fut maître de tout le plat pays.

Le duc Albert de Saxe-Teschen, qui commandait les Autrichiens, crut que l'instant était favorable pour frapper un coup d'éclat; et après avoir ravagé les campagnes qui avoisinent Lille, il se présenta devant cette ville, à la fin de septembre, à la tête de vingt-cinq mille hommes. Une telle armée n'était pas capable d'emporter une place dont les fortifications sont considérables et régulières, et qui avait arrêté, en 1708, pendant plus de quatre mois, le prince Eugène à la tête de quatre-vingt mille hommes. Mais le général autrichien comptait sur les divisions qui régnaient entre les chefs civils et militaires, sur le dénuement où se trouvait la place, et encore plus sur les nombreux partisans qu'il croyait y avoir. Il dresse ses batteries contre la ville, et les bombes sont dirigées sur les quartiers que l'on sait les plus peuplés et les plus patriotes. Le duc de Saxe, croyant les habitans intimidés par ce terrible prélude, envoie un officier les sommer de se rendre, et leur annoncer qu'en cas de résistance le bombardement allait recommencer avec plus de fureur, et que la ville serait bientôt réduite en cendre. Nous nous faisons un devoir bien doux de transcrire fidèlement la belle réponse du conseil général de la commune de Lille: « Nous venons de jurer d'être fidèles à la nation, de maintenir de toutes nos » forces la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes point des » parjures. » Des Spartiates n'auraient pas mieux répondu; ils n'auraient pas mieux tenu leur parole.

Une potence fut dressée dans la ville pour y pendre le premier qui parlerait de se rendre; on dépava les rues; on couvrit les maisons de fumier. Les Lillois, pénétrés de l'importance de leur situation et du grand exemple qu'ils devaient offrir à la patrie, se préparèrent à tous les malheurs qui les attendaient avec le courage le plus magnanime. Bientôt une pluie de feu sans aucune interruption tomba sur leurs maisons, dévora leurs propriétés, leur enleva souvent tout ce qu'ils avaient de plus cher, sans pouvoir ébranler leur constance. L'ennemi, par une barbarie hors d'usage dans les guerres précédentes, ne tira qu'à boulets rouges pendant tout le siége. La garnison lui riposta par un feu soutenu qui lui tua beaucoup de monde. Le lendemain, le général autrichien envoya demander une suspension de quatre heures pour enlever ses morts. La garnison répondit qu'elle ne voulait aucune trève avec des êtres féroces qu'elle voulait exterminer. Le jour suivant, la même demande fut encore faite, et elle éprouva le même refus.

Pendant que Lille se défendait si bien, un ridicule conflit d'autorité empêchait les généraux d'aller la secourir. Ils faisaient tranquillement des préparatifs pendant qu'elle tombait en ruines et qu'elle sollicitait des renforts pour sa garnison fatiguée par un service continuel. La convention fut obligée d'envoyer dans le département du Nord six commis-

saires pris dans son sein pour hâter les secours qu'il fallait lui porter. Quelques bataillons y pénétrèrent enfin; et, peu de jours après, la garnison fit une sortie générale, en même temps que les paysans de toutes les communes voisines, rassemblés au son du tocsin, se précipitèrent sur l'ennemi, qui fut repoussé à une certaine distance de la ville.

Elle avait reçu plus de six mille bombes et de trente mille boulets rouges. Cinq cents maisons ruinées de fond en comble, et deux mille autres fort endommagées, attestaient assez le courage de ses habitans. Quand les commissaires de la convention entrèrent dans cette cité naguère si florissante et pour lors couverte de décombres; quand ils virent une foule considérable les accompagner aux cris de *Vive la république*! à la maison commune où les magistrats n'avaient point cessé de délibérer quoique plusieurs bombes y eussent éclaté, leurs yeux se remplirent de larmes; ils ne surent comment exprimer la reconnaissance nationale dont ils étaient les organes. Ils offrirent des secours aux incendiés, mais aucun de ceux-ci ne les reçut qu'après s'être assuré que personne n'avait souffert plus que lui. Un désintéressement si rare mit le comble à la gloire dont les Lillois s'étaient couverts pendant le siége de leur ville.

L'histoire transmettra à l'admiration de la postérité les traits d'héroïsme dont cette cité fut le théâtre. Elle recueillera avec soin, dans les lettres qu'écrivaient alors les administrateurs du district, des morceaux tels que les suivans, qui dénotent le caractère le plus fort et le dévouement le plus sublime : « Le peuple ne se laisse point abattre par tous ces » désastres, ni par les monceaux de ruines et de cendres qui l'environnent. Après que » toutes les maisons auront été brûlées, il se réunira avec nous sur la place publique; et » là nous délibérerons encore sur les moyens de sauver une ville de la conservation de » laquelle dépend peut-être le salut de la république. » — Dans une autre lettre : « Tout est » détruit depuis Notre-Dame jusqu'à l'hôtel de la maison commune : nous sommes dans » l'impossibilité de faire des sorties; mais, quel que doive être notre sort, nous resterons » fermes et inébranlablement attachés à la liberté de notre république... Nos malheurs » n'ont point encore eu de terme. Tel est l'état affligeant de notre ville, qu'un fils réclame » un père, un époux son épouse, une fille sa mère; mais tous finissent en disant, *Ils » auront beau faire, les scélérats, ils n'auront pas la ville. La nation est juste : patience et courage, » etc....* » Nous ne pouvons nous lasser de lire cette correspondance si honorable pour les magistrats de Lille, qui nous semble présenter la juste mesure du courage sans forfanterie, sans exagération, et vraiment la preuve à la main.

Les habitans furent dignes de leurs administrateurs. Ils s'étaient si bien familiarisés avec le péril, qu'on les voyait tous courir vers les endroits où tombaient les bombes, et se disputer à qui en arracherait les mèches avec le plus d'adresse. Les femmes, qui ont pratiqué tant de genres de vertus pendant la révolution, déployèrent au milieu des horreurs du siége un courage bien admirable dans leur sexe. La plupart des citoyennes de Lille se livrèrent au pansement des blessés, à qui elles prodiguaient les plus tendres soins : toutes les maisons étaient ouvertes pour les recevoir : linge, médicamens, nourriture, tout était donné sans compte. C'était une vaste famille dont les biens étaient en communauté. Tandis que la princesse Christine, femme du duc de Saxe, mettait elle-même le feu aux mortiers pour encourager les assiégeans, les Lilloises pratiquaient des vertus plus douces, plus dignes d'elles, et réparaient ainsi l'outrage que la princesse autrichienne faisait à son sexe.

Les Impériaux s'étaient emparés du faubourg de Fives, et ils incommodaient beaucoup les assiégés, à l'abri des maisons dans lesquelles ils se cachaient. Les canonniers de la place hésitaient à tirer sur ces maisons, dans la crainte de ruiner les propriétés des habitans; mais ces généreux citoyens vinrent d'eux-mêmes conjurer les artilleurs de pointer leurs pièces sur les bâtimens où se retiraient les Impériaux; et quand on eut vu qu'il était

impossible de les en déloger sans faire une sortie, on les vit les premiers s'élancer de la ville avec la garnison, et aller porter la flamme dans leurs habitations, sans plainte, sans regret, ne songeant qu'au bien général qui en était le résultat : tant la passion de la liberté sait agrandir les ames qu'elle embrase, puisqu'elle leur rend légers et même agréables des sacrifices qui semblent si pénibles au reste des hommes !

Pendant le siége on jouait à la boule avec des boulets sur la grande place, où il en tombait abondamment, et l'on en apportait d'autres dans des baquets. Les enfans, qui n'avaient pas voulu rester inutiles dans ces grands événemens, reportaient les boulets à l'arsenal ou sur les remparts ; et ils allaient, au milieu des batteries les plus exposées au feu des ennemis, porter des rafraîchissemens à leurs braves frères d'armes, et les encourager à faire leur devoir. Ils étaient exercés à relever dans des casseroles les boulets quand ils étaient rouges. Un d'eux croit un jour qu'il pourra en prendre un dans son chapeau, le boulet le brûle en un instant ; et la joyeuse troupe, qui ne fit que rire de ce petit malheur, courut agilement verser de l'eau sur des bombes qui venaient de tomber, et les empêcha ainsi d'éclater.

Des citoyens qui étaient à la poursuite d'un boulet froid le coiffèrent en cérémonie d'un bonnet de la liberté, et le renvoyèrent aux Autrichiens après l'avoir ainsi *patriotisé*.

Un autre voyait sa maison près d'être incendiée ; mais avant d'y porter du secours il voulut mettre en sûreté le bonnet de la liberté qui était sur le clocher à côté de sa maison.

On vit enfin un perruquier venir tous les matins sur la grande place, pendant que dura le siége, ramasser un éclat de bombe, et raser ses pratiques dans cet étrange plat à barbe.

Nous ne finirions pas si nous voulions recueillir tous les traits de courage, d'humanité, de gaîté, qui ont honoré cette époque mémorable de la guerre. La renommée des Lillois s'étendit bientôt dans toute la France. Chacun s'empressa de leur payer le tribut d'admiration qui leur était dû. On fit des souscriptions dans tous les départemens pour indemniser ceux qui avaient le plus souffert des suites du siége. La convention décréta que Lille et Thionville avaient bien mérité de la patrie, et leur accorda des secours. L'esprit public, alors dans toute sa force, éternisa de toutes les manières les noms de ces deux villes. On les répéta dans des chansons qui passèrent dans toutes les bouches. Le théâtre s'en empara aussi, et en fit le sujet de plusieurs drames qui attirèrent la foule pendant long-temps. Heureux le peuple qui sait apprécier le sang que l'on verse pour lui, et qui paie au moins en estime et en applaudissemens les fatigues de ses défenseurs ! Deux rues de Paris (1) quittèrent les noms qu'elles portaient pour se décorer de ceux des deux cités courageuses qui avaient si bien servi la liberté. Cet exemple fut suivi dans toutes les villes des départemens. Enfin le poëte *le Brun*, dans sa belle ode patriotique sur les événemens de l'année 1792, a donné à ces *deux sœurs* l'immortalité qui attend ses vers et leur auteur. Voici comme il s'exprime :

C'est en vain que le Nord enfante
Et vomit d'affreux bataillons ;
Leur corps est promis aux sillons
De notre France triomphante.
Deux sœurs, immortelles cités !..
Thionville, aux murs indomtés,
Brave et repousse leur furie :
Lille, tes débris glorieux
De leur atroce barbarie
Sont fumans et victorieux.

---

(1) Les rues de Bourbon et Dauphine.



VICTOIRE DE JEMMAPES,

le 6 Novembre 1792 ou 15 Brumaire An 1er de la République

SOIXANTE-QUINZIEME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

VICTOIRE DE GEMMAPES, LE 6 NOVEMBRE 1792 (*v. s.*),
15 BRUMAIRE, AN 1er DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous entrons sur un vaste théâtre, trop souvent arrosé du sang français depuis plusieurs siecles, et qui devoit encore en être abreuvé pendant la guerre qu'a fait naître notre révolution. *Les Pays-Bas catholiques,* soumis autrefois à l'Espagne, et qui depuis ont fait partie des états de l'Empereur, s'étoient révoltés, en 1788, contre Joseph II, qui avoit voulu introduire des innovations dans leur gouvernement; mais cette insurrection, qui pouvoit être décisive pour leur liberté, ne tourna qu'à leur honte par les intrigues des prêtres et des moines qui se mêlerent dans les mouvements politiques, et détournerent sur de misérables querelles religieuses l'attention qu'exigeoient les dangers de la patrie. Reconquise par les armes impériales, la Belgique (c'est ainsi qu'elle se nommoit du temps de César, et elle venoit de reprendre ce nom qui sembloit être le présage des efforts qu'elle feroit pour conserver sa liberté), la Belgique nourrissoit toujours l'espoir d'un meilleur sort, quand la révolution française arriva, et lui fit voir sa libératrice dans cette grande nation. Dès-lors s'établit une communication très active entre les patriotes des deux pays; et ceux de la Hollande même, reprenant des espérances qui n'avoient pu être comprimées que par la force des armes, jugerent de loin qu'ils éprouveroient aussi l'influence de notre sort. Tant que la royauté subsista en France, les Brabançons n'eurent rien à espérer : Capet avoit sans doute garanti à son parent tous ses états; et ce fut en conséquence de ces engagements qu'il retint nos armées dans l'inaction pendant qu'elles étoient en supériorité, et qu'il empêcha qu'elles ne fissent dans la Belgique une puissante invasion, qui auroit peut-être décidé sur-le-champ le sort de la guerre. Mais quand Capet eut été renversé du trône, quand les généraux ses complices eurent quitté le commandement des armées, et quand il eut forcé les Prussiens à une retraite honteuse, alors, tranquille sur le sort de la France, Dumouriez résolut de délivrer aussi nos voisins de leurs oppresseurs. Il écrivoit du camp de Sainte-Ménéhould, pendant qu'il avoit encore toute l'armée ennemie sur les bras : *Soyez tranquilles : quand ceux-ci* (en parlant des Prussiens) *se seront retirés, j'irai chasser les autres de devant Lille, et je ne vous demande pour récompense que d'aller prendre mes quartiers d'hiver à Bruxelles. J'y serai le quinze novembre, si l'on me laisse faire, et que l'on ait de la confiance en moi.*

Dumouriez tint parole. Il laisse Dillon et Kellermann à la poursuite des Prussiens, envoie Beurnonville au secours du département du Nord, et lui-même revient à Paris pour y concerter avec le conseil exécutif les opérations de la campagne qu'il va entreprendre. Il avoit reçu sur toute sa route les marques les plus vives de la reconnoissance publique; les Parisiens ne se montrerent pas moins empressés de voir, d'honorer, celui qu'on regardoit comme le libérateur de la France. Une femme célebre par son esprit

et son amabilité lui donna une fête superbe où furent rassemblés tous les gens à talents, tous les patriotes distingués de la capitale, et dont il fut le héros. Les spectacles se disputerent l'honneur de le posséder; les couronnes, les chansons, lui furent prodiguées : on l'enivra de sa propre gloire. Excité par ces applaudissements, il repartit pour son armée, bien disposé à en mériter de nouveaux. Qu'il ne dise donc point à présent qu'il a toujours été porté pour la monarchie, et qu'il travailloit dès lors à rétablir Capet sur le trône. Non, l'ame de Dumouriez étoit trop fiere pour ne pas préférer la république à la royauté; il avoit trop d'ambition pour balancer entre le titre de général, de libérateur d'un peuple sensible et reconnoissant qui le combloit d'honneurs, et le rôle subalterne qu'il lui auroit fallu remplir auprès d'un roi qu'il méprisoit. Quoi qu'il ait dit à toute l'Europe, nous croyons qu'il étoit alors sincere républicain, et que, sans les continuelles persécutions *des montagnards* (1), et les revers qu'il éprouva, ce général n'eût point souillé sa vie par l'atroce trahison qui l'a déshonoré à jamais.

Dumouriez, après avoir fait adopter un plan de campagne général pour tous les points de nos frontieres, alla mettre à exécution celui qui le concernoit particulièrement. Le 28 octobre, il rejoignit son armée campée en face de Valenciennes; avant d'entrer dans la Belgique, il fit une proclamation adressée à ses habitants, dans laquelle il leur annonçoit que les Français entroient chez eux comme des freres et des amis, que leur dessein n'étoit que de les aider à assurer leur liberté, qu'ils ne se mêleroient ni de leur gouvernement ni de leurs lois, qu'ils les laisseroient les maîtres de se donner telle constitution qu'ils voudroient, qu'ils ne leveroient aucune contribution et n'exerceroient aucun acte de souveraineté ni de conquête. Cette proclamation, tout-à-fait conforme aux droits des nations et à la saine politique, attira beaucoup de partisans aux Français.

L'armée autrichienne, campée en avant de Mons, occupoit une position très forte par trois hauteurs dominées l'une par l'autre, sur chacune desquelles étoient élevées des redoutes garnies d'artillerie, et par des bois épais qui défendoient son front et ses flancs. Le duc de Saxe-Teschen, résolu d'attendre les Français dans ses retranchements, s'étoit préparé à une défense vigoureuse. Ses troupes légeres étoient postées dans des bois et des villages, d'où elles inquiétoient notre armée; il fallut employer plusieurs jours à les en chasser. Dans un de ces combats, livré le 3 octobre, l'infanterie belge (c'étoit un corps qui s'étoit formé dès le commencement de la guerre et qui servoit dans les armées françaises) ayant attaqué les Autrichiens dans le village de Rhulin, les en avoit chassés facilement; mais ayant eu l'imprudence de s'engager sans artillerie dans la plaine vers le moulin de Boussu, elle fut enveloppée par la cavalerie ennemie, mise en déroute; et elle eût été tout-à-fait taillée en pieces sans la valeur du deuxieme régiment de hussards qui vint à son secours et la tira d'affaire : ce petit échec, qui auroit pu décourager les troupes, engagea Dumouriez à emporter au plutôt tous les avant-postes qui le séparoient du corps de bataille de l'ennemi. Le quatre et le cinq furent employés à l'attaque du bois de Sars et du moulin de Boussu, dont on se rendit maître avec assez de facilité; et l'armée bivouaqua à la tête du bois, en face des Autrichiens qui s'étendoient sur les hauteurs de Gemmapes dont les triples redoutes présentoient l'aspect le plus redoutable.

Le 6, à 8 heures du matin, le combat commença par un feu terrible d'artillerie sur toute la ligne de l'armée française. La position de l'ennemi lui donnoit de grands avantages dans une attaque de ce genre. Aussi, jusques à dix heures, n'obtint-on aucun succès décisif. Enfin le général cede à l'impatience de ses troupes qui demandoient à

(1) Qualification donnée aux députés de la secte de Robespierre, qui siégeoient sur les gradins les plus élevés de la salle de la convention.

marcher la baïonnette au bout du fusil, et à décider l'affaire en un instant. Aussitôt l'artillerie va se placer jusques sous les batteries de l'ennemi pour faire plus d'effet; les troupes se forment en colonnes, et marchent avec ardeur, quoique dans le plus grand ordre, en entonnant l'hymne de la liberté. Le premier étage de redoutes fut emporté avec la plus grande vigueur; mais alors, les obstacles se multipliant, le désordre se mit dans une brigade, à la vue de la cavalerie impériale, qui débouchoit dans la plaine pour charger notre infanterie. Ce fut en cet instant que le jeune Batiste Renard, valet-de-chambre du général, inspiré par un mouvement héroïque et par son attachement pour son maître, courut au grand galop vers la brigade qui se retiroit, l'engagea à reprendre la ligne, alla chercher de la cavalerie pour la soutenir, et par cette manœuvre hardie contint les Autrichiens qui alloient percer le centre de l'armée française.

A la droite, l'infanterie, intimidée pendant quelque temps par le feu terrible des batteries autrichiennes, se ranime aussi à la vue de Dumouriez, qui vient se mettre à sa tête : elle fait une décharge à bout portant sur la cavalerie qui veut la charger, la met en fuite, et va, avec un courage et une gaieté qu'on ne peut décrire, attaquer les redoutes par la gorge. Elles sont emportées, et les grenadiers hongrois qui les défendoient sont tous massacrés ou faits prisonniers de guerre.

L'impétuosité française avoit pareillement triomphé à la gauche, où les obstacles avoient été entassés, et où il fallut emporter plusieurs villages, sous le feu le plus terrible et le plus soutenu. A dix heures, l'armée entiere occupoit les retranchements de l'ennemi qui se retiroit en désordre à travers la ville de Mons, laissant quatre mille morts ou blessés sur le champ de bataille, son artillerie, ses bagages, et ouvrant par sa retraite les Pays-Bas à l'invasion des Français.

Cette importante journée, dans laquelle il n'y eut pas un seul corps de l'armée républicaine qui ne se fût battu, et qui n'eût joint l'ennemi à la baïonnette, produisit le meilleur effet sur nos soldats. Pleins de confiance en eux-mêmes, en leur général, ils semblerent contracter dès lors l'engagement de vaincre toutes les fois qu'ils attaqueroient : ils ont tenu parole. Depuis ce jour aussi, la terrible baïonnette est devenue entre leurs mains l'instrument fidele de la victoire; et cette arme favorite, portée par l'impétuosité française au milieu des rangs ennemis, a toujours prévalu sur les savantes évolutions, et sur le feu le plus soutenu.

Le désordre et la désertion gagnerent les troupes impériales; leurs généraux n'oserent plus nous attendre. Le 7 au matin les vainqueurs entrerent dans Mons, dont les habitants les reçurent comme des freres, comme des libérateurs. Les magistrats étant venus apporter les clefs de la ville au général, il leur dit, en posant la main dessus : « Gardez vos clefs; nous ne venons que pour vous engager à tenir toujours « vos portes fermées contre vos anciens oppresseurs, et à défendre la liberté que nous « venons de vous conquérir. »

L'armée ne se remit en marche que le 11, et n'eut à soutenir qu'un léger combat d'avant-garde à Anderlech, village à une demi-lieue de Bruxelles. L'ennemi ayant encore été repoussé, Dumouriez fit son entrée dans la capitale de la Belgique, le 14 novembre, un jour plutôt qu'il ne l'avoit annoncé. Ce fut un véritable triomphe. : le peuple prodiguoit aux Français les noms de freres, d'amis; il s'empressoit sur leur passage; il combloit leur général d'honneurs et d'applaudissements. Les rues étoient bordées des deux côtés d'une double haie de déserteurs autrichiens, au nombre de plus de quatre mille, qui venoient d'eux-mêmes orner le triomphe de leur vainqueur. Les Français se conduisoient en hommes libres, c'est-à-dire avec autant de générosité envers les habitants des villes, qu'ils avoient montré de courage contre les ennemis qu'il leur avoit fallu combattre.

Malines, avec ses magasins et sa belle fonderie, tomba bientôt au pouvoir des répu-

blicains : Louvain se rendit de même : et après deux affaires peu importantes avec les impériaux qui ne cédoient le terrain que pied à pied, l'armée entra dans Liege, le 28 novembre.

Pendant que Dumouriez étendoit si rapidement ses conquêtes à la tête du principal corps d'armée, la Bourdonnaie, sur la gauche, s'étoit emparé de Tournai, de Courtrai, de Gand; et Miranda, qui commanda son armée après lui, força la citadelle d'Anvers à se rendre, après quelques jours de siege. Sur sa droite, le général Valence avoit débouché par Charleroi, avoit poussé l'ennemi avec vigueur; et ayant fait le siege du château de Namur, cette place, très forte par sa situation et ses ouvrages, se rendit le 2 décembre. Toutes les villes de la Flandre maritime furent pareillement prises par un détachement de la garnison de Dunkerque. Ainsi les Pays-Bas se trouverent conquis en entier, un mois après l'ouverture de la campagne.

Le conseil exécutif avoit arrêté que les armées ne prendroient leurs quartiers d'hiver qu'après avoir repoussé l'ennemi au-delà du Rhin; mais le dénuement complet d'habillements, la difficulté de se procurer des vivres, les obstacles que le nouveau ministre de la guerre apportoit aux conquêtes de Dumouriez, l'empêcherent de les pousser aussi rapidement qu'il auroit dû le faire, et le forcerent à prendre ses cantonnements le long de la Roer et de la Meuse, après avoir forcé les Autrichiens à reculer jusqu'au-delà d'Aix-la-Chapelle, où nos troupes entrerent le 8 décembre. Il avoit bien senti que ses quartiers d'hiver ne seroient point assurés tant qu'il ne seroit point maître de Juliers et de Maestricht, qui lui formeroient des points d'appui respectables; il sollicita donc du conseil exécutif la permission de faire le siege de ces deux villes : de vaines considérations, telles que le prétexte de l'observation de la neutralité (que l'on viola bientôt après), empêcherent le conseil de lui donner cette autorisation; et cette faute, bien grande en politique, donna le temps aux ennemis de se préparer à la défense, et fit prévoir les revers que les Français essuyerent le printemps suivant.

Cependant les Belges et les Liégeois, réunis en assemblées primaires, consultoient sur l'usage qu'ils devoient faire de la liberté qu'ils avoient recouvrée, sur le gouvernement qu'ils devoient choisir. Au projet qui leur avoit été présenté de s'ériger en république indépendante, ils préférerent de se réunir à la France; et quelle que dût être l'influence des vainqueurs dans ces délibérations, nous croyons pouvoir assurer que cette réunion fut votée librement et d'un consentement presque unanime. Ces belles contrées croyoient trouver dans les nouveaux alliés qu'elles choisissoient un invincible appui contre leurs anciens oppresseurs. Les armées françaises avoient observé jusques-là une exacte discipline; la plus parfaite union régnoit entre elles et les habitants des pays conquis : ce fut aux décrets imprudents de la convention, aux exagérations de ses commissaires, aux excès de tout genre commis par ceux du conseil exécutif, que la Belgique dut ses malheurs, et la France la perte d'un allié puissant et fidele dont on pourra reconquérir le pays, mais dont on regagnera difficilement l'affection.





ASSASSINAT DE BASSEVILLE A ROME.
le 13 Janvier 1793, ou 23 Nivôse An 1er de la République.

SOIXANTE-SEIZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ASSASSINAT DE BASSEVILLE A ROME, LE 13 JANVIER 1793 ; 23 NIVOSE, AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

On doit compter la cour de Rome au nombre des puissances qui ont manifesté le plus de haine contre la révolution française. Trop faible pour seconder efficacement les rois ligués contre nous, elle se trouva réduite à déguiser ses sentimens sous les apparences de la neutralité, et à ne faire qu'une guerre secrète à ceux qu'elle ne pouvait attaquer ouvertement. Nul prince, il est vrai, n'avait à se plaindre de la France plus que le pape sous le double rapport du spirituel et du temporel : Avignon, le Comtat venaissin, lui avaient été enlevés sans que les *souverains* auxquels il en avait appelé eussent cherché à venger son injure. La suppression des annates, celle des prérogatives du clergé français, l'indépendance qu'il affectait, le mépris qu'on marquait pour la puissance pontificale, étaient d'autres outrages non moins sensibles auxquels il n'avait pu répondre qu'avec des armes discréditées depuis long-temps. Des brefs ne pouvaient pas lutter contre la constitution française ; et les préceptes d'obéissance passive, et autres documens de cette espèce qui sortaient de la chancellerie romaine, devaient échouer contre les principes philosophiques que la révolution faisait circuler parmi toutes les classes de la société.

L'accueil distingué que fit le Pape aux tantes de Louis XVI, qui se réfugièrent à Rome en 1791, annonça suffisamment que la haine qu'il portait à notre révolution s'accroîtrait encore de tout l'intérêt qu'il semblait prendre à la famille régnante. Aussi les prières, les jubilés qu'il ordonna dans diverses circonstances, avaient-ils pour but d'obtenir de Dieu la conservation du roi et de la royauté, autant que celle de la religion. L'église sait trop bien que les rois ont besoin de son ministère pour tenir les peuples dans l'obéissance, et qu'elle leur a rendu trop de services pour qu'elle puisse jamais être abandonnée par eux.

Quand la chute du trône eut été consommée en France, et que la république eut été décrétée, l'Italie, et particulièrement Rome, devinrent l'asile d'une foule de prêtres qui fuyaient leur patrie, aux lois de laquelle ils ne voulaient point obéir. Ils portèrent chez les étrangers toutes ces préventions que l'esprit de parti, que le plus aveugle

fanatisme leur avait fait concevoir. Ils répétèrent les absurdes mensonges que répandaient les gazettes payées par les gouvernemens en guerre avec nous. De pareilles déclamations devaient obtenir un grand succès chez un peuple crédule, oisif, et avide de nouveautés, qui nourrit son inaction des récits les plus ridicules, et qui devait cette fois se laisser surprendre avec plus de facilité, parce qu'on lui racontait les outrages faits à la religion, la seule chose qu'il respecte. Dès-lors les Français établis à Rome, les agens de notre gouvernement, les commerçans, les artistes, en un mot tous ceux qui ne faisaient pas corps de secte avec les émigrés, furent regardés du plus mauvais œil, et souvent insultés par le peuple. Les persécutions s'adressèrent surtout aux jeunes peintres, qui de l'amour des arts avaient passé si facilement à celui de la liberté, et qui en étaient devenus les plus ardens apôtres. Deux élèves de l'académie (les citoyens Rater et Chinard) furent emprisonnés sous de légers prétextes, et accablés de tous les mauvais traitemens dont leur titre de Français et de patriotes les rendait trop dignes aux yeux de la cour de Rome. Ils parvinrent à faire entendre leurs plaintes, du fond de leurs cachots, à la convention nationale; et sur l'ordre qui fut donné au conseil exécutif de réclamer contre une aussi affreuse violation du droit des gens, il écrivit au Pape une lettre, dont nous rapporterons quelques fragmens qui sont propres à faire connaître les circonstances dont nous nous entretenons.

« Pontife, il ne suffit pas à la république française de prévoir le terme et l'anéan-
» tissement de la tyrannie dans l'Europe; elle doit en arrêter l'action sur tous ceux
» qui lui appartiennent : déjà son ministre des affaires étrangères a demandé l'élargisse-
» ment des Français arbitrairement détenus à Rome; aujourd'hui son conseil exécutif
» les réclame au nom de la justice qu'ils n'ont point offensée, au nom des arts que
» vous avez intérêt d'accueillir et de protéger, au nom de la raison qui s'indigne de
» cette persécution étrange, au nom d'une nation libre et généreuse, qui dédaigne les
» conquêtes, il est vrai, mais qui veut faire respecter ses droits, et qui n'a pas su les
» conquérir sur ses prêtres et ses rois pour les laisser outrager par qui que ce soit sur
» toute la terre.

» Telles sont aujourd'hui les maximes de la république française : trop puissante
» pour avoir recours aux menaces, mais trop fière pour dissimuler un outrage, elle
» est prête à le punir si les réclamations paisibles demeuraient sans effet. »

Cette lettre n'eût fait qu'irriter davantage le gouvernement romain sans obtenir de lui la délivrance des artistes français, si le conseil exécutif n'eût appuyé ses réclamations par une escadre qui sortit de Toulon, et qui, après avoir secondé l'armée de terre dans la conquête du comté de Nice, fit voile vers les côtes de l'Italie. La cour de Rome, intimidée par cette apparition dont les suites pouvaient tourner contre elle, relâcha de sa rigueur envers les républicains; et les peintres furent remis en liberté. Ce fut à cette époque que le citoyen Basseville, secrétaire de la légation française à Naples, fut envoyé à Rome pour y exercer par *interim* les fonctions d'agent de la république. Les premiers instans qu'il passa dans cette ville furent marqués par plusieurs actes de condescendance de la part du gouvernement, et il sut au moins faire respecter sa nation. Mais bientôt après se répandit la nouvelle du désastre qu'avait essuyé notre escadre dans l'expédition de Sardaigne; une tempête violente avait dispersé tous nos vaisseaux, et le *Languedoc* avait souffert surtout des avaries considérables. L'escadre s'était réfugiée à Naples, qui n'était pas encore déclarée contre la France, et y faisait les réparations dont elle avait besoin. Ce léger échec fut un sujet de triomphe pour toute l'Italie. Les prêtres y virent le doigt de Dieu qui se vengeait de ses ennemis, et ils publièrent que l'instant de la destruction des nouveaux Philistins était venu. Tout fut mis en usage à Rome pour animer le peuple contre les Français, et le pousser à

un excès que l'on pourrait désavouer ensuite, mais que l'on voulait bien laisser commettre, ainsi que le récit des évènemens va le prouver. Dès-lors les cérémonies de la religion, auparavant brillantes, fastueuses, souvent même voluptueuses, prirent un caractère d'austérité qui ne laissait plus aucune place à la joie; les concerts, les feux d'artifice, les spectacles que la politique de la cour de Rome prodiguait pour amuser l'oisiveté de ses *sujets*, furent remplacés par des jeûnes, des jubilés, des prières publiques, par tout ce qui pouvait porter les esprits à la mélancolie. Les confesseurs, les prédicateurs mirent tout en œuvre pour réchauffer la piété et pour augmenter le nombre de leurs auditeurs. Ils ne leur parlaient que du deuil dans lequel était plongée l'église, du schisme qui la déchirait, et du peuple affreux qui lui préparait des maux plus grands encore. En même temps le Pape renvoyait une quantité de marbriers et d'artistes de toute espèce qu'il occupait continuellement dans ses musées. Le prince Borghese et autres grands de Rome en faisaient autant, et la multitude de familles que la cessation des travaux réduisait à la misère, grossissait le nombre des mécontens. A cette époque on voyait aussi arriver journellement à Rome des milices de tout l'état ecclésiastique, que l'on exerçait avec plus de soin que jamais, et pour lesquelles on avait choisi un général étranger. Ces troupes étaient envoyées, au sortir de leurs casernes, dans des églises, où elles trouvaient des prédicateurs qui cherchaient à fortifier leur courage de toutes les ressources du fanatisme. Dans les livres des prières faits exprès pour les soldats, on les exhortait à mourir pour la religion, à détester, à massacrer les Français, qu'on leur répresentait (tant était grande leur ignorance!) comme les auteurs du dernier sac de Rome, et comme voulant renouveler ces horreurs. Le gouvernement, de son côté, cherchant à prouver combien le danger était grand, tirait un demi-million de ducats d'or du trésor amassé par Sixte-Quint pour servir dans les instans où l'église courrait des risques imminens.

Tant d'efforts ne furent pas inutiles. Les artistes français s'étaient formés en club dans le palais de l'académie, pour y parler des affaires de leur patrie et pour avoir un point de réunion toujours nécessaire à des étrangers. L'incident du désastre de notre flotte vint donner un nouveau degré d'activité à leurs assemblées : ces jeunes citoyens arrêtèrent de faire une collecte entre eux pour aider aux réparations du *Languedoc*. Cette contribution patriotique produisit cent piastres, que l'on déposa entre les mains du banquier *Moutte*, qui devait être victime, comme tous les Français, des évènemens affreux qui se préparaient. Ces artistes portaient depuis huit jours la cocarde tricolore, sans que le peuple en eût paru mécontent, lorsque le citoyen Flotte, major de l'escadre en relâche à Naples, fut envoyé par l'ambassadeur de France en cette ville, avec ordre de faire arborer l'écusson de la république sur la maison de notre consul à Rome. Il communiqua cet ordre au cardinal secrétaire d'état Zelada, qui répondit que le Pape ne reconnaissait point la *soi-disant* république. Cependant, pressé de répondre relativement à l'écusson d'une manière positive, il dit à Flotte et à Basseville, qui étaient retournés chez lui le 12 janvier 1793, que ce ne serait que le 14 qu'il pourrait leur communiquer la réponse du Pape. Remarquez que le massacre dont nous allons parler eut lieu le 13.

Cependant nos jeunes peintres travaillaient de concert à cet écusson qui devait leur être si fatal. Girodet venait de terminer son beau tableau d'Hippocrate, qui a depuis obtenu tant de succès dans les expositions du salon de Paris, et il avait été choisi comme le plus digne pour tracer l'emblème que l'on se proposait d'élever. Flotte et Basseville étaient venus voir son travail, et tous attendaient avec espérance le jour fixé pour la réponse du Pape. Le dimanche 13 janvier, à quatre heures après-midi, la citoyenne Basseville sortit en voiture avec son fils et les citoyens Flotte et Duval. Ils traversèrent paisiblement la ville et la place du peuple sans que leur présence excitât

la moindre rumeur parmi les artisans qui s'y rassemblent le dimanche en plus grand nombre qu'à l'ordinaire. Ils passèrent la porte de la ville, se promenèrent encore fort loin, toujours aussi paisiblement; ils retournèrent enfin. On les attendait sur la place Colonne. Là étaient placés de forts détachemens de troupes qui semblaient destinés à contenir le peuple, mais dont la conduite prouva que le gouvernement ne les avait mis sur pied que pour protéger les assassins. La voiture était au pied de la Colonne trajane, entourée d'une foule nombreuse, quand un abbé donna le signal en criant : *Tue, tue ces gueux de Français !* Aussitôt des huées se font entendre, une grêle de pierres est lancée contre la voiture; un des assaillans tira même un coup de pistolet sur le cocher. Celui-ci presse ses chevaux, s'enfuit au grand galop, et parvient à rentrer dans la maison de Moutte où logeait Basseville. On descend de voiture, on s'enferme, on barricade les portes, et chacun se résigne à attendre les suites de ces violences. Cependant Basseville écrit au cardinal Zelada pour l'informer de l'attentat commis contre lui. Le ministre ne répond point. La fureur du peuple, qui était assemblé autour de la maison, était excitée par les discours de plusieurs prêtres et moines qui l'exhortaient à répandre le sang. Les vitres sont brisées à coups de pierre, les portes sont enfoncées, et une foule innombrable pénètre dans la maison, bien résolue de n'épargner personne. Tous les Français s'étaient enfuis ou cachés : Basseville était seul, sans armes, sans défense; les assassins se jettent sur lui, l'accablent de coups; et un soldat de la garde du Pape, armé de sa baïonnette, lui fait une blessure profonde dans le ventre. On l'entraîne dans cet état, retenant avec ses mains ses entrailles près de s'échapper, à travers le peuple qui l'insulte et le frappe encore. On le dépose dans un corps-de-garde, où il est suivi par les prêtres qui venaient de l'assassiner. Ces monstres voulaient lui faire abjurer, à sa dernière heure, sa patrie et les sermens qu'il lui avait faits. Ce fut avec la plus grande peine qu'il obtint la permission de consigner ses volontés dans un testament où il recommanda sa femme et son fils à la munificence de sa patrie, pour qui il venait de verser son sang. Accablé par les douleurs de sa blessure, dénué des secours de l'art, insulté jusque dans ses souffrances par des prêtres et des gardes également fanatiques, privé du moindre instant de repos, et même de la respiration par le bruit et la fumée du corps-de-garde, il expira le 14 janvier en prononçant ces mots : *Grand Dieu ! que les prêtres me pèsent ! je suis trop heureux, je meurs pour ma patrie.*

Les autres Français réfugiés chez Moutte n'échappèrent qu'avec peine aux assassins. La citoyenne Basseville, son enfant, le major Flotte, saisis, menacés, maltraités de toutes les manières, ne durent leur vie qu'à un hasard qu'on ne peut expliquer. Duval fut sauvé par un soldat toscan, plus humain que ses camarades. Tous les Français sortirent de Rome, où l'on poursuivit pendant plusieurs jours tous les individus qui semblaient être de notre nation. Ils se réfugièrent à Florence et à Naples, où ils trouvèrent des secours que la cruauté du gouvernement papal leur avait refusés.

La convention nationale, au récit de ces horreurs, décréta qu'elle adoptait, au nom du peuple français, l'enfant de Basseville, et qu'il serait élevé aux dépens de la république : une pension fut accordée à sa veuve; des ordres furent donnés pour assurer des secours aux citoyens chassés de Rome. Ces mesures de justice envers les victimes de la tyrannie sacerdotale n'auraient été sans doute que le prélude de la vengeance qu'elles ont droit d'attendre de cet horrible attentat au droit des gens, sans la modération et la générosité bien dignes d'éloges avec lesquelles Bonaparte en a agi, lorsqu'au lieu d'entrer en conquérant dans Rome, il a accordé la paix au souverain pontife, et l'a traité avec les égards dus à son rang et à son caractère.



ASSASSINAT DE LE PELLETIER, MAISON DE FÉVRIER RESTAURATEUR,
le 20 Janvier 1793 ou 30 Nivôse An 1er de la République

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ASSASSINAT DE MICHEL LEPELLETIER, LE 20 JANVIER 1793; 30 NIVÔSE, AN I.er DE LA RÉPUBLIQUE.

Le 20 janvier, Michel Lepelletier St.-Fargeau, ci-devant conseiller au parlement de Paris, depuis membre de l'assemblée nationale constituante, où il avait déployé beaucoup de talent et de philosophie dans la rédaction du code criminel, nommé en 1792, par le département de l'Yonne, député à la Convention, et ayant voté en cette qualité la mort de Louis XVI, fut assassiné chez un restaurateur du Palais-Égalité à l'instant où il payait son dîner. Le meurtrier remonta précipitamment de la grotte où il venait de commettre son crime; et à la faveur du déclin du jour et d'une ample redingote qui l'enveloppait, il réussit à se soustraire à la poursuite dirigée contre lui. Lepelletier, reporté dans sa maison, y mourut le même soir entre les bras de son frère et de plusieurs de ses collègues, qui pleurèrent amèrement la perte qu'ils faisaient.

Son assassin, nommé *Pâris*, était un ancien garde-du-corps, connu durant le cours de la révolution par son attachement pour la royauté. Ce spadassin avait pourtant vu rabattre sa fierté par un artiste de l'opéra, qui avait proposé dans les journaux de se battre, n'importe avec quelle arme, contre tous ceux qui voudraient appeler en duel nos législateurs, ou les citoyens distingués par leurs talens, dont la vie était trop précieuse pour la compromettre avec des gladiateurs. Cet artiste, ayant ouï parler des fanfaronnades de *Pâris*, voulut en purger la France; et l'ayant défié plusieurs fois au combat à mort, sans pouvoir le forcer à en venir aux mains, il vit que ce n'était qu'un être méprisable qui cherchait à déguiser sa lâcheté sous des rodomontades ridicules. *Pâris*, démasqué dès-lors, et n'osant plus rester dans la capitale, avait parcouru les départemens et les armées, où il entra même comme simple volontaire, cherchant à pervertir l'esprit des citoyens et des soldats, et à faire des partisans à son idole chérie. Loin de voir réussir ses desseins, le trône avait été abattu, et la république décrétée. Le roi avait été condamné à mort. Qu'on juge de l'impression que dut produire une telle procédure sur l'esprit d'un des plus ardens zélateurs de la monarchie. *Pâris* en perdit presque la raison; et il prit la résolution de signaler une époque aussi désastreuse à ses yeux, par un acte de courage qui effrayât au moins les juges de leur roi, et qui

pourrait peut-être produire parmi ses partisans un explosion bien nécessaire dans un instant aussi décisif.

La nouvelle de cet assassinat se répandit promptement dans tout Paris. Les malveillans ajoutaient que tous les députés qui avaient voté la mort seraient égorgés dans la nuit. Si l'on se rappelle l'importance de l'époque dont nous parlons, les chocs d'opinions qui en avaient résulté, les accusations que les partis se faisaient réciproquement, le trouble que devait produire le jugement que venait de rendre la Convention nationale, on aura une idée, bien faible encore, du désordre qui régna dans cette soirée mémorable qui semblait devoir être la dernière des fondateurs de la république.

Peu d'instans avant l'exécution de Louis XVI, la Convention apprit la mort de Lepelletier : elle décréta sur-le-champ que les cendres de ce martyr de la royauté seraient déposées au Panthéon, et le lendemain, sur le rapport de son comité d'instruction publique, elle ordonna que ses funérailles seraient célébrées aux dépens de la république, en présence de tous les membres de la Convention, du conseil exécutif, et des corps administratifs et judiciaires. On ne pouvait trop honorer sans doute le patricien courageux qui avait professé depuis l'origine de la révolution les sentimens de la plus pure égalité, qui avait donné le premier l'exemple de l'abandon des priviléges affectés à son ordre, qui avait joint des vertus privées à des talens utiles à sa patrie, et qui venait de terminer sa vie sous les coups d'un assassin, parce qu'il n'avait pas reculé devant la tâche difficile que lui avaient donnée ses commettans. Et le jour qui envoyait un roi à l'échafaud, tandis qu'un simple citoyen recevait de si grands honneurs, sera compté sans doute comme un des plus remarquables de la révolution, comme l'exemple le plus frappant de la vicissitude des choses humaines.

Nous nous plaisons à transcrire l'ordre de la cérémonie funèbre que l'on exécuta : nous croyons que nos lecteurs partageront nos sentimens, à cause de la manière à la fois simple et majestueuse dont elle fut ordonnée. C'est ici le lieu de remarquer que c'est à la Convention que l'on doit le grand caractère qu'ont déployé quelquefois nos fêtes nationales; et leur influence sur l'esprit public eût eu sans contredit les plus heureux effets, si ces fêtes n'eussent pas été quelquefois prodiguées à des sujets indignes d'occuper l'attention du peuple.

La marche était composée d'un détachement de cavalerie précédé de trompettes avec sourdines, de sapeurs, de canonniers, d'un groupe de tambours voilés : ils étaient suivis par la déclaration des droits de l'homme portée par des citoyens; des volontaires des six légions parisienne avec vingt-quatre drapeaux; un groupe de tambours; une bannière sur laquelle était écrit le décret qui ordonnait la translation du corps de Lepelletier au Panthéon. Les élèves de la patrie, les commissaires de police, le bureau de conciliation, les juges de paix, les présidens et commissaires des sections, le tribunal de commerce, les tribunaux criminel et civil, le corps électoral, la municipalité, marchaient ensuite. La figure de la Liberté, suivie par le faisceau des 84 départemens, précédait le conseil exécutif. Les vêtemens ensanglantés, placés au bout d'une pique, étaient portés devant les membres de la Convention nationale, qui marchaient deux à deux. Au milieu des députés on voyait une bannière sur laquelle étaient écrites les dernières paroles de Lepelletier : *Je suis satisfait puisque je verse mon sang pour la patrie; j'espère qu'il servira à consolider la liberté et à faire connaître ses ennemis.* Venait ensuite le corps porté par des citoyens, autour duquel marchaient des canonniers le sabre nu à la main, la musique de la garde nationale exécutant des airs funèbres, la famille du mort, des mères conduisant des enfans, des députations des sociétés populaires, et enfin un détachement de cavalerie. Tel était l'ensemble de cette marche qui se fit avec une lenteur et un recueillement qui prouvaient assez l'intérêt que chacun prenait à cette cérémonie.

Le 24, avant midi, le corps de Lepelletier sortit de la maison de son frère, couché et couvert à demi sur son lit de mort. Le piédestal de la statue de Louis XIV, place Vendôme, était disposé pour le recevoir. La vue de cet objet touchant déchirait l'ame de tous les citoyens qui remplissaient cette place. Les habits percés et tout sanglans de la victime; le sabre teint encore de son sang; ce corps étendu et laissant voir la blessure mortelle qu'il avait reçue; la tête penchée, pâle, mais non défigurée, et paraissant plongée dans le sommeil le plus calme; les dernières paroles du mort transcrites sur le piédestal; son frère morne et chancellant; derrière, à l'entour, une foule de canonniers; devant, un chœur de musique faisant entendre de loin en loin des accens plaintifs suspendus par le roulement sourd des caisses militaires recouvertes de drap noir; la statue de la Loi étendant son bras comme pour atteindre l'assassin; joignez à cela un ciel nébuleux, des torches funéraires, des cyprès, un silence religieux, et surtout les souvenirs de la journée du 21: tout concourait à laisser dans l'ame une impression profonde; tout prouvait la puissance des grands spectacles sur le peuple quand ils sont animés par des idées morales, qui émeuvent le cœur en même temps que la cérémonie frappe les yeux. Le président de la Convention monta près du mort, et lui posa sur la tête une couronne de chêne parsemée de quelques fleurs. Ce beau mouvement, ce grand acte de reconnaissance exprimé d'une manière à la fois simple et touchante, produisit la plus vive sensation.

Pendant la marche, on fit plusieurs stations, particulièrement devant les clubs des *Jacobins* et des *Cordeliers*. Il était assez singulier que, dans une céremonie dont on écartait avec soin toute apparence religieuse, on rendît des honneurs à des agrégations qui avaient conservé des noms monastiques. Quoi qu'il en soit, les sociétés populaires, qui avaient été le principal mobile de la dernière révolution, exerçaient alors une grande influence sur l'opinion publique, et par cela même devenaient souvent dangereuses au Corps législatif: on ne put s'empêcher de les associer au triomphe de celui qu'elles avaient possédé dans leur sein. Le cortège se reposa devant le club des Cordeliers, dont la façade était couverte de guirlandes de cyprès: une harangue et une hymne y furent proférés. La police de la cérémonie avait été laissée au peuple, qui la fit parfaitement. Des deux côtés, des piques mises au bout l'une de l'autre formaient une ballustrade derrière laquelle la foule se trouvait naturellement rangée, et laissait le milieu de la rue tout-à-fait libre.

Quand on fut arrivé au Panthéon, le corps de Lepelletier fut porté sur une estrade élevée: la musique, placée dans les galeries supérieures, fit entendre un morceau d'expression d'un grand effet. Les deux frères de l'illustre victime étaient debout et tête nue au pied de son lit de mort. L'aîné prononça un discours où il retraça les travaux de son frère, le plan d'instruction publique qu'il avait laissé; et prit l'engagement de mourir s'il le fallait, comme son frère, pour soutenir les droits du peuple.

Un membre de la Convention (c'était Barrère), après avoir fait l'éloge de son collégue, proposa de jurer sur son corps d'éteindre toutes les animosités personnelles, et de se réunir pour sauver la patrie. Tout l'auditoire leva la main, et sembla faire ce serment. Que de maux eût épargné à la France sa rigoureuse observation!

Ce qui fit plus d'impression que tous les discours, ce fut le mouvement d'un volontaire qui s'élança sur l'estrade, y saisit le sabre dont Lepelletier avait été frappé, et, le brandissant dans les airs, jura qu'il vengerait ce forfait. Il ne tarda pas en effet à être puni.

Pâris ne sortit de Paris que le 26 janvier, quand il vit que les perquisitions que l'on faisait avec le plus grand soin le feraient trouver infailliblement. Il voyageait à pied, revêtu de l'uniforme de garde national, ses cheveux coupés à la Francklin. Il passa par Gisors, Gournai; et là, au lieu de suivre la grande route, il prit le chemin qui conduit à Forges-les-Eaux, chemin presque impraticable en hiver. Il fallait que ce scélérat le

connût bien, et qu'il eût calculé, en le prenant, qu'il était impossible qu'on l'y suivît.

Il arriva le 31 janvier à Forges, et se logea dans une petite auberge, où il serait resté ignoré sans ses fanfaronnades ordinaires; mais il se servit à souper d'un couteau en forme de poignard, il but d'une manière immodérée, et se permit alors des propos indiscrets. On remarqua que, quand il fut renfermé dans sa chambre, il s'y promena avec agitation, et se mit plusieurs fois à genoux en baisant sa main droite. Le citoyen *Auguste*, ayant de violens soupçons sur cet individu, alla le dénoncer le lendemain à la municipalité. Elle chargea trois gendarmes d'aller le trouver. Il était au lit. Aux questions qui lui furent faites, il répondit qu'il venait de Dieppe, qu'il allait à Paris, qu'il n'avait point de passe-port, et qu'il n'avait jamais servi. Les gendarmes ayant insisté pour qu'il vînt se faire connaître à la maison commune, il fit un mouvement sur le côté droit, et se brûla la cervelle avec un pistolet à deux coups, chargés chacun d'un lingot mâché. Il expira à l'instant. On trouva sur lui quelques assignats, une fleur de lys de cuivre argenté; son extrait de naissance, du 12 novembre 1763; son brevet de licenciement de la garde du ci-devant roi, en date du premier juin 1792; sur le dos de ce papier était écrit de sa main ce qui suit:

« *Mon brevet d'honneur.* Qu'on n'inquiète personne; personne n'a été mon complice dans » la mort heureuse du scélérat Saint-Fargeau. Si je ne l'eusse pas rencontré sous ma main, » je faisais une plus belle action, je purgeais la France du régicide, du patricide, du » parricide d'Orléans. Qu'on n'inquiète personne. Tous les Français sont des lâches aux- » quels je dis:

» Peuple dont les forfaits jettent partout l'effroi,
» Avec calme et plaisir j'abandonne la vie;
» Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie
» Qu'imprime sur nos fronts le sang de notre roi ».

Signé, PARIS, *l'aîné*.



SUPPLICE DE LOUIS XVI, PLACE DE LA RÉVOLUTION,
le 21 Janvier 1793 : ou 1er Pluviôse An 1er de la République

SOIXANTE-DIX-HUITIEME TABLEAU DE LA RÉVOLUTION.

SUPPLICE DE LOUIS XVI, CI-DEVANT ROI DES FRANÇAIS, LE 21 JANVIER 1793;

PREMIER PLUVIOSE, AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

La premiere question qui fut examinée par le comité de législation de la convention nationale dans l'affaire de Louis XVI fut de savoir par qui il seroit jugé. On crut long-temps qu'il seroit envoyé devant une haute cour de justice, qui pourroit prononcer sans appel sur son sort, et que la convention ne rempliroit que les fonctions de juri d'accusation. Ceux qui vouloient le sauver se déchaînerent contre la convention, et répandirent qu'au mépris des lois qui défendent de cumuler des fonctions incompatibles, elle ne s'étoit chargée de juger Louis XVI elle-même qu'afin de l'envoyer plus sûrement au supplice; mais elle brava ces clameurs, et décréta, le 3 décembre 1792, qu'elle seule seroit chargée de ce grand procès. Le 6, elle forma une commission de deux de ses membres pour rédiger l'acte énonciatif des crimes dont Louis XVI étoit accusé, ainsi que la série des questions qui lui seroient adressées par le président quand il comparoîtroit à la barre. Cette comparution eut lieu le 15. Le prévenu montra beaucoup de fermeté pendant le trajet du Temple aux Feuillants: la conversation qu'il eut avec les membres de la commune qui l'accompagnoient dans la voiture du maire roula même sur des futilités qui sembloient ne devoir pas l'occuper dans un instant aussi critique. Ses réponses aux nombreux griefs allégués contre lui dans son interrogatoire offrent un caractere de liberté et de présence d'esprit qui surprit beaucoup de gens, persuadés jusqu'alors que ce monarque n'avoit aucun moyen personnel. Il se retrancha constamment sur la négative, et ne voulut reconnoître aucune des pieces qui lui furent produites, quoiqu'il y en eût plusieurs écrites de sa propre main.

Ce fut le lendemain que le vieux et respectable Malesherbes se présenta pour être au nombre des défenseurs de Louis XVI, dont il avoit été le ministre, mais jamais le flatteur. C'étoit sans doute un acte de courage que de solliciter une fonction que d'autres rejetoient comme trop périlleuse; et il nous semble qu'il faut être bien sûr de sa vertu pour ne pas craindre de la voir soupçonnée dans une telle circonstance. Ce fut le 26 décembre que Louis XVI comparut pour la deuxieme fois à la barre de la convention, entouré de ses conseils. L'un d'eux (l'avocat Deseze) prononça un très long plaidoyer, dans lequel il employa toute son éloquence pour justifier le ci-devant roi de ce qu'on lui imputoit; il cita la constitution et l'inviolabilité qu'elle lui assuroit. Ce discours fut entendu dans le plus profond silence; et la discussion fut entièrement écoutée avec un calme, une impartialité qu'on a rencontrés fort peu souvent dans les tribunes et même dans les membres de la convention. De longs débats s'éleverent ensuite et durerent

plusieurs jours sur la maniere dont la procédure seroit terminée : ce fut dans ces débats que les deux partis connus sous les noms de *Montagne* et de *Gironde* signalerent la violente opposition qui régnoit entre eux, et firent trop prévoir les déchirements qui en seroient la suite.

On arrêta enfin que les questions seroient posées ainsi qu'il suit, et que les députés y répondroient par la voix de l'appel nominal :

1°. Si Louis Capet est coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'état?

2°. Si son jugement, quel qu'il puisse être, sera soumis à la sanction du peuple?

3°. Quelle peine lui sera infligée?

L'affirmative fut générale sur la premiere question; Louis XVI fut déclaré coupable. Dans la seconde, 283 membres voterent pour l'appel au peuple, et 424 le rejeterent. Ces deux questions ainsi résolues, on posa, le 16 janvier, celle qui devoit déterminer la peine que le coupable avoit encourue. Dans cet instant décisif les deux partis mirent en usage tous les moyens qui pouvoient faire pencher la majorité de leur côté. Le chargé d'affaires du roi d'Espagne écrivoit à la convention dans ce moment même que son maître offroit de garder la neutralité, et d'interposer sa médiation dans la guerre présente, si l'on vouloit surseoir au jugement de Louis XVI. Sa proposition ne fut pas écoutée; l'on procéda à l'appel nominal, on le proclama, et la mort fut prononcée à une majorité de cinq voix. Les défenseurs du condamné parurent alors à la barre, et interjeterent en son nom appel au peuple du jugement rendu. Un décret réduisit cet appel au néant.

Il ne restoit plus qu'à décider si le jugement seroit exécuté tout de suite. Ceux qui soutenoient l'opinion contraire représentoient que Louis XVI seroit entre les mains de la convention un ôtage précieux, qui lui répondroit des puissances belligérantes; ils faisoient valoir de puissantes raisons de politique pour le conserver. Leurs adversaires l'emporterent encore, et un décret du 19 au soir ordonna que le jugement seroit mis à exécution dans les vingt-quatre heures.

En conséquence de ce décret, le ministre de la justice, accompagné du secrétaire du conseil exécutif et de deux membres du département de Paris, se rendit au Temple, le dimanche 20 à deux heures et demie, et lui notifia son arrêt. Le condamné ne répondit qu'en demandant un confesseur, qu'on lui accorda, et un délai de trois jours pour se préparer à paroître devant Dieu, ce qui lui fut refusé. La permission de voir sa famille, qui lui avoit été interdite pendant tout le temps de son jugement, lui fut enfin rendue; sa femme, sa sœur, ses enfants, vinrent mêler leurs larmes aux siennes; il eut assez de force d'esprit pour ne pas les revoir le lendemain avant d'aller au supplice.

Il passa une partie de la nuit avec son confesseur, qui lui dit la messe le lendemain matin, et le communia. Il reposa fort bien dans cette nuit qui devoit être la derniere de sa vie, se leva à cinq heures, se fit habiller et coëffer. Pendant cela il essaya un anneau d'alliance, qu'il détacha de sa montre, et sur lequel étoient gravées l'époque de son mariage, et les lettres initiales du nom de sa femme. Il chargea son valet de-chambre de remettre cette bague à sa famille, ainsi qu'un cachet de montre en argent sur lequel étoient gravées les armes de France. Il donna son testament à un officier municipal, demanda à plusieurs reprises son chapeau qui lui fut donné, et descendit avec assez de fermeté pour aller vers le lieu du supplice. Arrivé à la voiture, qui étoit celle du maire, il y monta; son confesseur se plaça auprès de lui; le lieutenant et le maréchal-des-logis qui l'accompagnoient étoient en face. Pendant le trajet il lut les prieres des agonisants et les psaumes de David. Le silence le plus profond régnoit de tous côtés. Arrivé à la place de la Révolution, il recommanda plusieurs fois au lieutenant son con-

fesseur, et descendit de voiture. Aussitôt il fut remis entre les mains de l'exécuteur. Il ôta son habit et son col lui-même, et resta couvert d'un simple gillet de molleton blanc. Il ne vouloit pas qu'on lui coupât les cheveux, et sur-tout qu'on l'attachât; quelques mots dits par son confesseur le déciderent à l'instant. Il monta sur l'échafaud, s'avança du côté gauche, le visage très rouge, considéra pendant quelques minutes les objets qui l'environnoient, et demanda si les tambours ne cesseroient point de battre (1). Il s'avança vers la balustrade, et témoigna une grande envie de se faire entendre des assistants: il répéta plusieurs fois ce mot *Messieurs*, *Messieurs*..., et auroit continué de parler; mais plusieurs voix crierent aux exécuteurs, qui étoient au nombre de quatre, de faire leur devoir. Pendant qu'on lui mettoit les sangles, il prononça distinctement ces mots: *Je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis: et je desire que mon sang soit utile aux Français, et qu'il appaise la colere de Dieu.* A dix heures dix minutes sa tête fut séparée de son corps, et ensuite montrée au peuple. A l'instant le cri de *Vive la république* se fit entendre de toutes parts.

Les restes de Louis XVI furent enfermés dans une manne d'osier et conduits dans une charrette au cimetiere de la Madelaine. On les plaça dans une fosse entre deux lits de chaux vive: une garde y fut établie pendant quelques jours.

Aussitôt après l'exécution, on vit deux personnes, qui paroissoient étrangeres, témoigner un grand intérêt pour posséder les restes de Louis XVI. L'une paya fort cher un petit garçon pour qu'il se glissât sous l'échafaud et trempât un très beau mouchoir dans le sang qui s'y trouvoit; l'autre acheta de même à un haut prix le bout de ses cheveux que le bourreau avoit coupé avant l'exécution.

Les bataillons de fédérés, des Marseillais, et autres, qui étoient réunis autour de l'échafaud, tremperent leurs sabres, leurs piques, leurs baïonnettes, dans le sang du ci-devant roi, et jurerent par ce sang qu'ils ne souffriroient jamais le rétablissement de la royauté en France.

Nous nous rappelons avec attendrissement les discours que tenoient entre eux les citoyens qui avoient assisté à cette exécution. C'étoit alors, comme nous l'avons déja dit, que l'opposition de deux partis se déclaroit dans le corps législatif. Jamais peut-être le crime n'attaqua la vertu avec plus d'audace; jamais il ne travestit avec plus d'impudence les conseils de la sagesse, la prévoyance de la philosophie, en des complots perfides, en des intentions liberticides. Dans les instants où la république court des dangers, il est rare que ce soit la modération que l'on écoute; il est bien plus facile à l'aveugle exagération de faire entendre, de faire triompher sa voix. C'étoit le cas où se trouvoit la France. La lutte qui s'étoit établie entre ses législateurs affligeoit et intimidoit les citoyens. Ils disoient donc, en revenant de l'exécution de Louis XVI: « Voilà la cause des divisions enlevée: que nos législateurs fassent leur devoir, « qu'ils nous donnent au plutôt une constitution républicaine, qu'ils soient unis entre « eux comme nous le sommes; et la patrie est sauvée. »

Les boutiques avoient été fermées le matin pendant que les citoyens étoient sous les armes; dès midi elles furent rouvertes: l'ordre journalier se rétablit pour les affaires, et même pour les plaisirs, car tous les spectacles représenterent et furent pleins le jour même de l'exécution.

Le ci-devant roi étoit né le 23 août 1754. Ses mœurs étoient douces; et, avec une bonhommie apparente, il avoit reçu de la nature tout ce qui pouvoit assurer son bonheur

---

(1) Santerre, commandant alors la garde nationale parisienne, avoit ordonné aux tambours de faire un roulement.

dans un rang moins élevé. Parvenu au trône à dix-neuf ans, il parut y porter un desir sincere de faire le bonheur des Français : mais ses intentions, eussent-elles été encore meilleures, seroient devenues inutiles par les prodigalités et les vices de sa cour. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ce grand procès : nous nous bornerons à observer à ceux qui ont voulu le comparer avec celui de Charles I[er] en Angleterre, que la convention nationale de France étoit investie d'une bien plus grande latitude de pouvoirs que la chambre des communes à Londres.

Avec Louis XVI, disparut une monarchie qui avoit subsisté pendant quatorze siecles, et qui, dans ses trois dynasties, avoit compté une suite de soixante-six souverains. Mais, quoiqu'encore nouvelle, la république s'éleve enfin avec un éclat qui déja éclipse de beaucoup les temps les plus brillants de l'histoire de nos rois; et les victoires sans nombre qu'elle a remportées jusqu'à ce jour, en forçant les puissances liguées contre elle à demander la paix, lui ont valu, avec justice, le titre de *grande nation*.



Bataille de Nerwinde

le 18 Mars 1793, ou 28 Ventôse An 1er de la Republique .

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

BATAILLE DE NERWINDE, LE 18 MARS 1793;

28 VENTÔSE, AN I.er DE LA RÉPUBLIQUE.

Nos rapides conquêtes dans la Belgique avaient glacé de terreur les Autrichiens; le désordre et la désertion qui s'étaient mis dans leur armée auraient permis de les repousser jusqu'au-delà du Rhin, et de mettre entre eux et nous cette forte barrière, qui aurait donné à nos quartiers d'hiver une grande consistance, et aurait laissé tout le temps nécessaire pour les préparatifs de la campagne suivante. Les troupes françaises, mal approvisionnées, et diminuées par les maladies, se trouvèrent hors d'état de faire ce dernier effort; et peut-être Dumourier, qui avait déjà entamé ses intrigues, et qui pensait à mettre à exécution ses projets ambitieux, ne fut-il pas très-fâché des difficultés qu'il éprouvait, croyant qu'on augmenterait son pouvoir à raison du besoin que l'on aurait de lui, et espérant d'ailleurs qu'il pourrait chasser facilement les Autrichiens au printemps suivant du terrain qu'il leur laissait encore occuper en-deçà du Rhin. Il vint passer le mois de janvier à Paris; et il a voulu nous persuader dans ses mémoires que ce voyage avait pour but de sauver Louis XVI du supplice, plutôt encore que de procurer à son armée des approvisionnemens, ce qui lui avait fourni prétexte pour obtenir un congé: son véritable motif était de voir si l'époque de la mort du roi serait favorable pour le duc d'Orléans, auquel il était dévoué. Ses intrigues n'ayant pas réussi, il repartit pour la Belgique, après avoir préparé un plan d'attaque contre la Hollande, dont la France avait beaucoup à se plaindre, et avec laquelle il était à croire que l'on commencerait bientôt les hostilités. A peine fut-il de retour à son armée, qu'il reçut le décret qui déclarait la guerre à cette puissance, ainsi qu'à l'Angleterre. Aussitôt il ordonna à un des ses généraux de faire le siége de Maëstricht, ou plutôt de le bombarder assez vivement pour que l'ennemi n'eût pas le temps de venir à son secours : lui-même, à la tête d'une armée de quatorze mille hommes et de quelques pièces d'artillerie, il entreprend la conquête de la Hollande, où il savait qu'il serait secondé par un parti très-considérable. Cette entreprise téméraire, vu le peu de troupes et le nombre des obstacles qu'elles avaient à vaincre, fut sur le point de réussir par la bravoure des soldats et la confiance qu'ils avaient dans

leur général. Le 22 février, il part d'Anvers et s'avance vers le Mordick, qu'il était dans l'intention de traverser en face de la ville de Dort, pour pénétrer par-là dans le cœur des Provinces-Unies. Il assiège presqu'à la fois les places de Bréda, Klundert, Gertruydenberg, Williemstadt, et s'empare des trois premières avec des troupes moins fortes que les garnisons qui se rendaient à elles. Il y trouve des canons, des munitions, des vaisseaux, de l'argent, des partisans : son armée est reçue en libératrice, la terreur se met parmi les Stadhoudériens : les patriotes prennent courage, et n'attendent que le passage du Mordick pour se déclarer hautement. Ce passage allait s'effectuer dans la nuit du 9 au 10 mars; la Hollande devait être conquise; le théâtre de la guerre, transporté loin de nos foyers, en eût sans doute changé les évènemens, et l'eût peut-être terminée. Un brusque changement de fortune vint déranger tous ces plans, interrompre ces bruyans succès, et les remplacer par une suite de revers qui sembla devoir entraîner la France à sa perte.

Le siége de Maëstricht n'avait pas été poussé avec assez de vigueur, tant par la faute des généraux que par le dénuement où le ministre de la guerre avait laissé l'armée, et surtout par la défense opiniâtre qu'opposaient les émigrés français renfermés dans la ville. Pendant qu'on la bombardait avec mollesse, les Autrichiens attaquèrent nos cantonemens, les séparèrent, et entrèrent dans Maëstricht. Les généraux perdirent la tête, les troupes se découragèrent. L'ennemi, profitant de son premier succès, pénétra jusqu'à Liège, que les Français avaient abandonné, et où il trouva des magasins immenses que l'on y formait en munitions et en habillemens. L'armée, retirée dans le camp de Louvain, redemandait à grands cris son ancien général, avec qui elle n'avait jamais éprouvé de revers. Dumourier reçut le 8 mars l'ordre absolu d'abandonner l'expédition de la Hollande, et de venir se remettre à la tête de la grande armée. Il partit, espérant battre les Autrichiens, et pouvoir reprendre l'entreprise qui restait suspendue par son absence.

Il trouva la Belgique désolée par une nuée de commissaires du conseil exécutif, qui agissaient en proconsuls, aigrissaient les esprits en insultant aux préjugés des habitans, et se permettaient des violences inexcusables envers un peuple que l'on voulait engager à se réunir à la France. Dumourier eut de violentes querelles avec ces commissaires, ainsi qu'avec ceux de la Convention nationale, fit arrêter deux des premiers, et promit aux Belges qu'il leur serait fait justice des vexations qu'on leur avait fait éprouver. A son arrivée à Louvain, l'armée sembla reprendre sa première énergie. Le général, voulant profiter de cette bonne disposition et effacer l'impression que les derniers échecs avaient laissée, prit de fortes positions, et attaqua plusieurs fois les Impériaux avec succès. Un combat sérieux s'engagea entre les deux avant-gardes, le 16, à Tirlemont, et fut tout-à-fait à l'avantage des Français. Cela décida Dumourier à livrer une bataille générale. S'il la gagnait, il redonnait à son armée l'opinion de sa supériorité, il forçait l'ennemi à repasser la Meuse, à évacuer Liège, Aix-la-Chapelle, à se retirer jusques sous Maëstricht, et il le réduisait à ne pouvoir rouvrir la campagne que dans trois mois : alors l'expédition de Hollande recevait son exécution. Quant au risque d'être battu, il ne lui semblait pas plus grand que celui de voir son armée se détruire par l'inaction; et il espérait qu'il aurait toujours assez de force pour prendre une position capable de couvrir la France. Le 18 à sept heures du matin toutes les colonnes s'ébranlèrent à-la-fois, et attaquèrent l'ennemi avec la plus grande vigueur dans les villages de Middelewinde, d'Oberwinde, et de Nerwinde, où il était retranché. (Ce dernier a donné son nom à la bataille dont nous rendons compte). Il fut repris deux fois par les Autrichiens, qui en furent toujours chassés par les Français. Ce fut dans cet instant que la cavalerie ennemie, ayant chargé nos troupes sur deux points avec une grande vivacité, fut reçue par un feu de mousqueterie et d'artillerie si bien soutenu que la pluspart des assaillans furent détruits.

La victoire semblait restée aux Français à leur droite et au centre. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, se préparant à recommencer le lendemain à la pointe du jour: les Impériaux pensaient à faire leur retraite. Mais la gauche de l'armée, après une légère attaque, s'était mise en déroute, et le général qui la commandait avait pris sur lui d'ordonner la retraite. Cette manœuvre rétrograde laissait le centre à découvert et l'exposait à être coupé. Elle obligea Dumourier à se retirer lui-même avec le reste de l'armée, laissant beaucoup de canons à l'ennemi, et perdant plus de monde dans sa retraite que pendant le combat sanglant qu'il avait livré (1).

La perte de cette bataille décida celle de la Belgique. Ce pays plat, et qui n'a plus que des places démantelées, a toujours été soumis aux suites d'un combat décisif. Le vainqueur s'en empare presque sans coup férir, et le conserve jusqu'à ce que le vaincu, redevenu le plus fort, vienne l'en chasser à son tour. Tel sera le sort malheureux de ces belles contrées, tant qu'elles n'auront point de places fortes à l'abri desquelles on puisse réparer un échec, et avoir le temps de préparer sa défense.

Les Impériaux poussèrent les Français jusqu'à Louvain : là s'engagea un combat assez vif où ils furent battus. Ce succès n'empêcha pas que cette ville ne fût honteusement évacuée, et qu'on n'y abandonnât des approvisionnemens considérables. Ce fut le lendemain de cette affaire que fut conclu un armistice entre les généraux des deux armées, par lequel il fut convenu que les Français pourraient se retirer paisiblement sans chercher à livrer bataille, et que les Autrichiens, de leur côté, ne feraient point de grandes attaques, et ne poursuivraient que mollement la retraite de leurs ennemis. Dumourier a prétendu justifier ces conventions déshonorantes par la nécessité où il était de sauver le reste de l'armée, qui se serait enfui au premier combat. Mais on ne put voir dans cet armistice, conclu par un général qui avait encore un nombre considérable de troupes, que le désir de se rapprocher au plutôt des frontières, où il comptait user plus facilement de son influence, et le commencement des négociations infâmes que Dumourier consomma bientôt après avec l'ennemi.

Il ne cessa point d'avoir des conférences avec les envoyés du prince de Cobourg pendant tout le temps de sa retraite vers la France. Il leur communiqua son plan de trahison, suivant lequel il devait marcher sur Paris avec son armée, grossie par un corps d'Autrichiens, et y faire proclamer la Constitution de 1791 et le rétablissement de la royauté. Il ne rougit pas de leur proposer deux de nos villes frontières pour garant de sa fidélité; et ce fut par un concours de circonstances très-heureuses que Lille et Valenciennes ne leur furent pas livrées. Il avait placé son armée dans le camp de Bruille, attenant à celui de Maulde, et c'est de-là qu'il crut pouvoir exécuter ses projets perfides. Tout l'état-major lui était dévoué; plusieurs bataillons et une partie de la cavalerie avaient été séduits : il espérait que le reste de l'armée serait entraîné par leur exemple. Que pouvaient faire contre ces forces réelles les décrets de la Convention, et ses commissaires qui n'avaient point d'armée, et qu'il avait peints à la sienne comme des monstres dignes des plus grands supplices? Mais la révolution française, déjà illustrée par des vertus de tous les genres, devait être honorée dans cette circonstance par un dévouement dont les fastes des peuples libres n'avaient point offert d'exemple.

La convention avait nommé quatre commissaires pris dans son sein (les citoyens Camus, Quinette, Lamarque, et Bancal,) pour aller, avec le ministre de la guerre, Beurnonville, constater l'état de l'armée du Nord; ils devaient en même temps porter à Dumourier le

(1) Miranda commandait l'aile gauche. Il a prétendu que Dumourier avait trop dégarni cette aile; celui-ci accuse Miranda de s'être laissé battre à dessein. C'est aux militaires à juger lequel de ces deux généraux a raison.

décret qui le mandait à la barre. Ces commissaires arrivèrent le 2 avril au quartier-général, aux bains de Saint-Amand. Dans une conférence de plus de deux heures, ils cherchèrent à ramener Dumourier à des sentimens patriotiques: voyant enfin qu'il refusait d'obéir au décret de la Convention, ils lui signifièrent qu'il était destitué du commandement de l'armée, et qu'ils allaient mettre les scellés sur ses papiers. Le perfide général, qui avait déjà passé le Rubicon et qui n'avait plus de ménagemens à garder, fit arrêter les commissaires, et les livra aux Autrichiens. Il voulut vainement faire approuver cette affreuse trahison par son armée; qui était éclairée depuis quelque temps sur les projets coupables de son général. Le 4, en se rendant à Condé, qu'il voulait remettre à l'ennemi, il fut rencontré par un bataillon de l'Yonne, qui le poursuivit à coups de fusils; et ce ne fut qu'avec le plus grand bonheur et en se précipitant à la nage qu'il parvint à se sauver. Dès le soir même il émigra avec tout son état-major, et deux escadrons de hussards qui voulurent partager son sort.

Aucun homme n'avait jusqu'alors figuré avec plus d'éclat et en moins de temps dans la révolution française. Nommé successivement ministre des affaires étrangères, de la guerre, et général d'armée, il se trouva propre à toutes ces places si différentes, par la souplesse de son esprit, la variété de ses connaissances, et son infatigable activité. Sa belle retraite devant le duc de Brunswick, dont il ruinat l'armée avec des troupes inférieures sous tous les aspects, peut être offerte comme un modèle de guerre défensive, autant que comme un service signalé pour la France. La rapidité de ses conquêtes dans la Belgique prouva bientôt qu'il connaissait parfaitement le caractère national, et qu'il savait profiter de son invincible impétuosité. L'expédition de Hollande, qu'il commença d'une manière si brillante, était une conception téméraire qu'il n'était possible d'exécuter qu'avec des soldats français, se fiant à leur général et à eux-mêmes. Mais Dumourier dès-lors ne servait plus fidèlement sa patrie: les divisions de la Convention lui firent croire la république perdue; et il chercha les moyens de se rendre indépendant de son pays dont il désespérait, et des rois qu'il avait humiliés. C'est à ces motifs d'ambition que l'on doit attribuer les égards qu'il eut pour les Belges, et les efforts qu'il fit pour empêcher leur réunion à la France. Il paraît que son projet fut de les allier avec les Hollandais, dont il comptait chasser le Stadhouder: et alors Dumourier obtenait un rang suffisant à son ambition à la tête des 17 *Provinces-Unies*. La fortune fit évanouir tous ces rêves brillans; et l'on put croire que l'ame de Dumourier n'avait pour moralité que de tels prestiges, puisqu'à l'instant où il s'en trouva dépouillé il se déshonora pour jamais par son infâme trahison envers les commissaires de la Convention et le ministre de la guerre; d'autant plus coupable, qu'il avait donné des gages à la renommée dont on ne devait point attendre de pareils résultats.



JOURNÉES DES 31 MAI 1er ET 2 JUIN 1793,
ou 12 13 et 14 Prairial An 1er de la République

QUATRE-VINGTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

JOURNÉES DES 31 MAI, 1er ET 2 JUIN 1793;

12, 13 ET 14 PRAIRIAL, AN Ier. DE LA RÉPUBLIQUE.

Les assemblées constituante et législative avaient vu s'élever dans leur sein des divisions funestes, qui avaient été poussées quelquefois jusqu'aux excès les plus condamnables. Les nouvelles passions qui agitaient les législateurs, les grands intérêts dont ils étaient chargés, la résistance qu'ils éprouvaient de leurs adversaires; tout fit excuser en eux cette exagération qui abonde dans son sens et qui ne peut pardonner aux opinions d'autrui; mais quand le frein constitutionnel eut été brisé, quand la Convention eut été investie, par le vœu du peuple et par la nécessité des circonstances, de tous les pouvoirs, alors on sentit le danger de ces violences que les députés exerçaient les uns sur les autres, et l'on s'apperçut trop tard qu'elles pouvaient conduire la patrie à sa perte.

Jusqu'au jugement du roi, les membres de la Convention ne s'étaient attaqués que par des invectives, et par des dénonciations imprimées dans les journaux ou prononcées à la tribune; mais quand cette affaire importante eut produit une scission déclarée entre les appelans au peuple et les récusans, la haine des deux partis parut dans son entier par les menaces de se décréter d'accusation et de s'envoyer à l'échafaud, qui devinrent les discours les plus ordinaires des législateurs. La nuit du 10 mars, un tribunal extraordinaire ayant été créé pour juger, sans appel, les conspirateurs, les deux partis cherchèrent à s'emparer de cet instrument redoutable pour faire périr leurs adversaires. Le côté de la Gironde, qui conservait encore un reste de son ancienne influence, eut le crédit d'envoyer Marat à ce tribunal pour avoir provoqué la dissolution de la Convention nationale. Ce parti, composé presque en entier d'orateurs distingués par leurs talens et par leur philosophie, ne prévit pas, pour son malheur, quelle funeste influence aurait contre lui-même le décret par lequel il rendait un représentant du peuple justiciable d'un tribunal. Marat fut renvoyé absous par les jurés, qui étaient les créatures de la *Montagne*; et le triomphe de cet homme féroce dût faire présumer à quels excès se porteraient ses fureurs.

En effet, ses écrits provoquèrent plus que jamais le pillage des propriétés, et le massacre des députés de la Convention. Les sections de Paris, influencées par les jacobins, perdirent peu-à-peu le respect qu'avaient toujours inspiré les talens des membres que l'on voulait proscrire, et elles agitèrent enfin hautement la question de les faire rappeler par leurs commettans. Mais les départemens n'étaient pas si faciles à gagner qu'on le pensait : en vain chercha-t-on à corrompre leur opinion par des journaux anarchiques, par des émissaires du parti désorganisateur ; ces républicains sincères, indignés contre les excès des Parisiens, repoussaient tout ce qui venait d'eux, et réclamaient toujours une constitution, comme le seul moyen de remettre les factieux dans l'ordre, et de maintenir la liberté en péril. Cette constitution qu'ils demandaient avec tant d'instance était trop redoutée par les anarchistes pour qu'ils ne réunissent pas tous leurs efforts contre elle. Des débats frivoles, des questions oiseuses, souvent même des scènes de scandale, furent substitués aux discussions sérieuses et approfondies que demandait un objet si important. Le peuple de Paris, égaré par des factieux, secondait ses représentans par des excès de tout genre ; il pillait les boutiques, insultait les personnes : et la liberté, que ses partisans devaient s'attacher à rendre aimable, semblait transformée dans la plus effroyable licence.

Enfin, le 5 avril, les quarante-huit sections, ayant le maire de Paris pour orateur, vinrent demander formellement le rappel de vingt-deux membres du Corps législatif, presque tous connus par leur attachement aux principes, et l'énergie qu'ils avaient montrée contre les factieux. Elles ne se crurent pas encore assez sûres de leurs forces pour exiger impérativement ce rappel ; elles proposèrent à la Convention de consulter les départemens sur les députés désignés, et de se décider d'après leur vœu. La Convention improuva cette pétition ; mais elle n'eut pas la force de décréter que les vingt-deux n'avaient point perdu sa confiance. Cette faiblesse redoubla l'audace des conspirateurs.

Ce fut après cette lecture, lorsque le maire quittait la barre pour entrer dans la salle, que Mazuyer fut à lui : *N'auriez-vous pas encore*, lui dit-il, *une petite place pour moi ? il y aurait cent écus pour vous.* Ce fut là tout le crime de Mazuyer, qui fus mis hors la loi après le 31 mai, et qui a péri sur l'échafaud.

Boyer-Fonfrede, qui n'était pas sur cette liste, prit la parole, et dit : *Quant à moi, je regrette de n'être pas au nombre de ceux sur lesquels la municipalité de Paris appelle aujourd'hui les poignards.* A cette phrase, des applaudissemens s'élevèrent de toutes parts ; tous les membres venaient embrasser les proscrits... Pourquoi cette assemblée, qui applaudissait à la vertu, laissait-elle au crime étendre son empire ?

Cette époque désastreuse vit éclore un des fléaux les plus cruels qui ait dévoré la France : nous voulons parler du *maximum* ou taxe des denrées. Cette mesure, qui n'avait été proposée d'abord que pour les grains, fut étendue ensuite à tous les objets de nécessité ou d'agrément, et devint la plus funeste entrave du commerce et de l'industrie.

Pendant que les membres anarchistes de la Convention allaient, en qualité de commissaires, propager leurs principes dans les départemens indignés à leur vue, et qu'ils poussaient l'impudeur jusqu'à défendre la lecture des journaux qui n'applaudissaient pas à leurs fureurs, la Gironde conservait assez d'influence pour faire choisir le président de la Convention parmi ses membres. Ce fut l'un d'eux qui dénonça, le 18 mai, le complot que l'on formait contre la représentation nationale. Ce fut encore parmi eux que fut choisie *la commission des douze*, créée pour veiller à la sûreté de la Convention et pour déjouer les complots des conspirateurs. Cette commission,

pleine de l'importance de ses devoirs, et voyant bien que le salut de la Convention et de la France dépendait de la manière dont elle les remplirait, résolut d'effrayer par un coup d'éclat des séditieux qui ne gardaient plus aucune mesure. Il suffit de se rappeler que *Chaumette*, *Pache*, *Hébert*, étaient les principaux membres de l'insolente commune de Paris, et que ce dernier, digne émule de *Marat*, prêchait chaque jour, dans sa feuille ordurière, *le Père Duchesne*, le massacre des députés, le pillage et tous les excès, pour sentir combien une résolution courageuse était nécessaire en cet instant. La commission mande *Hébert* dans la nuit du 24 mai; et après un interrogatoire où il avoue ses projets affreux, il est envoyé à la prison de l'Abbaye. Ce fut le lendemain que le président de la Convention (1) fit à la commune, qui venait réclamer son magistrat, cette belle réponse, qui fut peu après l'arrêt de sa proscription: *S'il arrivait que la Convention fût violée, votre cité serait rayée de la république, et bientôt peut-être on chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé.* Pourquoi le courage de l'orateur, pourquoi celui de la commission, ne passa-t-il pas dans l'ame de tous les membres honnêtes de la Convention? Et comment ces citoyens généreux, qui portèrent leurs têtes avec tant d'héroïsme sous la hache de la tyrannie, ne montrèrent-ils pas plus de fermeté pour prévenir les complots de quelques brigands qui préparaient la perte de la république?

Les pétitionnaires se succédèrent pendant plusieurs jours à la barre pour demander la liberté d'Hébert, et la cassation de la commission des douze. Ces deux propositions, qui devaient fixer le sort de la Convention et décider qui l'emporterait des partisans de l'ordre ou de ceux de l'anarchie, furent débattues avec un intérêt digne de leur importance, et adoptées enfin dans la séance du 27. Le parti vaincu revint à la charge le lendemain, et fit rapporter le décret de la veille, comme ayant été rendu au milieu du tumulte et surpris à l'assemblée. Les factieux, éprouvant trop de résistance de la part des députés, se décidèrent à employer les derniers moyens. Un comité central d'insurrection fut organisé dans la nuit du 30. A la pointe du jour ses membres se transportèrent à la commune, dont ils étaient bien assurés, mais qu'ils cassèrent néanmoins et reconstituèrent sur-le-champ, sous le titre de commune provisoire. Cette mesure adroite avait pour but de donner à la révolte qu'ils préparaient l'apparence d'une insurrection légitime et nécessaire, telle enfin que celle du 10 août, qui avait été faite sous de pareils auspices. Par les ordres de ce comité, le tocsin sonne, la générale est battue; et les citoyens, surpris, sortent en armes de chez eux, ne sachant s'ils vont les tourner contre des ennemis ou des frères. On les rappelle, on les pousse vers la maison commune. Les magistrats du peuple en sortent, et viennent leur parler des dangers de la patrie, de la nécessité de la sauver en ce jour. Le canon d'alarme se fait entendre comme garant de ce qu'ils disent. Et tel fut le dangereux effet de cet esprit de civilisation, de cette soumission docile qui règnent chez les peuples modernes, que trois cent mille citoyens, presque tous amis des lois et de l'ordre, disposés à se sacrifier pour les soutenir, semblèrent en ce jour sanctionner par leur présence passive les complots des magistrats factieux qui se révoltaient contre elles.

Ceux-ci sentirent si bien l'avantage de leur situation, qu'ils allèrent sur-le-champ exiger du Corps législatif ce qu'ils n'avaient fait que demander jusqu'alors. Tout leur fut accordé; une armée de *sans-culottes*, payés à 40 sous par jour, fut créée pour leur servir de satellites; et la Convention, cédant à quelques brigands tous les pouvoirs qu'elle tenait du peuple, ordonna à ses comités de ne prendre aucune mesure importante sans consulter les autorités constituées de Paris.

---

(1) Isnard

Une telle concession devait en amener bien d'autres. Dès le lendemain (1er juin) se renouvelèrent les demandes d'arrestation, d'accusation, contre les vingt-deux députés que l'on poursuivait depuis long-temps, mais que l'on avait cessé de dénoncer pendant que l'on avait des intérêts plus pressans à décider. Aucune preuve n'était apportée contre des hommes vertueux, patriotes; leurs accusateurs étaient des gens notés par leurs vices, et souvent même par des crimes; des étrangers, que des motions sanguinaires, ou peut-être des vues profondes, avaient introduits dans ces autorités révolutionnaires. Cependant, malgré ces contradictions, qui pouvaient frapper les yeux de tout le monde, les Parisiens revinrent encore, le 2 juin, assiéger le palais des Tuileries, ayant à leur tête le féroce Henriot, commandant général de la force armée, nommé par les révoltés. Il établit un cordon de troupes affidées à toutes les issues de la Convention; et les députés, renfermés dans la salle, n'eurent plus la liberté de sortir. Cette audace ayant indigné la majorité des membres, la Convention décréta qu'elle sortirait de son enceinte, et qu'elle se répandrait parmi le peuple. Elle sortit en effet; mais ayant voulu pénétrer sur le Carrousel, ce fut alors que Henriot, entouré de son état-major, tira le sabre, et cria: *Canonniers, à vos pièces*! Le docile président (1) n'insista plus pour obtenir le passage: et la Convention, après avoir joui de sa prétendue liberté en se promenant dans le jardin, dont toutes les issues étaient fermées, rentra dans le lieu de ses séances; et le décret d'arrestation fut rendu.

(1) Héraut-Séchelles.



INCENDIE DU CAP FRANÇAIS,

le 20, 21, 22 et 23 Juin 1793, ou 2, 3, 4 et 5 Messidor An 1er de la République.

QUATRE-VINGT-UNIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

INCENDIE DU CAP-FRANÇAIS, LES 20, 21, 22 ET 23, JUIN 1793;

2, 3, 4 ET 5 MESSIDOR; AN PREMIER DE LA RÉPUBLIQUE.

La philosophie réclamait l'abolition de la traite des Nègres long-temps avant que les événemens politiques lui permissent de l'espérer. Le parlement d'Angleterre avait entendu plusieurs de ses membres plaider cette cause sacrée, et une compagnie de philantropes de ce pays avait entrepris de naturaliser sur les côtes de l'Afrique (à *Sierra-Leonna*) le cafier, la canne à sucre et l'indigo, pour la culture desquels les Européens trafiquent chaque année de leurs semblables. Pendant qu'un établissement si cher à l'humanité se formait à la voix des économistes français, pendant que *l'Histoire philosophique*, en fixant les yeux de toute l'Europe sur l'importance des colonies, ébranlait les préjugés et donnait des leçons sévères à tous les Gouvernemens, une société d'*Amis des Noirs* se formait à Paris, dans laquelle on remarquait des membres distingués par leurs ouvrages philosophiques, ou par les emplois importans qu'ils occupaient. Condorcet, la Rochefoucauld, Brissot, illustres victimes d'une révolution dont ils avaient été les auteurs, avaient développé, long-temps avant 1789, leurs principes philantropiques dans cette société. Des hommes de couleur qui se trouvaient alors à Paris, purent se convaincre, avant de retourner à Saint-Domingue, que la raison, secondée par l'éloquence, allait porter bientôt au tribunal de la politique la cause de leurs frères opprimés : ils leur en portèrent l'espoir.

Nous allons essayer de tracer un précis des événemens qui ont agité Saint-Domingue pendant la révolution. Si, malgré des recherches soigneuses et le désir sincère de ne raconter que des faits véritables, nous ne pouvons atteindre ce but, nos lecteurs ne doivent en attribuer la faute qu'au sujet que nous traitons. Il est trop compliqué pour qu'on ait pu démêler les divers intérêts qui s'y mêlent; trop récent pour qu'on ait eu le temps de recueillir les détails qui serviraient à faire découvrir la vérité; le lieu de la scène enfin est trop éloigné pour qu'on ait pu se procurer, comme dans les faits qui se sont passés sous nos yeux, des témoignages suffisans pour fonder la certitude historique.

La révolution qu'avaient opérée en France les lumières, les talens, et le sentiment

pénible d'une longue oppression, ce furent l'esprit d'intrigue, la vanité, l'espoir de la domination, qui la firent à Saint-Domingue. Une centaine de *grands planteurs*, conduits secrètement par quelques hommes adroits, se mirent à la tête des mouvemens patriotiques pour les diriger à leur gré suivant leurs intérêts. Les dettes énormes dont presque tous étaient chargés leur faisaient envisager toute espèce de révolution comme avantageuse, puisqu'elle pouvait les soustraire à leurs créanciers; ils avaient en outre l'espoir de se substituer aux autorités militaires et civiles qui gouvernaient la colonie : l'idée de l'indépendance, fortifiée par l'exemple des Américains du continent, les flattait encore davantage. C'est à ces motifs qu'il faut attribuer le succès que les opinions patriotiques et les nouvelles venues de la métropole eurent à Saint-Domingue pendant quelque temps. Dès le commencement de 1790 se forma l'assemblée qui reçut son nom de la ville de *Saint-Marc* où elle s'était réunie. Les colons qui la composaient se déclarèrent, il est vrai, les ennemis du gouverneur et de son état-major, qui manifestaient ouvertement leur haine pour la révolution; mais en même temps les sentimens qui les animaient perçaient dans tous leurs actes, qu'ils qualifiaient de *décrets*. Cette assemblée se prétendit revêtue des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. A ces titres elle destitue le gouverneur-général, s'empare des fonds de l'ordonnateur des finances, ne propose de soumettre ses actes qu'à la sanction du *roi*, et ne veut recevoir des lois de la métropole qu'autant qu'elles auront été *consenties par les deux puissances*.

Sa conduite avec les gens de couleur avait d'abord été douce et humaine; elle avait promis d'améliorer leur sort malheureux. Mais quand les décrets des 8 et 28 mars, qui admettaient toute personne libre dans les assemblées politiques, furent parvenus à Saint-Domingue; alors, la haine l'emportant sur la prudence, elle déclara qu'elle ne reconnaissait point sous cette dénomination les hommes de couleur. Sans doute elle ne les regardait pas comme des *personnes*.

Chassée de la colonie à cause de sa tyrannie, elle se réfugia en France, où l'assemblée constituante, par son décret du 12 octobre 1790, cassa ses actes et prononça sa dissolution. Ce décret, juste en ce point, réveilla l'audace des agens du gouvernement, qui avaient d'abord été terrassés par les colons; et quand ceux-ci furent de retour à Saint-Domingue, les deux partis recommencèrent à lutter avec de nouvelles forces et des intentions également perfides. Les uns voulaient tout soumettre au roi; et les autres voulaient absolument devenir législateurs et indépendans.

L'influence des colons fut encore long-temps dominante à Saint-Domingue. Ils firent massacrer le colonel Mauduit qui avait agi contre eux pour le gouvernement; ils tourmentèrent, emprisonnèrent les citoyens de couleur. C'est sans doute au désespoir des opprimés qu'il faut attribuer l'armement des nègres dans les habitations de leurs persécuteurs. Pendant que ces orgueilleux planteurs, dévorés du désir de faire des lois, formaient une seconde assemblée coloniale (vers le mois d'août 1791) pour s'opposer à l'exécution du décret du 15 mai qui reconnaissait positivement l'existence politique des citoyens de couleur, leurs esclaves, le fusil d'une main et la torche de l'autre, portaient l'incendie de toutes parts. Les colons, qui comptaient pouvoir arrêter ces mouvemens, furent bien aises d'y trouver un prétexte pour calomnier la France, dont les lois irréfléchies causaient, suivant eux, tous leurs malheurs, et pour former avec le gouvernement anglais des liaisons que les circonstances semblaient rendre légitimes. Ce ne fut donc que le 25 septembre 1791 que partit le vaisseau qui portait à la métropole la nouvelle du désastre de la colonie, tandis que ses commissaires résidaient depuis plus d'un mois à Londres et à la Jamaïque, où ils employaient les plus vives instances pour obtenir des secours.

Cependant, quand la révolte des noirs se fut accrue au point de demander les plus prompts et les puissans remèdes, les grands propriétaires formèrent dans plusieurs quartiers des *concordats*, avec les citoyens de couleur. Ces pactes, où on leur accordait la jouissance d'une partie de leurs droits, auraient suffi pour les contenter et pour assurer le salut de l'île; mais partout ils furent violés par les Colons, dès qu'ils se crurent en état de le faire impunément. Ils exercèrent des cruautés inouies sur leurs nouveaux alliés, et ce ne fut qu'à l'arrivée des premiers commissaires civils que les échafauds furent brisés et les prisons ouvertes. Mais quand ces agens voulurent rappeler à son devoir l'Assemblée coloniale, qui qualifiait ses actes du nom de décrets, et qui distinguait toujours dans son sein les pouvoirs *législatif* et *exécutif*, elle suscita contre eux tant de préventions et de haines, et parvint à leur imposer tellement par son audace, qu'ils furent forcés de repasser en France.

Bientôt la république s'éleva sur les ruines de la royauté. Le nouveau Gouvernement choisit pour Saint-Domingue des commissaires, qui, ayant été nommés par un parti qui comptait dan son sein plusieurs *amis des noirs*, avaient sans doute pour mission de procéder à leur affranchissement. La rage des grands planteurs fut à son comble à la vue des dispositions des commissaires et de la vigueur qu'ils étaient prêts à déployer pour faire exécuter les volontés de la métropole. La guerre fut déclarée entre les deux partis. Celui des agens français l'emportait sensiblement par la réunion des hommes de couleur et des *petits blancs*, à qui le régime de l'égalité promettait un abri contre les vexations des grands propriétaires; déjà même la machine politique prenait une marche heureuse entre les mains de ceux à qui l'administration était confiée. Les commissaires, dans un voyage qu'il firent au Port-au-Prince (en avril 1793) pour y déjouer une conspiration qu'ils avaient découverte, après avoir fait arrêter les factieux et les avoir embarqués sur un vaisseau qui devait les conduire en France, parcoururent les provinces de l'ouest et du sud, et purent se convaincre que la plus grande tranquillité y avait succédé aux désordres et aux ravages. Une entrevue qu'ils eurent, à la Croix-des-Bouquets, avec les chefs des noirs insurgés, suffit pour ramener ceux-ci dans leurs ateliers. Les travaux de l'agriculture allaient reprendre; la joie des habitans se manifestait par les fêtes qu'ils donnaient aux commissaires: la Colonie était sauvée. Les grands planteurs ne permirent pas l'accomplissement de ces espérances de bonheur.

Le 7 mai, arrive au Cap-Français le général Galbaud. Il venait commander les forces militaires de Saint-Domingue, au mépris de la loi qui défendait de confier des emplois dans la colonie à aucun propriétaire.

Ses menaces insolentes et les abus d'autorité qu'il se permettait, hâtèrent le retour des commissaires au Cap. A leur arrivée (le 10 juin), ils purent s'apercevoir, que si les hommes de couleur et les esclaves les regardaient comme des sauveurs, le parti du commerce et de l'administration méditait au contraire de sinistres projets contre eux. Ce fut à l'occasion de la destitution de Galbaud, et de l'ordre qu'il reçut de retourner en France, qu'éclata la révolte préparée depuis si long-temps. Le 19 juin, des matelots que l'on avait séduits en leur persuadant qu'ils allaient combattre pour soutenir la république, attaquèrent les patrouilles des citoyens de couleur, en menaçant d'exterminer ceux qui ne reconnaîtraient pas le général Galbaud. Les commissaires, avertis par cette attaque, ordonnèrent à Lavaux, commandant de la partie du nord, de mettre la ville en état de défense.

Le 20, Galbaud, après avoir visité tous les vaisseaux de l'escadre, et s'être assuré de leurs équipages, descendit à terre à la tête de deux mille trois cents soldats ou matelots, et marcha sur deux colonnes à la maison du gouvernement qu'occupaient

les commissaires. Ceux-ci n'avaient pour eux que trois cents et quelques citoyens de couleur et un détachement de dragons. Ce petit nombre de troupes suffit pourtant pour repousser les assaillans, qui ne réussirent, dans cette journée, qu'à s'emparer de l'arsenal. Le lendemain, leur artillerie ayant battu en brèche le Gouvernement, les commissaires furent forcés de sortir de la ville et de se retirer au camp Bréda. Là, les Nègres révoltés, attirés par le bruit des coups de canon et de fusil, vinrent se présenter aux commissaires, et offrir de combattre pour la république. Cela leur fut accordé, et la liberté fut promise à tous les esclaves qui s'armeraient pour cette cause. Des milliers de noirs se précipitèrent dans la ville du Cap, où les hommes des trois couleurs se firent une guerre aveugle, qui, après avoir eu pour motif la différence des opinions, n'en eut de réel que le pillage. Ces bandes effrénées mirent le feu à cette malheureuse ville, et le faubourg du petit Carénage put seul échapper à l'incendie. Le 24 et le 25, tous les bâtimens de guerre et de commerce mirent à la voile, et le traître Galbaud alla livrer au commandant anglais du Canada les dépouilles de Saint-Domingue.

ATTAQUE DE NANTES PAR LES VENDÉENS.

le 29 Juin 1793. ou 11 Messidor An 1er de la République

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ATTAQUE DE NANTES PAR LES VENDÉENS, LE 29 JUIN 1793 (*v. s.*);

11 MESSIDOR, AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

La révolte de la Vendée et l'horrible guerre qui en a été la suite sont une partie trop importante de l'histoire de la révolution française pour ne pas en transmettre les caractères principaux et les détails les plus intéressans. Cette guerre, qui a déchiré le sein de la république pendant qu'elle avait à se défendre d'une foule innombrable d'autres ennemis, leur a semblé le plus sûr moyen de triompher d'elle; tous leurs efforts se sont réunis pour l'entretenir; et quand on sera parvenu à éteindre ce feu, d'autant plus actif, qu'il était nourri par les passions les plus puissantes sur le cœur humain, on aura bien long-temps encore à gémir sur les traces cruelles qu'aura imprimées son ravage.

La *Vendée*, petite rivière du bas Poitou, a donné son nom à un département borné à l'ouest par l'Océan, entre les embouchures de la Loire et de la Charente. Ce pays, renommé par sa fertilité et par le grand nombre de bestiaux que l'on engraissait dans ses pâturages, était peuplé par une race d'hommes bons, simples, attachés à leur croyance religieuse, à leur sol, et surtout peu enclins à la guerre. Ce sont ces hommes néanmoins qui, depuis, attaqués dans des affections qui leur étaient chères, froissés par des idées nouvelles qui contrariaient leurs antiques préjugés, n'ont pris conseil que de leurs passions pour entreprendre une guerre horrible, sans armes, sans généraux, sans aucun moyen de défense. Leurs hordes désordonnées ont triomphé de toutes les règles de l'art, et rendu vaines les savantes combinaisons qui font, encore plus que le nombre, la force des armes européennes. Nulle méthode n'a pu enchaîner, pas même diriger leur indomptable valeur. Sa fougue impétueuse a vaincu et dissipé des soldats devant qui fuyait toute l'Europe. Vingt batailles gagnées, des villes conquises, des fleuves traversés, des provinces parcourues avec une rapidité jusques-là sans exemple, attesteront à la postérité quel danger ont fait courir à la république naissante ces nouveaux sectaires, qui, comme les Arabes et les Croisés, combattirent pour leur religion, firent des prodiges de valeur, et prouvèrent comme eux, que c'est au degré de passion que l'on porte dans les combats, bien plus qu'au nombre des soldats et à leurs armes, que l'on

doit le gain des victoires. Si le succès, long-temps incertain, n'a pas couronné leurs efforts, c'est que l'esprit philosophique qui avait opéré la révolution, et l'amour de l'égalité qui la soutenait, se sont trouvés des passions plus fortes, ou du moins plus générales que le fanatisme des Vendéens; c'est que ceux-ci avaient à combattre des obstacles qu'il leur était impossible de contre-balancer, des finances et un gouvernement; enfin, c'est que leur irruption, favorisée d'abord par des préjugés semblables, ayant causé beaucoup de malheurs particuliers et durant ses succès et dans sa disgrace, tous les intérêts se sont réunis au vœu général pour terminer cette guerre. Dès lors elle n'a plus été à craindre, et son souvenir ne sera conservé par l'histoire que comme un nouvel et douloureux exemple des fureurs de la religion.

Dès le commencement de 1791, des troubles funestes avaient éclaté dans le département de la Vendée. Les opinions religieuses en étaient presque partout le prétexte. Les prêtres, qui faisaient de leur cause celle de Dieu; les nobles, qui n'avaient pas de moindres griefs contre la révolution, égaraient l'esprit crédule du paysan. Il fallait sans doute des prestiges bien séducteurs pour balancer dans leur esprit les avantages immenses qui résultaient pour eux de la suppression des dîmes et des droits féodaux, dont se plaignaient si amèrement les gens intéressés à les conserver. On parla à l'imagination du villageois; des prêtres, qui avaient refusé le serment qui leur était prescrit par les décrets, se réfugièrent dans les bois, et parcoururent les campagnes en affectant l'extérieur de la misère, et d'être les martyrs de leur zèle pour la vraie religion. Ils persuadèrent aux paysans de ne point payer de contributions, de ne communiquer en aucune manière avec les nouveaux corps administratifs. Pour preuve de la réprobation des patriotes, ils répétèrent des miracles dont il semblait que la fin du dix-huitième siècle ne devait pas être témoin: des statues de pierres furent vues versant des larmes; un flambeau allumé descendit du ciel. Ces fraudes, et mille autres de même espèce, parvinrent à opérer une scission entre les campagnes et les villes où l'on trouvait plus généralement des gens instruits, et par suite attachés à la révolution. Les divisions prirent cependant un caractère si grave dans la Vendée, que le pouvoir exécutif y envoya des commissaires civils, qui n'aperçurent pas, ce semble, toute l'importance du mal, puisqu'ils se bornèrent à pallier des fautes qu'il eût fallu punir sévèrement. Enfin, dans la fin d'août 1792, des rassemblemens armés se formèrent auprès de Bressuire, dans le département des Deux-Sèvres, et nécessitèrent l'envoi d'une force militaire pour les réprimer. Les révoltés avaient déjà pris assez de consistance pour que l'on fût obligé de leur livrer plusieurs combats. On vit les deux partis y déployer toute la fureur qui signale les guerres d'opinion. Le bataillon de Bressuire, composé presque en entier de pères de familles, montra un courage et une abnégation de la vie qu'on attendait à peine des gens les plus habitués au métier des armes. Les blessés retournaient au combat avant d'avoir été pansés. On vit un homme (Tousterin) s'élancer seul au milieu des rebelles, et, les étonnant par son audace, ramener une pièce de canon qu'ils avaient prise; enfin David, sergent des grenadiers, qui venait de recevoir une balle dans l'estomac, l'en arrache avec son couteau, la remet sanglante dans son fusil, et tue le brigand qui l'avait blessé.

Quoiqu'on eût réussi à dissiper les rebelles, et qu'on eût désarmé plusieurs communes qui avaient trempé dans la révolte, les départemens de la rive gauche de la Loire étaient loin d'être tranquilles. Le seul moyen efficace d'y ramener l'ordre eût été d'y faire séjourner des troupes; mais les armées trop faibles ne pouvaient pas être morcelées; et quand on rendit, au commencement de 1793, le décret pour la levée de trois cents mille hommes, ce fut le prétexte dont les chefs des rebelles se servirent pour autoriser leur révolte ouverte contre la république.

Ce serait ici le lieu de parler d'une vaste conspiration, dont la naissance remonte à celle de la république, mûrie dans le silence pendant plusieurs mois, et dont les rameaux, étendus au loin, allaient produire la rebellion dans toutes les parties de la France, lorsque, terrassé dans ses principaux chefs, qui furent exécutés le 30 prairial an 2, cette perte priva les conspirateurs d'un point de réunion qui leur était nécessaire, et ôta à leurs attaques un ensemble qui les aurait rendues bien redoutables. Néanmoins cette conspiration, la plus vaste et la plus dangereuse qui ait menacé la république, avait reçu de son auteur (*La Roérie*) une impulsion si forte et si bien dirigée, qu'elle éclata le même jour (1) dans la Vendée avec une violence inexprimable. Au signal donné par quelques gentilshommes du pays, le drapeau blanc fut arboré, le tocsin sonné; et des nuées de paysans armés, pour la plupart, de fourches, de bâtons, se jetèrent sur les bourgs et les petites villes, en y portant le pillage et la terreur. Toutes les administrations massacrées, ou mises en fuite, laissèrent un champ libre aux révoltés, qui s'emparèrent des armes, des munitions, et continuèrent leurs ravages, en forçant partout les habitans à les suivre, et à venir combattre avec eux *pour la défense de l'autel et du trône.*

Au même instant des mouvemens semblables éclataient dans la ci-devant Bretagne, à l'entrée du Morbihan; et ce ne fut qu'aux moyens vigoureux que l'on déploya contre les révoltés et à la défaite qu'ils essuyèrent, que l'on dut l'extinction de ce nouvel incendie, qui menaçait d'embraser nos ports, et de livrer toutes nos côtes à l'Angleterre.

Les chefs des Vendéens sentirent bientôt la nécessité de mettre en ordre les bandes nombreuses qu'ils commandaient, et de doubler leur force par une espèce de tactique qu'ils surent habilement accommoder à la nature du pays et des combattans. En même temps que des corps d'armée se formaient dans l'Anjou, dans le haut et bas Poitou, et que, sous un généralissime (2) d'un grand nom et d'un bien plus grand talent, se distinguaient des chefs à qui une naissance illustre, ou des services rendus dès le commencement de la révolte, conciliaient la confiance des soldats, un conseil souverain s'organisait à Châtillon, composé d'officiers généraux, de prêtres, de financiers : ce conseil devait être le centre du gouvernement que l'on croyait rétablir. Il s'occupa, dès sa création, à faire des proclamations fulminantes contre les patriotes, et pleines de promesses séduisantes pour ceux qui embrasseraient la cause de *Dieu ;* à faire un papier-monnaie qui tînt lieu de celui de la république, qui ne pouvait avoir cours dans la Vendée qu'après avoir été endossé par un membre du conseil; à établir des fabriques de poudre; enfin à diriger, de concert avec les généraux, les mouvemens des différentes armées. Telle fut l'influence de cette espèce de gouvernement, que pendant que l'on suivit les plans du conseil, et que les généraux, enivrés de leurs succès, ne cherchèrent pas à se séparer de la cause commune et à agir isolément, les rebelles formant un bataillon quarré dans un pays couvert d'où ils ne sortaient point, et en opposant des masses de trente, de quarante mille hommes aux faibles colonnes qu'on envoyait contre eux, remportèrent une suite de victoires d'autant plus importantes pour leur parti, qu'elles leur fournissaient de nouvelles ressources en armes, en munitions, et disposaient par la terreur les villes à tomber en leur pouvoir. Après avoir pris Thouars, Parthenay, Fontenay-le-Peuple, ils se portèrent en forces vers Saumur, battirent l'armée républicaine, et s'emparèrent de cette ville le 9 juin 1793 (*v. s.*), 21 prairial.

---

(1) Le 10 mars 1793 (*v. s.*), 20 ventôse an 2.

(2) D'Elbée, gentilhomme poitevin, qui avait servi en Saxe et en France. Ce fut lui qui forma pour les Vendéens un plan d'attaque qui les fit triompher, tant qu'ils ne s'en écartèrent pas. On distinguait sous lui Beauchamp, dont il faisait un grand cas, Lescure, le prince de Talmont, la Roche-Jaquelin, Pyron d'Autichamp, des Essarts, Charrette, Stofflet, etc.

Toute la France dut trembler à cette nouvelle. Saumur ouvrait un passage à ce torrent qui semblait contenu par la Loire. Les départemens de la Touraine, du Maine, de la Bretagne se crurent inondés : on craignit que les révoltés ne marchassent sur Paris, et qu'ils ne profitassent, pour cette entreprise, de l'instant où les divisions de la Convention nationale en avaient produit parmi le peuple, où une partie de la France s'armait contre l'autre, où les trahisons de Dumourier livraient à l'ennemi la Belgique et les députés du Corps législatif, et lui donnaient les moyens de pénétrer jusques dans le cœur de la république. Mais les chefs des Vendéens, sentant la nécessité de s'emparer d'un port de mer, s'avancèrent par la rive droite de la Loire, prirent Angers, et vinrent attaquer Nantes le 29 juin (*v. s.*), 11 messidor.

Le général Turreau, dans ses mémoires sur la Vendée, a dit que le siège de Nantes est peut-être l'évènement militaire le plus important de la révolution. On se range de son avis quand on considère de quels affreux résultats pouvait être suivie la prise de cette grande cité, la première de la ci-devant Bretagne, qui aurait ouvert cette province, déjà le théâtre de plusieurs actes d'insurrection, et le berceau de la conspiration générale dont la guerre de la Vendée n'était qu'un rameau. Comment se fit-il donc qu'une ville immense, amollie par le commerce et les richesses, et renfermant un grand nombre de mécontens, pût résister, sans aucunes fortifications, et sans autres troupes que trois mille hommes, auxquels se joignit la garde nationale, à une armée de quarante mille hommes, enflammée par le fanatisme, par des succès inouis et par l'espoir du pillage? Comment la faible garnison de Nantes put-elle contenir les malveillans, et résister à un combat opiniâtre qui dura depuis le point du jour jusqu'à quatre heures du soir?..... C'est que la grandeur du péril doubla la force des assiégés; que la jeunesse nantaise retrouva la généreuse vigueur qu'elle avait manifestée dès le commencement de 1789; que Charrette, qui était sur la rive droite de la Loire avec une armée de quarante mille hommes, ne seconda pas les assaillans de la droite; enfin, c'est que les Vendéens, dont la valeur allait jusqu'à la témérité, n'ont jamais su l'art d'attaquer les plus faibles retranchemens. La Bretagne fut donc préservée pour ce moment du fléau de la guerre civile. Les brigands apprirent qu'ils n'étaient pas invincibles; et Nantes eut d'autant plus de mérite à être leur premier écueil, qu'elle devait plus naturellement devenir leur proie.

N° 83



[illegible] inv. & del — Berthault Sculp

ASSASSINAT DE J. P. MARAT,

le 13 Juillet 1793, ou 25 Messidor An 1er de la République

QUATRE-VINGT-TROISIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ASSASSINAT DE J.-P. MARAT, LE 13 JUILLET 1793.

25 MESSIDOR, AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

PENDANT que les députés proscrits séjournèrent à Caen, on vit venir plusieurs fois chez eux une jeune et belle personne, accompagnée d'un domestique. Elle demanda à parler à Barbaroux, et ayant obtenu de lui des lettres pour un de ses amis de Paris, elle partit pour cette ville, et y arriva dans les premiers jours de juillet. Le 12 du même mois, elle écrivit à Marat, qu'une maladie retenait chez lui, pour en obtenir une entrevue où elle lui révélerait des choses essentielles au salut de la République. Ayant été introduite, le 13, chez ce député, qu'elle trouva dans son bain, elle lui plongea un poignard dans le cœur.

Aux cris poussés par le mourant, accoururent les gens de la maison, la force armée, des officiers de justice. Ils trouvèrent Charlotte Corday assise auprès de la baignoire, et attendant avec tranquillité ce qui résulterait de cet évènement. On se jeta sur elle avec violence, on l'entraîna dans une prison, on la livra sur-le-champ au tribunal révolutionnaire. Sachant le sort qui lui était réservé, elle se prépara à la mort avec un courage simple et modeste, sans faste et sans apprêt, comme une personne qui avait assez vécu, puisqu'elle venait de rendre un service signalé à la patrie. Elle porta le même caractère au tribunal, où elle comparut le 16. Ses réponses à son interrogatoire sont un modèle d'une élévation de sentimens à laquelle peu d'accusés sont parvenus, parmi les nombreuses victimes immolées pendant la révolution. « Connaissez-vous ce couteau? — Oui, c'est celui avec lequel j'ai tué cet anarchiste. — Y a-t-il long-temps que vous aviez formé ce projet? — Depuis le 31 mai dernier; d'ailleurs j'ai appris que celui que j'ai tué distribuait de l'argent pour allumer le feu de la guerre civile. — Comment avez-vous pu former le dessein d'assassiner un homme que vous ne connaissiez pas? — Je l'ai fait pour sauver cent mille hommes. — Ne vous êtes-vous pas essayée pour porter le coup? — Non. — Il est cependant démontré que vous ne

l'auriez pas tué si vous l'eussiez frappé un peu plus bas. — Eh bien! c'est le hasard, etc. » .... Telle fut la manière dont répondit constamment cette courageuse fille. Dépouillée des séductions de l'espérance, qui font lâchement déguiser la vérité jusqu'au pied de l'échafaud, elle ne marchanda point sa vie avec ses juges; et après s'être illustrée par une action qui semblait bien au-dessus de son sexe, elle se montra, par sa mort, supérieure au reste des hommes.

Elle écrivit à Barbaroux, la veille de sa condamnation, une lettre datée *des prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, le deuxième jour de la préparation à la paix.* L'histoire conservera soigneusement cette pièce importante, qui servira à la postérité pour asseoir un jugement invariable sur les différens partis qui ont éclaté dans la révolution, et pour attribuer à chaque personnage la portion de louange ou de blâme qu'il a méritée. Nous regrettons que l'espace nous manque pour rapporter cette lettre; mais on peut voir, par sa date seulement, par le soin que prit Charlotte Corday de citer la *chambre de Brissot*, (et mieux encore par les sentimens patriotiques de la lettre même), combien sont injustes les accusations de fanatisme royal et religieux dont on a voulu ternir la mémoire de cette fille célèbre. Il est facile de se convaincre qu'elle était républicaine; son admiration pour le talent et la vertu l'avait fortement attachée aux orateurs éloquens qui, après avoir fondé la République, voulaient l'affermir par de bonnes lois et le retour à l'ordre; la conformité de ses sentimens avec les leurs, leur disgrace au 2 juin, leur proscription depuis cette époque, enfin le règne épouvantable des crimes et de la violence qui s'annonçait dès lors avec tant d'audace : ce furent là des motifs, légitimes sans doute, qui décidèrent Charlotte Corday à se dévouer pour le salut de tous. Si la morale sévère ne peut pas approuver son action, puisqu'elle est une violation des lois et un attentat contre la société, l'Europe, qui a déjà rempli l'office de la postérité à l'égard de cette héroïne, l'a justifiée par les motifs sublimes qui la guidèrent, elle a mis son nom à côté de Brutus : mais elle a tiré de ces deux exemples inutiles de dévouement une leçon qui ne doit pas être perdue pour les peuples qui veulent devenir libres; c'est qu'il faut anéantir la tyrannie en même temps que le tyran; c'est qu'il faut exterminer l'hydre, si l'on ne veut pas que ses têtes renaissent.

Charlotte Corday fut conduite au supplice le 17 juillet, au milieu d'une foule innombrable qui l'accompagna, en lui disant des injures, depuis le palais de justice jusqu'à la place de la Révolution. La canaille, à qui l'on commençait à donner toute licence, crut ne pouvoir mieux prouver son obéissance à ses chefs qu'en déployant la plus atroce fureur contre l'assassin de l'*Ami du Peuple :* elle fut poussée à un tel point, qu'un homme monta sur l'échafaud, prit la tête par les cheveux à l'instant où elle fut séparée du corps, et lui appliqua plusieurs soufflets. Ainsi la France devait offrir, dans ces temps malheureux, des barbaries sans exemple jusqu'alors chez les peuples les moins civilisés.

L'enthousiasme qu'inspira cette fille généreuse à tous ceux qui détestaient la nouvelle tyrannie, fut tel que l'aspect des supplices ne put le modérer. On s'arrêtait dans les rues pour se raconter les circonstances de la vie et de la mort de Charlotte Corday; on se montrait son image, sa lettre testamentaire; on s'entretenait de sa beauté, de son courage, de son sourire dédaigneux aux injures du peuple, de son refus d'être assistée par un prêtre sermenté ou non : l'admiration croissait de manière à effrayer la tyrannie. On avait vu un jeune homme accourir à la prison le jour que l'héroïne venait d'y entrer, se jeter aux pieds du concierge, demander en grace à se constituer prisonnier et à subir la mort pour elle : on vit, après son supplice, *Adam Lux*, député extraordinaire de Mayence, saisi d'enthousiasme pour Charlotte Corday, faire une apologie de son action, et pousser le courage jusqu'à imprimer et à afficher la proposition de lui élever une

statue avec cette inscription : *Plus grande que Brutus.* A l'instant on le jeta à l'Abbaye. En y entrant il s'écria dans un transport de joie : *Je vais donc mourir pour Charlotte Corday !* Il fut condamné quelque temps après.

Le 16 juillet on avait transporté dans l'église des Cordeliers le corps de Marat, auprès duquel on voyait la baignoire où il avait été tué, ainsi que sa chemise teinte de sang. La Convention nationale assista en corps aux obsèques, qui furent célébrées en présence d'une foule considérable de peuple, et surtout de femmes, qui, par leur imagination facile à émouvoir, sont plus disposées à marcher à la suite des chefs de sectes politiques ou religieuses, qui s'élèvent d'ordinaire durant les révolutions. Les restes de Marat furent enterrés dans le jardin même des Cordeliers, sous un monument simple qui lui fut élevé, en attendant qu'on le plaçât au Panthéon. Une patrouille perpétuelle fut établie à la porte du jardin; la rue qu'avait habitée Marat prit son nom, son image fut placée dans le sein du corps législatif à côté de celle de Lepelletier. A cet exemple, les sociétés populaires, les simples citoyens, élevèrent des bustes à celui que l'on représentait comme le martyr de la liberté; la France en fut couverte. Et c'est là sans doute une des taches les plus honteuses dont la tyrannie ait souillé la République.

Le club des Cordeliers, berceau et depuis char de triomphe de Marat, donna le signal des honneurs qui furent rendus ensuite à son patron. Le plus beau vase de porphyre du garde-meuble national ne parut pas trop précieux pour renfermer son cœur, qui devait rester déposé dans la salle d'assemblée de la société. Ce cœur fut déposé sur une espèce de reposoir dressé dans le jardin du Luxembourg, et un orateur lut en l'honneur du nouveau Saint un discours qui avait pour épigraphe, *O cor Jesus! o cor Marat! Cœur sacré de Jésus, cœur sacré de Marat, vous avez les mêmes droits à nos hommages.* Les travaux du fils de Marie étaient comparés à ceux de l'*Ami du Peuple*, les apôtres aux jacobins et aux cordeliers, les pharisiens aux aristocrates, les publicains aux boutiquiers, etc. L'orateur disait, en concluant, *Jésus est un prophète et Marat est un dieu.*

Un pareil sermon, qui semble n'être au premier coup-d'œil qu'une facétie aussi ridicule que celles du petit-père André, conduit l'observateur à des résultats plus importans : il y voit l'intention avouée de faire du maratisme une religion qu'il fallait professer (comme toutes les autres) sous peine de mort. Cette religion, livrée aux interprétations de ses grands pontifes, Robespierre, Saint-Just, etc., a été la seule que l'on ait suivie pendant une année entière; et certes la France, et peut-être l'Europe, ont eu à la craindre plus encore que celle de Jésus. Celle-ci du moins ne prêchait que la communauté des propriétés; mais la première, d'après l'épigraphe (1) de son patron, exigeait formellement qu'elles changeassent de mains. Cette loi eût trouvé sans doute une facile exécution, puisque tant de gens y auraient été intéressés.

Quelque difficile qu'il soit de parler sans prévention de ses contemporains, quelques contradictions que puisse éprouver le jugement que l'on en porte, nous ne pouvons nous dispenser de dire ce que nous savons de Marat, tant de sa personne que de ses opinions; et si notre jugement n'était point confirmé par la postérité, nous aurions payé du moins à la vérité un tribut dont nous n'aurions point à rougir, et l'historien serait absous de l'erreur qu'il aurait commise par la faute du temps où il a vécu.

J.-P. Marat était né à Neufchâtel en Suisse. Son enfance fut marquée par un amour

---

(1) Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

Afin que la fortune passe du riche au pauvre. Voilà l'épigraphe du journal de *l'Ami du Peuple*, que Marat a publié depuis 1789 jusqu'à sa mort. Il n'y a pas eu un crime commis en France dont l'idée n'ait été suggérée par cette exécrable feuille. Par bonheur, tous ceux qu'elle a conseillés n'ont pas été mis à exécution.

de la singularité qui ne le quitta jamais. Il étudia de bonne heure les sciences physiques; et toutes les découvertes que l'on a faites depuis un siècle dans ces sciences ne parurent à son cerveau ardent que des erreurs consacrées qu'il devait renverser par ses théories nouvelles. Voltaire daigna réfuter quelques-unes des extravagantes opinions qu'il avait publiées sur la physique et la médecine. Marat ne se découragea point. Il parcourut une partie de l'Europe, répandant ses systèmes, qui le firent traiter partout de visionnaire. On se rappelle qu'il vint à la bibliothèque du roi, à Paris, dix ans avant la révolution, et que s'étant fait montrer les rayons où étaient rangés les Mémoires de l'Académie des Sciences : « Il faudra brûler dans trois ans tous ces volumes poudreux, dit-il en pirouettant, » tous ces Mémoires sont infectés du système de Newton. Mon livre sur la lumière et » le feu renverse tout cela, et fera *révolution* dans les sciences.

Cette hardiesse avec laquelle il prononçait sur des choses démontrées mathématiquement, il la porta dans une science encore peu connue, et qui doit se garder plus qu'aucune autre des rêves de l'imagination, la science législative. Il publia, dès 1789, des pamphlets, où il commença à produire ses théories politiques. Quoique dans un plan de constitution il votât pour la royauté, on put voir qu'il ne cherchait qu'à se faire remarquer, et à renverser tout ordre de choses où il ne serait pas considéré comme législateur suprême. C'était là probablement toute l'ambition de Marat. Le pouvoir proprement dit, tel que l'ont occupé Robespierre et autres, le touchait faiblement; mais il voulait donner des lois, peut-être même être regardé comme un Dieu; et la partie éclairée de la nation l'ayant trop bien jugé pour qu'il pût rien espérer d'elle, il se servit de la classe grossière, qui suivit avec joie celui qui lui promettait des biens et de la puissance. De là le sans-culotisme et ses horreurs. Au reste, Marat est sans contredit le premier qui ait franchi l'intervalle qui séparait la royauté de la démocratie; et ce fut peut-être l'amour de la singularité et le désir de précéder les autres, qui le poussèrent dans ses systèmes exécrables, encore plus que ses opinions, tout exagérées qu'elles étaient. Sa personne était petite, sa figure couverte d'un jaune cuivré, sa marche convulsive, brusque, coupée. C'était Oreste agité par les Furies...... Et c'est-là l'homme que la France a eu pour législateur; qu'on lui a présenté comme un oracle, comme un Dieu; qui a obtenu les honneurs du séjour des grands hommes; pour qui une place publique a été souillée dix-huit mois d'un monument digne par sa forme et sa matière d'un chef de sauvages!..... O révolution française, toi qui dois faire un jour le bonheur de tous les peuples, qu'il te faut de belles actions, de généreux dévouemens, que tes philosophes et tes guerriers te sont nécessaires, pour faire oublier tant d'opprobres!

N° 84



DÉROUTE DE PASSY.

le 13 Juillet 1793, ou 25 Messidor An 1.er de la République.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

DÉROUTE DE PACY-SUR-EURE, LE 13 JUILLET 1793;

25 MESSIDOR, AN PREMIER DE LA RÉPUBLIQUE.

L'ARRESTATION des députés avait excité l'indignation de tous les départemens, et quelques-uns d'eux s'occupèrent sur-le-champ des moyens de venger leurs représentans. Des adresses énergiques parvinrent à la Convention de toutes les parties de la République, et les usurpateurs purent connaître que leurs horribles excès ne resteraient pas impunis. Le seul moyen qu'ils crurent propre à calmer cette effervescence, fut de présenter au plutôt aux mécontens une constitution, attendue depuis long-temps, et qui, paraissant aussitôt après l'insurrection, passerait pour un des premiers bienfaits que l'on devait en attendre. Le comité de salut public présenta donc, le 24 juin, un acte constitutionnel fondé sur les principes de la démocratie pure, si difficile et en même temps si dangereuse à réaliser en France, et qui, par les préceptes d'insurrection qu'il enseignait, livrait l'État aux attaques sans cesse renaissantes des factions qui voudraient le déchirer. Cette constitution, ouvrage de quelque jours et de quelques jeunes gens sans expérience, préférée sans pudeur et sans examen à celle de Condorcet, rédigée sous l'influence tyrannique de Robespierre, et dont plusieurs articles, particulièrement dans la déclaration des droits, furent tronqués ou changés, sans qu'on daignât consulter la Convention, fut jetée dans les départemens insurgés comme le meilleur moyen d'appaiser les mouvemens hostiles qui s'y préparaient. Et tel fut en effet le pouvoir de ce squelette présenté par des usurpateurs, mais dont on attendait enfin un gouvernement légal, que nombre de départemens rompirent à sa vue le faisceau qu'ils devaient former dans leur vengeance, et qu'ils préférèrent d'oublier leurs injures, dans la crainte de déchirer le sein de la patrie. Presque toute la France l'accepta, avec la seule restriction que les députés détenus obtiendraient leur liberté : une seule petite commune du dépar-

tement des Côtes-du-Nord la refusa et vota pour la royauté. Cette acceptation unanime de la France, en prouvant ses sentimens républicains, atteste aussi ce qu'elle pensait des victimes du 31 mai, et ces deux opinions l'honorent également.

Cependant les départemens qui ne s'étaient pas laissé surprendre aux brillantes promesses des oppresseurs, ceux qui avaient prononcé le plutôt et le plus constamment leur patriotisme, et dont les députés étaient presque tous sous le couteau de la tyrannie, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, la Gironde, les Bouches-du-Rhône, et plusieurs autres, formaient des bataillons destinés à venir jusques dans Paris replacer les proscrits à leur poste, et à former autour du corps législatif une garde qui les mît à l'abri de l'influence des factions. Ces troupes, créées par un motif si généreux, ne furent point assujetties aux lenteurs ordinaires en pareil cas; on vit accourir avec empressement une brillante jeunesse, que son âge trop tendre encore n'avait point appelée aux combats, et qui palpitait d'aise en songeant que ses premiers pas dans la carrière allaient assurer le salut de la patrie. Presque partout les choix des administrateurs s'arrêtèrent sur des citoyens aisés; et ceux-ci s'en applaudirent, résolus de sacrifier leur propre fortune pour épargner celle de la République. Pendant ces dispositions militaires, des commissaires civils se rendaient dans les chefs-lieux de départemens, pour y concerter leurs démarches, et donner à cette grande opération l'ensemble qui lui était nécessaire. Au milieu de ces assemblées vraiment nationales, où des administrateurs patriotes délibéraient sous les yeux de leurs commettans, parurent tout-à-coup quelques-uns des députés proscrits le 2 juin. Ils racontent l'état où se trouve la Convention, l'audace de la commune de Paris, les outrages dont ils ont été abreuvés; ils annoncent les malheurs qui vont fondre sur la France, si l'on n'arrête le cours de tant d'excès. Leurs voix enflamment les courages; on frémit au récit de ces horreurs que l'on ne connaissait encore qu'à demi, on brûle de les venger, on part.

C'était à Caen que le rendez-vous de tous les bataillons de l'Ouest était fixé. Cette ville, placée au centre de la Bretagne, de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, pouvait réunir des forces capables d'en imposer aux factieux, et c'est-là que devait s'organiser le corps d'armée destiné à marcher contre Paris. Mais les émissaires de la Montagne étaient parvenus à diminuer, à force d'argent, le zèle que les départemens avaient d'abord témoigné : quand le bataillon d'Ille-et-Vilaine arriva à Caen, il n'y en trouva qu'un seul autre disposé à marcher avec lui. Tant de lenteurs dans une affaire qui exigeait la plus grande scélérité étaient déjà d'un mauvais augure; d'autres causes vinrent se joindre à celle-là, et firent échouer l'entreprise.

Le général de l'armée des Côtes de Cherbourg, Félix Wimpffen, était connu par sa belle défense de Thionville au mois de septembre 1792. L'éclat que ce succès avait jeté sur lui, et la confiance qu'il avait inspirée aux citoyens des départemens où il commandait, le placèrent naturellement à la tête des troupes qui se rassemblaient à Caen. Il publia en conséquence un manifeste, où, en promettant paix et fraternité aux Parisiens, il jurait une guerre à outrance aux anarchistes. Mais, pendant qu'il se prononçait si hautement en faveur des principes suivis par les vrais républicains, il avait des conférences particulières avec les députés réfugiés à Caen, et il leur proposait de créer un papier monnaie, de s'allier avec l'Angleterre, en un mot, de prendre toutes les mesures qui pouvaient tendre à rompre l'unité de la République, et à justifier les calomnies dont les proscrits étaient noircis par leurs oppresseurs. Que Wimpffen fût en effet royaliste, ou que plutôt (comme il en a été accusé) il ne fit ces propositions aux députés que pour les rendre criminels, et les livrer ensuite à la Montagne, leurs opinions différaient trop des siennes pour que l'on dût s'attendre à aucune espèce d'union

entre eux. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les députés obtinrent du général qu'il ferait marcher vers Paris les troupes qui étaient déjà rassemblées. Wimpffen, forcé de céder à leurs instances, consentit au départ du bataillon d'Ille-et-Vilaine, qui, joint à celui du Calvados et aux dragons de la Manche, formait un corps d'à-peu-près deux mille hommes. Il leur donna pour commandant un M. de Puisaye, connu par ses principes aristocratiques, qu'il a manisfestés depuis d'une manière non équivoque, en commettant, à la tête des Chouans, des horreurs qui révoltent la nature. Tel était l'homme qui devint le chef des républicains dans une occasion aussi importante.

Puisaye remplit, comme on devait s'y attendre, la mission qui lui était confiée; il s'avança tout d'une traite jusqu'au-delà d'Evreux, et fatigua inutilement sa petite armée par des marches forcées pendant une chaleur excessive. La matinée du 13 juillet fut employée à s'emparer sans coup férir d'un petit château proche de Pacy, et le soir on bivouaqua près de Vernon, qui était occupé par les troupes parisiennes. Le général Puisaye eut grand soin d'aller se coucher à une demi-lieue de son camp. Ayant ainsi livré ses soldats à l'ennemi, celui-ci les attaqua pendant la nuit, ou plutôt les effraya par quelques décharches de canon. A ce bruit inattendu, les jeunes guerriers courent aux armes, appellent leurs chefs. Ceux-ci ne paraissent point, et donnent l'exemple de la fuite : il est suivi par les dragons et par le bataillon du Calvados dont les dispositions avaient toujours semblé équivoques; mais celui d'Ille-et-Vilaine se rallie à la voix de son commandant; et, forcé de prendre le parti de la retraite, il la fait du moins en bon ordre, et traîne pendant plusieurs lieues avec ses mouchoirs ses canons et ceux du bataillon du Calvados. Les soldats de la Montagne (1) s'attendaient si peu à un triomphe aussi facile, qu'ils s'étaient enfuis eux-mêmes, comme effrayés de leur audace, et qu'ils n'osèrent pendant plusieurs jours suivre les pas de leurs adversaires.

Les troupes départementales voulaient au moins se cantonner à Evreux, pour y attendre les bataillons du Finistère et du Morbihan, qui s'avançaient à grands pas, et pour tenter ensemble un combat plus réel et sans doute plus heureux. Mais Puisaye, fidèle à ses instructions, fit évacuer le département de l'Eure, et l'abandonna à la fureur des Montagnards, pour se retirer en désordre jusqu'à Lisieux.

Dans cette ville étaient déjà des émissaires de Paris, qui, profitant de l'échec qu'on venait d'essuyer, cherchaient à soulever les Normands contre les Bretons. On vit à Caen (où Wimpffen ordonna à toutes les troupes de se retirer, et où il proposa d'abord aux députés de se fortifier), on vit des gens verser des flots d'assignats pour faire germer l'insurrection, et pour engager les habitans à livrer les proscrits à la Montagne. Les esprits s'ébranlaient, les administrations étaient séduites. Les députés, désespérant de pouvoir opposer une plus longue résistance, et voyant que le Nord de la France cédait sous un mauvais génie, endossèrent l'habit de soldats, prirent place dans les rangs du brave bataillon du Finistère, et partirent avec eux pour leur département, d'où ils pourraient s'embarquer pour le Midi, qu'ils croyaient plus fidèle à sa haîne pour l'anarchie.

Voilà tout ce qu'offrit de remarquable l'insurrection départementale de 1793. Dans les autres parties de la France, les mouvemens furent presque aussi-tôt calmés que conçus : les Marseillais, les seuls après les habitans de l'Ouest qui levèrent des troupes, ne purent passer la Durance. Tout fléchit sous le joug : la République devint la conquête de quelques hommes avides de pouvoir et d'argent, qui se répandirent comme des

(1) Ces soldats avaient été levés a la hâte dans le rebus des citoyens. Comme ils n'avaient voulu partir qu'à pris d'argent, on les appelait *les Héros de cinq cents livres*.

torrens dévastateurs dans nos plus belles cités. Comme presque tous les départemens avaient pris des arrêtés relatifs à l'insurrection, ce fut le prétexte bannal dont on se servit pour incarcérer, pour immoler une foule d'administrateurs patriotes, et c'est une des plaies les plus cruelles que l'on ait faites à la France. Alors fut créé le mot de *fédéralisme*, pour caractériser cette noble résistance à l'oppression; et les hommes, aussi féroces qu'ignorans, qui ont qualifié d'infracteurs à l'unité de la République ceux qui, par un acte solennel, s'étaient engagés à la maintenir, n'ont pas eu honte d'égorger, sous ce titre, pendant dix-huit mois, les véritables fondateurs de la liberté de la République. Que de choses l'on aurait à dire si l'on pouvait raisonner avec des passions non encore éteintes! et qu'il est cruel quand on n'a pas l'espoir de ramener à des principes de modération des gens exagérés; qu'il est cruel d'avoir à gémir sur les maux irréparables qu'ils ont causés à la patrie!



ARRESTATION DES AMBASSADEURS FRANÇAIS A NOVATE.
le 25 Juillet 1793. ou 7 Thermidor. An 1er de la République

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ARRESTATION DES AMBASSADEURS FRANÇAIS A NOVATE, LE 25 JUILLET 1793 ;

7 THERMIDOR, AN I.er DE LA RÉPUBLIQUE.

Mayence, après un siége long et meurtrier, venait d'ouvrir ses portes aux Prussiens ; et leurs pas n'étant plus retardés par cette forteresse que les Français avaient rendue redoutable, ils s'avançaient vers nos frontières du Rhin, menaçant à la fois plusieurs villes, et n'ayant pour obstacle qu'une armée faible et sans généraux. Au Nord, les Autrichiens, après avoir pris Condé, pressaient vigoureusement Valenciennes, qui était sur le point de se rendre, et dévoraient déjà dans leurs espérances toute la république déchirée par de funestes divisions. L'Espagnol aux portes de Perpignan, la Vendée se grossissant par des succès jusqu'alors inouis, attestaient la faiblesse du Gouvernement français, et donnaient lieu de douter aux plus ardens amis de la liberté si la cause qu'ils défendaient n'allait pas succomber sous tant d'efforts ennemis. C'est du sein de ces dangers, qui semblaient insurmontables, que sont sorties tant d'actions généreuses qui rendront à jamais célèbres la France et sa révolution.

Le citoyen Sémonville, envoyé de France à Gênes, en 1791, nommé de-là ministre à Turin, arrêté à Alexandrie par ordre du roi sarde à l'instant où il se rendait à sa résidence, et l'une des causes, par la violation du droit des gens commise en sa personne, de la guerre que l'on ouvrit à la fin de 1792, par l'invasion de la Savoie et du comté de Nice, avait été promu la même année à l'ambassade de Constantinople. Il était instant d'y remplacer Choiseul-Gouffier, dont l'active malveillance ne s'occupait, depuis trois ans, qu'à faire des ennemis à sa patrie. Il multiplia les obstacles pour empêcher le citoyen Sémonville d'arriver à sa destination : les ministres des cours coalisées se joignirent à lui, pour que le divan ne reçût pas *l'Ambassadeur national* de France ; et quand ces tracasseries diplomatiques eurent été rendues vaines par la fermeté de notre Gouvernement, les rois conjurés se préparèrent à mettre en œuvre le supplément de leurs intrigues, la force et la violation de tous les droits.

Le citoyen Sémonville, retenu en Corse pendant cinq mois, faute d'instructions, fut obligé de se rendre de nouveau à Paris dans la fin de mars de 1793. Après des discussions que sa mission fit naître, sa nomination fut confirmée par le comité de salut public, il repartit à la fin de mai pour Constantinople. Les puissances étrangères (1), qui ne l'avaient pas perdu de vue un seul instant, arrêtèrent encore sa marche à Toulon, où le vice-amiral Trogolf, qui s'essayait à trahir sa patrie, lui refusa tout moyen de passage. Obligé de se frayer une route par terre, le citoyen Sémonville longe rapidement la chaîne des Alpes, depuis la Méditerranée jusqu'à Genève, et se prépare à gagner les États de Venise, en traversant une partie de la Suisse et le pays des Grisons.

Au même instant (à la fin de juin) se trouvait à Genève le citoyen Maret, nommé depuis peu ministre plénipotentiaire de la République française à Naples : l'importance de sa mission, qui avait pour but de retenir dans la neutralité une puissance disposée à s'en détacher, avait également fixé les yeux du cabinet impérial sur le citoyen Maret; et des circonstances fortuites ayant réuni les deux ministres de la République, en les mettant dans la nécessité de voyager sur un territoire qu'il pouvait violer impunément; il se promit bien de profiter de cet heureux hasard pour consommer d'un seul coup le double attentat qu'il méditait.

Les deux ambassadeurs, s'étant mis en route ensemble, traversèrent le canton de Berne, où ils éprouvèrent tous les bons traitemens qu'un peuple neutre devait aux ministres d'une nation puissante. Le bailli de Nyon les accompagna durant leur voyage dans le pays de Berne, et les protégea contre les insultes ridicules que leur adressaient les émigrés réfugiés dans quelques villages où ils cachaient leur misère. A Staat, petit bourg des Etats de l'abbé de Saint-Gall, une petite cour déguenillée, qui entourait Brissac, Bombelles, et autres émigrés du haut parage, se montra au passage des ambassadeurs parée de ses cocardes blanches, et affecta en leur présence une joie qui ne pouvait avoir d'autre cause que l'espoir de la trahison que l'on allait exercer contre eux. En effet, les obstacles de toute espèce commencèrent dès lors à se multiplier sous leurs pas : on sema l'or pour qu'ils ne trouvassent pas de conducteurs, ou pour qu'ils fussent trahis par eux. Ceux-ci proposèrent plusieurs fois à nos ministres, pendant qu'ils traversaient le Rhinthal, et qu'ils côtoyaient le Rhin, qui sépare en cet endroit la Suisse de la Souabe, de passer ce fleuve pour voyager plus commodément sur l'autre rive. Les Autrichiens, embusqués dans les bois, auraient recueilli le fruit de ces perfides conseils.

Arrivés enfin à Coire, capitale des Ligues Grises, ils y trouvèrent le baron de Cronthal, résident de l'empereur, qui déployait ses talens diplomatiques dans l'organisation de la perfidie méditée contre les ambassadeurs français. Le gouvernement grison, dominé par l'influence autrichienne et par la haine qu'avaient inspirée aux chefs de tous les états les principes de notre révolution, dissimulait sa malveillance sous des apparences de neutralité : le peuple cependant, à la vue des ministres d'une nation libre, avait semblé se souvenir qu'il l'avait été lui-même, et dans presque tous les villages du pays grison on avait entendu répéter ces cris, *Vive la France*! *Vive la liberté*! Ces considérations déterminèrent les chefs des Ligues à protéger le passage des voyageurs, et à donner des ordres à tous leurs subordonnés pour qu'il ne fût souffert aucune

(1) Nous tenons du citoyen Sémonville que, le jour qu'il reçut du comité ses instructions secrètes, il fut abordé par Gusman, intrigant espagnol, qui jouait un rôle parmi les révolutionnaires du 31 mai : cet étranger se montra instruit de toutes les particularités de la mission du citoyen Sémonville. Cette anecdote, entre mille, prouve que le parti de l'étranger n'a point été un être imaginaire; et l'époque où se passait le fait que nous rapportons fait voir de plus que c'est surtout dans les mouvemens populaires (dont il est souvent le moteur) que ce parti fait un rôle le plus actif.

insulte envers eux. Ils s'avancèrent donc vers la Valteline; après avoir fait démonter leurs voitures à Coire, pour les transporter, ainsi que les personnes de leur suite et leurs bagages, sur des charrettes, seul moyen de voyager dans les mauvais chemins du pays. A Vico-Soprano, où ils arrivèrent le 14 juillet, les avis sur les intentions perfides de l'Autriche se multiplièrent tellement; d'une autre part on leur donna tant de fois le conseil de traverser déguisés telle ou telle partie du territoire ennemi, qu'ils furent obligés de ne plus douter de l'existence du projet de les arrêter. Loin d'être intimidés par la grandeur du péril, les deux ministres virent dans l'importance de leurs missions la nécessité de les remplir au plutôt, et se consolèrent d'avance du forfait qu'on pourrait commettre sur eux, en songeant qu'il servirait à mettre mieux au jour l'exécrable politique de nos ennemis, qui se sont fait un jeu dans cette guerre de violer les droits les plus sacrés.

Animés par ces motifs bien puissans sur des ames républicaines, ils continuèrent leur route jusqu'à Chiavennes, capitale du comté de ce nom, et se contentèrent de demander au bailli de cette ville une escorte que les ordres de ses chefs lui faisaient un devoir de leur fournir. Le lieutenant du bailli (Bartholomée Pollavini), après avoir refusé l'escorte aux ambassadeurs, ayant été obligé de leur donner un ordre de passage, les fit arrêter le lendemain à moitié chemin de Chiavennes à la Ripa, et ne leur accorda la liberté de se rendre dans ce village, et de là à Novate (bourg situé sur le lac de Côme, qui sépare le pays des Grisons de l'état de Milan), qu'après avoir reçu quatre-vingts sequins, pour prix de la protection que devaient leur assurer deux *fanti* ou gardes de l'office, qui avaient droit de requérir assistance pour les ambassadeurs dans toute l'étendue de la Valteline.

Pendant que cet infame marché se consommait à Chiavennes, nos ministres étaient retenus prisonniers à Novate; et leurs *fanti*, dont la véritable mission était de les vendre aux Autrichiens, s'occupaient de ce soin digne d'eux. Un coup de canon se fit entendre du côté de l'état de Milan; en même temps un sbirre, habillé de rouge, traversa le lac, vint débarquer proche Novate, et donner le signal aux brigands qui se tenaient cachés en attendant le moment de se jeter sur leur proie. Une femme de la suite des ambassadeurs se promenait sur les bords du lac; elle était malade et triste : un honnête homme du pays l'aborde avec mystère; et jugeant de ce qui causait son inquiétude, il lui apprend que les *burlandotti* (1) rodent dans ces cantons depuis plusieurs jours, qu'on les a vus à Novate le matin même, que le passage des ambassadeurs était annoncé depuis long-temps, et qu'ils doivent se hâter de retourner vers Chiavennes, s'ils veulent éviter de tomber entre les mains de leurs ennemis. Cette femme, de plus en plus effrayée, retourne à l'auberge, fait rassembler ses compagnons de voyage, s'enferme avec eux, et veut leur raconter ce qu'elle vient d'apprendre...... Au même instant un bruit affreux se fait entendre dans la maison; les *burlandotti* sortent en foule des granges et autres bâtimens voisins, se jettent sur les armes qui étaient déposées dans une cour, et montent aux appartemens. Un des ministres sort à ce bruit; et voyant ces furieux s'élancer vers lui, il veut tirer de sa poche l'ordre des chefs des Ligues qui leur assurait assistance et protection. On se jette sur lui et sur ses compagnons; on les garrotte, on les traite comme des criminels : on ne respecte ni la dignité, ni le sexe, ni l'âge. Les ambassadeurs, accablés par le nombre et hors d'état de se défendre, n'opposent que leur sang froid à ces fureurs atroces, et l'un d'eux dit à haute voix ces mots qui peignent bien les sentimens qui les animaient : « Nous voilà pris; mais ce qui me console, c'est que « cet événement sera heureux pour mon pays. »

On les précipite dans un bateau qui était préparé sur le lac; tous les gens de leur suite

(1) Les *burlandotti* sont des gardes de la frontière du Millanez qui veillent au recouvrement des droits de douane : ils sont connus par leurs brigandages.

réclament l'honneur de partager leur captivité : le premier coup de rame est pour ces généreux citoyens le signal des chants patriotiques, dont ces bords sauvages retentirent peut-être pour la première fois. On les conduit à Gravedona, petite ville sur le bord du lac ; et le peuple admirant leur contenance fière sous les chaînes dont ils étaient chargés, s'écria plusieurs fois, malgré les sbirres qui les escortaient : *Bella Gente*! *bella Gente*! O la grande Nation! Sans doute, à ce cri spontané, ces dignes républicains ne se trouvèrent pas malheureux d'être dans les fers : la voix du peuple proclamait leur triomphe.

Nous ne parlerons point aujourd'hui des prisons où ils furent enchaînés à Gravedona, des cachots pestilentiels de Mantoue, de la forteresse de Kustain, qui furent autant de théâtres de leurs souffrances et de leur courage ; nous aurons occasion de revenir sur les scènes de trahison dont les représentans et les ministres de la république furent les victimes.

Nous ne savons s'il faut condamner à la célébrité de l'histoire les agens obscurs qui ont trempé dans la trahison exercée contre Maret et Sémonville. Qu'un docteur Pozzi, de Milan, se soit mis à la tête des assassins, qu'il leur ait distribué publiquement des récompenses après l'exécution de leur crime ; on ne s'en étonne pas, le despotisme autrichien doit inspirer cette bassesse d'ame à ces esclaves : ce Pozzi d'ailleurs a vu juger son action par ses compatriotes, qui, à son retour à Milan, le maltraitèrent de paroles et de faits, et tentèrent depuis de l'assassiner. Pollavini, de Chiavennes, Mathis, de Vico-Soprano, le podesta de Trahona, et d'autres encore, avaient vendu les ambassadeurs à l'Autriche. M. Salis, l'un des chefs des Ligues, dévoilera peut-être aussi la part qu'il a prise aux trames du baron de Cronthal.

C'est par le même esprit de justice que nous nous plaisons à reconnaître les services de toute espèce que M. Salis de Taxen (le vicaire de Vico-Soprano) a rendus aux Français pendant leur séjour dans sa juridiction. Les étrangers verront par-là que Maret et Sémonville n'ont pas été moins fidèles à parler des bienfaits que des outrages qu'ils ont reçus.

ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION RÉPUBLICAINE,
le 10 Aoust 1793, ou 23 Thermidor, An 1er de la République

QUATRE-VINGT-SIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION RÉPUBLICAINE, LE 10 AOÛT 1793,

23 THERMIDOR, AN PREMIER DE LA RÉPUBLIQUE.

Un décret du 11 juillet avait fixé au 10 août une fête pour célébrer l'acceptation de la constitution nouvelle. Chaque canton de la république nomma donc des commissaires pour porter son vœu à la Convention nationale. Cette réunion, dans la ville centrale, des délégués immédiats du souverain, stipulant en son nom avec les législateurs qui venaient de rédiger le code constitutionnel, et s'engageant solennellement à le respecter, était un spectacle bien digne d'arrêter les yeux du philosophe, puisqu'il semblait devoir offrir, avec les vives émotions qu'inspirent les grandes sociétés s'occupant de leurs plus chers intérêts, la solution de ce problême si difficile : Quelle est, au juste, la somme de démocratie qui peut être introduite dans le gouvernement d'un grand peuple? Mais la corruption, la violence qu'il avait fallu employer pour faire recevoir cette constitution, que rejetaient les citoyens les plus sages et les plus éclairés, tous ces élémens de discorde furent de nouveau mis en œuvre dans le choix des commissaires. La carrière des emplois publics, ouverte depuis quelques mois à l'ignorance et à l'exagération, faisait désirer à chacun de s'approcher du foyer des graces; et l'on peut fixer à cette nomination de commissaires par tous les cantons de la France l'époque du débordement de ces gens grossiers que l'on a vus pendant trop long-temps proscrire les talens et les vertus, et envahir sans pudeur la fortune publique.

A peine les commissaires furent-ils réunis en certain nombre à Paris, que la société des Jacobins, pour exercer plus facilement son influence sur eux, leur offrit la salle de ses séances pour y tenir leurs délibérations : comme si les envoyés du peuple, chargés uniquement de présenter son vœu, avaient eu encore le droit de délibérer! et avant tout, comme s'ils avaient dû choisir une salle où les électeurs de Paris avaient été forcés à des choix qui feront à jamais leur honte!

Le 7, ils se présentèrent à la barre de la Convention mêlés avec les autorités constituées et les sociétés populaires. Leur orateur, en annonçant l'importance de la mission des commissaires, sanctionna en leur nom la funeste révolution du 31 mai : « En dépit des malveillans et des royalistes, dit-il, nous voulons vivre et mourir *Montagnards.* » Le corps législatif, debout et découvert en leur présence, leur rendit des honneurs dus au peuple qu'ils représentaient : mais ces commissaires, si respectés d'abord, et que l'on se plaisait à enivrer de l'encens de la flatterie, un décret permit de les mettre en arrestation, quand le comité de sureté générale aurait des soupçons contre eux. Les discours trop sages, trop peu révolutionnaires de quelques-uns d'entre eux avaient suffi pour exciter des alarmes : l'insulte et les honneurs prodigués à-la-fois aux mêmes personnes ne sont pas une des moindres contradictions que l'on doive remarquer dans cette époque singulière.

Ce fut le même jour que, sur la motion d'un des membres du comité de salut public, qui venait de rendre compte de quelques nouvelles violations du droit des peuples, commises par le ministère anglais, Pitt fut déclaré par la Convention nationale l'ennemi et l'opprobre du genre humain. Cette déclaration, faite sérieusement par une assemblée toute puissante, prouve seulement qu'elle n'avait pas d'autre moyen de se venger de son ennemi.

Les commissaires présentèrent le lendemain à la Convention une adresse aux Français, qui fut accueillie avec transport, parce qu'elle consacrait l'usurpation nouvelle, et répandue en abondance dans toute la république. Le même jour parut à la barre la veuve de *Marat,* qui, exerçant au nom de l'ombre de son mari une espèce de magistrature sur la pensée, vint dénoncer les journalistes, tant les *ultrà* que les *citrà*-révolutionnaires; ceux-ci pour avoir prêché des maximes trop *modérées;* ceux-là pour avoir osé singer l'*Ami du peuple* en prêchant le désordre et le brigandage. Il était curieux d'entendre parler de l'*ame sensible* de Marat, qui, n'étant devenue cruelle que par nécessité et pour le plus grand bien du peuple, s'indignait que l'on osât s'autoriser de son exemple pour enseigner une *doctrine affreuse.* La veuve du prophète fut honorée, comme on le pense, par les disciples de son mari; et son discours, rempli de *vérités si importantes,* fournit aux comités le prétexte d'emprisonner les écrivains des deux partis, le tout au nom de la constitution qui consacrait la liberté de la presse.

Suivant le plan qu'avait présenté le comité d'instruction publique, le rassemblement des autorités et des citoyens qui devaient assister à la fête de *l'Unité et de l'Indivisibilité de la république,* se fit le 10 au matin sur la place de la Bastille. Sur les débris de la forteresse s'élevait une fontaine dite de la *régénération.* Au signal du commencement de la fête, le président de la Convention nationale puisa de l'eau de la fontaine dans une coupe d'agate, supportée par deux mains étroitement unies, et que l'on avait trouvée dans le temple de la Concorde à Rome. Après avoir, par une espèce de libation, arrosé le sol de la liberté, il but le premier, et passa la coupe aux commissaires, qui burent successivement de la même eau. Une salve d'artillerie annonçait chaque santé, qui était suivie par des embrassemens fraternels. L'hymne de la Liberté, et des strophes analogues à la fête, furent exécutés ensuite au milieu des applaudissemens. En attendant que le

cortège se mît en marche, chacun se répandit dans cet immense emplacement. On y trouvait à tous les pas des pierres qui portaient les inscriptions suivantes :

Un vieillard a baigné cette pierre de ses larmes. — Le corrupteur de ma femme m'a plongé dans les cachots. — Des enfans avides m'ensevelirent ici. — Cette pierre n'a jamais été éclairée. — La vertu conduisait ici. — Je n'ai jamais été consolé. — Je suis enchaîné depuis quarante ans. — Ils ont couvert mes traits d'un masque de fer. — Sartine sourit à mes maux. — Lasciate ogni speranza, ô voi ch' entrate. — Je fus oublié. — Mes enfans, ô mes chers enfans! — L'enfer a vomi les rois et les prêtres. — On écrasa sous mes yeux mon araignée fidèle. — Je ne dors plus. — Il y a quarante ans que je meurs, etc.

Ces inscriptions faisaient allusion, pour la plupart, à des évènemens passés à la Bastille. Le peuple, à la vue des décombres de cette forteresse détruite par son courage, sentait augmenter sa haine pour la tyrannie. Des cruautés plus grandes encore devaient cependant s'exercer sous ses yeux et en son nom; et ce peuple y applaudit!

Le cortège se mit en marche par le boulevard. C'était vraiment la fête de l'égalité: le conseil exécutif mêlé avec des ouvriers de toutes professions; le maire de Paris donnant le bras à un maçon; les sociétés populaires, composées d'une immensité de citoyens, et portant sur leurs bannières un œil perçant un nuage épais; le corps législatif, qui venait immédiatement après, confondu avec les commissaires des cantons de la république; les quatre-vingt-six envoyés, qui tenaient d'une main un ruban tricolor attaché au faisceau départemental porté au milieu d'eux, et de l'autre une branche d'olivier; cette foule immense, marchant sans règle et pourtant sans désordre, au milieu des accens mille fois répétés de sa joie, formait un ensemble aussi nouveau que singulier, et donnait un modèle de la plus parfaite égalité. Plusieurs chars terminaient la marche : on y voyait un vieillard avec son épouse, traînés par leurs enfans; les aveugles nés qui sont élevés aux dépens de la patrie; et enfin des urnes qui contenaient les cendres des héros morts pour la république.

Sur le boulevard des Italiens était élevé un arc de triomphe d'une forme élégante, précédé par une longue colonnade dans le même style. Sur les diverses faces de ce monument on lisait : *Le peuple, comme un torrent, inonda leurs portiques ; ils disparurent. — Comme une vile proie, elles ont chassé le tyran devant elles. — Sa justice est terrible. — Sa clémence est extrême.* Ce qui caractérise mieux cette époque, ce qui fit entrevoir dès-lors les scènes de carnage que l'on préparait, ce furent les reliefs du monument, qui représentaient les têtes des gardes-du-corps supportées par des piques. Telles étaient les leçons de morale et d'humanité que l'on donnait au peuple.

Une statue de la Liberté s'élevait sur les débris de celle de Louis XV, dans la place de la révolution; des inscriptions analogues décoraient le piédestal. La statue était couverte d'un voile qui fut ouvert et déchiré par le président de la Convention; des salves d'artillerie, des chants civiques, et la délivrance de plusieurs oiseaux, accompagnèrent cette inauguration.

Le cortège s'avança par la place des Invalides, où l'on voyait (dit le rapport) un spectacle majestueux et sublime : une *montagne* énorme où siégeait un colosse portant le faisceau départemental; le *Fédéralisme*, sortant de son affreux *marais*, s'efforçant d'arracher quelques portions de ce faisceau, et forcé par un coup de massue de rentrer dans ses eaux bourbeuses; voilà les principaux traits de ce magnifique tableau.

La dernière station eut lieu au Champ-de-Mars, et celle-là du moins n'offrit point au peuple d'idées fausses et propres à égarer son esprit. Le président, après avoir proclamé le vœu des Français pour la constitution, réunit les quatre-vingt-six portions du faisceau départemental, les serra fortement avec un ruban tricolor, et remit ce

dépôt aux commissaires des assemblées primaires comme un emblême sensible que, de l'union des Français, naîtrait leur force. Les cendres des héros, couronnés de lauriers, furent pareillement confiées aux commissaires pour être déposées dans le lieu du repos éternel.

La fête fut terminée par des salves d'artillerie. Aussitôt après, chacun se répandit sous les tentes qui couvraient le pourtour du Champ-de-Mars pour y prendre un repas frugal et gai. Le soir, on exécuta une pantomime qui représentait le bombardement de Lille. Une grande partie des spectateurs passa la nuit en danses et en réjouissances dans le Champ-de-Mars.

Telle fut cette fête que l'on peut regarder comme le prélude des scènes d'horreurs qui couvrirent bientôt la France. Les commissaires, flattés, encouragés par les triomphateurs du 31 mai, s'étant assurés de leur force dans leur réunion, et revêtus de pouvoirs excessifs par le corps législatif, retournèrent dans leurs départemens exercer impunément leurs violences. Ce furent eux qui, le 12 août, prirent l'initiative de la terreur, comme le leur dit Danton, en demandant et en faisant décréter en principe l'arrestation des gens *suspects*. Les propositions les plus extravagantes se succédaient en leur présence; on était sûr qu'ils approuveraient tout. La folie des législateurs, l'aveuglement de ceux qui leur obéissaient, semblèrent à tout homme sensé des signes infaillibles de la ruine de la France.



VICTOIRE DE HONDSCHOOTE,

le 7 Septembre 1793, ou 21 Fructidor, An Ier de la République.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

VICTOIRE DE HONDSCHOOTE, LE 7 SEPTEMBRE 1793;

LE 21 FRUCTIDOR AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE.

Valenciennes, Condé, le Quesnoi, étaient tombés entre les mains des ennemis: pendant que leur principale armée, composée d'Autrichiens, pénétrait dans l'intérieur, et n'était plus retenue que par la place de Cambrai, un autre corps de la même nation se préparait à faire le siége de Maubeuge, la dernière forteresse de première ligne qui leur restât à prendre de ce côté. L'armée anglo-hollandaise, commandée par le duc d'Yorck, fils du roi de la Grande-Bretagne, s'avançait en même temps vers nos places maritimes du Nord. Le prince anglais, croyant sans doute le moment favorable pour joindre de nouveau à la couronne de son père ces clefs de la France, et cherchant d'ailleurs à prouver par quelque action d'éclat qu'il était digne de régner sur les nouveaux sujets (1) dont il devait bientôt recevoir l'hommage, entreprit le siége de Dunkerque. Cette place, autrefois si redoutable à l'Angleterre par sa marine, a reçu, par le traité d'Utrecht, un échec funeste à sa splendeur, et dont elle ne s'est jamais relevée. La démolition de ses immenses fortifications l'avait réduite à de simples retranchemens, qui ne devaient pas la défendre long-temps contre une armée aguerrie, énorgueillie par des succès, et à qui l'on présentait cette nouvelle conquête comme une partie de son patrimoine qu'il était juste de reprendre à ceux qui l'avaient usurpée.

Quels étaient cependant nos moyens de résistance? Une faible garnison dans la ville de Dunkerque, un commandant qui annonçait que la place ne tiendrait pas plus de huit jours. L'armée qui pouvait la secourir, affaiblie et découragée par plusieurs défaites et par les trahisons qu'elle avait éprouvées, était encore divisée en deux

(1) On sait que, dans ce temps, le duc d'Yorck était désigné comme un des prétendans à la couronne de France.

corps, dont l'un, retranché sous Cambrai, s'opposait aux efforts de l'ennemi pour pénétrer vers Paris, et l'autre, dans les environs de Lille, couvrait le côté de cette frontière qui n'était pas encore entamé. Cette armée du Nord, si justement célèbre depuis, mais alors si peu en état de voler à sa glorieuse destinée, avait vu se succéder rapidement à sa tête, depuis la trahison de Dumourier, l'intrépide Dampierre, que sa témérité conduisit à la mort, et le malheureux Custine, qui, pour prix d'avoir porté le premier les armes républicaines au-delà du Rhin, et de nous avoir assuré sur ce fleuve le poste important de Mayence, qui, par ses soins, était devenu presque imprenable, devait périr sous la hache des tyrans qui gouvernaient alors notre patrie. C'est dans le procès de ce général que se déploya pour la première fois dans toute son étendue la soif du sang, la froide inhumanité, dont tous les accusés recommandables par des vertus ou des talens furent depuis les victimes. Arrêté sur la simple annonce de la reddition de Mayence aux Prussiens, Custine fut livré à ce tribunal révolutionnaire devant qui devaient paraître tant d'autres généraux, vainqueurs comme lui. Ni son patriotisme, ni ses services ne purent le défendre : il avait paru préférer le *côté droit* à la *Montagne;* il n'avait point encensé le dieu *Marat* (1). A cette époque, un tel crime était irrémissible. Ce général, couvert de blessures, qui chargeait toujours l'ennemi à la tête de sa cavalerie, ne sut pas supporter l'aspect de la mort ignominieuse à laquelle il était condamné. Il se jeta à genoux en offrant à Dieu le sacrifice de sa vie, et eut besoin d'un confesseur pour ne pas tomber dans le désespoir. Il suffit, il est même nécessaire de dire (pour donner une idée de ce temps affreux) que ce confesseur, ainsi que le seul des jurés qui ait voté pour l'absolution, furent arrêtés, et que le fils infortuné de Custine, jeune homme recommandable par des talens distingués, périt bientôt après sur le même échafaud que son père.

Houchard, qui après avoir servi avec distinction sous Custine, dans l'expédition d'Allemagne, lui avait succédé dans le commandement de l'armée de la Moselle, le remplaça encore dans celui de l'armée du Nord. Il la trouva sans ordre, sans discipline, et divisée en plusieurs corps, dont aucun n'était en état de résister aux forces imposantes de l'ennemi. En vain aurait-il voulu lui donner plus d'ensemble et tenter sa réorganisation: l'instant de son arrivée était celui où l'armée anglaise menaçait Dunkerque: il fallut songer avant tout à sauver cette place importante.

Le 21 août, l'ennemi se présenta devant Bergues, à deux lieues de Dunkerque, et somma la garnison de se rendre. Elle répondit avec courage à cette sommation. Le duc d'Yorck, qui ne voulait pas s'arrêter devant cette place, abandonna son entreprise, et attaqua le camp qui couvrait Dunkerque. Ce camp, trop faible pour opposer une longue résistance, se replia sur la ville. On se hâta de lever les écluses, afin de rendre les approches plus difficiles; mais aucun obstacle réel ne se présentait plus à l'ennemi, qui posa son camp le 22 sous les murs de Dunkerque.

Le lendemain, le duc d'Yorck fit passer aux assiégés la lettre suivante :

« Monsieur....., votre ville, sans défense réelle, ne peut opposer aucune résistance

---

(1) Deux des principaux délits attribués à Custine dans son jugement sont, 1°. d'avoir donné pour mot d'ordre à son armée, *Condorcet*, *Paris*, *Constitution*; 2°. d'avoir fait fusiller trois volontaires *qui pillaient la ville de Spire*.

Un mot de Custine, qu'on ne saurait trop rappeler, parce que la durée de la guerre en a prouvé la justesse, c'est ce qu'il dit après la prise de Mayence : *La paix sera signée ici.* Il avait senti de quelle importance serait pour les deux partis ce boulevard de l'Allemagne, et il réunit, pour le rendre plus formidable, toutes les ressources de l'art. Cela suffit pour répondre à l'absurde imputation qu'on lui a faite d'avoir voulu livrer aux Prussiens une conquête dont il connaissait le prix, et dont la conservation importait à sa gloire.

» aux armes victorieuses que je pourrais sur-le-champ employer contre elle, si je ne » voulais éviter la ruine totale d'une ville florissante, et si l'humanité et la générosité » ne me faisaient désirer d'épargner le sang humain. — Je vous somme donc de rendre » la ville de Dunkerque *à sa majesté britannique* avant que j'aie déployé contre elle les » forces considérables, etc. *Signé* FRÉDÉRICK, duc d'Yorck, général de l'armée com- » binée devant Dunkerque. »

La réponse du commandant de la place ayant annoncé l'intention de se bien défendre, il ne resta plus au duc d'Yorck qu'à effectuer ses menaces. Cinquante pièces de canon furent mises en batterie devant la ville, malgré les fréquentes sorties de la garnison. Le 26, les redoutes étaient déjà à six cents toises du corps de la place. Les progrès des assiégeans devenaient plus sensibles de jour en jour, des navires armés à Flessingue, allaient venir leur porter un secours efficace, en faisant taire les batteries flottantes et les chaloupes canonnières qui incommodaient le camp anglais; la place était sur le point de se rendre, lorsque le général Houchard, par une attaque hardie et vigoureuse, fit changer la face des affaires.

Le duc d'Yorck avait laissé sur ses derrières un corps de dix-huit mille hommes pour protéger les opérations du siége et empêcher les républicains de s'avancer vers Dunkerque. Cette armée s'étant retranchée dans le bourg de Hondschoote près de Bergues, avait fortifié sa position par tout ce que la nature du terrain et les secours de l'art pouvaient fournir de plus redoutable. C'était donc le premier obstacle à surmonter. Pour y parvenir, Houchard rassembla sur Cassel deux divisions de bonnes troupes auxquelles il joignit quelques autres corps tirés des garnisons voisines. Avec cette armée, supérieure à celle de l'ennemi, il fit ses dispositions pour attaquer Hondschoote, dont il s'était approché dans les premiers jours de septembre. Le 6, pendant que les garnisons de Bergues et de Dunkerque faisaient des sorties vigoureuses, l'armée du Nord attaqua les Anglais avec un courage extrême, et, après un combat sanglant, qui dura presque tout le jour, fut obligé de rentrer dans sa position du matin. Le champ de bataille était jonché de morts; les horreurs de la guerre se montraient sous leur plus hideux aspect; et les soldats français, loin d'être découragés par cet affreux spectacle, ne s'occupèrent pendant la nuit qu'à raccommoder leurs armes et à préparer une nouvelle attaque. Le lendemain, au point du jour, elle recommença encore avec plus de fureur. Ces deux nations rivales, qui ne s'étaient pas mesurées en aussi grand nombre depuis Fontenoi, semblaient avoir chargé les guerriers de Hondschoote de soutenir l'honneur de leurs patries. Les uns avaient un affront à venger, les autres leur gloire à conserver. Mais au feu terrible, qui ne produisait qu'un carnage inutile, les républicains substituèrent l'arme redoutable qui est devenue entre leurs mains l'instrument assuré de la victoire; ils s'élancèrent dans les retranchemens ennemis la baïonnette en avant; et l'Anglais étonné, ne pouvant plus se servir de son fusil, prit la fuite, en laissant un nombre considérable de morts, de prisonniers, et en abandonnant son artillerie au vainqueur. Le prince Adolphe, l'un des fils du roi d'Angleterre, fut blessé et manqua d'être pris dans cette affaire. Son frère, ne pouvant plus, après une telle déroute, continuer le siége de Dunkerque, se retira précipitamment, laissant, outre son camp, une immensité de munitions de toute espèce, que les assiégés firent entrer sur-le-champ dans leur ville.

L'armée, encouragée par ce succès, entra dans la Belgique, battit encore l'ennemi, prit Furnes, Menin, etc., et semblait, par ses succès, devoir forcer l'armée impériale à abandonner la France pour venir défendre ses possessions. Mais le général Houchard fut accusé par le comité du salut public, au milieu de ses triomphes, *d'avoir vaincu*

malgré lui à Hondschoote. On prétendit qu'il avait eu des intelligences avec le duc d'Yorck, qu'il avait pourtant si bien battu; qu'il aurait pu détruire en entier ou faire prisonnière l'armée anglaise. Ces étranges imputations suffirent pour faire arrêter Houchard, qui fut livré au tribunal révolutionnaire et condamné à mort. Il nous semble que son véritable crime était d'avoir été lié avec Custine.

Ce comité, qui envoyait au supplice les généraux vainqueurs, et qui ne faisait entendre ses ordres qu'accompagnés de paroles menaçantes, se servait à la même époque du pouvoir énorme dont il était revêtu pour organiser des moyens de victoire. Il faisait rendre, (le 23 août), la loi de la première réquisition; et, en faisant à la jeunesse française un devoir de passer quelques années dans les camps, il assurait à nos armées la supériorité du nombre, préparait l'immortelle campagne de l'an deuxième, donnait à la nation un esprit militaire qui la rend à jamais indomptable. Ces réquisitions d'hommes, par lesquelles la jeunesse est assujétie à passer telle partie de sa vie sous les armes, avaient été conseillées par le maréchal de Saxe. Mais, sous le règne des privilèges, comment rendre une loi pareille, à laquelle tous les riches auraient bien pu se soustraire? Ce moyen ne peut être mis en usage que dans une république; et il nous semble que c'est pour la France le garant constant de la victoire. Les bonnes lois ne doivent point être rejetées parce qu'elles ont été faites par des tyrans. Ceux de notre patrie, par la réquisition, par l'établissement des ateliers d'armes, des fabriques de salpêtre, par le talent qu'ils eurent de diriger tous les arts vers l'objet important de la guerre, par le mouvement vigoureux qu'ils imprimèrent à toutes les opérations militaires, ont rendu sans contredit des services que tous leurs crimes ne peuvent pas nous faire oublier.





MASSACRE DE L'EQUIPAGE DE LA MODESTE DANS LE PORT DE GÊNES, PAR LES ANGLAIS,
le 5 Octobre 1793, ou 13 Vendemaire An 2 de la République

QUATRE-VINGT-HUITIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

MASSACRE DE L'ÉQUIPAGE DE *LA MODESTE* DANS LE PORT DE GÊNES, PAR LES ANGLAIS, LE 5 OCTOBRE 1793;

LE 13 VENDÉMIAIRE AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

De toutes les puissances indépendantes de l'Italie, la Sardaigne était la seule qui se fût ouvertement déclarée contre la France dès le commencement de la guerre. Des intérêts de famille l'emportent souvent chez les rois sur ceux de leurs peuples. Le cabinet de Saint-James, qui s'était fait le proxénète de la coalition, crut qu'il n'était pas suffisant pour elle de s'être assuré des gorges du Piémont, et d'avoir empêché l'entrée des Français en Italie; il employa ses plus habiles négociateurs pour entraîner par les insinuations ou les menaces, le reste des puissances qui gardaient encore la neutralité. Naples céda à sa haine, et joignit ses vaisseaux à ceux des Anglais et des Espagnols: Rome avait donné des gages de sa foi par le massacre des agens français; son prince spirituel et temporel prodigua des secours de deux espèces pour assurer un succès qui devait, comme chacun sait, effectuer le rétablissement de la religion: la Toscane, plus prudente, résista long-temps à la séduction de l'exemple; sa conduite généreuse envers les artistes chassés de Rome, attesta quelle violence lui fit l'insolent amiral de l'escadre anglaise, qui la força de rompre sa neutralité, sous peine de voir ses ports incendiés: Venise, toujours prudente, ne s'armait point pour la défense de l'Italie; mais, trop complaisante pour son redoutable voisin, elle refusait de reconnaître l'envoyé de la république, et annonçait par-là ce qu'on devait attendre d'elle si les armes nous étaient défavorables: Modène, Parme, Raguse, trop faibles pour avoir d'autre volonté que celle du vainqueur, fournissaient leur mise en grains et en argent. Gênes seule restait à séduire ou à intimider pour compléter le triomphe de l'Angleterre, et pour qu'il ne restât pas un seul port de l'Italie ouvert aux

vaisseaux français. Cette république, si peu considérable par son territoire, et qui n'acquérait d'importance aux yeux des coalisés que par sa proximité de nos frontières, et par les ressources que nous pouvions tirer de ses ports, plusieurs fois conquise et défendue par les Français, entretenait depuis deux siècles avec eux une alliance que n'avaient pu altérer que momentanément les violences de Louis XIV. Le peuple génois, habitué à voir en nous des amis fidèles et puissans, avait manifesté plusieurs fois son attachement pour la France : mais la plupart des sénateurs, irrités d'une révolution qui avait pour fondement l'abolition de la noblesse et l'égalité des conditions, ne déguisaient point leur haine pour la nouvelle république ; et ils prouvèrent plus d'une fois par des actes de gouvernement les vœux qu'ils formaient pour le succès des coalisés. Cette aversion générale des nobles génois pour notre cause, doit nous rendre plus reconnaissans pour le petit nombre de ceux qui, connaissant mieux les intérêts de leur patrie, opposèrent une courageuse et constante résistance aux efforts de la majorité, et qui ont mérité par-là d'être appelés les sauveurs de leurs concitoyens.

Après l'abolition de la royauté, quand nos soldats, livrés à leur courage, purent franchir les frontières et porter à l'ennemi la terreur qu'il avait cru nous inspirer, la Savoie et le comté de Nice avaient été envahis en peu de jours, et nos troupes victorieuses menaçaient d'étendre leurs conquêtes au-delà des Alpes. Ces succès, et surtout cette audace, la demande que lui faisait notre envoyé de remettre la citadelle de Savone entre les mains des Français, écartèrent pour un moment toute idée hostile de l'esprit du sénat génois. Il crut faire beaucoup pour la coalition en proclamant sa neutralité armée, et en refusant de livrer le fort qu'on lui demandait. Cet acte de courage lui valut les remercîmens les plus exagérés de la part de tous les cabinets alliés ; les Génois furent appelés les sauveurs de l'Italie : mais quand la flotte française eut échoué dans sa tentative sur l'île de Sardaigne, faite au cœur de l'hiver, et dont l'issue devait être facilement pressentie par l'imprévoyance et la publicité qui avaient régné dans les préparatifs ; quand cette flotte, fracassée par les tempêtes, fut rentrée à Toulon, sans autre avantage que d'avoir fait une vaine rodomontade, et d'avoir arraché une déclaration forcée au roi de Naples, cet échec, auquel se joignirent bientôt après les trahisons de Dumourier, les succès qu'elle procura aux Autrichiens, et les troubles intérieurs de la France, rappela dans le cœur des oligarques génois une malveillance qui n'avait été que suspendue. Les émigrés accoururent en foule à Gênes, y achetèrent des armes, et annoncèrent qu'ils allaient enseigner et frayer aux Piémontais le chemin de Lyon, où ils entretenaient des intelligences. Le sénat garnit de troupes la frontière vers Vintimille, la seule par où pouvaient pénétrer les Français, et ne prit aucune précaution pour celle qu'occupaient les Autrichiens et les Sardes, ses constans ennemis. Tant de complaisances et de soumissions ne satisfaisaient pas encore les alliés ; ils violèrent plusieurs fois le territoire de la république pour faire entrer dans Oneille plusieurs bataillons qui devaient aller renforcer la garnison de Toulon, qu'une trahison infâme venait de livrer aux Anglais. Autant ceux-ci mettaient d'activité pour approvisionner cette place, dont les républicains préparaient déjà le siége, et qui ne pouvait tirer aucuns vivres de terre, autant ils exerçaient d'injustices et de violences pour empêcher que le moindre secours parvînt dans les ports français. Les Génois furent les premières victimes de la tyrannie britannique ; leurs vaisseaux furent visités et leurs cargaisons confisquées, nonobstant leur titre de neutres, si respecté jusqu'alors par les nations civilisées. Le petit port d'Oneille se remplit de corsaires qui interrompirent la navigation de Gênes à Nice, et les puissances alliées mirent en exécution ce qu'elles avaient annoncé, *que, dans une guerre d'une nature tout-à-fait*

nouvelle, elles se croyaient dispensées des égards que le droit public sanctionnait en faveur des neutres, et qu'elles ne souffriraient en Europe que des alliés ou des ennemis.

Pendant qu'à l'appui de ces principes les Anglais promenaient leurs flottes dominatrices dans la Méditerranée, plusieurs bâtimens français étaient retenus dans les ports et dans les golfes de l'état de Gênes. Ne pouvant mettre à la voile devant un ennemi trop supérieur, ils croyaient du moins trouver une protection suffisante chez un peuple ami, et que cet asile, regardé jusqu'alors comme inviolable, serait respecté par les amiraux de la Grande-Bretagne. La frégate *la Modeste* restait donc sans défiance dans le port de Gênes avec deux tartanes de la république, lorsque le 13 vendémiaire (5 octobre 1793), une escadre nombreuse fut signalée. A cet aspect, à celui même d'une simple escadre d'évolutions, on eût tremblé dans la plus profonde paix; et cette fois-ci, malgré les avis réitérés des galères de garde, malgré l'insolente déclaration de l'amiral Gell de vouloir mouiller avec toutes ses forces, au mépris des réglemens du port, le doge observe un silence concerté, et livre, par sa coupable inaction, nos malheureux marins à leurs féroces ennemis. A peine le troisième vaisseau anglais fût-il rangé le long du môle, à côté de *la Modeste*, que du haut de son bord imposant on cria à l'équipage de cette frégate de baisser le pavillon tricolore à l'aspect des couleurs royales qui flottaient sur *le Scipion*. Son refus généreux fut le signal d'un massacre préparé dès long-temps. Une partie des Anglais se précipite dans la frégate sur un pont jeté d'un bord à l'autre, tandis que d'autres, placés sur les vergues, accablent de coups de fusil tous les Français qui paraissaient sur le tillac. Surpris, sans défense, ils se jettent dans la mer, et veulent aller chercher un asile à terre : l'amiral couvre le port de ses chaloupes, qui poursuivent les blessés échappés à sa furie ; et non content de tant d'attentats, il ose redemander, comme faisant partie de sa proie, les malheureux que le sol avait accueillis !

Cependant une morne indignation était peinte sur le visage de la plupart des citoyens ; des groupes nombreux se formaient sur les places publiques, et le cri de la vengeance passait de bouche en bouche. On se demandait si c'en était fait de l'indépendance de la république : on se rappelait les uns aux autres comment, en 1746, on avait su punir l'insolence autrichienne ; et pour châtier celle des Anglais, on s'avançait vers les batteries de la ville, dans l'intention de vomir le feu et la mort sur ces barbares agresseurs. Le sénat, plus effrayé de ces attroupemens qu'indigné de l'affront qu'il venait de recevoir, ne s'occupa que de calmer la colère publique, en feignant de vouloir venger l'honneur national. Mais ces fausses démonstrations ne furent pas de longue durée : le doge reçut les amiraux anglais et espagnol, après cet attentat, avec distinction, et il crut avoir beaucoup fait quand il eut redemandé les bâtimens français. Gell, sans daigner presque répondre à ces représentations simulées, enlève ses prises en plein jour, et va joindre à cet infâme butin la frégate *l'Impérieuse*, qui, après avoir quitté Livourne, s'était réfugiée dans le golfe de la Spézia. Le complaisant gouverneur de Sarzane, non seulement ne défendit point les Français, mais laissa, au contraire, les Anglais venir piller à terre les effets qu'y avait déposés l'équipage *l'Impérieuse*.

Ces événemens ne sont pas sans doute les plus désastreux qu'ait offerts la guerre de la liberté; mais aucun ne porte plus éminemment le caractère de la *foi punique*. Les états neutres, jusqu'à ce jour, étaient l'asile inviolable où la paix, chassée par les fureurs des hommes, se réfugiait, en attendant son retour sur la terre. La Suède, le Danemarck, la Suisse, Venise, les États-Unis d'Amérique ont su faire respecter leurs déterminations pacifiques : Gênes seule, soumise à un gouvernement ennemi de l'honneur national, s'est vue outrager impunément dans ses propres foyers. Nous dénon-

çons également à l'indignation des contemporains et de la postérité, le doge léthargique qui se borne à demander justice chez soi quand il peut se la faire lui-même, et l'amiral anglais qui n'a pas craint de souiller le nom de militaire en se chargeant de l'exécution d'une tel attentat. Cette guerre terrible, dont le gouvernement français avait cherché à diminuer les malheurs, en proposant d'abolir la course sur mer et en inspirant la douce humanité à ses soldats victorieux, cette guerre n'aura servi qu'à faire éclater de nouveaux forfaits; tant les conseils de la sagesse sont impuissans contre le cri forcené des passions! ce peuple, du moins, tant calomnié, mais si respectable, contre qui toute l'Europe s'est armée, et qui a battu toute l'Europe, n'aura point à craindre qu'on lui reproche des trahisons. Ses ambassadeurs, ses places fortes, ses ports, ses vaisseaux ont été livrés à l'or de l'Autriche et de l'Angleterre : le courage a tout reconquis, et la terrible loi du plus fort, toujours invoquée par nos ennemis, aura été cette fois celle du plus brave et du plus juste, en couronnant les républicains.



SIÉGE ET PRISE DE LA VILLE DE LYON,
le 9 Octobre 1793, ou 17 Vendemiaire An 2e de la République.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PRISE DE LYON, LE 9 OCTOBRE 1793;

17 VENDÉMIAIRE, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

La seconde cité de la France par son étendue et sa population, la première par les avantages de sa situation, par l'immensité de ses relations commerciales et les richesses de ses habitans, l'objet constant de la jalousie de toutes les puissances étrangères qui lui prodiguaient leur or en échange de ses brillantes étoffes et des autres productions de ses manufactures; cette ville qui, sous le règne de la liberté, devait étendre encore son industrie et parvenir au plus haut point de splendeur, a souffert un siége long et terrible. Attaquée par le courage et défendue par le désespoir, les plus affreux malheurs se sont accumulés sur elle : les deux partis se sont combattus avec acharnement, au nom de la république; et le sang français, répandu tant de fois, et des deux côtés par les armes, durant le siége, a coulé à grands flots, après la victoire, sur les ruines fumantes de Lyon.

L'histoire n'offre que fort peu d'exemples de villes révoltées contre leur patrie, et assiégées par leurs propres concitoyens. Le fanatisme religieux avait seul, jusqu'à nos jours, causé de ces grands déchiremens dans le corps social. Barcelone résista long-temps aux armes de Philippe V, parce qu'elle avait des moines pour généraux. Il était réservé à notre révolution de transporter dans les affaires politiques une ardeur qui n'avait auparavant d'autres motifs que la religion : ces passions, adroitement mises en œuvre par les ennemis de la république, ont failli causer sa perte; et Lyon est sans doute une des plus chères victimes qu'elles se soient immolées.

Cette ville, au commencement de la révolution, avait montré, comme toute la France, de l'attachement aux principes philosophiques que l'on proclamait; sa nombreuse et brillante jeunesse, réunie en garde nationale, avait plus d'une fois assuré la tranquillité de ses environs, et surpris les étrangers par l'aisance de ses manœuvres et la sévérité de sa discipline. Les sentimens patriotiques se soutinrent chez les Lyonnais jusqu'à l'établissement de la première constitution, à la fin de 1791 : ils n'avaient point encore éprouvé les orages inséparables des grandes révolutions. Mais quand le parti républicain se fut

déclaré en guerre ouverte contre la cour, et que celle-ci, pour prix de ses perfidies, eut été attaquée et renversée en un seul jour; alors dans beaucoup de villes, et à Lyon notamment, on commença à trembler devant les secousses violentes qui restaient encore à éprouver. Les riches virent avec mécontentement s'établir un ordre de choses dont le premier résultat devait être une grande égalité pour les citoyens. Les pauvres, au contraire, ne virent qu'avec transport un régime qui devait les tirer de la dépendance et de l'abaissement où on les tenait. Loin de borner leurs désirs à une égalité de droits, la seule qu'ils pussent espérer, ils crurent voir confusément qu'un jour les richesses changeraient de possesseurs : sans se rendre compte du plus ou moins de légitimité de ces mutations, ils se livrèrent aveuglément à ces idées séduisantes; et c'est-là sans doute une des principales causes de la facilité que les agitateurs du peuple trouveront toujours à l'égarer : ce n'est que quand il sera bien convaincu que les lois sont immuables, qu'il ne s'armera plus contre elles.

Mais ces sentimens opposés qui germaient dans les deux classes de la société, ne pouvaient pas manquer de se tourner bientôt en animosité, et de produire de funestes effets. La ville de Lyon recelait, pour son malheur, un homme violent, chassé de sa patrie pour ses crimes, et qui, dévoré d'ambition, n'avait plus d'espoir de paraître sur la scène du monde qu'en intervertissant les principes qui avaient fait obtenir jusques-là les grands emplois. *Châlier* était pour les Lyonnais ce que Marat était à Paris; ses discours sur les places publiques, au tribunal de district où il siégeait, et à la société populaire, respiraient toujours les dogmes chéris de son patron, le pillage, le massacre, le partage des propriétés. Plus dangereux que Marat, parce qu'avec les mêmes principes il avait de plus une ame forte qui ne s'effrayait point des dangers, il devint bientôt l'idole de la populace lyonnaise. Ce fut dans une des assemblées que ce parti sanguinaire tenait au *Club central*, que Châlier, un poignard à la main, ayant exigé le secret de tous les assistans, leur communiqua le projet qui l'occupait alors. Il fallait, dès le lendemain, placer une *guillotine* sur le *pont Morand*, d'où il serait facile de précipiter les cadavres dans le Rhône, et puisque le moment des vengeances du peuple était arrivé, n'épargner aucun de ses ennemis. Une commission populaire, formée sur le modèle de *celles du 2 septembre*, devait être chargée de ce massacre. L'horreur qu'inspira ce projet à l'un des conjurés fut cause du salut de la ville.

Cependant les Lyonnais, indignés de l'audace des conspirateurs et des violences qu'ils commettaient chaque jour, se portent en foule au *Club central*, en brisent les meubles, dispersent tous les membres, et leur ôtent les moyens et l'espoir de se rassembler.

L'animosité des deux partis devait bientôt perdre toute retenue. L'état alarmant de Lyon ayant engagé la convention à y envoyer des commissaires pris dans son sein, ces députés ne firent qu'accroître l'audace des *Montagnards*, qu'ils avaient favorisés comme les plus républicains. Bientôt parut une proclamation des autorités réunies, qui ordonnait la levée d'une *armée révolutionnaire* de six mille hommes, et d'une contribution de guerre de plusieurs millions. Cette levée, tout-à-fait illégale, fournit les prétextes de mille vexations contre les citoyens riches, que l'on imposa, souvent à des sommes exorbitantes, et que le moindre retard dans le paiement faisait précipiter dans les caves de la maison commune. Tant d'excès produisirent à la fin la funeste explosion du 27 mai. On y vit, dans cette journée, la municipalité, entourée de soldats et de canons, attaquée par trois colonnes de ses concitoyens, dont la haine s'était portée au plus haut degré dans les assemblées des sections où ils se réunissaient depuis quelque temps. Nombre de victimes tombèrent de chaque côté par le sort des armes et par les fureurs de la victoire. Elle était demeurée au parti sectionnaire : celui-ci ne se vit pas plutôt maître de la ville, qu'il destitua et

incarcéra les officiers municipaux, les juges, tous ceux enfin qu'il soupçonna de lui avoir été contraires. *Châlier* et un de ses collègues furent livrés à un tribunal composé par le parti insurrectionnaire; ils expièrent bientôt par la mort leurs crimes dont on ne doutait point: mais la passion cruelle que l'on déploya dans leur jugement et dans leur supplice, exaspéra leurs partisans, et, de deux coupables dont la punition devait effrayer, fit des martyrs dont on se glorifia de suivre les traces et de professer les maximes.

C'est de cette époque que peut dater véritablement la révolte de Lyon. Était-elle légitimée, comme on l'a prétendu, par les évènemens du 31 mai, qui arrivèrent sur ces entrefaites par la proscription de vingt-deux membres de la conventiou nationale, et par les affreux succès de la *Montagne*? Cette question, qui nous a paru facile à résoudre par rapport à l'insurrection du Calvados et de la ci-devant Bretagne, est trop compliquée, quant à ce qui regarde Lyon, pour qu'on entreprenne de la discuter. On peut observer seulement que cette ville demandant, il est vrai, la réintégration des députés, mais correspondant avec les Toulonnais rebelles, et dirigée par une influence étrangère, offre un caractère tout différent des départemens patriotes qui, en demandant justice de l'anarchie qui s'élevait, ne professaient pas avec moins de franchise leur sentimens républicains.

Le siége de Lyon fut résolu, et la convention nomma plusieurs de ses membres pour en suivre les opérations. Les révoltés, qui avaient entraîné dans leur parti les départemens voisins, et qui comptaient sur le secours d'une armée de Marseillais, se préparèrent de longue main à soutenir l'attaque. La manufacture de Saint-Étienne, dont ils s'étaient emparés, leur fournit en abondance des fusils de munition; des fonderies de canons furent établies dans une ville qui n'avait connu jusqu'alors que les arts de luxe; les maisons de campagne qui ornaient les faubourgs et leurs magnifiques alentours furent changées en moulins, en hôpitaux; des redoutes s'élevèrent sur les ponts : tout prit l'aspect de la guerre. *Précy*, le général des révoltés, excitait la fureur d'une jeunesse brillante et trop facile à séduire : elle-même intimidait et retenait sous ses drapeaux une foule d'artisans honnêtes qui gémissaient d'être entraînés dans un parti qui devait causer leur ruine.

Les bombes et les boulets rouges, *la dernière raison des rois*, devinrent donc celle d'un gouvernement républicain qui voulut réduire par la force une ville que des offres pacifiques avaient trouvée inébranlable dans sa révolte. C'est une justice qui doit être rendue aux comités de la convention nationale : plusieurs représentans furent successivement députés à Lyon pour prévenir les derniers excès; le parti qui dominait les renvoya avec des menaces : ceux même qui, étant à la tête de l'armée, avaient le droit, ou tout au moins les moyens d'imposer des conditions plus dures, en firent de très-modérées, qui ne furent pas mieux écoutées que les premières.

Après soixante-quatre jours d'un siége meurtrier, pendant lequel les succès furent partagés, et dont les horreurs peuvent être dépeintes d'un seul trait, *il était le fruit d'une guerre civile;* après que les assiégés resserrés dans leurs murs, et ne pouvant plus tirer de vivres des départemens voisins qui s'étaient armés contre eux, eurent mangé tous leurs animaux domestiques, *Précy* et sa cohorte se résolurent enfin à quitter une ville dont ils venaient d'assurer le malheur. Sur deux mille hommes qui tentèrent d'effectuer leur retraite vers Geneve, la plus grande partie périt sous le fer des troupes qui les poursuivirent.

Le 17 vendémiaire, l'armée républicaine se mit en possession des postes principaux de la ville. Un décret ordonnait que Lyon ne serait plus nommé que *Commune-Affranchie* : par d'autres décrets, encore plus rigoureux, tous les habitans qui étaient restés dans la ville pendant le siége étaient assimilés aux émigrés et punis de mort; toutes les maisons des rebelles devaient être rasées, etc. Comment des armes si redoutables, confiées à des

passions violentes, n'auraient-elles pas causé les plus grands malheurs? Des commissions furent créées pour juger les coupables : ils étaient en grand nombre; mais on y joignit tous ceux que leur fortune ou leur talens élevaient au-dessus du commun des hommes. Les supplices ordinaires ne répondant pas à l'activité des juges, on fit périr sous le canon jusqu'à cent quatre-vingts personnes à la fois. Jamais l'humanité ne fut outragée avec plus d'audace. On démolit, on fit sauter les plus beaux édifices; on parla de transporter à Lyon une population nouvelle. Les idées les plus gigantesques se succédaient dans la tête de Couthon et de Collot, qui semblaient se disputer l'honneur de détruire.

Des plaies si profondes doivent saigner long-temps sans doute : mais l'administration paternelle du Gouvernement actuel, et la tendre sollicitude que le premier Consul témoignée aux habitans de Lyon pour la restauration de leur commerce dans son ancienne splendeur, doivent adoucir ce qu'ont de déchirant des souvenirs trop légitimes. Les passions destructives de l'ordre et du bonheur publics sont déjà remplacées par cet amour raisonné des arts et de la patrie, qui a pour unique but le perfectionnement de l'industrie et de la prospérité de l'État. Lyon reprend le premier rang entre les cités commerçantes; c'est ainsi qu'il lui convenait de venger ses ruines.



N° 9?



MORT DES 21 DÉPUTÉS DE LA GIRONDE,
le 31 Octobre 1793 : ou 10 Brumaire An 2e de la Republique

QUATRE-VINGT-DIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

MORT DES VINGT ET UN, LE 31 OCTOBRE 1793;

LE 10 BRUMAIRE, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Le décret qui avait ordonné, le 2 juin, l'arrestation de trente-deux membres de la Convention nationale avait été converti en *mise hors la loi* de ceux qui s'étaient soustraits à cette violence. C'est une des plus atroces inconséquences de ces temps révolutionnaires que d'avoir osé déclarer que la loi n'existait plus pour une certaine quantité de citoyens qui avaient tous le même droit à sa protection. On frémit quand on songe que cette disposition sanguinaire, qui était prise avec la plus grande légèreté, fut appliquée à tous les députés qui ne voulaient pas se laisser égorger par les assassins juridiques de Paris, à tous les membres de la commission populaire de Bordeaux, et à beaucoup d'autres individus qui, ne trouvant plus auprès des tribunaux le refuge qu'ils doivent à tous les accusés, furent obligés de s'ensevelir dans des cavernes, ou de s'exiler d'une patrie qui les rejetait de son sein : Gorsas fut le premier des députés proscrits qui perdit la vie par cette loi abominable. Ce caustique journaliste, qui s'était dévoué avec tant de courage, dès l'aurore de la révolution, à poursuivre tous les abus de l'ancien régime, avait vu récompenser son zèle par sa nomination à la Convention nationale. Son amour des principes, son inflexible haine pour toute espèce de tyrannie, le firent proscrire après le 31 mai. D'abord fugitif à Caen et à Rennes, l'imprudent osa revenir à Paris. Il fut trahi, livré au tribunal et exécuté le 16 vendémiaire.

Le 25 du même mois, périt aussi sur l'échafaud la ci-devant reine des Français, Antoinette d'Autriche, cette femme à jamais célèbre dans les annales de la France, et que l'on peut regarder comme la principale cause des malheurs de son époux.

Ce n'était pas pour s'arrêter dans le champ du carnage que les tyrans se permettaient ces sanglantes exécutions. La mort de Gorsas ne devait que préparer celle de ses malheureux collègues. Le peuple ayant vu avec indifférence cette brèche funeste à la

représentation nationale, tout ce que cet auguste édifice contenait de grand, de beau, allait s'écrouler avec fracas, et laisser sans défense tous les amis de l'ordre, des lois et de la république.

Le 11 vendémiaire, Amar avait présenté, au nom du comité de sûreté générale, un acte d'accusation de la Convention nationale contre quarante et un de ses membres.

Les affreux applaudissemens dont on avait accompagné l'arrivée du rapporteur à la tribune, la joie barbare avec laquelle on consigna tous les députés dans la salle jusqu'à la fin de la séance, sont des indices suffisans de la moralité des *accusateurs*. Le décret fut rendu sans aucune forme, avec la plus légère précipitation, et sans qu'on daignât entendre un seul des prévenus. Le rapport d'Amar passera à la postérité comme un monument de la plus basse et de la plus grossière calomnie, où la mauvaise foi, dépouillée de toute espèce de talent, se montre dans toute son horreur.

Ce décret (qui maintenait celui du 28 juillet contre les vingt et un députés mis hors la loi, et qui prononçait l'arrestation de plus de soixante autres signataires de protestations contre les journées du 31 mai, 1 et 2 juin) priva donc la Convention de cent-vingt de ses membres les plus distingués. Jusqu'alors une minorité courageuse, quoiqu'impuissante, avait constamment élevé sa voix contre la tyrannie : mais à présent il n'est plus d'espoir pour la vertu, pour le patriotisme, pour les talens; la *Montagne* a juré leur perte.

Des quarante et un accusés, vingt et un seulement purent être traduits au tribunal révolutionnaire. On distinguait entre eux *Brissot*, auteur de plusieurs écrits philantropiques, calomnié par tous les partis pendant la révolution, sans doute parce qu'il avait un des premiers conçu la république, et que l'austérité de ses mœurs contrastait trop évidemment avec leur bassesse et leurs vices; *Vergniaud*, avocat célèbre de Bordeaux, où il préluda à cette éloquence touchante et pleine d'images qui lui fit une réputation si brillante pendant la législative et la Convention; *Gensonné*, dont l'ame passionnée pour le bonheur des hommes se combinait avec la froideur de tête nécessaire au législateur; *Ducos* et *Fronfrède*, liés par l'amitié encore plus que par le sang, la fleur de la jeunesse bordelaise, qui, possesseurs d'une fortune immense, et entourés de toutes les séductions du luxe d'une grande ville, avaient nourri leur ame des leçons de la philosophie, orné leur esprit par le commerce des lettres, et qui étaient déjà placés dans le nombre des plus chères espérances de la patrie; *Lasource*, du Tarn, qui s'était fait connaître dans l'assemblée législative et dans la Convention par la justesse et l'énergie de son esprit en même temps que par la sagesse de ses principes; *Carra*, homme de lettres peu distingué, mais dont l'ardent enthousiasme pour la liberté universelle avait le don de persuader ses lecteurs, et qui, par ses *Annales patriotiques*, publiées dès le commencement de 1789, avait été fort utile aux progrès de la révolution; *Brulart-Sillery*, attaché depuis long-temps, ainsi que sa femme, au ci-devant duc d'Orléans, aimable roué de l'ancienne cour, et qui ne semblait pas être destiné à périr dans des orages politiques; *Fauchet*, évêque du Calvados, connu par son zèle enthousiaste dans le commencement de la révolution, et par ses succès au Cirque du Palais-Royal (1), homme dont on pouvait se moquer pour son ambition patriarchale, et pour la mysticité qu'il avait prétendu introduire dans les principes patriotiques, mais dont l'humanité, le patriotisme et les connaissances étaient dignes de respect; *Gardien*, dont tout le crime fut d'avoir été membre de la commission des douze; *Lauze-Duperret*, dont le courage contre les nouveaux tyrans égalait la passion pour la liberté; *Valazé*, qui devait donner dans peu un si noble exemple de son mépris pour la mort; *Duprat*, qui plus que personne avait contribué à opérer la réunion du département de Vaucluse

(1) Appelé alors le Cirque de la Bouche-de-Fer.

à la France; *Lesterpt-Beauvais*, condamné pour une lettre où il n'avait pas encensé Marat; *Antiboul* et *le Hardy*, pour s'être placés du côté droit dans la salle de la Convention; *Duchâtel*, jeune et courageuse victime, pour avoir reçu la visite de Charlotte Corday. *Mainvielle*, *Lacaze*, *Vigée*, *Boileau*, accusés de même de faits absurdes et qui furent victorieusement démentis, périrent, comme leurs malheureux collègues, pour avoir cru qu'une république devait être fondée par la puissance des mœurs et par l'attrait de la vertu, plutôt que par la violence, et pour avoir opposé un courage inflexible à la tyrannie qui menaçait de se déborder sur la France.

Suivrons-nous dans ses détails cette procédure, si l'on peut donner ce nom à une violation continuelle des formes et des droits des accusés? Ferons-nous partager l'horreur que nous ont inspirée ces débats, qui durèrent autant qu'il le fallait pour entendre les témoins à charge, mais qui trouvèrent la conscience des jurés assez éclairée, aussitôt que les accusés, leurs défenseurs, ou les témoins à décharge, voulurent user de la parole (1)? Rendons grace à la forme de notre ouvrage qui nous interdit de trop longs détails: et puisque nous nous ne devons offrir que des *tableaux*, essayons d'en peindre un des plus touchans dont l'histoire puisse garder le souvenir.

A peine le mot fatal de *mort* est-il prononcé, que *Brissot* laisse tomber ses bras, sa tête se penche subitement sur sa poitrine; *Gensonné* demande la parole sur l'application de la loi; *Boileau* lève en l'air son chapeau, en criant, *je suis innocent.* Tous les accusés se lèvent à-la-fois en disant au peuple: *On vous trompe; nous sommes innocens; vive la république*! Ils lui jettent en même-temps des poignées d'assignats. *Valazé*, tire de sa poitrine un stilet, et se l'enfonce dans le cœur. *Sillery* laisse tomber ses deux béquilles, et s'écrie, le visage plein de joie et se frottant les mains: *Ce jour est le plus beau de ma vie. Boyer-Fonfrède* se retourne vers *Ducos*, l'entrelaçant de ses bras: *Mon ami, c'est moi qui te donne la mort*! Son visage était baigné de larmes. *Fauchet*, *Duprat*, abattus, contrastaient avec le courage de *Lasource*, avec la dureté de la physionomie de *Carra*, et avec l'air d'ennui et de fatigue de *Vergniaud*, à la vue d'un si déchirant spectacle.

Écoutons l'auteur des *Mémoires d'un détenu*, dont la plume éloquente a tracé la fin de ces illustres victimes, avec lesquelles il avait été renfermé à la Conciergerie: « Le signal qu'ils nous avaient promis nous fut donné; ce furent des champs patriotiques qui éclatèrent simultanément, et toutes leurs voix se mêlèrent pour adresser les derniers hymnes à la liberté. Ils parodiaient la chanson des Marsaillais de cette sorte:

Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé, etc.

« Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants; et s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie, ou pour entendre une saillie de Ducos (2).

» C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires. Jeunesse, talens, génie, vertus, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes fut englouti d'un seul coup.....

---

(1) Un décret du 8 brumaire (la veille de leur condamnation) permit aux jurés de clorre les débats, *aussitôt qu'ils trouveraient leur conscience assez éclairée.....*

La seule fois que Vergniaud put parler, il dit ces belles paroles que l'amitié et l'admiration ont recueillies: « Le torrent révolutionnaire peut m'emporter. Eh! qui suis-je, pour me plaindre, quand des milliers de Français meurent aux frontières et dans les combats pour la défense de la patrie! On tuera mon corps, mais on ne tuera pas ma mémoire; on ne tuera pas le bien que j'ai fait..... »

(2) Cet aimable jeune homme ne perdit pas même au pied de l'échafaud son inaltérable gaîté: il dit à Fonfrède dans cet instant fatal: *Il n'y a plus qu'un moyen de nous sauver: c'est de demander à la Convention le décret de l'unité et de l'indivisibilité des têtes.*

» Nous marchions à grands pas, l'ame triomphante de voir qu'une belle mort ne manquait pas à de si belles vies, et qu'ils remplissaient d'une manière digne d'eux la seule tàche qu'il leur restât à remplir, celle de bien mourir. Mais quand ce courage, emprunté du leur, se fut refroidit, alors nous sentîmes quelle perte nous venions de faire, le désespoir devint notre partage : on se montrait en pleurant le misérable grabat que le grand Vergniaud avait quitté pour aller, les mains liées, porter sa tête sur l'échafaud. Valazé, Ducos et Fonfrède étaient sans cesse devant nos yeux. Les places qu'ils avaient occupées devinrent l'objet d'une vénération religieuse ; et l'aristocratie même se faisait montrer avec empressement et respect les lits où avaient couché ces grands hommes.

» O vous, les premiers de nos citoyens. . . . . Vous êtes morts comme des hommes qui avaient fondé la liberté républicaine, et avec qui elle devait s'éclipser. Vous brillez au milieu de tant de lâcheté et d'incivisme, comme Caton et Brutus au milieu du sénat corrompu. »



MORT DE BAILLY, EX-MAIRE DE PARIS,

le 12 Novembre 1793, ou 22 Brumaire, An 2eme de la République

QUATRE-VINGT-ONZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

MORT DE BAILLY, LE 12 NOVEMBRE, 1793;

LE 22 BRUMAIRE, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

La *révolution fera comme Saturne*, disait Vergniaud, *elle dévorera tous ses enfans.* Cette prédiction, si malheureusement vérifiée sur son auteur, devait recevoir un accomplissement non moins funeste dans la personne des philosophes qui, après avoir préparé par leurs écrits les grands évènemens dont nous avons été témoins, avaient encore eu le courage de se jeter dans la tourmente révolutionnaire, et de monter sur le vaisseau dont ils voulaient diriger la marche. Ces affreux sacrifices des premiers hommes du siècle, immolés tous pour la modération de leurs opinions, c'est-à-dire, pour avoir refusé d'outrepasser le but au-delà duquel ils ne voyaient que désordres et malheurs, amènent naturellement cette question : Dans l'intolérance qu'exercent toujours les opinions politiques ou religieuses à leur premier essor, ne vaudrait-il pas mieux que le philosophe continuât de se livrer à ses études chéries, et qu'il se gardât bien de devenir acteur des scènes orageuses qui se préparent? S'il suffisait, pour résoudre cette question, d'y répondre par des exemples, la retraite deviendrait dans cet instant le seul parti du sage. Eh! que deviendra cependant le sort des hommes, si la sagesse est absente de leurs conseils, si la première fois qu'ils mettent en pratique des théories nouvelles, ils n'ont pas pour guides les seuls qui aient médité sur ces objets importans? Ne doit-on pas courir vers l'enfant qui joue avec des armes? Ah! respectons, bénissons ces élans généreux, cet abandon des goûts les plus chers, cette abnégation de soi-même, qui portent le génie à guider l'ignorance et la faiblesse. Nous offrons la malheureuse preuve qu'il peut succomber quelquefois, et qu'un sang précieux est répandu par des hommes égarés ou barbares : mais le sage aura laissé de grands exemples à ses concitoyens; il est devenu le modele du législateur, de l'homme public; et après avoir été placé par ses ouvrages au nombre des bienfaiteurs des nations, il est mis par la postérité, mieux éclairée sur lui, au rang des martyrs de la liberté.

Ces réflexions ne peuvent s'appliquer à personne mieux qu'à Bailly. Les détails où nous allons entrer sur la vie et les travaux de ce savant contribueront à fixer l'opinion encore incertaine sur son compte. Nous prendrons une grande partie de ces détails dans l'*Éloge historique de Bailly*, publié par le citoyen Lalande, son digne confrère à l'académie, son

égal dans les hautes sciences, qui était sans doute plus en état qu'aucun autre de juger celui dont il connaissait tout le mérite.

Jean-Sylvain Bailly naquit à Paris, le 25 septembre 1736. Il était destiné à la peinture, profession de son père; mais il sentit de bonne heure des dispositions pour les belles lettres; il fit même des tragédies, que Lanoue trouva bonnes, sans conseiller cependant au jeune Bailly de se livrer à ce genre.

Il se lia, vers 1760, avec le célèbre astronome Lacaille; et dès-lors l'astronomie, avec toutes les autres sciences dont elle demande l'étude, devint sa passion dominante. Il présenta, en 1762, des observations de la lune, réduites avec beaucoup de soin; il calcula l'orbite de la comète de 1759, dont le retour avait occupé les astronomes; et le 29 janvier 1763, il fut reçu à l'académie des sciences.

Il s'occupa pendant plusieurs années des sujets les plus importans et les plus difficiles, et particulièrement de la théorie des satellites de Jupiter. Les dérangemens singuliers de ces petites planètes avaient attiré l'attention de l'académie, qui en avait fait l'objet d'un prix. Après avoir publié, en 1766, un *Essai* sur cette matière, où l'érudition historique était mêlée avec goût aux calculs les plus abstraits, il fit paraître, en 1771, son mémoire sur la Lumière des satellites. Ce travail, plein de sagacité, ne pouvait être fait que par un de nos plus grands astronomes, et il aurait suffi pour placer son auteur au rang des savans les plus distingués.

L'aridité des travaux scientifiques ne sécha point la fleur d'imagination qu'il avait reçue de la nature : l'*Éloge de Charles V*, mentionné honorablement par l'académie française en 1767 : celui de *Corneille*, qui eut l'*accessit* en 1768, à l'académie de Rouen; celui de *Leibnitz*, qui remporta le prix proposé par l'académie de Berlin; enfin les éloges de *Molière*, de *Gresset*, de *Cook*, de *Lacaille*, sont une preuve de la fécondité de son esprit et de la variété de ses talens.

Un talent d'écrire aussi distingué le fit désirer par l'académie des sciences pour être son secrétaire; et il ne put être vaincu que par Condorcet dans cette lutte honorable.

En 1775, Bailly donna son premier volume de l'*Histoire de l'Astronomie.* Ici son talent pour les sciences et son goût pour la littérature se réunirent pour produire un ouvrage tout-à-la-fois important et agréable, rempli de dissertations savantes, d'idées lumineuses, de peintures brillantes, propres à faire connaître et aimer l'astronomie, qui sera sans doute plus utile à cette science, en lui procurant des prosélytes, que les traités profonds, si rarement recherchés, plus rarement entendus. C'était un beau rôle que celui de faire descendre la science des hauteurs où elle s'est retirée, de la mettre à la portée du vulgaire, et de la rendre propre aux usages ordinaires de la société : ce rôle si difficile et si honorable, Bailly était seul en état de le remplir.

Ce fut à l'occasion de quelques objections que lui fit Voltaire sur un point de l'*Histoire de l'Astronomie*, qu'il publia en 1777 ses *Lettres sur l'Origine des Sciences*, adressées à ce grand homme, ainsi que les *Lettres sur l'Atlantide de Platon.* Il renouvelle dans ces deux ouvrages l'opinion de l'existence d'un ancien peuple, détruit ou oublié, inventeur de toutes les sciences, et de qui les Brames les ont reçues pour les transmettre aux Égyptiens, aux Grecs, etc. Bailly rapproche avec art tous les historiens pour étayer son opinion; et ces deux volumes, qui semblent des productions de la littérature la plus légère, sont le fruit de profondes recherches que Bailly seul pouvait transmettre à ses lecteurs d'une manière agréable.

L'académie française se l'était associé en 1784; celle des inscriptions et belles lettres dut aussi ouvrir ses portes à celui qui poussait à un tel point l'érudition ancienne. Ces choix sont d'autant plus remarquables que Fontenelle seul avait été des grandes acadé-

mies. Il serait curieux de comparer les points de ressemblance qui se trouvent entre ces deux hommes célèbres qui seuls ont été jugés dignes des mêmes honneurs.

L'*Histoire de l'Astronomie indienne et orientale*, un grand ouvrage sur l'*Origine des fables et des religions anciennes*, un *Rapport* excellent à l'académie des sciences, sur le magnétisme animal, un autre *Rapport* sur un nouvel Hôtel-Dieu, précieux par les vues de physique et par les sentimens d'humanité dont il est rempli; tels sont les titres nombreux et incontestables que Bailly s'était acquis à l'estime et à l'admiration, lorsque la révolution de 1789, en renversant avec impétuosité une foule d'antiques préjugés, prépara la ruine momentanée des premiers principes de la morale et du bon ordre, et fit ensuite ses victimes de ses plus illustres défenseurs.

Bailly, qu'un auteur a nommé l'*homme de la révolution le plus heureux en honneurs*, fut choisi par les électeurs de Paris, le 26 avril 1789, pour tenir la plume. Il fut élu bientôt après député de cette ville aux états-généraux; et le *tiers-état* le nomma son président dès qu'il fut rassemblé à Versailles, le 5 mai. Le 17 juin, il fut continué par les communes dans cette dignité; et ce fut lui qui, le 20, conduisit l'assemblée au jeu de paume, où elle prêta ce serment fameux qui garantit le salut de la France.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails sur la part active que prit Bailly aux premiers et nombreux évènemens de notre glorieuse révolution : cet ouvrage en a consacré le souvenir. Et si nous reportions notre pensée sur cette époque de gloire et de bonheur, si nous nous retracions ces tableaux intéressans qui présentaient un si grand nombre de belles actions, de sacrifices généreux, notre esprit s'échaufferait involontairement à la vue de ces grands spectacles, et nous ne pourrions prendre la plume que pour peindre le contraste honteux qu'a présenté l'époque révolutionnaire avec celle de 1789 : nous dévoilerions la lâche hypocrisie, le froid égoïsme, qui n'ont aimé de la révolution que le profit, les honneurs, et qui ont rejeté toute espèce de sacrifices : nous convaincrions l'ignorance de la folie de ses vœux, et elle prierait les Dieux de ne pas les exaucer : nous trouverions enfin de magnifiques espérances à offrir à tous les gens sensés et honnêtes, à tous les amis de l'ordre, du bonheur public et de la liberté...... Mais déjà ces peintures pleines de charmes commencent à se réaliser..... Remplissons la partie la plus pénible de la tâche que nous nous sommes imposée aujourd'hui.

Bailly, élu maire de Paris, le 15 juillet, avait porté dans cette place l'intégrité et l'aménité de caractère qui l'avaient distingué jusques-là. Ces qualités, précieuses dans la vie privée, et même dans les magistratures des temps ordinaires, n'étaient pas suffisantes pour supporter un poids tel que la mairie de Paris, à une époque où cette autorité, étant la seule régulière, était chargée de remédier à tout le désordre qui régnait dans le reste de l'administration. Il est même à croire que la douceur de Bailly ne fit qu'enhardir les factieux, qui se présentent toujours dans les révolutions, et prépara, quoique de bien loin, les jours de la tyrannie populaire. Bailly avait partagé sans doute avec plusieurs autres philosophes patriotes l'opinion que la république ne devait être que le résultat de la propagation des lumières parmi le peuple, de la formation d'un véritable esprit public, et d'une épreuve plus ou moins longue du régime de la liberté. Mais le jour qu'il voulut réprimer l'esprit de démocratie qui commençait à paraître (et sa place l'y obligeait), il n'était plus temps; et la malheureuse journée du Champ-de-Mars ne fit qu'attirer sur ses auteurs la haine irréconciliable des républicains.

Bailly quitta la mairie le 16 novembre 1791; et depuis ce temps il ne s'occupa qu'à vivre en homme privé, et à rédiger des mémoires sur la révolution. Il voyagea pendant l'année 1792 et une partie de 1793; et, malgré les réclamations qui s'élevaient contre lui, il refusa toujours de quitter la France.

Enfin, ayant été arrêté après le 31 mai, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 21 brumaire. L'exécration que les juges éprouvaient pour lui leur fit joindre à l'exécution de l'arrêt fatal nombre de froides cruautés (1), qui nous ont été conservées comme un monument de l'horreur que doit inspirer cet affreux tribunal. Bailly fut exécuté le 22, à l'ouverture du Champ de Mars, vers la rivière : c'était par-là qu'il était entré pour publier la loi martiale. Ce que nous en avons dit doit suffire pour le faire regarder (indépendamment des fautes qu'il peut avoir commises en qualité de fonctionnaire public) comme un des ornemens de la France et de l'humanité.

Le corps législatif a accordé, en frimaire an 5, à la veuve de Bailly, ainsi qu'à celles des députés tombés sous les coups de la tyrannie, une pension égale au traitement de leurs maris.

(1) On cracha sur lui; on brûla un drapeau sous sa figure : des hommes furieux s'approchaient pour le frapper, malgré les bourreaux, indignés eux-mêmes de tant de fureur. On le couvrit de boue. Une pluie froide qui tombait à verse ajoutait encore à l'horreur de sa situation. Obligé de ravaler l'humeur qui s'écoulait de son nez, il demandait quelquefois le terme de tant de maux, mais ces paroles étaient proférées avec le calme digne d'un des premiers philosophes de l'Europe. Il répondit à un homme qui lui disait : *Tu trembles, Bailly! — Mon ami, c'est de froid.* (Mémoires d'un détenu.)

Swebach Desfontaines inv. & del. Duplessi Bertaux aqua forti Berthault Sculp.

SIÉGE DE GRANVILLE,

le 14 Novembre 1793, ou 24 Brumaire, An 2 de la République.

QUATRE-VINGT-DOUZIEME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

SIEGE DE GRANVILLE, LE 14 NOVEMBRE 1793;

LE 24 BRUMAIRE, AN DEUXIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

Peu de personnes ont connu les véritables causes de la longue et déplorable guerre de la Vendée, et les évènements politiques et militaires qui ont concouru d'abord à prolonger, ensuite à terminer cette lutte intestine qui a fait couler des flots de sang français, et a porté la désolation dans cette contrée jadis heureuse et florissante. Les décrets impolitiques de la premiere assemblée constituante contre les prêtres, et les maximes outrées et désorganisatrices de tout ordre social, débitées à la tribune des jacobins, et propagées dans une foule de journaux incendiaires, alarmerent les paysans et les grands propriétaires de la majeure partie de la France, mais plus particulièrement encore de la Vendée, sur les deux objets les plus chers aux hommes, leur religion et leur fortune. Les prêtres persécutés, les nobles, les mécontents de toute espece et de tout état, que les réformes imprudemment accumulées par le corps constituant n'avoient rendus que trop nombreux, concoururent de concert à allumer ce vaste et dévorant incendie. Ce fut un ancien garde-chasse du comte de Maulevrier, qui, avec le sacristain Catherineau, donna le premier le signal de l'insurrection. Stofflet étoit son nom : il a toujours été l'homme en qui les Vendéens ont eu le plus de confiance. Sa taille étoit de cinq pieds quatre pouces. Il n'aimoit point, il méprisoit la noblesse : de là ses divisions avec Charete... Mais n'anticipons point sur les évènements. Stofflet étoit d'une bravoure à toute épreuve; il menoit les paysans au combat comme ses chiens à la chasse : les paysans le respectoient plus, ou plutôt le craignoient davantage que les Beauchamp, les Delbée, les Lescure, et autres chefs qui avoient cependant un plus grand talent militaire que lui. Il se joignit bientôt d'autres causes à celles que nous venons d'indiquer, et qui firent de ce premier incendie un embrasement d'autant plus redoutable qu'il étoit attisé par ceux mêmes qui auroient dû l'éteindre. On voit que nous voulons parler des chefs du gouvernement, et des hommes... des monstres qui malheureusement influençoient les destinées de la France. Ces dominateurs vouloient, à quelque prix que ce fût, désorganiser tout l'empire, semer par-tout le trouble, l'anarchie et la confusion, et sur-tout exaspérer tous les esprits. Les faits n'ont que trop prouvé la vérité de ce que nous avançons ici. Mais il faut faire connoître leur arriere-pensée, et les motifs secrets d'un tel plan de conduite. L'ambitieux qui veut asservir sa patrie fomente tour-à-tour les différents partis, afin de les anéantir l'un par l'autre, et de dominer, selon

la belle expression de Tacite (1), sur la lassitude et l'épuisement de tous. Un ambitieux ne peut, dans aucune circonstance, aller loin, si l'état est tranquille; la paix ne lui ouvre pas la route pour aller à la domination dont la soif le dévore : il lui faut des fluctuations, des orages politiques à travers lesquels le vaisseau soit poussé par le vent de toutes les passions: alors il devient nécessaire à la multitude ignorante; alors le perfide ne manque pas de persuader au peuple qu'il va détourner la foudre qu'il a forgée de ses propres mains. Robespierre et ses émules n'ont eu d'autre politique, d'autre dessein que d'allumer et d'éteindre tour-à-tour la guerre de la Vendée; de l'allumer quand elle ne leur paroissoit à craindre que pour leurs ennemis, de l'éteindre quand elle commençoit à devenir redoutable pour eux-mêmes. Ce fut ainsi que l'hydre de la Vendée, sans cesse renaissante, renouveloit les prodiges de la fable aux yeux de ceux qui ne pénétroient pas les motifs des tyrans qui gouvernoient la France, et qui ne voyoient pas que Robespierre avoit, dans la durée de cette guerre, le double avantage d'en faire à-la-fois le tombeau des républicains, et de ceux qui vouloient Louis XVI, et depuis Louis XVII pour roi. Voilà pourquoi l'on conçut le projet infernal de détruire toutes les grandes villes et de vandaliser toute la France, afin de dominer par l'ignorance et la terreur. Aussi, loin d'envoyer dans la Vendée des commissaires propres à concilier les esprits, à ramener les cœurs aliénés, à ne pas confondre des laboureurs égarés avec les chefs de l'insurrection, on y envoya des proconsuls ... des tigres, qui firent encore plus de mal, et porterent plus de désolation dans ces contrées que le fléau même de la guerre. L'infortuné Phélippeaux fut proscrit et immolé pour avoir dénoncé ces manœuvres, et les trahisons, ou l'impéritie grossiere des généraux ineptes, choisis à dessein par le gouvernement d'alors pour prolonger cette guerre. On renvoya Biron, qui, chargé de soumettre les habitants de ce malheureux pays, portoit dans ses opérations militaires tous les ménagements qui pouvoient en atténuer les rigueurs : il paya quelque temps après de sa tête sa modération. Ce général fut remplacé par un Beissier, un Rossignol, un Ronsin, un Santerre (2). « Au lieu de s'avancer dans ce pays avec « des paroles de paix, on finit par y envoyer une armée révolutionnaire, c'est-à-dire « une armée de brigands. Ces généraux, cette armée de *sans-culottes*, firent de cette « guerre un objet de spéculation et d'intérêt personnel, dit Lequinio dans un mé- « moire publié en janvier 1795. L'armée jacobine compta sur le produit du pillage, « et se livra à toutes sortes d'excès. On vit plusieurs de ces sans-culottes, couverts « d'or et de bijoux, les consommer avec une prodigalité révoltante. Ils enlevoient « également les biens des patriotes et ceux des rebelles; on traitoit avec la plus « monstrueuse barbarie les individus qui faisoient la moindre résistance. On a vu « des soldats de cette légion exterminatrice violer des femmes sur des pierres amon- « celées, et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras; on en a vu d'autres « porter des enfants encore à la mamelle au bout de la baïonnette qui avoit percé « du même coup la mere et l'enfant. Des communes entieres se présentoient une « branche d'olivier dans leurs mains et ayant à leur tête leurs officiers municipaux

(1) *Cuncta bellis civilibus fessa.* TACITE.

(2) Ce Santerre n'avoit fait toute sa vie que le métier de *brasseur de biere;* aussi l'appeloit-on *le général mousseux.*

Un plaisant a fait l'épitaphe, ou calambour suivant, pour être mise un jour sur le tombeau de Santerre :

Ci gît le général Santerre,
Qui n'eut de *Mars* que la *biere.*

« en écharpe ; on les a reçues avec une fraternité apparente, et, pendant qu'on les « amusoit par de vaines paroles, on les faisoit entourer de soldats et on les exter- « minoit sur l'heure. On brûloit les granges pleines de bled et de fourrage ; on mas- « sacroit les bestiaux sans aucun objet d'utilité, portant ainsi le délire jusqu'à se priver « des ressources immenses avec lesquelles l'armée républicaine auroit pu s'alimenter « et se soutenir dans ces contrées. »

Robespierre et ses complices ne réussirent que trop à rendre la guerre de la Vendée presque interminable. Ils avoient en même temps l'adresse perfide de faire circuler dans le public, et sur-tout dans le sein de la convention, des relations mensongeres. On peignoit sans cesse l'insurrection de la Vendée comme assoupie, lorsqu'après les plus horribles massacres, des armées redoutables sembloient naître de la cendre des morts. La convention étoit toujours flagornée et trompée par les fanfaronnades et les mensonges les plus grossiers. Le flambeau du fanatisme avoit égaré les nombreux habitants de ce pays ; la crainte de la loi agraire avoit augmenté leur aversion pour le régime républicain ; l'extermination dont nous venons de parler, le pillage, le viol, l'incendie, acheverent de les réduire au plus affreux désespoir. Les victoires qu'ils remporterent sur les armées de la république, ou plutôt de Robespierre, à Saumur, à Coron, à Villiers, à Doué, attesteront à jamais la force invincible qu'un peuple exaspéré peut tirer du malheur même de sa situation. On vit ces insurgés, bravant l'artillerie dont ils étoient foudroyés, s'élancer comme des forcenés sur les canons et sur les baïonnettes de leurs ennemis : les femmes, mêlées avec les hommes, montroient un égal courage et un égal acharnement. Les républicains, étonnés, subjugués par tant d'audace, et inaccoutumés à ce nouveau genre de combat, pleins d'ailleurs de mépris pour leurs généraux, prenoient la fuite, et abandonnoient munitions, fusils et bagages. On assure que les Vendéens s'étoient procuré de cette maniere des munitions de guerre immenses, soixante mille fusils et deux cents pieces de canon. La triple rage de la vengeance, du fanatisme, et de l'esprit de parti, concouroient à en faire des troupes invincibles : elles étoient guidées par des chefs très habiles. Enfin, pour avoir une juste idée de cette guerre sanglante et difficile, il faut se représenter un pays couvert de bois impénétrables, rempli de marais encore plus inaccessibles, de souterrains, de défilés qui n'étoient bien connus que des Vendéens. Toutes ces retraites receloient et vomissoient tour-à-tour les hordes de l'armée catholique, dont les soldats sembloient être autant de Protées se cachant et reparoissant tour-à-tour, et aussi difficiles à être joints qu'à être combattus. Cependant un général de division, nommé Tunk, avoit battu complètement les Vendéens à quelques lieues de Luçon ; mais, dès qu'on s'apperçut qu'il vouloit sérieusement terminer la guerre, on l'environna de pieges et d'obstacles, et l'on finit par le rappeler. Dès lors les insurgés eurent par-tout l'avantage, et leurs progrès prirent un caractere alarmant. L'armée catholique s'empara de l'isle de Noirmoutier, de Machecoul, de l'isle Bovin, de Montaigu, et prit huit milliers de poudre qui se trouvoient dans cette derniere ville, un magasin de riz, un grand nombre de rations de pain, et pour plusieurs millions d'effets de campement. En vain la brave garnison de Mayence, envoyée à l'armée de l'Ouest, lui opposoit une bravoure intrépide réunie à une discipline admirable : on la priva des généraux Canclaux et Aubert Dubayet, qui avoient sa confiance ; et, dans toutes les occasions, on la réduisit à lutter seule contre des forces supérieures. Dans ces circonstances, et pendant que les journaux retentissoient de la détresse prétendue des Vendéens, on apprit que leur armée avoit passé la Loire, et que, s'étant jointe aux mécontents de la Bretagne connus sous le

nom de *Chouans* (1), elle ravageoit et alloit peut-être réunir à sa ligue les départements du Morbihan, d'Ile et Vilaine, et de la Manche. La ville de Nantes n'évita de tomber sous le joug des insurgés que par le courage héroïque des habitants, abandonnés à leurs propres forces par les commissaires montagnards accoutumés à spéculer sur les malheurs publics et à toutes les noirceurs du plus affreux machiavélisme. On auroit publié que cette ville avoit cédé par connivence avec l'armée royale; on en auroit ensuite entrepris le siege, qui auroit fini par le saccagement et le pillage. Les insurgés, repoussés par les Nantais, s'emparerent d'Ingrande, d'Ancénis, de Varade, de Château-Gontier, et taillerent en pieces l'armée du général l'Echelle, donné pour collegue à Ronsin et à Rossignol. Celui-ci portoit par-tout le découragement et le désespoir: il désarma la ville de Vitré, que sa position rendoit susceptible d'une résistance opiniâtre: les habitants offroient même de défendre seuls la place. Un détachement de Vendéens surprit cette ville sans défense, et en égorgea les citoyens.

Un des principaux objets de l'armée royale étoit, en se portant à la droite de la Loire, de se procurer un port de mer à la faveur duquel ses communications fussent plus faciles avec l'Angleterre. Les généraux de cette armée résolurent d'attaquer Granville. Ce fut le terme de leurs succès. Il faut avouer qu'ils ne pouvoient prévoir la résistance vraiment héroïque des habitants de cette place, dont Rossignol et ses lâches coopérateurs ne dirigeoient pas la défense. Les royalistes livrerent un assaut terrible et sanglant qui dura quarante-huit heures sans aucun relâche : les habitants combattirent à la lueur de leurs fauxbourgs embrasés; on se battit de rue en rue nuit et jour; il n'y eut pas un pouce de terrain qui ne fût arrosé de sang : un officier municipal périt glorieusement sur la breche: enfin les insurgés, après avoir brûlé, comme nous avons dit, les fauxbourgs, furent contraints d'abandonner leur entreprise. Une petite place, un petit nombre d'habitants, de citoyens paisibles, non accoutumés au métier de la guerre, sans autre soutien, sans l'espoir même d'être secourus, résistent à une armée nombreuse, et parviennent à la repousser: les femmes se joignent aux combattants, et montrent, mais avec un résultat plus heureux, l'intrépidité tant vantée dans l'histoire qui immortalisa autrefois les Carthaginoises. Voilà de ces traits d'héroïsme sur lesquels l'imagination aime à se reposer après le spectacle douloureux des horreurs qu'il nous a fallu raconter. Quand nous donnerons la planche représentant Charete vaincu et prisonnier dans Nantes, nous y joindrons le récit de toute la suite de la guerre de la Vendée, et des divisions qui survinrent entre les chefs de l'armée catholique; divisions qui furent la principale cause de leur défaite. Encore, malgré cette mésintelligence, ils s'étoient rendus si redoutables, que le gouvernement en vint à traiter avec eux comme de puissance à puissance.

---

(1) On a cru que c'étoit le nom d'un chef de la Vendée: on s'est trompé. Ce nom vient d'un des signes de ralliement ou d'avertissement que les contrebandiers employoient anciennement entre eux. Ce signe étoit de contrefaire le *chat-huant*. Ce cri perçant, répété pendant la nuit de distance en distance, avec des inflexions particulieres, prévenoit du nombre et de l'arrivée des limiers de la ferme.



NOYADES DANS LA LOIRE PAR ORDRE DU FÉROCE CARRIER,
les 6 et 7 Décembre 1793. ou 5 et 6 Frimaire An 2eme de la République

QUATRE-VINGT-TREIZIEME TABLEAU DE LA RÉVOLUTION.

NOYADES DANS LA LOIRE, LES 26 ET 27 DÉCEMBRE 1793; LES 5, ET 6 FRIMAIRE, AN DEUXIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

Il faut la surmonter cette invincible horreur qu'inspirent les forfaits que nous avons à retracer : en vain la plume et le burin s'arrêtent épouvantés ; il faut se résoudre à les tremper dans le sang ; il faut transmettre à la postérité la plus reculée nos fautes et nos malheurs. La seule consolation qui nous reste est de garantir notre postérité des fléaux de tout genre auxquels nous avons été en proie. Hélas ! ce que nous avons à raconter surpasse tout ce que l'histoire des autres nations a produit, tout ce que la fable a imaginé de plus épouvantable. C'est à l'établissement du gouvernement révolutionnaire, ou plutôt contre-révolutionnaire, que nous devons toutes les calamités qui ont pesé sur la France. Robespierre et ses complices eurent à peine fait jurer le maintien de cette constitution de 1793, qu'ils avoient fabriquée en quinze jours, qu'ils lui substituerent, avec une audace, une impudeur inouie, une tyrannie sans exemple dans les annales du monde, un régime de fer et de sang, sous le nom absurde de gouvernement révolutionnaire : nos tyrans s'embarrassoient peu que ces mots *gouvernement révolutionnaire* emportassent contradiction; ils connoissoient cette triste vérité qu'avec de l'audace, et sur-tout avec des mots qu'il ne comprend pas, on gouverne le peuple, on lui en impose, on le musele à volonté : ils savoient sur-tout que c'est en comprimant les esprits par une terreur profonde, qui de tout temps à été l'arme favorite des tyrans, qu'on parvient à tout subjuguer, à tout enchaîner. Lorsque chacun tremble pour ses propriétés, ou pour sa vie, un égoïsme irréfléchi, un systême d'insensibilité, une stupeur générale, rompent tous les liens de l'ordre social, isolent tous les esprits, et livrent sans défense la patrie et les individus qui la composent à ces hommes atroces, qui, selon l'expression de *Collot d'Herbois*, l'un d'entre eux, *procuroient une transpiration au corps politique*. L'homme est naturellement timide, ou du moins son courage est moins en lui-même que dans ce qui l'entoure. Voulez-vous augmenter la timidité de l'homme? faites qu'il soit seul au milieu de ses semblables; brisez la plume des écrivains généreux; peuplez les maisons de délateurs; qu'un pere craigne d'en trouver un dans la personne de son fils, un fils dans celle de son pere; combinez vos institutions sociales de maniere qu'un citoyen soit plus en sûreté dans les forêts à côté des tigres et des ours, qu'à côté de ses semblables dans les villes; faites enfin planer la terreur et la mort; et vous aurez établi votre regne

et votre domination : mais ils ne seront pas durables. Ce fut par ce mécanisme que s'établit parmi nous la plus inconcevable, la plus inouie et la plus monstrueuse tyrannie qui ait jamais existé (1). Ce fut ainsi qu'on fit souffrir à un grand peuple éclairé tant d'arrestations barbares, tant de proscriptions multipliées, tant de taxes arbitraires, de perquisitions domiciliaires et de pillages, ces milliers de bastilles et d'échafauds, ces violations de tous les droits, de tous les principes et de toutes les bienséances, ce cynisme dégoûtant, ces dénonciations de gens suspects faites par des personnes seules vraiment suspectes, cette foule d'infortunés de tout âge, de tout état et de tout sexe, entassés dans les cachots, mutilés, torturés, condamnés sans même être entendus, cette nuée de parvenus ignorants, féroces et frippons, cette multitude de bourreaux en chef et en sous-ordre, ces comités révolutionnaires, ces armées révolutionnaires, plus de quarante mille citoyens fusillés, mitraillés, noyés, égorgés de cent manieres différentes, enfin l'image de la mort sur tous les murs, sur tous les visages, et son nom dans toutes les bouches. Tous ces vautours dévorants de l'humanité ont couvert la France d'une robe de sang, et l'ont changée en un vaste tombeau; ils ont fait d'un peuple renommé pour sa douceur et sa politesse un peuple de cannibales : il semble qu'on avoit déchaîné sur cet empire l'enfer et toutes ses furies. Quels temps calamiteux ! Une horde d'anthropophages, de dépopulateurs, de buveurs de sang, s'étendoit d'un bout de la France à l'autre, et, semblable à la lave d'un volcan, la couvroit de ruines. Nos audacieux tribuns avoient révolutionné, *sans-culottisé*, pour nous servir de leurs expressions ostrogothes, c'est-à-dire dénaturé la langue, les idées, et perverti les mœurs. La modération étoit proscrite sous la qualification de *modérantisme;* on étoit incarcéré pour être modéré; on l'étoit également pour être *ultra-révolutionnaire*, ce qui vouloit dire exagéré. Ces misérables créoient des mots à mesure qu'ils créoient des crimes; ils accusoient ceux qu'ils vouloient immoler d'être *hébertistes*, *dantonistes*, etc.

A mesure que nos tyrans s'affermissoient dans leur pouvoir dictatorial le sang des citoyens étoit répandu avec moins de ménagement. Ce fut alors qu'on lança dans les départements ces proconsuls féroces, qu'on a vus trahissant, égorgeant le peuple à qui ils devoient leur existence politique, tantôt faire suivre avec eux, dans leurs tournées homicides, la guillotine, tantôt la déclarer *en permanence*, ce qui vouloit dire ne pas donner un moment de relâche aux bourreaux. Ces monstres en mission, ces colosses du crime, ces phénomenes en cruauté, firent la chasse

(1) La démocratie d'Athenes offre cependant des évènements semblables arrivés par les mêmes causes. Mais comme les tyrans de cette république ne porterent pas les massacres, les abus d'autorité aussi loin qu'ils ont été portés de nos jours, nous pouvons dire que ce dont nous avons été les tristes témoins surpasse tout ce que d'autres nations ont eu à souffrir. Comme rien n'est plus instructif et plus curieux dans l'histoire que le rapprochement des mêmes faits dans des siecles séparés par un intervalle immense de temps, nous croyons devoir faire connoître un précis très intéressant, qu'on vient de réimprimer, d'un plaidoyer fort éloquent, prononcé devant le peuple d'Athenes il y a deux mille trois cents quatre-vingt-dix-sept ans, par Lysias, contre les trente tyrans de cette ville. Ce discours présente une multitude de faits si semblables à ceux qui se sont passés parmi nous, que les lecteurs peu familiarisés avec l'histoire grecque auront peine à croire à l'antiquité de ce discours. On y voit que Théramene, le Robespierre d'Athenes, avoit les mêmes principes, tenoit les mêmes discours, employoit les mêmes moyens : il avoit ses jacobins, qu'on appeloit les *associés.* Alors, comme de nos jours, on étoit coupable dès qu'on étoit riche; suspect, dès qu'on vouloit vous perdre.

aux hommes comme un baron allemand la fait aux sangliers. Toutes les tyrannies se ressemblent sans doute, et les commissions populaires de nos jours ne sont qu'une imitation de ce qu'on appeloit autrefois *chambre ardente*, *chambre étoilée*, *commission extraordinaire* : mais ce qu'on n'avoit jamais vu, ce qu'on ne reverra vraisemblablement jamais, c'est un peuple mutilé, décimé, pendant dix-huit mois, par ses propres mandataires. Rome n'eut des tyrans que successivement, et quelquefois à de longs intervalles; mais nous avons eu à-la-fois et au même instant une foule innombrable d'hommes féroces comme Néron ou Caligula. Une génération n'avoit qu'un Tibere; nous avons eu en même temps les Maignet, les Lebon, les Marat, les Collot, les Carrier, etc. Mirabeau prévoyoit sans doute une partie des horreurs dont nous avons été témoins et victimes quand il disoit que *la liberté ne se reposoit que sur des matelas de cadavres.*

Ici quel tableau se présente à nos yeux! quel triste et long enchaînement! quelle suite de forfaits, d'infamies et de calamités! quel débordement de tous les vices et de tous les attentats! Chacun de ces proconsuls ne forme son opinion, n'asseoit ses jugements qu'au sein des orgies les plus crapuleuses, et d'après les délations d'hommes flétris ou de femmes perdues. Tantôt ils désarmoient les citoyens paisibles pour armer les citoyens turbulents; tantôt ils soumettoient au régime militaire une ville éloignée de plus de cent lieues des frontieres. Un arrêté ordonnoit de sortir d'un pays; un autre enjoignoit d'y rentrer. Quand un nouveau proconsul arrivoit, on étoit sûr d'être coupable pour avoir obéi à celui qu'il venoit remplacer. Des départements, des provinces entieres furent mises hors la loi. L'instrument terrible de la mort se reproduisoit comme une plante vénéneuse sur tous les points de la république (1). Ô Lyon, cité fameuse par ton commerce! quel est ce nouveau Gengis (Collot-d'Herbois) qui, la hache et la foudre à la main, fond sur tes murs et les réduit en cendres? Si nous tournons nos regards vers Arras, nous y verrons Joseph Lebon promener les supplices et la mort sur le sol où il a pris la vie, comme pour le punir d'avoir produit deux monstres, Robespierre et lui. Maignet est envoyé sur les terres que baignent les eaux du Rhône, et qu'arrosent celles de Vaucluse : il essaie dans ce beau pays ce que Couthon appeloit le système de vive force; aussitôt les eaux argentées de Vaucluse sont changées en des flots de sang. Maignet a fait l'aveu à Couthon qu'il avoit fait monter le nombre des incarcérés à douze ou quinze mille. Tandis que tous ces proconsuls sembloient rivaliser de férocité, Carrier les laissoit bien loin derriere lui dans le chemin du crime, et les surpassoit tous en forfaits. Au nom de Carrier la carte fumante de la Vendée se déroule tout entiere devant nous. Elles s'emplissent sous nos yeux, elles s'encombrent de vieillards, de jeunes gens, de femmes, d'enfants, ces exécrables gabares; et Carrier, nouvel Anicet, va noyer sa patrie, comme Néron noya sa mere (2). C'est peu pour lui d'imiter ce vil empereur dans sa cruauté, il le surpasse encore dans sa rage lubrique. Néron, d'un œil brûlant de flammes incestueuses, parcouroit les beautés livides du corps de sa mere égorgée; Carrier, de ses yeux lacifs et sanglants, dévore la nudité (3) de ses victimes, qu'il ose accoupler dans la mort, voulant sans doute faire un double

(1) Ce passage est tiré en partie du rapport fait par Courtois, qui, à quelques déclamations près, s'est montré dans cet écrit égal à Tacite et à Salluste.

(2) Ces *gabares* étoient des bateaux à soupapes dont une partie s'entrouvroit avec art pour les noyades.

(3) On attachoit ensemble et deux à deux les personnes de l'un et de l'autre sexe, toutes nues, et tournées comme pour s'accoupler.

outrage à la nature, à qui, dans le spectacle de la destruction, il semble offrir celui de la reproduction des êtres : il appeloit cette maniere de noyer *faire des mariages républicains.* Il joignoit ainsi, comme tous nos monstres révolutionnaires l'ont constamment pratiqué, la dérision et la plaisanterie à la férocité (1). Des femmes enceintes, des enfants à la mamelle, des prêtres, ont été sur-tout les objets de sa fureur. Il ne manquoit, pour mettre le comble à tant d'horreurs, que de s'en vanter au sénat de la France et d'en être applaudi. Carrier écrivit à la convention qu'environ soixante prêtres s'étoient noyés dans la Loire, qui s'étoit montrée républicaine; c'étoit son expression : et l'on n'entendoit que trop ce qu'il vouloit dire. Dans le procès qu'on fit à ce misérable, Philippe Tronjoli, président des tribunaux civil et militaire, s'étendit sur les noyades dont nous venons de parler : il compta plus de six cents enfants livrés à la fureur des flots dans vingt-trois expéditions de cette nature. Toutes les pieces de la procédure n'ont que trop prouvé la réalité de toutes les horreurs que nous venons de décrire. Les jacobins firent tous leurs efforts pour soustraire leur complice à la vengeance du ciel et des hommes : leurs manœuvres furent inutiles; Carrier fut enfin puni en portant sa tête sur l'échafaud le 24 décembre 1794.

Carrier, député du Cantal à la convention, avoit une tête ardente et facile à s'allumer, et un fond prodigieux de férocité. Il fut un fanatique en révolution, et le vrai Séide de Robespierre. Immoral et ambitieux, lâche et timide, il eût égorgé son pere si le tyran le lui eût prescrit. Il aimoit la révolution parcequ'il en attendoit des places plus lucratives que son ancien état de procureur, dans lequel on lui avoit reproché des actes de fripponnerie. Il ne fut jamais dans le secret des tyrans; il ne fut qu'un instrument subalterne, et le bourreau de leurs victimes. Ce que nous venons de dire peut s'appliquer à tous ses émules en férocité (2). On verra renouveler les mêmes forfaits toutes les fois que le peuple choisira des hommes immoraux, venant de rien, ne sachant rien, et n'ayant rien. On avoit persuadé à Carrier que la France n'avoit pas assez de grains pour nourrir ses habitants, et qu'il falloit les réduire à huit millions. Plusieurs personnes ont déclaré avoir entendu Carrier soutenir ce barbare système, qui prouve le sort que nos tyrans réservoient à la France s'ils ne s'étoient heureusement entre-détruits, entre-dévorés les uns les autres.

---

(1) Ce caractere d'ironie et d'insulte envers leurs victimes étoit celui de tous les monstres que le bouillonnement de la révolution a élevés sur sa surface. Voici quelques unes de leurs abominables plaisanteries, *Battre monnoie sur la place de la révolution*, *Faire danser une carmagnole aux riches*, *Ne donner aucun relâche à la sainte guillotine;* car les morts ne reviennent pas, disoit Barrere à la convention.

(2) Ce passage est tiré de l'*Histoire secrete de la révolution française*, par François Pagès.



FUSILLADES DE LYON, COMMANDÉES PAR COLLOT-D'HERBOIS.
le 14 Decembre 1793, ou 24 Frimaire An 2.me de la Republique

QUATRE-VINGT-QUATORZIEME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

FUSILLADES DE LYON, LE 14 DÉCEMBRE 1793;
LE 24 FRIMAIRE, AN DEUXIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

QUAND nous voudrions tirer un voile sur les forfaits commis par nos mandataires, et soufferts, autorisés par la représentation nationale qui présidoit alors aux destinées de la France, quand nous pourrions nous résoudre à ne pas signaler tous nos tyrans avec la véracité qui appartient à l'histoire, empêcherions-nous que les massacres de septembre, les égorgements de Nantes, les fusillades de Toulon, le bombardement de Lyon, ne soient écrits sur leurs fronts, et n'accompagnent leur mémoire? empêcherions-nous que ceux d'entre eux qui ont survécu, et dont plusieurs occupent encore des places dont ils ne sont que trop indignes, ne comptent dans leurs consciences autant de bourreaux que de souvenirs? suspendrions-nous le fouet des furies vengeresses? écarterions-nous les ombres de leurs victimes errantes autour d'eux, le jour, la nuit, au milieu de leurs orgies et de leurs fêtes même les plus clandestines? arrêterions-nous le sang de l'innocence qui retombe sur leurs têtes? leur rendrions-nous le sommeil? non : rétablirions-nous leur renommée? encore moins sans doute. Il est des forfaits qui ne peuvent être oubliés ni par les bourreaux ni par les victimes. Malheur à ceux dont les mains sont souillées de sang! la tache est ineffaçable, et pour eux l'histoire est aussi inflexible que leur conscience.

Lyon, étant une des plus célebres et des plus riches cités de la France à cause de son commerce et de ses manufactures, ne pouvoit manquer d'être victime de la guerre que les conspirateurs de la convention, et les jacobins leurs agents, avoient déclarée ouvertement aux riches et aux négociants, contre lesquels on avoit créé le mot et le crime absurde de *négociantisme*. Les évènements sinistres de la journée du 31 mai, les délations, les proscriptions arbitraires et multipliées, les motions sanguinaires de Châlier, le Marat de Lyon, le grand intérêt qu'avoient les décemvirs (1) à comprimer les esprits par une terreur profonde, leur plan bien formel d'anéantir sur-tout les villes capables par leur grandeur de résister un jour à la tyrannie, entraînerent le siege et le bombardement de cette ville infortunée. Comme c'est un des plus déplorables et des plus grands évènements d'une révolution si féconde en

(1) Nous disons décemvirs pour nous conformer à l'usage. Le nombre des conspirateurs en chef a été tantôt de quatre, tantôt de six, rarement de dix, suivant que les deux comités de gouvernement étoient plus ou moins unis.

crimes et en vertus, le lecteur nous saura gré sans doute de réunir ici tous les détails relatifs à ce point de notre histoire, et de remonter à l'origine des troubles de Lyon. C'est moins par le récit des évènements que l'histoire est instructive et vraiment intéressante, que par la connoissance qu'elle donne des causes qui les ont amenés. Nos tyrans avoient un autre motif, outre ceux que nous venons d'indiquer, pour faire de Lyon un des principaux sieges de leur domination : aussi l'on va voir qu'ils ne négligerent rien pour y établir une *jacobiniere*. Tandis que les jacobins de Paris répandoient dans le nord les principes de la Montagne, Lyon auroit propagé les mêmes maximes dans le midi : c'étoit là le système que les jacobins appeloient la *propagande;* et l'on ne peut nier que ce ne fût de leur part une combinaison très profonde. Quelque temps après les massacres (1) du 2 et du 3 septembre 1792, les auteurs de cette horrible boucherie envoyerent à Lyon plusieurs propagandistes, à la tête desquels étoit un nommé *Châlier*, Piémontais de naissance, escroc et banqueroutier frauduleux. Il commença l'exercice de sa mission par l'égorgement de cinq prisonniers, incarcérés précédemment par ordre de la municipalité, pour de simples faits de police correctionnelle. C'étoit vers le temps du supplice de Louis XVI. Châlier et ses adhérents vouloient présenter à la convention, sous le nom de la ville de Lyon, une adresse de félicitation sur cet évènement. Ils se plaçoient dans les rues et à la porte des temples, pour arracher aux passants des signatures, tantôt par des menaces, tantôt par la voie de la persuasion. Humiliés par les contradictions qu'ils éprouvoient, ne cherchant d'ailleurs qu'un prétexte, ils ne tarderent pas à manifester leurs projets de pillage et de meurtre. Ce projet avoit facilement et complètement réussi à Paris, refuge général des gens sans ressource et sans état, et où la perspective de vivre dans l'abondance sans travailler avoit rassemblé, des quatre coins de la France, sous les drapeaux jacobins les brigands et les désœuvrés. Châlier fut étonné de n'avoir pas les mêmes succès à Lyon, où la société étant plus rapprochée, et l'esprit de commerce faisant redouter davantage le régime anarchique, les hommes honnêtes formoient plus facilement un rempart contre les efforts des désorganisateurs et des hommes de sang. Châlier trouva cependant quelques disciples, avec lesquels il ouvrit, sous le titre de *club central*, une assemblée populaire, ou plutôt anti-populaire, qu'il affilia aux jacobins de Paris. Le 6 février, cette société étoit composée d'environ six cents individus. À la sombre lueur de quelques lampes sépulcrales, dont la salle étoit éclairée, Châlier, un poignard à la main, commença la séance en exigeant de tous les associés le serment infâme de garder le plus profond secret sur les mysteres qu'il étoit chargé de leur dévoiler. Il fit ensuite le récit d'une prétendue conspiration tramée par les négociants de Lyon pour livrer la ville aux émissaires du roi de Sardaigne et des émigrés. Alors les motions les plus incendiaires se succedent rapidement. L'électricité du crime eut toujours malheureusement un effet plus rapide que celle de la vertu. Châlier ne manqua pas d'observer que le moindre retard compromettoit la chose publique : il ajouta avec impudence qu'il étoit assuré du secours de plusieurs milliers d'ouvriers mécontents de leurs maîtres; que des troupes campées sur la rive du Rhône étoient prêtes à le seconder; qu'il falloit, à l'issue de la séance, que chaque membre du club assemblât

(1) On fit les massacres de septembre pour répandre la terreur et obtenir la nomination de Robespierre, de Marat, et autres députés de Paris. Ce choix a occasionné tous nos malheurs. Voilà comme le crime engendre toujours le crime.

ses amis, et que, tous ensemble se mettant en mouvement à deux heures après minuit, on s'emparât de l'artillerie, pour la braquer sur-le-champ sur les principales avenues, et qu'on se saisît de tous les riches Lyonnais. Une guillotine devoit être placée sur le pont Saint-Clair. Châlier se chargeoit d'instituer un tribunal populaire semblable à ceux qu'avoient érigés les *septembriseurs* de Paris. Tous les détenus devoient être décapités, et leurs corps jetés dans le fleuve.

Cependant l'atrocité même de ce complot nuisoit à son exécution. Quelques membres de la société populaire comptoient, parmi les individus dévoués à la mort, des parents, des amis, et des personnes qui leur étoient cheres à plus d'un titre; d'ailleurs tous ces individus n'étoient pas également à la hauteur des principes jacobins, c'est-à-dire n'avoient pas tous le même degré de férocité. Quelques uns d'entre eux informerent plusieurs négociants du sort qu'on leur préparoit. Ceux-ci prirent sur-le-champ des mesures pour s'y soustraire : à minuit la générale fut battue par les ordres du maire de Lyon. Le développement inopiné de la force publique intimida aisément des scélérats qui n'ont de courage que lorsqu'ils ont garrotté leurs victimes. Châlier, qui devoit être puni de mort, conserva sa vie : les Lyonnais, plus humains que leurs assassins, se contenterent de fermer le club central, et de chasser de leur ville les monstres qui influençoient ce club. Des plaintes furent portées de la part de ces derniers aux jacobins de Paris. On peignoit les négociants lyonnais comme des contre-révolutionnaires qui tenoient les patriotes sous le couteau. La Montagne ou plutôt les comités de gouvernement firent marcher contre Lyon une partie de l'armée révolutionnaire, commandée par Ronsin, qui depuis a expié ses crimes sur l'échafaud. Les députés Basire et Legendre furent chargés de diriger cette expédition. La présence de ces jacobins ranima bientôt l'audace du parti que la fermeté des Lyonnais avoit étonné, mais non terrassé. On rétablit le club central ; toutes les administrations furent renouvelées; et l'exécrable Châlier se fit nommer procureur de la commune. Ce scélérat se crut alors en mesure d'opérer la subversion de Lyon. La nouvelle municipalité décida qu'il falloit lever une armée révolutionnaire aux frais des riches : des placards sanguinaires, affichés dans toutes les rues, augmentoient l'effroi des citoyens honnêtes. À peine les chefs de cette armée furent nommés par le club central, qu'on vit paroître des mandats impératifs, signés par quelques intrigants obscurs qui s'étoient érigés dans Lyon en comité de salut public. Il y avoit des mandats qui excédoient la fortune de ceux qui les recevoient. Ces vexations étoient combinées pour exciter les habitants à une insurrection nécessaire aux désorganisateurs pour pallier leurs forfaits, et motiver la destruction de cette ville. Les emprisonnements se multiplioient en même temps à un point effrayant. Au lieu de lever six millions, auxquels on avoit calculé la dépense de l'armée prétendue révolutionnaire, on leva trente-six millions. Ces taxes extraordinaires devoient porter le désespoir dans l'ame des Lyonnais. Une partie des ouvriers s'étoit prononcée pour le parti jacobite; et il existoit dans Lyon deux forces qui se choquoient, celle de la municipalité, et celle des sections. Châlier avoit déclaré dans le club central que le moment des vengeances étoit venu, et qu'on n'attendoit que l'arrivée de quelques bataillons pour fermer les portes des sections, et faire guillotiner tous les meneurs de ces assemblées. On disoit assez publiquement que le jour de cette infernale expédition étoit fixé au 29 mai. Chaque section ordonna à son bataillon de prendre les armes, et de veiller à la sûreté des personnes et des propriétés. On apprit le 29, lorsque le jour commençoit à paroître, que, par ordre de la municipalité, plus de cent peres de famille avoient été jetés dans

les fers pendant la nuit, et qu'ils devoient être mis à mort le jour même. Cette nouvelle décide l'insurrection. Les sections s'emparent de l'arsenal et des armes qu'il renfermoit : les jacobins, en possession de la maison commune, venoient de recevoir les renforts qu'ils attendoient : les deux partis se préparoient au combat. L'un de ces deux partis vouloit piller et massacrer ; l'autre vouloit empêcher le pillage, et se garantir d'un égorgement. Le combat s'engagea, et se soutint des deux côtés avec un égal acharnement. Le sang ruissela dans les rues pendant toute la nuit du 23 au 24 août. Les députés Reverchon, Albite, et Dubois-Crancé, se rendirent quelque temps après à Mâcon pour diriger les préparatifs hostiles contre Lyon. Les habitants de cette derniere ville les assurerent de leur soumission aux lois de la république : mais on leur répondit qu'il falloit livrer leurs armes, et les chefs de leur nouvelle administration. Les Lyonnais, réduits au désespoir, choisirent alors pour les commander le général Précy. Dubois-Crancé et ses collegues avoient été rappelés à Paris. Collot-d'Herbois, jadis histrion, sifflé à Lyon, Couthon et Maignet, leverent une armée d'environ cent mille sans-culottes, et firent bombarder cette malheureuse cité, qui fut obligée d'ouvrir ses portes aux assiégeants. Châlier y avoit été quelque temps auparavant condamné et mis à mort. Lorsque Collot, Couthon et Maignet furent entrés dans Lyon, ils firent d'abord égorger plus de deux mille habitants. On fit l'apothéose de Châlier. Collot, ne trouvant pas l'action de la guillotine assez prompte, inventa une nouvelle atrocité qui devoit faire périr les prisonniers en masse ; ce fut de les exterminer par le canon chargé à mitraille. Deux cents soixante-neuf victimes des deux sexes périrent en un seul jour de cette maniere : on les avoit liées deux à deux ; six canons chargés à mitraille étoient placés en face ; deux autres chargés à boulets étoient en arriere. Quelques uns de ces prisonniers, dont les liens furent rompus par la mitraille, prirent la fuite : ils furent poursuivis, hachés à coups de sabre ; on les jeta dans le Rhône. Plusieurs respiroient encore : deux eurent la force ou le malheur de nager jusqu'à un banc de sable ; ils tendoient en vain leurs mains défaillantes : quelques dragons de Lorraine et quelques sans-culottes traverserent le bras du fleuve, et acheverent de les tuer. Cette horrible expédition dura plus d'une heure ; et Collot-d'Herbois, qui en fut l'ordonnateur, assassina plusieurs victimes de sa main. Le sang coula pendant cinq mois dans Lyon. Plus de six mille victimes périrent dans ce carnage vaste et prolongé. Enfin, pour mettre le comble à tant de férocité, et pour insulter par la dérision la plus cruelle à cette ville infortunée qu'ils avoient rendue veuve de ses habitants, et dont ils avoient fait raser et démolir les principaux édifices, Couthon et ses collegues la nommerent *Commune affranchie*. Hélas ! c'étoit une commune esclave et déserte. Il ne faut pas oublier que ces représentants... que ces monstres n'employerent aucune voie de conciliation, avant d'en venir au bombardement de Lyon, qu'il étoit si aisé de prévenir. Il faut dire aussi à la postérité la plus reculée que la nouvelle de la destruction d'une des plus florissantes villes de la France fut reçue par la convention assemblée avec la même joie, les mêmes transports d'alégresse, qu'on eût pu faire éclater pour une victoire remportée contre les ennemis extérieurs les plus acharnés, ou les plus redoutables.



REPRISE DE TOULON PAR LES TROUPES FRANÇAISES.

le 18 Decembre 1793 ou 28 Frimaire An 2e de la République

QUATRE-VINGT-QUINZIEME TABLEAU DE LA RÉVOLUTION.

REPRISE DE TOULON PAR LES FRANÇAIS, LE 18 DÉCEMBRE 1793;

LE 28 FRIMAIRE, AN DEUXIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

C'est sans doute un spectacle bien sublime que celui des triomphes brillants remportés par nos armées contre tant de légions aguerries et disciplinées, commandées par les généraux les plus renommés de l'Europe. Un long cri de victoire n'a cessé de retentir des Alpes au Rhin, et du nord au midi. Toutes les vieilles routines, tous les préjugés militaires ont été frondés. Il sera éternellement beau de voir comment des recrues mal armées, souvent dénuées d'habillements et de subsistances, conduites par des chefs dont les noms même étoient restés jusqu'alors inconnus, ont arrêté ce débordement impétueux de hordes réunies contre nous, cette ligue menaçante de tant de rois : on sera éternellement étonné que des laboureurs accoutumés aux paisibles travaux des champs, et des jeunes gens de la premiere requisition, la plupart élevés dans la mollesse et dans les délices d'une vie oisive, aient supporté toutes les fatigues de la guerre, et dispersé, en chantant des hymnes à la Liberté, ces cohortes taciturnes, avides de proie et profondément tacticiennes. Avec quelle louable avidité, avec quel saint enthousiasme les enfants de nos héros n'arrêteront-ils pas leurs regards sur ces annales de la gloire de leurs peres! La postérité ne répétera-t-elle pas avec un cri d'admiration les noms de ces hommes modestes, qui, nés dans une classe autrefois dédaignée, ont approché, par leurs coups d'essai, de la gloire des plus grands généraux? Certes les guerres des Grecs et des Romains n'offrent rien de comparable à nos évènements militaires: ils n'étoient pas divisés entre eux; ils n'avoient pas à combattre à-la-fois une foule de têtes couronnées : Rome ne luttoit que contre Annibal, les Grecs que contre Xerxès. Un autre objet bien digne d'admiration, est que nos armées, quoiqu'inondées de journaux de tous les partis et de toutes les couleurs (1), n'ont paru s'occuper que de vaincre, et ont dédaigné les promesses, les insinuations perfides des Dumourier, etc.; et ce qui acheve de couvrir nos guerriers d'un immortel laurier, ce qui ajoute un prix infini à leur dévouement sans bornes pour la patrie, c'est qu'à l'époque dont nous allons tracer dans ce discours l'évènement le plus mémorable, ils marchoient à la mort, ils voloient à la victoire, tandis que nos tyrans

(1) C'est peut-être aussi la lecture de tant de journaux divers qui a rendu nos guerriers sourds à la voix de tous les partis.

faisoient fusiller, mitrailler, noyer, dans l'intérieur de la France, les parents, les amis, les concitoyens de ces généreux et invincibles soldats. Hélas! nous avons eu, nous aurons encore tant de crimes à rappeler, que nous n'avons pu nous refuser au plaisir de reposer un moment notre imagination et celle de nos lecteurs sur le tableau que nous venons de tracer.

La prise de Toulon par l'armée du général Dugommier fut une des plus brillantes expéditions que jamais l'histoire ait consacrées dans ses annales. Cette place, dont le duc de Savoie et le prince Eugene avoient été contraints de lever le siege, en 1707, lorsqu'elle n'étoit défendue que par ses fortifications ordinaires, sembloit inexpugnable par les nouveaux moyens de défense imaginés par les Anglais depuis que ce fort étoit tombé en leur possession. Le royalisme, ou plutôt le désespoir et la haine contre nos tyrans domestiques, avoient livré Toulon à l'or de Pitt. L'Anglais, qui a été l'oppresseur de ses propres colonies en Amérique, n'avoit pas manqué de s'unir avec nos ennemis, et d'entrer dans la coalition des despotes. Il fut vaincu à Dunkerque, ou Dune-Libre, et à la bataille de Hondschoote: il échoua à Brest, à Cherbourg, à Saint-Malo, à Granville; mais il réussit à Toulon. Il fallut reprendre cette importante place, qui étoit dominée et défendue par un triple fort, par une double enceinte, par un camp retranché, par deux mille hommes de troupes choisies, et par les feux croisés de trois autres redoutes qui renfermoient trois mille combattants. Les forts de Balagnier et de l'Éguilette sont dominés par les hautes montagnes qui environnent Toulon. Les Anglais, par un travail opiniâtre, avoient placé sur ces hauteurs inabordables des redoutes dont les feux sembloient interdire toute approche. Ces redoutes étoient encore protégées par la plus formidable artillerie, tirée des vaisseaux français qu'on avoit désarmés. Indépendamment des deux mille hommes de troupes choisies dont nous avons déja parlé, la garnison de Toulon étoit composée de quatorze mille hommes, Anglais, Espagnols, ou Italiens.

Nous avons rendu compte, dans le discours précédent, des motifs qui engageoient les comités dominateurs, connus sous les noms de comités de sûreté génerale et de salut public (1), à détruire toutes les villes capables par leur grandeur de résister à leur tyrannie, et de la dévoiler au surplus de la France. Cependant, quand le soulèvement des esprits devenoit trop dangereux, quand l'insurrection fomentée par nos tyrans commençoit à prendre un caractere alarmant pour eux-mêmes, ils déployoient alors sérieusement toutes les forces capables d'arrêter le mouvement qu'ils appeloient contre-révolutionnaire. Ils y trouvoient encore l'avantage de voiler leur tyrannie en paroissant ne songer qu'au salut de la patrie, et d'assurer leur domination de plus en plus en faisant périr dans les combats une jeunesse dont l'énergie républicaine leur faisoit le plus grand ombrage. D'ailleurs, quand une ville insurgée avoit été soumise par la force des armes, nos tyrans y assouvissoient alors librement leur soif du sang et du pillage. La prise de Toulon par les Anglais devoit alarmer les conspirateurs de la convention, soit à raison de l'importance de ce port, soit par les progrès menaçants que faisoient alors de tous côtés les mécontents de l'intérieur, et les armées des puissances étrangeres. Lyon étoit en pleine insurrection : tout le midi de la France annonçoit un soulèvement général : le chancre politique de la

---

(1) Dans notre nouvel idiôme révolutionnaire, on est sûr de ne pas s'égarer en prenant le sens contraire de chaque mot. Par exemple, au lieu d'armée révolutionnaire, il faut entendre armée contre-révolutionnaire; au lieu de dire commission populaire, dites anti-populaire; par le mot de comité de salut public entendez comité de subversion générale, etc., etc.

Vendée menaçoit de dévorer toute la partie de l'ouest : les Prussiens faisoient des excursions dans l'Alsace : les Autrichiens, maîtres de Condé, de Valenciennes, du Quesnoi, et de Landrecies, pouvoient envahir la Champagne et la Picardie : la ville de Cambrai n'étoit pas éloignée de leur ouvrir ses portes : Paris et la convention étoient pour ainsi dire sous le canon ennemi : à cette même époque les Espagnols investissoient Perpignan ; et cette place enlevée, il ne restoit aucune barriere qui pût les empêcher de s'avancer jusqu'aux bords du Rhône : les Piémontais étoient entrés dans le département du Mont-Blanc : enfin les Anglais, se fortifiant dans Toulon, n'attendoient, pour ravager les côtes de la Provence et pour pénétrer dans son intérieur, que les secours qui devoient leur arriver d'Espagne, de Naples, de Rome, et de Turin. Pour faire face à tant d'assaillants, à tant de dangers, la convention avoit ordonné la levée en masse de tous les jeunes gens, depuis dix-huit jusqu'à vingt-cinq ans : elle s'étoit procuré par cette voie la plus redoutable armée qui jamais eût porté les armes, parceque l'honneur inspire la discipline, et l'impétuosité supplée avec avantage au défaut de tactique. On ne sauroit trop le redire, quelle que soit la différence des opinions politiques sur les évènements de notre révolution, il n'en existe point relativement au tribut de gloire et d'applaudissements qu'ont mérité nos armées. Sans s'embarrasser des commotions sanglantes que produisoient les desseins secrets de nos tyrans, et les rivalités entre la *Montagne* et la *Plaine* de la convention, nos jeunes guerriers, animés par le courage naturel aux Français, et soutenus par les regards de leurs concitoyens, se précipitoient au milieu des dangers avec un enthousiasme qui étonnoit, et que ne pouvoient éprouver les soldats mercenaires qu'ils avoient à combattre. De là ces prodiges d'audace, d'héroïsme, et de succès, parmi lesquels un des plus étonnants a été sans contredit la reprise de Toulon, comme elle a été un des faits les plus importants et les plus décisifs par les suites qu'elle a eues, et par la position vraiment inquiétante où se trouvoit alors la France. Dès que le comité de salut public eut appris la réduction de Lyon, il décida le siege de Toulon; et l'on destina pour cette expédition, non seulement les troupes employées contre les Lyonnais, et quelques corps tirés des armées des Alpes et d'Italie, mais encore les jeunes gens de la premiere requisition levés dans les départements environnants, et qui n'avoient pas encore été envoyés aux frontieres. Cette jeunesse brillante étoit peut-être la seule troupe propre à tenter l'opération audacieuse, dans laquelle les généraux avoient résolu de négliger la méthode d'un siege régulier, pour employer l'impétuosité irrésistible avec laquelle les Français enleverent Berg-op-Zoom sous le maréchal de Lowendal, et Port-Mahon sous le maréchal de Richelieu. L'armée assiégeante étoit d'ailleurs munie d'une immense artillerie en canons et en mortiers : on en avoit fait venir, malgré la difficulté des chemins, d'Embrun, du Mont-Dauphin, de Briançon, et des autres places qui sont sur la frontiere des Alpes.

À peine toutes ces forces furent réunies, que l'attaque générale commença, le 16 décembre, avec une vigueur et une constance dont les Français seuls étoient capables. Nos guerriers, résolus de vaincre tous les obstacles, se précipitoient au milieu des feux et des baïonnettes. L'assaut, commencé pendant le jour, se continuoit pendant la nuit sans aucune interruption. Les troupes fatiguées étoient remplacées par des troupes fraîches. Pendant que l'infanterie attaquoit les redoutes, le feu des batteries embrasoit la ville. La principale redoute fut enlevée le 17, à six heures du matin, et tous ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. À cette nouvelle la terreur se répand dans Toulon : elle augmente lorsqu'on apprend que les Anglais font leurs disposi-

tions pour mettre à la voile. Dans le même temps, la division commandée par le général Lapoype, se portant sur la montagne de Pharon, enlevoit dans cette partie toutes les redoutes construites par les Anglais, malgré les feux croisés de l'ennemi, la difficulté des chemins, et la pluie qui tomboit par torrents. Après quatre jours et quatre nuits de combats perpétuels, les ennemis, ayant évacué successivement les forts Malbosquet et Lamalgue, abandonnerent la place. Les colonnes françaises en étoient maîtresses le 20 décembre 1793, vieux style, à sept heures du matin. La précipitation avec laquelle les Anglais s'étoient embarqués, conduisant avec eux ceux des Toulonnais qui s'étoient attachés à leur fortune, ne leur avoit pas permis d'emmener à leur suite la belle escadre française qui se trouvoit dans le port. De vingt-sept vaisseaux de ligne dont elle étoit composée, trois seulement devinrent leur proie: la France conserva les autres. Les Anglais avoient mis le feu à la corderie; on vint à bout de l'éteindre. L'arsenal fut conservé, avec les magasins de toute espece qu'il renfermoit.

Il nous reste à rendre compte des suites qu'eut pour la France la reprise de Toulon. Elle changea véritablement la face de la guerre, en rompant toutes les combinaisons auxquelles la possession de cette forteresse par les Anglais servoit de base, et dont l'objet étoit de porter les hostilités en Provence et en Languedoc. Mais l'importance de cet évènement, considérable par ses suites directes, l'étoit encore davantage par l'émulation généreuse et l'enthousiasme inconcevable qu'il répandit dans toutes les armées. C'étoit, pour nous servir d'une expression du grand Frédéric, une lettre de change tirée sur elles, et qu'elles s'empresserent en effet d'acquitter. Du Var à Brest, des Pyrénées aux bords du Rhin, au cri qui s'éleve de toutes parts, *Toulon est pris, les Anglais sont en fuite*, le génie de la victoire, planant sur nos frontieres, semble animer tous nos soldats. Les vainqueurs de Toulon volent sur les bords du Tet; les Espagnols sont forcés de s'éloigner des rives de ce fleuve, et Perpignan est en sûreté. Bientôt Collioure et Port-Vendre sont attaqués par mer et par terre; les Espagnols, poursuivis de tous côtés, évacuent le territoire français. Sur le Rhin, les Prussiens s'étoient emparés des lignes de Lauterbourg, et assiégeoient Landau : ils sont battus à Greisberg et à Kélesberg, et forcés de lever le siege de Landau : Pichegru entra le premier dans cette place. La même impression se faisoit sentir dans l'armée du nord commandée par Jourdan : Cobourg fut contraint d'abandonner l'espoir qu'il avoit de prendre Maubeuge. Les insurgés de la Vendée furent défaits, et perdirent presque toute leur artillerie et leur général Laroche-Jaquelin. Ce fut depuis cette époque que Charete commença de commander les Vendéens. Ainsi il est vrai de dire que la reprise de Toulon, qui a immortalisé Dugommier, fut la cause indirecte de tous nos succès, et décida véritablement du sort de la mémorable campagne de 1793.



SUPPLICE DE GOBEL *EVÊQUE DE PARIS*, HEBERT, VINCENT, CHAUMETTE, &c.

le 14 Mars 1794, ou 24 Ventôse An 2ème de la République

QUATRE-VINGT-SEIZIEME TABLEAU DE LA RÉVOLUTION.

SUPPLICE D'HÉBERT, GOBEL, CHAUMETTE, etc. LE 14 MARS 1793; LE 24 VENTOSE, AN DEUXIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

Telle est la tâche pénible et douloureuse du peintre et de l'historien de la révolution, qu'il leur faut sans cesse tremper leur pinceau dans le sang. Du moins le tableau que nous allons présenter ici à nos lecteurs offre le châtiment à côté du crime, la terreur planant sur les coupables, et nos tyrans s'entr'égorgeant mutuellement. Il faut que le lecteur surmonte comme nous le dégoût qu'inspirent les horreurs dont nous avons été témoins et victimes, s'il veut connoître la derniere limite de la perversité humaine. Nous gémirions peut-être encore sous le même joug de fer, si nos oppresseurs n'avoient fini par se faire justice eux-mêmes, soit par la crainte qu'ils avoient les uns des autres, connoissant réciproquement leur profonde scélératesse, soit par jalousie et rivalité d'ambition et de pouvoir. Ce fut ainsi que d'Orléans devint la victime de ceux qui parurent le soutenir tant qu'il lui restoit de l'or à leur prodiguer, et tant qu'ils ne se crurent pas assez forts pour aspirer eux-mêmes à la domination; ce fut encore ainsi que Robespierre, après avoir essayé ses forces contre l'assemblée nationale le 31 mai, la décima depuis avec encore plus d'audace, tantôt en faisant incarcérer 73 députés à-la-fois, tantôt en proscrivant en détail ceux de ses membres qui jouissoient d'une grande popularité, ou dont les talents faisoient plus d'ombrage à sa médiocrité : on sait que Robespierre envioit aussi la gloire littéraire, et aspiroit à la réputation que donne l'éloquence. Au moyen de l'accroissement de terreur que produisoit chaque acte de sa tyrannie, il se vit assez puissant pour ne ménager aucun de ses premiers complices; et il n'est pas douteux qu'il eût frappé à leur tour Couthon et S.-Just (1), sans la révolution du 9 thermidor. Robespierre avoit pour proscrire Hébert plusieurs motifs différents, mais tous concourant au même but, celui de parvenir à la domination suprême. Avant d'en venir au moment où Hébert fut arrêté et puni de mort comme conspirateur, il est intéressant de reprendre les évènements d'un peu plus haut, et d'approfondir le plan que s'étoit formé Robespierre, et les moyens qu'il employoit pour parvenir à asseoir sa tyrannie : c'est par cette connoissance seulement que l'histoire devient utile. Pour parvenir au pouvoir absolu, il falloit employer à-la-fois les ressorts en apparence les plus contraires; il falloit enchaîner le peuple et s'en faire aimer, mutiler la convention et soutenir

(1) Robespierre, Couthon et S.-Just devoient d'abord se partager la France : Couthon eût été roi du midi. Mais Robespierre eût vraisemblablement fini par l'immoler.

Ddddd

sa puissance, donner une constitution et la détruire par une nouvelle forme de gouvernement, favoriser et arrêter les progrès de la guerre de la Vendée, démoraliser la nation, lui ôter toute idée d'un culte et s'approprier ensuite la gloire de l'y ramener, persécuter les prêtres et leur donner l'espérance d'être un jour leur protecteur, assurer enfin à des journalistes salariés l'impunité la plus étendue, concourir même à les populariser, et les immoler quand leur popularité devenoit trop colossale : tel fut en grande partie le plan vaste et profond qu'avoit formé Robespierre. Pour enchaîner le peuple, son art étoit de s'en rendre l'idole, en feignant d'en être lui-même idolâtre. Et quel plus puissant levier que celui de présenter toujours à la multitude ignorante et crédule des complots imaginaires, de l'alarmer par des dangers fictifs, et de conduire ensuite à l'échafaud les prétendus conspirateurs, sur-tout quand c'étoient des hommes qui, comme Hébert, méritoient l'exécration publique? Comme le principal but de Robespierre étoit en même temps d'établir une nouvelle forme de gouvernement, il songea à se servir, pour atteindre plus facilement ce but, des membres de la municipalité de Paris, et des agents nationaux dont il connoissoit la cupidité et l'ambition. La municipalité de Paris aspiroit à la suprématie sur les autres communes. En flattant cette soif d'autorité, il savoit parfaitement qu'un corps municipal, presque entièrement alors composé d'intrigants, de frippons, ou d'hommes échappés au glaive de la justice, se prêteroit à toutes ses vues : il connoissoit aussi toute l'immoralité d'Hébert, agent national, et rédacteur du journal le plus ordurier et le plus sanguinaire qui eût encore paru. La municipalité avoit sous ses ordres la force armée de Paris, et dirigeoit les sections par ses orateurs et ses émissaires, tandis qu'Hébert les influençoit par sa place, et désignoit aux poignards des assassins ceux que le tyran regardoit comme pouvant être un jour contraires à ses projets : ce vil folliculaire proclamoit d'ailleurs sans cesse les vertus du tyran; et l'on verra bientôt par quel raffinement de perfidie le nouveau Cromwel fit motiver, par une fausse interprétation, l'accusation dirigée contre Hébert sur deux phrases tout à la louange de Robespierre. Personne n'avoit servi, flagorné, aidé autant le dictateur, que l'avoit fait Hébert; et certainement il ne pouvoit inspirer ni crainte ni jalousie. Mais l'essence comme la punition de la tyrannie est d'être ombrageuse. Quoique le journal rédigé par Hébert sous le titre de *feuille du Pere Duchêne* fût méprisé même de la populace, tant il étoit, ainsi que nous l'avons dit, ordurier, Robespierre, qui faisoit distribuer cette feuille aux armées et dans les département (1), finit par en prendre ombrage. Peut-être même n'avoit-il pas tort de soupçonner qu'Hébert pensoit à le démasquer un jour et à le supplanter. Quelque méprisable que fût ce personnage, il avoit pu en effet entrer dans sa tête que, par une de ces chances heureuses que les révolutions n'offrent que trop souvent aux intrigants, il parviendroit à prendre la place que Robespierre avoit usurpée dans l'opinion publique, et qui faisoit toute sa force. Ce dernier se rappeloit d'ailleurs et avoit gardé profondément gravé dans son cœur le grand intérêt que les sections de Paris, influencées il est vrai par les jacobins, avoient pris, à l'époque du 31 mai, à l'arrestation d'Hébert, alors substitut du procureur de la commune. Un autre motif portoit Robespierre à le proscrire : il étoit dans son projet de s'en faire un jour un mérite aux yeux des Français, de même qu'il vouloit s'en faire un aux yeux des prêtres du supplice de Gobel et de Chaumette. Il paroît même certain que Robespierre,

(1) Le ministre de la guerre, Bouchotte, n'envoyoit pas dans les armées moins de trente mille exemplaires chaque jour de cette feuille, qui étoit *un vrai catéchisme d'insubordination.*

d'après une des maximes de Machiavel, qu'il avoit beaucoup étudié, avoit conçu la même idée, en faisant couler tant de sang par la main des bourreaux, et qu'il se proposoit, lorsque tant d'actes de tyrannie auroient disposé le peuple à se jeter dans les bras d'un seul, de rejeter ce long amas de crimes et de calamités sur ses complices, et de se montrer comme le vengeur et le protecteur de la nation. Voilà pourquoi il s'abstint de paroître au comité de salut public pendant les quatre dernieres semaines qui précéderent le 9 thermidor. Comme ce fut à cette époque que le sang coula plus abondamment sous la guillotine, Robespierre auroit fait paroître une belle proclamation, dans laquelle il auroit insinué qu'il avoit quitté le comité pour ne pas participer aux horreurs qui se commettoient; et il eût ainsi supplanté Couthon même. Voilà aussi pourquoi il imagina dans la suite la fête à l'Être suprême, fête dont il fut comme le premier pontife. Il eût dit aux prêtres, aux personnes pieuses et timorées : « Je « vous ai rendu le culte consolant que vous aviez, et j'ai fait punir ou abandonné les « Gobel, les Chaumette, tous les impies et sacrileges profanateurs de la religion et de « ses augustes mysteres ». Une premiere proscription enveloppa Ronsin, commandant de l'armée révolutionnaire de Paris; Hébert, agent national; Anacharsis Clootz, député à la convention; Vincent, secrétaire général du département de la guerre; Momoro, administrateur du département; Laumur, gouverneur de Pondichery; Péreira, Deffieux, Dubuisson, Proly, Ducroquet, et quelques autres scélérats non moins féroces qu'eux. Ils furent tous arrêtés le même jour. Le rapport que fit à cette occasion Barrere, qui appeloit les charrettes sur lesquelles on entassoit les proscrits *les bieres des vivants*, est très digne de remarque par les éloges qu'il prodiguoit au tyran. Ce fut dans ce rapport que, pour prouver lumineusement qu'Hébert étoit un conspirateur, il lut deux lettres qu'on avoit interceptées. L'une portoit : « Les jacobins, guidés par Robespierre, font tout ce qu'ils peuvent pour con- « server la confiance du peuple ». L'autre contenoit ces mots : « On travaille à dépo- « pulariser Robespierre : si on y parvient, je ne crois plus à aucune réputation; c'est « de tous les hommes qui ont figuré dans la révolution celui qui a au plus haut degré « la confiance du peuple ». Assurément la premiere lettre étoit très peu convaincante d'aucun complot; la seconde étoit toute à l'avantage de Robespierre. Néanmoins la convention prononça le décret d'arrestation; et ces grands coupables ne tarderent pas à subir sur l'échafaud le sort qu'ils méritoient pour d'autres causes que la ridicule conspiration dont on supposa qu'ils étoient les auteurs. Ainsi le crime fut puni par le crime; car tout jugement injuste, même envers des scélérats, est un crime, un véritable assassinat, d'autant plus odieux, qu'il est commis au nom de la loi. Ce fut le 14 mars 1794 qu'Hébert, Ronsin et leurs consorts furent exécutés. Presque en même temps Gobel, évêque de Paris, qui le premier avoit donné le scandale d'un prêtre abjurant son état comme un pur charlatanisme; Chaumette, procureur de la commune de la même ville de Paris, autre intrigant du même caractere qu'Hébert; et les deux Grammont, pere et fils, jadis comédiens, hommes d'une férocité sans exemple, furent aussi traînés à l'échafaud. Le licenciement de l'armée de brigands, appelée armée révolutionnaire, eut lieu quatre jours après l'exécution d'Hébert et de Ronsin. Tous ces exemples de justice (car le peuple les regardoit ainsi) persuaderent à un grand nombre de personnes que Robespierre avoit caché ses vues avec beaucoup d'art, pour parvenir par des voies extraordinaires au bonheur de la France. Gobel, depuis son apostasie, étoit regardé comme l'ennemi de Dieu et des hommes; les calomnies de Chaumette contre les prisonniers, son industrie à les torturer, l'éclat qu'il donna, en sa qualité de procureur de la commune, à l'abjuration faite par Gobel au sein du corps

législatif, abjuration à laquelle Chaumette accompagna ce prélat apostat, excitoient contre lui l'indignation générale (1). Quant aux Grammont, on les avoit toujours vus se mêler aux bourreaux pendant les exécutions, et notamment aux massacres des 2 et 3 septembre 1792, et insulter avec une joie féroce à tous les infortunés que le tribunal révolutionnaire envoyoit à l'échafaud. Il nous reste à parler d'un autre motif qui portoit Robespierre à prononcer ou faire prononcer les proscriptions dont nous venons de rendre compte. La désunion s'étoit mise entre le club des cordeliers et celui des jacobins, parceque les premiers se prononçoient moins pour Robespierre, et paroissoient vouloir rivaliser avec la société-mere. Les cordeliers avoient acquis une popularité qui ne pouvoit qu'alarmer les jacobins, et sur-tout Robespierre. Enfin les cordeliers avoient à leur tête Danton, que le tyran jalousoit depuis long-temps, et qui étoit en effet un rival redoutable pour lui. En proscrivant Hébert, Chaumette et Momoro, Robespierre facilitoit la chûte des autres coryphées du club des cordeliers. Ceux-ci ne s'apperçurent pas que la hache révolutionnaire étoit également suspendue sur leur tête, et qu'abandonner quelques uns de leurs membres c'étoit s'abandonner eux-mêmes. On a vu que la convention avoit fait la même faute: ce qui prouve cette grande vérité avancée par Linguet, qu'un corps trop nombreux gouverne ordinairement plus mal ses propres intérêts qu'un simple particulier ne gouverne les siens. La nuit du 30 au 31 mars Danton fut immolé, et le club des cordeliers perdit toute son influence.

---

(1) On sait que ce fut à cette séance qu'on foula pour la premiere fois aux pieds les vases sacrés et les ornements sacerdotaux.



CONDORCET SE DONNANT LA MORT DANS SA PRISON,

le 28 Mars 1794 ou 8 Germinal An 2e de la République

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

CONDORCET SE DONNANT LA MORT DANS SA PRISON; LE 28 MARS 1793;

LE 8 GERMINAL, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

A MESURE qu'on avance dans l'histoire lugubre de la révolution, la scène se noircit, les forfaits s'accumulent sous le pinceau d'une manière effrayante. Le tyran (Robespierre), enhardi par ses succès, énivré de sa toute-puissance, finit par mépriser les formes même de la justice, et par étendre la persécution sur toutes les classes de citoyens. Les hommes de lettres furent ceux contre lesquels son ame pétrie d'une implacabilité atroce dirigea avec plus de fureur et d'acharnement les proscriptions et le glaive des bourreaux. Il était animé contre eux par deux passions également dominantes chez lui, la jalousie, et la soif de la tyrannie : tel Néron rivalisait Lucain, à qui il ne pardonna jamais sa supériorité dans l'art des vers. Robespierre savait d'ailleurs que l'ignorance de la multitude est le plus grand levier des agitateurs et des despotes. Quels souvenirs affligeans nous faut-il rappeler ici! quelles pertes irréparables! quels hommes....... quels génies sublimes l'avide tombe, et la cruauté plus avide encore du tyran, ont dévorés! Quel historien, quel peintre se sentirait le courage de retracer des évènemens si déplorables, s'il n'était soutenu par la triste consolation de venger la mémoire de tant d'hommes célèbres à qui nos tyrans ont voulu ravir leur robe d'innocence? Hélas! la calomnie n'est que trop empressée à asseoir son sceptre dévorant sur la tombe des grands hommes : on les persécute; on les attaque encore lorsqu'ils ne sont plus : triste destinée du génie et de la vertu! L'un succombe presque toujours sous les traits que lui lance la médiocrité, l'autre sous l'ascendant du crime. Il semblerait que ce globe n'a été créé que pour être la proie du vice et de l'erreur. Eh! qui fut plus couvert de crimes, qui fut plus noté de médiocrité que Robespierre? c'était le sentiment, la conviction intime de son infériorité qui le portèrent à poursuivre les gens de lettres avec tant d'acharnement : ils lui étaient moins odieux pour avoir bravé son despotisme que pour rivaliser les talens littéraires qu'il prétendait avoir. Robespierre fut dévoré, dès sa plus tendre enfance, du violent désir de se faire une grande réputation par son éloquence : mais la nature lui en avait refusé tous les moyens. Il était resté, ainsi que son frère, orphelin en bas âge dans Arras leur patrie. L'évêque de cette ville leur procura une éducation soignée. Robespierre se distingua par son application à ses premières études, et des applaudissemens encouragèrent ses espérances. Il vint faire à Paris son cours de droit. Son protecteur, convaincu bientôt par une expérience suffisamment prolongée qu'il n'avait pas le germe des talens nécessaires pour

parvenir à de grands succès au barreau de la capitale, lui ordonna de revenir dans sa ville natale où il pouvait exercer les fonctions d'avocat sur un théâtre proportionné à ses forces. Robespierre, contraint de renoncer à la gloire et aux honneurs dont il s'était flatté de jouir parmi les plus célèbres orateurs de Paris (car la présomption est le caractère de l'orgueilleuse médiocrité), sentit vivement cette prétendue humiliation; mais il renferma en lui-même son ressentiment, sa disgrace, et ses projets de vengeance : on peut dater de ce moment sa haine prononcée contre tous les hommes distingués par leurs talens. Ce sentiment haineux et bassement jaloux était enraciné dans son ame lorsqu'il usurpa les pouvoirs de la dictature. Il dénonçait à la multitude les gens de lettres, non seulement comme les plus dangereux ennemis de la liberté, mais encore comme des hommes incapables de s'élever à ce qu'il appelait la hauteur de la révolution. Pour les rendre plus odieux et plus suspects, ses émissaires étaient chargés de déclamer contre eux sous la nomination d'*hommes d'état*, qui, dans le vocabulaire des anarchistes, était synonyme du mot contre-révolutionnaire. Nous vous avons vu disparaître, Raynal, Fabre-d'Églantines, Champfort, Florian, Vic-d'Azir, Bailly, Condorcet, noms à jamais chers aux sciences et aux arts; vous fûtes immolés, Diétrick, Dionis-du-Séjour, Linguet, Lavoisier, Roucher, André Chénier; vous fûtes incarcérés, et, sans la révolution du 9 thermidor, vous eussiez infailliblement péri, Bitaubé et Barthélemi. Hâtons-nous de jeter quelques fleurs sur la tombe de tant d'hommes célèbres; hâtons-nous de l'arroser de nos larmes; vengeons surtout leur mémoire que des scélérats ont tenté de flétrir, et sur laquelle ils ont osé distiller leur bave impure. Et quels étaient ces hommes dont on persuadait à une multitude ignorante et féroce que la moralité ou le civisme était suspect? C'était Champfort, l'un des apôtres de la révolution, mais doué d'une sensibilité trop vive pour supporter les horreurs dont on la souillait, et qui se délivra de cet odieux spectacle en terminant volontairement sa vie; c'était Florian, qui, plongé dans les cachots, et condamné au tourment de voir périr tous ses amis, n'eut pas la force de supporter cette cruelle épreuve, et hâta aussi le moment de sa mort. Nous voyons parmi ces victimes à jamais regrettables, Vic-d'Azir, qui périt dans l'accès d'un trop juste désespoir; Léonard, à qui (1) le sentiment de douleur que lui inspiraient les forfaits des dominateurs fit perdre l'usage de sa raison; Lavoisier, qui ne demandait dans sa prison qu'un délai de quelques jours pour achever une expérience de chymie; mais qu'importaient aux dépopulateurs des recherches utiles au genre humain? Quel conspirateur encore qu'André Chénier, qui avait le courage de s'élever contre la fête des soldats de Château-Vieux, fête si déshonorante pour la cause de la liberté! Quel conspirateur que Roucher, auteur du poëme sur les mois, et qui, même dans sa prison, ne s'occupait que de l'éducation de son fils! Se voyant condamné à mort, il lui remit son portrait fait par un peintre alors détenu avec lui à la conciergerie, en lui recommandant de le donner à sa mère; au-dessous de la figure il avait écrit ces quatre vers, qui arracheront des larmes à tout lecteur sensible, et qu'il composa dans les fers :

Ne vous étonnez pas, objets charmans et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
Lorsqu'un savant crayon désignait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

Quel autre conspirateur que Bailly, qui avait montré à la fameuse séance du jeu de Paume le dévouement le plus entier à la cause de la liberté! Quel grand coupable

(1) Léonard, poëte aimable et sensible, n'est mort qu'après la chute des tyrans; mais le spectacle de leurs forfaits aliéna sa raison, et lui a coûté enfin la vie.

enfin que Condorcet, qui, après avoir consumé sa vie à propager par ses écrits les principes de la plus haute philosophie, et ceux de la liberté, avait servi d'une manière non équivoque la révolution, et s'occupait dans les derniers temps d'un ouvrage où respire le plus pur républicanisme! Mais, avant d'en venir aux derniers momens de cet homme célèbre, et au détail des persécutions, des calomnies dirigées contre lui, soit pendant sa vie, soit même après sa mort, il n'est pas hors de propos de faire connaître tous les motifs qui portaient Robespierre à désirer avec impatience la mort de Condorcet. Rien ne fatigue plus le crime que la vue de l'homme vertueux, rien n'épouvante plus les tyrans que l'existence d'un philosophe dont l'indépendance forme essentiellement le caractère : plus on a l'ame élevée, moins on est disposé à fléchir sous la tyrannie. Enfin rien n'inspire autant de haine à l'homme condamné à une éternelle médiocrité, que la présence d'un littérateur et d'un savant qui, sous ces deux titres, qu'il réunissait à un degré éminent, n'avait peut-être d'autre égal dans l'Europe que l'infortuné Bailly. Que de droits à la haine du tyran! Mais ce n'étaient pas les seuls : Condorcet avait été chargé de présenter un projet de constitution; et ce travail était tellement opposé aux desseins des tyrans, que, s'il avait été adopté, nous n'eussions jamais été en proie à l'immense amas de calamités de toute espèce qui ont pesé sur la France. Aussi les anarchistes et tous les partisans de Robespierre ne permirent pas que ce plan de gouvernement fût adopté. La Pologne avait jadis, pour réformer ses lois, consulté Rousseau et Mably. C'est parce que Condorcet était digne d'un semblable honneur en France, qu'un tel homme ne pouvait convenir à nos désorganisateurs. Aussi fut-il mis au nombre des premiers députés proscrits après l'époque du 31 mai. Rabaud et quelques autres de ses collégues s'étaient soustraits aux chaînes qui les attendaient, et furent mis hors la loi, lors du décret du 28 juillet. Quelque temps après quelques-uns de ces infortunés tombèrent au pouvoir des tyrans. On réunit, dans l'acte d'accusation qui fut porté contre eux, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Duperret, Carra, Sylleri, Caritat-de-Condorcet, Fauchet, Ducos, Fonfrède, Valazé, Lassource, etc. On fut long-temps indécis sur le choix des charges. Enfin les chefs d'accusation furent fondés sur une espèce de roman ou de pamphlet de parti, composé par Camille-Desmoulins, à l'instigation de Robespierre, sur Brissot et les Brissotins. L'auteur, qui ne se proposait que de rire à leurs dépens, était bien éloigné de croire que cette plaisanterie aurait les suites les plus funestes. Il eut le courage de se récrier sur l'infame abus qu'on en faisait. On n'eut garde d'écouter sa rétractation : ce roman, rempli de reproches évidemment contradictoires de royalisme et de fédéralisme, servit de prétexte à l'acte d'accusation. Les témoins à charge étaient presque tous des chefs de la municipalité conspiratrice, et leur accusatrice. Mais la défense des accusés détruisit complétement toutes les inculpations, quoique les juges et les jurés eussent pris d'avance l'affreux engagement de les condamner. L'éloquence, l'innocence des accusés amolirent leurs cœurs, et firent couler leurs larmes de fer, pour nous servir de la sublime expression de Milton (1). Le président du tribunal, voyant se manifester des sentimens de compassion, écrivit à la Convention que, si elle faisait prolonger l'instruction du procès, les formalités de la loi le jeteraient dans un grand embarras. Cette épître, pleine, comme l'on voit de justice et d'humanité, fut escortée d'une députation de Jacobins. Le décret qui autorisa le jury à cesser l'instruction du procès, dès qu'il se croirait assez instruit, fut un arrêt de mort. Les jurés se hâtèrent de déclarer qu'ils étaient suffisamment instruits : ils votèrent froidement la mort des députés

(1) Milton, *il Pensoroso*.

les plus distingués par leurs talens et leur attachement à la république, dont ils étaient les fondateurs, et dont ils eussent été l'ornement et les soutiens. Les accusés observèrent en vain qu'il n'y avait point encore eu de faits articulés contre la plupart d'entre eux, qu'à peine leurs noms avaient été prononcés devant le tribunal : on ordonna à la garde militaire de les éloigner de l'audience; ils furent immolés. C'est la première fois, dans les annales du monde, qu'on a égorgé en masse tant d'hommes extraordinaires. Condorcet s'était soustrait aux fers des assassins, et n'avait point été arrêté. Il se donna lui-même la mort quelque temps après en avalant du poison, et mourut comme Socrate. Nous laissons à la renommée à publier sa gloire littéraire. Il fut, comme Bailly, un grand littérateur, un philosophe profond, un savant géomètre; comme lui il vécut étranger à toutes les factions; comme lui il en fut la victime; comme lui il mourut pauvre, tandis que ses oppresseurs étaient gorgés d'or et de rapines. On lui a reproché, tantôt d'avoir été Orléaniste, tantôt d'avoir été Girondin, Brissotin. Ces inculpations, aussi ridicules que dénuées de preuves, sont tombées d'elles-mêmes. N'a-t-on pas osé lui reprocher sa philantropie envers les noirs; comme s'il avait pu prévoir les horreurs qu'on a commises dans les Colonies au nom de cette philantropie, ainsi qu'on en a commis en France au nom de la liberté? Une grande réponse à tous les calomniateurs de ce grand homme (car la postérité ne lui refusera pas ce titre), c'est sa vie, c'est sa mort, ce sont ses écrits. Qui pourra refuser toute sa vénération, tous ses regrets, à cet illustre proscrit, quand on saura que c'est dans la retraite où il s'était caché, et sous la hache des bourreaux, perpétuellement suspendue sur sa tête, comme l'épée de Damoclès, qu'il a composé l'intéressant ouvrage, intitulé *Esquisse pour servir à l'histoire des progrès de l'esprit humain?* L'auteur entrevoit, ainsi que le vertueux Turgot, la possibilité d'une grande perfectibilité de l'espèce humaine au physique et au moral : c'est le rêve consolant d'un homme de bien, d'un sage, qui juge favorablement de l'espèce humaine, parce qu'il en juge d'après lui-même. Cet ouvrage suffirait, s'il en était besoin, pour faire l'apologie de sa conduite et celle de son cœur. Malheur à qui ne sentira pas toute la preuve d'innocence et de grandeur d'ame qui résulte d'un tel écrit, et dans de telles circonstances! (1)

---

(1) On découvrit l'asile où Condorcet s'était réfugié, et on l'arrêta. Ce fut alors qu'il prit, dans sa prison, de l'opium dont il avait eu la précaution de se munir.



SOUPERS FRATERNELS DANS LES SECTIONS DE PARIS,

les 11 12 et 13 Mai 1793 ou 21 22 et 23 Floreal An 2e de la République

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

SOUPERS FRATERNELS DANS LES SECTIONS DE PARIS, LES 10, 11, 12, et 13 MAI 1794;

LES 20, 21, 22, 23 FLORÉAL, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Les historiens, les peintres anciens et modernes, nous ont transmis avec soin les détails les plus indifférens, et en même temps les plus monotones, d'une foule de batailles presque toutes semblables les unes aux autres, et remarquables seulement par le plus ou le moins de victimes; ils n'ont rien négligé pour nous donner tous les détails des pompes triomphales et guerrières de leurs héros, de ces pompes où les vainqueurs, sur un char entouré de trophées, insultaient aux vaincus qu'ils traînaient captifs à leur suite : mais jamais on n'a songé, ou peut-être n'a-t-on jamais eu à transmettre à la postérité des fêtes vraiment populaires. Les Athéniens, ce peuple si digne de servir de modèle en tous genres, ce peuple le plus démocratique de l'univers, avait un grand nombre de solennités vraiment nationales, dans l'institution desquelles ils avaient suivi les règles d'une profonde politique. Ils avaient leurs Éphébées, ou fête de la jeunesse; une autre fête était destinée à consacrer le souvenir de la victoire de Marathon; les Céramiques se célébraient en l'honneur des citoyens morts les armes à la main; il y avait une fête instituée en mémoire de la réunion de différentes bourgardes des peuples de l'Attique. Les Athéniens avaient la fête des Muses; celle des femmes, en l'honneur de la maternité; celle des heures, pour consacrer l'emploi du temps; celle des semences, et celle des fruits, pour honorer l'agriculture. On connaît enfin toute la célébrité, tout l'éclat qu'ils donnaient à leurs jeux olympiques. On se rappelle aussi l'énergique et touchante peinture que Jean-Jacques Rousseau trace dans ses ouvrages des fêtes républicaines de Genève, dont il avait été témoin dans son enfance, et dont le souvenir le poursuivait au milieu du tourbillon de Paris, et dans le moment de sa plus grande célébrité. Mais toutes ces fêtes n'ont rien qu'on puisse assimiler à celle qui a eu lieu à Paris, et à son exemple dans toute la république, en floréal an deux. Celle de la fédération du 14 juillet est la seule qui ait avec celle-ci quelques traits de ressem-

blance. L'une et l'autre ont fait voir que le peuple est essentiellement bon quand il n'est pas provoqué par des agitateurs féroces, et qui ne parviennent même à l'égarer qu'en allumant sa vengeance, qu'en excitant sa fureur par des motifs spécieux et de fausses insinuations. L'une et l'autre se passèrent avec le calme qui convient à la vraie liberté, quoiqu'elle ne fussent protégées par aucune force armée. Toutes deux présentèrent l'image ravissante de la fraternité entre les citoyens de tout âge, de tout état, de tout sexe. Mais à l'anniversaire du 14 juillet, ce furent les officiers munipaux de la commune de Paris, qui conçurent la grande idée de former des fédérations particulières de chaque département, une seule fédération générale, et de rassembler dans la capitale, sous les yeux des représentans de la nation, les députés de toutes les gardes nationales, et de toutes les troupes de ligne, pour confondre en un seul et même serment cette multitude de sermens divers qui tous avaient le même objet. Ici c'est un peuple immense qui, sans aucun instigateur connu, a l'heureuse conception de réaliser la perspective riante de la plus douce fraternité, et d'en resserrer les tendres liens. A la première des deux fêtes dont nous hasardons le parallèle, la nation était dans le premier élan de la liberté, et dans l'ivresse des triomphes qu'elle avait obtenus sur le despotisme. Si quelques souvenirs affligeans, si quelques scènes d'anarchie avaient souillé les beaux momens de la révolution, un plus grand nombre de souvenirs glorieux, de succès honorables, s'offraient à notre idée, et la nation voyait dans l'avenir la perspective la plus consolante. Le peuple français, confiant par caractère, prompt à se livrer à tout ce qui le flatte, participa à cette commémoration du 14 juillet avec un abandon, un enthousiasme que rien ne pouvait troubler, que tout devait au contraire inspirer. Dans quelles circonstances différentes se trouvait ce même peuple à l'époque des repas fraternels ! Combien le passé, le présent, l'avenir, semblaient s'opposer à toute joie, à toute idée de réunion, à tout mouvement de cette sensibilité douce et affectueuse qui caractérisa toujours le Français, et qui lui a donné la réputation d'être le peuple le plus doux, le plus poli, le plus aimable, et à ces titres le premier peuple de l'univers. A l'époque dont nous parlons, la terreur *mise* par nos tyrans révolutionnaires, *à l'ordre du jour*, pour nous servir de leurs propres expressions, planait depuis long-temps sur toutes les têtes. Il est sans doute bien douloureux pour l'ami de l'humanité de mêler quelques ombres au tableau consolateur que nous lui présentons, et de joindre pour un moment le cyprès de la douleur aux fleurs de l'alégresse : mais ces ombres mêmes ne serviront qu'à faire ressortir davantage tout le mérite de cette fête, le caractère de la nation. L'observateur attentif ne nous pardonnerait pas de négliger aucune des circonstances qui ont précédé, accompagné, ou suivi cette fête, que le peuple s'est donnée à lui-même, et où il s'est montré véritablement tel qu'il est, parce qu'il n'a reçu, écouté que sa seule impulsion, que celle de la nature. Le philosophe sait que ces grands spectacles que la patrie donne à ses enfans sont dignes de toute son attention, puisque leur but, leurs apprêts, décèlent l'esprit du gouvernement, si c'est lui qui les ordonne, ou celui d'une nation, s'ils sont l'effet de son mouvement spontané. C'est dans ces occasions, malheureusement trop rares, où l'ame d'un peuple se montre à découvert et toute entière, que les moindres détails sont précieux. Certes, il serait bien frivole celui qui les croirait au-dessous de la majesté de l'histoire. Eh ! n'a-telle pas transmis à la postérité le trait de cet homme qui, partageant l'ivresse, l'enthousiasme de la nation lors de la convalescence de Louis XV quand il revint de Metz, partagea une chandelle en plusieurs morceaux, désespéré de n'en avoir pas un plus grand nombre pour illuminer? Ah ! combien la situation où se trouvaient les Français lors des repas fraternels rehausse le prix de cette fête, et rend ce peuple intéressant ! C'est au moment, ainsi que nous l'avons dit, d'une terreur générale et profonde, c'est dans un temps où l'on avait excité par les

moyens les plus machiavéliques une guerre ouverte entre les pauvres et les riches, c'est lorsque nos proscripteurs avaient comprimé tous les élans de la sensibilité, brisé tous les liens qui attachent l'homme à son semblable, isolé tous les esprits, ulcéré tous les cœurs, et répandu partout la défiance la plus ombrageuse, c'est au sein d'un deuil universel, au milieu d'un foyer et de mille fermens de haine et de divisions, que les Parisiens (car ils ont la gloire d'avoir donné l'exemple), tout-à-coup et d'un mouvement commun, rentrent dans leur vrai caractère, retournent aux affections ineffaçables de la nature, et donnent le spectacle énivrant de la plus touchante fraternité. Dans une capitale immense, au milieu d'une population de six cents mille habitans, on voit au même instant, le même jour, à la même heure, dans toutes les rues et devant toutes les portes, le pauvre et le riche, l'ami de la révolution et celui qu'on soupçonne ne pas l'être, l'étranger et le voisin le plus connu, enfin les citoyens de tous les états, de tous les âges, s'asseoir ensemble à des tables d'autant plus promptement dressées que chacun met à l'envi la main à l'œuvre, d'autant plus promptement servies que chacun porte son mets. Des guirlandes de fleurs décorent toutes les rues, toutes les tables. L'illumination la plus brillante, non par la magnificence, mais par le nombre, prolonge la fête malgré les ténèbres de la nuit, et les danses succèdent aux festins. Ce qui augmente encore le charme indicible de ce jour, ou si vous voulez, de cette nuit, c'est la simplicité même de ces banquets; c'est que rien n'est prévu, rien n'est préparé; c'est qu'il n'y a ni morgue ni fausse politesse; c'est enfin que tous les citoyens semblent se dire: « On veut nous diviser, nous aigrir, nous armer les uns contre les autres; on n'y réussira pas; nous sommes tous frères, tous enfans de la même patrie ». Et en effet, il est exactement vrai de dire que tous ne formaient en ce moment, nous ne dirons pas qu'un seul peuple, nous dirons qu'une seule famille. Ce qui ajoute encore à ce concert admirable de tous les cœurs, de tous les esprits, de toutes les volontés, c'est que les *toasts* sont tous *à la république*, *à la vraie liberté*, *à l'union*, *à la paix*, *à la fraternité*. Si quelques sections sont en retard, c'est pour donner à leur fête des marques encore plus frappantes de la commune alégresse. Venez à ces banquets, tyrans qui aviez dans ces temps-là associé sur tous nos murs ces mots absurdes et contradictoires, *Fraternité ou la Mort*, venez à ces banquets civiques, et vous verrez si la fraternité doit être commandée à ce bon peuple, en supposant que ce sentiment puisse être commandé; ou plutôt éloignez-vous, vos regards profaneraient une telle fête. Quoiqu'il soit plus vraisemblable que le peuple eut de lui-même cette inspiration, dont les dominateurs ne purent empêcher l'effet, ne l'ayant pas prévue, nous ne devons pas dissimuler que bien des personnes croyent que Robespierre en suggéra l'idée, soit pour étourdir le peuple sur les actes de la tyrannie, en présentant au moins une fois aux Français une image de bonheur, soit plutôt dans l'espoir que des scènes de désordres fourniraient le prétexte d'imaginer une vaste conspiration, et d'y envelopper de nouvelles victimes. Quoi qu'il en soit, la gloire du peuple en cette occasion n'en est ni moins grande ni moins pure. Sa confiance en un espoir de réunion générale, sa joie vive sans être bruyante, les effusions, les épanchemens réciproques des sentimens les plus affectueux, la tranquillité universelle, le bon ordre, la politesse, les égards respectifs; tout concourut à tromper les desseins cachés des dominateurs (1). Les citoyens, en se retirant, à la renaissance du jour, emportèrent la satisfaction attendrissante de s'être rapprochés et confondus, de s'être consolés mutuellement dans le sein d'une vraie fraternité.

(1) Il y eut quelques *toasts* commandés ou payés sans doute, *à la mémoire de Marat*, *en l'honneur de Robespierre*; mais ce fut à un si petit nombre de tables, que les décemvirs durent en frémir, et comprendre que le peuple rendu à lui-même était bien éloigné de les estimer, de les chérir. Les tyrans firent encore cette épreuve d'une manière plus cruelle, le 9 thermidor suivant, lors de leur arrestation. Ils faisaient l'injure au peuple de se croire sûrs de lui : ils ignoraient donc que la terreur inspire la crainte, jamais l'attachement?

N° [illegible]



HÉROISME DES MARINS QUI MONTOIENT LE VAISSEAU *LE VENGEUR*,
le 3 Juin 1794 : ou 13 Prairial, An 2 de la République

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

HÉROÏSME DES MARINS QUI MONTAIENT *LE VENGEUR*, LE 3 JUIN 1794;

LE 13 PRAIRIAL, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Autant il est douloureux de n'avoir à retracer que des crimes, autant il est consolant, autant il est doux d'entretenir le lecteur des brillans succès de nos armées: mais, parmi ces succès, ceux que nous avons remportés sur mer doivent sans contredit obtenir le premier rang, et paraître, à tous égards, plus étonnans. L'enthousiasme peut créer une armée de terre, et suppléer à la tactique; la valeur peut tenir lieu de l'expérience et du nombre : il n'en est pas de même des combats maritimes; une marine militaire est le fruit d'une longue pratique, et d'une étude vaste et approfondie de la part de ceux qui s'y destinent. Notre marine, soit par l'effet de l'imagination des officiers de ce corps les plus instruits, soit par les trahisons multipliées de quelques autres chefs, soit enfin, par la négligence du gouvernement, et surtout par le peu de confiance qu'il inspirait, disons aussi par l'anarchie, suite inévitable d'une grande révolution, était bien inférieure à la marine anglaise; nous pouvons même avancer que la France était presque effacée du rang des puissances maritimes. C'est cependant dans cet état déplorable de nos forces de mer que nous avons remportés, le 20 prairial, l'an 2, le plus brillant avantage dans le combat le plus sanglant, le plus terrible, dont l'histoire de la marine fasse mention: ce succès était d'autant plus important, et la lutte devait être d'autant plus opiniâtre, que les Anglais avaient fondé sur l'événement de ce combat le pacte de famine que la rivalité nationale et l'or de Pitt avaient écrit contre nous en lettres de sang chez les divers gouvernemens de l'Europe, et assuré avec des trahisons et des perfidies dans le gouvernement américain même, le seul dont nous pouvions attendre alors des secours. L'espoir des Anglais fut trompé en ce moment : ils ne purent intercepter le riche et intéressant convoi que nous attendions de l'Amérique septentrionale. Le danger était cependant d'autant plus grand que la trahison ou le défaut de secret, pouvaient aisément faire que les forbans anglais fussent plutôt avertis que les marins français de l'arrivée sur les mers d'Europe d'un convoi que nos ennemis avaient d'autant plus d'intérêt d'intercepter, qu'il nous procurait à-la-fois des bâtimens nombreux, des grains, et une population de matelots. Les

retards de cette flotte, les doutes répandus sur les principes de quelques agens diplomatiques, les troubles qui devaient résulter dans l'intérieur de la France des suites d'une famine qui élevait depuis quelque temps son sceptre dévorant sur tout ce vaste empire, faisaient tout craindre aux bons citoyens et leur inspiraient les plus vives sollicitudes. Le salut de la patrie, l'entretien des armées de terre et de mer, la tranquillité du peuple tenaient à l'arrivée de cette flotte nourricière, de ce convoi, parti de Chesapeack, chargé de farine et de grains. Le thermomètre de nos espérances et de celles de nos rivaux variait suivant le plus ou le moins de nouvelles qu'on recevait de cette immense cargaison. C'en est fait; ils n'iront pas sur les bords conspirateurs et avares de la Tamise ces bâtimens porteurs d'une si riche moisson! Ce n'est pas que les Anglais aient rien négligé pour l'obtenir. Un triple motif les animait, la gloire, la haine pour notre révolution, et peut-être encore plus l'intérêt. On sait que leur marine est une vraie bourse de marchands et de spéculateurs commerciaux. C'est encore plus pour s'enrichir, que pour la gloire, que cette nation couvre les mers de ses flottes, et en usurpe la suprématie. Aussi Chatam disait qu'il ne fallait pas qu'il se tirât sur les mers un seul coup de canon sans la permission de l'Angleterre. Les relations furtives et secrètes dans l'Amerique septentrionale; les espionnages multipliés en France; les vents, le nombre des vaisseaux, l'expérience des chefs, tout semblait favoriser cet horrible complot d'affamer un grand peuple. Aussi le gouvernement de Georges avait réuni presque toutes ses forces navales; la mer fut couverte de presque tous ses vaisseaux de ligne : jamais elle ne vit tant de citadelles flottantes. A peine le représentant du peuple Jeanbon-Saint-André fut instruit que la flotte marchande arrivait après une navigation lente et pénible, qu'il se mit en mer. Les ordres les plus précis furent donnés pour que la flotte française ne combattît que pour sauver la flotte américaine, et s'allât interposer entre les bâtimens de Chesapeack et les vaisseaux anglais! Notre flotte était inférieure de quatorze vaisseaux de ligne à la flotte anglaise, et placée sous le vent de l'ennemi : la direction qu'on avait donnée à l'escadre de Pitt était si habilement prise, si bien combinée, que tout devait lui faire croire que la flotte marchande ne pourrait lui échapper. Le combat devint furieux et des plus opiniâtres : ce n'était pas seulement des deux côtés du courage, c'était de la fureur, de la rage; c'était Rome contre Carthage. Les Anglais eurent huit vaisseaux dématés et trois coulés bas. Il y eut à la vérité un pareil nombre de vaisseaux que nous ne pûmes rallier, et dont vraisemblablement l'Anglais s'empara : mais notre objet fut rempli. La flotte *salvatrice* entra dans le port de Brest, et nos marins eurent tout l'honneur de ce combat. Les matelots anglais furent si étonnés de l'audace et de la manœuvre savante, mais surtout du courage invincible de nos guerriers, non habitués à cet élément et à ce genre de combats, qu'en rentrant dans leur île ils dirent à leurs camarades : « Ces Français sont comme des cailloux; plus on les frappe, plus » ils rendent du feu. » Nous avons dit que les Anglais nous avaient vraisemblablement pris les vaisseaux que nous n'avions pu rallier : ils en prirent aussi trois, qui se rendirent pendant le combat, ayant perdu leurs mâts et étant hors d'état de pouvoir résister; mais les vertus républicaines, le fier courage de tout homme né Français, cet amour de son pays, l'idole d'un vrai guerrier, ne furent pas au pouvoir de nos rivaux. L'homme libre en impose à ses vainqueurs, même dans les fers. « Le matin, » de très-bonne heure, disent les journaux anglais de cette époque, les prisonniers » français qui sont arrivés à Spithead commencèrent à débarquer, et un certain nombre » fut cantonné à Hillsea. Les français chantèrent, pendant leur débarquement et pendant » toute la traversée, leurs hymnes républicains avec leur gaîté ordinaire. » Leur enthou-

siasme au doux souvenir de leur patrie fut si grand, que les conducteurs anglais prirent les expressions brûlantes de la liberté pour des mouvemens de rébellion : ils eurent la barbarie de faire enchaîner une partie de ces généreux Français, et même de faire cesser ces chants consolateurs par un signal de mort ; un Français fut tué par un soldat de milice de l'escorte, et la marche vers le lieu du cantonnement continuée dans le silence. Mais revenons sur les mers : nous y verrons des traits encore plus sublimes de courage et de dévouement patriotique. Notre armée navale et celle de la monarchie anglicane étaient en présence depuis long-temps et le combat le plus terrible venait d'être livré le 13 prairial. Le feu le plus vif et le plus soutenu, la fureur, le désir de la gloire, la rivalité de nation à nation augmentaient les horreurs et les périls de cette immortelle journée; l'énergie républicaine n'en reçut que plus d'accroissement, et n'en parut qu'avec plus d'éclat. La canonnade ennemie avait entr'ouvert de part en part un de nos vaisseaux, et réunissait la double horreur d'un naufrage certain et d'un combat à mort : mais ce vaisseau était monté par des hommes qui avaient reçu cette intrépidité d'ame qui fait braver le danger, et cet amour de la patrie qui fait mépriser la mort. Les vaisseaux ennemis cernent ce vaisseau et veulent que l'équipage se rende ; une foule de pièces d'artillerie tonnent sur *le Vengeur ;* des mats rompus, des voiles déchirées, les matures du navire couvrent la mer. Tant de courage, tant d'efforts surnaturels vont-ils donc devenir inutiles? Des Français transigeront-ils avec leurs ennemis, comme d'autres vaisseaux n'en ont déjà que trop donné l'exemple dans ce même combat? Non; ceux qui montent *le Vengeur* sauront vaincre, ou mourir pour la patrie. Plusieurs heures de combat n'ont pas épuisé leur courage : ils combattent encore ; les ennemis reçoivent leurs derniers boulets, et cependant, *le Vengeur* fait eau de tout part. Que deviendront nos guerriers? il faut ou tomber au pouvoir des vainqueurs, ou s'engloutir au fond des mers. Ne craignez rien pour leur gloire; ils sont encore plus grands dans l'infortune que dans le succès : une résolution ferme a succédé dans leur ame à la chaleur du combat. Qu'on se représente *le Vengeur* criblé de coups de canon, s'entr'ouvrant de toutes parts, un équipage composé de blessés et de mourans, luttant à-la-fois contre les flots et les canons : la troisième batterie touche aux ondes; mais elle vomit encore le trépas avant de s'engloutir. Tout-à-coup le tumulte du combat, l'effroi du danger, les cris de douleur des blessés cessent : tous montent ou sont portés sur le pont ; tous les pavillons, toutes les flammes sont arborées : le pavillon principal est cloué; les cris de *Vive la république, vivent la liberté et la France*, se font entendre de tous côtés, c'est le spectacle touchant et animé d'une fête civique, plutôt que le moment terrible d'un naufrage assuré. Nos héros ne délibèrent plus ; ils voient l'Anglais et la patrie, les fers ou la mort la plus honorable; ils ne balancent point. Ils refusent de se rendre, en repoussant avec horreur la proposition, font leur dernier vœu pour la France, lui adressent leur dernier soupir, s'embrassent, et disparaissent engloutis dans l'abîme des flots. Qui nous a révélé ce secret de notre grandeur, qui nous a instruit de ce trait d'héroïsme, égal à tout ce que l'histoire offre de plus sublime? Nos ennemis, les Anglais, leurs journaux. Ne plaignons pas les Français qui composaient l'équipage du *Vengeur ;* ils sont morts pour la patrie, pour la liberté. Honorons leur destinée, célébrons leurs vertus, transmettons leur gloire, qui est aussi la nôtre, à la postérité la plus reculée. C'est en perpétuant le souvenir des belles actions qu'on jette pour l'avenir des semences de grandeur et de vertus. Qui eut plus de droit à l'immortalité que ces nouveaux Curtius qui se sont précipités vivans dans le gouffre des mers plutôt que de se rendre? Non, il ne périra jamais parmi nous, ni chez les races futures, le souvenir du *Vengeur ;* nos

pinceaux, nos burins, nos ciseaux reconnaissans, nos chants, nos écrits, en éterniseront la gloire : toutes les fois que nos marins rencontreront les tyrans des mers, ils se souviendront du *Vengeur ;* ils les affranchiront du despotisme maritime conçu, usurpé par l'Angleterre. Est-ce pour dépendre du trident anglais que la nature nous a donné tout ce qui est nécessaire à la construction, des ports nombreux recevant des vaisseaux, et des mers baignant nos côtes? Est-ce pour être tyrannisés par les banquiers et les marchands de Londres, que nous avons d'immenses forêts, une population guerrière, et d'habiles marins, ou des hommes propres à le devenir? Français! soyez grands comme les héros du *Vengeur*, et bientôt l'Angleterre ne despotisera plus l'Océan. Rendez les mers libres de ces pirates, de ces marchands d'hommes, de ces altiers insulaires qui osent prétendre au commerce exclusif et à la domination maritime sur toutes les autres puissances; et les ombres magnanimes de ces braves marins qui se sont immortalisés sur le *Vengeur*, se réjouiront, tressailleront encore dans l'abîme des mers, devenu leur tombeau. Nous ne devons pas oublier, avant de terminer tout ce qui est relatif au combat du 13 prairial, de consacrer la mémoire du capitaine Basire, qui a péri glorieusement sur le vaisseau qu'il montait, et qui n'a pas peu contribué par son courage et par son exemple à la victoire que nous avons obtenue.



FÊTE À L'ÊTRE SUPRÊME,

le 8 Juin 1794, ou 20 Prairial. An 2ème de la République

CENTIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

FÊTE A L'ÊTRE SUPRÊME, LE 8 JUIN 1794;

LE 28 PRAIRIAL, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

L'HOMME de bien n'a qu'un espoir sur la terre, un Dieu rémunérateur; le méchant n'a qu'un frein, un Dieu vengeur. Mais Dieu ne peut récompenser la vertu et punir le crime, après la disssolution de notre être, qu'autant que l'ame est immortelle. Ainsi la doctrine de l'existence d'un Dieu et de l'immortalité de l'ame est la plus consolante qu'on puisse offrir aux hommes; c'est en même temps celle qui peut le plus les élever au-dessus d'eux-mêmes. L'idée du néant après le trépas leur inspirerait-elle le respect, la bienveillance pour leurs semblables, l'amour de la justice, le dévouement pour la patrie, le mépris pour la mort, ou pour la volupté? Vous, qui regrettez un ami vertueux, n'aimez-vous pas à penser que la plus belle partie de lui-même lui a survécu? Vous, qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux, qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir n'est-il pas un appel à la justice éternelle? L'innocence traînée à l'échafaud, et tendant la gorge à ses bourreaux, fait pâlir son persécuteur au milieu de son exécrable triomphe : aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait, confondait pour toujours l'oppresseur et l'opprimé? Quel avantage y aurait-il à se persuader qu'une force aveugle préside à nos destins et que l'ame n'est qu'une étincelle qui s'éteint, un souffle léger qui se dissipe aux portes du tombeau? S'il était besoin de prouver cette grande vérité qu'un Dieu existe, les merveilles renaissantes de la création, le spectacle des cieux, de la terre et des mers, tout en nous, autour de nous, ne la proclame-t-il pas? tout ne dit-il pas qu'il ne peut y avoir d'effet sans cause? et si vous ne pouvez vous refuser à reconnaître un Dieu, n'êtes-vous pas forcés d'avouer qu'il est de son essence d'être juste? L'immortalité de l'ame n'est-elle pas aussi une conséquence immédiate de sa justice? Quoi! le tyran Aureng-Zeb, le Néron de l'Asie, aura trempé ses mains dans le sang de sa famille, il aura couronné ses forfaits par un parricide, il aura vu toutes ses entreprises réussir, il aura

fourni jusqu'à plus de cent ans la carrière la plus fortunée, si l'on peut toutefois être heureux au sein du crime et des remords, et l'insensibilité du néant le garantirait des traits de la vengeance divine ! Non, jamais on ne persuadera cet excès d'injustice dans un Dieu que nous ne pouvons définir, mais qui est essentiellement le centre de toutes les perfections comme il l'est de la toute-puissance. Les scélérats eux-mêmes sentent si bien cette vérité, qui est leur supplice, qu'ils font de vains efforts pour l'étouffer, et qu'ils ne peuvent échapper à leur conscience. De-là leur désespoir, leur frémissement, leurs angoisses, leurs terreurs, au moment de la mort; tandis que le juste l'attend, comme Socrate, avec calme et sérénité. On ne saurait trop accueillir, on ne saurait trop propager les vérités éternelles que nous venons de développer : aussi la Convention nationale entendit-elle avec enthousiasme le discours que prononça Robespierre à la tribune, le 18 floréal an 2, pour proposer une fête à l'Être-suprême, et décréter que les représentans reconnaissaient l'existence d'un Dieu, et l'immortalité de l'ame. Ce n'étaient pas sans doute des vérités neuves pour une nation éclairée; mais il faut avouer qu'il n'était pas indifférent de les rappeler après les séances irréligieuses où des prêtres, des évêques abjurant solennellement leur état comme une erreur, avaient ôté au peuple toute idée de culte, toute pensée, tout élan vers la Divinité. On verra bientôt quels étaient les vrais motifs du tyran. Mais la Convention, la nation entière, qui ne pénétraient pas ses desseins, qui ne voyaient dans sa proposition que ce qu'elle avait de louable, durent l'accueillir avec d'autant plus de transport, qu'à cette époque on sentait plus vivement le besoin de tourner ses regards, d'élever sa pensée vers la source unique et première de toutes les consolations, vers celui devant qui disparaissent toutes les puissances, et qui seul peut servir de refuge aux peuples opprimés. L'idée de cette fête fit sur tous les esprits, sur tous les cœurs, après la doctrine désolante des Hébert, des Gobel, des Chaumette, le même effet que produisent l'aspect d'une riante verdure et la douce influence des premiers rayons du soleil après un hiver dont les frimats ont attristé la nature, et l'ont plongée dans un long deuil. Avant de donner le plan de cette solennité tel qu'il fut décrété par la Convention, tel qu'il fut exécuté, il est intéressant de rendre compte d'une autre disposition du même décret : elle porte qu'on célébrera à l'avenir les jours de décadi, les fêtes suivantes :

A l'Être suprême et à la nature.
Au genre humain.
Au peuple français.
Aux bienfaiteurs de l'humanité.
Aux martyrs de la liberté.
A la liberté et à l'égalité.
A la république.
A la liberté du monde.
A l'amour de la patrie.
A l'héroïsme.
Au désintéressement.
Au stoïcisme.
A la haine des tyrans et des traîtres.
A la vérité.
A la justice.
A la pudeur.
A la gloire et à l'immortalité.
A l'amitié.
A la frugalité.
Au courage.
A la bonne foi.
A l'amour.
A la foi conjugale.
A l'amour paternel.

Voici les principales dispositions et la marche de la fête à l'Être suprême, ainsi qu'elle eut lieu le 20 prairial. A peine l'aurore annonça le jour, que les sons d'une musique guerrière se firent entendre de toutes parts, et firent succéder aux charmes du sommeil

un réveil enchanteur : on voit aussitôt les banderolles tricolores flotter à l'extérieur des maisons; les portiques se décorent de festons de verdure. Cependant l'airain tonne, à l'instant toutes les habitations sont désertes, elles restent sous la sauve-garde des lois républicaines; le peuple remplit les rues, inonde les places publiques. Ces groupes divers, parés des fleurs du printemps, sont un parterre animé. Les tambours roulent; tout prend une forme nouvelle. Les adolescens armés de fusils, forment un bataillon carré autour du drapeau de leurs sections respectives; les mères, séparément de leurs époux, de leurs fils, portent des bouquets de rose, et les filles ont des corbeilles remplies de fleurs : tout est prêt pour le départ. Une salve d'artillerie annonce le moment désiré : le peuple se réunit au jardin national (les Tuileries); là il se range autour d'un amphithéâtre destiné pour la Convention. Dès que les sections et toutes les autorités constituées sont arrivées, la Convention nationale, précédée d'une musique éclatante, se montre au peuple. Le président paraît à la tribune élevée au centre de l'amphithéâtre, et prononce un discours analogue à la cérémonie. Non loin de l'amphithéâtre s'élève un monument où sont réunis tous les ennemis de la félicité publique; le monstre de l'Athéisme y domine; il est soutenu par l'Ambition, l'Égoïsme, la Discorde. Le président s'approche tenant en ses mains un flambeau; le groupe s'embrase, il rentre dans le néant : du milieu de ses débris s'élève la Sagesse au front calme et serein. Alors le bruit des tambours recommence; le son perçant de la trompette éclate dans les airs : le peuple se dispose; il est en ordre, il part. Deux colonnes s'avancent; les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, marchent sur deux files parallèles. Au milieu du peuple, et des sections armées, rangées en ordre, paraissent les représentans de la nation : ils sont environnés par l'Enfance, *ornée de violettes;* l'Adolescence, *de myrthe;* la Virilité, *de chêne;* et la Vieillesse aux cheveux blancs, *de pampre et d'olivier.* Durant la marche on couvre d'offrandes et de fleurs la statue de la Liberté. On arrive ensuite au champ de la Réunion. Là les pères, soulevant leurs enfans entre leurs bras, les présentent en hommage à l'auteur de la nature; les jeunes filles jettent vers le ciel les fleurs qu'elles ont apportées. Une décharge d'artillerie annonce que la fête est terminée. Tous les spectateurs se retirent, ainsi que le cortége, le cœur rempli des plus doux sentimens et pénétré de la joie la plus pure.

Nous avons peint la fête à l'Être suprême et les sentimens des citoyens. Quel contraste, quel tableau différent la vérité de l'histoire nous force de joindre ici! Il n'est que trop certain que Robespierre, voyant la facilité avec laquelle le peuple, et les ministres du culte, reniaient en quelque sorte leurs anciennes divinités, conçut le projet de jouer un rôle semblable à celui de Mahomet. Il cherchait aussi à s'étayer dans la suite de la crédulité publique, et à ranger même les prêtres dans son parti. Ce fut pour commencer les fonctions de souverain pontife, et les réunir au rang de dictateur, qu'il se fit nommer président de la Convention nationale, pour avoir, sous tous les rapports possibles, le premier rang dans cette solennité. On le vit, les mains teintes du sang de ses concitoyens, invoquer l'auteur de la nature. Mais sa prière fut rejetée par le ciel, et dans ce moment la main de l'Être suprême écrivit l'arrêt de sa réprobation : sa chute ne tarda pas à suivre l'excès de son élévation; et la vengeance céleste, celui de son audace.





CÉCILE RENAUD ARRÊTÉE CHEZ ROBESPIERRE

le 22 Mai, et jugée le 17 Juin 1794 ou 4 Prairial et 29 du même mois An 2e de la République.

CENT-UNIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

CÉCILE RENAUD ARRÊTÉE CHEZ ROBESPIERRE, LE 22 MAI, ET JUGÉE LE 17 JUIN 1794.

Robespierre, célèbre par tant de crimes, aura dans l'histoire, comme l'a très-bien dit M. Necker (1), l'honneur des détails : on sera curieux de connaître toute l'étendue de sa tortueuse politique, de son étonnante hypocrisie, de sa profonde scélératesse, de son audace prodigieuse, et les moindres circonstances de sa vie, à peu près de même que l'on est curieux de la description de ces monstres, de ces fléaux que la nature produit quelquefois et de loin en loin, comme si elle voulait prouver qu'elle est aussi puissante pour le mal que pour le bien, pour détruire que pour créer. On ne saura jamais qu'imparfaitement tous les secrets de l'ambition, de la marche hypocrite et mystérieuse de Robespierre, et jamais on n'aura la nomenclature exacte de tous ses forfaits. Il paraît certain qu'il n'a pas eu de confident admis à connaître ses arrière-pensées; il se hâtait même de sacrifier les exécuteurs de ses vengeances, et de briser les instrumens dont il s'était servi. Nous devons à cet égard transmettre à la postérité un trait qui le peint parfaitement. Robespierre, peu de temps avant le 9 thermidor, c'est-à-dire, au moment où il croyait toucher bientôt au faite de la domination, à l'accomplissement de tous ses vœux, soupait assez souvent avec la famille Sainte-Amaranthe. La joie de voir approcher le terme de ses projets, la certitude où il croyait être de leur pleine réussite, et l'excès du vin, lui arrachèrent un soir des aveux imprudens. Un de ses co-assassins, qui avait été admis à ce repas, fit apercevoir le lendemain au tyran les conséquences d'une telle indiscrétion; et toute la famille Sainte-Amaranthe fut traînée à l'échafaud. Robespierre vivait très-solitaire; il était extrêmement soupçonneux et naturellement mélancolique et sombre, comme un homme qui médite sans cesse le crime et le malheur d'un empire : la retraite de sa conscience

(1) De la Révolution française, par M. Necker, Tome II, page 87.

semblait n'être éclairée que par les torches des furies, et par les lugubres oscillations de leur pâle lueur. On n'explique d'aucune manière satisfaisante le parti qu'il prit six semaines avant sa catastrophe, de s'éloigner tout-à-coup des séances du comité de salut public, de ce comité dominateur, armé de tous les pouvoirs, environné de la plus grande confiance de la part de la convention nationale, soutenu par la terreur générale, et au moment où sa présence dans ce comité dictatorial semblait être plus nécessaire que jamais pour l'exécution de ses projets, ou pour ne pas les voir renverser par la trahison ou par la faiblesse de quelqu'un de ses collégues. Il y était à la vérité présent par l'assistance habituelle de deux conjurés entièrement à lui (1); et dans le même temps il dirigeait seul la partie de la police, cette branche importante de l'administration, avec laquelle son bras vengeur atteignait encore à tout. On ne peut douter cependant que son absence affectée d'un comité où se traitaient les plus grandes affaires de l'état, où était le centre même de sa tyrannie, ne tînt à quelque combinaison profonde, à quelque vue secrète, mais qu'on a tenté inutilement de pénétrer, et sur laquelle on ne peut former que des conjectures plus ou moins probables. Prévoyait-il le moment où le peuple ne supporterait plus les abominables exécutions dont on lui donnait chaque jour le spectacle hideux; le moment où, réuni avec les nombreux citoyens dont l'indignation avait été jusques-là comprimée par la terreur, il y aurait une explosion générale ou du moins une insurrection contre les inventeurs et les artisans d'un système qui, par l'horreur même qu'il inspirait, ne pouvait se soutenir guère plus long-temps? Robespierre avait-il conçu l'audacieuse idée, l'espérance hardie de se mettre un jour lui-même à la tête de ce parti, et d'être véritablement le régénérateur de la France, après en avoir été le bourreau? Se ménageait-il ainsi adroitement le moyen de renverser un comité qui devait nécessairement lui faire un grand ombrage, et qui, l'égalant en fureur, ne lui laissait aucune place distincte? Il est remarquable, sous ce point de vue, que pendant les six semaines où il se tint en retraite, où il parut s'envelopper d'une obscurité profonde, et se réduire en apparence à la nullité la plus absolue, les exécutions doublèrent dans Paris, au point que le féroce Fouquier-Thinville, alors accusateur public, en fut lui-même épouvanté, et proposa au comité de salut public de partager en trois fractions une *fournée* (c'était l'expression de ces cannibales) de cent quatre-vingts victimes. Enfin, un des caractères les plus marquans de la politique astucieuse de l'avocat d'Arras (Robespierre), c'est la promptitude avec laquelle il abandonnait ses fédérés (car les scélérats n'ont point d'amis) aussitôt que les circonstances faisaient un appel à son ambition, ou simplement à son orgueil et à sa vanité. Il s'était allié au parti qui, dans l'assemblée législative, provoquait les insurrections; mais dès que ce même parti voulut jouir du triomphe, Robespierre devint son plus cruel ennemi. Il s'était fait le patron de la municipalité de Paris, et par son intime liaison avec elle il avait décimé la convention nationale et renversé les chefs d'une majorité (2) qui s'opposait à son despotisme; mais lorsque cette municipalité, dont les Chaumette, les Hébert, étaient les membres dominans, voulut se fier à ses propres forces, lorsque ces hommes parurent de leur côté avoir acquis une trop grande popularité, Robespierre oublia les services qu'il en avait reçus, et leur perte fut résolue. On a dit qu'il aimait Marat, parce qu'en lui entendant demander deux cent mille têtes il se croyait

(1) Couthon et Saint-Just.
(2) Les victimes du 31 mai 1793.

un peu moins furieux que lui : c'est une erreur, il enviait à Marat jusqu'à sa triste supériorité en férocité. Il n'aurait pas tardé à le sacrifier s'il avait pu, et si Charlotte Corday ne l'avait prévenu. Robespierre avait eu pour collégue de révolution un homme d'un caractère prononcé, d'une éloquence impétueuse, et qui s'était mis des premiers en avant dans toutes les occasions où il fallait entraîner à ce qu'on appelait de grandes mesures les cordeliers, les sections de Paris et les jacobins. Il allait à l'assaut mieux que Robespierre : mais il était commandé par diverses passions, et Robespierre n'obéissait qu'à une seule. Ainsi l'activité politique de l'un était susceptible de distraction, et comme émoussée par son goût pour les plaisirs, tandis que l'ambition de l'autre ne dormait jamais. On les vit rarement en opposition dans la convention nationale : mais une simple rivalité de réputation était auprès de Robespierre un tort irrémissible. Danton, l'homme dont nous parlons ici, ne l'ignorait pas ; car on cite de lui ce mot : « Tout ira bien encore tant qu'on dira Robespierre et Danton ; » malheur à moi si l'on disait jamais Danton et Robespierre ? » Son jour arriva ; il fut immolé. Un autre député (Camille Desmoulins) périt en même temps victime du délaissement perfide de Robespierre. Combien de trahisons de ce genre ne pourraient pas être citées ! Nous devions consigner ici tous ces détails, car la postérité en sera très-avide ; et pour nous servir encore d'une expression bien juste de M. Necker à l'endroit déjà cité, on parcourra Robespierre dès son enfance.

L'homme serait-il un animal aussi cruel qu'asservissable ? La fureur de nos tyrans révolutionnaires semblait être plus particulièrement dirigée contre ce sexe faible que la nature a confié spécialement à la garde de l'homme. Le sang des femmes coulait chaque jour sur les échafauds. Pour avoir dansé à un bal donné par le roi de Prusse à Verdun, quatorze jeunes filles furent condamnées à la mort. On exécuta sous d'autres prétextes vingt paysannes amenées du Poitou : une d'entre elle allaitait un enfant : rien ne put émouvoir la *tigridité* des dominateurs. Les horreurs croissantes que chaque jour amenait parvinrent enfin à éteindre dans tous les cœurs l'amour de la vie, ce sentiment si inséparablement identifié avec la nature de l'homme. Les femmes même, loin de redouter le supplice, volaient, pour ainsi dire au-devant de lui. Combien n'en a-t-on pas vu crier au tribunal, vive le roi, dans l'unique intention de se faire associer aux victimes dont elles enviaient la destinée ! aucun trait de ce genre ne mérite plus d'être transmis à la postérité que celui d'une jeune fille (Cécile Renaud). Elle prend quelques hardes sous son bras, se transporte chez Robespierre, et demande à le voir. Le tyran craint même une fille sans armes ; on refuse à Cécile cette satisfaction : on l'arrête. Traînée au tribunal sanguinaire, et interrogée sur l'objet de sa visite chez Robespierre, elle répond froidement : *Je voulais voir comment était fait un tyran.* Peut-on se dévouer à une mort certaine avec plus de calme et d'intrépidité ? Charlotte Corday ne fit pas briller plus de force d'ame, ne fit pas paraître plus d'horreur pour la tyrannie. L'infortunée Cécile devait trouver en effet qu'un tyran était un monstre rare, et par cela même curieux à voir (1). Quel être extraordinaire en effet, et hors de la classe commune des scélérats, que celui qui regarde la curiosité d'une jeune fille comme un dessein de l'assassiner, et qui fait tremper dans ce complot imaginaire toute cette malheureuse famille (2) ! On égorge

(1) Cécile Renaud était fille d'un papetier demeurant rue de la Lanterne, dans la Cité.

(2) On avait réellement, quelques jours auparavant, voulu assassiner un membre d'un des comités du gouvernement, Collot-d'Herbois ; Robespierre voulut paraître aussi aux yeux du peuple l'objet des conspirateurs, des assassins, et faire craindre pour ses jours. Peut-être aussi supposa-t-il cet assassinat, ou projet d'assassinat, pour voir à quel point le peuple lui était dévoué, et pour juger de son affection par les alarmes qu'il témoignerait en cette occasion : *car qui peut pénétrer tous les replis de l'ame d'un tyran.*

jusqu'à son vieux père. C'est encore trop peu; soixante innocens, enchaînés *depuis six mois* dans les cachots, sont désignés comme les complices d'une jeune fille qu'ils n'ont jamais vue : comme complices d'un prétendu assassinat tenté depuis huit jours. Le complaisant tribunal les revêt du linceul pourpré des assassins; leur sang jaillit sur la terre et la tombe avide les dévore (1). Que d'hommes immolés à la conservation d'une bête féroce!

---

(1) Ceci est tiré du rapport fait par Courtois, au nom de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés chez Robespierre.



VICTOIRE REMPORTÉE À FLEURUS, PAR LES FRANÇAIS
le 26 Juin 1794, ou 8 Messidor An 2ème de la République.

CENT-DEUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

VICTOIRE REMPORTÉE A FLEURUS PAR LES FRANÇAIS, LE 26 JUIN 1794;

LE 8 MESSIDOR, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

De même qu'il n'est point de repos pour nos braves armées, il n'en est point pour le peintre, le poëte, l'historien de la révolution; chacun se sent pressé du besoin de transmettre à la postérité les évènemens, les prodiges à jamais mémorables qui se sont succédés de nos jours avec une rapidité aussi étonnante que ces prodiges eux-mêmes. Chacun veut offrir à la patrie le tribut de sa pensée, à nos guerriers, celui de sa reconnaissance; chacun est jaloux d'ajouter une feuille à leur couronne de laurier: le peintre saisit ses pinceaux, le graveur son burin, le sculpteur son ciseau, et l'historien sa plume. Qui ne se sentirait en effet inspiré, qui ne serait ému d'un saint et brûlant enthousiasme, en voyant nos jeunes soldats braver les torrens, les neiges, les frimats, souffrir le dénuement des choses les plus nécessaires, les privations de toute espèce qu'imposent le salut et la gloire de la patrie, surmonter, ne pas même compter l'infériorité du nombre, et, novices encore dans l'art profond de la guerre, attaquer sans pâlir, et vaincre des troupes aguerries, commandées par les généraux les plus expérimentés? Arrêtons un moment nos regards sur cette foule d'exploits héroïques qu'offrent les fastes de la révolution : c'est le seul moyen de distraire nos lecteurs et nous-mêmes des crimes politiques, des scènes de sang, enfin de l'épouvantable amas d'infamie, de sottises, de forfaits et de calamités qu'offre presque à chaque page l'histoire de nos mouvemens intérieurs. Quel tableau, quel spectacle différent présentent nos armées! On y voit un accord unanime, un élan vers la gloire, un partage égal de périls et de triomphes. A Gemmape nos généreux guerriers forcent vingt-huit mille Autrichiens retranchés sur des montagnes garnies de plus de quarante redoutes et de vingt canons de calibre; à Hondscoote, seize mille Français mettent en pleine déroute dix-huit mille hommes de troupes coalisées : si nous nous fixons au siége de Toulon, nous voyons notre armée emporter à la baïonnette les retranchemens ennemis; une autre armée force les lignes de la Lauter et de Weissembourg : ici cinq mille républicains (1) battent quinze mille Espagnols; là Pichegru prend Courtrai, après une bataille générale sur toute

(1) A Urrugne et Chauvin-Dragons.

la ligne depuis Dunkerque jusqu'à Givet : à Mont-Cassel Souham défait vingt mille Autrichiens, et prend deux drapeaux et trente-deux canons ; plus loin nous prenons sur les Piémontais Saorgio et toute l'artillerie ennemie; aux Alberes nous voyons Dugommier s'emparer de la fameuse redoute de Montesquieu et de deux cents pièces de canon, tandis qu'aux Alpes, sur le Mont-Cénis, d'autres généraux enlèvent de vive force les célèbres redoutes des Rivets et de la Ramasse. Portons-nous nos regards vers le Rhin, d'autres prodiges s'offrent à notre admiration ; le général Michaud gagne la bataille de Chifferstadt avec quinze mille hommes contre quarante mille Autrichiens. Enfin la victoire de Fleurus, dont nous allons donner les détails et présenter le tableau, surpasse encore et fait presque oublier ces grands évènemens; et cette éclatante victoire même a peut-être été éclipsée depuis par d'autres triomphes remportés soit en Allemagne, soit en Italie. Nous nous bornons en ce moment à la bataille de Fleurus, dont les détails sont si neufs, si intéressans, et où soixante-dix mille républicains, après dix-huit heures de combat, ont battu une armée de cent mille hommes.

A l'époque dont nous parlons (six derniers mois de 1794), les principales armées de la république étaient commandées par Dugommier dans les Pyrénées, par Kellermann dans les Alpes, par Jourdan sur les bords du Rhin, et par Pichegru dans la Belgique. Nous avions remporté dans le Midi les plus brillans avantages : d'un autre côté l'armée du Rhin avait forcé le camp autrichien retranché sur la montagne Verte, à peu de distance de Trèves ; ce camp retranché devant lequel Beurnonville, connu par ses talens militaires, avait vainement attaqué en 1792 ; position si avantageuse, que Louis XIV perdit en un jour quinze mille hommes pour avoir tenté d'en déloger l'ennemi. Mais les plus grands efforts se faisaient dans la Belgique. Les Autrichiens, retranchés dans une immense forêt, entre les places par eux conquises l'année précédente dans le Hainaut français, semblaient inexpugnables dans cette situation aussi long-temps qu'ayant leurs communications libres, ils auraient pu tirer leurs munitions de la Belgique et de la Hollande par la Sambre et l'Escaut. Dans cette position favorable ils menaçaient à-la-fois Maubeuge à leur gauche, Cambrai à leur droite. Les puissances coalisées avaient ouvert la campagne, au nord et à l'est de la France, avec trois cent cinquante-six mille hommes effectifs ; cent quarante mille hommes sous les ordres du prince Cobourg, quarante mille sous le duc d'Yorck, vingt mille Hollandais, douze mille émigrés sous le prince de Condé, soixante mille Autrichiens sur le Rhin, soixante - quatre mille Prussiens, et vingt mille hommes de troupes de l'Empire (1). Les Français opposaient à leurs ennemis cinq cent mille hommes ; deux cent vingt mille hommes sous les ordres de Pichegru, et deux cent quatre-vingt mille sous ceux de Jourdan. Cependant le prince de Cobourg, loin de songer à quitter sa position dans les bois, la fortifiait par de nouvelles redoutes, il faisait des préparatifs pour attaquer Maubeuge, et il attendait un renfort de trente mille Prussiens, qui venaient du pays de Clèves en suivant les bords de la Meuse et de la Sambre. Jourdan résolut d'arrêter leur marche en se rendant maître de Charleroi-sur-Sambre. Son avant-garde se présenta devant cette place le 19 juin ; et dès le lendemain la tranchée fut ouverte. C'était une de ces circonstances décisives où les Autrichiens ne pouvaient éviter de hasarder une bataille. Cobourg, ayant rassemblé toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires à la garde de son camp et à celle des places de guerre dont il était maître, fortifié d'ailleurs par le secours de dix mille Anglais qui venaient d'arriver, se mit en marche pour attaquer les Français sur les

(1) Les généraux des puissances coalisées avaient tenu un grand conseil à Bruxelles, auquel avaient assisté le duc d'Yorck, le prince de Cobourg, et les généraux Clairfayt, Colloredo, Sekendorff, et Walmoden.

bords de la Sambre. Quelle que fût la diligence avec laquelle il avait formé son ordre d'attaque, le siége de Charleroi était poussé avec tant de vigueur, que la place, écrasée par les bombes, avait été contrainte de se rendre avant que les Autrichiens se présentassent pour la secourir. Ce revers, qui pouvait avoir contre eux les suites les plus fâcheuses, augmentait leur énergie. Le 25 juin 1794, le prince de Cobourg, s'éloignant des bords de la Sambre, établit son camp entre Charleroi et Namur, dans ces plaines de *Fleurus* où les Français remportèrent au dix-septième siècle, deux victoires célèbres; la première en 1622, contre les Espagnols; la seconde, contre les Impériaux, en 1690. L'armée autrichienne, forte de cent mille hommes, était supérieure en nombre à celle des Français, qui n'était que de soixante-dix mille combattans. Ce fut Jourdan qui attaqua l'armée impériale le 26, le lendemain de la capitulation de Charleroi. La droite de l'armée ennemie était commandée par le prince d'Orange; la gauche par le lieutenant-général Beaulieu; le prince de Cobourg conduisait le centre, et le prince de Lambesc, était à la tête de la cavalerie. Jourdan était au centre des Français; le général Marceau menait l'avant-garde, le général Lefebvre l'arrière-garde, et le général Dubois la cavalerie. Les deux armées traînaient à leur suite une artillerie formidable; celle des Français était supérieure; mais les Impériaux avaient une cavalerie plus nombreuse. La bataille commença avant le jour : la victoire, après neuf heures de combat, était encore indécise : le général Jourdan, ayant rassemblé ses réserves et son artillerie, fit battre la charge sur toute la ligne à six heures du soir. Les ennemis ne résistèrent pas à ce choc; forcés de toutes parts, ils prirent la fuite, laissant le champ de bataille jonché de dix mille cadavres. On assure que l'empereur, qui s'était rendu dans les Pays-Bas au mois d'avril, pour la cérémonie de son inauguration au duché de Brabant, monta à cheval au commencement de la bataille de Fleurus pour combattre en personne, mais qu'instruit de la tournure que prenait l'affaire, il était rentré dans sa voiture pour ne pas se compromettre. Jamais victoire n'avait été jusqu'alors plus décisive. Les Prussiens n'arrivèrent pendant la nuit suivante que pour protéger les vaincus, qui précipitaient leur fuite vers le Rhin, abandonnant une partie de leurs munitions dans la forêt de Mormale, et tous les ouvrages qu'ils avaient commencés dans les environs de Maubeuge. En moins de deux mois la Belgique entière fut au pouvoir des Français, à l'exception de la forteresse de Luxembourg, qui devait bientôt subir le même sort. La prise de Charleroi et le gain de la bataille de Fleurus furent principalement dûs à la découverte faite par un jeune ingénieur, qui fit manœuvrer, au moyen d'un nouvel affût de son invention, une pièce de seize livres de balle aussi vîte qu'une de six. A Charleroi, cette pièce, traînée audacieusement devant le principal bastion, fit taire le feu de l'ennemi, et nous livra la place (1); à Fleurus, une pièce semblable, transportée comme miraculeusement à la tête de la ligne, enfonça et dispersa la colonne ennemie, et décida la victoire. Il ne faut pas oublier que ce fut à cette même bataille de Fleurus qu'on se servit pour la première fois des aérostats pour découvrir les mouvemens de l'ennemi à la faveur de ce nouvel observatoire aérien. Après la bataille de Fleurus, les places de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy et de Landrecies, conquises précédemment par le prince de Cobourg, firent seules quelque résistance : elles furent successivement évacuées pendant les mois de juin, juillet et août. Alors les armées françaises triomphèrent complètement de tous leurs ennemis. Le territoire de la république s'était agrandi, au-delà des Pyrénées, de la Cerdagne, de la province

(1) L'invention de cet ingénieur et l'emploi des aérostats à la guerre sont des progrès de l'esprit humain, et malheureusement un pas de plus dans l'art de se détruire.

de Guipuscoa, et d'une partie de la Catalogne : dans les Alpes, nous nous rendîmes maîtres des plus belles vallées du Piémont; dans le Nord, du Palatinat, du pays de Liège, de la Belgique, et de la West-Flandre hollandaise. Alors les généraux Pichegru et Jourdan rappelèrent ces temps où Turenne et Condé ne rivalisaient que de gloire. Nous ne prétendons pas assigner les rangs que la postérité leur donnera; nous nous bornons à dire que Pichegru et Jourdan ont mis leurs noms, jadis obscurs, presque à côté des noms les plus célèbres. Trop grands pour être bassement jaloux l'un de l'autre, ils concouraient à l'envi aux grands prodiges que nous venons de retracer, l'un sur les bords de l'Océan, l'autre le long de la Meuse et du Rhin : le premier, maître du fort de l'Ecluse et d'Anvers, dont il chassa le duc d'Yorck, menaçait les provinces maritimes de la Hollande : le second, poussant vers le Rhin les armées d'Autriche et de Prusse, les empêchait de secourir les Anglais, cantonnés dans la Hollande proprement dite, et dans quelques places de la Zélande.

Depuis la bataille de Fleurus, la résistance que fit l'armée combinée de Prusse et d'Autriche, dans les différens postes que la nature lui faisait trouver tout fortifiés sur son passage, n'avait d'autre objet que de sauver les grands approvisionnemens qu'on avait faits pour elle. Ce fut dans cette vue que, forcée d'évacuer le Limbourg et une partie du duché de Juliers, elle s'était retranchée de nouveau derrière la Roër, sa droite appuyée à la citadelle de Juliers, et sa gauche adossée à des montagnes garnies de canons. Jourdan, pour profiter de la victoire de Fleurus, fit attaquer ces retranchemens le 30 octobre. Toutes les colonnes s'ébranlèrent avant le jour : le camp de Juliers et les redoutes furent emportés en moins de deux heures. La frayeur saisit les ennemis, qui auraient pu se défendre dans Juliers, dont la citadelle, flanquée de six bastions, était environnée de fossés pleins d'eau : ils s'éloignèrent avec précipitation à la faveur d'un épais brouillard qui s'éleva sur le soir : le lendemain au lever du soleil, le drapeau tricolor flotta sur les murs de cette citadelle. Le reste de cette mémorable campagne fut un enchaînement de triomphes pour les Français : ils s'emparèrent de Coblentz, ville regardée depuis deux ans, par les puissances coalisées, comme la résidence de la cour de France. Il ne resta plus aux Allemands à cette époque, sur la gauche du Rhin, que les villes de Mayence et de Luxembourg, qui furent bientôt assiégées. Dans ce même temps Maestricht, que les Autrichiens croyaient inexpugnable, surtout pendant l'hiver, fut enlevée le 6 octobre. On y trouva trois cent soixante pièces de canon, près de quatre cents milliers de poudre, et quatorze mille fusils. Bientôt la Hollande entière fut envahie plus utilement qu'elle ne l'avait été par Dumourier, parce que cette conquête fut dirigée dans un tout autre esprit. Telles furent les conséquences inappréciables de la victoire de Fleurus.



INTÉRIEUR D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE SOUS LE RÉGIME DE LA TERREUR.
Années 1793 et 1794, ou Années 2e et 3e de la République.

CENT TROISIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

L'INTÉRIEUR D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE EN 1793, ET UNE PARTIE DE 1794;

EN L'AN DEUX, ET UNE PARTIE DE L'AN TROIS DE LA RÉPUBLIQUE.

L'INTÉRIEUR d'un comité révolutionnaire! quel tableau à faire! quelle tâche à remplir par le peintre et l'historien de la révolution! il faut qu'ils portent le flambeau dans les sombres replis des ames les plus cadavéreuses; il faut qu'à l'exemple de Tacite ils jettent des lueurs affreuses dans la caverne où des bêtes féroces, connues sous les noms de *membres d'un comité révolutionnaire*, traînaient, dépouillaient, égorgeaient leurs victimes; il faut que la postérité la plus reculée sache par quels moyens se sont établis tant de pouvoirs dictatoriaux qui ont élevé tant de Bastilles; signé tant d'arrêts de mort, fait couler tant de sang. Surmontons le dégoût qu'inspirent tant d'horreurs; mettons un bandeau de glace sur notre front; armons-nous, pour retracer cette épouvantable série de malheurs et de forfaits, de ce sang-froid imperturbable avec lequel nos tyrans nous plongeaient dans des cachots, nous envoyaient à la mort. Par quelle magie, par quel charme funeste ces hommes féroces sont-ils parvenus à un tel degré de puissance, ont-ils réduit la France à un tel excès de servitude et d'aveuglement? voilà ce qu'il importe de faire connaître aux générations futures. Pour enchaîner le peuple il faut le séduire; il faut anéantir tous ses moyens d'instruction; il faut l'amener au désir, au besoin d'être gouverné par un seul homme ou par un très-petit nombre d'hommes. On y parvenait en excluant de toutes les places les gens instruits, et ceux qui possédaient quelque fortune, pour les donner à des hommes sans talens et sans ressources, mais choisis de manière que la multitude crût que c'était elle-même qu'on consultait, et qu'on n'était occupé que de ses intérêts. Les pages d'une espèce de catéchisme trouvé chez Robespierre après sa mort sont remplies du projet de proscrire les riches et les talens. On sait avec quel acharnement il persécuta les écrivains, délateurs de la tyrannie. La guerre qu'il déclara aux riches fut surtout le grand levier de sa puissance, et de celle des sociétés soi-disant populaires, des commissions aussi soi-disant populaires, des comités prétendus révolutionnaires. Ce fut en flattant la multitude, toujours ignorante et crédule, de l'espoir d'une

L llll

loi agraire, ce fut en l'enivrant des maximes d'une égalité chimérique (1) dans le sens que le peuple attachait à ce mot, que le dictateur parvint à amonceler dans les prisons la science, les richesses, et la probité. Ces moyens lui donnaient ceux de payer des deniers publics les journaux par lui commandés pour prôner *ses vertus imprimées*, et de se former, par des amis, des agens, des *moules à places*, ainsi qu'il les appelait lui-même, autant d'auxiliaires, dont le nombre et le pouvoir s'accrurent encore par l'établissement des sociétés populaires, dirigées par une seule, que dirigeait à son tour Robespierre. Il s'éleva par-là une nouvelle puissance si colossale qu'elle fit trembler la Convention même, et en obtint ou plutôt lui commanda les décrets qui lui étaient nécessaires. Les hommes probes sont ordinairement timides, tandis que le crime va toujours croissant en audace. Alors la même indolence qui perdit les Athéniens nous livra comme eux en proie à tous les genres de tyrannie. L'oppression générale, émoussant tous les ressorts de la sensibilité, semblait rendre les malheurs publics indifférens à la plupart de ceux qu'ils n'avaient pas encore blessés personnellement. Pendant que des milliers d'associations politiques, correspondant à un centre commun (la *Société-Mère*), formaient une confédération si terrible, les gens de bien étaient isolés, et flottaient dans le vide, sans appui, sans aucun principe d'harmonie, sans aucun point commun de réunion. Jamais on ne mit tant d'art que Robespierre et les Jacobins en mirent pour asseoir leur domination. Ils prenaient le titre d'amis de la Constitution, lorsqu'ils travaillaient à la détruire; ils se proclamaient les amis de la liberté, au moment où ils multipliaient les actes de la plus monstrueuse tyrannie. Ils perfectionnèrent surtout l'art machiavélique d'inventer des conspirations, et de les attribuer à ceux qu'ils voulaient perdre, de répandre les calomnies les plus invraisemblables, et de publier les fables les plus absurdes, parce que ce sont elles que le peuple reçoit toujours avec plus d'activité. Enfin, pour donner plus de latitude à leur férocité, ils firent rendre, le 25 germinal 1794, sur le rapport de St.-Just, un décret, que nous allons rapporter ici textuellement pour constater éternellement la manière dont on se jouait de la liberté publique et individuelle. Ce décret porte les mesures suivantes, qui sont telles que Cartouche, devenu chancelier de Néron, eût refusé de les signer. « Tous les citoyens (suivant cet infâme décret), sont tenus d'in» former les autorités de leur ressort (2), et le comité de salut public, des *discours » inciviques*, et des actes d'oppression dont ils auraient été victimes ou témoins. Si celui » qui sera convaincu de *s'être plaint de la révolution*, vit sans rien faire, et n'est ni séxa» génaire, ni infirme, il sera déporté à la Guyane ». Quelle carrière ouverte aux délateurs! le mot d'*incivique* n'ayant pas un sens déterminé, on pouvait incarcérer d'après le sens que la vengeance, l'intérêt, ou le caprice, voulaient lui donner. A peine ce décret eut été rendu, qu'on vit tous les droits naturels, civils et politiques, ébranlés et anéantis, toutes les nuances effacées entre les diverses sortes de pouvoirs, toute la liberté enlevée à la presse et aux opinions, le droit de propriété et de sureté outragé journellement, le secret des correspondances ouvertement violé, les asiles domestiques livrés à l'inquisition la plus tyrannique, et la France couverte de prisons et d'échafauds. On fit, pour ainsi dire, sortir des guillotines de dessous terre, et tout l'état nagea dans le sang des citoyens. Une révolution qu'on avait regardée comme le passage, plus ou moins gradué, du mal au bien, ne fut plus, selon l'expression même de St.-Just, *qu'un coup de foudre :*

(1) L'égalité n'est qu'une soumission égale à la loi. L'égalité des fortunes ne peut pas plus exister que celle de l'âge, de la santé, de la force, ou des talens. On partagerait aujourd'hui tous les biens, trois jours après il y aurait autant d'inégalités qu'auparavant.

(2) Par ces autorités on entendait les comités révolutionnaires et les commissions populaires.

l'égalité fut le hideux nivellement des têtes et des fortunes. Alors la vertu fut appelée crime, le crime fut appelé vertu. Un fripon n'avait qu'à se faire admettre aux Jacobins, il devenait l'homme probe par excellence. On condamnait jusqu'aux tendres épanchemens de la nature; les larmes versées sur la tombe d'un frère ou d'un ami étaient une conspiration contre la patrie, une rébellion contre la suprématie des comités proscripteurs. La terreur, cet instrument de fer manié par les êtres les plus féroces, courbait toutes les ames sous un joug d'airain. On était suspect pour être riche, suspect pour avoir du talent, suspect pour avoir eu un état quelconque dans l'ancien régime, suspect pour être négociant, suspect pour ne rien faire : on l'était pour être modéré; on l'était aussi pour être *ultrà-révolutionnaire*, c'est-à-dire exagéré. Tacite ne faisait-il pas le tableau frappant des temps calamiteux où nous avons vécu, lorsqu'il peignait Rome en proie aux plus affreuses barbaries, les mers qui baignaient l'Empire romain couvertes d'exilés, et les éceuils sur lesquels ils traînaient leur douloureuse existence couverts de sang? Alors aussi, d'après ce peintre sublime de la tyrannie, on était coupable en aspirant aux honneurs, coupable en les refusant : l'opulence était un crime; la vertu était un crime encore plus grand : on suscitait les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons. Salluste ne semble-t-il pas avoir écrit l'histoire de deux années de notre révolution, lorsqu'il parle de ces tables homicides sur lesquelles des tyrans inscrivaient des milliers de victimes destinées à la mort? La dévastation des provinces romaines par Sylla ne semble-t-elle pas avoir servi de modèle à la dévastation des départemens par nos féroces proconsuls? Sylla n'eut-il pas, comme Robespierre, de nombreux lieutenans pour promener dans toute l'étendue de l'empire la faulx dévorante de la mort? Toutes les tyrannies se ressemblent : mais nos dominateurs, s'ils n'ont pas eu le triste mérite de l'invention, ont celui d'avoir été plus loin dans la carrière du crime, et d'avoir surpassé par leurs forfaits tous les tyrans connus. Terreur, supplices, destruction, ignorance, faim, misère, et nudité générale, tels furent leurs moyens, tel fut l'affreux résultat de leur plan et de la manière dont il fut exécuté. Alors on vit les flots gonflés par les corps tronqués que l'on confiait au secret des abîmes de la Loire; on vit la commune de Bédouin livrée aux flammes, Lyon bombardé, Toulon inondé du sang de ses habitans : alors le crêpe de la mort s'étendit sur toutes les cités, sur toutes les familles; le seuil de toutes les portes fut marqué de sang; et pour comble d'insulte à la misère, à la douleur publique, le mot d'humanité était gravé sur tous les monumens et associé à celui de la mort (1). Peut-être nous répétons-nous dans quelques-uns des tableaux que nous présentons à nos lecteurs : mais roulant toujours dans un même cercle de crimes, dans un même labyrinthe de sang, on nous pardonnera quelques redites en faveur du sentiment qui nous oppresse, et qui se déborde pour ainsi dire sur le papier, en faveur du désir que nous avons de rendre la postérité en quelque sorte présente à nos malheurs. Non; on ne saurait trop peindre, on ne saurait trop rappeler, on ne saurait trop buriner en traits assez prononcés ce long enchaînement de sottises et d'horreurs, ce débordement de tous les crimes et de toutes les tyrannies. Quel citoyen était assuré de ne pas trouver des fers et la mort à son réveil, quand la France était livrée à la merci d'une infinité de Nérons populaciers, devenus l'horreur de leurs premiers complices, et les bourreaux de celui d'entre eux qui eût voulu s'arrêter dans le chemin du crime, insultant avec effronterie à leurs propres lois, bâillonnant toutes les bouches avec la charte des droits de l'homme, opprimant la parole, la presse et la pensée, athées en proclamant Dieu, organisant systématiquement

(1) On lisait sur tous les frontispices ces mots, bien étonnés de se trouver ensemble, *Liberté, Fraternité, ou la Mort*. Hélas! il n'y avait que ce dernier mot de réel.

les insurrections et les incendies, ayant enfin leur catéchisme, leurs colonels, leurs majors, leurs capitaines, leur mot d'ordre, leur noviciat, leur profession, leur langage, leur costume, leurs points de correspondance, leurs affiliations, et faisant la plus terrible des corporations dans un gouvernement qui prétendait avoir détruit toutes les corporations? Et ces tigres *mettaient la vertu à l'ordre du jour!*

Mais pénétrons un moment dans l'intérieur de ces comités révolutionnaires. Les cavernes où s'assemblent les brigands, les tanières des bêtes les plus antropophages, n'offrent rien de si hideux, rien de si barbare : là du moins vous n'êtes pas égorgé au nom sacré de la loi. Voici le spectacle qui s'offrait aux malheureux que l'on traduisait devant un comité révolutionnaire; une salle lugubrement éclairée, des inscriptions sinistres sur les murs, un regard, un costume non moins sinistre sur la personne des membres du comité. Les signes du patriotisme consistaient alors dans du linge bien sale, un pantalon déchiré et crasseux, des cheveux ronds et mal peignés, un bonnet de couleur de sang : c'étaient exactement *les têtes rondes*, et si vous en exceptez la valeur, *les frères rouges* de Cromwel (1). Tout homme ou toute femme en qui l'on remarquait une certaine propreté était appelé *muscadin*, *muscadine*, et proscrits comme tels. Présentiez-vous un passe-port ou tout autre papier à votre décharge? mettiez-vous en avant quelque réponse aux inculpations dirigées contre vous par les membres mêmes du comité? ces misérables, à-la-fois dénonciateurs, témoins, juges, et bourreaux, substituant les gestes furibonds et les menaces aux raisonnemens, les hurlemens et les vociférations aux délibérations, dans la crainte de voir échapper leur proie, coupent la parole à leur victime, l'accablent des sarcasmes grossiers, prononcent que sa physionomie leur est suspecte, que ses papiers, ses motifs sont insuffisans, et concluent toujours pours les fers. Votre mère, votre sœur, un ami, un parent, osent-ils prier pour vous ou faire valoir les douces affections de la nature? ils sont repoussés avec ferocité, et condamnés souvent à partager votre emprisonnement. Ce tableau fait frémir : que serait-ce si nous descendions dans l'ame de ces bourreaux? Mais le peintre et l'historien sont obligés ici de briser leurs pinceaux, trop faibles pour peindre leur insatiable cupidité, leur morgue insolente, et leur férocité froide et réfléchie.

(1) C'était le costume des Jacobins. Robespierre seul avait une parure toujours très-soignée.



LOISEROLLES SE DÉVOUE À LA MORT POUR SON FILS,

le 26 Juillet, 1794, ou 8 Thermidor, An 2e de la République

CENT-QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LOISEROLLES SE DÉVOUE A LA MORT POUR SON FILS, LE 26 JUILLET 1794;

LE 8 THERMIDOR, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Si la France, sous l'implacable tyrannie de Robespierre, fut souillée de crimes sans exemples, elle présenta aussi des traits de vertu extraordinaires, et des preuves de grandeur d'ame au-dessus de tous les sacrifices. Avant d'en venir au récit touchant de tant d'actes d'héroïsme, il est nécessaire d'observer qu'à mesure que Robespierre s'affermissait dans le pouvoir dictatorial, le sang des citoyens était répandu avec moins de ménagement; et l'on en vint à dédaigner toutes les formes de justice. Après avoir anéanti le commerce sous le poids des taxes révolutionnaires, après avoir amené avec un art infernal la dévorante famine sur le sol le plus fertile, dissipé les finances de l'empire le plus riche, détruit les cités les plus florissantes, il ne restait plus qu'à tenir les prisons perpétuellement ouvertes, soit pour fournir aux échafauds leur proie quotidienne, soit pour recevoir les individus que l'on y entassait en foule. Qui pourrait peindre toutes les atrocités que le génie du despotisme déguisé en démocratie accumula sur nos têtes? Nous vîmes des tribunaux d'égorgeurs établis dans toutes les villes, les rues obstruées par des charrettées de victimes que l'on conduisait chaque jour à la mort, des fosses larges et profondes creusées pour en dévorer les restes palpitans, l'anarchie enfin et le crime moissonnant la génération présente, tandis que la guerre du dehors moissonnait l'espoir de la génération future. Un peuple malheureux, qui cherchait, qui préconisait la liberté, se comparait aux Grecs et aux Romains, tandis qu'il courbait sa tête sous un joug plus pesant, plus odieux, plus terrible mille fois que ne fut jamais celui d'Aristion dans Athènes, de Caligula dans Rome. Ce peuple ne voulait reconnaître d'autre autorité que celle des lois, d'autre suprématie que celle des vertus et des talens; cependant les emplois du gouvernement comme les éloges de la patrie se prodiguaient aux plus ignorans et aux plus pervers. Ce peuple élevait des autels à la concorde, et ces autels étaient placés dans le temple de la mort : il faisait des invocations à la nature, tandis que ses tyrans profanaient jusqu'à la sainteté, jusqu'à l'inviolabilité des foyers domestiques, et vouaient à la mort quiconque eût donné un asile à un proscrit, fût-on lié avec lui par les nœuds les plus sacrés. Enfin ce même peuple entendait prêcher l'humanité, la fraternité, sur des monceaux de cadavres; et la vertu était *mise à l'ordre du jour* par des monstres couverts

Mmmmm

de la lèpre de tous les crimes. Robespierre en était venu à ce point de puissance, et la nation à cet excès de servilité et d'aveuglement, qu'il signait seul les listes de proscriptions et les arrêts de mort. Dumas, président du tribunal révolutionnaire de Paris, Coffinhal, vice-président, Fouquier-Thainville, accusateur public, tous ces tigres à face humaine étaient dévoués à Robespierre : ils étaient moins des juges qu'ils n'étaient ses bourreaux et les exécuteurs de ses vengeances et de sa haine. Le président de cet infâme tribunal lui envoyait toujours la liste de ses victimes mises en jugement. Le tyran marquait chaque nom d'un *C* ou d'un *A*; ce qui voulait dire *acquitté* ou *condamné*. On conçoit aisément que le nombre des acquittés était infiniment petit. Dans la crainte que les tribunaux des départemens ne fussent plus exorables, c'est-à-dire, ne fussent pas à la même hauteur de férocité, on finit par faire traduire à Paris les détenus de toute la France. Le tyran y trouvait d'ailleurs une jouissance plus vaste; le sang regorgeait plus abondamment sous ses yeux. C'est une histoire bien lugubre, et bien honteuse pour l'humanité, que celle des séances de cet exécrable tribunal révolutionnaire. A peine on prenait le temps d'écrire les noms et l'âge des accusés : on y mettait tant de précipitation qu'on immolait souvent un proscrit pour l'autre. L'infortuné avait beau dire, *Ce n'est pas moi* : *Que t'importe*, lui répondait-on, *que ton tour vienne aujourd'hui ou demain?* Nous nous bornerons, pour passer le plus rapidement qu'il nous sera possible sur cette dégoûtante et intarissable nomenclature d'égorgemens commis avec le glaive de la loi, à rapporter un de ces jugemens atroces, pris au hasard parmi une foule de jugemens semblables. Une femme avait eu occasion, en 1789, de rendre un service important au concierge du château de la Muette; celui-ci, par reconnaissance, fit présent à sa bienfaitrice de vingt-cinq livres de bougies: il avait malheureusement gardé la lettre par laquelle cette femme le remerciait de ce présent. Ayant été traduit au tribunal révolutionnaire, on lui présenta cette lettre, car ces juges voulaient quelquefois avoir l'air d'examiner une affaire. Il avoua avoir fait le présent dont il avait parlé. La femme qui l'avait reçu fut citée à ce tribunal affamé de victimes; elle observa que ce présent lui avait été fait avant même que la révolution commençât : ont rejeta son observation, et on la déclara atteinte et convaincue d'avoir recélé des effets volés dans le château de la Muette. Elle fut condamnée à mort et exécutée. On pourrait faire un volume de jugemens... d'assassinats semblables. Lorsque les Espagnols, dans la conquête du nouveau monde, dressèrent des dogues pour faire une chasse de cannibales aux malheureux et doux Indiens, c'étaient des animaux, non des hommes, non des concitoyens, qu'on employait à dévorer d'autres hommes : jadis quand le despote turc faisait expirer son semblable sous le bâton d'un bacha ou avec le cordon des muets, il ne disait pas du moins à sa victime, *Tu es libre.* Rien ne causait tant d'effroi, tant de rage aux tyrans, que la sérénité de leurs victimes en allant à la mort, que les traits d'héroïsme de celles qui se dévouaient les unes pour les autres, que le courage de ceux qui, par un trépas volontaire, s'affranchissaient de leurs fers, ou prévenaient leur incarcération. Les dominateurs concevaient que de tels exemples rendraient à la nation toute son énergie en rendant leur tyrannie plus odieuse, et qu'on ne peut opprimer long-temps un peuple qui commence à préférer le trépas à la servitude, et pour qui le poids de ses maux est devenu insupportable. Les fastes de l'histoire présentent à l'admiration de la postérité les anciens philosophes qui ont reçu la mort sans que leur courage en parût ébranlé : mais si on les eût conduits au supplice avec les victimes de Robespierre, ils auraient été confondus à cet égard dans la foule, ils auraient vu avec étonnement des individus des deux sexes, de tout âge et de tous les états, montrer le plus profond mépris pour la mort. Les femmes se sont surtout distinguées par leur étonnante fermeté: peut-être en faut-il chercher la source dans l'extrême sensibilité de ce sexe; sensibilité

qui le rend plus propre à l'excès dans le bien, comme à l'excès dans le mal, et qui lui fait considérer la mort comme infiniment préférable à la honte, s'il s'enthousiasme pour la gloire, ou à la privation des objets de sa tendresse, s'ils lui sont ravis. Lorsque le général qui commandait à Longwi au moment où les Prussiens s'en emparèrent, fut condamné à mort, sa jeune épouse, âgée de vingt-quatre ans, et d'une grande beauté, cria *Vive le roi!* lorsqu'elle entendit prononcer la fatale sentence. Le barbare tribunal, au lieu d'imputer sa faute au désespoir et à un moment d'égarement d'esprit, la condamna aussi à la guillotine. Le peuple indigné de tant de férocité, la suivit jusqu'à l'échafaud en criant: *Elle n'a point mérité la mort.* «Mes amis, leur dit-elle d'un air calme et serein, j'ai voulu mourir avec mon mari.» Une autre héroïne, Charlotte Cordai, aussi à la fleur de son âge, et d'une beauté rare, poignarde Marat en plein jour, et marche à la mort avec une fermeté qu'on eût admirée dans un homme. Si le ministre Clavière, se voyant proscrit, se perce d'un coup de couteau, sa femme se dévoue à la mort pour ne pas lui survivre: Rolland en a fait autant lorsqu'il a appris le supplice de son épouse. Eh! quel plus grand trait d'héroïsme que celui de Cécile Renaud (1)! Aussi la terreur que Robespierre avait portée dans les ames retomba dans la sienne. Son caractère s'assombrissait d'avantage. En voyant tant d'énergie, même dans un sexe si faible, il connut la crainte, et devint, selon la belle expression de Courtois, déjà *pâle de sa mort future*, de la mort du criminel; l'assassin de la patrie ne rêva plus qu'assassinats. Juste châtiment du crime! Son sommeil était celui de Néron; son réveil encore celui de Néron. Non seulement l'infortunée Cécile fut immolée, on égorgea encore avec elle son vieux père. Tant la simple curiosité d'une jeune fille inspire d'effroi! Celui que tout le monde craint finit par craindre tout le monde.

Eh! quelle foule d'autres traits de mépris pour la mort et d'horreur pour la tyrannie! combien d'exemples nous pourrions citer ici du dévouement le plus généreux et le plus sublime! Recueillons avec soin ces traits où l'accent de la nature s'est fait entendre avec tant de force dans des jours de tyrannie et de férocité, dans un temps où l'égoïsme et la terreur isolaient tous les individus, brisaient tous les liens, et faisaient taire les affections les plus douces. Un jeune homme était renfermé dans la même prison avec son frère, chef d'une nombreuse famille. Il se trouva présent par hasard lorsqu'un guichetier appela par leurs noms ceux qui devaient monter au fatal tribunal: ce jeune homme entend nommer son frère, qui se trouvait éloigné; réfléchissant que la vie du père de quatre enfans était plus précieuse que la sienne, il répond à l'appel, se rend au tribunal, et subit la mort à la place de son frère.

A la prison de la Force, on permettait aux hommes de prendre l'air dans une cour qu'un mur séparait du quartier habité par les femmes; le seul moyen de communication consistait en un égoût commun. Un fils infortuné s'y présentait chaque jour soir et matin, pour s'entretenir avec sa mère, qui était condamnée, mais dont la grossesse avait fait reculer l'exécution jusqu'après son accouchement. Ce pieux enfant, victime du malheur au printemps de sa vie, se colant contre terre devant la bouche de cet égoût infect, y articulait les tendres expressions de l'amour filial; son frère, enfant d'environ trois ans, qu'on avait permis à sa mère de garder jusqu'à ses derniers instans, se plaçait à l'autre ouverture de l'égoût, pour répondre au lieu de sa mère quand elle était trop incommodée pour le faire elle-même. Le temps vint où cette mère, prête à consommer son sacrifice, fit passer à son fils, à travers l'égoût, sa longue et superbe chevelure, la seule succession dont elle pût disposer: elle donne à son jeune enfant le dernier baiser, le baiser de mort,

(1) Cécile, interrogée sur l'objet de sa visite chez Robespierre, répondit froidement: «je voulais voir comment était fait un tyran.»

et se suicide elle-même en brisant sa tête contre les murailles. Qui ne sera surtout attendri de votre sort, qui n'admirera votre dévouement sublime, immortel Loizerolles? Nous avons cité le trait d'un frère se livrant aux bourreaux à la place de son frère : maintenant c'est un père qui s'immole pour son fils. Les deux Loizerolles, père et fils, étaient détenus dans la même prison, et couchaient dans la même chambre. Le fils était profondément endormi lorsqu'on appella les victimes qui devaient être traduites devant le sanguinaire tribunal. Le père, qui dans ce moment était éveillé, entendit nommer son fils, et la tendresse paternelle lui inspira de se substituer à sa place : ce qui lui était d'autant plus facile qu'on ne se donnait pas la peine ni de constater l'identité des personnes, ni de prendre leur âge, et les prénoms et surnoms, qui auraient pu les différencier : tant on voulait précipiter l'action de la guillotine! tant on était impatient d'éteindre la soif du sang dont les tyrans étaient dévorés! Loizerolles fait signe que son fils repose, et conjure qu'on ne trouble pas son sommeil. Ce pieux dessein lui réussit : il sauve son fils, *et lui donne ainsi deux fois la vie.*



ATTAQUE DE LA MAISON COMMUNE DE PARIS.

le 29 Juillet 1794, ou 9 Thermidor An 2.ème de la République

CENT-CINQUIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ATTAQUE DE LA MAISON COMMUNE DE PARIS, LE 27 JUILLET 1792.

Enfin nous voici parvenus à une époque consolante, la cessation du régime révolutionnaire et la chute des décemvirs. On va voir des ambitieux, rivaux de crimes et de pouvoirs, se détruire eux-mêmes, à peu près comme des brigands qui, réunis pour pour le meurtre, se divisent et s'égorgent pour le partage des dépouilles. La Convention, considérée en masse, va se montrer aussi grande, aussi imposante qu'elle avait été vile sous l'oppression, et la perspective d'un plus doux avenir s'offre enfin à nos yeux.

Tant de tribuns, également pervers, également ambitieux, ne pouvaient demeurer long-temps unis. Le caractère haineux et jaloux de Robespierre ne souffrait point d'égaux; ses complices voulaient bien partager sa dictature, mais ils ne voulaient pas subir la sienne. Eh ! pouvait-il exister de liaison solide entre des hommes qui se connaissaient trop pour ne pas se craindre mutuellement ? Le premier moyen qui entra dans le plan des tyrans dut être une égalité de férocité. Mais il n'y a point d'égalité dans la nature, pas même celle de cruauté : les membres des deux comités de gouvernement étaient plus ou moins tigres, plus ou moins cannibales. La rivalité, l'envie, se manifestèrent entre ces monstres différens : l'un voulait assassiner plus, l'autre voulait égorger moins; celui-ci avait plus d'audace, cet autre plus de timidité. La scission éclate bientôt entre les meneurs du comité de salut public au sujet de quelques victimes à immoler : cette scission transforme le décemvirat en deux partis de triumvirs, qui, pendant quelques jours, ont lutté pour se supplanter : d'un côté Robespierre, Couthon et Saint-Just; de l'autre, Barrère (1), Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes.

---

(1) Barrère, pour parler avec plus d'exactitude, caressait les deux partis, flagornait Robespierre, et ménageait Collot et Billaud.

Robespierre, s'apercevant qu'il avait excité la jalousie de ses co-assassins, essaya de sonder leurs forces, de déclamer vaguement contre eux, et d'ameuter les jacobins. Par-là il découvrit, sans le vouloir, la division survenue dans les comités; c'était découvrir sa faiblesse : il croyait perdre ses complices ; il fut écrasé lui-même. Il voulait aussi entamer de nouveau la représentation nationale et faire un second 31 mai : ce fut même ce projet d'attenter de nouveau à l'intégralité de la Convention qui divisa les proscripteurs et accéléra leur chute. Il y eut encore d'autres motifs de division entre les deux comités de gouvernement. Depuis cette fête à l'Être suprême où Robespierre s'énivra lui-même de l'encens qu'il feignait d'offrir à la Divinité, il avait ordonné à l'accusateur public (Fouquier-Thinville) de prendre un peu moins de victimes parmi les prêtres. Sur le point de faire éclater ses projets de domination, il voulait commencer à ménager cette classe d'hommes toujours puissante auprès du peuple; néanmoins, afin de satisfaire l'antropophage voracité de ses collègues, et la brûlante soif du sang qui le dévorait, il avait soin de joindre de nombreux supplémens de conspirateurs qui ne s'étaient jamais connus, de vieillards infirmes, de femmes et d'enfans. Tant d'humanité et de compassion ne pouvait satisfaire Vadier, membre du comité de sûreté générale. Puisque l'on voulait (1) dépopuler la France, faucher l'espèce humaine, pourquoi, disait Vadier, ménager les prêtres? pourquoi épargner les fanatiques et les fanatiseurs? Vadier, d'après une conspiration absurde, obtient aussitôt un décret qui envoie une illuminée (Catherine Théos) et un illuminé (dom Gerle) au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort. Cette hardiesse de Vadier étonna le moderne pontife Robespierre, il défendit à Fouquier de faire guillotiner la vieille et l'illuminé. Vadier, qui sait que la menace du tyran est l'éclair qui précède la foudre, se tourne dès ce moment contre Robespierre. Le choix d'autres victimes acheva de diviser les décemvirs. Le 8 thermidor arrive. Les assassins, désunis entre eux, ne peuvent rester plus long-temps en présence sans attaquer; et le complot qui devait s'exécuter de proscrite un certain nombre de députés ne pouvait guère être retardé davantage. Robespierre est à la tribune avec un de ces rapports homicides qui préparent de grands attentats. L'assemblée garde le silence de la terreur. Il faut observer cependant que Tallien et quelques autres députés avaient conçu depuis quelque temps le généreux projet de poignarder le tyran. Ce qui avait suspendu leurs bras, c'est que la popularité étonnante dont jouissait le dictateur leur faisait craindre d'éprouver le sort des meurtriers de César. Robespierre lit un long discours où il signale les ennemis du peuple, c'est-à-dire les siens : il se livre à une diatribe amère contre les opérations du gouvernement, auquel il déclare qu'il n'a point pris de part depuis plus de quatre décades. Il déclame successivement contre les comités de salut public, de sûreté générale et des finances. Il accuse les comités d'avoir éloigné les canonniers de Paris. Il ajoute qu'il proposera les seules mesures propres à sauver la patrie. On demande l'impression de ce discours : Couthon en propose l'envoi à toutes les communes. Cambon, dont ce discours attaquait les opérations financières, s'élève avec énergie contre le despotisme de Robespierre, dont la volonté seule a paralysé un décret rendu sur les rentes viagères. Billaud déclare qu'on en impose à la Convention sur le fait des canonniers; car de quarante-huit compagnies, il en reste à Paris trente-trois, et un décret porte qu'il en doit toujours rester la moitié. Le député Panis interpelle le dénominateur de déclarer s'il est vrai qu'il a proscrit plusieurs députés. L'on rapporte le décret d'envoi du discours de Robespierre. Telle fut exactement la séance du 8. A celle du 9, Saint-Just entame un discours dans le sens de celui de

(1) Histoire secrète de la Révolution française, par François Pagès.

Robespierre : Tallien l'interrompt par une motion d'ordre : « Aucun bon citoyen, dit-il, ne peut retenir ses larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique est abandonnée. Hier, un membre du gouvernement s'est isolé; aujourd'hui un autre fait la même chose. Je demande que le rideau soit entièrement déchiré. » Billaud prend la parole, et s'étonne de voir Saint-Just à la tribune, lui qui avait promis aux deux comités de leur soumettre son discours, et même de le supprimer, s'il leur semblait dangereux. Vous frémirez, ajoute Billaud, quand vous saurez qu'hier le président du tribunal révolutionnaire a proposé ouvertement de chasser de la convention tous les hommes impurs, ce qui veut dire tous ceux qu'on veut sacrifier. Mais le peuple est là; les patriotes sauront mourir pour sauver la liberté. *Oui, oui*, s'écrient tous les membres. Robespierre s'élance à la tribune. *A bas le tyran*! s'écrie-t-on de toutes parts.

« Le voile est déchiré, reprend Tallien; tout annonce que l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups : je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. Je demande aussi qu'elle décrète celle d'Hanriot et de son état-major. » La Convention décrète à l'instant l'arrestation de Hanriot et de son état-major, ainsi que celle de Dumas, président du tribunal révolutionnaire. La discussion se continue sur Robespierre. Plusieurs membres accusent successivement Saint-Just, Couthon, Lebas, et Robespierre jeune. Le décret d'arrestation est mis aux voix et prononcé contre eux. Collot énonce de nouveaux faits contre Robespierre et Saint-Just. Robespierre l'apostrophe en termes injurieux. L'assemblée indignée demande l'exécution du décret d'arrestation. Les coupables sont emmenés par les gendarmes. Dans la nuit du 9 au 10 on informe la Convention, qui s'était déclarée en permanence, que les individus décrétés d'arrestation, au lieu d'être reçus à la maison d'arrêt du Luxembourg, ont été envoyés par l'officier du lieu à la maison commune, qui s'est constituée en état de rébellion. Collot d'Herbois arrive au fauteuil, et dit : « Citoyens, voici le moment de mourir à notre poste. Des scélérats, des hommes armés ont investi le comité de sûreté générale : on annonce que Hanriot vient de s'échapper de ce comité, et qu'on l'ammène en triomphe. » La convention met sur le champ hors la loi tous les individus qui se sont soustraits au décret d'arrestation. Elle nomme Barras, député, pour diriger la force armée, et lui adjoint six membres. Cependant plusieurs sections de Paris viennent assurer la convention de leur dévouement. Déjà plusieurs députés étaient allés assiéger la commune avec ceux des bons citoyens qu'ils avaient pu assembler dans la nuit. Ils reviennent, et annoncent que la commune est réduite. Les conspirateurs vont enfin tomber sous le glaive des vainqueurs. Non; cette mort serait trop honorable pour eux. Robespierre l'aîné se tire un coup de pistolet, qui ne fait que le punir dans l'organe de la parole de l'abus qu'il en a fait. Son frère se précipite du haut de la commune, et dans sa chûte se prépare des souffrances que la guillotine lui eût épargnées. Saint-Just se rend en lâche : au moment où tout est désespéré, ce misérable dit à Lebas, *Tue-moi*. Lebas lui répond par ce mot, *Lâche*! et après une courte pause il tire sur lui-même le pistolet dont la balle lui donne la mort. Hanriot est précipité par Cofinhal du haut d'une fenêtre, et trouvé, comme Néron, dans un endroit sale et obscur, où il prie inutilement qu'on termine ses jours. Couthon, immobile et demi-mort, attend qu'on l'enlève. Tous ces conspirateurs sont saisis; presque tous sont blessés, sanglant meurtris, défigurés par les coups qu'ils se sont portés, ou qu'ils ont reçus de la fureur populaire. Enfin l'après-midi du 10 thermidor, tous ces grands coupables qui avaient bravé si long-temps le glaive des lois et la foudre des dieux, furent exécutés sur cette même place de la Révolution, où ils avaient fait périr tant d'innocens. On supplicia

aussi avec eux d'autres complices, parmi lesquels étaient des aides-de-camp de Hanriot, et des membres de son état-major. La fin tragique de presque tous les tyrans devrait bien dégoûter leurs imitateurs : mais que peuvent les exemples contre la soif des grandeurs et l'ivresse des pouvoirs ? Le 11 du même mois, soixante et onze membres de la commune conspiratrice tombèrent sous la hache de la loi. Le tribunal révolutionnaire, cet aréopage de bourreaux, fut suspendu de ses fonctions; Cofinhal, vice-président, fut exécuté le 18; Fouquier-Thinville eut le même sort quelque temps après; et tous ces tigres cessèrent d'infecter l'atmosphère de leur présence. Ainsi croula l'édifice de la plus horrible tyrannie qui ait jamais ensanglanté le monde : un souffle, un instant renversa tout cet échafaudage de grandeur et de forfaits; et ces cannibales, qui avaient bu si long-temps dans la coupe du crime, burent aussi jusqu'à la dernière lie dans celle de l'infamie et de la douleur. S'ils s'étaient montrés altérés de sang, le peuple se montra altéré de justice en applaudissant à leur exécution. Il ne manqua pas surtout d'observer et de leur reprocher qu'ils ne montraient pas en allant à l'échafaud le même courage, la même sérénité que faisaient voir leurs innocentes victimes. Les corps des suppliciés furent jetés dans des fosses larges et profondes, que Robespierre avait fait creuser pour renfermer les restes sanglans de plusieurs milliers de victimes dévouées à la mort comme complices d'une prétendue conspiration qui avait déjà été dénoncée à la tribune de la Convention par Elie Lacoste, sous le nom de *conjuration du baron de Bais.* Ainsi l'éternel arbitre des destinées avait ordonné que ces êtres féroces, qui depuis dix-huit mois couvraient la France de ruines, creuseraient eux-mêmes le tombeau qui devait les engloutir, et qu'ils destinaient à leurs proscrits.



Duplessi Bertaux del.

CLOTURE DE LA SALLE DES JACOBINS,

dans la nuit du 27 au 28 Juillet 1794 ou du 9 au 10 Thermidor, An 2 de la Republique

CENT-SIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

CLÔTURE DE LA SALLE DES JACOBINS, DANS LA NUIT DU 27 AU 28 JUILLET 1794;

NUIT DU 9 AU 10 THERMIDOR, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Les sociétés populaires ont servi peut-être la révolution dans ses premiers momens; elles ont infiniment aidé à lui imprimer un grand mouvement : mais ces sociétés, utiles quand il ne s'agissait que d'abattre le colosse du despotisme, étaient devenues très-dangereuses quand il ne fallait plus qu'établir une constitution sage, et prévenir l'anarchie qui est ordinairement la suite d'une grande révolution. S'il est une histoire dont la postérité puisse tirer de grandes leçons, c'est assurément celle de nos sociétés soi-disant populaires. Aucune histoire n'est plus propre à prouver à quel point de perfides déclamateurs peuvent égarer le peuple, à quels excès ils peuvent le conduire. La plus désastreuse de toutes les dominations, la plus affreuse de toutes les tyrannies, est celle de ces prétendus orateurs ou parleurs qui, de tout temps, ont séduit la multitude, et l'ont énivrée de leurs fureurs. Les écrivains politiques de l'antiquité conviennent que le principal défaut du gouvernement démocratique, lorsqu'il n'y a pas la balance des pouvoirs, c'est-à-dire, une bonne constitution établie, est la puissance presque magique des orateurs dans les délibérations soumises à des assemblées tumultuaires et trop nombreuses. On comparait avec raison leur parlage, tantôt au chant perfide des sirènes, tantôt au bruit confus et sinistre d'un tonnerre retentissant. Ils subjuguaient au lieu de persuader, ils assourdissaient au lieu de raisonner et de convaincre. C'étaient des vociférations et des injures, des assauts de poumons (1) plutôt que de logique. Une république ressemble alors à un navire dont le sénat est à peine le pilote, dont les démagogues babillards et outrés sont les capitaines, et dont les non-propriétaires, les *sans-culottes*, sont les matelots. Comme cette portion du peuple est la moins instruite et en même temps la plus nombreuse, le zèle de parti, véritable ou feint,

(1) Histoire secrette de la Révolution française, par François Pagès.

donne de la réputation, de la popularité, et un grand ascendant aux factieux, lors même qu'ils n'ont ni probité ni sens commun; l'attachement au parti tient lieu de tout, supplée à tout. « Étrange renversement, dit Gordon sur Salluste, de voir regarder comme honnêtes gens des gens sans mœurs! » Une autre observation bien importante, et malheureusement trop confirmée par l'expérience de l'époque dont nous parlons, c'est que ce sont ordinairement des gens féroces ou fripons qui influencent ces assemblées ou sociétés populaires, parce que l'homme sage et instruit est toujours timide et jamais intrigant; et ce sont ces mêmes êtres ignorans et barbares qui fomentent les séditions, les insurrections, et commandent les massacres. Il faut encore observer que ce sont presque toujours des gens du néant. Sous Charles-Quint le soulèvement des villes de Castille, appelées *las Communidades*, eut pour chef, à Medina del Campo, un tondeur, à Salamanque, un pelletier, à Valence, un cardeur, à Ségovie, un tanneur. Leclerc ne fut-il pas en France un des plus ardens boute-feux de la ligue? Passez en revue les principaux agens de la faction d'Orléans, puis du décemvirat; rappelez-vous les auteurs des égorgemens des 2 et 3 septembre, et des massacres qui ont eu lieu depuis; vous verrez même espèce d'hommes, même nature, même genre; un Pétion, un Marat, un Danton, un Robespierre, un Collot, un Carrier: Voilà ceux qui dirigeaient la société des jacobins, la société des cordeliers, et par elles toutes les sociétés affiliées. Ils en firent de vraies cavernes d'assassins. Alors on entendit dire, même à la tribune de la Convention, qu'il fallait révolutionner la langue, les mœurs, les lois, les volontés de ces monstres. L'événement n'a que trop appris toute l'extension qu'ils entendaient donner à ce mot si vague, et par cette raison même si arbitraire, *révolutionner*. Aussi quelle latitude effrayante ce mot n'a-t-il pas fournie aux extendeurs! Ils trouvèrent même dans la suite cette expression trop faible; ils imaginèrent celle de *sans-culottiser* la nation; c'était le terme favori des Carrier, des Lebon, etc. Ce fut de l'antre de ces sociétés, et surtout de celui des jacobins, que partirent ces apôtres du crime, ces missionnaires de mort, qui, sous le titre de *propagandistes*, portèrent dans toute la France la doctrine la plus infernale, prêchèrent, exécutèrent partout le pillage, le massacre, et l'incendie. Alors un peuple doux, humain, et sensible, devint un peuple antropophage, toutes les idées de justice et de sociabilité s'éclipsèrent parmi nous, et firent place à des idées destructives de tout ordre social. On en fut jusqu'à croire qu'il ne fallait point de secret dans le gouvernement, de discipline dans les armées, d'expérience dans les généraux; qu'il fallait détruire le commerce et les arts, dépopuler la France, niveler les têtes et les fortunes. Les clubs ou cloubs étaient devenus le plus grand ressort, le levier le plus puissant des tyrans, et de l'anarchie qui conduit toujours à la tyrannie. On n'était innocent ou coupable, patriote ou suspect, que d'après le calcul de la haine ou de l'intérêt des membres de ces sociétés. Elles étaient pour les intrigans et les agitateurs ce qu'est pour le pape la milice des ordres religieux: elles propageaient non les principes de la vraie liberté, qui consiste dans la sûreté des personnes et des propriétés, mais le fanatisme révolutionnaire, les rêves, les illusions d'une démagogie outrée. On eût dit que des colonies de Huns et de Vandales s'étaient emparées tout-à-coup de l'asile brillant des sciences, des arts et de la politesse. Elles croyaient régénérer en détruisant, et travailler pour le pauvre en assassinant les riches; ou, pour parler plus juste, c'était pour elles-mêmes qu'elles prêchaient le pillage, c'était pour s'enrichir qu'elles prêchaient la loi agraire. Une preuve que les jacobins et la plupart des sociétés populaires affiliées étaient complices et même salariées, pour exécuter le projet de frapper de mort tous les riches, résulte évidemment de la pièce suivante, consignée sur les registres de la société-mère, et dont on a eu connaissance après la levée des scellés qui avaient été mis sur ses papiers.

Extrait des registres de la Société des Jacobins, rue Honoré, le 25 brumaire l'an deuxième de la République.

Le comité de salut public, considérant que les sociétés populaires sont nécessaires à la propagation des bons principes, arrête qu'il leur sera donné une somme de cent mille livres. *Signés au registre.* Billaud-Varenne, Robespierre, Carnot, Barrère, Robert-Lindet.

Preuves des services rendus à la République et aux sans-culottes par la Société-mère, autorisée par les anciens comités de salut public et de sûreté générale.

La société des amis de la liberté, voulant prouver son zèle pour la chose publique, propose le projet suivant aux comités de la Convention.

ARTICLE PREMIER. Lorsque, par la machination des gens opulens, il s'élèvera des troubles dans quelques communes, l'assemblée les déclarera sur-le-champ en état de rébellion.

ARTICLE II. La Convention invite les pauvres à profiter de l'occasion *pour faire la guerre aux riches*, et rétablir l'ordre *à quelque prix que ce soit.*

Nous croyons inutile de commenter ces derniers mots. Ce furent les jacobins qui, de concert avec le comité de salut public, obtinrent de la Convention, ou plutôt lui dictèrent le décret illimité pour l'arrestation des gens suspects, et un autre décret pour juger à mort les *ennemis du peuple*, c'est-à-dire les ennemis des jacobins. Ces deux décrets homicides sont fort étendus; nous nous bornerons à en rappeler les principaux traits: « Toutes les personnes qui, non seulement par leur conduite, mais encore *par leurs relations et par leurs propos*, se sont montrées les ennemis de la liberté, doivent être incarcerées comme suspectes ». Un autre article également favorable à une tyrannie sans bornes, était celui-ci: « Sont déclarés suspects ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme ». Sur quoi il faut observer que les certificats de civisme accordés par les municipalités et conseils-généraux des communes, et visés par les districts et les départemens, devaient être *revisés*, d'après une loi du 20 décembre 1791, par les comités de surveillance et de salut public établis dans les différentes villes. Observons encore que les représentans qui allaient en mission pouvaient annuler à leur tour ces mêmes certificats. Était-il un homme vertueux qui pût échapper à tant d'inquisiteurs? Eh! certes, les gens honnêtes devaient en effet être suspects; puisque c'étaient des scélérats qui faisaient les signalemens. Mais enfin ces sociétés virent tomber leur toute-puissance.

La nuit du 9 au 10 thermidor, tandis que quelques députés de la Convention, soutenus par ceux des bons citoyens qu'ils purent rassembler dans ce moment de crise, allaient investir la commune, il se passait une autre scène aux jacobins. Malgré le nombre des *clubistes* qui avaient successivement abandonné l'assemblée, elle restait délibérante, et continuait de correspondre avec la municipalité insurgée. Il était instant de prendre un parti décisif. Legendre, député à la convention, fut chargé de cette commission délicate. Accompagné de peu de personnes, il se rend avec un courage bien digne d'éloges, à la salle des jacobins, monte à la tribune, développe avec une éloquence agreste les dangers qui menacent la société jacobite si elle prolonge plus long-temps sa séance. Aux exhortations il joint quelques menaces, tandis que ceux dont il était accompagné, confondus à dessein dans la foule, faisaient à leurs voisins la fausse confidence qu'une force armée considérable, et munie de canons, s'approchait

pour enlever en même temps jacobins et jacobines. Ce bruit qui circule rapidement, soutenu par les mauvaises nouvelles qu'on recevait de la municipalité, donnait le plus grand poids aux paroles de Legendre. La crainte se saisit de l'assemblée ; et les terrificateurs, les *terroristes*, connurent à leur tour la terreur. Les femmes évacuent les galeries ou tribunes ; les jacobins les plus voisins de la porte sortent les premiers, comme pour examiner ce qui se passe dans les environs ; les autres prennent la même route ; tous ont la pâleur du crime sur le front : la salle est en un instant déserte. Legendre, resté maître, sans combat, du champ de bataille, sort le dernier, ferme les portes, prend les clefs, et va les présenter à la Convention. Ainsi fut dissipée, anéantie, cette société qui le même soir, à sept heures, avait fait le serment de ne pas désemparer, et de mourir plutôt à son poste ; ainsi disparut l'armée de Robespierre. La chute du dictateur fut le signal de la ruine des jacobins. Il est vrai que leur destruction ne fut légalement ordonnée qu'au mois de novembre 1794, et celle des autres sociétés populaires ne fut entièrement consommée qu'à l'époque de la constitution de 1795 ; mais leur influence ne fut plus dangereuse dès que la société-mère eut été détruite par le fait. Voilà comme finit, sans bruit, sans secousse, sans aucune explosion, cette corporation immense ; cette puissance colossale, qui s'était élevée au-dessus de la représentation nationale, au-dessus de toutes les autorités constituées, au-dessus de toute la France, enfin au-dessus de toutes les lois comme au-dessus de tous les principes. Une résolution vigoureuse de la part de la Convention dispersa en un clin-d'œil la tourbe impure du tyran et de la tyrannie ; et le lendemain de ce moment mémorable où la foudre nationale avait frappé les jacobins dans le centre même de leur domination, ils n'existaient plus que par leurs débris, et par le souvenir impérissable de leurs longs forfaits ; tel un volcan, après avoir menacé d'ébranler par ses éruptions une partie du globe, s'éteint tout-à-coup, ne laissant que des ruines, et la mémoire de ses ravages.

N° 10.



ROBESPIERRE AMENÉ BLESSÉ, DANS L'ANTI-SALLE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

le 28 Juillet 1794 ou 10 Thermidor An 2eme de la République

CENT-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ROBESPIERRE DANS L'ANTI-SALLE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, LE 28 JUILLET 1794;

LE 10 THERMIDOR, AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

QUAND la Commune insurgée eut été réduite, Robespierre, avant d'être envoyé au supplice, fut conduit, ou plutôt porté, au comité de salut public. Mais avant de rendre compte des détails vraiment intéressans et peu connus que ce moment va nous offrir, il est plusieurs faits que l'histoire doit recueillir avec soin, et qui sont d'autant plus précieux, qu'ils jettent le plus grand jour sur le plan, sur le caractère des modernes Sylla, et qu'ils font voir tout le danger que courut la chose publique; on n'y peut songer sans frémir. Il est certain que si Robespierre avait été doué d'une véritable énergie, il se serait mis à la tête de la commune, il n'y aurait pas perdu en délibérations le temps qu'il fallait employer à agir. Enfin le matin même qu'on le décréta d'accusation, la convention était pleine de ses affidés; tout le tribunal révolutionnaire, les jurés, occupaient l'intérieur de la salle: le dictateur n'avait qu'un mot à dire pour faire massacrer toute la convention. Mais quand tous ces conjurés auraient réussi, que s'en serait-il suivi? une guerre civile dont ils eussent été dans peu les victimes! ils auraient eu contre eux et les républicains et les royalistes, qui certainement n'auraient jamais voulu de Robespierre pour roi. Heureusement tous ces conspirateurs étaient aussi lâches que pervers. Il n'est pas indifférent de faire connaître le caractère de ces hommes qui ont tant influé sur nos destinées. Dans les jours de sa puissance, Robespierre était comparé à Caton et à Aristide: après sa chûte, les uns en firent un Cromwel, les autres un Marius. On l'a mal jugé avant et après son supplice. Ce monstre fut plus féroce que Néron, presque aussi crédule que Claude, et plus insensé que Caligula. Son abord était froid, son maintien gêné, son regard sinistre, sa conversation sans intérêt; un tempérament irascible, un esprit étroit, une ame faible, un caractère pusillanime, l'avaient condamné

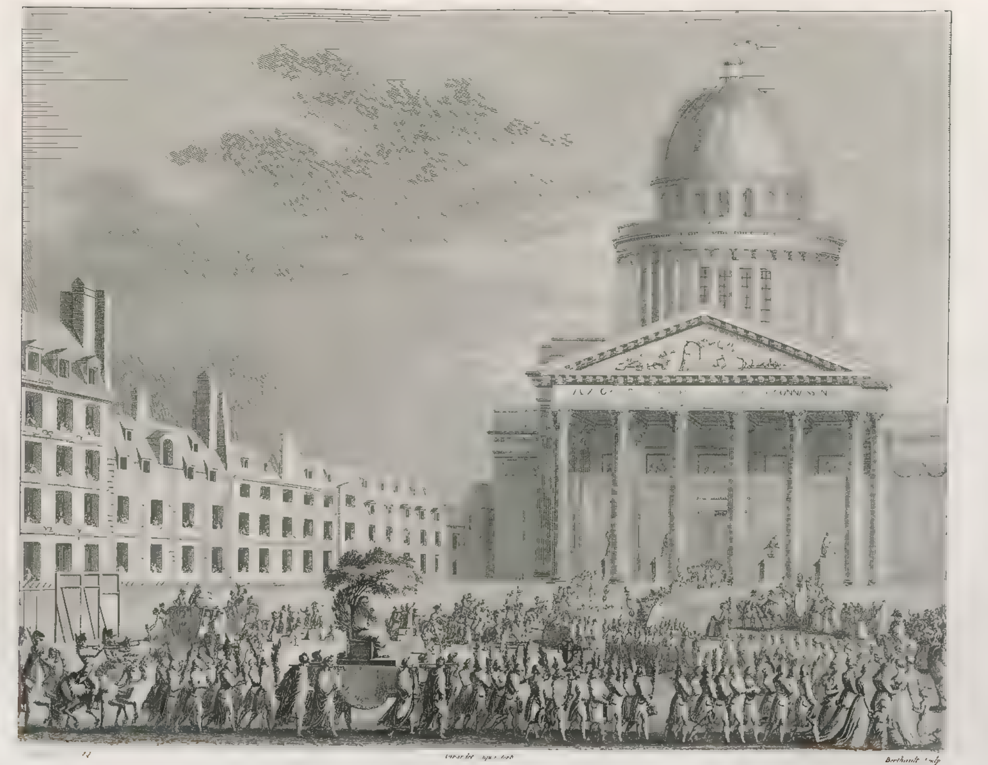
à une nullité absolue. Il était dévoré d'ambition, mais plus encore de haine et d'envie. Toujours placé, depuis 1789, à côté d'illustres rivaux, il eut constamment la conscience de son infériorité; ce fut un malheur pour lui et pour les autres. Ce sentiment de sa médiocrité produisit dans son ame de boue le fiel homicide qui fut depuis le principe de sa conduite : il résolut de s'élever, à quelque prix et de quelque manière que ce fût. Cependant des vues aussi ambitieuses devaient supposer une certaine hardiesse, une sorte d'élévation dont son ame était incapable. Cromwel bravait tous les périls, et se mettait à la tête des frères rouges; Cartouche égorgeait de ses propres mains les victimes dont il convoitait les dépouilles : la nature avait donné à ces hommes cette force d'ame sans laquelle on ne peut espérer de parvenir au but qu'on se propose. Robespierre était à cet égard bien au-dessous de ces scélérats : réunissant les deux extrêmes, il étoit à-la-fois féroce et lâche; mais il eut comme eux cette persévérance vers un même plan; cette ténacité, cette volonté vive, inflexible, toujours agissante, qui quelquefois tient lieu de génie. Robespierre ne fut comparable à Cromwel que par sa profonde hypocrisie et son grand art à dissimuler. Il faut aussi avouer que s'il n'avait pas le talent de faire naître les circonstances, il avait éminemment celui d'en profiter. Ce fut sa lâcheté qui l'empêcha de choisir la chance favorable que lui offrait, au 9 thermidor, l'insurrection de la Commune. Rien n'est plus important, pour un conspirateur, que de connaître les hommes à qui il confie l'exécution de son plan. Robespierre fut, sur ce point, aussi stupide, aussi crédule que Claude, ainsi que nous l'avons dit. Sans cela il eût refoulé un Hanriot dans la fange dont il était sorti. Hanriot, d'abord domestique, depuis soldat dans les troupes envoyées aux colonies, puis commis aux barrières, puis nommé commandant par une section, fut nommé général au 31 mai. C'était un homme vain, ignorant, présomptueux, inepte et féroce. Puisque Robespierre aspirait à être un Octave, il eût dû savoir distinguer un Agrippa. Billaud-Varenne avait plus de talent, plus de caractère que Robespierre, et le surpassait peut-être en férocité. L'un proscrivait par haine, par jalousie, ou pour asseoir sa domination; peut-être eût-il été humain toutes les fois que rien n'aurait fait ombrage à son orgueil : l'autre avait vraiment soif du sang, et l'eût versé pour le plaisir de le répandre. C'est une nuance entre eux que nous ne faisons que hasarder. Qui pourrait dire lequel de tous ces êtres barbares était le plus pêtri de férocité? qui nous dira encore si tant d'ambitieux sans moyens étaient plus fous que méchans, ou plus méchans qu'insensés? ils se dévoraient mutuellement, sans songer que leurs divisions augmentant la force de leurs ennemis communs, ils finiraient par en être tous les victimes. Ce que nous avons dit de Billaud convient également à Collot. Saint-Just était un personnage si médiocre sous tous les rapports, qu'on ne peut le regarder que comme un des faibles lieutenans de Robespierre : il en est de même du frère du dictateur. Couthon mérite plus d'attention : cet homme avait toute la partie inférieure de son corps paralysée : il semble qu'il voulait se venger sur toute la nature de l'état d'infirmité auquel il se voyait réduit. Si quelque chose peut détromper ceux qui croient lire le caractère d'une personne sur sa physionomie, c'est l'exemple de Couthon : sa physionomie était douce, ouverte et riante; et jamais peut-être il n'y eut un homme plus perfide, plus cruel, plus dissimulé. Quelques personnes s'obstinent encore à révoquer en doute la conspiration des décemvirs. Pour les garantir des tourmens de l'incertitude à cet égard, nous allons joindre ici le plan de cette conspiration : on l'a trouvé tout tracé de la main de Robespierre parmi ses papiers. 1°. dit-il, avoir de l'argent; 2°. une adresse aux départemens; 3°. des courriers près nos commissaires aux armées; 4°. *une fédération de la commune de Paris avec Marseille;* 5°. armer les sans-culottes et *les salarier* (1); 6°. faire suspendre les travaux jusqu'à ce que

(1) Ce fut une grande faute, de la part de Robespierre, de n'avoir pas assez semé d'argent le 8 thermidor.

la patrie soit sauvée; 7°. enfin *changer de local*. Ce dernier mot est la preuve du projet de dissoudre la convention : il coïncide parfaitement avec l'aveu qu'avait fait Élie Lacoste à la tribune de la convention, le jour même de la chûte du tyran, que *six mois auparavant Robespierre avait proposé aux deux comités de gouvernement la suspension des séances de l'assemblée.* Il est un fait que l'histoire ne doit pas oublier. On trouva à la maison commune des listes signées de la main des conspirateurs, et un cachet portant l'empreinte d'une fleur de lis. Il semblerait d'abord que ce fût pour faire remonter au trône de ses pères le fils de Louis XVI, qui existait encore alors : mais une pièce importante, trouvée dans les papiers de la Commune, explique le secret des conjurés; c'est une proclamation signée Payan et Cofinhal : « Le peuple est averti, disaient ces fabricateurs de mensonges, qu'une patrouille envoyée de l'étranger, qui dominait dans le comité de salut public, s'était présentée au Temple pour enlever les infâmes rejetons de Capet. La patrouille est arrêtée, et le conseil a fait immoler les Capets. » Qui ne voit la vérité jaillir de cette proclamation ? qui ne voit que cette imposture avait été tissue pour rejeter sur la convention, aux yeux d'un peuple jaloux de sa liberté, le soupçon d'avoir voulu rétablir un roi ? Cette pièce, ce cachet fleurdelisé, telles eussent été les bases de l'accusation. Il résulte encore de cette proclamation que Robespierre n'avait pas formé le dessein, comme beaucoup de personnes l'ont cru, de forcer la fille de Louis XVI à l'épouser; on voit qu'elle devait être immolée ainsi que son frère. Une des choses qui prouvent le plus la pusillanimité de Robespierre, et combien il était effrayé de sa propre élévation, c'est qu'il avait arrêté, avec un de ses affidés dont on n'a pu savoir le nom, un plan de fuite. Ce fait est prouvé par une lettre très-signifiante, sans date de lieu ni d'époque, à lui adressée quelque temps après la fête de l'Éternel, et trouvée parmi les papiers du dominateur. Cette lettre est écrite sur le ton d'une réponse. On le prie d'être tranquille sur les objets que son adresse a su faire parvenir *depuis le commencement de ses craintes* : « A présent vous allez employer, lui dit-on, toute la vigilance qu'exige la nécessité de fuir un théâtre où vous devez bientôt paraître et disparaître pour la dernière fois. Il est inutile de vous rappeler les raisons qui vous exposent; car ce dernier pas qui vient de vous mettre sur le sopha de la présidence vous approche *de l'échafaud*, où vous verriez cette canaille qui vous cracherait au visage, comme elle a fait à ceux que vous avez jugés. Égalité, dit d'Orléans, vous en fournit l'exemple. Ainsi, puisque vous êtes parvenu à vous former ici un *trésor suffisant* pour exister long-temps, ainsi que les personnes pour qui j'en ai reçu de vous, je vais vous attendre avec une grande impatience, pour rire avec vous du rôle que vous avez joué dans le trouble d'une nation aussi crédule qu'avide de nouveautés. » Il résulte de cette lettre que Robespierre partageait la terreur qu'il faisait éprouver aux autres : semblable en cela à Cromwel, qui n'avait pas assez de ses douze palais pour échapper à lui-même, à cette furie invisible qui poursuit tous les tyrans, et qui, sous son fouet sanglant fait tournoyer leurs cœurs féroces, suivant la belle expression de Courtois dans son rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre. Quelle leçon que la connaissance que nous donne la lettre déjà citée des angoisses auxquelles le proscripteur était en proie! Quelle autre leçon plus frappante encore, quel tableau, quel exemple, que celui de Robespierre couché sur la table de l'anti-salle du comité où n'aguère il dictait des lois, ayant une boîte de sapin pour oreiller, essuyant avec des fragmens de papiers la sanie qui s'arrêtait à sa bouche ensanglantée, et tenant dans ses mains, par un de ces jeux du hasard qui n'échappent pas à l'observateur, le sac de son pistolet, qui rappelait à ses yeux, par l'adresse ou enseigne du marchand qui le lui avait vendu, enseigne portant ces mots, *au grand Monarque*, le terme qu'avait choisi son ambition si cruellement trompée.

Dès que Robespierre et ses complices eurent été suppliciés, les bras des bourreaux se

reposèrent; les victimes entassées dans les cachots revirent la lumière et rentrèrent dans leurs foyers; les échafauds furent renversés; les bastilles furent fermées: la foudre cessa de gronder sur la tête des citoyens; et si l'orage mugit encore au loin, on eut l'espoir de le voir se dissiper bientôt sous un ciel plus calme et plus serein.



APOTHÉOSE DE J.J. ROUSSEAU, SA TRANSLATION AU PANTHÉON.

le 11 Octobre 1794 ou 20 Vendémiaire An 3.ème de la République

CENT-HUITIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

APOTHÉOSE DE J.-J. ROUSSEAU, LE 11 OCTOBRE 1794;

LE 20 VEDÉMIAIRE, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

La Convention nationale acquitta la dette de la patrie envers un grand homme, envers un bienfaiteur de l'humanité, lorsqu'elle décréta l'apothéose de J.-J. Rousseau, et la translation de ses cendres au Panthéon. Eh! qui fut jamais plus digne d'un tel honneur? qui mérita plus nos hommages et ceux des générations futures? L'histoire même des premières années de Rousseau sera un sujet éternel de sentimens d'admiration. Une sensibilité extraordinaire, jointe à une imagination vive et brillante, fut la cause première de tout ce qu'il a été; et les occasions les plus bizarres, les plus terribles, les plus heureuses, semblèrent se disputer le droit d'exercer, d'émouvoir cette ame sensible, ce caractère aimant, timide et docile dans la vie ordinaire, mais ardent, fier, indomptable dans ses passions. Luttant de bonne heure corps à corps avec l'infortune, il semble qu'il promit à son cœur de se venger de ses maux en apprenant un jour aux hommes la bienfaisance et la justice. On dirait que cet espoir l'élève au-dessus de tout, et lui donne la force et les moyens d'atteindre à ce but. Il savait comme par inspiration que la vérité seule peut tracer la route de l'équité, et dicter les actions louables; il sentit que rien n'est bon, rien n'est beau que le vrai (1); aussi l'impérieux besoin de le connaître en toutes choses devint sa passion dominante. Il y mit une obstination qu'on eût prise pour de la témérité. Sans guide, sans maître, il n'a d'autre méthode que l'envie de tout apprendre, d'autre encouragement que la fièvre du savoir, la soif dévorante de l'instruction. Il nourrit son esprit de toutes les connaissances possibles : les temps, les lieux, les circonstances, le plaisir, la douleur, tout lui sert à comparer, à juger, à agrandir la sphère de ses idées. Il rassemble enfin toutes ses lumières acquises, descend avec elles dans les profondeurs du cœur humain; et l'homme se découvre tout entier à son génie. C'est ainsi

(1) Aussi il prit pour devise ces mots : *Vitam impendere vero.*

que, réunissant le sentiment à l'observation, il trouve l'origine de nos vices, les ressorts, le jeu, les mouvemens, les secrets de toutes les passions; c'est ainsi qu'il s'empare des deux plus beaux avantages de l'esprit humain, celui de penser toujours juste, et celui de faire croire à la vérité; c'est ainsi que celui qui voulait être le précepteur du genre humain devait être en tout l'ouvrage de la nature, et ne devait en quelque sorte rien qu'à lui-même. On peut, avant trente ans, être bon musicien, bon peintre, excellent poète, guerrier redouté : mais celui dont les vastes conceptions embrassent l'humanité entière, médite long-temps dans le silence de la solitude les créations qu'il doit un jour enfanter, et consacre toute sa jeunesse à préparer ses forces avant d'en étonner le monde; tels furent Solon, Lycurgue, Socrate et Platon; tel fut J.-J. Rousseau : il dépensa une moitié de sa vie à acquérir la somme des vérités qu'il devait nous enseigner dans l'autre. Mais s'il est des vérités que le génie puisse présenter nues à ses contemporains, combien, hélas! en est-il qui, bien que couvertes d'un voile épais, saisissent d'effroi toute une génération qui recule épouvantée devant elles! C'est alors que, pour l'homme qui doit lutter contre tout son siècle, le courage se change en une sainte audace. Ce fut de cette audace dont Rousseau s'arma pour proclamer avec force le vrai, le juste; et la plus haute sagesse se fit entendre sous le soleil à des hommes dégénérés et pervers, à des gouvernemens corrompus. Tout devait être extraordinaire dans J.-J. Rousseau : les talens auxquels il s'était livré si long-temps en silence par une sorte d'inspiration, ne devaient se manifester que par une de ces circonstances que toute la prévoyance humaine ne pouvait conjecturer. Une question oiseuse pour la philosophie moderne, mais de la plus haute importance pour l'humanité, semble être levée par hasard; une académie de province, en la proposant, donne J.-J. Rousseau à l'univers. Tandis que les sciences et les arts embellissaient l'Europe, et donnaient chaque jour de nouvelles jouissances, tandis qu'un luxe séduisant énervait toutes les ames et les subjuguait par le plaisir, tandis qu'une philosophie, incertaine dans ses principes, mais surtout très-commode, apprenait à concilier le faste des pensées avec le déréglement des mœurs, Rousseau a le courage de dire aux hommes : *Vos arts et vos sciences vous ont corrompus.* C'était après avoir long-temps gémi sur l'avilissement et la misère des peuples, sur cette opinion publique qui appelait la force naturelle un avantage brutal, la franchise grossièreté, la sensibilité pitié, qu'il découvrit que les arts nous ont de plus en plus éloignés de la nature. Ce n'est pas qu'en nous éclairant sur les dangers des sciences et des arts, Rousseau ait voulu les bannir de la société; il veut seulement qu'on les détourne de leurs anciens objets, et qu'on les destine à servir, à soulager la vertu, au lieu de nous dessécher par l'égoïsme, et de nous rendre malheureux, durs et cruels, par des besoins factices qu'il faut satisfaire à quelque prix que ce soit, et trop souvent par le crime. Cette première vérité avancée par Rousseau doit nous devenir nationale par notre révolution; et c'est à une nation qui veut se régénérer qu'il appartient d'en profiter. Les bornes de ce discours ne nous permettent pas de suivre Jean-Jacques dans toute sa carrière philosophique et littéraire. Dans tous ses écrits il ramène l'homme aux douces affections de la nature, aux jouissances pures et sans mélanges que procurent la vertu et la bienfaisance. La plus grande justesse dans les idées, l'éloquence la plus brûlante et la plus entraînante, la philosophie la plus profonde, la plus vive énergie dans le sentiment, le coloris le plus varié et le plus analogue à chaque sujet qu'il traite, doivent le faire regarder comme le premier des hommes en éloquence, en morale, en philosophie, en législation. Quel plus beau traité d'éducation que l'Émile? Quels titres plus légitimes à la reconnaissance des peuples que le Contrat social, le plan du gouvernement pour la Pologne, le Discours sur l'économie politique? Rousseau fut encore homme de génie dans son Dictionnaire sur la musique, et dans son Devin de village.....

Le Devin de village! qui est-ce qui, avec une ame, pourra oublier ce charmant intermède dont la mélodie ravissante nous ramène à la nature, à l'amour, à l'innocence? Rousseau, dans son apothéose, avait déjà un autel dans vos cœurs, vieillards qu'il fit respecter, pères tendres, mères sensibles, dont ses écrits forment les enfans, et vous ont fait sentir tout le bonheur d'en avoir, tout l'avantage de les élever vous-même. Philosophes, législateurs, poètes, musiciens, orateurs, vous vous confondez tous dans un même sentiment d'admiration; vous vous joignez à ce concert de louanges, républicains, qui savez combien notre immortelle révolution est due à ses écrits; vous vous pressez tous autour de la statue, autour des cendres de Rousseau. Ces cendres augustes furent transférées au Panthéon le décadi 20 vendémiaire. Le cortége était composé, 1°. d'un groupe de musiciens exécutant les airs du Devin de village; 2°. d'un groupe de botanistes, avec des faisceaux de plantes, et cette inscription:

L'étude de la nature le consolait des injustices des hommes;

3°. D'un groupe d'artistes de toute espèce, avec les instrumens de leurs métiers, et cette inscription:

Il réhabilita les arts utiles;

4°. D'un groupe des députés des sections, portant la table des droits de l'homme, avec cette inscription:

Il réclama le premier ces droits imprescriptibles;

5°. D'un groupe de mères, vêtues à l'antique, tenant par la main des enfans en bas âge, d'autres en portant de plus jeunes dans leurs bras, avec cette inscription sur une bannière:

Il rendit les mères à leur devoir, et les enfans au bonheur;

6°. D'un groupe d'habitans de Franciade (Saint-Denis), et de Groslai et Montmorenci, avec cette inscription:

C'est au milieu de nous qu'il fit Héloïse, Émile, et le Contrat social;

7°. D'un groupe des habitans d'Ermenonville autour de l'urne cinéraire, sur laquelle étaient gravés ces mots:

Ici repose l'ami de la nature et de la vérité;

8°. D'un groupe formé par des Genevois, avec l'envoyé de la République, et cette inscription:

Genève aristocrate l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire;

9°. D'un groupe formé par la Convention nationale, entourée d'un ruban tricolore, et précédée du phare des législateurs, *le Contrat social.*

Entre le quatrième et le cinquième groupe était la statue de la Liberté: la statue de Rousseau était portée entre les cinquième et sixième groupes. Un corps de gendarmes à cheval et des trompettes ouvraient la marche. Ils étaient suivis de groupes de cavalerie, des élèves du Champ-de-Mars, et de tambours. Des faisceaux républicains entouraient

les drapeaux des Républiques française, genevoise, et américaine. Le cortége était encore composé des enfans orphelins des défenseurs de la patrie, des commissions exécutives, de l'institut national de musique ; enfin la Convention, ainsi que nous l'avons dit, fermait cette marche imposante. On partit du jardin national sur les dix heures du matin. Ces honneurs solennels, rendus par un peuple libre au philosophe que réclamaient toutes les sciences, portèrent l'enthousiasme dans toutes les ames. Partout où passa ce majestueux cortége pour se rendre au Panthéon, les nombreux habitans de la capitale se pressaient sur son passage, mais avec un respect si religieux que la marche n'en fut point troublée. Sur les deux heures on arriva au Panthéon, où furent déposées les cendres du grand homme. Parmi tous les hommages rendus à sa mémoire, on distingua les vers suivans, improvisés, pendant la trahison même, par le citoyen Olivier Corancez, et remarquables par une sensibilité douce, et par la pensée heureuse qui les termine :

Déjà vers les bosquets de l'heureux Élysée
J'ai guidé tes mânes errans :
Je te vois aujourd'hui, du haut de l'Empyrée,
Avec les dieux partager nos encens.
Pour la dernière fois, ombre toujours trop chère,
Reçois mes vœux reconnaissans :
Par tes leçons, mes enfans ont un père ;
Et moi père j'ai des enfans.

Il est essentiel d'observer qu'à l'époque où les cendres de Rousseau furent transférées au Panthéon, ce monument de gloire, ce temple de l'immortalité, n'était plus souillé, profané par les restes du féroce Marat et de l'immoral Mirabeau. Ainsi le Panthéon, où l'on avait mis les cendres de Voltaire et de Descartes, se trouva alors digne de Rousseau, comme Rousseau l'était du Panthéon.



FÊTE DES VICTOIRES. COMBAT DES JEUNES ÉLÈVES AU CHAMP DE MARS.

le 21 Octobre 1794, ou 30 Vendémiaire An 3ème de la République

CENT-NEUVIEME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

COMBAT DES JEUNES ÉLEVES AU CHAMP DE MARS, LE 21 OCTOBRE 1794;

LE 30 VENDÉMIAIRE, AN TROISIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

Qu'elle est consolante l'époque de la révolution que nous avons à présenter ici à nos lecteurs! Au dedans de la France la justice et l'humanité font entendre leur voix trop long-temps méconnue. La hache des tyrans a disparu avec eux. Au dehors, les succès les plus brillants, les plus inattendus, enchaînent la victoire aux drapeaux de la république. Nos armées, pleines d'un même enthousiasme, ne rivalisoient que de gloire. Les Espagnols, en évacuant le territoire français, avoient conservé sur l'extrême frontiere la forteresse de Bellegarde : nous la reprîmes au mois de septembre. Les Espagnols, sous les ordres du comte de l'Union, se retrancherent sur des montagnes inaccessibles : Dugommier les fait attaquer sur toutes les lignes, le 18 novembre; et après le combat le plus opiniâtre, leurs rangs sont enfoncés à la baïonnette. L'artillerie, les équipages, le camp espagnol, des tentes pour cinquante mille hommes, et une immense quantité de provisions, resterent au pouvoir des républicains. Sur ces entrefaites une division de l'armée des Pyrénées pénétroit dans la province de Guipuscoa, s'emparoit successivement de Fontarabie, du Port-Passage, de Saint-Sébastien; et après avoir battu les Espagnols dans les défilés des montagnes qui séparent la Biscaye de la Navarre, elle pénétroit jusqu'aux portes de Pampelune, tandis que, dans la Catalogne, le général républicain Pérignon, après avoir enlevé *Figuiéras*, arboroit nos drapeaux sur les murs de la ville de Roses, conquise à la suite de la défense la plus courageuse. La disposition locale des Alpes ne permettoit pas à nos armées d'obtenir des succès aussi prompts dans ces contrées. Elles s'étoient rendues maîtresses du sommet des montagnes par-tout où ce sommet étoit accessible aux hommes, tant en Savoie que dans le comté de Nice; mais lorsqu'après avoir escaladé ces rochers, couverts d'une neige aussi ancienne que le monde, on vouloit pénétrer dans le Piémont, soit par le Col-de-Tende, soit par le Mont-Cénis, il falloit prendre la ville de Coni, ou celle de Suse. Alors les Français, entièrement maîtres des Alpes, pouvoient s'avancer sans obstacles jusqu'à Turin. L'impossibilité de réussir dans l'une et l'autre de ces deux entreprises étoit connue de tous les militaires. Ce furent ces difficultés locales qui sauverent Coni en 1744. Pour éviter cet inconvénient, les Français, s'étant rendus maîtres du nouveau comté de Nice après la révolution de Gênes, résolurent de pénétrer en Piémont par le mont Genevre

et le col d'Exilles. Cette entreprise, qui n'étoit pas moins hasardeuse, fut suivie de notre défaite en 1747. Les républicains, en possession du comté de Nice, de la Savoie, et de la sommité des Alpes jusqu'au territoire de Gênes, avoient à éviter tous les écueils sur lesquels avoient échoué leurs prédécesseurs dans la même carriere. On résolut de suivre les bords de la mer sur le chemin appelé *la côte du Ponent*, de s'emparer de la principauté d'Oneille, et du marquisat de Final, quoique ce dernier pays appartînt aux Génois alliés de la France, et de pénétrer dans le cœur du Piémont par le Mont-Ferrat. Après avoir franchi quelques défilés que forment ces rochers, on trouve la vallée qu'arrose le Tanaro, et qu'on pouvoit suivre jusqu'à Albe ou Mondovi. Mais ce chemin, bordé d'affreux précipices, étoit encore exposé sans cesse au feu des vaisseaux anglais; il falloit d'ailleurs garder une communication de plus de cinquante lieues, et combattre perpétuellement entre des rochers, des précipices, des torrents, où quelques bataillons peuvent à chaque pas arrêter une armée. Les Autrichiens eurent le temps d'envoyer des renforts si considérables, que, quoique les Français se fussent rendus supérieurs aux premiers obstacles, et se fussent emparés d'Orméa sur le Tanaro, ils ne purent pendant cette campagne pénétrer dans les plaines du Piémont. Mais ils conserverent leurs conquêtes dans les montagnes : et c'étoit déja un très grand avantage. Sur les bords du Rhin, tandis qu'une division de l'armée républicaine s'avançoit jusqu'aux portes de Mayence, une autre division, suivant le cours de la Sarre et de la Moselle, pénétroit de toutes parts dans l'électorat de Treves sous les ordres du général Jourdan. Les troupes destinées à cette expédition avoient été partagées en trois corps. Celui de la droite, commandé par le général Renaud, suivoit la rive droite de la Sarre; celui de la gauche, aux ordres du général Ambert, côtoyoit la Moselle, entre cette riviere et le duché de Luxembourg : le centre marchoit entre les deux rivieres, ayant à sa suite les pontons nécessaires pour jeter au besoin des ponts sur la Moselle et sur la Sarre. La colonne de gauche rencontre les Autrichiens au devant de Rémich, et les culbute à la baïonnette. Les ennemis se réfugient dans la forteresse de Luxembourg, et la communication entre cette place et l'armée autrichienne fut interceptée. De Rémich la même colonne se porta sur Gréven-Machéren, que les Autrichiens abandonnerent encore. Le centre et la droite de notre armée s'étoient réunis, le 7 août, au pont Consarbruck, gardé par un fort détachement, qui fut obligé de se replier vers la division autrichienne retranchée sur la montagne Verte, à peu de distance de Treves. Ce camp retranché, devant lequel Louis XIV avoit perdu en un jour quinze mille hommes, fut enlevé après un combat de deux heures. Les Autrichiens furent forcés d'abandonner la ville de Treves pour se retirer dans Coblentz et dans Mayence. Mais les plus grands efforts se faisoient dans la Belgique, où nous eûmes des succès encore plus grands, qui furent, peu de temps après l'époque dont nous parlons, couronnés par la victoire de Fleurus. Enfin les puissances coalisées voyoient les Français, non seulement reprendre tout le territoire qu'elles avoient envahi sur le sol de la république, mais encore s'avancer en vainqueurs dans les pays ennemis. C'est cette évacuation du territoire français, c'est cette suite de victoires remportées par nos armées, que la convention voulut rappeler, en décrétant que, le décadi 30 vendémiaire, l'an 3, il seroit célébré dans toute la république une fête sous le nom de *fête des Victoires*. Le comité d'instruction publique fut chargé de présenter un rapport à ce sujet. Comme ce rapport fait voir dans quel esprit l'ordonnance de cette fête fut dirigée, et quel en fut le caractere, nous croyons essentiel d'en transcrire ici un passage intéressant sous plusieurs aspects : « Dans la fête célébrée en l'honneur

« de J. J. Rousseau, dit le rapporteur, les détails étoient sans recherche, les emblêmes « faciles à comprendre, les grouppes habilement distribués, et convenables au genre « de la fête. Les inscriptions n'étoient point défigurées par un langage barbare ou « par le jargon du bel esprit; la musique n'étoit ni bruyante ni fastueuse. Les ro- « mances mélodieuses de Jean-Jacques, les livres qui représentoient son génie, ces « Genevois qui ont vécu avec lui et dont les peres l'ont vu naître, ces cultivateurs « compagnons de ses derniers jours, confidents de ses dernieres pensées, ces enfants, « ces meres de famille qui, le livre d'Émile à la main, adressoient au grand homme « leurs hommages reconnoissants, ces trois républiques confondant leurs drapeaux « et se jurant alliance sur les pages sacrées du Contrat social; tout remplissoit l'ame « d'une mélancolie religieuse, d'un sentiment délicieux et profond, digne du bon, « du sensible Jean-Jacques, digne encore des Français républicains réparant les fautes « de leurs aïeux esclaves, et rendant hommage à la mémoire d'un libérateur du « genre humain. La fête pour l'évacuation du territoire de la république doit être « animée du même esprit général, mais offrir dans ses détails un caractere plus « mâle et plus sévere. Le comité d'instruction publique a voulu cette fois encore « avancer de quelques pas vers le but que doivent un jour atteindre les fêtes natio- « nales. Les sages réflexions présentées à cette tribune ont fait sentir qu'il falloit re- « noncer à ces processions éternelles qui consument une journée entiere, qui fatiguent « le peuple sans l'amuser, et qui ne peuvent avoir de motif raisonnable que lorsque « l'objet de la fête est de porter au Panthéon la cendre triomphale d'un grand homme. « On a senti également qu'il falloit, au moins pour l'instant, renoncer à ces repré- « sentations scéniques qui ne peuvent occuper qu'une très petite portion du peuple, « mais qui, répétées abusivement sur tous les théâtres de France, n'ont fait que don- « ner aux entrepreneurs l'occasion de répéter des indemnités dont la somme devient « chaque jour plus effrayante : on a cru devoir enfin présenter aux yeux des Français « quelques essais de cette gymnastique qui sera perfectionnée par le temps et le génie « national ». Voici les détails de cette fête mémorable, telle qu'elle eut lieu d'après les vues du comité d'instruction publique. Le 30 vendémiaire, à neuf heures du matin, la force armée des sections de Paris se rassembla au Champ de la Fédération avec drapeaux et flammes. Les blessés des diverses armées et les militaires invalides se réunirent autour d'un rocher factice élevé au milieu du camp, et qui offroit l'aspect d'une redoute. La convention nationale, qui s'étoit assemblée dans la maison de l'École militaire, arriva ensuite, précédée de l'institut national de musique, et se plaça sur le rocher à l'endroit qui lui étoit destiné. Les éleves du Champ de Mars entouroient les blessés des armées, et, suivis du char de la Victoire, formerent une marche triomphale, et se rendirent au temple de l'Immortalité, après avoir fait l'attaque simulée d'une forteresse. Cette attaque, cet assaut, fixerent sur-tou ttous les regards. De vieux militaires admirerent la précision des mouvements et la tactique de ces jeunes éleves. Les cocardes blanches céderent enfin aux cocardes tricolores, et le fort fut emporté au bruit d'une grande détonnation d'artillerie. Alors la convention descendit du rocher, et se rendit aussi au temple de l'Immortalité. Les trophées furent déposés au sein de la représentation nationale; et le président, au nom du peuple français, grava sur la pyramide élevée au milieu de ce temple les noms des armées de la république, et l'énumération de leurs victoires. Le soir du même jour on illumina un monument élevé sur le bassin du Jardin national, et au milieu duquel étoit placée une urne funéraire consacrée aux mânes des guerriers morts en défendant la patrie. Une députation de la convention déposa sur cette urne une couronne

de chêne. On avoit placé des orchestres sur les places du Panthéon, de la Bastille, dans le Jardin national; et la fête se termina par des danses, témoignage de l'alégresse publique. Qu'il fut grand et majestueux le spectacle qu'offrit cette solemnité! Des jeux militaires, exécutés dans le vaste Champ de la Fédération par cette colonie de Spartiates, par ces jeunes éleves de l'École de Mars, au milieu des trophées de nos quatorze armées triomphantes, au milieu de nos braves soldats si glorieusement mutilés pour la cause de la liberté, une musique fiere et belliqueuse, animant des danses civiques; des hymnes préparant de nouvelles victoires en célébrant les victoires passées; le temple de l'Immortalité s'ouvrant devant le peuple, devant ses représentants, devant ses défenseurs, devant ces guerriers naissants, qui dans leurs jeux s'accoutument à vaincre; le président de la convention gravant sur une pyramide le nom des armées de la république et le nombre de leurs victoires; cette couronne déposée sur l'urne consacrée aux guerriers morts pour la patrie et pour la liberté : voilà les sublimes images qui furent présentées pendant cette fête à un concours de plus de trois cent mille spectateurs des deux sexes. La sérénité de l'air, le bon ordre, la joie universelle, les grandes idées dont tant d'objets avoient rempli les esprits; tout concourut à rendre ce jour l'un des plus beaux, et ce moment l'un des plus intéressants de la révolution; et chacun se retira dans ses foyers avec une satisfaction qu'il est plus aisé de se peindre que d'exprimer.



PASSAGE DU VAHAL, SUR LA GLACE,

le 14 Janvier 1795 ou 25 Nivose An 3ème de la République

CENT-DIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PASSAGE DU VAHAL SUR LA GLACE, LE 14 JANVIER 1795;

LE 30 NIVOSE AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

La fin de la campagne de 1794 et 1795 (1) ne fut pour nos armées qu'un enchaînement non interrompu de triomphes. Lorsque Jourdan, après la victoire de Fleurus, se fut emparé du camp et des redoutes de Juliers, les Autrichiens et les Prussiens s'étaient séparés; les premiers pour se rapprocher du Rhin, depuis Cologne jusqu'à Coblentz; et les seconds pour se rendre dans les duchés de Gueldres et de Clèves. Mais Jourdan ne leur donnait point de relâche. Cologne reçut les Français dans ses murs le 7 octobre 1794; et le prince de Cobourg fut obligé de passer à la droite du Rhin. Toutes les phalanges républicaines, réparties le long de la Moselle, de la Meuse et de la Sambre, s'étaient réunies sur les bords du Rhin. La gauche de l'armée pénètre dans les duchés de Clèves et de Gueldres. L'armée prussienne se retire au-delà du fleuve, et tout le pays se soumet à la république. La droite de l'armée achève de conquérir le Palatinat, l'électorat de Trèves, et la partie de celui de Mayence qui est en-deçà du Rhin. Elle s'empare de Coblentz. Alors il ne restait plus aux Allemands sur la gauche du Rhin que les villes de Mayence et de Luxembourg, qui furent bientôt assiégées. Dans le même temps une division aux ordres du général Kléber pressait le siége de Maëstricht, défendu par une garnison de huit mille hommes. Les Autrichiens regardaient cette forteresse comme imprenable : elle fut enlevée le 6 octobre. Les succès de l'armée du Nord, commandée par Pichegru, n'étaient ni moins rapides ni moins brillans; en moins de deux mois elle s'était emparée de toute la Flandre hollandaise et d'une partie du Brabant hollandais. Les drapeaux français flottaient sur les forteresses de l'Écluse, du Sas-de-Gand, de Bois-le-Duc, de Crève-cœur, et de Nimègue. On assiégeait Grave, dont la prise allait rendre les Français maîtres du cours de la Meuse et du Rhin jusqu'à leur embouchure. La cour stadhoudérienne

(1) On appelle aussi toutes ces campagnes *campagnes de* 1793, parce que, pendant les années 1793, 1794 et 1795, on se battit sans aucune interruption, pas même celle des hivers.

se trouvait alors dans la plus extrême perplexité. Attachée à la coalition de Pilnitz par l'espérance d'obtenir de grands avantages, les premiers succès de Dumourier dans la Belgique l'avaient fait pencher vers une neutralité qui n'eût été que simulée. Les opérations de ce général ne l'inquiétèrent qu'un moment. Bientôt les revers qu'il éprouva, en éloignant les armées françaises du territoire batave, permirent au stadhouder de montrer ses véritables sentimens : il se lia avec la cour de Londres, qui lui promit des secours qu'elle n'était pas en mesure de lui donner. Le moment du repentir arrivait : non-seulement les Provinces-Unies pouvaient être envahies en même temps vers les bouches du Rhin et du côté de la Gueldre hollandaise, mais les dispositions particulières des Hollandais donnaient encore de grandes inquiétudes à leur gouvernement. On sait que les agens de l'ancien comité de salut-public avaient entamé des négociations avec les réfugiés bataves, victimes de la révolution arrivée dans leur patrie, en 1787. Ces réfugiés avaient formé dans Anvers un comité révolutionnaire qui se transporta dans Bois-le-Duc aussitôt que les Français furent maîtres de cette ville. Il entretenait une correspondance très-suivie avec une foule de mécontens répandus dans les principales villes des Provinces-Unies : on assurait même qu'il existait des comités secrets d'insurrection dans Amsterdam, dans Dordrecht, et dans plusieurs autres endroits. Le stadhouder n'était pas parvenu à s'assurer ministériellement de l'existence de ces comités ; mais, malgré le pouvoir dictatorial dont les états-généraux l'avaient investi, il était témoin d'une fermentation qui devenait plus génerale à mesure que les Français s'approchaient du cœur de la Hollande. Les troupes britanniques répandues le long du Vahal, du Leck et de l'Yssel, mécontentaient les habitans par les opérations arbitraires qu'elles se permettaient. On ne paraissait pas éloigué d'acheter la paix avec la France, par le sacrifice du stadhoudérat, qui avait toujours fait ombrage aux républicains rigides. Pour augmenter la défense du pays, les Anglais avaient fait ouvrir les écluses dont ils avaient la garde, et les eaux du Rhin couvraient une partie des campagnes hollandaises ; opération désastreuse pour les agriculteurs dont elle ruinait les spéculations pour plusieurs années. Dans ces circonstances le gouvernement hollandais s'était déterminé à faire des propositions de paix à la convention nationale. On offrait de reconnaître la république française, de lui payer quatre-vingt millions de florins de Hollande pour les frais de la guerre, et de lui garantir la Belgique. Ces dispositions étaient très-favorables à la France : mais on exigeait qu'elle garantît la forme existante du gouvernement hollandais. La convention ne pouvait admettre cette condition sans mécontenter le parti anti-stadhoudérien, devenu très-nombreux, et sur lequel on comptait pour opérer dans les marais de la Hollande une révolution semblable à celle de France. D'ailleurs on suspectait la sincérité de ces promesses, dont l'effet pouvait bien n'être que d'éloigner les armées françaises des bords du Rhin et de la Meuse dans une saison durant laquelle le froid extraordinaire qui commençait à se faire sentir pouvait couvrir de glaces épaisses tous les fleuves qui entouraient la Hollande, et les vastes inondations qu'on avait pratiquées, ce qui aurait rendu inutile la principale défense du pays. Les propositions faites par les députés des états-généraux et du stadhouder furent éludées. Pichegru eut ordre de continuer la campagne pendant l'hiver. Son armée, cantonnée depuis Bréda jusqu'à Nimegue, montait à cent mille hommes effectifs. On s'occupait depuis quelque temps dans Bois-le-Duc à fabriquer une grande quantité de petits crampons propres à être adaptés sous les souliers des fantassins, ce qui indiquait que le général français méditait dans le silence quelque expédition inattendue. Elle fut exécutée le 7 nivose de l'an 3, correspondant au 28 décembre 1794. Les Anglais et les Hollandais furent attaqués dans une étendue d'environ douze lieues, depuis Grave jusqu'au-delà de la rivière

de Merck. Toutes leurs redoutes, toutes leurs batteries furent emportées à la baïonnette. Le passage de la Meuse devant l'île de Bommel fut effectué sur trois colonnes, sous les ordres des généraux Daëndels, Soctifier et Grass. La ville de Bommel et le fort Saint-André furent enlevés. Au Langstraat trois bataillons seulement, se battant sur la glace des inondations, emportèrent les forts de Doweren, de Kapelle et de Waspier. Le général Bounnaud force les lignes de Bréda; le général Lemaire, chargé de prendre à revers les ennemis, s'empare des postes de Oudensbosch et de Sevenberg. Les ennemis fuient de toutes parts, abandonnant cent pièces de canons et une grande quantité de munitions. La ville de Grave se rendit le jour suivant. Le quartier-général de l'armée française fut placé dans l'île de Bommel, et on fit les dispositions nécessaires pour pénétrer dans le cœur de la Hollande dans un temps où les fleuves, devenus solides par l'excès du froid, n'arrêtaient plus la marche de nos guerriers vers Amsterdam. Le duc d'Yorck, qui avait commandé les Anglais et les Hanovriens pendant la campagne, s'était embarqué pour Londres dans les premiers jours de décembre, laissant au comte de Walmoden le commandement d'une armée dont la position devenait tous les jours plus embarrassante. La bataille du 28 décembre avait eu pour le parti stadhoudérien les suites les plus funestes. Les Français s'étant portés à la droite du Vahal, auprès de Nimegue, se rendirent maîtres, dans les premiers jours de janvier 1795, des forts de Koodzembourg et Sterréchans. Une division, aux ordres du général Moreau, poussa les Anglais au-delà du canal de Panderu, et brûla le pont qu'ils y avaient élevé. Une autre division, commandée par le général Devinter, passait en même temps le Vahal vers le fort Saint-André, chassait l'ennemi de Thiel, et se portait sur Buren, au-delà de la Ling. Ces succès augmentaient la confiance des ennemis de la maison stadhoudérienne. Ils s'assemblaient presque publiquement dans beaucoup de villes; et le gouvernement était d'autant moins en mesure d'arrêter leurs démarches, qu'il avait été fait dans l'assemblée des états-généraux la proposition d'acheter la paix avec la France par le sacrifice du stadhoudérat, et que le stadhouder lui-même paraissait prêt à y donner les mains. Une assemblée générale des commissaires de tous les comités d'insurrection répandus en Hollande se tint dans Rotterdam. Ce fut là qu'après la réception d'un courier du général Daëndels, qui annonçait l'arrivée prochaine des Français, on fixa définitivement le mode de la révolution. Une insurrection générale fut jugée impraticable, parce que les Anglais, les Hessois et les Hanovriens, occupaient les postes les plus importans. On décida seulement qu'à l'approche des Français vers Gorcum la ville de Dordrecht donnerait le signal d'une insurrection particulière. Les troupes qui défendaient la Hollande étaient partagées en trois corps d'armées : le premier, composé de Hollandais, était posté derrière Gorcum; les Anglais et les Hanovriens, retranchés dans les lignes derrière le Leck, protégeaient Utrecht; enfin, un corps d'Autrichiens, sous les ordres du comte de Clairfait, campé entre le canal du Vahal et celui du Rhin, s'étendait depuis Nimègue jusqu'à Arnheim. Cette dernière armée, entièrement défaite le 14 janvier 1795, fut obligée de se retirer au-delà de l'Yssel, laissant au pouvoir des Français tout le pays jusqu'à Gueldwmalsein. Le froid était alors si excessif, que tous les fleuves qui enveloppent la Hollande étaient couverts d'une glace épaisse et solide sur laquelle l'artillerie elle-même pouvait passer sans danger. Pichegru faisait ses dispositions pour attaquer les lignes de la Grepe, défendues par les Anglais, et rien ne l'empêchait de marcher à Amsterdam. Le stadhouder, désespérant de sa fortune, donna sa démission, et se réfugia en Angleterre. Cependant le général Daëndels avait tourné sur la droite pour se porter sur Utrecht. Ce mouvement était la suite de la retraite des Anglais, qui venaient d'abandonner les lignes de la Grepe pour se retrancher derrière l'Yssel. Pichegru était en marche pour se rendre à Utrecht, dont il ne tarda pas à s'emparer. Le 18 janvier, les Français entrèrent dans

Amsterdam et dans Dordrecht. La révolution se propageait cependant de ville en ville. En peu de jours les Français se virent maîtres de Bréda, de Berg-op-Zoom, de Gorrum, et de tous les ports de la Hollande. Les flottes hollandaises et les vaisseaux que les anglais avaient chargés de munitions pour les troupes britanniques, retenus par les glaces dans le Texel, et dans les bassins de Briel, d'Helle-Voet-Suis, d'Amsterdam et de Rotterdam, fournissaient des ressources immenses. On avait trouvé à la Haye une fonderie magnifique, à Delft, l'arsenal le plus considérable de l'Europe, à Dordrecht six cent trente pièces de canon de bronze, et quarante mille fusils neufs. Avant la réussite, un très-grand nombre de personnes ne parlaient de l'expédition de Hollande qu'avec le ton du dédain. A les entendre, l'exécution en était physiquement impossible; cette terre, défendue par les Anglais, par les Autrichiens, et surtout par la mer, devait engloutir les téméraires qui oseraient y mettre un pied hostile. On raisonna différemment quand on vit trente mille Français passer en vainqueurs le Vahal sur la glace, à la vue et sous le canon de l'armée ennemie. La prise de la Hollande mit en défaut tous les calculs des puissances coalisées.

N° 11



ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS LA HOLLANDE, LE 21 JANVIER 1795;
ou 2 Pluviose An 3me de la République

CENT-ONZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS AMSTERDAM, LE 21 JANVIER 1795.

LE 2 PLUVIOSE, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Tandis que l'armée du Rhin achevait la conquête de la rive gauche du fleuve, que celle d'Italie se fortifiait sur toutes les montagnes qui défendent l'entrée du comté de Nice, depuis Orméa jusqu'à Vado, et que l'armée des Pyrénées orientales s'emparait de la place importante de Roses, et celle des Pyrénées occidentales de presque toute la Navarre espagnole, l'armée du Nord, après avoir forcé les Autrichiens et les Anglais d'abandonner le territoire batave, les poursuivait dans le nord de l'Allemagne. La conquête de la Hollande fut la suite des deux célèbres victoires remportées sur la glace. Nous nous emparâmes d'Ostende, de l'île de Cadsan, et de l'Écluse, où le général Moreau acquit une grande réputation. La reddition de la place de Niewport fut due au courage des représentans Lacombe-Saint-Michel et Richard, qui se vouèrent dans cette circonstance à une mort assurée, en osant résister au funeste décret qui prescrivait l'assassinat des prisonniers (1). Crevecœur, Heusden et Nimègue capitulèrent ensuite. Venlo et Grave se rendirent également aux armes partout triomphantes du général Pichegru. Il fit lui-même en personne le siége de Bois-le-Duc, place regardée avec raison comme imprenable,

(1) L'exécution de cette loi, inconnue aux siècles les plus barbares, et bien au-dessus des féroces inventions des Visconti et des Adraets, dont la fureur paraissait au moins légitimée par la nécessité des représailles, aurait rendu l'ennemi presque invincible par le désespoir. Mais, aux yeux de Robespierre, cette raison était un crime qui aurait infailliblement perdu ceux qui avaient osé la prendre en considération, si la révolution du 9 thermidor n'était venue à leur secours au moment même que le tyran venait de prononcer leur arrêt de mort, en érigeant en conspiration leur généreux dévouement. Leur perte n'aurait pas tardé à être suivie de celle du représentant Carnot, qui ayant fait sentir au dictateur que c'était à cette désobéissance sage et pleine d'humanité qu'on devait la conservation de six mille hommes, en eut cette réponse atroce : « Eh ! qu'importent six mille hommes quand il est question d'un principe ? » Par ce mot *principe* il entendait ses vues secrètes.

dont il se rendit maître au bout de trois semaines, tandis qu'elle avait résisté un an au prince d'Orange. Ce fut à ce général qu'on dut la fameuse diversion sur Menin et sur Courtrai, diversion qui a été la principale source de tous les succès d'une campagne aussi étonnante. Cette marche exécutée sur le flanc droit de l'ennemi, jointe à celle qui eut lieu simultanément sur son flanc gauche, du côté de Beaumont, força Cobourg à évacuer le centre pour sauver ses communications et ses convois, à la veille d'être interceptés par les positions que nos armées allaient prendre sur la Lys, l'Escaut, la Sambre et la Haisne. Cette marche rétrograde de l'ennemi, forcée par le mouvement de deux ailes, assura la reddition de quatre places du centre. Un mouvement savant et hardi nous livra de même, quelque temps après, quatre places de la Flandre hollandaise, qui se trouvèrent aussi sans espoir de secours par la position de l'armée sur la droite de l'Escaut. La marche audacieuse de cette armée, animée toujours par le même génie, celui de Pichegru, ne tarda pas à nous livrer également d'un seul coup toutes les places qui restaient à conquérir dans la Généralité, parce qu'au moment même où Mollendorf, sur le Rhin, n'osait passer ce fleuve à cause des glaces qui le couvraient dans une étendue de plus de vingt lieues, depuis Arnheim jusqu'à Willemstad, elle alla frapper la république batave jusques dans le cœur de son gouvernement. Il faut aussi observer que ce mouvement ne fut pas la seule cause des défaites continuelles des coalisés; une tactique nouvelle et tout à fait ingénieuse y eut aussi une grande part. Le système de débarquement dans un pays coupé, où les transports étaient extrêmement dispendieux et difficiles, donnait d'abord aux armées républicaines la supériorité dans les marches, dont la rapidité et le secret forcé par le nouveau mode établi dans l'expédition des ordres assuraient à nos généraux l'avantage inappréciable de surprendre les alliés dans toutes les affaires, et de diriger à leur choix les attaques sur les différens points de la ligne, sans donner le temps à l'ennemi de changer son ordre de bataille, comme cela s'était toujours pratiqué jusqu'à nos jours. Pichegru, après avoir pris la ville d'Utrecht et celle de Dordrecht, parvint à Amsterdam le 21 janvier, à dix heures du matin. Le 16, le stadhouder avait convoqué extraordinairement dans la Haye l'assemblée des états-généraux, et celle des états particuliers de la province de Hollande. On avait décidé qu'il serait envoyé sur le champ des députés plénipotentiaires au général de l'armée républicaine pour lui demander la paix. Pour en faciliter la conclusion, le prince d'Orange offrit la démission de ses charges civiles et militaires, et de celles de ses enfans. Les circonstances devenant d'un moment à l'autre plus fâcheuses, il donna sa démission le lendemain; et le même jour s'étant rendu à Scheveningue, petit village habité par des pêcheurs, il s'y embarqua dans un bateau, avec sa famille, pour se retirer en Angleterre. Les commissaires composant le comité d'insurrection de Rotterdam avait appris que le général Daëndels devait arriver pendant la nuit dans la petite ville de Léerdam, bâtie sur la rive de Linge, à huit lieues de Dordrecht: trois d'entre eux se rendirent au village de Harinxelt, par où les Français devaient passer. Ils n'y trouvèrent qu'environ cent hommes venus de Verken-Ham sur la glace : le général Daëndels avait tourné sur la droite. Pichegru était en marche pour Utrecht lorsqu'il reçut les commissaires du comité d'insurrection de Rotterdam. Ils obtinrent fort aisément qu'une députation envoyée par les états-généraux ne serait pas écoutée. La nouvelle de la prise d'Utrecht ne fut pas plutôt arrivée à Amsterdam, que le collége des conseillers-députés de la Hollande, qui avait alors le commandement militaire de cette capitale, arrêta d'écrire à tous les commandans de places de guerre de n'opposer désormais aucune résistance aux Français. Deux députés furent chargés de se rendre à Wéder pour concerter avec les généraux français les opérations intérieures. Dès ce moment nos armées n'éprouvèrent plus aucune résistance : les Français étaient reçus partout comme

des frères, des bienfaiteurs. Enfin, Pichegru entra le 21 janvier dans Amsterdam. Les partisans du stadhouder n'osaient se montrer. Le peuple s'assemblait dans les clubs; il y fut résolu que les magistrats seraient sommés de se démettre des emplois qu'ils tenaient de l'ancien gouvernement, pour être remplacés par de nouveaux magistrats au choix du peuple. Ce changement fut exécuté. La charge de gouverneur de la ville fut confiée au général Daëndels. On créa une régence provisoire, composée de vingt magistrats chargés d'organiser les rouages du nouveau gouvernement. La même opération se répétait dans Dordrecht et dans Rotterdam. Le comité d'insurrection s'était chargé momentanément de l'administration de police dans ces deux villes. Il procura des vivres aux Français, organisa la garde nationale batave, et, regardant ses fonctions comme terminées, il prononça lui-même sa dissolution. La révolution se propagea de ville en ville. Partout où les Français arrivaient, ils trouvaient, comme à Amsterdam quand ils y entrèrent, la bourgeoisie sous les armes pour les recevoir avec honneur, les anciens magistrats dépossédés, et de nouvelles municipalités établies sur le modèle de celles de France. Toutes les villes de la Hollande renfermaient des magasins inappréciables de denrées et de marchandises que la prudente économie du peuple batave réservait pour vendre avantageusement dans des temps de disette. On trouvait en Hollande avec profusion tous les objets de nécessité qui commençaient à devenir rares en France. Le riz se donnait pour trois sous à Amsterdam, tandis qu'à Paris il se vendait trois livres. On y trouvait amoncelées des provisions immenses de commestibles de toute espèce, viandes salées, fromages, vin, huile, eau-de-vie, sucre, café, etc. Quel parti devait tirer les Français des richesses que le sort de la guerre mettait dans leurs mains? tel était le sujet de toutes les conversations. Les uns assuraient que les Français ne pouvaient tirer aucune utilité de cette conquête, parce que toutes les richesses de la Hollande avaient été transportées, disait-on, ailleurs. Les autres cherchaient à appitoyer les Français sur le sort des Bataves, qu'il fallait, disaient-ils, accoutumer par de bons traitemens à la liberté française. Ces opinions étaient vivement combattues par ceux qui sentaient que le salut d'un état étant la suprême loi, les Français devaient traiter la Hollande en pays de conquête. Les Anglais, entrant par surprise dans Toulon, avaient, ajoutait-on, donné la mesure de la conduite qui devait être tenue à Amsterdam. Ils enlevèrent ceux de nos vaisseaux qu'ils purent enlever; ils incendièrent l'arsenal : ils auraient entièrement détruit cette ville, si le bouillant courage des armées françaises ne les avait forcés de brusquer leur départ. Si Amsterdam s'était rendu aux Français, cette ville ne les avait reçus dans ses murs que lorsqu'elle ne pouvait plus se défendre, et après avoir épuisé tous les moyens possibles de retarder la marche des vainqueurs. Au surplus Toulon s'était aussi rendu aux Anglais, qui n'en retinrent pas moins tout ce qui leur convenait. On disait encore que le parti que le gouvernement français avait à prendre, lui était indiqué par la nécessité, la plus dure, la plus impérieuse des lois. Une paix glorieuse, après la plus étonnante des campagnes, devait être le résultat de la conduite que nous allions tenir en Hollande. Il était certain que les puissances coalisées ne continuaient la guerre contre la France que parce qu'elles calculaient que les armées innombrables avec lesquelles nous les accablions, diminuant chez nous la masse des agriculteurs, des manufactures, et du numéraire, il devait arriver que nous serions un jour embarrassés pour payer, nourrir et habiller nos défenseurs. C'était le texte de presque tous les discours de Pitt au parlement d'Angleterre. Ce ministre ne proposait pas aux Anglais de continuer la guerre parce qu'elle était fondée sur les règles de la justice, mais parce qu'elle était utile à la Grande-Bretagne, qui, supérieure sur les mers, s'était emparée, pendant l'année 1794, d'une partie de Saint-Domingue, de la Martinique entière, et qui détruisait le commerce français : il assurait

sans cesse que les hostilités devaient en définitif affaiblir et ruiner entièrement la France. La prise de la Hollande aurait pu déjouer les calculs de nos ennemis, si ce pays eût été traité en pays de conquête. Il n'y avait donc pas, continuait-on, à balancer. Les propriétés particulières et les personnes devaient être respectées, mais il fallait transporter en France toutes les richesses publiques. Les plus précieuses de ces richesses étaient les vaisseaux de guerre, les bois de construction, tous les canons, cordages, mâtures, les magasins de l'état et de la compagnie des Indes. La Hollande pouvait fournir en denrées, en marchandises ou métaux, plus de deux milliards valeur métallique. Enfin, en établissant une république en Hollande, et en s'alliant avec elle par un traité, ainsi que nous l'avons fait depuis, n'était-ce pas mettre un obstacle de plus à la paix générale? devions-nous imposer la condition de soutenir cette république? Toutes ces raisons étaient très-solides : cependant nous pensons que le gouvernement de France a bien fait de ne pas suivre la politique ordinaire des cours, et de s'assurer non seulement un allié fidèle et reconnaissant, mais encore l'estime des autres nations, rempart bien plus sûr que celui de la force des armes. Reportons maintenant un coup-d'œil général sur cette mémorable campagne. Elle commença par des revers : nous avions au-dehors tous les rois, toutes les puissances conjurées contre nous; au-dedans tous les fléaux de la disette et de la division; et nos guerriers obtinrent des succès tels que Louis XIV même n'en eut jamais de semblables. Nous avons fini par dicter des lois à la Hollande dans sa capitale même; nous avons conquis ces états que Louis XIV ne put asservir; et Pichegru a fait ce que le maréchal de Luxembourg tenta vainement au dernier siècle.

N° 65



Berthault Sculp.

DÉPART DES EX-DÉPUTÉS BILLAUD, COLLOT, ET BARRERE, POUR LA DÉPORTATION.
le 1er Avril 1795 ou 12 Germinal An 3ème de la République

CENT-DOUZIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

DÉPART DES DÉPUTÉS POUR LA DÉPORTATION, LE PREMIER AVRIL 1795;

LE 12 GERMINAL, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Après la journée du 9 thermidor le crédit des Jacobins n'était plus le même. D'un côté, la guerre à outrance entre les partisans de Robespierre et ceux de Danton faisait rejaillir sur la société entière une portion du mépris versé à pleines mains sur quelques-uns de ses membres; de l'autre, l'exécution de soixante-onze membres de la commune de Paris, dévouée à Robespierre et aux Jacobins, avait privé ceux-ci d'une partie considérable de leurs orateurs. D'autres étaient arrêtés dans presque toutes les communes. Un grand nombre d'individus, qui n'avaient jacobinisé que pour obtenir des places lucratives, en occupaient alors dans l'administration, dans les armées, et surtout dans la partie des fournitures, où les fortunes étaient plus rapides. Devenus riches, ils négligeaient d'assister aux séances jacobines. Ces pertes affaiblissaient sensiblement la Société-Mère (1). Ses arrêtés portaient un caractère ridiculement séditieux. Les bizarres expédiens qu'elle prenait pour rendre ses décisions communes aux sociétés affiliées, n'étant plus soutenues par la masse imposante de l'union publique, ne laissaient apercevoir que de misérables intrigues pour relever un parti abattu pour toujours. Cependant la marche du gouvernement en était si évidemment entravée, que la Convention fut obligée d'interdire par un décret toute correspondance politique entre les sociétés populaires de province et les Jacobins de Paris : ainsi l'on coupait les cent bras de ce *Briarée* (2) avant de l'enchaîner pour jamais. A mesure que le pouvoir des Jacobins déclinait, les clameurs, les écrits se multipliaient contre eux de toutes parts. Les malheureuses victimes du règne de la terreur

(1) Quoiqu'au 9 thermidor Legendre eût fermé les portes de la salle des Jacobins, cette assemblée reprit peu de temps après ses séances.

(2) Nom d'un géant qui, suivant la fable, avait cent bras.

élevèrent leurs cris accusateurs. De toutes les parties de la république on se réunissait pour demander une éclatante justice des attentats dont les partisans de Danton, ceux de Robespierre, et ceux du comité de salut public, étaient également coupables. C'est ce qu'on appela *réaction thermidorienne*. Il ne fallait plus qu'une circonstance pour porter le dernier coup à la puissance jacobite (1). Le procès de Carrier amena cette occasion. A mesure que l'affaire de ce député prenait une tournure sinistre, la Société-Mère redoublait d'intrigues pour le sauver. Dans le temps que la Convention entendait le rapport de la commission des vingt-un sur cette affaire, le bruit s'était répandu qu'on délibérait aux Jacobins sur les moyens d'organiser une nouvelle insurrection pour venger Robespierre, et surtout pour préserver ses nombreux coopérateurs du sort qui les menaçait. La réaction devait peser particulièrement sur les Dantonistes qui avaient contribué de la manière la plus active à la journée du 9 thermidor, en déclarant hautement qu'ils avaient voulu venger la mort de Danton (2). Ceux-ci, voilant leur intérêt particulier sous le masque de l'intérêt public, échauffèrent les esprits d'une foule de jeunes gens, sous prétexte de les armer contre les *anarchistes* et *terroristes* qui avaient égorgé leurs pères et leurs frères. Un rassemblement nombreux de citoyens se forme: le lieu des séances de la société est investi; un combat s'engage à la porte et dans les environs; quelques assaillans pénètrent dans les galeries et les tribunes, et insultent les Jacobines qui les remplissaient. Le sang commençait à couler, lorsqu'une députation du corps législatif se présenta pour arrêter le tumulte. Les jeunes gens se séparent, mais en protestant que si les Jacobins osaient tenir une nouvelle séance, on démolirait leur salle. Les Jacobins montrèrent alors combien ils étaient lâches quand le gouvernement ne les soutenait pas. Ils avaient juré de mourir à leur poste, et de faire à Carrier un rempart de leurs corps; et ils se retirèrent sans faire aucune résistance. Les clefs de leur antre furent déposées pour la seconde fois dans les comités de la Convention. Cet événement contribua au rappel des soixante-treize députés incarcérés depuis le mois de novembre de l'année 1793. Ce fut à cette époque qu'on articula à la tribune de la Convention tous les attentats commis par les jacobins et par les féroces proconsuls envoyés en mission. L'impression que faisait le tableau de tant d'atrocités se lisait dans tous les yeux et sur la contenance de tous les spectateurs. On avait vu dans d'autres circonstances les Montagnards couvrir par des vociférations éclatantes la voix de leurs accusateurs; mais alors l'évidence de leurs crimes, ou plutôt l'embarras où se trouvaient plusieurs de leurs chefs avec lesquels il serait injuste de confondre toute la Montagne, les réduisait au silence le plus absolu. Les grands coupables, dénoncés alors par l'opinion publique, étaient surtout Barrère, Vouland, Collot, Billaud, Amar, Vadier, et les autres membres des anciens comités de gouvernement. Dans cette crise, tandis que, d'une part, la Montagne s'efforçait d'atténuer peu-à-peu l'horreur qu'inspiraient ses meneurs, elle affectait de l'autre la plus grande modération pour ne pas irriter ses adversaires. Les républicains, profitant de leurs avantages, rappelèrent dans le corps législatif, ainsi que nous l'avons dit, les soixante-treize députés incarcérés. Malgré ce renfort, ils ne pouvaient triompher de la Montagne, lorsque les divers élémens dont celle-ci était composée se réunissaient vers un même but: on s'en aperçut quelques jours après. Languinais, Isnard, et plusieurs autres députés, mis hors la loi (3) après le 2 juin,

(1) On dit indifféremment jacobite ou jacobine.

(2) Le jour que le décret d'arrestation fut prononcé contre Robespierre, celui-ci voulut, mais en vain, proférer quelques paroles. Un député lui-dit: « Ne vois-tu pas, misérable, que ce qui t'empêche de parler, c'est le sang de Danton qui coule dans ta bouche? »

(3) En Angleterre, ceux qui sont mis hors la loi peuvent, s'il sont arrêtés, se justifier. Ce n'était pas de même parmi nous.

ayant réclamé par écrit l'anéantissement de la proscription proclamée contre eux, il fut décidé, sur un rapport fait au nom des trois comités de salut public, de sûreté générale, et de législation, que ces députés ne rentreraient point dans le sein de la Convention, mais qu'il ne serait fait contre eux aucune poursuite par les tribunaux ordinaires. En effet, ces députés ne rentrèrent dans la Convention que par un autre décret rendu quelque temps après. A l'égard du premier, quel était donc ce jugement qui déclarait en même temps les mêmes hommes innocens et coupables pour le même fait? Aussi fallut-il en venir à rapporter cette loi. Nous devions citer ce fait important pour faire voir quel était à cette époque l'esprit de la Convention, et pour prouver combien la Montagne y dominait encore. Non seulement alors les Jacobins étaient encore très-puissans dans cette assemblée, mais ils commençaient même à être favorisés par un grand nombre de députés, qui, ne s'étant attachés ni aux Montagnards ni aux Girondins, prenaient la dénomination d'*indépendans*, et auxquels on donna depuis le nom de parti du *ventre*. La postérité demandera avec étonnement quelles étaient les opinions politiques de ces hommes qui condamnèrent successivement Brissot et Danton, Rabaut et Carrier, Vergniaud et Robespierre, Condorcet et Couthon. Ce fut la malheureuse faiblesse et versatilité de ce parti, plein d'hommes probes, mais timides, qui causa la plupart de nos maux, et fit long-temps triompher Robespierre. Plusieurs des *soixante-treize* grossirent ce parti, soit que leur longue incarcération eût émoussé leur énergie, soit pour ne pas paraître vouloir venger leurs propres injures : motif louable, mais impolitique, et qui aurait dû céder à celui de venger, de sauver la patrie. Cependant un cri général contraignit l'assemblée à déchirer le voile qu'elle aurait peut-être voulu jeter sur tant d'abus de pouvoirs. On demandait surtout un acte d'accusation contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne et Barrère : on demandait qu'ils fussent envoyés au même tribunal dont ils s'étaient servis pour exercer leurs horribles vengeances : on disait qu'il serait bien injuste de ne pas leur faire partager le sort de Robespierre, Couthon et Saint-Just, puisqu'ils avaient partagé leurs forfaits, et qu'ils en avaient été les principaux agens. Mais un grand nombre des anciens proconsuls les défendait de tout son pouvoir, dans la juste crainte d'une récrimination de la part des accusés. On ne pouvait douter que, pressés dans leurs retranchemens, ils n'appelassent beaucoup de ces députés en jugement. Ce fut par ce même motif que les Jacobins soutinrent Carrier, et non par un pur attachement : car les scélérats ont des complices, mais non pas des amis. Carrier comptait si fort sur l'appui que donne la complicité, qu'interrogé de près au milieu de la Convention, il dit hardiment que si toute l'assemblée était examinée avec le même soin, *il n'y aurait que le fauteuil et la sonnette du président qui pussent se tirer d'affaire.* Ce propos était exagéré sans doute, mais on ne peut disconvenir qu'il ne fût juste jusqu'à un certain point. La Convention craignait qu'un grand acte de justice nationale n'entraînât de nouveaux orages, et que les nombreux complices de Robespierre ne s'agitassent de nouveau, et n'évoquassent pour ainsi dire son ombre, pour faire encore planer avec elle sur nous la discorde et la mort : tout au plus l'assemblée pensait-elle à purger le sol de la république des principaux traîtres. Mais ce n'est pas par des demi-mesures qu'on sauve un empire; l'indulgence ne fait qu'enhardir les grands scélérats; et les moyens faibles sont les plus cruels, par cela même qu'ils sont nuls. La voix publique se prononça enfin si fortement, que la Convention décréta qu'il serait nommé une commission de vingt-un membres pour examiner la conduite de Collot, Billaud, Barrère, et Vadier. On s'étonna qu'on ne joignît pas à ces coupables d'autres hommes qui depuis long-temps étaient en communauté de crimes. Cette grande faute releva leur espoir et leur audace. La commission émet enfin son vœu pour le décret d'accusation. On ordonne l'arrestation des quatre prévenus. Mais les amis du crimes avaient

eu le temps d'organiser un soulèvement à la faveur duquel les condamnés pussent se sauver, et peut-être dominer et terrorifier encore. On venait d'éprouver un de ces hivers dont la rigueur et la durée feront époque dans l'histoire, et la famine ajoutait à ce fléau. Le départ des trois déportés (car on n'avait pu découvrir la retraite de Vadier) éprouva en effet, au moyen du soulèvement qui eut lieu à la barrière de la Conférence, quelques difficultés, suscitées d'un côté par leurs partisans, et de l'autre par le peuple qui ne les trouvait pas assez punis. On les reconduisit au comité de sûreté générale : le peuple même aida à les y ramener. Ce mouvement fut bientôt appaisé ; et les condamnés à la déportation partirent pour l'île d'Oléron, d'où l'on devait les envoyer au-delà des mers. Bientôt un nouveau coup de vent engagea l'assemblée, toujours battue par les flots des passions contraires, à revenir sur son décret. Elle ordonna que les trois coupables resteraient en France, et seraient jugés loin de Paris. Mais cette disposition ne put s'appliquer qu'à Barrère ; les autres étaient déjà partis pour la Guyanne, où leurs remords, si de tels hommes en peuvent éprouver, et surtout l'impossibilité de nuire, doivent les punir davantage que si l'échafaud qu'ils avaient mérité les eût privés du tourment d'être plus long-temps devant leur conscience, et en proie à d'épouvantables souvenirs.



PACIFICATION DE LA VENDÉE, LE PREMIER FLORÉAL,
An 3me de la République

CENT-TREIZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PACIFICATION DE LA VENDÉE, LE 20 AVRIL 1795;

LE 1er. FLORÉAL, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

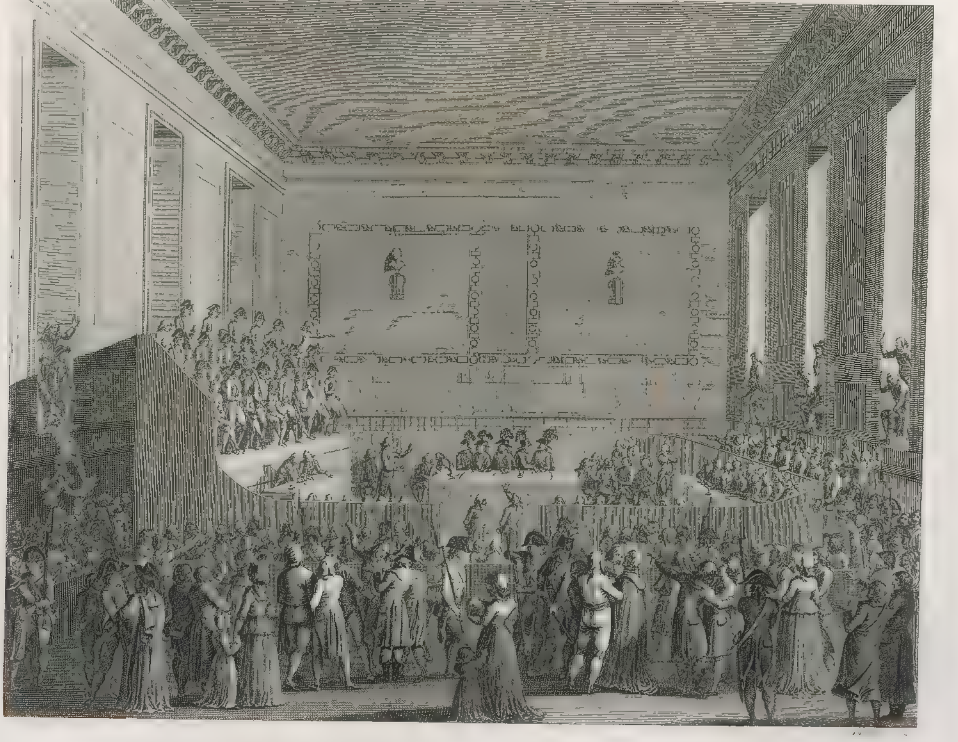
La chute de Robespierre devint le signal d'un nouveau régime. La Convention nationale arrêta ses regards sur l'effrayant assemblage de tant de crimes ordonnés ou commis au nom de l'autorité suprême. On osa les retracer, on osa les décrire; et l'indignation, si long-temps comprimée, eut enfin son explosion. Les dernières classes même des citoyens parurent s'y associer, et la condamnation d'un système de férocité fut aussi prompte qu'éclatante. Les prisons s'ouvrirent; on y recouvra l'espérance, et plusieurs députés se signalèrent honorablement par le zèle avec lequel ils devinrent les intercesseurs de l'innocence opprimée. Le tribunal révolutionnaire survécut encore quelque temps à ce mouvement vers le bien; mais on en modifia la formation. On substitua des juges aux bourreaux, et des hommes aux tigres établis par Robespierre. Les sentences prirent un tout autre caractère. La marche de la Convention se tourna vers les réparations les plus méritoires: elle renonça aux confiscations prononcées par un tribunal sanguinaire; elle rendit les biens des condamnés à leurs familles; elle détruisit la loi du *maximum*, et un nouvel ordre de choses ranima l'espoir et porta la consolation dans tous les cœurs. Tout annonça un bon gouvernement, et des lois protectrices. L'antre des Jacobins fut fermé; et ces sociétés qui s'appelaient populaires tandis qu'elles étaient les plus cruelles ennemies du peuple, puisqu'elles l'étaient de tout ordre social, furent réduites à une heureuse impuissance, et bientôt après supprimées. Enfin la république française, agitée jusqu'alors en sens contraires par les plus affreuses convulsions, prenait une attitude rassurante, semblable à celle d'un vaisseau qui, après avoir été long-temps battu par tous ses flancs, approche du port où il peut se reposer à l'abri des vents et des tempêtes. Au dehors, nos armées avaient obtenu les succès les plus brillans; au dedans, l'abrogation de la loi du *maximum*, en avivant le commerce, semblait devoir ramener l'abondance des denrées et des marchandises, et mettre leur valeur mercantile à la portée des consommateurs. Si la trop grande quantité d'assignats jetés dans la circulation avait opéré le discrédit du signe d'échange, d'un autre côté la tranquillité commençait à renaître dans les départemens où

la guerre civile avait éclaté. L'embrasement même qui depuis plusieurs années dévorait la Vendée s'éteignait insensiblement, depuis qu'à des généraux inspirés par le génie malfaisant du crime et de la destruction, on avait substitué des guerriers qui joignaient les sentimens de l'humanité et de la justice à ceux de la gloire des armes. Ces guerriers propices et tutélaires autant que redoutables, *Canclaux* et *Hoche*, si dignes qu'on transmette leurs noms à la postérité, firent valoir un décret d'amnistie, prononcé par la Convention le 12 frimaire de l'an trois (décembre 1794) en faveur des Vendéens et des Chouans qui poseraient les armes pour reprendre paisiblement leurs occupations rurales. Ils parvinrent à inspirer quelque confiance à ces hommes simples, poussés aux plus horribles extrémités, autant par les infâmes procédés des agens civils et militaires du décemvirat, que par les suggestions perfides de ceux qui, les premiers, leur avaient mis les armes à la main. Bientôt on se rapprocha. Des conférences de paix s'ouvrirent entre les chefs des insurgés et les commissaires de la Convention envoyés dans la Vendée. Avant d'en venir aux suites et aux détails de ces propositions de paix, il est nécessaire de tracer l'histoire de cette guerre déplorable, depuis le moment où la résistance des habitans de Nantes et de Granville avait mis, du moins pour un temps, un terme aux progrès de l'armée catholique et royale. Ces progrès ne tardèrent pas à devenir de nouveau très-alarmans. L'impéritie et la férocité du général n'y contribuèrent pas peu. En voici un exemple. Une garnison de cinq mille hommes défendait Fougères. Le dix-neuvième bataillon d'infanterie légère en faisait partie : il est envoyé *seul* à Ernée, avec ordre de reprendre ce poste occupé par quinze mille insurgés. Cette troupe, sans raisonner son obéissance, se soumet à sa destinée, et livre aux ennemis un combat aussi terrible qu'inégal. Mais le grand nombre l'emporte sur la valeur : de huit cents hommes, six cents restèrent sur le champ de bataille. Une compagnie de canonniers de Paris fut massacrée tout entière. Cette catastrophe, aussi funeste qu'inévitable, avait jeté la consternation parmi les soldats de la garnison de Fougères. Rossignol l'augmenta par ses dispositions ineptes ou perfides. Les bataillons furent disséminés à une demi-lieue les uns des autres dans les villages qui avoisinaient la place. Quand on observait au général que cette tactique ferait tailler son armée en pièces, il répondait avec un rire sardonique : « *N'avez-vous pas juré de mourir à votre poste ?* » Effectivement ces généreux guerriers y moururent. Certes les Spartiates ne s'étaient pas conduits différemment aux Thermopyles. L'armée royale, maîtresse de Fougères s'était portée à Antrain, à Bazouges, à Dol, et à Saint-Aubin-du-Cormier ; le nord des départemens de la Manche et d'Ille et Vilaine lui était assujetti : la Bretagne toute entière eût probablement subi le même sort, si le député Phélippeaux n'eût fait occuper le fort de Château-neuf, et celui de Saint-Servan, que Rossignol abandonnait, et qui offrait aux insurgés une position inexpugnable qui pouvait entraîner la perte de Saint-Malo. Nous avions battu à Pont-Orson une partie de l'armée vendéenne. Les vaincus se réfugièrent dans les marais de Dol, qui auraient dû devenir leur tombeau ; mais Rossignol négligea l'occasion précieuse d'attendre l'ennemi au passage périlleux de Dol. L'avantage de Pont-Orson fut suivi de la plus fâcheuse défaite auprès de Laval. La première colonne, commandée par Westermann, combattit seule ; Rossignol tint les deux autres éloignées du champ de bataille. Au nombre des victimes sacrifiées dans cette malheureuse journée on compta neuf cents Bressois pères de famille, qui étaient dans le Finistère les colonnes du patriotisme, et tout le quarante et unième régiment. Cette action fut une des plus désastreuses pour la république : elle releva les espérances des insurgés, grossit les phalanges de tous les ennemis secrets de la révolution, qui jusqu'alors n'avaient osé se montrer, et décida une insurrection dans le Morbilan, qui se déclara quelques jours après. Néanmoins, si la guerre de la Vendée devenait inquiétante pour le gouvernement

républicain, les commandans royalistes étaient de leur côté très-alarmés des mesures sages prises par Canclaux et Hoche. Dans ces circonstances les principaux chefs de l'armée catholique firent remettre aux commissaires conciliateurs envoyés par la Convention la déclaration suivante : « Les causes qui ont donné naissance à la Vendée, et forcé les habitans des pays situés aux bords de la Loire de s'armer pour échapper à la destruction dont ils étaient menacés par le plus tyrannique des gouvernemens, les efforts tentés pour soustraire la France à une domination aussi odieuse, la punition des chefs qui l'avaient établi, l'amour enfin de tout vrai Français pour son pays, et le désir d'éteindre les discordes civiles qui en auraient accéléré la ruine, ont déterminé le conseil et les chefs de la Vendée à concourir à la pacification des départemens insurgés. Nos vœux pour la prospérité de la France sont les mêmes; nous désirons également ce qui peut rendre à notre patrie l'abondance et la paix, tout ce qui peut garantir la sûreté et le bonheur de tous les Français. Ces vœux ont été exprimés dans l'écrit que nous avons publié sous le titre de *Paroles de paix*, et qui a été remis, au nom des Chouans, au représentant du peuple à Nantes, le 12 février. En conséquence, en invitant tous les habitans de la France qui chérissent la vertu à un entier oubli du passé, nous déclarons solennellement nous soumettre à la République française une et indivisible, en reconnaître les lois, et prendre l'engagement de ne jamais porter les armes contre elle. Afin que la paix soit complète, et qu'il ne reste aucun souvenir des malheurs passés, nous prions le représentant du peuple *Bollet* et ses collègues d'indiquer un rendez-vous au général *Stoflet*. La connaissance que nous avons de ses sentimens nous porte à être persuadés qu'il embrassera volontiers tous les moyens d'assurer la tranquillité du pays qui lui a donné sa confiance. Il serait même à désirer que les représentans qui ont concouru le plus utilement à la pacification de la Vendée, et qui ont obtenu la confiance des habitans, voulussent bien se rendre dans le lieu qui sera assigné : leur présence ne peut manquer de produire le plus heureux effet pour la pacification générale. Fait à Mabilais, le premier floréal, l'an trois. *Signés*, *Cormatin*, *Chantreaux*, *Bois-Hardy*, *etc.* » D'après ces préliminaires, des arrêtés pacificateurs furent signés par les commissaires de la Convention à la Jaulnaye, près de Nantes. Ce traité de paix reçut le nom de *traité de la Mabilais*. Cette conciliation devait fermer une plaie aussi profonde qu'envenimée, qui menaçait de consumer la France entière. La contrée la plus fertile qui soit sur le globe avait été inondée, pendant deux années, du sang de ses habitans, et de celui des soldats chargés par les décemvirs d'y exterminer tous les êtres vivans. On ne pouvait rendre la vie à quatre cent mille individus sacrifiés dans ce vaste et long carnage : mais enfin cette étonnante désolation allait cesser ; et les restes d'une florissante population, dispersés dans le fond des forêts et dans les creux des rochers ou des marais, obtenaient la permission de rechercher dans les débris de villages les lieux où furent leurs habitations, et dans les ronces ensanglantées les bornes qui circonscrivaient leurs champs. Les conditions de cet arrangement sont connues par cinq arrêtés des représentans *Guermeur*, *Jari*, *Grenot*, *Bollet*, *Chaillon*, *Lanjuinais*, *de Fermont*, *Ruelle*, et *Guezno*, tous en date du premier floréal, an trois. Le premier ordonne aux autorités constituées d'assurer la plus entière exécution du décret du corps législatif, du 3 ventose, sur le libre exercice des cultes religieux ; le second décide que les Chouans qui n'ont aucune profession seront reçus dans les armées de la République ; le troisième règle que les bons signés par les chefs des Chouans seront remboursés jusqu'à la concurrence d'un million cinq cent mille livres ; le quatrième porte que les Chouans qui se soumettront aux lois de la République, seront à l'abri de toute recherche pour leur conduite passée ; enfin le cinquième assure aux Chouans rentrés sous l'obéissance de la République la main-levée du séquestre qui pourrait avoir été mis sur leurs biens comme inscrits sur la liste des

émigrés. Quant aux clauses secrètes dont on a tant parlé depuis, et parmi lesquelles on citait le rétablissement du trône, c'étaient de pures chimères inventées par l'esprit de parti. Seulement on promit aux Vendéens la liberté du culte, et on leur fit voir que nous allions jouir d'un gouvernement juste. La lassitude de la guerre fit le reste. Les villages les plus maltraités obtinrent des secours assez considérables. L'acte de soumission fut signé pour les Vendéens par *Charette*, et pour les Chouans par *Desotteux-Cormatin*, célèbre par le procès auquel il a donné lieu dans la suite. On a prétendu que la Convention avait compromis la dignité, la majesté de la République, en traitant comme de puissance à puissance avec les chefs des insurgés de la Vendée; on a cité l'exemple de Rome républicaine, qui ne traitait avec ses ennemis que quand ils étaient vaincus. Mais, indépendamment du salut de l'état, qui l'exigeait peut-être impérieusement, nous pensons que la Convention a bien fait de préférer la voix touchante de l'humanité et ses maximes consolatrices aux principes outrés d'une fausse grandeur. Elle a prouvé par ce grand exemple que la véritable gloire consiste à épargner le sang des hommes; sa gloire est d'autant plus pure en cette occasion, que c'était le sang de nos frères, le sang français dont elle prévenait une plus grande effusion. Hélas! il en avait coulé assez de flots.

N.° 114



FOUQUIER - THINVILLE JUGÉ PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE,
le 12 Floréal An 3.eme de la République

CENT-QUATORZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

FOUQUIER-THINVILLE DEVANT SES JUGES, LE 1er MAI 1795;

LE 12 FLORÉAL, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

En parcourant les pages effrayantes de l'histoire des Néron et des Tibère, quelle ame sensible n'a pas frémi d'horreur au nom des Tigellin, des Anicet, ces lâches et barbares ministres de la tyrannie de leurs maîtres? Pour eux l'intervalle des siècles n'a point affaibli l'indignation que leur souvenir inspire; pour eux il n'est pas d'indulgence; un opprobre ineffaçable s'est attaché et s'attachera d'âge en âge à leurs noms : ainsi passeront à la postérité ceux de Fouquier-Thinville et de ses complices. Le procès de Fouquier présente le tableau de tous les crimes qui ont souillé notre révolution pendant l'exercice affreux d'un gouvernement qui manquait au code des tyrans, et qu'un monstre (1) osa proposer, sous le prétexte d'affermir la liberté. Quelques arbitraires que fussent les loix qui servaient de règle au tribunal révolutionnaire, quelques rapides que fussent ses jugemens, quelques nombreuses que fussent les charretées, les *fournées* de victimes qu'il envoyait à la mort, il existait cependant encore des formes qui gênaient la férocité de ces juges-bourreaux: plusieurs fois ils avaient eu à lutter contre l'énergie des défenseurs officieux; plusieurs fois la vertu avait trouvé le moyen d'opposer aux accusations alléguées le secours des lois alors existantes. Il fallait donc exclure toute espèce de formes. Ce chef-d'œuvre de barbarie était sollicité depuis long-temps par Fouquier. Mais Robespierre, quelque grande que fût sa puissance, n'avait pas encore osé hasarder ces conceptions affreuses sur la nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire. Ce fut le surlendemain de la fête à l'Être suprême qu'il crut pouvoir, sans danger, proposer à la Convention la loi sur la réforme de ce tribunal de sang. Couthon fit, le 23 prairial, un rapport qu'on peut regarder comme un monument de la perversité la plus astucieuse : « La République, disait-il,

(1) Robespierre.

étant attaquée dans sa naissance par des ennemis aussi perfides que nombreux, doit les *frapper avec la rapidité de la foudre.* Nous ne vous proposerons point des changemens, mais seulement *quelques dispositions* qui tendent à écarter les abus que le *zèle des magistrats* nous a dénoncés. » Un mouvement d'horreur partit d'un des côtés de l'assemblée. Deux membres eurent le courage de demander l'ajournement du projet à trois jours : mais Robespierre s'élança à la tribune, et fit décréter sur-le-champ le projet dont voici la principale disposition : « La loi accorde pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde pas aux conspirateurs. » Ainsi fut rendue cette loi barbare qui ôtait aux accusés tout moyen de défense, et dont les raffinemens avaient échappé aux Tibère et aux Caligula. Alors le tribunal ne garda plus de mesure (1) : on vit dès ce moment des hommes condamnés par méprise de nom, le frère pour le frère, le père pour le fils, la mère pour la fille : dès-lors on se joua sans pudeur de la vie des hommes. Soixante personnes, inconnues les unes aux autres, et cependant enveloppées dans la même conspiration, arrivaient le soir pour aller à l'échafaud, et le lendemain elles étaient remplacées par cent autres. Comme Fouquier-Thinville était, par sa place d'accusateur public, l'ame de ce tribunal et le principal agent de la tyrannie, il faut faire connaître ce qu'il fut avant et pendant la révolution. Cet homme était un procureur diffamé, et possédait parfaitement l'art de conduire une affaire, quelque injuste qu'elle fût, à travers toutes les tortuosités de la chicane, c'est-à-dire de la mauvaise foi. Il partageait sa vie entre ce métier honteux et lucratif et les sales voluptés du libertinage : le matin on le trouvait entouré de dupes qu'il égarait, ou de fripons dont il protégeait les ruses; et le soir il prodiguait à de viles courtisannes le fruit de son imposture. A l'époque de la révolution, il chercha dans le tourbillon des intrigues et des partis un dédommagement à la perte de ses spéculations lucratives. Il fut d'abord l'ennemi de tous les changemens qui s'opéraient, ensuite il se modifia au gré des factions dominantes. Robespierre était trop adroit pour ne pas apercevoir dans Fouquier un homme propre à le seconder. Alors Fouquier, ce bas valet du tyran, se trouva associé aux Herman, aux Dumas, aux Scellier, aux Coffinhal, aux Villatte, et autres scélérats qui, sortis, comme lui, de la fange, de la débauche et de l'immoralité, avaient été jugés dignes de devenir les assassins de la vertu et les bourreaux de l'innocence. Semblable à la foudre qui frappe et détruit avec une rapidité que l'œil a peine à suivre, la révolution du 9 thermidor renversa dans un instant Robespierre et ses complices. La nouvelle en parvint au tribunal au moment où ses dernières victimes étaient sur le point d'être conduites à la mort. Quelqu'un demanda à Fouquier s'il ne serait pas à propos de différer l'exécution du jugement jusqu'au lendemain : « Rien ne doit arrêter le cours de la justice », répondit ce barbare. Sur cet ordre cinq ou six charrettées s'acheminèrent vers la barrière du Trône, et quarante-cinq victimes furent encore assassinées. O malheur dont rien ne pourra jamais effacer le triste souvenir! Là se trouvait, avec son intéressante et vertueuse épouse, un vieillard (Durand-

---

(1) Pour peindre d'un seul trait cet atroce tribunal, il suffit de consigner ici le fait suivant. Dès le mois de messidor, les gradins destinés à recevoir les victimes avaient été considérablement augmentés; on avait enlevé les tables qui entouraient l'enceinte du tribunal; on avait fait disparaître le fatal fauteuil, les gradins, commençant où étaient les tables, s'élevaient jusqu'à la corniche du plafond, et se prolongeaient depuis le milieu de la fenêtre qui était près du tribunal jusqu'à celle qui était en face de la barrière. Tous ces apprêts avaient été faits pour recevoir cent cinquante-cinq victimes du Luxembourg. Eh bien! tout cet espace ne suffisait pas encore pour étancher la soif du sang dont ces cannibales étaient dévorés. Il existait un plan, que Dumas avait tracé, par lequel, en abattant le mur qui est à l'entrée du tribunal, on devait prolonger la salle d'audience jusqu'aux piliers qui soutiennent la voûte de la grand'salle du Palais, et allonger à proportion les gradins. O frénésie des scélérats! Quel sort nous réservaient-ils donc?

Puy-de-Vérines) âgé de soixante-neuf ans, paralytique, tombé depuis long-temps en enfance, et dont la surdité, attestée au tribunal étonné de son silence, donna lieu à ce mot atroce de l'infâme Fouquier, *Il a conspiré sourdement.* Une singularité qui n'échappera point à l'histoire et qui sera à jamais une preuve de l'instabilité, ou plutôt du châtiment inévitable qui s'attache à la destinée des tyrans, c'est que ce fut précisément ce même tribunal que Robespierre avait organisé pour servir d'appui à sa domination, qui l'envoya à la mort avec Dumas et ses autres complices : Fouquier fut aussi jugé dans cette même salle où il avait proscrit tant d'infortunés. Après la mort du tyran, il devint, ainsi que son tribunal, l'objet de l'attention publique : il fut dénoncé et décrété d'arrestation. Ce scélérat s'était caché dans le palais de la justice : la force armée cerna cet édifice : on le chercha long-temps; il fut enfin découvert, et traduit à la conciergerie. L'accusateur public dressa un acte suppplémentaire d'accusation contre Fouquier, et pour faits de complicité, contre plusieurs des ex-juges et ex-jurés. Les principaux chefs d'accusation contre Fouquier furent pris dans les propos atroces qu'il tenait publiquement pour démontrer sa joie à multiplier des victimes; dans la violation spéciale de la loi sur les confections des listes des jurés; dans les altérations qu'il se permettait de son chef à ces listes pour y mettre ceux des jurés qu'il présumait être les plus féroces, et qu'il appelait *ses solides;* dans le changement qu'il faisait à onze heures du soir du tableau des affaires préparées pour le lendemain, présentant de nouveaux accusés, et affectant quelquefois de faire ce changement au moment de l'audience, dans les listes qu'il rédigeait lui-même, et sur lesquelles il mettait en marge les jurés à conserver ou à rejeter; dans les calculs qu'il faisait en présence des jurés, et au milieu des orgies, sur la quantité des prévenus à faire périr, qu'il supputait devoir faire monter à deux ou trois cents par décade; dans sa manière d'influencer les témoins et les jurés, en retenant dans les fers les personnes acquittées, et les faisant remettre en jugement, comme aussi en se rendant dépositaire des sommes dont elles étaient munies, et les faisant expédier, afin, disait-il, *qu'elles n'éprouvassent plus de besoins;* dans sa manière d'intercepter la défense des accusés, et de cacher les pièces qui pouvaient servir à leur décharge; dans sa correspondance avec des commissions populaires pour se faire envoyer des victimes; dans des notes qu'il adressait à ses agens pour lui dire *qu'il n'était pas besoin de témoins, et leur recommander surtout de faire tout ce qu'ils pourraient pour que les accusés ne fussent pas mis hors des débats;* dans plusieurs actes d'accusation remplis de ratures, de renvois et d'interlignes sans approbation; enfin dans un acte où il dénonça et mit en jugement *un individu jugé et guillotiné depuis près d'un mois;* de sorte que, par une suite de cette erreur révoltante, on trouve (c'est toujours l'accusateur public qui parle) un procès-verbal d'audience qui atteste *que le mort, recouvrant sans doute la parole, décline son nom, son âge, sa qualité et son domicile.* Fouquier fut surtout accusé d'avoir fait dresser dans les prisons des listes de proscriptions et de prétendues conspirations. Plusieurs ex-juges et ex-jurés furent accusés, les uns d'avoir dit qu'ils ne venaient siéger que pour *faire le feu de file;* d'autres, que les prêtres et les nobles étaient des *gibiers à guillotine;* celui-ci, de s'être vanté de *n'avoir jamais voté que la mort;* celui-là, d'avoir dit que *lorsqu'il n'y avait pas de délit il fallait en imaginer;* un autre, d'avoir..... Mais il faut épargner à la sensibilité de nos lecteurs cette dégoûtante série de forfaits. Hélas! il n'est pas permis de les révoquer en doute, ils furent lumineusement prouvés. Ce fut le 12 floréal que finirent les débats de ce procès malheureusement trop fameux dans les fastes de la révolution. Fouquier se défendit avec toute l'impétuosité qui le caractérisait, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, et le lendemain depuis neuf heures jusqu'à onze. Il protesta de son exactitude pour le tirage et la convocation des jurés, dit qu'il devait obéir aux ordres du gouvernement, mais qu'il le faisait avec peine. Enfin, il

continua de tout nier, ou rejeter sur des ordres supérieurs.... Il osa parler de son humanité, et se représenter comme une victime qu'on voulait sacrifier. La défense d'Herman renfermait des réflexions pleines d'une philosophie profonde : mais cela même prouvait qu'il ne s'était pas égaré involontairement. Villate fit un tableau piquant des deux factions de l'ancien gouvernement. D'autres firent de leur vie privée des tableaux assez touchans. Malgré son exagération révolutionnaire, Renaudin se défendit avec une simplicité, une modération surprenantes. Scellier fit paraître la même modestie. Mais lorsqu'ensuite le président, au milieu d'un silence profond, fit lecture du jugement, la plus grande partie des condamnés se livra aux éclats les plus violens et les plus scandaleux. Scellier se montra le plus séditieux, Herman jeta un livre à la tête du président, qui parut à peine s'en apercevoir. Foucaut et Garnier crièrent vive la République ! Renaudin dit avec douleur : « Je péris innocent ; j'atteste que je n'ai jamais eu aucune mauvaise intention. » Foucaut dit : « Je lègue aux vrais patriotes ma femme et mes enfans. » Villate s'emporta comme un énergumène. Fouquier demanda la parole ; il réclama contre l'application de la peine : « Après avoir fait, dit-il, une procédure dans laquelle les seuls auteurs des crimes que l'on nous impute n'ont point paru, on prononce contre nous la mort, quoique les vrais coupables n'aient été que déportés ; où est la justice ? mais la postérité jugera. » Les condamnés à mort, dont le nombre se monte à seize, subirent, le 18, vers les onze heures du matin, leur supplice sur la place de Grève. Ils furent conduits sur trois charrettes, au milieu d'une multitude immense qui les couvrait de malédictions. Fouquier y répondait par les plus horribles prédictions et imprécations. A entendre ces hommes souillés de tant de crimes, c'était la contre-révolution qui avait décidé leur perte. Les misérables ! n'était-ce pas eux-mêmes et leurs semblables qui eussent fait haïr la République, s'il n'avait pas été démontré jusqu'à l'évidence qu'ils étaient des tyrans qui voulaient l'anéantir et s'élever sur ses ruines ?



ASSASSINAT DU DÉPUTÉ FERRAUD DANS LA CONVENTION NATIONALE.

le 1er Prairial. An 3eme de la République

CENT-QUINZIEME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

ASSASSINAT DU DÉPUTÉ FERRAUD, LE 20 MAI 1795;
LE PREMIER PRAIRIAL, AN TROISIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

Si l'hiver désastreux de l'an trois, l'un des plus rigoureux qu'on eût ressentis en Europe pendant le dix-huitieme siecle, avoit été favorable pour l'invasion de la Hollande, il étoit sous tous les autres rapports une nouvelle calamité ajoutée à celle de la guerre. La Seine, couverte d'une glace épaisse, ayant cessé pendant près de deux mois de porter dans Paris les objets de premiere nécessité pour la consommation des habitants de cette grande ville, ce vuide difficile à remplir dans les temps ordinaires l'étoit encore davantage dans une circonstance où la surabondance des assignats faisoit hausser journellement le prix de tous les objets de commerce. Les habitants de Paris étoient réduits par jour à quatre onces d'un pain trop acheté encore par la perte d'une partie de la journée qu'il falloit passer dans l'attente à la porte des boulangers. Le peuple, souffrant une disette extrême, commençoit à murmurer : les jacobins envenimoient cette disposition des esprits en répétant que sous le regne de Robespierre le peuple avoit du pain à un prix très modéré : on se gardoit bien d'ajouter que la loi insensée du *maximum*, et la maniere barbare dont on l'avoit mise à exécution dans les campagnes, n'avoient offert une abondance passagere qu'en préparant une famine assurée. La multitude, n'étant pas en état de combiner ce rapprochement, traitoit hautement de *faction thermidorienne* les membres de la convention qui avoient renversé les Bastilles et les échafauds, ouvrage du jacobinisme. De l'argent fut répandu à pleines mains, sur-tout dans le fauxbourg Antoine, et ce fut dans les cabarets que se trama l'insurrection qui devoit sauver la vie à Billaud, Collot, Barrere, et Vadier. Le premier avril (12 germinal) les habitants des fauxbourgs se porterent en masse à la convention. Aucune mesure répressive n'avoit été prise. Les sans-culottes siégerent pendant toute la journée avec les législateurs français : ils demandoient la constitution de 1793, et la liberté de tous les terroristes incarcérés depuis le 9 thermidor. On parut capituler avec eux en se laissant arracher un décret qui, sans examen de pieces, sans audition de témoins, condamnoit à la déportation seulement Vadier, Collot, Barrere, et Billaud; on fit arrêter en même temps Duhem, Ruamps, Amar, Choudieu, et quelques autres que l'opinion publique poursuivoit particulièrement : mais la procédure contre les comités de gouvernement fut anéantie; et les députés qui se trouvoient étrangement compromis dans cette affaire, recouvrant leur tranquillité, firent peu d'attention au cri d'indignation qui devoit s'élever dans

toute la France à la nouvelle d'un décret dont les dispositions, assurant l'existence des assassins les plus exécrables, ne laissoient entrevoir aux opprimés d'autre justice que celle qu'ils se feroient eux-mêmes. Ce péril passé, un autre objet non moins important occupa les ambitieux. Il falloit conserver son pouvoir; l'espérance étoit enivrante, le succès très douteux. Tous les moyens parurent bons pour arriver au but desiré : chacun convenoit que l'amas informe de faux principes publié en 1793 par la montagne ne pouvoit devenir le code constitutionnel d'un empire. Cette constitution n'avoit été faite que pour détruire le parti de la gironde; Hérault-Séchelles, qui en fit le rapport, n'avoit jamais eu lui-même la folle idée de la faire exécuter. D'autres raisons détournoient encore les agitateurs de publier sincèrement ce code, dont les lois, quoiqu'anarchiques, ne l'étoient pas assez suivant leurs vues; mais ils le présentoient en ce moment au peuple, avec qui il faut toujours avoir un prétexte pour le séduire. Cependant la famine augmentoit dans Paris. L'arrivage des subsistances éprouvoit de plus en plus des embarras suscités par ceux mêmes qui affectoient avec un zele hypocrite d'accuser l'imprévoyance des administrateurs. On avoit porté la multitude à piller le bois destiné aux boulangers. Les habitants de Paris furent réduits à deux onces de pain, composé souvent de matieres funestes à la santé. Tout annonçoit que l'insurrection du 12 germinal seroit bientôt suivie d'une autre. Le 20 floréal, les sections de Montreuil, des Quinze-Vingts, et de Popincourt, dans le fauxbourg Antoine, prirent des arrêtés révolutionnaires. En vain les amis de l'ordre vouloient s'emparer de la tribune; les jacobins dominoient. Toute la décade se passa en intrigues obscures : les buveurs de sang gagnoient du terrain, et la crise se préparoit d'une maniere alarmante. La fermentation augmenta le 30. Les jacobins passerent cette journée à disposer l'évènement terrible qui devoit avoir lieu le lendemain. Le 20 mai (1er prairial) le tocsin sonna dès le matin dans les fauxbourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau : un comité d'insurrection fut formé. Les séditieux s'étoient rassemblés dans les fauxbourgs et dans quelques quartiers de l'intérieur, où, s'étant rendus maîtres du local dans lequel se tenoit l'assemblée sectionnaire, ils essayerent d'abord de forcer par leurs cris ordinaires les comités civils à légaliser par leur assentiment les délibérations que les agitateurs méditoient. Les anarchistes ne purent réussir auprès des comités civils : mais ils avoient d'autres moyens pour grossir leur rassemblement. Ils avoient distribué avec profusion une proclamation, qu'il est essentiel de consigner ici : « Le peuple, considérant que le gouvernement actuel est usurpateur et atroce, et qu'on ne doit pas le tolérer plus long-temps, « considérant encore que la résistance à l'oppression est non seulement pour le peuple, « mais pour chaque portion du peuple, le plus saint des devoirs, arrête : 1°. Aujourd'hui, sans différer, les citoyens et les citoyennes de Paris se rendront à la convention « pour lui demander du pain, l'abolition du gouvernement révolutionnaire, la proclamation dans le jour de la constitution de 1793, le renouvellement et l'arrestation de tous les membres du gouvernement actuel, la liberté de tous les détenus « pour leurs opinions ou pour avoir demandé du pain, la convocation des assemblées « primaires pour le 25 prairial pour renouveler les autorités constituées, et une assemblée législative qui remplacera la convention le 25 messidor. 2°. Les barrieres seront « fermées : les députés hors de leur poste seront ramenés dans la convention : le « peuple s'emparera des cloches propres à sonner le tocsin, du canon d'alarme, et du « télégraphe. Il sera formé un comité central composé d'un commissaire de chaque « section, chargé de l'administration provisoire. Tout fonctionnaire public qui s'opposera à l'insurrection sera regardé comme ennemi du peuple. Tout pouvoir non

« émané du peuple est illégal. Les propriétés restent sous la sauve-garde du peuple.
« 3°. Les insurgés ont pour mot de ralliement, *Du pain, et la constitution de* 1793.
« Les drapeaux porteront cette légende; elle sera écrite à la craie sur tous les chapeaux:
« ceux qui ne porteront pas ce signe seront comptés parmi les affameurs du peuple ».
Cette proclamation insidieuse avoit égaré une grande quantité d'ouvriers. À midi les rassemblements populaires étoient très nombreux. À une heure les insurgés marcherent vers la convention sur deux colonnes. Ils étoient armés de fusils, de longues piques, et de quelques canons. Une troupe considérable de femmes.... de furies, couvre la place du Carrousel et la cour du Palais national. C'est du pain qu'elles demandent à grands cris; mais leurs discours féroces annoncent la soif ardente du sang. Les portes du sénat sont brisées et forcées. Ferraud, revenu depuis deux décades de l'armée de la Moselle, le jeune et estimable représentant Ferraud, qui dans le nord et le midi avoit signalé son courage, vole au-devant de ces furieux, les exhorte, les prie, les conjure de respecter le sénat, de ne pas perdre la république; ils ne l'écoutent pas : de son corps couché par terre il veut faire une digue à leurs attentats; ils le foulent aux pieds : ses collegues le relevent tout meurtri, éperdu, navré de douleur. Les séditieux se répandent dans l'enceinte de la convention : la garde les force à reculer; ils reviennent aussitôt à la charge avec plus de fureur. Auguis et Ferraud, à la tête d'une troupe nombreuse, repoussent de toutes parts les agents du crime; mais en dehors de la convention le rassemblement devenoit plus violent et plus considérable. Les bataillons des sections arrivoient, mais ils étoient peu nombreux. L'excès du mal venoit sur-tout du défaut d'ordre militaire. Les rebelles inondent la salle de l'assemblée; leur regne commence par deux assassinats. Un citoyen arrache un chapeau souillé du signe de ralliement; aussitôt un coup de feu le renverse au pied du bureau. Ferraud, qui s'élançoit au-devant des fusils dirigés sur le président, veut prendre la défense de cet infortuné; il est frappé lui-même, il tombe sur les marches de la tribune; on le traîne par les cheveux dans un couloir ou passage, où l'on acheve de le massacrer. Sa tête coupée est portée au bout d'une pique, promenée dans la salle, mise sous les yeux du président. Boissy-d'Anglas occupoit le fauteuil: sa tête couverte, l'œil tranquille, dans l'attitude du calme le plus intrépide et le plus majestueux, Boissy se voit entouré d'un millier d'assassins: il est en butte à leurs imprécations, à leurs fureurs; et, plus grand que tous les efforts du crime, il en impose aux scélérats, confondus de ne pouvoir porter le trouble dans le cœur d'un homme juste. La république sembloit anéantie. Les patriotes étoient comprimés, paralysés, les autorités sans force, la convention presque dissoute. Un homme à son poste conservoit la dignité de la France; la majesté de la république, sa sûreté, reposoit tout entiere sur Boissy-d'Anglas. Pendant que le cadavre mutilé de Ferraud reste en proie aux outrages de ses assassins, pendant que sa tête, promenée au bout d'une pique, consterne d'effroi les bons citoyens, remplit les malveillants de la joie atroce du crime, et releve leurs coupables espérances, une nouvelle troupe de rebelles entre dans la salle au pas de charge. Ceux qui entouroient Boissy lui présentoient sans cesse leurs motions à signer, en lui disant, *Signe, ou je te tue.* On remarquoit écrits sur les chapeaux des assassins avec de la craie ces mots, *Du pain, et la constitution de* 1793. Boissy persiste dans sa résistance, et présente en holocauste à ces cannibales sa tête inclinée sur le bureau. Un autre député (Vernier, du Jura) occupe un moment la place de Boissy-d'Anglas; on espere que son grand âge le rendra plus timide: on se trompe; les mêmes menaces sont inutilement employées; Vernier montre la même attitude, le même dévouement, la même majesté : pour unique réponse il

dénoue sa cravatte, la met sur le bureau, et présente, comme autrefois Cicéron, son cou nu au glaive des scélérats. Cependant la fin du jour, la lassitude avoit rappelé un grand nombre de factieux dans leurs foyers. L'ivresse s'étoit peu-à-peu dissipée. Des gardes nationales des sections arrivent : le combat dure à peine un moment; les pâles satellites du crime fuient de toutes parts; la convention recouvre sa liberté, sa dignité, et la délibération recommence dans un calme imposant. Ainsi se passerent ces moments terribles, si courts, si mémorables. Les députés reconnus pour avoir ouvertement fomenté l'insurrection furent arrêtés. La plupart ont perdu la tête sur l'échafaud; et le génie de la liberté triompha du plus grand danger que la chose publique eût encore couru.

N° 110



ATTAQUE DU FAUXBOURG ANTOINE.

le 4 Prairial An 3me de la République

CENT SEIZIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ATTAQUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, LE 23 MAI 1795;

LE 4 PRAIRIAL, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Les derniers jours de ventose et les premiers de germinal, an trois, avaient préparé de grandes commotions. Elles éclatèrent le 12 germinal et le 1er prairial. Les habitans du faubourg Saint-Antoine, célèbres par la prise de la Bastille, étaient, par leur patriotisme même, d'autant plus faciles à égarer que c'était au nom de la liberté qu'on les entraînait aux démarches les plus contraires à la vraie liberté. Ces habitans sont, pour la plupart, des ouvriers peu instruits : on les séduisait par les prétextes les plus spécieux, par les proclamations les plus insidieuses. La famine avait achevé d'exaspérer les esprits. Une pétition incendiaire fut présentée sous le nom de ce faubourg, redoutable par son immense population ; et le 12 germinal fut signalé par une terrible insurrection. Une horde ménaçante se porta sur la Convention. Le gouvernement n'était point en mesure, et n'avait pris aucune de ces précautions nécessaires dans tout état, mais surtout dans une république naissante, et non encore affermie. Pendant que le sénat est sous le couteau des assassins, le sentiment du péril inspire des résolutions subites. La générale bat dans toutes les sections. Le vainqueur de la Hollande, Pichegru, appelé depuis trois jours à Paris, est destiné à commander la garde nationale. D'un côté, les savantes dispositions de ce général, de l'autre la gaucherie des moyens, la lenteur et la discordance dans l'exécution de la part des rebelles, sauvèrent la chose publique. Le 21, la Convention ordonna le désarmement des terroristes. On rechercha la conduite des députés prévenus, les uns des plus grands forfaits, d'autres d'avoir fomenté cette insurrection. Le comité fit son rapport ; et l'assemblée se livra au pénible examen de ce cloaque de crimes. Les

pièces à l'appui du rapport prouvèrent que Duhem avait donné de l'argent à l'assassin de Raffet, commandant des bataillons de Paris; que Cambon, Granet et Thuriot étaient inculpés d'une manière accablante; que Maignet, le Carrier du Midi, Hentz, qui, dans le Palatinat, brûlait une ville en deux heures et comblait les puits des victimes entassées, et autres, n'avaient pas même l'apparence de l'innocence, et ne laissaient aucun doute sur leur complicité. Mais la Convention se montra encore aussi faible par excès d'indulgence qu'elle avait été grande et énergique au moment de l'insurrection. Les journées, ou plutôt la victoire des 12 et 13 germinal, devinrent presque inutiles. La faute incalculable d'avoir soustrait aux tribunaux les tyrans de la France, avait nécessité la même faute à l'égard de leurs subalternes. Au milieu de cet assoupissement politique, éclata, mais pour être déjouée à l'instant, la conspiration du 29 germinal, dont l'irréussite ne fut qu'un bienfait du hasard. Cambon et Thuriot, qui s'étaient soustraits au décret d'arrestation, avaient préparé une nouvelle émeute de concert avec ceux de leurs partisans qui étaient restés dans le sein du Sénat. Le seul point de doute porta parmi eux sur le choix du moment de l'exécution. La nuit du 29 au 30, où l'un de leurs affidés, Lagrélée, gendarme, devait avoir le mot d'ordre, fut choisie préférablement à la précédente; et ce fut le 29 seulement que les comités en furent informés. Sans l'excès de précaution des conspirateurs, du 28 au 29 germinal la Convention et la République n'étaient plus. Le député Montaut était chargé d'organiser les rassemblemens séditieux, de s'y montrer en costume de représentant du peuple, de faire ouvrir les prisons, d'armer tous les Jacobins, tous les terroristes, tous les buveurs de sang, tous les scélérats d'une vaste cité, tous les ennemis de la Convention. Il fut décrété d'accusation. Le mois de floréal se passa dans une inaction profonde: mais tout faisait craindre de nouvelles explosions. La dépréciation toujours croissante des assignats augmentait la misère publique. Tout-à-coup, le 1er prairial, le rappel battu dès le matin invite les séditieux à se rassembler. On distribua publiquement une pétition, ou plutôt une espèce de manifeste, à tous les individus susceptibles d'être égarés. Alors eut lieu cette grande insurrection où le sang coula dans l'enceinte de l'assemblée nationale, et qui ne cessa que par la lassitude des forcenés qui avaient pénétré dans la salle de la Convention. Mais, que penser de nos principes de gouvernement qui avaient été, même après le mouvement du 12 germinal, de ne pas prendre des mesures vigoureuses de répression, qu'il eût été nécessaire de prendre dès long-temps pour ne pas compromettre l'état par une funeste et inconcevable sécurité? L'insurrection du 1er prairial fut à peine réprimée qu'on apprit le lendemain, vers le milieu du jour, que les bataillons du faubourg Antoine marchaient vers la Convention. On annonce à l'assemblée que ces individus voudraient, pour éviter toute effusion de sang, qu'une députation choisie dans son sein se transportât au milieu d'eux. Les sommations faites à une ville prête à être emportée d'assaut ne sont pas d'un autre style. Six commissaires sont nommés; et la Convention décrète que le 25 prairial, les lois organiques de la Constitution de 1793 lui seront présentées. Les commissaires, à leur retour, annoncent que ce décret répond aux demandes du rassemblement. Les insurgés, de leur côté, envoient une députation: elle est admise. L'orateur demande du pain, la Constitution de 1793, et l'élargissement des patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor. Le président répond de manière à calmer les esprits, et les pétitionnaires sont admis aux honneurs de la séance. Ils foulent aux pieds ces mêmes marches qu'ils ont, la veille, teintes du sang du regrettable Ferraud, et, au milieu des applaudissemens du Sénat, reçoivent l'accolade fraternelle. Les tribunes sentirent mieux que la Convention sa dignité; leurs murmures désapprobateurs éclatèrent pendant cette indigne accolade; et ton ombre, ô Ferraud, dut sans doute en frémir.

Il faut cependant convenir, et il est juste de dire que le motif de la Convention était très-louable, puisqu'il avait pour but de prévenir toute effusion de sang entre les citoyens. Ils étaient aussi présens à cette scène, ces hommes qui nous ont apporté l'olive pacifique, ces ministres des nations alliées qui, la veille, avaient mérité du Sénat des témoignages d'admiration et de reconnaissance, pour ne l'avoir point quitté au milieu des périls qui leur devenaient communs, déclarant *qu'ils partageraient les dangers de la Convention.* Ont-ils, le 2 prairial, reconnu les mêmes hommes, le même Sénat? Les honneurs de la séance étaient suffisans; l'accolade était de trop. Au surplus, la journée du 4 prairial prouva de plus en plus la nécessité d'un grand acte de vigueur. Le 3, le tribunal criminel avait condamné à mort un homme convaincu d'avoir porté sur sa pique la tête du représentant Ferraud. Les complices de cet assassin l'enlèvent à l'échafaud, et le conduisent en triomphe au faubourg Antoine. Tant d'excès devaient avoir un terme. Une troupe nombreuse de jeunes gens se présente le soir même aux comités de gouvernement: ils demandent des armes, un chef, et l'honorable permission de marcher les premiers pour réduire un faubourg rebelle. Leur offre généreuse est acceptée. On rassemble en même temps une force militaire plus nombreuse; et la Convention décrète que les trois sections du faubourg seront sommées de livrer à l'instant leurs pièces de canon et les assassins de la représentation nationale: en cas de refus, la force armée doit écraser les révoltés. Ceux-ci pâlissent à l'aspect de l'appareil menaçant et de la force imposante qui les environne. Qu'on se représente en effet une jeunesse brillante, animée du plus brûlant civisme, les troupes de ligne dans une attitude non moins redoutable, le tout précédé des commissaires de la Convention et d'une artillerie nombreuse. Le faubourg résiste encore aux voies de conciliation. Une partie de la force armée tourne le faubourg. On saisit environ cent cinquante gendarmes, et un mulâtre, principaux agens de la rebellion. On fait une troisième sommation: les revoltés balancent; mais enfin ils reconnaissent leur impuissance. Ils rendent leurs canons, et livrent tous les coupables connus qui n'ont pas pris la fuite. La Convention ordonne l'entier désarmement des rebelles: le calme renaît, et la terreur n'est plus que dans l'ame des coupables: elle ordonne aussi le désarmement de tous les terroristes dans toute l'étendue de la République. On apprit que Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne étaient embarqués pour la Guyane. La Convention décréta que Barrere serait traduit devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Vingt députés furent décrétés d'arrestation; Bourbotte et d'autres furent aussi envoyés devant les tribunaux. Des nouvelles satisfaisantes consolèrent les bons citoyens: des succès brillans aux Pyrénées et aux Alpes furent suivis d'un succès plus considérable encore, la prise de Luxembourg, et, peu de temps après, celle de Manheim; tandis que, dans l'intérieur, le désarmement des terroristes et du faubourg Antoine, l'arrestation ou la fuite des principaux coupables, promettaient des jours plus sereins, et l'entière cessation des orages révolutionnaires, ou plutôt véritablement contre-révolutionnaires. Cette dernière victoire, remportée sur une portion du peuple estimable, mais malheureusement trop facile à égarer, fut le triomphe de la liberté. Ni le 14 juillet, ni le 10 août, ni le 31 mai, ni peut-être le 1er prairial, n'avaient présenté dans la capitale un spectacle aussi effrayant, ni des dispositions militaires aussi extraordinaires, ni un plus grand danger; il ne s'agissait de rien moins que de voir réduire en cendres un faubourg immense, précieux à tant de titres. Cette victoire, et tous les évènemens qui la précédèrent, ou qui la suivirent, doivent être considérés comme une sorte de complément de l'immortelle révolution du 9 thermidor. Les principaux fauteurs de l'anarchie, manifestant sans réserve toute l'étendue de leurs projets désorganisateurs, se livrèrent à la vengeance de leurs ennemis. Un grand nombre de députés jacobins qui avaient eu l'art,

par des menées souterraines et tortueuses, de tromper la multitude sur leur moralité et sur leurs opinions politiques, venaient enfin de jeter le masque. On pourrait même aller jusqu'à soupçonner, tant fut grande l'audace et l'imprudence des Jacobins, qu'ils furent les dupes du manège de leurs ennemis, lorsqu'on remarque et qu'on réfléchit que, depuis plusieurs jours, le mouvement était pressenti et annoncé de manière à n'en pouvoir douter : le jour en était presque fixé. Peut-être laissa-t-on agir librement les conspirateurs pour mieux dévoiler leurs projets : mais si cela est, ce fut une politique très-dangereuse; car la chose publique fut à deux doigts de sa perte. Le résultat fut très-heureux, mais il faillit être bien différent ; pendant près de deux heures la Convention avait été, le 1er prairial, sur le point d'être détruite. Mais enfin ils succombèrent, ces hommes qui n'avaient cessé de regarder la révolution que comme un métier, le peuple comme leur instrument, la France comme leur proie, et l'assemblée de ses représentans comme leur jouet ou comme les degrés qui devaient servir à leur élévation. Les traits par eux lancés retombèrent sur leurs têtes; et ils furent les victimes de la catastrophe dont ils avaient cru trouver les élémens dans les insurrections de germinal et de prairial.





MASSACRES DANS LE FORT S.T JEAN, À MARSEILLE,

le 1.er Prairial An 3.eme de la République

CENT-DIX-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

MASSSACRE DANS LE FORT SAINT-JEAN, LE 5 JUIN 1795;

LE 17 PRAIRIAL, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Après les triomphes remportés sur les anarchistes dans les insurrections qu'ils avaient fomentées contre la Convention en germinal et prairial, l'an trois, les circonstances paraissaient propres à terminer la révolution, du moins dans l'intérieur; et la paix au-dedans eût bientôt procuré celle du dehors. Les succès prodigieux qu'obtenaient nos armées sur toutes les frontières faisaient désirer, même aux puissances coalisées, une paix dont l'Europe entière avait le besoin le plus pressant. Des négociations pacifiques se mêlaient au bruit des armes. Un traité avait été conclu avec le grand duc de Toscane: à la vérité il pouvait n'avoir pour principe que les appréhensions données à la cour de Florence par les armemens de Toulon, capables d'anéantir le port de Livourne dans un temps où les Anglais n'avaient pas réuni sur la Méditerranée des forces égales à celles des Français. Mais une puissance bien plus prépondérante, le roi de Prusse, traitait avec le gouvernement français. La paix fut signée à Bâle le 3 avril. D'un autre côté, des soulèvemens qui se manifestaient dans la Catalogne et dans la Navarre, augmentaient l'embarras que la marche triomphante de nos armées occasionnait à la cour de Madrid: on prévoyait qu'elle serait forcée de donner les mains à un accommodement avec la France. En effet, on apprit bientôt qu'il existait des propositions tendantes à ramener la bonne harmonie entre les Français et les Espagnols. Le ministre *Barthélemi*, qui avait conclu la paix avec la cour de Berlin, eut encore la gloire de terminer cette importante négociation le 22 juillet. Alors les armées françaises, inutiles dans les Pyrénées, refluant en Italie, nous assuraient la supériorité la plus décidée le long de la rivière de Gênes; tandis que les cercles de l'Empire offraient de poser les armes, pourvu que les conditions de la paix ne fussent pas ignominieuses pour la Germanie. Cependant ces succès extérieurs ne pouvaient être vraiment utiles qu'autant qu'ils auraient concouru à ramener en France le règne de la justice, les trésors de l'abondance, et les doux épanchemens de l'union et du bonheur; qu'autant que les Français, fatigués des sentimens haineux qu'ils mêlaient malheureusement à leur enthousiasme commun pour une vraie liberté, se rapprocheraient de bonne foi les uns des autres pour fermer de concert les plaies profondes de l'État.

Mais c'était en vain que les hommes sages faisaient entendre, au sein de la plus affreuse effervescence, la voix touchante de l'humanité; un génie sanguinaire, agitant les torches de la discorde, arrêtait les effets d'une réconciliation générale. Tel était l'égarement de tous ceux qui avaient joué quelque rôle dans les différens partis, que, sans examiner qu'en révolution il faut distinguer soigneusement les chefs des factions de la tourbe nombreuse, séduite par eux, ils envisageaient tous ceux qui, dans les diverses crises révolutionnaires, avaient fait éclater des opinions différentes des leurs, comme des ennemis dont ils devaient obtenir la perte à quelque prix que ce fût. Affreux principe, dont l'application ne tendait à rien moins qu'à faire du sol entier de la France une vaste et lugubre solitude. Aussi notre révolution, par la faute des premiers agitateurs, qui la commencèrent par des meurtres, s'est développée et a continué par des meurtres, parce que le crime engendre toujours le crime, et qu'au moral comme au physique, une réaction entraîne toujours une réaction contraire. Après le 9 thermidor, ceux qu'on avait dépouillés de leurs propriétés, qu'on avait entassés dans les cachots, ensevelis vivans dans les glacières, enlevés à la société par mille morts atroces, depuis les massacres des 2 et 3 septembre jusqu'à cette époque, avaient-ils été moins les victimes de la fureur la plus inconcevable, que ceux qui avaient péri par la guillotine sous le règne des noyeurs et des mitrailleurs? C'est surtout à ces hommes qu'il faut attribuer les forfaits non moins épouvantables qui furent commis par les réacteurs thermidoriens. On leur donna ce nom parce que leur réaction eut lieu après le 9 thermidor. Hélas! ces derniers agitateurs ont égalé les premiers, s'ils ne les ont surpassés en férocité. C'est ici que nous sommes encore condamnés à étonner, à épouvanter les siècles à venir par des tableaux de sang et des scènes de carnage. Robespierre devait naturellement entraîner dans sa chute tout ce qui tenait à lui; et, dans les premiers momens de l'indignation publique, un mouvement de vengeance universelle se faisait ressentir dans la France entière, cette réaction s'étendit sur tous les individus qui furent même seulement soupçonnés d'avoir partagé ou favorisé la domination décemvirale. On ne confondit alors que trop souvent le coupable avec l'innocent, l'homme faible ou égaré avec l'homme féroce et ordonnateur du meurtre. Les prisons ne firent que changer d'habitans, la terreur ne fit que changer d'agens, et chacun trembla encore une fois dans ses foyers; car tel est l'aveuglement des passions haineuses, que les nouveaux réacteurs ne calculèrent pas que leurs vengeances seraient suivies d'autres vengeances; que s'ils dominaient alors, ils n'étaient pas sûrs de dominer toujours. Il n'y avait peut-être qu'un moyen de prévenir cette suite interminable d'actions et de réactions; il eût fallu juger ces hommes que l'opinion publique condamnait. Leurs victimes avaient, vers les derniers mois de 1794, porté à la Convention leurs plaintes et leurs réclamations: les enfans demandaient justice du meurtre de leurs pères, les femmes de celui de leurs époux. L'impunité de ces crimes exaspérait les passions, déjà exaltées par l'excès du malheur et le désir de la vengeance. L'autorité publique pouvait-elle suffire pour anéantir, ou seulement pour comprimer tous les mouvemens de la nature révoltée? Dans le Midi de la France, surtout dans ces contrées où, sous un ciel brûlant, les passions sont plus inflammables, et les têtes plus sulfureuses, où c'est, pour ainsi dire, du salpêtre et non du sang qui circule dans les veines, l'explosion fut d'autant plus terrible que l'oppression y avait été plus grande. Malheureux habitans du Midi, arrêtez, suspendez vos vengeances! Quel est ce sang versé par vos mains? C'est, répondez-vous, celui des misérables auteurs de nos calamités. Mais qui vous a donné le droit de vous faire justice? Vous me répondez que c'est le silence, l'impuissance des lois; qu'on ne peut les invoquer en faveur de ceux qui, les premiers, les ont méconnues. Existe-t-il d'ailleurs, ajoutez-vous, quelque comparaison entre l'agresseur et l'offensé? L'excès du désordre força le gouvernement d'établir des tribunaux; mais la lenteur des procédures et leurs formalités

s'opposaient à la promptitude qu'il était urgent de donner à la justice que réclamaient des milliers de victimes. Alors l'assassinat fut vengé par l'assassinat, le crime fut puni par le crime, et la France fut de nouveau couverte d'un voile funèbre. Les eaux du Rhône furent ensanglantées, comme l'avaient été celles de la Loire; la source argentée de Vaucluse fut rougie de sang, comme si l'ombre du féroce Jourdan (1), comme si le génie sanguinaire du proconsul Maignet planait encore sur ces contrées; et les murs de Toulon et de Marseille furent aussi témoins des mêmes horreurs dont les tigres de Robespierre avaient souillé leur enceinte. Il y eut un motif de plus, qui donna lieu à tant d'assassinats. Le crime immense du 31 mai n'eut pas plutôt été consommé, que le parti alors dominant mit hors la loi d'un trait de plume toute la force départementale, et tous les sectionnaires qui avaient pris quelque part à ce qu'on appela *fédéralisme*. Ce décret donna une latitude indéfinie à la férocité des agens du dictatoriat: ils en profitèrent; et dès ce moment le Midi de la France fut couvert d'échafauds, et les prisons encombrées de victimes. Il ne faut donc pas s'étonner si la réaction y fut si terrible. Nous sommes loin sans doute de vouloir excuser les forfaits des réacteurs; ils ont égalé ceux qui, suivant la fable, firent pâlir le soleil, et ils firent presque oublier les crimes des agresseurs; mais l'impartialité de l'histoire exige d'indiquer toutes les causes qui ont donné lieu à tant d'atrocités. Quelle leçon en effet que cette réponse donnée à Isnard par les prisonniers qu'on égorgeait à Marseille, le 17 prairial, dans le fort Saint-Jean! « Arrivé, dit ce député, à Marseille, dans le moment où l'on massacrait au fort Saint-Jean, je vole avec mes collègues pour défendre la vie des prisonniers au péril de la mienne : nous sauvons tous ceux qui pouvaient l'être encore. Je leur demande quels sont leurs assassins; il répondent: C'est la jeunesse qui nous assassine aujourd'hui, parce qu'en d'autres temps nous avons assassiné ceux de qui elle tient la vie ». Quel aveu! quel exemple! Mais les passions n'écoutent ni les conseils de la morale, ni les leçons de l'histoire. Ce fut ainsi qu'on vit renouveler à Marseille, dans les cachots du fort Saint-Jean, ces scènes déplorables dont Marat et autres avaient donné à Paris le malheureux exemple les 2 et 3 septembre, et à Versailles quelques jours après. On oublia que, même pour les plus grands coupables, les prisons doivent être des asiles encore plus sacrés que le pied même des autels. Il y eut cependant, et il faut le dire à l'honneur des Marseillais, il y eut cette différence entre les massacres de septembre de 1792 et ceux de prairial de 1795 dans le fort Saint-Jean, que les premiers continuèrent durant plusieurs jours de suite, avec le plus abominable sang-froid, avec tout le temps de la réfléxion, sous les yeux même de l'assemblée législative; au lieu que la scène déchirante qui se passa à Marseille, fut l'effet d'un premier mouvement, et cessa à l'instant même où les députés Isnard, Cadroi et Durand-Maillane, qui se trouvaient en cette ville, en eurent connaissance. Il est si doux de pouvoir trouver des atténuations aux forfaits qu'il nous faut retracer, que nous devons encore ajouter qu'en septembre, le crime n'eut pas même de prétextes, si ce n'est les vagues désignations d'aristocratie. A Marseille on avait du moins des forfaits à venger. Les Marseillais, se faisant justice eux-mêmes, étaient très-coupables, et rien ne peut les excuser : mais il y avait parmi ces égorgeurs (et c'est encore beaucoup dans les temps malheureux où nous avons vécu) une nuance de férocité de moins que parmi les monstres dont ils s'étaient rendus en ce moment les imitateurs. Cette férocité s'arrêta et suspendit sa rage, à la voix des députés que nous venons de nommer; et nous avons dû l'observer, pour constater un degré de moins dans la perversité humaine, à-peu-près comme on cherche dans une nuit obscure, non un rayon de lumière, mais de moindres ténèbres.

---

(1) Il ne faut pas confondre ce Jourdan avec le général du même nom.



VICTOIRE REMPORTÉE PAR LES FRANÇAIS, À QUIBERON.

le 21 Juillet 1795. ou 3 Thermidor An 3ème de la République

CENT DIX-HUITIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

VICTOIRE REMPORTÉE A QUIBERON, LE 21 JUILLET 1795;

LE 3 THERMIDOR, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Les haines, les rivalités nationales, sont un des plus grands fléaux de la terre. Que de fleuves de sang n'a pas fait couler la division entre Rome et Carthage! Celle entre la France et l'Angleterre n'a-t-elle pas causé plus de six cents ans de meurtres et de saccagemens? De même que le crime engendre toujours le crime, la guerre perpétue la guerre. Et, pour ne pas trop nous écarter de notre sujet, peut-on douter que les secours donnés par Louis XVI aux insurgés de l'Amérique septentrionale n'aient occasionné les représailles de l'Angleterre à l'époque de notre révolution? Aussi le ministère anglais a-t-il fait jouer tous ses ressorts pour saisir une occasion en apparence si favorable à la vengeance et à l'agrandissement du gouvernement britannique. Il n'est pas difficile, et il n'est pas indifférent de prouver que l'Angleterre a dirigé tous nos mouvemens révolutionnaires, toutes nos convulsions politiques, et plus particulièrement la guerre cruelle de la Vendée, et les catastrophes sanglantes et désastreuses de nos Colonies. Le vaste plan de Pitt était d'anéantir par la désorganisation le commerce et la marine de France, de bouleverser par des troubles intérieurs le sein même de la République, de la détruire par les guerres intestines, de s'emparer de nos Colonies, de désorganiser l'Amérique du Nord, de détacher les possessions espagnoles de leur métropole, de se saisir de leur commerce, de celui de la Hollande, et de chasser les Français de l'Asie. Et, pour commencer par les Colonies, comment Pitt aurait-il pu, le 3 février, annoncer au parlement d'Angleterre le décret que Dufay devait proposer le lendemain à la Convention nationale pour l'affranchissement des Nègres? Ne trouve-t-on pas jusqu'à l'évidence la complicité de nos

anciens comités de gouvernement avec le ministère britannique dans les discours de Fox, et dans les réponses de Pitt à cet orateur, le 10 février? « Jusqu'à quand, dit Fox, le » ministre voudra-t-il nous repaître d'espérances? Il nous a promis la souveraineté des » Colonies, et cependant déjà nous avons perdu la Guadeloupe. » — « Je ne répondrai » pas à l'honorable membre, dit le ministre, le temps n'est pas encore venu; mais lorsque » je rendrai compte de ces évènemens, je me flatte d'obtenir l'approbation du parlement ». On a découvert, après la mort de Robespierre, qu'il avait placé des fonds en Angleterre. Ne sait-on pas aujourd'hui que Marat avait été concerter à Londres avec Calonne les moyens de tout bouleverser en France, et surtout dans le Midi, pour détruire notre commerce dans la Méditerranée, nos comptoirs dans le Levant, et pour ruiner toutes nos manufactures méridionales? N'était-ce pas le génie désorganisateur de Pitt, et l'or corrupteur prodigué par lui, qui portèrent les Carra, les Brissot et autres partisans de la maison d'Hanovre, à faire insurger les Nègres? N'était-ce pas de concert avec le gouvernement de Georges que Danton et Robespierre firent rendre le décret impolitique et prématuré de l'affranchissement des Noirs? Danton disait alors à la Convention : « C'est » aujourd'hui que l'Anglais est mort; l'Anglais voit anéantir son commerce ». Hélas! c'était précisément le contraire : l'intérêt même des Nègres demandait qu'on ne les conduisît à la liberté que par degrés, peu-à-peu, avec beaucoup de précautions. Pitt n'a-t-il pas évidemment fait rendre le décret atroce qui ordonnait de massacrer tous les prisonniers anglais? Ce décret produisait le double effet de nationaliser la guerre, et de rendre les soldats anglais invincibles par la nécessité de mourir les armes à la main, plutôt que de se rendre. Dès les premiers jours de la révolution, les guinées étaient la monnaie courante dans Paris. Pitt, interrogé sur l'emploi de quatre cents millions dont il ne pouvait justifier, promit d'en rendre compte dans quatre années. Ce système de corruption était celui du lord *Chatam* son père, qui disait tenir dans son porte-feuille le tarif des consciences du parlement d'Angleterre. Pitt prodigua ce moyen pour soulever la Vendée et pour acheter Toulon. Mais ce qui est digne d'être éternellement consigné dans l'histoire, c'est la perfidie de ce ministre envers les Espagnols, alors ses alliés. Avec quelle indignation ceux-ci ne durent-ils pas voir les Anglais se faire un jeu de leur enlever tous les fruits d'une expédition (l'entrée dans Toulon) dont le succès leur était dû, et dont ils avaient partagé tous les périls? Les Anglais étaient tellement en horreur à Toulon et sur toutes nos côtes, qu'ils n'y eussent jamais pénétré, si, à côté de leur pavillon, n'eût flotté le pavillon espagnol. L'Espagne oubliera-t-elle jamais le sort de *San-Jago*, et les vingt-quatre millions qui lui furent enlevés, tandis qu'elle manquait de ressources pour défendre ses provinces, et que l'Angleterre accordait des subsides à toutes les autres puissances coalisées? L'Anglais n'outrageait-il pas dans le même temps l'Espagne aux Antilles, au Pérou, et jusques sur son territoire d'Europe? Avec quelle indifférence, quel profond dédain, le cabinet de Londres ne répondit-il point aux plaintes du cabinet de Madrid? lorsque les insurgés de la Vendée se furent rendus maîtres de l'île de Noirmoutiers, les Anglais ne s'étaient-ils pas proposé de leur envoyer un secours de dix mille hommes, qui devaient être commandés par le comte de Moïra? ou plutôt ne trahirent-ils pas les Vendéens, en feignant d'envoyer un secours qui n'arriva jamais? Pitt n'a-t-il pas trahi les Hollandais pour s'emparer de leurs Colonies? Le ministère britannique n'usa-t-il pas de la plus insigne perfidie, ne sacrifia-t-il pas évidemment les six mille émigrés qu'il débarqua sur nos côtes de l'Ouest? On en va juger par les détails de la victoire de Quiberon : il est nécessaire de faire précéder le récit de cette action d'une description des lieux. On arrive à Quiberon par une langue de terre sabloneuse, nommée *la Falaise*, qui peut avoir une lieue dans sa plus grande largeur, et va en s'étrécissant jusqu'à l'entrée de

la presqu'île, où elle n'a plus que trente toises de largeur: cette entrée est hermétiquement fermée par le fort Penthièvre: ce fort était tombé au pouvoir des Vendéens. Les émigrés et un grand nombre de Chouans s'y étaient renfermés; il était défendu par un camp retranché. Notre camp, appuyé par ses deux ailes à la mer, était situé sur la Falaise en avant du petit village de Sainte-Barbe, et à une lieue et demie du fort. Nous n'avions en cet endroit que deux mille hommes. Il fut ordonné à une colonne, dont Hoche avait confié la conduite à l'adjudant-général Ménage, de filer le long de la mer jusqu'au pied du fort, et de l'escalader, tandis qu'une autre colonne, aux ordres du général Vatteau, était chargée d'attaquer de front; une troisième, dirigée par les généraux Humbert et Botta, devait, après avoir suivi par la gauche les laisses de basse-mer jusqu'au fort, le tourner, et venir l'escalader par la gorge. Le brave Ménage, affrontant le feu du fort et des chaloupes canonnières anglaises, et les flots mugissans de la mer qui montait, gravit avec sa troupe les rochers de la pointe de l'Ouest, et facilita l'attaque. Le fort fut emporté à la baïonnette, et les régimens d'*Hervilly* et *Hector* furent forcés de mettre bas les armes; cinq régimens, *Damas*, *Béon*, *Rohan*, *Salm* et *Royal-Émigrant*, furent faits prisonniers. Nous prîmes aussi sur un rocher, en présence de l'escadre anglaise, qui tirait *sur eux* et sur nous, les officiers de l'état-major, à la tête duquel était Sombreuil. La victoire remportée à Quiberon fut, nous pouvons le dire, une victoire décisive. D'un côté, elle prouvait aux insurgés de la Vendée combien peu ils pouvaient résister aux forces de la République quand elles n'étaient pas dirigées par des mains perfides; de l'autre, cette importante affaire mettait à découvert les vues et les trahisons du cabinet de Londres. Il faut l'avouer, Pitt a dû long-temps croire à l'entière réussite de son plan. La marine française affaiblie, presque ruinée; la marine britannique doublement agrandie et par ses succès et par les pertes de ses ennemis; cinq cents vaisseaux de guerre présentant des boulevards sur toutes les mers, des forteresses redoutables dans toutes les parties du monde; Gibraltar, la Martinique, le Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, et tant d'autres places, assurant aux Anglais la domination de l'Océan européen, de l'Océan américain, de l'Océan atlantique, de l'Océan indien; des milliers de bâtimens apportant en tribut à la Tamise les richesses de tous les fleuves, depuis le Tage jusqu'au Gange, depuis l'Elbe jusqu'au fleuve Saint-Laurent; la Hollande rayée de la liste des puissances maritimes; la France et l'Espagne menacées du même sort : tel est le tableau qu'a long-temps présenté et présente encore la Grande-Bretagne. Pitt n'a-t-il pas dû penser que le moment était venu, où, s'appropriant l'Univers par ses escadres, l'Angleterre achèverait de se soumettre l'Europe par sa marine, et d'élever sa puissance sur les débris de la France; Mais la victoire de Quiberon, la reprise de Toulon, la paix que nous avons conclue avec l'Espagne, notre alliance avec cette couronne, nos succès en Italie, l'évacuation de la Corse; tout annonce que le gouvernement britannique expiera bientôt tous les attentats commis par sa politique ambitieuse. Nous l'avons vu échouer à Dunkerque, à Hondscootte, à Toulon, à Quiberon, et en Corse : cette nation orgueilleuse avait pour elle la bonté de sa constitution, la majorité du parlement dévouée à un ministre habile, des richesses immenses; elle voyait la France, en proie aux divisions dans l'intérieur, obligée encore de soutenir au-dehors une guerre ruineuse avec une constitution, un gouvernement depuis peu en activité, et qui n'avaient pu jeter encore de profondes racines : et cependant l'Anglais est près, suivant toutes les conjectures, de supporter tout le poids, de payer tous les frais de cette grande lutte. Quand les gouvernemens sont en opposition avec les intérêts des peuples, ils touchent au terme de leur puissance : Pitt est au moment d'éprouver cette grande vérité. Le

cabinet de Saint-James cacherait mal le motif qui lui ferait continuer la guerre, lorsqu'accablée par sa propre prépondérance maritime on voit l'Angleterre forcée de payer de la substance même de son commerce l'éclat de sa puissance artificielle, et bientôt importune : il n'y a point de doute que le rétablissement de notre marine et notre *interférence* dans le commerce de l'Europe et des deux Indes, ne causeront jamais au commerce anglais un détriment équivalent à celui qu'il souffre par la seule continuation de la guerre, et la clôture de tous les ports de l'Europe. Ainsi l'illusion des propriétaires anglais est aujourd'hui dissipée; ils sont las de voir verser et fondre leurs capitaux dans le gouffre de la guerre continentale. Lorsque Pitt dédaigna la gloire solide de pacifier l'Europe, il croyait que les nouveaux efforts de l'Empereur pour défendre Mantoue entraîneraient la destruction de notre armée en Italie; mais les succès inouis de Bonaparte trompèrent encore les calculs du ministre anglais. Le vœu du peuple est aussi fortement prononcé à Londres qu'à Paris pour la paix. Pitt reconnaît malgré lui que la France a plus de ressources encore que sa rivale. On peut comparer en ce moment l'Empire français à un colosse qui, dans les souffrances d'un mal long et violent, a perdu son embonpoint, ses formes extérieures et imposantes; mais il lui reste encore le pouvoir de se défendre et d'attaquer, et il conserve assez de vigueur pour étreindre fortement et renverser ses ennemis.



LES TROUPES FRANÇAISES PASSANT LE RHIN PRÈS DUSSELDORFF.

le 20 Fructidor An 3.eme de la Republique

CENT DIX-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PASSAGE DU RHIN DEVANT DUSSELDORFF, LE 6 SEPTEMBRE 1795;

LE 20 FRUCTIDOR, AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

QUAND l'histoire montrera à côté de la féroce domination de nos tyrans révolutionnaires la force de nos conseils militaires, la nouveauté et les prodiges de nos plans de campagnes, la gloire de nos mémorables travaux; sans diminuer la juste horreur du crime, elle jetera cependant sur notre nation un éclat immortel. Quel tribut d'admiration et de reconnaissance ne devons-nous pas à des hommes qui ont dirigé avec tant de succès nos opérations guerrières, et ont préservé d'une servitude étrangère et de nouveaux désastres la France déjà asservie et ravagée! Notre tâche ne serait qu'imparfaitement remplie, si, nous bornant à décrire nos victoires, nous ne faisions pas en même temps connaître à nos lecteurs les principales causes, les dispositions savantes auxquelles elles sont dues, et si nous nous contentions de raconter les événemens sans remonter à leur source. C'est à Carnot et à Pichegru que doit être réellement attribué le plan de cette belle campagne du Nord, parce qu'il est constant qu'ils ont eu la même idée de leur côté : ce plan, supérieurement conçu, consistait à regarder tout l'espace entre mer et Rhin comme un vaste champ de bataille; une grande étendue de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, la chaîne des montagnes, comme des lignes contiguës, comme des positions dont tous les points devaient se balancer, se flanquer, se soutenir aussi parfaitement qu'une ligne fortifiée. Ce principe, dira-t-on, n'était pas nouveau, et l'histoire ancienne des campagnes, et les reconnaissances faites par des officiers habiles, attestent que depuis long-temps la défensive de nos grandes frontières avait été raisonnée, calculée, fixée sur de tels plans. Sans doute ces bases existaient pour la guerre défensive : mais on ne s'était point encore avisé d'en appliquer les principes immuables à la guerre offensive; de considérer, par exemple, tout le pays compris entre le Rhin et l'Océan comme une seule position, comme un seul camp, comme une seule armée, le pays ennemi comme un seul champ de bataille. L'im-

périeux et habile ministre de Louis XIV, Louvois, avait senti la possibilité et l'efficacité de cette direction unique et suprême : mais il rencontra dans le caractère, l'ambition, le génie même des généraux, dans les intrigues qu'il ne put dominer, dans la nature des choses, des obstacles invincibles, et que notre révolution pouvait seule applanir. Qu'on cesse de traiter de chimère cette grande pensée : il est prouvé, et c'est nous qui en avons la gloire, qu'on peut conduire ainsi la guerre avec succès. Paris est par rapport aux frontières du nord et de l'est de la France, et par le grand nombre et la facilité des communications, le point central le plus convenable pour une telle direction. On chercherait vainement en Europe une position semblable : on ne trouverait point ailleurs cette heureuse divergence des rayons ; ces distances moyennes si favorables à l'ensemble et à la célérité des mouvemens. Mais pour réduire en pratique cette théorie, il ne faut pas moins qu'une volonté tellement absolue, qu'à l'instant même où les ordres parviennent à l'un des points de la ligne, on soit assez assuré de l'obéissance la plus entière pour y faire correspondre tout le reste du système. Il est résulté sans doute de cette manière de généraliser les opérations un excès contraire à celui qu'on voulait éviter ; au lieu d'avoir à remuer de grandes masses dans des espaces resserrés, on n'a pu, avec des armées trop nombreuses, occuper qu'insuffisamment toutes les positions qu'on avait embrassées ; mais cette différence devait être toute à l'avantage d'une nation nombreuse qui combat pour son indépendance, et qui, par des lois fondamentales, a sagement établi la conscription militaire, non hiérarchiquement et par classes, mais successivement et par âges. Cette différence est surtout favorable à une nation dont le caractère mobile et impétueux se prête moins à l'obéissance passive, à la triste uniformité, à la lenteur nécessaire des mouvemens des grands corps d'armées dans des positions circonscrites : tandis qu'au contraire, en ouvrant un champ vaste à la vive imagination, à l'activité, à l'intrépidité des Français, en répétant les marches, en accélérant les mouvemens, on les fait pour ainsi dire se reproduire eux-mêmes ; on leur fait saisir partout et multiplier les chances des combats offensifs, et par conséquent des succès. Enfin la nature même de nos frontières, la force et l'enchaînement des places facilitent l'exécution de ce plan d'offensive : d'abord, parce que les places fortes servant de points d'appui aux ailes de la ligne générale des opérations, toutes les parties, quoique séparées par de grands intervalles, peuvent agir de concert sans dépendre cependant d'un succès mutuel ; en second lieu, parce que, les fleuves pendant du sud au nord, le pays s'ouvre, les communications se multiplient, les positions deviennent plus favorables à mesure que nos armées s'avancent hors de nos frontières. Au contraire, l'ennemi, obligé d'étendre son front, se trouve bientôt disséminé et séparé par de grands obstacles, et n'étant point, comme nous, adossé à une frontière inexpugnable et vers laquelle toutes les positions se resserrent, il doit être bientôt forcé d'abandonner les positions parallèles, et de nous céder tout le théâtre de la guerre compris entre les grands fleuves. Frédéric, le seul des modernes qui depuis César ait embrassé toutes les branches de l'art de la guerre, sortit de la route ordinaire : la grande révolution qu'il a faite dans cette partie ne s'est développée que long-temps après lui ; et les traits les plus hardis, ses plans de campagne, restaient encore sans imitateurs. La nécessité exalte les talens comme le courage, et mûrit souvent, plus que les siècles, les fruits du génie. Ce fut au milieu des dangers les plus imminens que Frédéric s'éleva à ces hautes conceptions : et c'est aussi d'une position presque désespérée qu'est né le système de guerre qui a sauvé la France : système qui a reçu l'application la plus étendue des principes de ce grand maître. Il ne faut pas dire, comme on le fait communément, que nous ne devons qu'au courage et à la fortune de nos armées leurs avantages soutenus. Nos ennemis sont bien plus justes en ce point, et les attribuent aussi avec raison à la direction de nos plans

de campagne. Après avoir long-temps méprisé ces entreprises prétendues téméraires, nos attaques simultanées sur toutes nos frontières, enfin ces projets crus fabuleux, et qui semblaient hors de proportion avec nos moyens, ils ont fini par y reconnaître une grande prévision; ils ont vu que ces écarts étaient subordonnés à des règles et soumis à des calculs: ils ont fini par nous imiter.

C'est en 1794 que le nouveau système fut pleinement développé. Il étonna, il confondit l'Europe. Les ennemis commencèrent en vain cette campagne par la prise de Condé, Valenciennes, le Quesnoy et Landrecies: ces avantages s'évanouirent par les mouvemens combinés des armées de Sambre-et-Meuse, par la constance à s'ouvrir, avec la prise d'Ypres, la Flandre maritime. La campagne de 1795 n'a été qu'un combat continuel sur un théâtre si vaste et si activement occupé, que des frontières de la Hollande jusqu'au golfe Adriatique il n'y a pas un seul point, une seule position militaire où nos soldats n'aient combattu, pas une rivière dont les flots n'aient été rougis de sang. Nous avons vu en moins de six mois plus de grands événemens de guerre qu'il n'en eût fallu autrefois pour ébranler l'Europe. Les dispositions savantes de Pichegru, les combats si brillans et les marches hardies de Jourdan, obtiendront un rang distingué dans l'histoire; mais leurs succès furent principalement dus au plan que nous venons de développer. On prit pour base des opérations de 1795, toute la frontière orientale, comme on avait pris, en 1794, toute la frontière du nord: il fallait agir si vivement sur le Rhin, que les généraux de l'Empereur, obligés de couvrir les boulevards du corps germanique, n'osassent détacher des forces considérables de la grande armée pour les porter en Italie, et prévenir la prise certaine du Milanais. Les mouvemens de l'armée de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle sur les deux rives du Rhin, l'expédition sur la ville de Francfort tentée deux fois et reprise avec obstination, divers passages aussi habilement que vaillamment exécutés, prouvèrent la conception du plan général, son utilité, et la constance à en poursuivre l'exécution. Peut-être un jour voudrait-on faire honneur aux généraux de l'Empire de leurs retraites devant les armées de la République française; on supposera qu'après avoir renforcé les garnisons de Mayence, Manheim et Philisbourg, ils ne replièrent leurs forces et ne livrèrent l'Allemagne à notre invasion que pour nous attaquer ensuite avec plus d'avantage dans leur retraite. Nous devons prévenir cette erreur. Nos succès ne doivent et ne peuvent s'attribuer qu'à cette seconde épreuve des grands principes de la guerre offensive, qui n'a pas moins surpris les généraux de l'Empereur et déconcerté leurs plans, que le développement des attaques et des marches de nos trois armées au-delà des frontières du nord en 1794. Parmi les succès brillans et nombreux des armées françaises, un des plus mémorables et des plus décisifs fut le passage du Rhin devant Dusseldoff: cette expédition glorieuse fut faite avec toute l'habileté et la valeur possibles par Kléber, à qui le général Jourdan avait confié le commandement de l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse. Cette aile passa le Rhin sur trois points, à la vue d'une armée formidable; et le passage fut forcé sur ces trois points, entre Duisbourg et Dusseldorff, malgré les défenses que les ennemis avaient eu le temps pendant deux mois de préparer suivant toutes les règles de l'art. Après l'action la plus vive toute l'armée impériale fut mise en pleine déroute. La citadelle de Dusseldorff fut emportée d'assaut par le bataillon de grenadiers de la division du général Championnet, et la ville capitula sur-le-champ. Le général de division Lefévre fut celui qui contribua le plus au succès de cette journée; il força le passage à Eicklam, et se porta ensuite sur Laugerbach, en laissant sur sa droite un coin du territoire prussien. Nous trouvâmes à Dusseldorff cent soixante-huit pièces de canons, des fusils et des munitions en grande quantité. La prise de cette citadelle était d'autant plus importante qu'elle nous ouvrait et nous conservait une route pour pénétrer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Malgré les échecs

que nous avons éprouvés depuis dans cette contrée, telle a été la supériorité de nos plans de campagne, que l'ennemi n'a remporté aucun avantage décisif, et que nos armées se sont alimentées aux dépens de son territoire. Nous n'avons pas vainement triomphé; et l'impéritie seule pourrait nous dérober le prix de tant de sang et de sacrifices, de même que l'envie et la mauvaise foi pourraient seules attribuer uniquement à la valeur et à la fortune des succès qui ont été les fruits du génie, et qui feront époque par un grand pas fait de plus dans l'art profond et meurtrier de la guerre.



Berthault sculp

ATTAQUE DE LA CONVENTION NATIONALE ; JOURNÉE MÉMORABLE DU 13 VENDÉMIAIRE

An 4eme de la Republique Française

CENT-VINGTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ATTAQUE DE LA CONVENTION NATIONALE, LE 5 OCTOBRE 1790;

LE TREIZE VENDÉMIARE, AN QUATRIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Les nombreuses révolutions qui ont eu lieu dans notre révolution forment autant d'époques principales pour l'histoire. Nous avons eu la révolution du 14 juillet, celle des 5 et 6 octobre, celle de l'acceptation de la constitution de 1791, celle du 10 août, celle de la proclamation de la république ou abolition de la royauté, celle du supplice du roi, celle du 31 mai, époque du décemvirat, celle de la constitution de 1793, celle du gouvernement révolutionnaire qui lui succéda immédiatement, celle du 9 thermidor, celle de la constitution de 1795, et celle du 13 vendémiaire. Quelle mer a été agitée d'autant de tempêtes? quelle nation a été bouleversée dans un aussi petit nombre d'années par tant d'orages politiques, tiraillée par tant de factions, en proie à tant de convulsions, attaquée par autant d'ennemis au dedans et au dehors, trahie, mutilée, décimée par ses mandataires mêmes? Que de conjurations, d'actions et de réactions! On n'oubliera jamais ni les efforts de la cour pour dissoudre les états-généraux; ni la fameuse séance ou retraite des députés au Jeu de paume, ni les journées du 5 octobre et du 10 août, ni le jugement du roi, ni la conspiration du 31 mai, ni la séance du 9 au 10 thermidor, ni les journées de germinal, prairial, et vendémiaire: cette dernière commotion sera peut-être celle qui attachera le plus les regards de la postérité, soit par les suites importantes qu'elle a eues, soit par les motifs non moins importans qui y ont donné lieu, soit enfin parce que tous les partis ont cherché à la couvrir des plus épais nuages, et n'ont jamais tant employé qu'à cette occasion leur tactique ordinaire d'attribuer toujours au parti contraire leurs propres égaremens. Depuis quelque temps le corps législatif discutait une nouvelle constitution, et la France entière, fatiguée de ses longs

orages, soupirait après un gouvernement définitif qui devait terminer le mouvement révolutionnaire. Il se présenta une grande question; les législateurs devaient-ils ou ne devaient-ils pas rentrer dans la classe des simples citoyens, et laisser à d'autres agens le soin de faire marcher la machine politique dont ils venaient d'organiser les ressorts? Solon, après avoir publié les lois qu'il était chargé de donner à sa patrie, se démit de la dignité d'archonte, et sortit d'Athènes pour voyager dans l'Égypte et dans la Lydie; Lycurgue, après avoir rempli les mêmes fonctions de législateur à Sparte, non seulement s'exila, mais, ayant fait promettre aux Lacédémoniens d'observer inviolablement ses lois jusqu'à son retour, il se donna la mort dans l'île de Crète : mais il faut avouer aussi que lorsque Lycurgue et Solon publiaient leurs codes législatifs, une partie de la Grèce n'était pas conjurée pour détruire le gouvernement de Sparte ou d'Athènes, au lieu que toute l'Europe conspirait ouvertement ou en secret contre le nouveau gouvernement de France, au moment surtout où la Convention convoquait les assemblées primaires pour la formation d'un nouveau corps législatif. D'ailleurs les dispositions qui se manifestaient dans un grand nombre de départemens à l'égard des détenus par les suites des journées du 9 thermidor et du 1er prairial exigeaient des considérations particulières. D'un autre côté, quand les assemblées primaires admirent la constitution de 1793, ce fut à condition que la Convention serait entièrement renouvelée; on votait même assez généralement alors la création d'un grand juri, tiré de tous les départemens, pour examiner la conduite des individus composant le corps législatif qui allait être remplacé. On ne vit donc pas sans une extrême surprise, lorsque la constitution de 1795 fut achevée, le 5 fructidor, que l'intention de la Convention était de conserver les deux tiers de ses membres dans la nouvelle législature. Cette disposition était énoncée dans un décret particulier, envoyé à la sanction du peuple en même temps que l'acte constitutionnel. Ce décret additionnel à la constitution fournissait aux désorganisateurs les moyens d'exciter de grands troubles, et d'amener des mouvemens d'autant plus difficiles à appaiser, qu'ils étaient fondés sur les raisons les plus spécieuses et les plus plausibles. Ceux qui avaient fait rendre à la Convention ce décret, qu'on appela *le décret des deux tiers*, persuadèrent à cette assemblée qu'on ne pensait à réélire aucun de ses membres, qu'on les confondait tous dans la haine générale qu'avaient inspirée ceux qui avaient été les agens de Robespierre : ils ajoutèrent que les crimes du décemvirat avaient royalisé une partie de la France, et qu'il ne fallait pas abandonner aux choix d'un peuple facile à égarer le destin de la république encore mal affermie. Ce fut par ces motifs qu'ils firent rendre, le 5 fructidor, le décret qui enjoignait impérieusement la réélection des deux tiers. Il ne faut pas oublier qu'il était soumis, ainsi que la constitution, à la sanction des assemblées primaires; il faut aussi convenir que les raisons qui le firent rendre n'étaient pas dénuées de fondement. Mais les départemens, et surtout les sections de Paris, se rappelant aussitôt la longue et avillissante oppression sous laquelle la Convention avait eu la faiblesse de se laisser courber, et les maux qui en avaient résulté, disaient hautement au sénat de la France : « Vous avez représenté le peuple pendant trois » ans, c'est-à-dire, plus que ne le permettait même la constitution de 1793. Durant » cette longue session, vous avez exercé les fonctions exécutives, et même judiciaires; » vous avez donc excédé vos pouvoirs. Sous votre règne, l'anarchie la plus sanglante a » dévoré la France. Nous avouons que la majorité d'entre vous n'en fut pas complice, » vous étiez comprimés, nous vous plaignons, nous vous excusons; mais vous avez » tout au moins fait preuve de faiblesse : ce n'est pas dans vos mains que doit être » remis le timon de l'état. La constitution veut qu'un corps législatif vous succède; » mais elle n'a pas exprimé que certains d'entre vous entreraient dans la formation

» de ce corps. Nous réclamons à cet égard une liberté entière lorsque nos électeurs » nommeront nos législateurs : nous voulons qu'ils puissent vous nommer, mais » qu'ils n'y soient pas contraints. Feriez-vous à la nation l'injure de croire que » vous êtes seuls en état de la représenter » ? On conçoit combien de tels motifs devaient animer les hommes jaloux de la liberté publique et individuelle, qui réside principalement dans la liberté des suffrages; on conçoit aussi l'ardeur avec laquelle les ennemis de la révolution et les Jacobins dévoués à la constitution de 1793 saisirent cette occasion de fomenter de nouveaux troubles. Dès le 20 fructidor, époque à laquelle s'ouvrirent les assemblées primaires, il fut aisé de prévoir que Paris serait le théâtre d'un orage politique : les suppôts de la terreur, désarmés et incarcérés par les sections, rendus à la liberté, et, prenant le titre de patriotes opprimés, venaient souffler dans les assemblées sectionnaires leurs fureurs anarchistes; les royalistes se joignaient à eux, ou plutôt concouraient de leur côté à augmenter les divisions; et les républicains regardaient, pour la plupart, le décret des deux tiers comme attentatoire à la souveraineté du peuple : on paraissait oublier qu'il était soumis à sa sanction. Tous ces partis différens poussèrent les sections à des mesures inconsidérées : au lieu de se borner à émettre leur vœu primaire, elles s'armèrent pour forcer la Convention à retirer son décret. La première décade de vendémiaire fut extrêmement tumultueuse. Le 7, des commissaires des sections se présenterent à la barre de la Convention : la députation ne fut pas admise; sa pétition fut imprimée. On s'y plaignait surtout de l'arrivée des troupes de ligne, de la mise en liberté des terroristes, et des décrets rendus récemment contre les présidens et les secrétaires des assemblées primaires (1). Le 11 au soir, les soi-disant patriotes de 1789 furent invités, par un appel fait au nom des comités de gouvernement, de se rendre aux Tuileries (2). On les organisa en bataillons; on leur fournit des armes. La Convention, contre laquelle ils s'étaient armés en prairial, remettait en ce moment, du moins en partie, sa destinée entre leurs mains. Les sections, ou plutôt quelques sections prennent les armes, se flattant qu'une contenance ferme donnerait plus de poids à leurs réclamations. La journée du 12 se passa sans aucune aggression hostile. Tout Paris savait qu'un corps nombreux de troupes de ligne était campé depuis les évènemens de prairial auprès de la capitale, et que des batteries formidables étaient dressées sur toutes les avenues des Tuileries où siégeait la Convention. Les sections qui, sur la demande du corps législatif, avaient déposé leurs canons dans les premiers jours de prairial, n'avaient que leurs fusils et leurs baïonnettes à opposer à cette force terrible; mais on se flattait qu'un grand rassemblement en imposerait par sa marche, et que les troupes de ligne refuseraient peut-être de livrer combat à des citoyens qui ne les attaqueraient pas les premiers. Le 13, la générale fut battue dans quelques sections; à midi, les sections Lepelletier, la Butte-des-Moulins, la place Vendôme, les mêmes qui, en prairial, avaient volé au secours de la Convention, s'avançaient dans la rue Saint-Honoré depuis le cul-de-sac Dauphin jusqu'à la rue de l'Echelle; les bataillons du Théâtre-Français, de Fontaine-Grenelle, et de quelques autres sections, se rangeaient le long des quais. Elle sonne enfin l'heure fatale; il arrive ce moment désastreux où des Français vont faire couler le sang français. Quelques sectionnaires,

(1) Ces décrets frappaient de mort les secrétaires et présidens des sections qui s'étaient déclarées en permanence, et faisaient des proclamations contraires à celles de la Convention.

(2) Il y avait dans ce nombre d'excellens patriotes; tous ne méritaient pas le nom de terroristes.

des anarchistes peut-être, ou des hommes glissés à dessein dans ce vaste rassemblement, tirent quelques coups de fusil, et engagent l'action (1). Elle ne fut pas de longue durée. Les troupes parisiennes soutinrent le premier choc avec intrépidité; mais que pouvaient des citoyens non exercés et sans canons contre les dispositions guerrières les mieux concertées? L'artillerie balayait les rues, et foudroyait les rangs des sections. Le plus grand carnage eut lieu sur le quai Voltaire et dans la rue Honoré. Paris offrait le lendemain le spectacle le plus déplorable. Jamais plus grand danger, plus vaste conspiration, n'avait menacé la tranquillité publique, et même la liberté. L'embrasement se serait propagé de la capitale aux extrémités de la république, et la guerre civile en eût été l'affreux résultat. Hélas! elle ne fit que trop de ravage dans Paris le 13 vendémiaire, puisqu'elle fit couler un sang que rien ne peut racheter. Si nous voulons remonter aux causes de cette triste et malheureuse journée, nous trouvons de tous les côtés des erreurs et des torts, de bonnes et de mauvaises intentions. Nous aurions voulu pouvoir tirer un voile sur cet évènement; mais il fut trop important par ses suites et par les causes qui l'amenèrent pour le passer sous silence. Puisse cette grande et sanglante commotion être la dernière que nous aurons à décrire! puisse la foudre nationale ne plus gronder que sur nos ennemis extérieurs! ou plutôt puisse-t-elle se reposer pour toujours, et se taire à la voix consolante de la paix!

---

(1) On a prétendu que ces coups de fusils étaient partis d'une maison du cul-de-sac Dauphin occupée par des Jacobins. On ignorera vraisemblablement toujours les noms de ceux qui tirèrent les premiers sur les troupes de ligne, et nous ne pouvons donner pour certain ce qui ne l'est pas.



AUDIENCE DU DIRECTOIRE EN COSTUME

le 30 Brumaire An 4ème de la République

CENT VINGT-UNIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

PREMIERE AUDIENCE DU DIRECTOIRE EN COSTUME, LE 21 NOVEMBRE 1795;

LE 30 BRUMAIRE, AN QUATRIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

LORSQUE la Convention décréta un costume pour les dépositaires de l'autorité publique, elle rentra dans l'usage de presque tous les peuples anciens et modernes. Quoiqu'une décoration distinctive puisse quelquefois alimenter l'orgueil et seconder l'ambition d'un individu, on n'a pas cru que cet inconvénient pût jamais balancer l'avantage d'assurer à la loi, qui est un être moral, le respect qui lui est dû, en la personnifiant, pour ainsi dire, par un caractère sensible dans ceux qui en sont les organes. A Athènes, si quelqu'un se fût comporté d'une manière despectueuse envers un magistrat, surtout lorsqu'il avait sur sa tête la couronne de myrte, qui était le symbole de sa dignité, il eût été puni d'une forte amende, et privé des droits de citoyen. Personne n'ignore le trait de ce Romain qui, à l'aspect des faisceaux consulaires, descendit de cheval pour honorer le consul dans la personne de son fils. Le langage des signes a une éloquence qui lui est propre: les costumes distinctifs font partie de cet idiome; ils réveillent des idées et des sentimens analogues à leur objet, surtout lorsqu'ils s'emparent de l'imagination par leur pompe et leur éclat. Vainement dirait-on que cet appareil ne doit frapper que les yeux vulgaires: nous avons tous des sens qui sont, pour ainsi dire, les portes de l'ame; nous sommes tous susceptibles de recevoir, par leur intermédiaire, des impressions profondes; et ceux qui prétendent gouverner un peuple par théories philosophiques ne sont guère philosophes. L'homme le plus dégagé de tout ce qui est matériel est accessible au prestige des décorations, et à la magie des pompes extérieures: celui qui se vante le plus de n'avoir que la raison pour guide, a peut-être, sans s'en douter, cédé moins souvent à sa voix qu'aux illusions de l'imagination et des sens. Ces effets dérivent de la nature même de l'homme. S'il est philosophique de le décomposer en quelque sorte par des abstractions qui en facilitent la connaissance, il ne l'est pas moins de le considérer dans son ensemble, de partir de ce point pour agir sur son cœur; et de le diriger, par le prestige des sens, vers l'accomplissement des devoirs qui assurent la stabilité de l'ordre social. On se rappelle l'ouverture imposante des états-généraux à Versailles, et surtout l'émotion des citoyens, lorsque la différence des costumes leur indiqua leurs véritables représentans, les députés du tiers-état. La suppression des ordres, qui supposait une démarcation dans l'existence civile et poli-

tique, entraîna la suppression des costumes. Mais l'assemblée constituante eut tort de n'en pas substituer un qui fût commun à ses membres. Dès-lors s'affailit la dignité de ses séances. Le mal empira jusqu'à l'époque où les tyrans qui opprimaient la Convention nationale mirent presque la propreté, la décence, au rang des crimes contre-révolutionnaires, et se firent un mérite d'afficher, jusques dans leur costume, le mépris le plus prononcé de toutes les bienséances.

Entre le ridicule de l'étiquette et le mépris des décorations extérieures, la sagesse a trouvé un milieu. Si la dignité du costume commande aux citoyens de respecter un magistrat, elle impose à celui-ci l'obligation de se respecter lui-même, parce qu'en appelant les regards sur sa personne, elle lui fait sentir que ses qualités, bonnes ou mauvaises, acquièrent une plus grande publicité, et que l'amour de la patrie chez les uns, la malignité chez les autres, soulèvent le costume pour interroger la conduite. Le fonctionnaire public se rappelle alors sans cesse, et comme volontairement, que si l'aspect d'un costume décerné par la loi environne sa personne de la considération publique, il lui impose en même temps l'obligation d'être plus attentif sur sa conduite. Voilà ce que le costume dit, voilà ce qu'il inspire à celui qui en est revêtu. Voici ce que le costume dit aux citoyens : Vous voyez l'homme de la loi; il doit être entouré de tous les moyens physiques et moraux capables d'en assurer l'exécution. Un peuple libre ne veut pas d'idole; mais en tout il veut l'ordre, les bonnes mœurs, la subordination, la justice : il s'honore, il se respecte lui-même, en honorant, en respectant ses législateurs, ses magistrats, c'est-à-dire son propre ouvrage. L'expérience de tous les siècles atteste que l'usage des costumes affectés aux fonctionnaires publics est une de ces grandes institutions sociales dont se compose le caractère moral des peuples.

Ce ne serait satisfaire qu'à demi la curiosité de nos lecteurs, si nous nous bornions à décrire ici les divers costumes décrétés par la Convention: c'est l'esprit du décret qu'il est important de connaître. Voici ce que dit le rapporteur qui en présenta le projet au nom du comité d'instruction publique: « En réfléchissant sur la question » des costumes, la première idée à laquelle nous nous sommes fixés, c'est d'en exclure » toute étoffe qui ne serait pas de fabrique française. Diverses branches d'industrie » pourront y trouver un aliment: la broderie même est de ce nombre. Cet art brillant » a son mérite; il convient d'en assurer le produit pour en exciter l'émulation. Le » corps législatif, le pouvoir exécutif, les corps administratifs, et le pouvoir judiciaire, » forment quatre grandes démarcations: il suffit donc, pour les costumer, d'adopter » quatre types fondamentaux qui, se retrouvant dans les divisions respectives de » chaque classe, ne présenteront de différence que dans les variétés et les nuances, » et qui étant raprochés, harmoniseront dans leur ensemble. Les fonctions diverses » sont par leur nature, les unes actives, les autres sédentaires. L'ampleur d'un » vêtement long convient seule aux législateurs; la disparité des couleurs différenciera » les deux conseils. Alors la législature, par la gravité du maintien et la dignité » du costume, retracera aux yeux la majesté nationale, tandis que par des lois sages » elle parlera à la raison du peuple.

« La dénomination même de directoire exécutif indique l'action. Des marques dis- » tinctives doivent l'accompagner par-tout, puisque les grands honneurs militaires » lui sont dûs. Il y a deux sortes de représentations; l'une en quelque sorte habituelle, » et pour laquelle il eût été déraisonnable de l'embarrasser d'une draperie : cette » diversité de fonctions nous a paru exiger deux variétés dans son costume. Notre » attention s'est encore fixée sur un autre point de vue. Buffon se plaint avec raison » qu'entre tant d'espèces de vêtemens nous ayons adopté le plus incommode, celui

» qui exige le plus de temps, celui qui est le moins adapté au régime de la santé; » et cependant il a résisté à la mobilité, au caprice des modes; il a même donné » le ton à l'Europe. Les vêtemens courts et serrés sont modernes : la grande majorité » des peuples ne les connut jamais. L'usage de nouer les cheveux désespere les » artistes; le ciseau, le pinceau, et le burin, protestent, pour ainsi dire, contre ces » formes roides et contraintes qui leur ôtent l'avantage des draperies. Mais il » est un inconvénient plus majeur; nos vêtemens gênent la circulation par des » ligatures multipliées; ils enchaînent les articulations : c'est la principale cause » qui a fait disparaître ces belles formes qui servaient de modèles aux statuaires » Grecs. L'adoption d'un costume pour les fonctionnaires publics préparera peut-être » un heureux changement dans celui des citoyens. On ne commande pas à l'usage; » mais les hommes sont imitateurs; la persuasion et l'exemple opèrent quelquefois, » en peu de temps, ce que ne pourraient faire en un siècle toutes les forces com- » binées de la tyrannie ». D'après ce rapport, le costume des fonctionnaires publics fut réglé ainsi qu'il suit (1) :

Conseil des cinq-cents.

La robe longue et blanche, la ceinture bleue, le manteau écarlate (le tout en laine), la toque de velours bleu.

Conseils des anciens.

La robe en bleu violet, la ceinture écarlate, le manteau blanc (le tout en laine), la toque de velours même couleur que la robe. Ces deux vêtemens ornés de broderies de couleur.

Directoire exécutif.

Costume ordinaire. Habit-manteau à revers et manches, couleur nacarat, doublé de blanc, richement brodé en or sur l'extérieur et les revers; veste longue et croisée, blanche et brodée d'or; l'écharpe est en ceinture bleue à franges d'or; le pantalon blanc (le tout en soie); le chapeau noir, rond, retroussé d'un côté, et orné d'un panache tricolore; l'épée portée en baudrier sur la veste; la couleur du baudrier nacarat.

Grand costume. L'habit-manteau bleu, et, pardessus, un manteau nacarat.

Secrétaire du directoire exécutif.

Même forme de vêtement que celui du directoire dans son costume ordinaire, tout en noir, le panache noir, avec une seule plume rouge; un cachet suspendu en sautoir sur la poitrine.

Ministres.

Même forme de vêtement que celui du directoire; le dessus noir; doublure, revers, veste et pantalon ponceau; l'écharpe en ceinture blanche (le tout de soie, et orné de broderies en soie de couleur), le chapeau noir, surmonté d'un panache ponceau; le baudrier noir.

---

(1) Nous n'insérerons ici que les principaux costumes.

Messagers d'état.

Veste longue et blanche, ceinture bleue, pantalon bleu; manteau court, bleu, à revers rouges; chapeau noir, rond, orné d'une plume blanche panachée de bleu et de rouge, bottines.

Huissiers.

Veste longue, noire; culottes, bas ou pantalons noirs; écharpe en ceinture rouge, toque rouge, ornée d'une plume rouge; un bâton noir avec une pomme d'ivoire, et de la hauteur de l'homme; un petit manteau noir.

Haute-cour de justice.

Même forme de vêtement que celui du corps législatif; ce vêtement entièrement blanc, ainsi que la toque. Il sera orné d'une bande tricolore. La robe et la toque des deux accusateurs publics près cette cour seront en bleu clair; la ceinture rouge, le manteau blanc.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de transcrire ici les idées justes et ingénieuses du comte de Benincasa, dans la relation très-curieuse de son voyage à Paris, imprimée à Londres, chez *Richard Withe*, Piccadilly: « Les cinq membres du directoire ont (c'est » l'observateur italien qui parle) un costume bien riche, mais d'un goût un peu éloigné » de la grave représentation de leur caractère (1). Il nous a paru trop théatral, trop doré, » trop composé, et trop coupé. Il fallait du costume, c'est sûr; mais il le fallait très- » simple, noble en même temps; grave, mais sans le moindre clinquant. Le costume des » six ministres d'état est beaucoup plus simple, et par-là préférable. J'ai joint chez » M. Quirini une compagnie qui allait au Petit-Luxembourg, résidence du directoire » exécutif. Vêtu de son nouveau costume de gala, il donnait audience publique aux minis- » tres étrangers. Les appartemens destinés à la cérémonie sont magnifiquement construits » depuis long-temps, et un choix de dépouilles royales les a embellis davantage. Au milieu » d'une très-belle salle en Gobelins, glaces et dorures, un cercle de chaises et de fauteuils » était rempli par des femmes rangées tout autour. Notre compagnie était menée et pré- » cédée par deux ministres étrangers. Une différence bien remarquable dans la mise de » ces ambassadeurs m'a paru digne d'observation : ceux des cours du nord et des états » monarchiques avaient des ordres et des clefs; celui de Venise, république aristocratique, » était richement habillé, mais sans affecter la richesse; l'américain était aussi noir d'habit » et triste d'aspect qu'on le dit des Treize-États; le hollandais, gouvernement le plus près » de la démocratie, était en bottes et en chapeau rond. Chacun avait la physionomie de son » gouvernement et de son pays ».

Cette première séance du directoire fera époque dans l'histoire de notre révolution sous un autre point de vue. C'est de ce moment que date un nouvel ordre de choses, un vrai gouvernement, enfin le règne des lois et d'une liberté dont elles sont la base. Ce jour peut être regardé comme l'aurore des beaux jours qui vont succéder sans doute aux tempêtes dont nous avons été si long-temps agités.

---

(1) Les idées du voyageur italien sur le costume de nos premiers magistrats, nous paraissent très-justes. Nous ne voyons point sans peine l'argent et la dorure briller dans leurs habits, au sein d'une république où l'une des premières lois constitutionnelles est que les richesses ne donnent aucun droit réel, que les seuls talens font la différence entre les hommes. Toujours ces deux métaux! et puis encore des plumes! c'est-à-dire, d'un côté, ce qui est le signe de la puissance chez les nations esclaves et corrompues; de l'autre, l'emblême de la frivolité. Il faudrait, suivant nous, que la forme et la couleur distinguassent seules les habits de nos fonctionnaires publics de ceux de leurs concitoyens.



ECHANGE DES DÉPUTÉS PRISONNIERS EN AUTRICHE,

le 20 Frimaire An 4e de la Republique

CENT-VINGT-DEUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ÉCHANGE DES DÉPUTÉS PRISONNIERS EN AUTRICHE, LE 11 DÉCEMBRE 1795.

LE 20 FRIMAIRE, AN QUATRIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

C'EST au milieu de la plus vaste tempête, c'est lorsque la France nageait dans le sang de ses habitans, c'est au moment où l'Europe entière était armée contre eux, c'est enfin à la suite des plus grands revers au dehors, des plus grandes calamités au dedans, que le roi de Pruse fut défait sous Landau, les Autrichiens sous Charleroi, les Anglais à Hondscoote, les Espagnols à Collioure, que Lyon fut réduit, Toulon repris, et la Vendée pacifiée. Nous envahîmes la Savoie et le comté de Nice. La Catalogne, la Haute-Navarre, la Biscaye, furent entamées. Au Nord, la Belgique, le pays de Liége, et la partie de l'Allemagne située en-deçà du Rhin, tombèrent sous nos efforts; la Hollande fut conquise, et l'étendard tricolor fut arboré depuis Bàle jusqu'à l'embouchure du Rhin. Les rois de Prusse et d'Espagne conclurent avec la République francaise une paix honorable pour nous; bientôt d'autres souverains furent forcés de se détacher de la coalition. Jamais tant d'évènemens ne s'étaient pressés dans un espace de temps aussi étroit, et ne s'étaient succédé avec tant de rapidité. Des siècles entiers semblent s'être écoulés dans moins d'un lustre, dans moins de trois ans (1). Parmi tous ces évènemens mémorables, l'échange des députés prisonniers en Autriche par la trahison de Dumourier mérite d'être transmis à la postérité. Aux yeux d'un philosophe, les représentans d'un grand peuple libre sont bien au-dessus des rois. Ceux-ci s'honoraient autrefois du titre de citoyens romains, quand le sénat de Rome voulait bien le leur accorder : mais dans nos idées modernes, surtout à la cour des despotes, un monarque se croit autant au-dessus d'un député qu'un homme libre se croit au-dessus d'un tyran. L'orgueil autrichien dut donc être bien humilié de se voir contraint, au lieu de nous dicter des lois par la force des armes, de traiter de puissance à puissance avec la République française, et

(1) Un lustre est un espace de cinq ans.

d'échanger les captifs que la perfidie lui avait livrés, pour obtenir la délivrance de la fille de Louis XVI. Cet échange, et les ambassadeurs envoyés en France par les souverains de Prusse, d'Espagne et de Toscane, prouvèrent que la République et ses représentans faisaient respecter leur puissance, et avouer leur dignité. Ce fut à Bâle, en présence et par l'entremise de Barthelemy, notre ambassadeur en Suisse, que la jeune princesse fut rendue à la cour d'Autriche, et que les prisonniers français obtinrent leur liberté. Le jour qu'ils reparurent au corps législatif produisit une scène des plus touchantes, et qui dut ranimer de plus en plus, dans tous les cœurs dignes d'éprouver des sentimens républicains, cette haine immortelle que des hommes libres doivent conserver contre la tyrannie, et qui était vivante dans le cœur de tous les Grecs. Les représentans Bancal, Camus, Quinette et Lamarque, parurent à peine dans la salle du conseil des cinq-cents, que toute l'assemblée se leva spontanément en signe d'alégresse, et les reçut au milieu des plus vifs applaudissemens. Le président leur adressa un discours de félicitation. Camus annonça que Drouet, Marec, Sémonville et le général Beurnonville arrivaient à Paris par d'autres routes. Il fit le récit des maux qu'il avait soufferts. Nous croyons devoir placer ici l'analyse de son discours : ceux qui liront les Mémoires de Dumourier verront combien le récit de Camus sur sa mission contre ce général est exact. Il ne manquait à l'infamie dont ce dernier s'est couvert, que celle d'avouer lui-même dans cette partie de ses Mémoires toute sa turpitude. Camus divise son discours en quatre parties. La première roule sur les évènemens qui se sont passés depuis le 30 mars 1793 jusqu'au 29 mai, époque de la sortie des prisonniers de Maëstricht; la seconde expose les traitemens qu'ils ont éprouvés depuis le 29 mai jusqu'au 17 juillet dans les cachots de Coblentz, Witzbourg, Kilberg, Olmutz et Kœnigratz; la troisième traite de leur mise en liberté et de leur arrivée à Fribourg en Brisgaw; enfin, dans la quatrième, il fait le récit de leur voyage depuis leur départ de Fribourg jusqu'à leur rentrée au corps législatif. « La victoire de Gemmappe, » dit-il, fut la source de toutes les trahisons de Dumourier; le succès de cette brillante » journée enfla son cœur. La Belgique lui sembla une conquête légitime; mais voyant que » ses projets ne pouvaient y faire fortune, il fait une incursion dans les Provinces-Unies, » où il espérait établir plus aisément sa domination que dans les Pays-Bas autrichiens. » Bientôt ses vues se décèlent. Il déclame contre la Convention et ses commissaires : il » fait des proclamations contraires aux arrêtés de ceux-ci. La grande popularité qu'il » s'était acquise auprès du soldat retenait les commissaires, et leur commandait d'user » de prudence : mais Dumourier rompit bientôt en visière. » — « On m'accuse, dit-il à » Camus, de vouloir être un nouveau César; mais si l'on m'attaque, je saurai me défendre. » En prononçant ces mots, il porta la main à la garde de son épée — « Si vous voulez être » César, je serai Brutus, lui répartit vivement Camus en lui appuyant un pistolet sur » la poitrine (1). » Les commissaires arrivent au camp sans escorte; mais un détachement des hussards de Berchini entoure leurs carrosses et celui de Beurnonville. « Quels sont » ces hommes armés qui nous environnent? disent les commissaires. — C'est une garde » d'honneur que Dumourier vous envoie, répond quelqu'un de la troupe. » A ces mots ils ne doutent plus que le général ne voulût s'assurer de leurs personnes. Les commissaires arrivent au camp : ils trouvent Dumourier inquiet et sombre. « Vous venez, dit-il, » me faire arrêter? — Point du tout; nous vous apportons les ordres de la Convention. » Camus fait lecture du décret qui le mande à la barre. Dumourier refuse de se rendre

(1) Dumourier, dans ses Mémoires, s'efforce de peindre Camus comme un peu intimidé par le danger de sa mission.

à Paris; il déclame contre Marat et les Jacobins. Cependant toute communication est interceptée entre les commissaires et l'armée. Baptiste, valet-de-chambre de Dumourier, accourt tout essoufflé; il s'écrie : « Pendant que vous délibérez, l'ennemi s'avance sur » trois colonnes. » Les commissaires donnent ordre d'arrêter cet homme. « Quoi! dit » Beurnonville, il est six heures du soir, et l'ennemi s'avance! — Allez voir ce qui se » passe, dit Dumourier à un viel officier qui ne pouvait se traîner. » Cependant les commissaires reviennent à la charge : ils attaquent Dumourier du côté des principes : ils lui disent qu'un général ne peut juger les lois; que son armée étant celle de la République, il ne doit donner aucun ordre contraire à ses lois : on lui remet devant les yeux l'exemple de Lafayette abandonné de ses soldats dès qu'ils soupçonnèrent sa trahison. Dumourier répond que la France marche à sa ruine, qu'il veut la sauver. Il demande qui arrachera son armée au péril qui la menace, étant attaquée par une immense cavalerie. « Moi, répond Beurnonville. » — « C'est-à-dire que vous venez me » souffler mon commandement, repart vivement Dumourier. » Son refrain était qu'on voulait l'assassiner à Paris. Quinette et Lamarque offrent de l'accompagner : il les qualifie de l'épithète d'assassins. Enfin il exhorte les commissaires à se retirer à Valenciennes. Huit heures s'approchaient : ceux-ci entrent dans un cabinet, et y prennent un arrêté par lequel ils suspendent Dumourier de ses fonctions, nomment pour le remplacer le général Valence. Ils rentrent dans le salon, qui était rempli des officiers de l'état-major, ayant Dumourier à leur tête. Les commissaires ordonnent de faire venir Valence : silence profond de la part des officiers. Camus s'adressant à Dumourier : « Vous connaissez le décret qui vous mande à la barre? — *Dumourier.* Non. — *Camus.* » Vous méconnaissez donc la loi? — *Dumourier.* Je suis nécessaire à l'armée — *Camus.* » Nous ordonnons que les scellés soient mis sur vos papiers. — *Dumourier.* Qu'on les » mette en sureté. — *Camus.* Vu votre désobéissance à la loi, nous vous déclarons » suspendus. — *Les officiers.* Suspendu! nous le sommes tous; on nous enlève notre » général, notre père. — *Dumourier.* Il est temps que cela finisse; allons, officiers, faites » votre devoir. » A l'instant, les hussards s'avancent; ils entourent les représentans; ils sont prisonniers. « Allons, mon cher Beurnonville, lui dit Dumourier en le prenant par » la main, vous êtes arrêté aussi. » On intime l'ordre de partir. Nous demandons cet » ordre par écrit. — Allez, dit Dumourier à ses satellites; si on refuse d'obéir, qu'on » emploie la force. » On partit dans trois voitures. La nuit était obscure : on prend des chemins détournés. « Où nous mène-t-on? — A Valenciennes, répond l'adjudant nommé » Rainville. — Prenez garde, dit Beurnonville : si vous mentez, je vous tue sur la » place. » L'adjudant, qui connaissait Beurnonville pour un homme à tenir sa parole, sort quelques instans après de la voiture, sous prétexte d'un besoin naturel. « Il nous » suit à cheval, dit Beurnonville au cocher : où allons-nous? — A Rumilly, répond cet » homme qui n'était pas dans le secret. » C'était la route de Tournai. Beurnonville dit alors : « L'escorte est faible, je ne la crois que de vingt-cinq hommes; mon sabre coupe » bien, je vais les dissiper. » Aussitôt fait que dit; il descend de la voiture, il s'élance comme la foudre, et du premier coup il abat l'officier. Bientôt toute la troupe accourt : elle était de deux cents hommes. Beurnonville en est assailli, plusieurs coups lui sont portés : il les pare de son sabre; enfin il reçoit une large blessure à la cuisse, et, forcé de céder au nombre, il rentre dans la voiture. On arrive à Tournai. « Les hussards de » Berchini se retirent et nous remettent aux mains des dragons de Latour. La trahison » est consommée : on nous annonce à Clairfait. — Nous ne pouvons, dit-il, refuser le bien » qu'on nous fait. — Ce n'est pas ainsi que répondit Camille au maître d'école de Falisque, » lorsque celui-ci lui amenait prisonniers les enfans des citoyens qu'on lui avait confiés :

» mais Camille était républicain, et général des troupes romaines; et Clairfait...... Dès que
» nous sommes arrivés à Mons, on nous annonce que nous sommes retenus en ôtage pour
» la reine, et que si l'on attentait à sa vie nous en répondrions sur nos têtes. »

Lamarque, un des représentans détenus en Autriche, a présenté la suite du rapport commencé par Camus. « Le 13 mai 1793, les prisonniers quittent Maëstricht et se rendent
» à Aix-la-Chapelle; ils refusent de recevoir la visite du prince de Hesse. Ils traversent
» la Roër pour se rendre à Juliers; mais l'électeur de Bavière leur refuse le passage.
» On les transporte à Cologne, à Bonn, à Coblentz; ils traversent le Rhin, et sont ren-
» fermés dans la forteresse de Hebernstein : on les conduit dans une prison où ils trouvent
» pour tous meubles deux bottes de paille et une chaise de bois. Beurnonville et ses
» aides-de-camp sont entassés dans une salle de douze pieds.» Telle est l'histoire exacte d'une trahison qui fera époque dans les annales de la révolution, soit par le civisme des soldats qui furent sourds aux insinuations de leur perfide général, soit à cause du dévouement généreux de ces hommes qui osèrent, au péril de leur vie ou d'une longue captivité, intimer à Dumourier, dans son camp même, les ordres de la Convention. Voltaire dit que, quand le parlement décréta le chef de l'armée du cardinal Mazarin, il manquait une chose essentille, c'était de trouver un homme assez hardi pour signifier ce décret à la tête du camp. Le sénat de la France en trouva plus d'un. Certes, si du temps des Romains un sénateur eût porté un semblable décret à Marius ou à Sylla dans leur camp, avec quel enthousiasme les historiens de l'antiquité se seraient empressés de nous transmettre un tel héroïsme!





VALEUR DES ASSIGNATS ET AUTRES PAPIERS MONNOIES

Depuis l'époque de leur émission en France, jusqu'à celle où ils ont cessé d'avoir Cours.

COURS DE LA VALEUR DU LOUIS D'OR EN ASSIGNATS.

31 Aou 24 7	31 Oct 34 10	AN III 1795	5 24 230	16 4 496	28 16 251	9 26 970	11 3 1240	23 14 2810	4 25 4651	14 3 5450	26 16 6715	1 20 6050	22 11 8140	Juin
10 Sept 24 0	30 Nov 34 15	Vent. Mars	6 25 236	17 5 571	29 17 760	10 27 984	12 4 1240	24 15 3091	5 26 5556	15 4 5470	27 17 5830	2 21 5845	23 12 8015	13 1 12405
3 Oct 24 11	28 Dec 38	26 16 172	7 26 238	18 6 562	30 18 754	11 28 1045	13 5 } Pont	25 16 3109	6 27 5831	16 5 5443	28 18 5045	3 22 5930	24 13 8260	14 2 14760
27 Nov 24 17	1793	27 17 180	8 27 272	19 7 584	Ther	12 29 1051	14 6 } de Bre	26 17 3016	7 28 5252	17 6 5653	29 19 5510	4 23 5920	25 14 8375	15 3 17195
20 Dec 25 1	28 Janv 43 15	28 18 190	9 28 275	20 8	1 19 753	13 30 1060	15 7 1193	27 18 3051	8 29 5211	18 7 5630	30 20 5620	5 24 5910	26 15 8515	16 4 17925
1790	26 Fev 45	29 19 195	10 29	21 9 659	2 20 770	14 31 1220	16 8 1190	28 19 3175	9 30 5870	19 8 5810	Germ.	6 25 5925	27 16 8410	17 5 [illegible]
29 Janv 24 17	29 Mar 48	30 20	11 30 290	22 10 693	3 21 796	Sept	17 9 1180	29 20 3310	10 31 1365	20 9 6015	1 21 6215	7 26 5943	28 17 8570	18 6 15140
26 Fev 25	30 Avr 55	Germ.	Mai	23 11 761	4 22 775	15 1 1115	18 10 1235	30 21 3310	1796	21 10 6110	2 22 6750	8 27 6015	29 18 8815	19 7 7815
25 Mars 25 5	28 Mai 61	1 21 204	12 1 298	24 12 818	5 23 787	16 2 1981	19 11 1301	Frim	Janv.	22 11 6413	3 23 6175	9 28 6010	30 19 8010	20 8 8210
28 Avril 25 10	28 Juin 72	2 22	13 2 320	25 13 874	6 24 844	17 3 1121	20 12 1310	1 22 3411	11 1 4656	23 12 6155	4 24 6033	10 29 6300	Prai	21 9
28 Mai 20 10	30 Juil 73	3 23 200	14 3 331	26 14 856	7 25 830	18 4 1115	21 13 1384	2 23 3260	12 2 4618	24 13 6290	5 25 6150	11 30 6415	1 20 9145	22 10
20 Juin 25	30 Aou 76	4 24 188	15 4 327	27 15 689	8 26 825	19 5 1114	22 14 1422	3 24 3242	13 3 4373	25 14 6495	6 26 6830	Mai	2 21 10521	23 11
30 Juill 25	AN II	5 25 200	16 5 324	28 16 790	9 27 821	20 6 1110	23 15 1563	4 25 3041	14 4 4918	26 15 6660	7 27 5715	12 1 6470	3 22 10905	24 12
31 Aou 25 10	27 Sep 83	6 26 200	17 6 334	29 17 801	10 28 815	21 7 1153	24 16 1725	5 26 3050	15 5 5740	27 16 6855	8 28 5845	13 2 6295	4 23 10040	25 13
29 Sept. 26 5	29 Oct 81	7 27 200	18 7 356	30 18	11 29 820	22 8 1143	25 17 1701	6 27 3200	16 6 5361	28 17 6780	9 29 6180	14 3 7115	5 24 [illegible]	26 14
29 Oct 26 8	29 Nov. 55	8 28 204	19 8 660	Mess.	12 30 764	23 9 1223	26 18 1818	7 28 3200	17 7 5491	29 18 6450	10 30 5818	15 4 7020	6 20 12000	27 15
30 Nov 26 10	31 Dec 48 10	9 29 224	20 9	1 19 898	13 31 806	24 10 1193	27 19 1694	8 29 3360	18 8 5530	30 19 6725	11 31 5815	16 5 7150	7 26 13350	28 16
28 Dec. 26 2	1794	10 30	21 10 394	2 20 870	Aou.	25 11 1160	28 20 1705	9 30 3510	19 9 5550	Vent.	Avr	17 6 7260	8 27 13215	29 17
1791	31 Jan 50 5	11 31 227	22 11 390	3 21 833	14 1 807	26 12 1101	29 21 1675	Dec	20 10 5526	1 20 7033	12 1 5770	18 7 7370	9 28 11850	30 18
29 Janv 26 4	28 Fev 58	Avril	23 12 391	4 22 834	15 2 805	27 13 1122	30 22 1694	10 1 3535	21 11 5549	2 21 7841	13 2 5795	19 8 7510	10 29 12090	
25 Fev 25 5	25 Mar 66 10	12 1 258	24 13 394	5 23 662	16 3 804	28 14 1150	Brum	11 2 3570	22 12 5267	3 22 8150	14 3 5718	20 9 7730	11 30 11920	
29 Mars 26 10	29 Avr 66 10	13 2	25 14 345	6 24 720	17 4 703	29 15 1141	1 25 1686	12 3 3764	23 13 4270	4 23 7590	15 4 5930	21 10 8065	12 31 12200	
29 Avril 26 15	30 Mai 71	14 3 220	26 15 363	7 25 823	18 5 781	30 16 1168	2 24 1819	13 4 4025	24 14 5140	5 24 7560	16 5 5905			
31 Mai 28 5	22 Juin 80	15 4 206	27 16 385	8 26 754	19 6 792	Jour	3 25 1830	14 5 4075	25 15 5066	6 25 7615	17 6 5870			
28 Juin 28	29 Juil 71	16 5 185	28 17 384	9 27	20 7 791	comp.	4 26 1976	15 6 4550	26 16 5219	7 26 7505	18 7 5590			
20 Juill 29 5	22 Aou 77 10	17 6 180	29 18 398	10 28	21 8 800	1 17 1135	5 27 2371	16 7 4860	27 17 5291	8 27 7105	19 8 5920			
30 Aou 29 15	AN III	18 7 195	30 19	11 29 783	22 9 797	2 18 1141	6 28 2680	17 8 5065	28 18 5555	9 28 7180	20 9 5850			
28 Sept 29 10	26 Sept. 85	19 8 221	Prai	12 30 751	23 10 795	3 19 1130	7 29 3280	18 9 4945	29 19 5527	10 29 7320	21 10 5865			
28 Oct 29 5	31 Oct 94	20 9	1 20	Juill.	24 11 815	4 20 1150	8 30 3581	19 10 4005	30 20 5450	Mar	22 11 5930			
29 Nov 30 5	28 Nov. 98	21 10 198	2 21	13 1	25 12 833	5 21 1170	9 31 2581	20 11 3781	Pluv	11 1 7625	23 12 6015			
27 Dec 30 5	30 Dec 120	22 11 191	3 22	14 2 800	26 13 830	6 22 1194	Nov	21 12 3298	1 21 5526	12 2 7630	24 13 6060			
1792	1795	23 12 205	4 23	15 3 746	27 14 854	AN IV	10 1 2610	22 13 3845	2 22 5471	13 3 7560	25 14 5915			
31 Janv 38	24 Jan. 130	24 13 212	5 24	16 4 702	28 15 650	Vend.	11 2 2586	23 14 4220	3 23 5205	14 4 7540	26 15 5920			
28 Fev 44 5	24 Fev 137	25 14 204	6 25	17 5 691	29 16 854	1 23 1102	12 3 2728	24 15 4101	4 24 5186	15 5 7510	27 16 6050			
23 Mars 45 10	Ici commence	26 15 198	7 26	18 6 715	30 17 661	2 24 1161	13 4 3125	25 16 4218	5 25 5557	16 6 7525	28 17 5920			
27 Avril 40 15	la comparaison	27 16 217	8 27	19 7 704	Fruc.	3 25 1158	14 5 3081	26 17 4505	6 26 5282	17 7 7230	29 18 5940			
29 Mai 43 5	des 2 années et	28 17 217	9 28 416	20 8 748	1 18 889	4 26 1142	15 6 3040	27 18 4905	7 27 5230	18 8 7040	30 19 5905			
29 Juin 40	tous les jours de	29 18 218	10 29	21 9 723	2 19 903	5 27 1145	16 7 3081	28 19 4985	8 28 5210	19 9 6830				
31 Juill. 40	chaque mois	30 19	11 30 410	22 10 731	3 20 948	6 28 1156	17 8 3066	29 20 4973	9 29 5294	20 10 6910				
28 Aou 41 10	attendu la per-	Flor	12 31 425	23 11 734	4 21 981	7 29 1201	18 9 3210	30 21 5209	10 30 5223	21 11 7033				
29 Sept 39 10	te qu'eprou-	1 20 229	Juin	24 12 733	5 22 931	8 30 1200	19 10 3322	Nivo.	11 31 5240	22 12 6950				
Au 22 de ce mois	vait succincte-	2 21 238	13 1 437	25 13 718	6 23 915	Oct.	20 11 3381	1 22 5495	Fev	23 13 7215				
a commencé la	ment les	3 22 239	14 2 443	26 14 665	7 24 941	9 1 1205	21 12 3210	2 23 5810	12 1 5556	24 14 7010				
1re année Repub.que	Assignats.	4 23 242	15 3 471	27 15 708	8 25 972	10 2 1220	22 15 3024	3 24 5460	13 2 5765	25 15 7115				

l'Echange des Assignats a 30 capitaux pour un en Mandats ayant commencé par les Billets au dessous de cent livres seulement, le 16 Prairial de l'An IVe. Par une loi établie le 4 du même mois fut terminée le 25 dudit et alors on ne compta plus en assignats. Ceux de cent livres et au dessous ayant perdu absolument la confiance publique et ne passant plus que dans les differentes administrations et d'ailleurs n'étant plus en assez grand nombre, attendu leur peu de valeur pour servir à la plus petite branche commerciale

NB. Comme il auroit été impossible de donner au juste les différentes variations qu'eprouvoit le cours dans une journée, l'on a pris celui qui a paru le plus soutenu

COURS DES INSCRIPTIONS.

AN III. Mess	Juill.	p% ben
25	5	28
18	6	31
22	10	30
25	15	15
Therm		
2	10	21
3	13	26
8	20	25
12	30	28
	Aout	
15	2	28
26	13	29
27	14	31
28	15	29
Fruct		
2	19	31
4	21	32
5	22	34
6	23	29
8	25	32
	Septem	
10	2	25
AN IV		
Vend.	Octob.	
27	19	14
Brum.		
1	23	13
3	25	12
4	26	11
6	28	10
7	29	20
9	31	37
	Novem	
11	2	42
12	3	48
13	4	55
14	5	67
15	6	68
16	7	55
17	8	50
18	9	45
19	10	31

21	12	66
22	13	59
23	14	68
24	15	67
25	16	71
26	17	72
27	18	71
28	19	72
29	20	74
Frim		
1	22	74
2	23	104
3	24	130
4	25	190
5	26	225
6	27	228
7	28	227
8	29	216
9	30	229
	Dec	
11	2	226
12	3	231
13	4	233
15	6	254
16	7	282
17	8	311
18	9	358
19	10	359
22	13	351
23	14	la B.se fut fermée
Niv		
28	18	224
29	19	201
Pluv		
2	22	188
3	23	180
4	24	178
5	25	164
6	26	156
7	27	151
8	28	140
9	29	115
11	31	104
	Fev	

12	1	101
13	2	173
14	3	98
15	4	91
16	5	97
17	6	249
18	7	259
19	8	291
21	10	245
22	11	188
23	12	169
24	13	191
25	14	252
26	15	225
27	16	216
28	17	204
29	18	187
Vent.		
1	20	176
2	21	171
3	22	182
4	23	n. reglé de la B.se
	Mars	
17	7	224
19	9	226
21	11	251
22	12	225
24	14	229
28	18	294
29	19	401
30	20	449
Germ		
1	21	501
2	22	500
3	23	484
4	24	491
5	25	492
6	26	519
7	27	334
8	28	376
9	29	274
10	30	286
11	31	284

	Avril	
12	1	301
13	2	300
14	3	302
15	4	301
16	5	316
17	6	324
18	7	374
19	8	371
20	9	431
21	10	454
22	11	461
23	12	436
24	13	435
25	14	334
26	15	351
27	16	356
28	17	341
29	18	340
30	19	342
Flor		
1	20	375
2	21	374
3	22	366
4	23	375
5	24	373
6	25	381
7	26	376
8	27	391
9	28	390
10	29	392
11	30	391
	Mai	
12	1	375
13	2	374
14	3	0
15	4	374
16	5	376
17	6	391
18	7	376
19	8	375
20	9	376
21	10	374
22	11	381

23	12	404
24	13	396
25	14	406
26	15	424
27	16	416
28	17	406
29	18	444
30	19	451
Prai		
1	20	449

2	21	474
3	22	476
4	23	475
5	24	451
6	25	549
7	26	552
8	27	550
9	28	751
10	29	749
11	30	752

12	31	750
	Juin	
13	1	851
14	2	750
15	3	952
16	4	949
17	5	950
18	6	973
19	7	975
20	8	974

Prai	Juin	
21	9	1045 p. 100 Assignats bénéfice; 45 p. 100 Mandats perte
22	10	1020 p. 100 Assignats bénéfice; 40 p. 100 Mandats perte
23	11	idem
24	12	idem
25	13	idem
26	14	idem
27	15	1055 Assignats bénéfice; 40 Mandats perte
28	16	35 idem
29	17	30 idem
30	18	60 idem

A l'époque du remboursement des Assignats les Inscriptions éprouverent beaucoup de variations, sur tout jusqu'au 15 Prairial ou commença ce remboursement. Le plus bas qu'elles ayent été fut de quatre à cinq cent livres pour cent en assignat bénéfice et le plus haut mille a douze cent, et aprés ce remboursement qui fut effectué le 25 dudit elles perdirent en mandats jusqu'à Soixante et Soixante et dix pour cent, de maniere qu'en prenant le juste milieu elles perdoient à peu prés Soixante cinq et depuis elles devinrent au pair vu la perte sensible qu'éprouverent de suite les mandats.

RESCRIPTIONS.

Pluv	Fev 1796	
12	1	64 10
13	2	74
14	3	75
15	4	77
16	5	74 10
17	6	75
18	7	74
19	8	71
20	9	73 10
21	10	65
22	11	60
23	12	58
24	13	63
25	14	64
26	15	65
27	16	63 10
28	17	64

29	18	63
30	19	65
Vent		
1	20	62
2	21	60
3	22	61
4	23	60
5	24	58
6	25	59
7	26	57 10
8	27	58
9	28	59
10	29	61 10
	Mars	
11	1	58
12	2	56
13	3	53
14	4	50

15	5	48
16	6	49
17	7	46
18	8	41
19	9	45
20	10	47
21	11	51
22	12	50
23	13	49 10
24	14	49
25	15	48 10
26	16	49
27	17	47 10
28	18	45 10
29	19	46
30	20	45

Dans le courant de Pluviose l'an IVe époque ou l'on commença à les negocier l'on a eu pour une Rescription de cent livres jusqu'à soixante et soixante et quinze livres en numéraire, attendu qu'elles devaient être remboursees en valeur métallique à trois mois de date, mais ce remboursement n'ayant point eu lieu elles perdirent cinquante cinq et soixante pour cent jusqu'à leur échange en Promesse de mandat qui furent creés par la loi du 28 Ventose suivant

Depuis l'on n'en voit presque plus et la perte du peu qu'il en reste dans le commerce suit absolument celles des Promesses et par cette raison une Rescription qui devoit être remboursée cent livres valeur metallique s'est trouvée ne plus valoir que trois ou quatre livres numéraire, et même quelquefois beaucoup moins.

COURS DES MANDATS.

Vent.	Fev. 1796		
4	23	60	
5	24	61	
6	25	59	
7	26	65	
8	27	64	
9	28	61	
10	29	63	
	Mars		
11	1	62	
12	2	63	
13	3	56	
14	4	54	
15	5	49	
16	6	41	
17	7	40	
18	8	42	
19	9	41	
20	10	48	
21	11	53	
22	12	53	
23	13	53	
24	14	51	
25	15	52	
26	16	48	
27	17	53	
28	18	49	
29	19	51	
30	20	49	
Ger			
1	21	35	
2	22	33	10
3	23	34	5
4	24	35	
5	25	33	15
6	26	33	
7	27	31	10
8	28	28	15
9	29	27	
10	30	20	
11	31	26	
	Avr		
12	1	25	10
13	2	18	15

14	3	16	
15	4	14	10
16	5	21	
17	6	20	5
18	7	19	10
19	8	19	6
20	9	19	15
21	10	20	10
22	11	21	
23	12	18	5
24	13	18	15
25	14	18	5
26	15	18	10
27	16	18	
28	17	17	10
29	18	17	5
30	19	16	10
Flor			
1	20	15	10
2	21	14	15
3	22	15	
4	23	15	10
5	24	14	10
6	25	15	5
7	26	15	
8	27	14	10
9	28	12	10
10	29	12	5
11	30	12	
	Mai		
12	1	12	10
13	2	13	5
14	3	13	15
15	4	13	8
16	5	14	5
17	6	13	10
18	7	14	
19	8	13	11
20	9	13	
21	10	12	10
22	11	12	5
23	12	12	
24	13	13	
25	14	11	15

26	15	11	10
27	16	12	5
28	17	12	
29	18	12	5
30	19	11	10
Prai.			
1	20	11	15
2	21	12	
3	22	11	
4	23	11	5
5	24	9	10
6	25	7	15
7	26	7	
8	27	7	5
9	28	7	10
10	29	7	
11	30	7	13
12	31	7	
	Juin		
13	1	6	5
14	2	6	
15	3	5	5
16	4	4	10
17	5	4	2
18	6	4	
19	7	2	5
20	8	10	10
21	9	7	10
22	10	7	15
23	11	8	10
24	12	8	5
25	13	8	6
26	14	8	4
27	15	8	6
28	16	8	8
29	17	8	
30	18	8	4
Mess			
1	19	7	15
2	20	7	4
3	21	7	
4	22	6	10
5	23	6	2
6	24	6	5

7	25	6	6
8	26	7	2
9	27	7	10
10	28	7	
11	29	7	5
12	30	7	
	Juill.		
13	1	7	2
14	2	7	5
15	3	7	
16	4	7	5
17	5	7	7
18	6	7	
19	7	7	
20	8	8	15
21	9	6	11
22	10	6	2
23	11	6	
24	12	6	5
25	13	6	10
26	14	5	1
27	15	5	5
28	16	5	4
29	17	5	
30	18	5	2
Ther			
1	19	5	1
2	20	4	5
3	21	4	2
4	22	4	15
5	23	4	7
6	24	5	10
7	25	4	9
8	26	4	5
9	27	3	17
10	28	3	9
11	29	3	7
12	30	3	11
13	31	2	10
	Aou		
14	1	2	7
15	2	2	5
16	3	1	4
17	4	2	10

18	5	2	12
19	6	3	7
20	7	2	14
21	8	1	21
22	9	1	9
23	10	1	16
24	11	2	2
25	12	2	1
26	13	2	
27	14	2	3
28	15	2	5
29	16	3	14
30	17	2	16
Fruc			
1	18	3	8
2	19	3	10
3	20	2	16
4	21	2	15
5	22	2	7
6	23	2	9
7	24	2	13
8	25	3	1
9	26	2	11
10	27	2	6
11	28	2	8
12	29	2	9
13	30	2	14

14	31	2	19
	Sept.		
15	1	2	15
16	2	3	3
17	3	3	16
18	4	3	4
19	5	3	7
20	6	3	14
21	7	3	17
22	8	5	11
23	9	8	4
24	10	5	3
25	11	4	16
26	12	6	6
27	13	4	18
28	14	4	16
29	15	4	20
30	16	3	18
Jours Complémentaires			
1	17	4	15
2	18	4	17
3	19	4	17
4	20	4	18
5	21	la Bourse n'a pas ouvert	

Il y a eu peu de variations par jour sur les mandats excepté le 9 Septembre 1796 qui repond au 23 Fructidor an IVe. ou ils en eprouverent à l'infini, mais peu de temps aprés le Directoire executif étant autorisé a en regler le cours tous les cinq jours par une loi du 13 Thermidor suivant ils prirent alors une valeur plus fixe quoique trés mediocre.

COURS A BALE.

100ˡ Assignat en 1789		val.
31	Aoust	98
29	Septem	98
31	Octob	97
27	Novem	96
29	Decem	95
	1790	
29	Janv	96
26	Fevr	95
26	Mars	94
28	Avril	94
28	Mai	94
29	Juin	95
30	Juill	95
31	Aoust	94
29	Sept	91
19	Octob.	91
30	Novem.	90
28	Decem	92
	1791	
29	Janv	91
25	Fevr	91
29	Mars	90
29	Avril	89
31	Mai	85
28	Juin	85
29	Juill	82
30	Aoust	80
28	Sept	81
28	Octob	82
29	Nov	77
27	Dec	68
	1792	
31	Janv	63
28	Fevr	53

23	Mars	54
27	Avril	59
29	Mai	55
29	Juin	60
31	Juill	60
28	Aoust	58
29	Sept.	61
31	Octob.	70
30	Nov.	70
28	Dec	65
	1793	
29	Janv	55
26	Fevr	54
29	Mars	50
30	Avril	44
28	Mai	39
28	Juin	33
30	Juill	32
30	Aoust	31
22	Sept.	29
29	Octob.	29
29	Novem	44
31	Decem.	51
	1794	
31	Janv	31
28	Fevr	28
25	Mars	25
29	Avril	29
30	Mai	30
27	Juin	27
29	Juill	29
22	Aoust	22
26	Sept	26
31	Oct	31
28	Nov	28
30	Dec	30

	1795		
24	Janv.	27	
27	Fevr	24	
28	Mars	27	
29	Avril	28	
30	Mai	29	
30	Juin	30	
31	Juill.	30	
30	Aoust	31	
29	Sept	30	
31	Oct	31	
15	Nov	15	
8	Dec	8	
	1796		
13	Janv.		10
18			8
22			9
6	Fevr.	9	4
26			8
9	Mars		7
	esp	99	15
18		8	3
	esp	99	10
28			8
	esp	99	15
9	Avril	100	
15		99	15
20			12
	esp	100	
29		8	
	esp	100	
3	Mai		8
	esp	99	10
9			7
	esp	99	15
24		100	

14		100	
24			6
	esp.	100	
6	Juin		5
	esp	100	
10	man	5	
	assig		4
	esp	100	
14	Juin	100	
18	man	70	p
	esp	100	
28	man	7	p
	esp	100	
2	Juill	7	p
	esp	100	
14	esp	100	
20	man	8	10
	esp	99	10
28	man.	5	
	esp	99	10
5	Aoust	4	10
	esp	99	
5		3	10
	esp	97	15
13	man	2	
	esp.	97	10
19	man	2	
	esp	97	12
25	esp	97	12
27	esp	98	
29	man	55	
	esp	97	15
2	Sept	98	10
6		98	
10		97	10

Par ce cours il sera facile de voir que les assignats qui perdoient au plus deux ou trois dans les commencemens de leur émission finirent par ne plus valoir rien dans les premiers mois de l'an 1796 et ce fut vers le mois de Juin de la même année que l'on commença a coter en mandats lesquels perdoient alors jusqu'à 96 pour cent

CENT VINGT-TROISIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LA PLANCHE AUX ASSIGNATS BRISÉE, LE 19 FÉVRIER 1796;

LE 30 PLUVIOSE, AN V DE LA RÉPUBLIQUE.

Qu'il est étonnant, qu'il est prodigieux, le spectacle que présente notre révolution! Avec quelle hardiesse, avec quelle témérité, peut-être, nous avons attaqué à la fois tous les abus, frondé toutes les idées reçues, froissé tous les intérêts, sapé toutes les antiques institutions d'un vaste et populeux empire, bravé toutes les puissances de l'Europe conjurées contre nous, ébranlé tout son système politique, surmonté une longue continuité de complots de tout genre, de crises de toute espèce, et déployé une constance, une longanimité, qu'on n'eût jamais attendue du peuple le plus léger, le plus mobile, le plus impatient, le plus impétueux de tous; au milieu d'une disette, d'une misère, d'autant plus cruelle à supporter, que c'était au sein de l'abondance de toutes choses qu'il fallait souffrir la privation même du pain!

L'enchérissement inoui de toutes les denrées réduisit la nation aux plus douloureuses extrémités, tandis qu'elle voyait les accapareurs de tout genre, les agioteurs les plus infames, les vampires de toute espèce, aggraver chaque jour, avec une nouvelle audace, le poids de son infortune, et, par un luxe ostentateur, insulter à la misère publique. Sans argent, sans crédit, sans armes, sans artillerie, sans salpêtre, sans armées, trahis par Dumourier, plus cruellement trahis encore par les décemvirs, en proie à vingt factions différentes; divisés au-dedans, vaincus au-dehors, nous avons vu Valenciennes au pouvoir de l'Autriche, Toulon livré aux Anglais, Lyon révolté, l'armée royale de la Vendée aux portes de Nantes, les Espagnols à celles de Perpignan, le roi de Prusse sous les murs de Landau..... Nous avons tout surmonté : et soudain la France est devenue un vaste atelier d'armes et de salpêtre; elle s'est hérissée de baïonnettes; elle a forcé la terre à produire la foudre (1) : quatorze cent mille hommes se lèvent tout armés : des hymnes et le pas de charge déjouent la tactique allemande : des généraux jusqu'alors inconnus triomphent des chefs les plus renommés; et des médecins, des avocats, des procureurs, deviennent tout-

(1) L'extraction du salpêtre.

à-coup des législateurs à grandes conceptions, des guerriers pleins d'audace. Les défenseurs de la liberté ont vu fuir les satellites du despotisme. Les trônes des rois coalisés chancellent, et l'Europe soupire maintenant après la paix que la République française voudra dicter. Pour ajouter à l'étonnement, à l'admiration que doit inspirer ce tableau, il faut observer que tous nos maux...., tous nos succès, sont principalement dus à la création des assignats: c'est ainsi qu'un même élément (le feu) conserve et détruit, vivifie et dévore. Les efforts magnanimes que la nation française a faits pour rentrer dans ses droits, n'auraient jamais pu être développés, exécutés, si nous n'avions pas eu les moyens d'acquitter les dépenses qu'ils ont nécessitées! Grâces soient donc rendues à l'assemblée qui a préparé nos grandes ressources en créant les assignats! Cette monnaie territoriale a sauvé la chose publique, et a rendu les plus grands services à la révolution, en mettant en circulation la valeur des domaines nationaux, en nous fournissant les moyens de nourrir, équiper et entretenir des armées de terre et de mer, de créer des flottes, de lessiver les terres pour en extraire le salpêtre, de fabriquer des armes, de procurer du travail à tous les citoyens, des indemnités aux familles des défenseurs de la patrie, des secours aux indigens, des honoraires aux fonctionnaires publics; enfin cette monnaie a soutenu le commerce.

Déjà, depuis l'introduction des assignats jusqu'au commencement de l'année 1793, la richesse territoriale, on ne peut en disconvenir, avait augmenté d'une manière satisfaisante. Partout on s'occupait d'entreprises, de défrichemens et de constructions: les ateliers et les manufactures étaient en grande activité. La loi désastreuse du *maximum*, les mesures appelées révolutionnaires, et le nombre de bras qu'il fallut employer pour la défense commune, suspendirent ces heureux effets. Les avantages que ce papier procurait à la révolution, devaient lui attirer la haine des ennemis de la liberté et de l'égalité. Aussi employèrent-ils toutes les manœuvres qu'ils purent imaginer pour le discréditer et l'avilir. Il faut convenir en même temps que la trop grande émission de cette monnaie fictive ne contribua pas peu à altérer la confiance publique. On attribua exclusivement la cherté et la rareté des denrées et marchandises à la masse des assignats mis en circulation. On se fonda sur ce que les productions de la France ne s'élevaient qu'à deux milliards, tandis que nous avions bien au-delà de huit milliards d'assignats (1). Sans doute leur excessive émission contribua infiniment à la hausse qui survint dans les denrées et les marchandises de toute espèce: mais la principale cause de l'augmentation qu'elles éprouvèrent, provint peut-être encore plus du nombre des bras utiles qui furent employés aux armées, et qui firent un grand vide aux besoins de l'agriculture et des ateliers: elle provint aussi de la rareté des bestiaux et des matières: enfin, elle fut causée par l'immense consommation que la guerre exigeait.

Quel est l'homme de bonne foi qui ne conviendra pas que le prix de la main-d'œuvre doit être plus cher lorsque le cinquième de la population active, et principalement de la population agricole, est occupé pour la défense commune? Personne ne pourra disconvenir que la consommation des draps, des souliers, du fer, des chevaux, des vivres, etc., n'ait été plus que doublée par les dépenses qu'entraînaient nos quatorze armées. S'il nous fallait prouver que la France n'est pas le seul pays où la cherté et la rareté des denrées se font sentir uniquement par les suites de la guerre, nous ne nous bornerions pas à citer l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre (2): mais nous prouverions facilement que le prix du blé, de la viande, des chevaux, a augmenté d'une manière alarmante dans les pays neutres, qui n'ont pas pris part à la guerre, qui n'ont pas des assignats en circulation, et où les transactions se font en numéraire. La simple réaction de la guerre a occasionné cette augmen-

(1) Cette émission a monté depuis à plus de onze milliards.

(2) L'Angleterre est réduite en ce moment au papier-monnaie, et l'Angleterre est bien éloignée d'avoir nos ressources territoriales pour l'hypothéquer et le soutenir.

tation, et a influé jusques sur ces pays. Les dépenses en productions territoriales qui se font dans ce moment en Europe sont telles, qu'elles ne pourraient être continuées sur le même pied pendant quelques années, sans courir le risque d'un épuisement presque total; elles sont telles, que l'Europe met aujourd'hui à contribution les productions de toutes les autres parties du globe, et particulièrement celles des terres nouvellement défrichées dans l'Amérique septentrionale (1). Ainsi la découverte du Nouveau-Monde, qui d'abord avait servi à rendre esclave une partie du genre humain, sert, par les productions que nous en tirons, à la défense de notre liberté, et procurera peut-être à l'Europe entière les moyens et l'exemple de reconquérir ses droits. Mais on conçoit que les denrées que nous en tirons doivent nécessairement être à un prix très-haut, et relatif aux frais de transport qu'elles occasionnent. Le peuple, qui est essentiellement bon quand il n'est pas excité par les agitateurs, eut le juste esprit de sentir que les privations qu'il éprouvait étaient en grande partie le résultat des machinations suscitées par les ennemis de la République. Il les comparait aux fatigues, aux dangers que supportent et que bravent chaque jour les soldats courageux qui défendent la patrie. Les puissances coalisées avaient cru nous asservir en nous forçant à des dépenses que nous ne pourrions pas acquitter. Mais notre monnaie territoriale a fourni à tous nos besoins : elle a résisté même au dilapidations effrayantes commises par les décemvirs et leurs innombrables agens. Ce sont ces dilapidations qui ont enfin réduit l'assignat presque à zéro. On dit que, dans la guerre que l'Amérique septentrionale eut à soutenir contre la métropole, une paire de souliers se vendait jusqu'à cinquante écus : la postérité pourra juger de notre situation d'alors, quand elle saura qu'une paire de botte s'est vendue jusqu'à vingt mille livres en assignats. Aussi la Convention s'empressa de les anéantir, et décréta le 22 brumaire an 5ᵉ de République, que les formes, poinçons et matrices, enfin tous les instrumens servant à la fabrication des assignats, seraient détruits publiquement; ce qui fut exécuté le 30 pluviose suivant, sur la place Vendôme, aux yeux d'un peuple immense, et avec l'appareil de la force armée nécessaire pour le maintien du bon ordre.

On substitua des mandats aux assignats ; et ce nouveau papier a soutenu et soutient encore en partie la chose publique. Le numéraire a reparu dans le commerce. Les impôts indirects, idée bien plus heureuse que ne fut celle de l'emprunt forcé, et les contributions sur l'ennemi, achèveront de nous mettre à même d'atteindre à la paix. Les impôts indirects, sont une des choses qui occupent le plus maintenant ceux qui écrivent sur l'économie publique. Les uns en soutiennent les avantages; les autres en présentent les inconvéniens. Ils ne paraissent pas songer que la dénomination d'*indirects* s'applique à plus de cent espèces d'impôts qui diffèrent totalement dans la manière dont ils sont établis, répartis, perçus. Les uns sont très faciles à percevoir, les autres très-difficiles: les uns sont répartis d'une manière très-équitable, les autres d'une manière très-arbitraire: les uns n'exigent ni visites, ni fouilles, les autres entraînent des vexations de toute espèce: les uns conséquemment sont bons, les autres sont très-mauvais. C'est donc se laisser étrangement abuser que de proscrire ou de vanter indistinctement tous les impôts indirects. Si les contributions directes répartissaient entre les citoyens les dépenses publiques, dans une juste proportion, il conviendrait d'augmenter ces contributions jusqu'à ce qu'elles pussent couvrir toutes les dépenses; alors les impôts indirects, même les meilleurs, devraient être rejetés: mais il est trop clair que ce cas n'a point lieu. Il faut donc recourir aux impôts

(1) Comme tout s'enchaîne dans le monde! Nous secourûmes l'Amérique septentrionale; elle nous envoya, lors du combat naval du 13 prairial, une flotte chargée de grains et de farines. On sait que l'exemple de sa révolution décida en grande partie la nôtre.

indirects ; mais les établir de manière que leur perception soit aisée sans être vexatoire, et atteigne ceux pour qui les contributions directes sont trop légères, ou même qui peuvent s'y soustraire entièrement. Quelque parti qu'on adopte, il est une grande vérité, une vérité bien consolante ; c'est que notre révolution nous a appris à connaître toutes nos forces, toutes nos ressources. L'Europe étonnée a vu tout ce que pouvait un grand peuple qui veut être libre, tout ce que pouvait une nation dont le sol fait l'inépuisable richesse. Elle a été vaincue par les Français désunis : que ne feront-ils pas lorsque les divisions seront entièrement éteintes ? Louis XIV, dans ses temps les plus brillans, ne montra qu'à moitié la puissance nationale ; il appartenait à la République française de la déployer toute entière.



EXÉCUTION DE CHARETTE, A NANTES,

le 9 Germinal An 4ème de la République

CENT VINGT-QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

EXÉCUTION DE CHARETTE A NANTES, LE 29 MARS 1796;

LE 9 GERMINAL, AN V DE LA RÉPUBLIQUE.

L'ACTE de soumission des Vendéens aux lois de la république avait été signé par Charette, et celui de la soumission des Chouans par Désotteux-Cormatin (1). Dans le même temps la Convention travaillait à recueillir les restes précieux de la dévastation de Toulon. On rapporta la loi sévère qui ordonnait l'élévation d'une colonne, monument du malheur qu'elle avait éprouvé. On vota des secours dont la distribution pouvait ramener dans les ateliers de cette cité une partie des ouvriers qui s'étaient dispersés en Suisse et à Genève. La mémoire de Marat fut vouée par un décret à l'exécration publique, et son cadavre fut chassé du Panthéon. Les juges-assassins qui composaient le tribunal révolutionnaire, et qui avaient survécu à la chute et au supplice de Dumas et de Coffinhal, subirent la peine due à leurs forfaits. Les proconsuls féroces qui avaient fait planer le crime et la terreur sur la France, étaient réduits à trembler à leur tour; on les attaquait jusques dans le sein de la Convention : la commune d'Arras demandait le supplice de Lebon; celle de Bédouin pressait celui de Maignet; d'autres étaient dénoncés par d'autres corporations. La France entière réclamait à grands cris la cessation du gouvernement provisoire; et la Convention, secondant les vœux des citoyens, se hâta d'établir un régime constitutionnel, qui protégeât efficacement les personnes et les propriétés.

Des succès brillans au-dehors ajoutaient à l'espoir qu'avaient les Français de voir insensiblement fermer les plaies profondes de l'Etat. Mais cet espoir fut encore trompé. De nouveaux complots qui se tramaient sourdement dans l'intérieur, éclatèrent tout-à-coup, et les chefs de la Vendée et des Chouans violèrent le traité de paix qui avait été conclu à la Mabilais. Les comités du Gouvernement firent arrêter les principaux de ces chefs : mais on commit la faute de les traduire dans les prisons de Rennes, au lieu de les faire conduire à Paris; des mains perfides brisèrent leurs fers, et la contrée la plus fertile qui soit sur le globe, la Vendée, fut de nouveau souillée de sang, et en proie au fléau dévorant de la guerre. Ce fut dans ce temps que les Anglais débarquèrent six mille hommes à Quiberon. Mais le général Hoche eut enfin la gloire de terminer cette guerre exécrable, et qui sem-

(1) Voyez le d scours ou tableau sur la pacification de la Vendée.

blait devoir être éternelle. Il s'avança dans ces malheureuses contrées, tenant d'une main l'olivier de la paix, de l'autre le glaive de Bellone. La prise des deux principaux chefs des rebelles, *Stofflet* et *Charette*, couronna ses succès, et mit fin à cette lutte sanglante entre le Gouvernement républicain et les *fanatico-royalistes* de la Vendée. Ces deux événemens sont marquans dans l'histoire de notre révolution, et vraisemblablement décisifs contre les ennemis de l'intérieur. Semblable à Pompée qui délivra les mers de l'Italie des pirates qui les infestaient, et que divers généraux envoyés contre eux n'avaient pu vaincre, Hoche, le vainqueur de Quiberon, a purgé le sol de l'Ouest des contre-révolutionnaires armés qui propageaient les horreurs de la guerre civile.

De tous les chefs qui ont commencé ou soutenu cette guerre sanglante, Stofflet et Charette avaient seuls échappé au glaive républicain (1). Stofflet était l'homme en qui les Vendéens avaient le plus de confiance, ou du moins qu'ils craignaient davantage. Charette fut dans la suite celui qui, après Stofflet, eut le plus d'ascendant sur eux. Il avait trente ans; le plus ambitieux des hommes, c'est à son ambition que les Vendéens attribuent leurs premiers désastres, et certes avec fondement. Ce fut en écoutant les conseils de cette ambition que Charette sépara son corps d'armée de la grande armée catholique, commandée par Delbée et Beauchamp, dont il jalousait les talens et dont il redoutait la supériorité. Cette division, le défaut de concert qui en fut la suite, procurèrent aux républicains la sanglante et glorieuse journée de Saint-Symphorien, la prise de Châtillon, le 11 octobre 1793, la victoire décisive de Chollet, le 17, et transporta les immenses débris de cette armée sur l'autre côté de la Loire. Dans cette grande armée était un corps de dix mille Bretons de la rive droite, commandés par le plus habile des chefs que cette guerre ait dévorés, par Beauchamp. Cette homme, dont les talens furent si funestes à sa patrie, avait repris la grande idée conçue quelques mois avant par le sacristain Catherineau, de faire révolter la Bretagne de la rive droite; à cet effet, de passer la Loire avec ses dix mille Bretons, toujours victorieux quand il les a commandés, toujours battus quand il a cessé d'être à leur tête. La grande armée devait rester sur la rive gauche. Ce plan fut exécuté par les dix mille Bretons, qui forcèrent le passage; mais la grande armée ayant été défaite à Chollet, pressée par les républicains, par la brave et immortelle garnison de Mayence, ayant perdu ses deux chefs (Delbée était blessé grièvement, et Beauchamp mortellement), trouvant un chemin frayé par les dix mille Bretons, passa la Loire avec eux.

Revenons à Charette. Il avait été lieutenant de vaisseau. C'était un homme féroce; et menacer un prisonnier de l'envoyer à Charette, c'était le menacer de la mort. Il faisait assassiner (2), il assassinait froidement sur le moindre soupçon, amis ou ennemis. Il était d'une bravoure à toute épreuve : il a tenu une campagne d'hiver contre trente mille hommes, n'ayant avec lui que quatre à cinq cents aventuriers : il a promené ce faible noyau à travers les débris de la grande armée qui n'avaient point passé la Loire; et à force de mouvemens, il était parvenu à se procurer un corps de quinze à vingt mille hommes. Charette fut forcé à la course comme une bête fauve; et après avoir été poursuivi pendant six heures, il fut fait prisonnier par le brave et infatigable Travot, que le général Hoche avait envoyé à la poursuite de Charette. Stofflet, arrêté quelque temps avant lui, avait été exécuté et fusillé à Nantes. Ce fut aussi dans cette ville que Charette fut mis à mort. Ce chef de rebelles dut, en entrant cette seconde fois dans Nantes, éprouver un souvenir bien douloureux. Combien

(1) Quelles leçons pour les ambitieux! quelles leçons pour les royalistes et anarchistes! Tous les chefs de la Vendée, excepté Puysaye et Cormatin, ont péri par le fer des vainqueurs, ou sur l'échafaud. On sait le sort qu'ont éprouvé les décemvirs et leurs nombreux agens.

(2) Charette fit assassiner deux émigrés qui étaient venus lui porter quelques secours en argent de la part du Gouvernement anglais, afin qu'ils ne pussent instruire le roi d'Angleterre, à leur retour à Londres, du mauvais état où étaient alors les affaires des Vendéens.

cette entrée était différente de celle qu'il y avait faite après la pacification! il était alors monté sur un superbe coursier, suivi de son état-major, du général républicain Canclaux, et des représentans qui avaient été envoyés en mission dans les départemens de l'Ouest; il avait l'air d'un triomphateur. Ce n'était pas en effet un médiocre triomphe de traiter d'égal à égal et de puissance à puissance avec les députés d'une grande nation. Cette fois, vêtu d'une courte veste, d'un pantalon sale et ensanglanté, le bras en écharpe, un mouchoir autour de la tête, la barbe longue, le visage pâle et l'air abattu, il fut promené dans les rues, entouré de baïonnettes républicaines, précédé par une musique guerrière. Cette marche, que la générosité dont on doit user envers un ennemi vaincu n'eût pas permis d'approuver dans d'autres circonstanses, était necessaire en cette occasion : elle avait pour but de forcer dans ses derniers retranchemens l'incrédulité, vraie ou factice, de ceux qui s'obstinaient à nier la prise de ce chef rebelle. Il subit son supplice avec plus de fermeté que Stofflet. (1) Alors la guerre toujours renaissante de l'Ouest fut véritablement terminée; et le général Hoche fut le nouvel Hercule qui abattit pour jamais l'hydre de la Vendée, cet hydre qui, semblable à celle de la fable, se relevait plus forte après ses défaites, et semblait toujours offrir de nouvelles têtes.

Le sort de la République est donc enfin irrévocablement affermi. Le traité secret entre l'Autriche, l'Angleterre et la Russie, est rompu par la mort de l'Impératrice russe. Paul I[er], son successeur, ne paraît pas disposé à renouer le fil de cette coalition. Hoche, Beurnonville et Moreau attaquent l'Autriche, et ont passé le Rhin avec plus de trois cent mille hommes, tandis que Bonaparte, nouvel Annibal, a soumis l'Italie, conquis le Frioul et le Tyrol, et marche de son côté à Vienne. De grands mouvemens se manifestent en Irlande depuis même que notre embarquement pour cette contrée a échoué par la contrariété des vents. Les Anglais sont réduits au papier-monnaie, et le peuple demande à grands cris la chute de Pitt, et le règne de la liberté. Nous avons des traités d'alliance offensive et défensive avec la Prusse, l'Espagne, la Sardaigne. Au dedans nous avons un gouvernement ferme, juste, qui fait plier toute les passions sous le joug de la loi, qui ne composera avec aucun parti, ne transigera avec aucune faction, et comprimera également les royalistes, les terroristes, en un mot tous les réactionnaires. L'esprit public paraît être à une égale distance de l'asservissement au joug d'un seul, et de la fièvre du délire démagogique. Tous les partis semblent épuisés de lassitude, et tout nous présage la fin des troubles révolutionnaires. Les ennemis du dehors, les puissances coalisées ne sont pas moins fatiguées de six ans d'une guerre aussi sanglante que dispendieuse. Tous ces avantages sont la suite de la fin de la guerre de la Vendée (2). Si elle eût continué de dévorer le sein de la République, nous n'aurions pu employer d'aussi grandes forces contre nos ennemis extérieurs. La prise de Stofflet et de Charette termina cette guerre; et l'on peut dire que la monarchie périt une seconde fois avec eux.

---

(1) Stofflet, simple garde-chasse, avait fait personnellement plus pour la royauté qu'aucun des rois de l'Europe, plus qu'aucun prince, et s'était créé lui-même une armée. Il avait le premier levé en Anjou l'étendard de la guerre civile au mois de mars 1793; enfin il avait, pendant plus de deux ans, battu les républicains vainqueurs de tant de rois. Charette est peint par ses ennemis même comme le plus brave, le plus habile et le plus hardi de tous les partisans, si l'on en excepte Beauchamp. La même tactique (celle des colonnes mobiles, préférée à ces cantonnemens si souvent gagnés ou surpris par les ennemis) qui avait soumis les restes de la Vendée, servit à subjuguer les Chouans. Ceux-ci purent, au mois d'avril, se flatter un moment de trouver des auxiliaires dans le Berri, surtout lorsqu'ils virent les insurgens maître de Sancerre. Mais cet espoir ne fut pour eux qu'une lueur qui s'évanouit bientôt. L'insurrection de l'Indre et du Cher eût à peine éclaté, qu'elle fut étouffée. Les Chouans, après une résistance mêlée d'avantages et de revers, se virent forcés de rendre les armes. Avant la fin de juin leurs chefs se soumirent à la république; et le 16 juillet le directoire annonça avec vérité au corps législatif que la guerre de la Vendée et des Chouans était éteinte.

(2) Voyez le discours ou tableau sur la pacification de la Vendée.



PREMIERE SÉANCE DE L'INSTITUT NATIONAL.
le 15 Germinal, An 4.eme de la République

CENT VINGT-CINQUIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

PREMIÈRE SÉANCE DE L'INSTITUT NATIONAL; LE 4 AVRIL 1796;

LE 15 GERMINAL, AN V. DE LA RÉPUBLIQUE.

Au nom seul d'Institut national, un grand intérêt se présente à l'esprit. Avant le neuf thermidor, avant cette époque à jamais mémorable, des hommes qui avaient leurs motifs pour vouloir tout couvrir de ténèbres, étaient toujours prêts à traiter de criminels ceux qui auraient parlé d'instruction et de lumières. C'est surtout des décemvirs et de leurs innombrables agens qu'il était vrai de dire qu'ils craignaient les hommes éclairés, comme les brigands et les assassins craignent les réverbères. La renaissance des arts doit à la fois terminer la révolution française, et en commencer une dans l'esprit humain. Pour entreprendre avec succès de régénérer, de raviver les arts, il fallait que les principes du Gouvernement fussent tels que, loin d'avoir rien à redouter des progrès de la raison, ils pussent y puiser une nouvelle force et une nouvelle autorité. Il fallait encore que l'expérience, soit celle du temps, soit celle du malheur, eût consolidé ce Gouvernement, qu'il fût plein de vie et de mouvement, qu'il ne fût plus tourmenté par des orages politiques, que la liberté n'eût plus aucune conquête à faire dans l'intérieur, et que la nation toute entière sentît que, pour repousser à jamais les attaques criminelles des ennemis de la chose publique, il était nécessaire de faire revivre les maximes d'une bonne morale, d'une philosophie sage, et d'une saine politique. Telle est la puissance des beaux arts, qu'en augmentant, en étendant l'éducation nationale, ils améliorent l'esprit public, font aimer le Gouvernement établi, inspirent l'horreur du trouble et de la sédition, et changent en bien toutes les destinées de l'espèce humaine. Mais les tyrans ont leur insinct comme les bêtes féroces; et cet instinct leur fit concevoir combien il était de leur intérêt de vandaliser la France (1).

A la révolution de 89, amenée par les lumières répandues sur une petite partie de la

(1) On a voulu rejeter sur les philosophes les écarts, les malheurs où nous ont plongés des démagogues délirans. Pour faire tomber cette inculpation, il suffira d'observer que Robespierre et Couthon ne suivaient pas les maximes de Rousseau, qui dit en termes formels que, pour établir une république, il ne faut pas la remplir de mécontens. Il est vrai que ces hommes ne voulaient pas de république.

nation, l'espérance la plus brillante, l'attente la plus universelle, étaient celles d'un nouveau plan d'éducation, et d'une nouvelle impulsion donnée aux sciences, seul moyen de mettre la nation en état d'exercer avec sagesse la souveraineté qui lui était rendue. On était impatient de voir remplir le vide immense que laissaient dans les esprits tant de préjugés anéantis : mais l'Assemblée constituante, énorgueillie à la fois et fatiguée de toutes ces destructions, était arrivée sans force et sans courage au moment des grandes créations. Les grandes assemblées sont comme les individus, elles ont leur apogée et leur déclin. Les circonstances orageuses, où se trouva le premier Corps constituant, n'étaient pas d'ailleurs, il faut l'avouer, aussi favorables pour édifier que pour démolir, pour remplacer que pour détruire. Cette Assemblée, en revisant à la hâte les parties éparses de sa constitution, avait voulu concilier deux choses inconciliables de leur nature, la royauté et la liberté. Elle ne pouvait plus savoir quel génie il fallait donner à la nation. L'Assemblée législative ordonna un grand travail pour ranimer l'instruction publique : il fut préparé sur des vues très-vastes; un esprit véritablement philosophique coordonna toutes les connaissances humaines dans un plan d'enseignement public. Mais les mouvemens politiques, les commotions intérieures arrêtèrent l'exécution de ce plan, comme ils avaient arrêté celui de l'Assemblée constituante. La Convention n'eut pas des momens plus heureux : ce n'est pas lorsque la tempête soulève tous les flots, que l'on jette les fondemens de l'ouvrage qui doit encaisser et contenir l'Océan; il faut attendre du moins les derniers sifflemens et les derniers murmures de l'orage. Quand, du milieu de tant de crises, de tant d'expériences morales si nouvelles, il jaillissait tous les jours de nouvelles vérités, comment songer à poser par l'instruction des principes immuables? Les législateurs, devenus eux-mêmes les disciples de cette foule d'évènemens qui éclataient à chaque instant comme des phénomènes, et qui changeaient à la fois les choses et les idées, ne pouvaient asseoir un plan fixe pour la régénération des sciences. Ils auraient ressemblé à des astronomes qui saisiraient l'instant où des comètes secouent leur chevelure étincelante sur la terre, pour écrire dans leur cabinet la théorie des astres. C'était une nécessité, c'était en même temps une sagesse, d'attendre la fin de ce grand cours d'observations sociales que nos malheurs avaient ouvert devant nous. Il n'appartenait qu'au temps, qu'on a appelé avec raison le grand maître de l'homme, d'être le vrai législateur, le véritable instructeur de la République.

Tel a été l'état de la France..... Mais elle en est sortie. Les évènemens se sont calmés, ou n'ont pris qu'une heureuse direction. Au dehors nous n'avons eu qu'un cours régulier de victoires, une suite non interrompue de triomphes; au dedans, le Gouvernement ne s'occupe que du soin de réparer les insultes commises au nom de la justice, et de fermer les plaies faites à l'humanité. Nous avons une constitution qui est l'ouvrage du bon sens et de la probité; et le besoin de l'empire des lois n'est plus seulement une théorie, mais une passion, comme l'amour de la vie et l'horreur de la mort. L'Europe se soumet à la puissance de la République; la République se soumet à la puissance de la raison. C'est le moment des sciences et des arts, qui peuvent seuls perfectionner cette raison qui doit être désormais notre régulatrice.

Un homme qu'il est permis de citer, puisqu'il a honoré le nom d'homme par ses vertus et ses talens, Turgot, formait souvent le vœu de posséder pendant un certain temps un pouvoir absolu, pour réaliser sans obstacle et sans lenteur tout ce qu'il avait conçu en faveur de la raison, de la liberté et de l'humanité. Le Corps législatif et le Gouvernement ont en main le pouvoir qui manquait à Turgot; et il faut leur rendre la justice qu'il n'eût pas aidé plus qu'eux aux progrès ou plutôt au rétablissement des sciences. Les barbares décemvirs disaient : « A quoi servent les savans et les livres ? » Nos nouveaux gouvernans ont, au contraire, reconnu que l'univers, excepté les nations sauvages,

n'est gouverné que par l'instruction et par les livres. La Chine n'est régie que par le livre moral de *Confuscius*; la Perse fut gouvernée pendant dix siècles par les livres d'un des *Zoroastre*. Les *Ecoles normales* ont préparé la grande impulsion que les arts ont enfin reçu parmi nous. L'institution de ces écoles fut une conception heureuse et abolument neuve. Ce n'était pas les sciences qu'on enseignait, mais l'art de les enseigner. Pour la première fois les hommes les plus éminens en tout genre de connaissances, des hommes qui jusqu'alors avaient été les précepteurs des nations et des siècles, devinrent les maîtres d'école d'un peuple que l'instruction doit rendre le modèle des autres nations de l'Europe, comme ses armes l'en ont rendu l'admiration et la terreur. Le Muséum d'histoire naturelle a été considérablement augmenté; et les chefs-d'œuvre du pinceau flamand, ceux du pinceau et du ciseau italiens, transportés en France, exciteront de plus en plus l'émulation, enflammeront le génie de nos artistes : ils s'aimanteront pour ainsi dire auprès de ces grands monumens. Les arts renouvelleront leur antique alliance avec la liberté; et si nous leur devons la révolution, elle les servira à son tour en leur faisant prendre un vol plus rapide, un élan plus sublime et plus majestueux. Ils s'élèveront à une hauteur à laquelle ils ne pourraient jamais atteindre chez un peuple esclave. La liberté politique, qui est le chef-d'œuvre de la civilisation, et les beaux arts, qui sont la plus belle création du génie, naquirent sous le même ciel, et répandirent à la fois leurs influences sur le même peuple: les Athéniens virent éclore et les lois de Solon, et les tableaux de Zeuxis, et les statues de Phidias. Mais dès qu'ils furent transplantés chez des nations asservies, les beaux arts perdirent bientôt leur noblesse et leur dignité primitive. Partout où un seul est le maître, il tient dans sa main les honneurs et les récompenses. Ce n'est plus au beau idéal, à la perfection, qu'on aspire; c'est à l'approbation du despotisme ou de ses ministres. Dès-lors on voit naître, sous la protection du maître, des académies, des corporations, des privilèges : les arts ne marchent plus que chargés de chaînes; et des *censeurs royaux*, comprimant la pensée, ôtent au génie ses ailes de feu pour lui en substituer de plomb. Mais si, dans ce pays, la liberté vient à sourire, alors le génie respire. Au lieu d'être servilement adulateur, il devient énergique, fier et sublime: plus d'entraves, ni d'humiliations à craindre, plus d'injustices ni de dégoûts à dévorer.

Une des plus belles conceptions, celle qui contribuera le plus à donner aux sciences une nouvelle vie et l'essor le plus brillant, c'est la création de l'Institut national et des Écoles centrales. L'Institut national réunit tout les genres de connaissances, toutes les branches de l'instruction publique, surtout s'il n'imite pas l'ancienne Académie, qui ne sut s'approprier ni Malebranche, ni Descartes, ni Pascal, ni les deux Rousseau, ni l'auteur de la Métromanie, et qui refusa le prix de poésie à Voltaire. La première séance publique de l'Institut national a donné les plus grandes espérances pour les progrès des arts dans leur application aux objets utiles. Elle s'est tenue au Louvre, dans le même endroit où siégeaient les Buffon, les Fontenelle, les Montesquieu, les Corneille, les Racine, tous ces géans littéraires du grand siècle, tous ces hommes immortels qui vivront dans les âges les plus reculés. Le Directoire en grand costume, les corps administratifs, les ambassadeurs étrangers, nos ministres, assistèrent à cette séance, qui fera époque, puisque ce jour vit rouvrir le sanctuaire des sciences, qui était fermé depuis quatre ans, et que Colbert avait créé dans le dernier siècle.

Le Lycée des arts et le Lycée républicain, ainsi que la Société libre des gens de lettres, concourent aussi très-puissamment à relever les sciences des atteintes que le vandalisme leur avait portées. Le génie de la liberté ne se séparera plus du génie des arts. Le Gouvernement républicain est leur élément; c'est-là que l'homme est tout ce qu'il peut être, et que les talens ont plus de latitude pour se développer avec toute la puissance

dont ils sont susceptibles. Tout nous présage que , surtout après la pacification générale de l'Europe, ils concourront encore plus rapidement à la perfectibilité de la raison humaine, et qu'ils ajouteront à la gloire de nos armes la gloire bien plus durable, bien plus consolante, du bonheur public dû aux lumières et à la sagesse des gouvernans et des gouvernés. N'en doutons point; le vrai moyen d'affermir un Gouvernement libre, le vrai garant de la paix intérieure, est dans les encouragemens accordés aux savans. Qu'on n'oublie rien de ce qui peut accroître la masse des vérités utiles, et l'on aura un peuple qui s'honorera de se soumettre aux lois. Quelque terreur qu'éprouvent nos ennemis à l'aspect de nos phalanges républicaines, ils redoutent bien plus l'extrême rapidité de nos conquêtes dans le vaste domaine, dans le champ immense de la raison et de la philosophie. Ils savent que ce n'est qu'à une nation éclairée qu'il appartient d'oser être libre.



FÊTE DES VICTOIRES, AU CHAMP DE MARS.
le 10 Prairial An 4eme de la République.

CENT VINGT-SIXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

FETE DES VICTOIRES, AU CHAMP DE MARS, LE 29 MAI 1795;

LE 10 PRAIRIAL, AN IV DE LA RÉPUBLIQUE.

QUELLES grandes idées, quels souvenirs glorieux s'emparent de notre imagination au moment où nous avons à décrire la fête des Victoires, cette fête inséparable du récit de nos triomphes! Quel Français peut s'empêcher de tressaillir, de sentir son ame vivement émue au souvenir de tant de prodiges! Il faut cependant mettre un bandeau de glace sur notre front, il faut soutenir le saint enthousiasme que tant de succès inattendus inspirent à tout républicain, pour rappeler avec le calme et le sang-froid de l'histoire cette longue suite d'exploits qui ont occasionné et qui justifient si bien cette solennité. Certes, il appartenait à une république victorieuse de tant de rois, triomphatrice des plus grands généraux et des premières puissances de l'Europe, de consacrer, par une cérémonie annuelle, la mémoire de tant de trophées, et de rendre à nos braves défenseurs ce tribut d'estime et de reconnaissance nationale. Les lauriers qu'ont cueillis nos généreux guerriers ont prolongé leurs rameaux des bords du Rhin à ceux de la mer Adriatique; à l'Ouest, au Nord, au Midi un long cri de victoire n'a cessé de retentir à nos oreilles et de porter l'épouvante dans les camps ennemis. Les sommités des montagnes, les profondeurs des fleuves, les rigueurs des hivers, la supériorité du nombre et de la tactique, rien n'a arrêté la marche triomphante de nos armées. Tout a cédé à nos hymnes guerriers; à la baïonnette, au pas de charge, à la fougue, à l'impétuosité française, au civisme de nos soldats, à ce torrent de jeunes héros qui a franchi toutes les barrières, surmonté tous les obstacles de la nature et de l'art. Le colosse formidable de la coalition est tombé. Si nous avons éprouvé des revers, il n'ont servi qu'à rehausser notre gloire en faisant voir l'opiniâtre résistance que nos rivaux nous ont opposée. Aux triomphes de nos armées du Nord, celles du Midi ont répondu par des triomphes encore plus brillans. Tous nos généraux, tous nos soldats ont paru dire, comme autrefois Thémistocle : *Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir.* Nous ne craignons pas de le dire, ces campagnes à jamais mémorables, ces savantes combinaisons, ces prodiges de l'art et de l'héroïsme, qui, dans le siècle dernier, dans le siècle des Turenne, des Condé, des Luxembourg, des Montecuculli, consacrèrent à la fois le génie des guerriers et les progrès de l'art, n'égalent pas à beaucoup près les prodiges d'audace et de talent militaire qui se sont

succédés, pressés avec tant de rapidité, dans un si court espace de temps. Eh! quels ont été les auteurs de tant de merveilles? Des généraux dont le nom était absolument inconnu, des troupes nouvelles au métier des armes, mal vêtues, mal nourries, mal payées, souvent trahies par leurs propres chefs, du moins à l'époque des Dumourier, des Valence, etc.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans nos précédens tableaux des immortelles journées de Jemmapes, de Hondscootte, de Fleurus, etc; il sera plus instructif et plus intéressant de jeter un coup-d'œil sur les forces et les moyens des armées française et autrichienne au commencement et à la suite de la campagne actuelle, en supposant qu'elle dure encore. On verra par ce tableau combien faibles étaient d'abord les forces du général Bonaparte; on verra en même temps que celles de l'Autriche sont aussi inférieures aujourd'hui, soit au Nord, soit au Midi, qu'elles étaient considérables avant et même à l'époque de la fête des Victoires (1). On peut évaluer d'une manière assez certaine, d'après leurs états militaires, le nombre effectif de ces armées. Il en résulte que sur les bords du Rhin les Français ont deux cent cinquante mille hommes, auxquels l'Empereur n'en peut opposer que deux cent mille. Son intérêt est donc de se tenir sur la défensive. Il n'en est pas de même en Italie; les Français n'y ont que trente mille hommes; et l'Empereur peut renforcer aisément les cinquante mille hommes qu'il a opposés de ce côté aux Français. Ainsi la tactique de l'Empereur doit être offensive en cette contrée, où ses généraux ont des retraites assurées, en cas d'échec, dans les montagnes du Tyrol, que jamais les Français, quels que soient leurs succès, n'entreprendront de franchir. Elles ont pourtant été abordées, franchies, applanies; elles ont disparu devant nos guerriers, ces montagnes qu'un officier très-instruit a jugé être inaccessibles pour nous. Mais qui pourrait résister à ces *grenadiers-généraux*, à ces *Alexandre-soldats*, qui ont survécu à mille morts, et par leur dévouement héroïque à *Millesimo*, à *Lodi*, à *Arcole*, à *Lodano*, à *Altinkirchen*, à *Hechingen*, au pont de *Kelh* et d'*Huningue*, à *Jemmapes*, à *Fleurus*, à *Hondscootte*, sur la cime des monts, dans les défilés, à travers les rochers, et jusques sur la glace; qui ont éclipsé la célébrité des chefs les plus expérimentés, et la gloire des soldats les plus intrépides? Qui pourrait surtout arrêter dans sa marche, dans sa course triomphante, ce jeune héros, ce jeune dieu de la guerre, dont la vaillance défie la fortune, dont les témérités confondent l'expérience, et semblent n'être que les jeux d'un génie entreprenant qui commande à la victoire, et dont les ressources ne se développent jamais avec plus d'éclat que lorsqu'il lutte contre la supériorité du nombre?

Malgré l'évacuation de la Bavière et de la Franconie, et la retraite des armées de Sambre et Meuse, et de Rhin et Moselle, dans leurs premières positions sur la rive gauche du Rhin, le plan général de nos opérations a réussi dans son grand objet, de faire une si puissante diversion de ce côté, que l'Autriche ne pût opposer en Italie qu'une partie de ses forces. Aussi l'agression la plus vive de notre part, les coups les plus sensibles, toutes les calamités de la guerre reversées sur l'ennemi et portées au cœur de l'Allemagne, le boulevard de la puissance autrichienne en Italie anéanti pour elle, la maison de Savoie subjuguée, et nous pouvons même dire affranchie, une armée impériale détruite (2), une des plus belles parties des états héréditaires conquise: tel est le premier, le grand résultat de nos exploits à l'époque de la célébration de la fête des victoires. Notre liberté est irrévocablement fixée, et la république formellement reconnue. Le délire qui faisait considérer l'existence d'un tel système comme une

(1) Ceci est tiré d'une lettre d'un officier allemand, insérée dans le *Spectateur du Nord.*

(2) Ce tableau a bien grandi depuis. Cinq armées impériales ont été successivement détruites, etc.

éternelle hostilité contre l'ordre social est banni des cabinets de toutes les puissances. Elles reconnaissent enfin la force et l'influence des vrais principes du Gouvernement représentatif. Au dedans de la République règne, quoi qu'on en dise, une tendance générale vers l'ordre définitif. Au dehors nos braves volontaires ne se sont jamais plus fréquemment distingués par des actions d'éclat. Jamais chez aucune nation ancienne ni moderne les généraux et les chefs ne portèrent aussi loin le saint enthousiasme, cet amour sacré de la patrie, cet élan sublime vers la gloire, cette émulation des grandes ames, supérieure aux bas calculs de la jalousie, ce patriotique et généreux abandon de la vie, ce vrai républicanisme, enfin tous les sentimens qui ont immortalisé les héros des anciennes républiques, et dont la postérité ne cherchera plus les modèles que parmi nous, parmi nos défenseurs. C'est par des prodiges que nos guerriers ont acquis un droit éternel à notre reconnaissance, à notre admiration, à celle de l'univers. Aussi la fête des Victoires a été célébrée avec un assentiment universel. Voici les détails tels qu'ils ont eu lieu dans le Champ-de-Mars.

Au centre du champ, et au-dessus du sol actuel, fut élevée une plate-forme de douze pieds de hauteur sur trente toises de diamètre. On pouvait y arriver par quatre rampes de soixante pieds de largeur chacune. A leur entrée étaient deux lions, symbole de la force, du courage et de la générosité. La ligne circulaire, servant de limite au lieu destiné à la cérémonie était formée par des canons servant de barrière. La plate-forme était décorée, dans son pourtour, de quatorze arbres. Les trophées et drapeaux des quatorze armées y étaient attachés. Le nom de chacune d'elles était inscrit sur des boucliers placés également au-devant de ces arbres. Les distances existantes entr'eux étaient remplies par des enseignes militaires. Des guirlandes en forme de festons liaient ensemble ces enseignes, et dessinaient d'une manière agréable l'enceinte de la plate-forme et les rampes pour y parvenir. Sur un piedestal, élevé au centre du tertre, était placée la statue de la liberté, assise sur divers trophées d'armes. D'une main, elle s'appuyait sur la charte constitutionnelle; de l'autre, elle tenaitu ne baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell. Le piedestal était orné de guirlandes et de festons. Quatre trépieds antiques placés au pourtour de cette statue servaient à brûler des parfums. Derrière s'élevait un grand arbre où étaient suspendus, en forme de trophée, les drapeaux pris à l'ennemi. Tous ces objets étaient liés par des guirlandes de fleurs. Aux deux côtés, et à la distance de trente pieds, étaient placées, sur des piedestaux un peu moins élevés, des Victoires sous la figure de Renommées; chacune d'elles tenait d'une main une palme ornée de couronnes, de l'autre la trompette guerrière. Les membres du Directoire exécutif se placèrent en avant de la statue de la liberté. Les places des ministres étaient disposées en fer à cheval de chaque côté du Directoire. Le corps de musique et la suite du Directoire occupèrent les quatre portions circulaires de la plate-forme. Les autorités constituées se placèrent dans les intervalles existans entre les parties rampantes, la plate-forme, et les canons servant de barrière. Les grands talus qui entourent le Champ-de-Mars étaient garnis de tentes. On avait décoré de flammes tricolores les arbres plantés au-devant de l'amphithéâtre. A chacun d'eux était suspendu un bouclier portant les armes d'un département de la république : il y en avait autant que de départemens.

A dix heures du matin une salve d'artillerie avait annoncé la fête. La garde nationale se rendit au Champ-de-Mars en armes et avec ses drapeaux. L'armée de l'intérieur et son artillerie se placèrent dans les camps et différentes enceintes qui leur étaient destinés. Le corps diplomatique avait accompagné le Directoire. La garde nationale en activité, divisée en quatorze camps représentant les quatorze armées, fit différentes évolutions. Les soldats blessés ou vétérans montèrent vers le Directoire, qui couronna les drapeaux. Des symphonies, des chants civiques, et des décharges d'artillerie, précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette importante et majestueuse cérémonie, qui se termina par des danses et des cris mille

fois répétés de: *Vive la République ! vivent nos braves frères d'armes ! Gloire immortelle aux défenseurs de la patrie* ! Oui, l'immortalité la plus glorieuse est acquise à nos guerriers, qui, laissant bien loin derrière eux les héros de la Grèce et de Rome, ont sauvé la patrie, et l'ont élevée au plus haut degré de puissance et de splendeur auquel il fût possible de prétendre, auquel on n'eût jamais espéré de parvenir. Ce sont ces mêmes guerriers qui, toujours semblables à eux-mêmes, ont depuis porté la gloire de nos armes jusqu'au-delà de la mer adriatique, et, joignant l'olive au laurier, ont donné la paix à l'Europe. Nous finirons par une seule réflexion, l'éloge que l'estime, la reconnaissance, nous inspirent en ce moment. Dans les premières années de la révolution, les puissances coalisées s'avancèrent jusqu'à trente lieues de Paris; et c'est à trente lieues de Vienne que nos généreux soldats ont dicté la paix à l'Empereur. Le sentiment nous a entraînés; il nous a fait devancer ici les temps et les événemens. Mais l'image de la paix est si consolante, sa perspective si riante, que le lecteur nous pardonnera sans doute de reposer son imagination sur cette idée qui s'est enfin réalisée d'une manière si honorable pour nous.



ATTAQUE DU CAMP DE GRENELLE PAR DES CONSPIRATEURS,
le 24 Fructidor, An 4eme de la République

CENT VINGT-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ATTAQUE DU CAMP DE GRENELLE PAR DES CONSPIRATEURS, LE 10 SEPTEMBRE 1796;

LE 24 FRUCTIDOR, AN V DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous avons vu des factions sanglantes naître, dominer et périr; nous les avons vues remplacées par d'autres factions qui ont subi le même sort; nous avons éprouvé toutes les atrocités que le génie du crime peut accumuler sur une nation; le royalisme, l'anarchie, ont moissonné une partie de la génération présente, tandis que le fléau de la guerre moissonnait l'espoir de la génération future. Dans un siècle éclairé du flambeau de la philosophie, les bases antiques de l'instruction publique se sont écroulées; les temples de la morale ont été fermés; l'athéisme, comme un poison dissolvant, a mis l'égoïsme à la place des rapports qui unissaient les citoyens, et a rompu le faisceau social. Le peuple ne voulait reconnaître d'autre autorité que celle des lois, d'autre suprématie que celle des vertus et des talens : mais alors les emplois du Gouvernement, ainsi que les éloges de la patrie, se prodiguaient aux plus ignorans et aux plus pervers. On égarait le peuple par toutes les séductions possibles, en même temps qu'on l'enchaînait par la terreur. La victoire était constamment attachée aux drapeaux de la République; mais les hommes qu'on envoyait sur la frontière manquaient dans les manufactures, dans les ateliers, dans les campagnes. Le commerce anéanti, l'agriculture négligée, les assignats sans valeur, la nation sans numéraire, une misère désespérante, une inquiétude universelle; tel était le tableau de la France à l'époque où la constitution de 1795 et le nouveau Gouvernement ont commencé d'être mis en activité. Alors la confiance a ranimé l'espoir des bons citoyens; les Français, fatigués du pénible sentiment de la haine, et de cette foule de commotions politiques, de complots et d'orages qui s'étaient succédé sans relâche, respiraient enfin sous l'ombrage tutélaire des lois. Mais les désorganisateurs voyaient avec peine ce calme nouveau. Ils cherchèrent à bouleverser le Gouvernement, et à répandre encore sur la France tous les fléaux de l'anarchie.

Parmi ces désorganisateurs, les uns avaient pour but de ramener le régime de 1793, et cette constitution si favorable au délire des démagogues outrés; les autres voulaient ramener au despotisme royal par l'anarchie. Tous s'accordaient à détruire la constitution de 1795, dont par cela même ils faisaient l'éloge et prouvaient la bonté; mais ils connurent que les Français, que le peuple, quand il n'est pas égaré, ne veut que le bon ordre. Ils

éprouvèrent que le règne des scélérats était passé, et que notre Gouvernement sage et plein de vigueur était désormais à l'abri de leurs atteintes. Quoique les royalistes et les anarchistes aient toujours employé la tactique de répandre les plus épais nuages sur leurs complots, et de se les imputer respectivement, quoiqu'il n'y ait même pas eu de mouvement, à parler rigoureusement, qui n'ait été mi-parti royaliste et mi-parti anarchiste ou jacobiniste, parce que ces deux factions avaient, malgré leurs motifs différens, un intérêt commun à détruire le Gouvernement (1), nous pouvons assurer que le complot de Babœuf et de ses complices, et l'attaque du camp de Grenelle, ont eu pour moteurs principaux des chefs de la faction jacobite. La tentative de séduire ce camp, et peut-être de l'égorger, a été faite par des Jacobins ardens, par des membres de ci-devant comités révolutionnaires, soutenus par des ouvriers, des sans-culottes : classe respectable, mais malheureusement la plus facile à égarer. Nous allons rendre compte de ces évènemens avec la même impartialité qu'aurait un physicien qui, sans adopter aucun système, exposerait fidèlement les phénomènes, quelque conséquence qui en pût résulter.

Babœuf, aussi jeune, aussi scélérat, mais plus hardi conspirateur que Robespierre (2), a pu être soudoyé par les deux partis. Les anarchistes et les royalistes peuvent l'avoir employé en même temps; les premiers par le besoin du crime et la soif du sang, les autres avec l'intention criminelle de rétablir la royauté en élevant de nouveaux troubles dans l'intérieur. Mais Babœuf ne doit être regardé que comme agent en seconde ligne. Les vrais chefs de ce complot sont un grand nombre de Jacobins et d'ex-conventionels, c'est-à-dire, des membres de la Convention qui n'ont pas été réélus : les vrais chefs sont ces héritiers de Robespierre, ou de ses sentimens, qui, les mains teintes du sang du peuple, voulaient se les rougir encore, qui s'agitent toujours avec une nouvelle audace pour redresser le trône de la terreur sur le cadavre de la liberté. Semblables à ces vents terribles qui, dans un violent incendie, rallument sans cesse les flammes dévorantes que des mains généreuses s'efforcent d'éteindre, ces monstres osent toujours espérer de resaisir le poignard de l'anarchie. Mais le glaive vengeur des lois est-là : c'est le trident qui fera bientôt rentrer les vents séditieux dans leurs cavernes. Le complot sur le camp de Grenelle, qui n'est évidemment qu'une suite de celui de Babœuf, achève de prouver ce que nous venons d'avancer. Si dans le premier complot on trouve les noms des ex-conventionnels Choudieu, Amar et Vadier (3), amis de Carrier; dans le second, on trouve ceux de trois autres ex-conventionnels, Huguet, Javogues et Cusset, aussi amis de Carrier. Ils savaient bien, les scélérats! que leurs noms étaient trop en horreur pour les mettre en évidence. Ce fut sans doute le motif qui les porta à placer à la tête de ce complot un homme dont le nom, cher aux républicains, pût égarer la multitude et lui en imposer. Il fallait en même temps que cet homme fût ignorant et d'un caractère bouillant. Tel était le héros de Varennes. Si l'on doit attacher à son front la feuille de chêne pour avoir arrêté dans sa fuite criminelle un roi perfide, il n'en mérite pas moins le plus grand blâme pour avoir voulu renverser le Gouvernement établi. Mirabeau, Lafayette, Dumourier, nous ont prouvé qu'on pouvait trahir son pays après en avoir mérité des couronnes civiques. La société des Jacobins, considérée en masse, et faisant abstraction des individus parmi

(1) Il s'est toujours glissé des royalistes dans les mouvemens jacobites, comme il s'est toujours glissé des jacobins dans les mouvemens sous couleur royaliste. « Unissons-nous pour détruire le gouvernement « actuel, disaient les uns et les autres, sauf ensuite à nous combattre entre nous ».

(2) Babœuf est né à Saint-Quentin. Il avait environ trente-trois ans lorsqu'il fut arrêté : son regard était fier, sa taille moyenne.

(5) On l'a appellé l'*homme aux soixante ans de vertus*, parce qu'à l'exemple de Robespierre et de nos tyrans révolutionnaires, il vantait sans cesse ses vertus.

lesquels il y avait quelques hommes probes, n'a-t-elle pas fait succéder les plus exécrables forfaits aux services les plus signalés? Thémistocle et Coriolan ne s'armèrent-ils pas contre leur patrie après en avoir été les plus fermes soutiens? Les détails du complot de Babœuf, Drouet, Ricord, Laignelot, et complices, feront connaître toute l'audace, toute la profondeur de scélératesse des conspirateurs. Il y avait un comité d'insurrection pour diriger l'exécution. Une proclamation perfide adressée au peuple devait être le signal de l'égorgement du Corps législatif et des autorités constituées. Le prétexte était des plus spécieux pour la multitude; c'était le rétablissement de la constitution désorganisatrice de 1793. C'était au nom de la liberté qu'on voulait assassiner la liberté; c'était au nom de la souveraineté du peuple qu'on voulait l'enchaîner davantage, au nom de son salut qu'on travaillait à sa ruine. Le coup devait s'exécuter en *moins d'une demi-heure.* Le signal aurait été involontairement donné par la police elle-même : c'était le bruit de la clochette qui, dans chaque section, prescrit de balayer les rues. A ce son les conjurés devaient se former en petites bandes, se porter dans chaque maison qui leur était désignée, y poignarder au même moment, soit dans leur lit, soit à l'instant qu'il en seraient sortis, les représentans du peuple, et les fonctionnaires publics dont ils avaient la liste. Ce premier massacre effectué, toutes ces petites troupes se seraient réunies afin de marcher en masse imposante sur le Directoire, qui n'aurait eu pour se défendre que sa garde constitutionnelle, renforcée au plus d'un bataillon d'infanterie et d'un piquet de cavalerie. On assure que les conjurés avaient même pris des mesures pour s'emparer d'un certain nombre de pièces de canon, et pour arriver avec de l'artillerie au Luxembourg, palais du Directoire. Environ quinze cents déserteurs de la légion de police de Paris, ou d'autres corps logés chez des affidés du parti qui leur avaient donné des habits bourgeois, une multitude d'amnistiés de divers départemens et des débris de l'armée révolutionnaire, devaient faire le noyau de cette infernale armée, dont le pillage de Paris était le but et la récompense. On a saisi un ordre, signé *Drouet*, au garde magasin des poudres, d'en délivrer avec des cartouches, des gargousses, au commandant de l'armée du peuple.

Le génie de la France, le génie de la Liberté, ont déjoué ce complot qui devait éclater le 19 floréal. Gloire immortelle au citoyen Grisel, qui le dénonça au ministre de la police! Sans doute les conspirateurs n'eussent pas survécu à leurs forfaits; les bons citoyens se seraient levés en masse contr'eux : mais ils auraient fait beaucoup de mal. C'est bien de ces hommes qu'on peut dire, ainsi que des Carrier, des Lebon, enfin de tous leurs émules ou modèles, qu'il est difficile de décider s'ils étaient plus insensés que scélérats. Babœuf croyait-il avec son journal, intitulé *le Tribun du Peuple*, insurrectionner les habitans des faubourgs, comme Marat n'y avait que trop réussi? Mais c'est-là que l'on distingue le conspirateur de génie d'avec le conspirateur vulgaire. L'homme de génie aurait vu que les circonstances n'étaient plus les mêmes, que rien ne trompe plus en politique que l'exemple, et que ce qui est facile dans un temps n'a pas le même succès dans un autre. Babœuf ne vit pas que le peuple, tout en chérissant la révolution, était las du régime révolutionnaire; qu'il avait appris à n'avoir plus d'idole; et qu'enfin il détestait également et la royauté et l'anarchie. Il ignorait que pour de semblables complots il faut le secret, un chef d'un nom imposant, beaucoup d'argent, et un grand mécontentement dans les esprits (1). Le complot du 24 fructidor n'a été qu'un développement, un second essai de celui de Babœuf. La nuit du 23 au 24, une troupe d'environ cinq cents hommes partit de divers cabarets. Ils étaient armés de pistolets et de sabres. Ils se formèrent en plusieurs colonnes, et s'avancèrent vers le camp de Grenelle, près Paris, en criant: *Vive la constitution de 93! mort*

(1) Avec tous ces moyens on ne peut encore se flatter de réussir si le Gouvernement est ferme et éclairé.

aux tyrans! mort au Directoire et aux Deux Conseils! A ces mots les sentinelles se sont mises sur la défensive; elles ont répondu à coups de fusils à ces téméraires agresseurs. Ceux-ci blessent quelques soldats afin d'entrer par force dans le camp. Les fantassins, les cavaliers sortent de leurs tentes en chemise; ils s'élancent sur les conspirateurs avec ce courage qui les a toujours distingués: ils font mordre la poussière à un grand nombre, et en arrêtent environ quarante. Le camp a mis le comble à sa gloire en déjouant ainsi le complot des plus grands scélérats. Malo, l'un des principaux officiers du camp, en tua cinq ou six de sa main. C'est le même Malo qui a découvert depuis le complot de Brottier et Lavilleheurnois. On a arrêté ensuite plusieurs complices de l'attaque de Grenelle; Fion, déjà impliqué dans l'affaire de Babœuf; plusieurs membres des anciens comités révolutionnaires, et les ex-conventionnels Huguet, Javogues et Cusset. Quelques-uns ont été condamnés à mort par la commission militaire chargée de les juger. Les trois ex-députés que nous venons de nommer ont été du nombre des fusillés. Exemple terrible, nécessaire, utile! Il montre toute l'impuissance du crime, en même temps que ces tentatives réitérées en montrent l'imperturbable incorrigibilité; il déconcerte les manœuvres à venir; il fait pâlir les tyrans, car les désorganisateurs sont les vrais tyrans du peuple.





MORT DU GÉNÉRAL MARCEAU,

le 5.e jour complémentaire, de l'An 4 de la République

CENT VINGT-HUITIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

MORT DU GÉNÉRAL MARCEAU, LE 21 SEPTEMBRE 1796;
LE 5me. JOUR COMPLÉMENTAIRE, AN IV DE LA RÉPUBLIQUE.

Plus nous avançons dans l'histoire de la révolution, plus les tableaux que nous avons à tracer sont consolans. Dans l'intérieur de la République nos pinceaux ont à représenter la nation revenant à des principes de modération et de sagesse, l'anarchie en horreur, l'opinion s'améliorant chaque jour et dirigeant le Gouvernement, les factions épuisées de lassitude et réduites à une heureuse impuissance, la discorde expirante, les orateurs des deux Conseils tonnant contre toutes les propositions que l'équité réprouve, les sciences faisant de nouveaux progrès, le commerce commençant à sortir de sa léthargie, l'agriculture fournissant des denrées abondantes, et l'esprit public entièrement tourné vers des idées de justice et de paix : les deux Conseils sont en harmonie parfaite avec le Directoire (1). Les Anciens ont souvent opposé la maturité de leurs délibérations et une sage sévérité aux résolutions quelquefois précipitées des Cinq-Cents, sans que ceux-ci en aient murmuré : dans l'une et l'autre section du Corps législatif, les tribunes ont perdu cette influence qui fut la source de tant de désastres : et la France jouit enfin d'un Gouvernement stable, et d'une constitution qui renferme en elle-même les principes de son amélioration.

Si nous portons nos regards vers les évènemens du dehors, nous voyons l'Espagne et la Prusse, fidelles au traité qu'elles ont conclu avec la République française, préparer ainsi d'une manière puissante, quoiqu'indirecte, la pacification générale de l'Europe. On a voulu douter de la sincérité de la Prusse : les écrivains qui ont mis ce doute en avant n'ont pas observé que, malgré l'ambition de cette puissance, elle doit s'occuper davantage de commerce que d'agrandissement. Elle est, quoiqu'on en dise, très-disposée à acquiescer à une grande mesure, qui, lui garantissant ses acquisitions, assurerait pour long-temps une paix universelle. Elle cesserait, à la vérité, d'être spécialement la protectrice du nord de l'Allemagne ; mais pour y avoir la plus grande considération, la plus grande influence, elle n'a pas besoin de cette ligue de neutralité que de nouvelles conventions et l'accession de la Saxe ont étendue depuis peu : les villes que nous avons vues au moment de passer sous

(1) A cette époque on ne pouvait prévoir les évènemens qui ont amené le 18 fructidor; journée à jamais mémorable, qui a sauvé la République de la faction royaliste qui s'accroissait chaque jour, et qui eût fini par nous jeter dans les horreurs d'une guerre civile.

sa domination, d'abord accueillies et puis refusées par le roi de Prusse, restant toujours enclavées dans ses domaines, et par conséquent à demi-prussiennes, témoigneront encore le désir de le devenir entièrement : enfin la Prusse sera plus sûre de rentrer dans ses États d'outre-Rhin, auxquels elle vient d'en faire la promesse solennelle. Tout semble donc nous garantir notre alliance avec cette couronne. Il en est de même de l'Espagne. L'Anglais est son ennemi naturel. Le cabinet de Madrid ne peut se dissimuler que l'Angleterre pense depuis long-temps à envahir les possessions espagnoles dans l'Amérique méridionale. Disons plus ; toutes les puissances du continent de l'Europe verront avec un secret contentement, avec un intérêt réel, l'abaissement de la suprématie anglaise sur les mers. Lorsque Pitt a peint au parlement sous les couleurs les plus brillantes la puissance de l'Angleterre, il n'a pas prévu qu'un jour viendrait où ce tableau pompeux ferait une impression profonde sur tous les esprits, et d'autant plus difficile à effacer que le ministre n'avait pris ses traits que dans les faits mêmes. La marine française affaiblie de beaucoup depuis que les Anglais s'emparèrent par trahison du port de Toulon ; la marine britannique doublement agrandie et de ses succès et des pertes de ses ennemis ; cinq-cents vaisseaux de guerre présentant des boulevards sur toutes les mers, et commandant à tous les peuples l'indignation et la vengeance ; des forteresses redoutables dans toutes les parties du monde ; Gibraltar, la Martinique, le Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, et tant d'autres places assurant à leurs possesseurs la domination de l'océan Européen, de l'océan Américain, de l'océan Indien, et de l'océan Atlantique ; des milliers de bâtimens, apportant en tribut à la Tamise, les richesses de tous les fleuves, depuis le Tage jusqu'au Gange, depuis l'Elbe jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; la Hollande ne pouvant pour le moment tenir un rang sur la liste des puissances maritimes ; l'Espagne menacée du même sort : telle est la situation de l'Angleterre ; situation qui doit entraîner sa ruine, et concourir à la paix générale, parce que l'Europe, et surtout le Gouvernement français, sortent enfin à cet égard de leur apathie. Grâces soient rendues au Directoire, qui depuis quelque temps a tourné toutes ses vues, toutes nos forces, contre notre plus implacable ennemi ! Que manquait-il en effet à l'Angleterre pour voir toutes les puissances à ses pieds, que d'être maîtresse du Sund et de faire flotter son pavillon aux Dardanelles ? Il n'en est pas du despotisme maritime comme de celui qu'un souverain exerce sur le continent. Le despotisme maritime n'est pas dû à la tête, aux talens ou aux succès d'un seul homme ; c'est un peuple entier qui l'exerce, et c'est sur les autres peuples qu'il pèse ainsi que sur leurs Gouvernemens : il frappe non seulement les individus qui trouvent dans le commerce, dans la navigation, leur fortune ou leur subsistance, mais encore ceux qui consomment des denrées et des marchandises importées par le commerce, et tous ceux qui recueillent, qui fabriquent, qui possèdent des objets d'échange : il nuit principalement à l'industrie, qui, à chaque pas, craint d'alarmer l'industrie du peuple dominateur : il affecte également les Gouvernemens, dont les ressources diminuent chaque fois que celles du peuple s'affaiblissent : il humilie ces mêmes Gouvernemens ; et s'attire leur haine et leur jalousie, parce qu'ils ne peuvent voir qu'en frémissant leurs pavillons opprimés à la sortie de leurs ports, à l'embouchure de leurs rivières, dans tous les parages, à toutes les latitudes, sur un patrimoine commun que leur avait donné la nature. Tous les Gouvernemens en ont senti l'importance : de là, les efforts de la Prusse pour l'acquisition de Dantzick, et de l'Autriche pour l'ouverture de l'Escaut. Tous ces motifs nous assurent que l'Espagne et la Prusse nous resteront fidelles. L'Autriche s'est refusée jusqu'à ce jour à la paix. La possession et la défense de Mantoue (1), des remparts

(1) Depuis Mantoue s'est rendue, le prince Charles a été vaincu : mais l'historien ne doit pas anticiper sur les évènemens, et ce tableau ne doit être que celui de l'Europe à l'époque de la mort du général Marceau.

tels que les montagnes et les gorges du Tyrol, les offres patriotiques des Hongrois, leurs dons, leur amour, leur bravoure et les souvenirs de leurs services, les subsides de l'Angleterre, les talens de l'archiduc Charles, des Bellegarde et des Macks, tous ces avantages ont pu rassurer l'Autriche. Mais peut-elle penser qu'il y ait des remparts et des montagnes imprenables pour les soldats que n'ont arrêtés ni les Pyrénées ni les Alpes? La fierté germanique n'est-elle pas humiliée d'être toujours, pour ainsi dire, aux gages de l'Angleterre? N'a-t-il pas fallu toute la haine qu'elle portait à la révolution française pour lui faire dévorer si long-temps cet affront? Mais cette haine diminue insensiblement, surtout depuis que notre Gouvernement a adopté des principes de justice et de modération La paix avec l'Allemagne non seulement n'est pas éloignée, mais elle sera sincère; et tout annonce qu'en définitif la coalition se tournera contre la Grande-Bretagne. Nous avons éprouvé quelques revers dans le nord de l'empire Germanique; mais ces revers sont moins provenus, comme on l'a généralement cru, de la hardiesse avec laquelle nos généraux, après avoir passé le Rhin, s'enfoncèrent dans les défilés de l'Allemagne, que de l'indiscipline qui se communiqua de l'armée de Sambre et Meuse à l'armée commandée par Moreau : encore même cette dernière armée rentra-t-elle promptement dans le devoir. Nous ne pouvons passer ici sous silence la retraite savante qui a mis le comble à la gloire de ce général, et qui égale, éclipse peut-être, les plus belles opérations militaires de cette campagne. Jourdan, obligé de se replier, avait laissé l'armée du Rhin à découvert. Moreau, luttant contre tous les obstacles réunis, s'est ouvert un passage à travers des armées nombreuses et aguerries qui le cernaient, l'attaquaient sur tous les points, lui coupaient toutes ses communications. Nous nous empressons surtout de consigner ici un trait qui honore à la fois et nos rivaux, envers lesquels nous devons être justes, et l'un de nos meilleurs généraux, Marceau, mort le cinquième jour complémentaire de l'an 4, des suites de ses blessures au combat qui a eu lieu à Altenkirchen. Marceau avait à peine vingt-six ans, et déjà plusieurs batailles et deux savantes campagnes sur les bords du Rhin lui avaient assigné un rang parmi les généraux qui se sont le plus distingués dans cette guerre. Le prince Charles, qui sait honorer le mérite et la valeur, même en la personne de ses ennemis; les Autrichiens qui, considérés en masse, pensent de même, se sont réunis aux soldats français pour rendre à Marceau tous les honneurs funèbres dont il était digne. Trait sublime et touchant, mais malheureusement presque unique dans l'histoire! il rappelle Montécuculli pleurant la mort de Turenne. Marceau n'est pas le seul général qui ait sacrifié sa vie à la défense de la République; Dagobert, Dugommier, Fabre de l'Hérault, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées, et ces cinq ou six officiers généraux qui ont récemment péri en Italie dans une seule bataille, nous offrent des traits de dévouement et de civisme tels, que l'antiquité peut à peine dans de long espaces de temps en offrir de semblables. Les rois reconnaissent déjà qu'une nation qui a de tels généraux, et qui combat pour sa liberté, est sûre, non seulement de la conquérir, mais encore de la conserver. La paix la plus durable et la chute du colosse anglais seront le résultat de tant d'efforts glorieux. De toutes les parties de l'Europe un cri général de paix se fait entendre. Quoique le refus fait depuis cette époque de recevoir notre envoyé Clarke, à Vienne, puisse paraître un refus de négocier, quoique Malmesbury ait eu ordre de quitter Paris, nos succès multipliés ont accéléré le moment où l'Autriche, se détachant de l'Angleterre, se hâtera de traiter avec nous séparément. Le système politique de l'Europe sera entièrement changé. En Italie, trois Républiques nouvelles (1); en Hollande, une autre République, basée également sur notre constitution; l'Angleterre, qui

(1) Les républiques Cisalpine, Ligurienne et Romaine.

si long-temps alluma, dans les deux hémisphères, le flambeau de la guerre, réduite à ses anciennes limites; la puissance germanique diminuée; la Prusse agrandie; la République française, ainsi que l'ancienne Rome, dictant des lois, et donnant la paix à tous les rois ses ennemis: tel est le spectacle que va présenter l'histoire de notre révolution. Tous les intérêts, toutes les factions fermentent sans doute encore parmi nous; mais leur voix est étouffée par un long cri de victoire et de paix. Les mouvemens de l'intérieur ressemblent maintenant au sourd bruissement d'une mer long-temps agitée, qui gronde encore même après qu'un jour serein a succédé à la tempête.

N° 120



Berthault sculp.

FÊTE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE,

1er Vendémiaire An 5

CENT VINGT-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

FETE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE, LE 22 SEPTEMBRE 1796;

LE 1er VENDÉMIAIRE, AN V DE LA RÉPUBLIQUE.

Il revient ce jour à jamais célèbre où la République française fut proclamée : ce fut au moment où l'ennemi avait envahi de toutes parts le territoire français, et menaçait de démembrer ce vaste Empire ; ce fut au moment où les Autrichiens s'étaient emparés de Valenciennes, où Toulon s'était livré aux Anglais, où Lyon s'était insurgé, où l'armée vendéenne occupait quatre-vingt lieues de pays, où les Espagnols s'avançaient vers Perpignan, où le roi de Prusse était sous les murs de Landau ; ce fut enfin sous le canon ennemi que la Convention eut le mâle courage de proclamer à la face de l'Europe ces mêmes principes que nos rivaux venaient combattre, et jeta, pour ainsi dire, le gant à toutes les puissances dont les hordes l'environnaient. Par ce décret, la Convention se plaça entre la victoire et la mort. Mais il ne suffit pas à l'historien de la Révolution de décrire les événemens ; il n'est utile, il n'est intéressant qu'autant qu'il remonte aux causes qui les ont produits. La Convention nationale ouvrit sa session le 21 septembre 1790. Cette séance sera immortelle dans nos fastes : on ne pouvait débuter d'une manière plus imposante et plus auguste qu'elle le fit en proclamant à l'unanimité l'abolition de la royauté en France, et l'établissement de la République (1). Celui qui aura lu attentivement les événemens qui se sont succédés pendant les deux premières assemblées ; celui qui aura suivi dans cette histoire (2) le choc, le tourbillon des différentes factions et leurs vues secrètes, sera étonné qu'elles se soient accordées à décréter unanimement la République, tandis que ce décret semblait si contraire à toutes leurs arrière-pensées : il le sera encore plus quand il saura qu'il existe des lettres de Fauchet (3) où il professe le plus pur royalisme ; que Brissot avait dit mot à

(1) La république n'est pas l'exécrable décemvirat sous lequel nous avons gémi. Nous entendons par république une constitution avec la balance des pouvoirs. Nous ne sommes vraiment en république que depuis la constitution de 1795 : ainsi les maux que nous avons soufferts sont dûs à la tyrannie, non au régime républicain.

(2) Nous disons cette histoire, parce que nos tableaux forment une histoire suivie de la révolution.

(3) Ceci est tiré de l'Histoire secrète de la Révolution française, par Pagès.

mot dans l'Assemblée nationale, quelques jours avant le 10 août, ces paroles remarquables: « On nous parle d'une faction qui veut établir la République : le glaive de la loi doit frapper » sur ces hommes, comme sur les amis actifs des deux chambres ». Carra annonçait dans son journal le changement de dynastie ; il indiquait le duc d'Yorck ; d'autres le duc de Brunswick. On voit que le duc d'Orléans avait perdu de son crédit. Il fit cependant tout ce qu'il put pour remplir la Convention de ses créatures. Il était aisé de prévoir qu'elle aurait aussi son côté droit et son côté gauche, et que celui-ci se subdiviserait en plusieurs fractions. Alors Marat, Robespierre et Danton commençaient d'abandonner d'Orléans pour songer à leur propre élèvation. On jeta dans le public des idées de dictature : Marat en parla ouvertement dans son journal : Danton avait dit à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il fallait un régulateur unique. On ne fit pas ou l'on ne voulut pas faire attention à ces paroles, qui n'étaient pas cependant insignifiantes. Quoique Marat, Robespierre et Danton se fussent détachés de d'Orléans, quoique Carra se fût tourné vers Brunswick, ou le duc d'Yorck, quoique Pétion se fût ensuite rangé du parti de Brissot, d'Orléans avait cependant encore pour lui Dumourier, Valence, Biron, qui se proposaient de présenter à la France, lorsqu'il en serait temps, le jeune Égalité comme un nouveau Germanicus ; d'Orléans avait encore pour lui, ou plutôt pour son fils, Laclos, qui seul, par un génie fécond en crimes et en intrigues, valait tous les Cordeliers et tous les Jacobins réunis. Enfin d'Orléans eut encore quelque temps un parti puissant, même parmi les Girondins, qu'on a dans la suite appelés aussi Brissotins, parce que Brissot demeura attaché à leur bord, et fut proscrit avec eux. Les Girondins soutinrent dans les commencemens Dumourier contre les inculpations de Marat : ils étaient même, dans les premiers jours de la Convention, les partisans de d'Orléans, non pas peut-être très-sincèrement, mais pour l'opposer à Marat et à Robespierre (1). Il est vrai que dans la suite les Girondins, et les Maratistes ou Robespierristes se renvoyèrent mutuellement l'accusation d'être Orléanistes : mais ce qu'il y a de plus singulier, et que personne n'a encore observé, c'est qu'au moment où les deux partis se faisaient réciproquement cette imputation il n'y avait plus d'Orléanistes (2) : les Girondins étaient devenus de vrais républicains ; ils étaient autant ennemis de d'Orléans que de Marat et de Robespierre. Le lecteur est peut-être fatigué de ces détails ; mais il était nécessaire de le faire entrer dans ces tortuosités politiques pour donner une idée juste de la Convention à l'époque où la République fut décrétée. Les uns votèrent pour ce décret par la crainte d'avoir d'Orléans ou son fils pour roi ; les autres pour ne pas paraître Orléanistes : tous voulaient acquérir ou conserver leur popularité en cédant au vœu des sociétés populaires, qui s'étaient alors fortement prononcées pour la République. Ce fut ainsi, comme l'a très-bien dit dans la suite Robespierre, que la République traversa toutes les factions, et jaillit du choc même de ces factions : ainsi nous voyons sortir la lumière et la vie du frottement de plusieurs matières inflammables. Dans le fond, décréter que la France était une République, ce n'était rien décréter ; le point principal était d'établir comment elle serait basée et gouvernée. Ce silence servit merveilleusement tous les partis, et le mot vague et indéterminé de république ne pouvait nuire à leurs vues intérieures. Les décemvirs qui courbèrent les Romains sous un joug de fer prétendirent aussi que Rome était une république : Octave, en partageant avec Antoine et Lépide l'empire du monde, et leur sacrifiant ses meilleurs amis, comme ils lui sacrifièrent les leurs, professait de tout son cœur que Rome était une république.

(1) Ne négligeant rien de ce qui peut satisfaire nos lecteurs, nous avons saisi l'occasion que nous offrait ce tableau pour donner des détails que nous ne pouvions donner sous le règne de la terreur.

(2) Robespierre commençait, dès cette époque, à vouloir s'élever au pouvoir suprême. Marat le désignait déjà comme dictateur, en avançant qu'une dictature devenait indispensable.

N'avons-nous pas la république de Venise, quoique gouvernée par l'aristocratie sénatoriale ? Ainsi ce nom ne pouvait offusquer les chefs des factions alors dominantes parmi nous ; mais ils furent trompés dans leurs espérances. Nous avons fini par avoir une vraie République, c'est-à-dire, une bonne constitution qui porte avec elle les principes de son perfectionnement.

C'est ici le cas de développer rapidement tous les avantages du Gouvernement actuel, et par conséquent de la fondation de la République. Car il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas eu de République en France, et qu'il n'y a eu qu'une véritable dictature, mêlée d'anarchie, jusqu'à la constitution de 1795. Nous avons triomphé de toutes les puissances coalisées ; nous avons conclu la paix avec les principaux appuis de la ligue menaçante de tant de rois. L'Empereur n'aura refusé la paix que pour subir de plus dures conditions. Nous aurons réuni à nos frontières des enclaves qui n'étaient que le bisarre résultat des anciennes guerres et des concessions forcées. Dans ces enclaves sont comprises la *Savoie*, les *sommités et les revers des Alpes ;* les places fortes, comme *Luxembourg*, *Namur*, *Tournai*, et peut-être *Maëstrich*, se trouvent pareillement enchaînées dans nos barrières naturelles et inexpugnables. Après avoir retenu et consacré à la liberté ces trophées, qui ne sont pas seulement des titres de grandeur et de gloire, mais des acquisitions importantes et à jamais utiles, les efforts du Gouvernement se porteront, avec assurance d'un plein succès, à conquérir nos colonies et notre commerce, à remonter les arsenaux de Brest et de Toulon. Les Anglais n'ont rien négligé pour alimenter la guerre de terre, parce qu'ils savaient qu'elle nous ôtait les moyens de raviver notre marine. Fût-elle encore plus épuisée, plus anéantie qu'elle ne l'est, l'exemple des peuples qui se sont rapidement élevés au plus haut degré de prospérité et de puissance commerciale et maritime nous apprend tout ce que nous pouvons bien plus aisément faire avec les largesses de la nature, les bienfaits des arts, et notre position avantageuse sur la Méditerranée et sur l'Océan. Avec le nouveau système politique, la nouvelle balance que la République aura dans peu la gloire de donner à l'Europe, et qu'elle lui a même déjà donnée par ses traités avec la Prusse, l'Espagne et la Sardaigne, elle pourra se reposer avec une pleine confiance sur ses forces et sur ses alliés naturels. Quelle puissance oserait attaquer un équilibre garanti par une République qui a triomphé de tant d'ennemis du sein même de ses divisions intestines ? La pacification de la Vendée n'est-elle pas encore un bienfait de la République, c'est-à-dire, du nouveau Gouvernement ? Il est des esprits inquiets qui blâment le Directoire de tenir à nos conquêtes : mais si les puissances coalisées avaient eu le dessus, n'est-il pas reconnu aujourd'hui que leur but était de se partager nos dépouilles ? Qu'on cesse de croire qu'elles faisaient la guerre pour Louis XVI : leur plan de démembrement et de partage est connu ; on n'a pour s'en convaincre qu'à lire les observations que M. de Calonne vient de faire imprimer à Londres : elles sont très-intéressantes sous ce point de vue (1). Cette réflexion seule devrait ouvrir les yeux aux royalistes, et réunir tous les Français contre leurs ennemis communs. Mais, pour revenir à nos conquêtes, quoi ! nous aurons sacrifié des milliers d'hommes, et nous ne profiterions pas de leurs succès pour établir une paix durable, en nous donnant le Rhin pour barrière depuis Bâle jusqu'à la mer, du côté du nord, en prenant pour limites les Alpes du côté de la mer ! Qui serait insensible à tant d'avantages, à tant de prospérité au-dehors ? Cette prospérité n'est-elle pas le présage, le gage assuré de celle du dedans ? Il méritait donc une commémoration annuelle, il méritait d'être pompeusement célébré ce jour où la République fut proclamée ; son anniversaire doit être parmi nous l'objet d'une fête, comme il sera dans nos annales un

---

(1) Dans ce même écrit M. de Calonne fait l'aveu bien précieux qu'on ne pourra nous réduire par l'épuisement des finances.

objet d'admiration. Cette fête de la fondation de la République a eu lieu le 1er vendémiaire, l'an 5, au Champ-de-Mars. Le ministre de l'intérieur Bénézech, a donné à cette solennité tout l'éclat convenable. Au milieu de la partie du cirque située entre le tertre et l'École-Militaire s'élevait un segment du zodiaque, au haut duquel était le signe de la Balance ! à trois heures de l'après-midi, une salve d'artillerie annonça le commencement de la fête ; le Soleil sous la figure d'Apollon, assis sur un char attelé de douze chevaux, entouré des Heures et suivi des Saisons, chacune sur un char, s'avança dans l'arène et en fit le tour ; il commença par l'arène, et revint au tertre par le milieu du cirque : les chars étaient entourés, précédés et suivis de divers groupes de musique et de détachemens de la force armée. L'arrivée du Soleil au signe de la Balance fut annoncée par une seconde salve d'artillerie : au même instant les emblêmes de la royauté, placés entre le char et la terre, s'écroulèrent, et laissèrent voir sur un fut de colonne la statue de la République française, appuyée d'une main sur le faisceau départemental, et montrant de l'autre la statue de la Liberté. Alors des militaires, en nombre égal à celui des départemens, formèrent une triple enceinte autour du faisceau départemental. On exécuta un hymne à grand chœur analogue à l'objet de la fête. Les poètes et musiciens qui, par leurs talens, ont concouru à l'établissement des solennités nationales et républicaines, furent nominativement proclamés. Après ces cérémonies, le Directoire exécutif rentra à l'École-Militaire : les autres autorités constituées restèrent sur le tertre. Les jeux furent : 1° la course à pied ; 2° la course à cheval ; 3° la course de chars ; 4° des exercices à cheval au tour du cirque. Les jeux finis, les consignes furent levées et les spectateurs se répandirent dans l'enceinte. L'École-Militaire, le tertre et le cirque furent illuminés : on tira dans l'île des Cygnes un feu d'artifice : des orchestres placés dans le Champ-de-Mars animèrent les danses, elles furent prolongées bien avant dans la nuit. Le concours des spectateurs des deux sexes était immense : le bon ordre et la sérénité de l'air ajoutèrent à la satisfaction universelle ; et cette fête produisit le double effet de laisser dans les esprits, dans tous les cœurs, de grands souvenirs mêlés aux douces impressions de la joie, et de rapprocher insensiblement tous les partis par le rapprochement des personnes. Heureux présage de la réunion que la paix générale achèvera infailliblement d'opérer entre tous les Français ; entre tous les enfans d'une même patrie, de cette mère commune qui leur dit sans cesse : « Français, ne formez plus qu'une seule et grande famille ; résister à ce vœu, c'est s'opposer » à votre bonheur commun, aux grandes destinées qui vous sont réservées : imitez nos » braves volontaires, ils ne rivalisent que de gloire ; c'est parce qu'ils n'ont qu'un même » esprit, que la plume, le pinceau, l'imagination même, ne peuvent suivre la rapidité » de leurs triomphes. «



Berthault sculp.

JOURNÉE CÉLÈBRE DU 18 FRUCTIDOR,

An 5ème de la République

CENT TRENTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

JOURNÉE DU 18 FRUCTIDOR, L'AN 5.

ARRESTATION DE BARTHÉLEMY, DE CARNOT, DIRECTEURS, ET DE PLUSIEURS MEMBRES DU CORPS LÉGISLATIF.

Un État ne se régénère point sans secousses : les innovations politiques ressemblent la plupart aux inondations du Nil, qui dévastent un moment les campagnes pour y porter les germes de la fécondité, ou à ces volcans dont les laves brûlantes épurent et fertilisent le sol qu'elles ont couvert de leurs cendres. C'est-là l'image de notre révolution; c'est sur des ruines qu'elle s'est élevée; il a fallu qu'elle renversât la Monarchie pour asseoir la République sur ses débris; il a fallu heurter, saper, anéantir toutes les anciennes institutions toutes les vieilles corporations, tous les préjugés les plus antiques, pour élever l'édifice de la liberté sur des bases qui fussent inébranlables. Ce renversement salutaire froissa des intérêts divers : il était donc dans la nature des choses qu'il ne pût s'effectuer sans soulever des passions, sans allumer des vengeances, sans entraîner de grandes commotions. Cette lutte a donné lieu aux immortelles journées du 14 juillet, du 10 août, du 9 thermidor, du 13 vendémiaire, et enfin à celle du 18 fructidor, qui a mis, pour ainsi dire, le sceau à tous les triomphes remportés jusqu'alors par la liberté sur l'orgueil et le despotisme. La déportation de plusieurs membres des autorités constituées, et de plusieurs écrivains, l'annulation des élections de cinquante-trois départemens, les grands et heureux résultats qui en ont été la suite; tels sont les faits qui attachent à cette dernière journée un caractère qui en fera vivre à jamais le souvenir. Nous allons examiner ici quelles en ont été les causes; nous les suivrons dans leurs développemens, et jusque dans les événemens qui en ont dérivé, et qui ont en quelque sorte renouvelé tout le corps politique, et lui ont donné une nouvelle face, une nouvelle vie, par les changemens survenus dans les administrations, dans les tribunaux, dans le corps législatif, dans le Directoire, et en général dans l'esprit public.

Depuis le commencement de la révolution le royalisme n'a cessé de conspirer contre le nouvel ordre des choses : ses complots, souvent déjoués, n'ont jamais été entièrement

détruits; il est aisé de prouver qu'il les a repris aussitôt et continués sans interruption. Aussi n'est-ce point une nouvelle conjuration que le 18 fructidor a éclairée et foudroyée; ce ne sont que les fils renoués des trames rompues en vendémiaire. Remontons en effet au 13 de ce mois devenu si célèbre dans les annales de notre révolution ; et nous reconnaîtrons que, quel que soit l'espace de temps qui le sépare du 18 fructidor, l'un et l'autre se touchent et se lient intimement.

A la première époque, comme à la seconde, ce sont les mêmes acteurs qui figurent sur la scène ; c'est le même but auquel on veut parvenir. Nous disons *les mêmes acteurs ;* quels sont en effet ceux qu'on a vus paraître en vendémiaire? C'était, parmi les représentans du peuple, *Henri Larivière*, *Boissy-d'Anglas*, *Saladin;* parmi les ambassadeurs, *Barthélemy*, depuis directeur; parmi les journalistes, *Laharpe*, *Richer-Sérizy*, *Lacretelle ;* parmi les militaires (qui l'eût pu croire alors!) *Pichegru.* Mais les pièces saisies dans le porte-feuille du ci-devant comte d'*Entraigues*, émigré, ont dévoilé ce que nous ignorions. Pichegru voulait d'une main parricide tourner contre sa patrie des armes qu'il n'avait reçues que pour la défendre : s'il ne marcha point sur Paris, ce fut le ci-devant prince de *Condé* qui s'opposa à son projet, parce qu'il fallait le communiquer aux Autrichiens; et il voulait avoir seul la gloire de la contre-révolution.

Prenons maintenant la liste des traîtres que le 18 fructidor a frappés; nous y retrouvons les noms de Pichegru, de Barthélemy, de Larivière, de Boissy-d'Anglas, de Saladin, de Laharpe, de Richer-Sérizy, de Lacretelle. Cette identité de conspirateurs ne prouve-t-elle pas l'identité de la conspiration ? L'emploi des mêmes hommes ne démontre-t-il pas l'existence du même dessein? Et quel était ce dessin ? En vendémiaire on conspire au nom du roi de Véronne; en fructidor, au nom du roi de Blanckenbourg: ce sont toujours les intérêts de cet errant fantôme de monarque qu'on stipule ; c'est toujours le trône qu'on veut relever sur les ruines de la République.

Et quels sont les moyens qu'on emploie pour y parvenir ? Il faut encore remonter au 13 vendémiaire pour découvrir le premier anneau de cette chaîne.

Dans le principe, le plan des agens royaux était d'opérer tout-à-coup la contre-révolution à force ouverte en réunissant sur les bords du Rhin l'armée des émigrés à l'armée de Pichegru : il avorta par l'opposition de l'ex-prince de Condé. Un autre plan est substitué au premier ; ce n'est plus au-delà du Rhin, c'est dans Paris même qu'on veut faire proclamer Louis XVIII par les sections assemblées. Il faut pour éclater mettre en avant un prétexte ; on en trouve un dans les lois des 5 et 13 fructidor. Mais le génie de la liberté veille, et la République triomphe.

La défaite des révoltés n'anéantit point totalement leurs espérances : il leur restait l'espoir d'une contre-révolution morale, qu'ils pouvaient opérer en peuplant les administrations, les tribunaux, le corps législatif même, de leurs agens ou complices. Nous voyons reparaître parmi les représentans, *Vaublanc* et *Dumolard*, ces deux athlètes si connus dans la première législature par leurs combats répétés pour la constitution de 91 ; nous y voyons aussi *Larivière* et *Boissy*. Ce qui prouve surtout l'accord des conspirateurs, l'étendue de leurs intelligences, c'est que Larivière et Boissy sont nommés dans la moitié des départemens. Mais le royalisme entend encore gronder sur sa tête l'orage du 13 vendémiaire; il voit encore la foudre nationale prête à l'écraser ; dès ce moment il prend une marche souterraine ; il temporise, épiant l'occasion et les moyens de réparer l'échec qu'il vient d'éprouver, Il lui fallait surtout un point de réunion, qui devînt pour lui comme un port après la tempête, pour y rassembler les débris de son naufrage. Le clube de *Clichy* s'organise ; c'est-là que les trames se renouent, que les rouages de la machine se remontent, que les fils de la contre-révolution se rattachent : c'est-là que se tient le véritable conseil-d'état du roi de Blanckenbourg.

Qu'on lise à cet égard la déclaration de *Dunan* (1) : « Nous ne connaissons pas, dit-il, les » membres du corps législatif qui sont de notre parti : *Lemerer* et *Mersan* (tous deux députés) » étaient nos seuls intermédiaires, mais les autres sont les membres du club de Clichy, ou » du moins la plus grande partie de ceux qui le forment. »

Bientôt la première impulsion est donnée au mouvement contre-révolutionnaire : mais la journée de vendémiaire restait profondément gravée dans les cœurs ; on sentait que le souvenir qu'elle avait laissé devait gêner les opérations projetées ; il importait donc de dénaturer cette journée. Alors rentrent audacieusement dans la lice des écrivains condamnés à mort en vendémiaire, et que la fuite avait dérobés à leur supplice ; ils reparaissent pour exhumer les haines, agiter tous les brandons de la discorde, aiguiser tous les traits de la calomnie contre le nouveau régime, et corrompre l'opinion publique. Alors commence à s'exécuter, entre les administrations et les tribunaux, ce concordat, qui tend d'un côté à favoriser les émigrés, les prêtres réfractaires, et de l'autre à dégoûter, à inquiéter les acquéreurs des biens nationaux, à absoudre les contre-révolutionnaires, et à changer le glaive de la justice en un poignard homicide pour tout ce qui porte le nom de républicain. Des jurés ont l'impudeur de déclarer qu'il n'y a point eu de révolte en vendémiaire ; *Lemerer* ne craint plus à la tribune nationale de désigner la constitution de 1791, comme l'objet de ses regrets ; il ne craint plus d'insulter au triomphe que la liberté remporta le 10 août 1792.

Plus l'époque des élections approche, plus la confiance des royalistes augmente. Un débordement, pour ainsi dire, de nominations contre-révolutionnaires allait inonder les magistratures populaires : les républicains veulent y opposer une digue, ils proposent de soumettre les électeurs à une déclaration civique : mais ce moyen est insuffisant, leur bouche promet fidélité à la république ; et c'est à la royauté que leur cœur la tiendra.

Pour assurer aux nouveaux élus les places qui vont être leur partage, un représentant propose d'entraver l'exercice du droit que la constitution attribue au directoire, de suspendre et de distribuer les administrations : dans le même mois *Boissy-d'Anglas* s'élève audacieusement en faveur des émigrés, et réclame pour qu'on modifie la législation qui les concerne et qu'on change le mode de leur jugement. Ainsi déjà l'on méconnaît ouvertement la constitution qui porte qu'il ne sera rien changé à la loi sur les émigrés.

Les choix sont tels qu'on se les était promis, et les royalistes se sont emparés de presque toutes les magistratures populaires. Le nouveau tiers du corps législatif est réuni : sous quels auspices s'ouvrent ses séances ! Pichegru est porté à la présidence ; Pichegru, dont la trahison a été depuis mise au grand jour par la découverte, ainsi que nous l'avons dit plus haut, du porte-feuille de d'*Entraigues* et de la correspondance de *Kinglin*. Le même jour on réintègre dans leurs fonctions les députés qui en avaient été suspendus, comme unis avec les émigrés par les liens du sang, on les affranchit de la loi du 3 brumaire. Parmi ces députés sont *Mersan* et *Job-Aimé* ; Job-Aimé, l'un des fauteurs de la réaction royale dans le Midi ; Mersan, l'un des correspondans de Louis XVIII avec le club de Clichy, ainsi qu'il résulte de la déclaration de *Duverne de Presle*.

Quand l'intrigue royale s'empare ainsi de toutes les places, le directoire serait-il la seule autorité qui lui échapperait ? Non, si c'est parmi les traîtres qu'on a choisi le président du conseil des cinq-cents, on place au timon du gouvernement, *Barthélemy*, signalé par la correspondance de *Lemaître* (2), comme un des plus chauds partisans des émigrés et de Louis XVIII.

---

(1) *Dunan* et *Duverne de Presle*, ayant été arrêtés pour complot de contre-révolution, firent les aveux les plus précieux : aveux que les événemens ont confirmés depuis.

(2) Cette correspondance a été saisie et imprimée.

Trois directeurs ont l'héroïsme de rester fidèles à leur devoir, à la patrie : on ne dissimule pas l'intention de les envelopper dans les liens d'une accusation en forme ; on les désigne partout sous le titre odieux de triumvirs, et leurs noms sont inscrits sur les tables de la proscription et de la mort.

Dans ces circonstances, on apprend que des troupes sont en marche : en vain le bruit public lui-même annonce qu'elles se rendent à une destination lointaine ; comme il fallait pour s'y rendre qu'elles rentrassent dans l'intérieur, on suppose aussitôt qu'elles ont dépassé la ligne constitutionnelle ; quoiqu'il soit géométriquement prouvé que lieu le plus rapproché de Paris, où elles aient pénétré, est en dehors des limites fixées, on n'en persiste pas moins dans ces suppositions mensongères pour avoir un prétexte d'éclater contre le directoire.

La commission des inspecteurs est érigée en nouveau comité de sûreté générale : elle s'arroge, sous la direction de Pichegru, la surveillance de la force armée, et, sous l'influence de *Rovère* ; elle institue une contre-police, chargée de neutraliser l'action de la police générale ; on organise la garde nationale ; on rappelle les grenadiers et les chasseurs de vendémiaire ; on renforce la garde du corps législatif de cavalerie et d'artillerie, et les départemens deviennent le théâtre des armemens les plus précipités : c'est le Vésuve qui sent bouillonner dans ses flancs le soufre et le bitume prêts à enfanter l'explosion la plus soudaine et la plus terrible ; encore un moment, et l'embrasement éclate de toutes parts. Mais les membres fidèles du directoire et du corps législatif veillent pour le salut de la patrie : ils voient des mains impies prêtes à consommer le crime, et les conspirateurs sont saisis dans l'antre même de la contre-révolution, dans la salle où le nouveau comité des recherches forgeait la foudre et préparait les traits sous lesquels il devait ensevelir la République. C'est le sujet de ce tableau. La nuit couvrait le complot de son ombre, et le jour qui va luire éclaire le triomphe des républicains. Pichegru, Dumolard, Boissy-d'Anglas, Willot, Cadroi, Camille-Jordan, Laffond, Rovère, Lemérer, Gilbert-Desmolières, Ramel et plusieurs autres sont arrêtés, ainsi que Barthélemy ; Carnot parvient à s'évader. Tous ont été condamnés à être déportés à la Guiane. On avait arrêté précédemment le nommé *Perroteau*, armurier, demeurant rue Croix-des-Petits-Champs. Ce scélérat a avoué dans son interrogatoire que les commissions royales de Louis XVIII lui ont acheté 700 fusils de calibre qui lui ont été payés dans le jour ; il déclare avoir délivré une partie de ces fusils sur des bons signés de la lettre initiale R... (1).

De quel abime, Directoire sauveur, vous nous avez retirés ! Dans quel gouffre de maux la France allait être plongée ! Sous quelle mer de sang elle allait être engloutie ! La guerre civile et toutes ses horreurs, la contre-révolution et tous ses échafauds..... Mais détournons nos regards d'un spectacle aussi affligeant ; reposons-les sur les heureux et inappréciables résultats du 18 fructidor. Nous voyons régner l'harmonie entre les membres du Directoire, entre le Directoire et les deux Conseils ; nous voyons les administrations, les tribunaux, l'esprit public, régénérés ; et la République triomphante au-dehors, paisible au-dedans, va bientôt voir succéder à ses orages le calme et les bienfaits d'une paix générale, la plus glorieuse qu'aucune nation ait encore conclue, puisqu'elle aura pour base non seulement notre liberté, mais encore celle d'une partie de l'Europe.

---

(1) Qui ne voit que c'est la première lettre du nom *Rovère* ?

SUPPLÉMENT

AU DISCOURS DU 18 FRUCTIDOR AN V,

OU

TABLEAU DU GOUVERNEMENT DIRECTORIAL.

QUAND un peuple s'est exposé aux tempêtes des révolutions; quand il a consenti à rompre un pacte social établi depuis des siècles; et que le désir d'être libre, l'espoir d'être un jour heureux et bien gouverné, lui ont fait envisager sans crainte les malheurs inséparables du passage subit du despotisme à la liberté; en un mot, quand par ses efforts, son courage, ses sacrifices, sa confiance, il a long-temps secondé ceux qu'il a chargés de l'honorable mission de présider à ses destinées, il a bien le droit sans doute d'exiger d'eux un compte sévère, et de leur demander hautement ce qu'ils ont fait pour son bonheur. Telle est la question qu'on peut adresser à tous les membres du gouvernement directorial, dont nous allons tracer une esquisse rapide et impartiale. Fidèles au devoir de l'historien, qui consiste principalement dans l'exactitude des faits, nous n'hésiterons point à rectifier nos propres erreurs, toutes les fois que le temps, déroulant le tableau des événemens, nous aura fait mieux apprécier et les hommes et les choses.

Pour se faire une juste idée du gouvernement directorial, et surtout de la fameuse journée du 18 fructidor an V, il faut reprendre les faits de plus haut. On ne peut disconvenir que l'ancien comité de salut public, dont la verge de fer s'appesantit sur la France d'une manière si cruelle, n'ait souvent allié de grandes conceptions à sa tyrannie monstrueuse; et grâces au génie de Carnot, l'un de ses membres, il avait constamment organisé la victoire. Lorsque ce gouvernement eut été renversé par la journée du 9 thermidor, la Convention devint si ombrageuse et si défiante, que les nouveaux comités ne purent avoir ni puissance ni énergie. Alors les revers accablèrent nos armées, et dans l'intérieur il s'éleva une réaction qui amena les événemens de la journée du 13 vendémiaire, après lesquels on s'empressa de former, comme la seule planche de salut, le gouvernement constitutionnel ou directorial. Cinq ex-conventionnels, alors membres de l'une ou de l'autre session du corps législatif, furent nommés et acceptèrent ce pénible et dangereux fardeau. Ces cinq directeurs étaient *Barras*, *Réveillère-Lépaux*, *Letourneur*, *Carnot* et *Rewbell.*

L'union ne pouvait sans doute subsister long-temps entre cinq personnes dont les caractères étaient diamétralement opposés. Le bien public et leur véritable intérêt prévalurent d'abord sur cette différence d'opinions; mais elle n'en fut pas moins le germe qui produisit l'explosion par laquelle le directoire fut détruit dans la suite. Ses premiers pas dans la carrière administrative durent être de sonder toutes les plaies de l'État: elles étaient

vastes et profondes; mais plus sa situation était alarmante, plus le directoire sentit augmenter son courage. Il faut avouer que ses efforts ne furent pas sans succès. Il parvint par quelques mesures heureuses à établir une confiance telle, qu'on vit alors le crédit public se ranimer et l'espérance renaître dans le cœur des citoyens. Mais bientôt la plus dangereuse dissention s'étant élevée entre le corps législatif et le directoire, celui-ci, loin de chercher à concilier les esprits, donna imprudemment lieu à la prévention et au ressentiment du corps législatif, par sa conduite peu mesurée envers les deux conseils, et son obstination à vouloir conserver quelques ministres dont on lui demandait l'éloignement.

Dès-lors chacune des deux autorités parut prendre un caractère hostile, sous prétexte de ne s'occuper que de mesures défensives, propres à assurer respectivement leur indépendance. Cette lutte finit par la violation du pacte constitutionnel, dans la journée du 18 fructidor an V. Non-seulement la majorité du directoire proscrivit un grand nombre de députés, la plupart recommandables par leurs vertus et leurs lumières; mais elle enveloppa encore dans cet acte d'autorité arbitraire, les deux membres du gouvernement dans lesquels reposait presqu'uniquement la confiance de la nation, Barthélemy et Carnot (1).

Le directoire ainsi mutilé, les trois gouvernans qui restèrent et les deux qu'on leur adjoignit, usèrent de leur autorité avec un pouvoir vraiment dictatorial : ils mutilèrent de nouveau le corps législatif, et violèrent une seconde fois la constitution le 22 floréal an VI. De semblables moyens furent tentés en l'an VII, mais inutilement; et l'impéritie du directoire ayant mis la république au bord du plus épouvantable précipice, ses membres se virent enfin forcés dans les journées des 28, 29 et 30 prairial de la même année, d'abandonner les rênes de l'État, et de déposer un fardeau au-dessus de leurs forces. Un seul se maintint; ce fut Barras. Mais l'heureuse révolution du 18 brumaire an VIII anéantit son pouvoir, en faisant crouler l'impolitique et monstrueux édifice du gouvernement directorial. Alors finit la désastreuse période de la tyrannie préparée par la journée du 18 fructidor an V, parvenue à son comble au 22 floréal an VI, ébranlée en prairial an VII, et totalement renversée en brumaire an VIII, après avoir pesé quatre ans sur la France.

(1) Barthélemy fut déporté à Cayenne. Carnot eut le bonheur de s'évader et de tromper les espérances de ses assassins.



FÊTE DONNÉE À BONAPARTE, AU PALAIS NATIONAL DU DIRECTOIRE, APRÈS LE TRAITÉ DE CAMPO FORMIO,
le 20 Frimaire An 6e de la République

CENT TRENTE-UNIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

FÊTE DONNÉE PAR LE DIRECTOIRE A BONAPARTE, DANS LE PALAIS NATIONAL DU LUXEMBOURG;

LE 20 FRIMAIRE, AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

La postérité verra sans doute avec intérêt la description de la fête qui fait le sujet de ce tableau, et qui fut une espèce de récompense nationale, bien due au général qui apportait la ratification définitive du traité de paix conclu avec l'Empereur.

A midi, l'artillerie placée dans le jardin du Palais national annonce, par une décharge générale, le commencement de la fête : le secrétaire-général prend l'ordre du président du directoire pour le départ du cortège; un corps de musique dirige la marche, et exécute les airs chéris des républicains; le cortège se dirige par les galeries du palais, et arrive dans la grande cour. Tout y avait été disposé pour la cérémonie : au fond et contre le vestibule principal s'élevait l'autel de la patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix; il était décoré de plusieurs trophées, composés des nombreux drapeaux conquis par l'armée d'Italie: dans la partie intérieure étaient placés cinq fauteuils pour les membres du directoire, et un siége pour le secrétaire-général; en dessous étaient les siéges préparés pour les ministres; ceux des membres du corps diplomatique étaient sur une estrade au bas de l'autel; de chaque côté s'élevait en demi-cercle un vaste amphithéâtre, destiné aux autorités constituées et au conservatoire de musique.

A chaque côté de l'amphithéâtre était placé un faisceau des drapeaux des différentes armées de la république qui ont concouru à la conquête de la liberté.

Le général Bonaparte, parvenu au pied de l'autel de la patrie, est présenté au directoire par le ministre des relations extérieures (Talleyrand-Périgord). L'assemblée entière était avide d'entendre le héros italique : sa contenance simple et modeste contrastait avec sa grande réputation; chacun croyait le voir commandant à la victoire sur le pont de Lodi, à Arcole, au passage du Tagliamento, ou dictant la paix à Campo-Formio : tout le monde se rappelait ses exploits; lui seul les oubliait. Il se fait un profond silence : ce guerrier-négociateur remet au président du directoire la ratification donnée par l'Empereur au traité de paix de Campo-Formio, et dit :

« Citoyens directeurs, le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre;
» pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à
» vaincre : la constitution de l'an III, et vous, avez triomphé de tous ces obstacles; la reli-
» gion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné
» l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernemens repré-
» sentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est
» circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites : vous avez fait plus;
» les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences, et les
» grands hommes dont elles furent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le
» génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres; ce sont deux piédestaux sur les-
» quels les destinées vont placer deux puissantes nations. J'ai l'honneur de vous remettre le
» traité signé à Campo-Formio, et ratifié par sa Majesté l'Empereur. La paix assure la
» liberté, la prospérité et la gloire de la république. »

A peine ce jeune héros a-t-il achevé qu'un concert d'acclamations s'élève jusqu'aux nues; on s'écrie de toutes les parties de l'enceinte : « Vive la république! Vive le directoire! Vive Bonaparte, le général de la grande armée! » Ces cris sont répétés par toutes les bouches, et se prolongent dans la place et les rues adjacentes.

Barras, président du directoire, prend la parole et dit : « Citoyen général, la nature,
» avare de ses prodiges, ne présente que de loin en loin des grands hommes à la terre; mais
» elle dut être jalouse de marquer l'aurore de la liberté par un de ces phénomènes qu'elle
» met des siècles à enfanter; et la sublime révolution du peuple français, nouvelle dans
» l'histoire des nations, devait présenter un homme nouveau dans l'histoire des hommes
» célèbres. Le premier de tous, citoyen général, vous avez secoué le joug des préjugés, et
» du même bras dont vous avez terrassé les ennemis de la république vous avez écarté les
» rivaux que l'antiquité vous présentait.

» Tous les âges, tous les empires offrent des conquérans précédés de l'effroi, suivis de la
» mort, de l'esclavage, et arrosant des larmes de l'humanité le germe de leur gloire; mais
» vous, citoyen général, vous avez médité vos conquêtes avec la pensée de Socrate; vous
» avez semé tout à la fois sur vos traces la victoire et la liberté; vous avez réconcilié, par
» la sagesse de votre conduite, l'homme avec la guerre, et les peuples d'Italie n'ont vu
» dans l'armée républicaine que des amis qui venaient briser leurs chaînes. Après dix-huit
» siècles vous avez vengé la France de la fortune de César : il apporta dans nos champs
» l'asservissement et la destruction, vous avez porté dans son antique patrie la liberté et la
» vie. Ainsi se trouve acquittée l'immense dette que le ressentiment des Gaulois avait con-
» tractée envers l'orgueilleuse Rome.

» Mais, généreux guerrier, en ce jour solennel, lorsque vos mains victorieuses nous
» présentent la ratification de cette paix, constant objet des vœux du gouvernement, de
» cette paix que la loyauté française offrit si souvent à ses ennemis, c'est surtout comme
» pacificateur du continent que le directoire exécutif se plaît à vous exprimer l'estime et
» la gratitude nationale. Quand les Apennins, les roches du Tyrol et de la Carinthie
» s'aplanissaient sous vos pas; quand l'épouvante générale signalait déjà votre approche
» vers les remparts de Vienne; quand, au faîte du Capitole, foulant d'un pied vainqueur
» les tombeaux humiliés des anciens maîtres du monde, vous pouviez y dicter les lois de
» la république française, vous arrêtez tout-à-coup, au seul mot de proposition de paix,
» votre marche triomphante; vous déposez le glaive dont la patrie avait armé votre bras,
» et l'olivier de la paix est la palme que vous préférez cueillir. Dans l'âge heureux où l'am-
» bition se nourrit de tout le délire de la jeunesse, vous sacrifiez la certitude de succès
» brillans à la félicité de la patrie, et par la paix la plus glorieuse et la mieux combinée

» pour l'intérêt des deux peuples, vous faites tout-à-coup succéder à la puissance des » armées françaises une attitude de repos peut-être plus formidable encore; vous prouvez » que l'on peut cesser de vaincre sans cesser d'être grand.

» C'est ainsi que, franchissant un écueil que n'évite pas toujours la maturité de l'âge, » vous avez bravé les sifflemens de la calomnie, et les clameurs de cette tourbe d'in- » trigans, d'ambitieux, de dilapidateurs, dont un état de paix anéantit les projets, » et démasque les richesses accusatrices. Mais laissons ces vils détracteurs se consu- » mer dans leur rage impuissante, et portons nos regards vers des objets plus conso- » lans; parcourons les vastes plaines de la France fertilisées par les bras généreux » des vainqueurs de tant de rois; voyons l'industrie nationale renaissante, le com- » merce encouragé reprendre son activité, et ouvrir tous les canaux de l'opulence pu- » blique; visitons les monumens augustes que le génie de la liberté ajoutera à tous » ceux dont vous avez enrichi la patrie; contemplons cette foule d'étrangers qui, attirés » par la pompe de nos fêtes nationales, par leurs affaires, ou par la curiosité, inon- » dent nos ports, nos routes et nos villes; et plaisons-nous à répéter que, si la paix, » créatrice de tant de merveilles, répand de tels bienfaits sur la grande nation, c'est » aux armées républicaines, c'est à la modération nationale qu'elle est due; répétons » qu'en signant la paix, vous avez achevé de répondre à la juste confiance que le » gouvernement avait mise en vous. La paix ramène nécessairement les jours de l'or- » dre, replace tous les hommes sous le point de vue de leur utilité; mais surtout » elle nous procure cet avantage inappréciable, de consolider le gouvernement répu- » blicain, et de porter d'avance un coup terrible à l'insolente Angleterre, dont la con- » quête vous appelle.

» Quoi de plus redoutable pour tous les ennemis de la république que l'affermissement » du gouvernement français! Rappellerai-je au mépris et à l'indignation de tous les » républicains la politique du cabinet de Londres, si constant dans l'infamie et la » scélératesse? Vil Carthaginois, il n'a pas l'audace de la guerre; il ne connaît plus » que l'art des empoissonnemens, des assassinats; il excelle surtout dans la fabrication de » la fausse monnaie, et avec les produits du crime il achète et salarie la Vendée. Le » courage républicain étouffe cette hydre; soudain l'Anglais installe les tribunaux ré- » volutionnaires, inonde les échafauds de sang français. Le 9 thermidor fait justice de » ce nouvel attentat; mais bientôt ce ministère, infatigable dans le crime, convoque » les sections et les embrase du feu de la révolte. L'organisation prochaine du gou- » vernement constitutionnel se présentait à lui comme une colonne qui l'écraserait un jour: » il fallait l'étouffer dans son berceau; il fut encore trompé dans son attente. Enfin c'est » dans les autorités constituées qu'il sème le germe de la contre-révolution; la corruption » pénètre dans toutes les assemblées primaires; elle enfante de mauvais choix.....

» Tandis que la France était triomphante au-dehors, elle était trahie dans l'intérieur par » ses magistrats; la république était à deux doigts de sa perte.... Alors, général, vous pres- » sentîtes la nécessité de l'immortelle journée du 18 fructidor; vos braves compagnons » d'armes l'appelèrent dans leurs adresses énergiques, quand le gouvernement la méditait » dans sa sagesse; leurs cris généreux, du fond de l'Italie, furent entendus par l'armée de » Sambre et Meuse, et son général accourut lui-même porter au gouvernement le vœu de » ses intrépides frères d'armes. Pourquoi la mort l'a-t-elle empêché de jouir plus long-temps » du triomphe de la liberté? Pourquoi le génie de la France, qui tant de fois dans les com- » bats avait écarté de lui le fer homicide, n'a-t-il pas écarté aussi le coup affreux qui éteignit » avec tant de barbarie des jours déjà si glorieux et si chers à tous les Français? Immortel » Hoche!.... comme nous, Bonaparte cherche en vain ici son ami: la patrie l'a perdu. Quel

» spectacle touchant pour la nation, si, dans cette mémorable journée, le directoire pouvait
» presser dans ses bras le pacificateur de l'Europe et le pacificateur de la Vendée!

» Ainsi donc le 18 fructidor, objet des vœux de tous les sincères amis de la patrie, vint
» accroître les nombreuses défaites et la honte du gouvernement anglais.... (1) Le gouver-
» nement se montre; il suffit, les traîtres sont anéantis. Tout change alors; les autorités
» s'épurent, la justice renaît, les égorgemens cessent, l'espoir des républicains se ranime,
» les réactions s'arrêtent, le calme se rétablit, l'ordre renaît, la calomnie se cache, le roya-
» lisme frémit, et la signature de la paix est le complément de cette grande journée.

» Heureuse paix! tu deviens donc la garantie la plus certaine de la constitution du peuple
» français : aussi le directoire saura la conserver pour le bonheur de la patrie. »

En terminant, le président du directoire tend les bras au héros de l'Italie, et lui donne au nom du peuple français l'accolade fraternelle; les autres membres du directoire, cédant au sentiment qui les transporte, se pressent autour du héros, le serrent dans leurs bras et l'embrassent avec émotion. Tous les spectateurs sont attendris; tous regrettent aussi de ne pouvoir presser contre leur sein le général qui a si bien mérité de la patrie, et lui payer leur part de la reconnaissance nationale.

Le général descend de l'autel, et le ministre des relations extérieures le conduit à un fauteuil qui lui avait été préparé en avant du corps diplomatique. Le conservatoire de musique exécute le chant du retour, et la solennité est terminée par les cris mille fois répétés de *Vive la république !*

---

(1) Nous regrettons d'être forcés, par les bornes de cet ouvrage, de supprimer ici une partie du beau discours que nous transcrivons.



ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS ROME,

le 27 Pluviose An 6e de la République

CENT TRENTE-DEUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS ROME,

LE 27 PLUVIOSE, L'AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

On doit compter la cour de Rome au nombre des puissances qui ont manifesté le plus de haine contre la révolution française. Trop faible pour seconder efficacement les rois ligués contre nous, elle se trouva réduite à déguiser long-temps ses sentimens sous les apparences de la neutralité, et à ne faire qu'une guerre secrète à ceux qu'elle ne pouvait attaquer ouvertement. L'accueil distingué que le Pape fit aux tantes de Louis XVI qui se réfugièrent à Rome en 1791, et l'assassinat de Basseville, ambassadeur de la république française, annonçaient suffisamment les intentions hostiles du Vatican. L'église sait trop bien que si les rois ont besoin de son ministère pour tenir les peuples dans l'obéissance, elle n'a pas moins besoin d'eux pour étayer son despotisme et soutenir ses usurpations.

Quand la chute du trône eut été consommée en France et que la République eut été décrétée, l'Italie, et particulièrement Rome, devinrent l'asile d'une foule de prêtres qui fuyaient leur patrie, aux lois de laquelle ils ne voulaient point obéir; ils portèrent chez les étrangers ces préventions que l'esprit de parti, l'orgueil, l'intérêt, et le plus aveugle fanatisme leur avaient fait concevoir; ils répétèrent les mensonges absurdes que répandaient les gazettes payées par les gouvernemens en guerre avec nous. De pareilles déclamations devaient obtenir un grand succès chez un peuple crédule, oisif, et avide de nouveautés, qui nourrit habituellement son inaction des récits les plus ridicules, et qui devait en cette occasion se laisser surprendre avec d'autant plus de facilité qu'on l'alarmait pour la religion, la seule chose qu'il respecte, et que son gouvernement était intéressé à propager, à agrandir toutes les calomnies qu'on accumulait contre notre révolution : aussi la cour de Rome n'a cessé de se démontrer contre la France toutes les fois qu'elle a cru pouvoir le faire impunément.

Lorsque nos armées victorieuses se sont répandues comme un torrent dans la Lombardie, après la victoire de Saorgio, le Pape se hâta de conclure à Bologne un armistice; mais on le vit refuser d'en exécuter les articles dès qu'il crut qu'il serait puissamment soutenu par l'Empereur : ses troupes s'approchèrent de Bologne jusqu'à dix milles, et menacèrent d'envahir cette ville; il refusa de répondre aux avances officielles qui lui avaient été faites par

le citoyen Cacault, ministre de la République française, pour l'ouverture des négociations d'une paix définitive : ce qui prouve que le directoire n'avait point l'intention de s'emparer des états du Pape. Aussi Bonaparte, fidèle au vœu du gouvernement, n'a cessé, malgré ses victoires, d'offrir sans cesse la paix à nos ennemis. Dès que ce général vit que le souverain Pontife violait ouvertement le traité d'armistice, il fit marcher la division du général Victor vers Imola, première ville de l'état ecclésiastique.

L'armée du Pape avait coupé les ponts et s'était retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Senio qu'elle avait bordée de canons : elle était commandée par des officiers autrichiens que la cour de Vienne avait envoyés au Pontife-roi. Le général Lasne, qui était à la tête de l'avant-garde de notre armée, aperçut les ennemis qui commençaient à le canonner ; il ordonna aussitôt aux éclaireurs de la légion lombarde d'attaquer les tirailleurs papistes. Le chef de brigade Lahos, commandant de cette légion, réunit ses grenadiers, qu'il fit former en colonne serrée, pour enlever à la baïonnette les batteries ennemies. Cette légion, qui voyait le feu pour la première fois, se couvrit de gloire ; elle enleva quatorze pièces de canon sous le feu roulant de trois ou quatre mille hommes retranchés. Pendant que le feu durait, plusieurs prêtres, un crucifix à la main, prêchaient ces malheureuses troupes, mais ne se mettaient pas en avant. Nous prîmes à l'ennemi quatorze pièces de canon et huit drapeaux ; nous fîmes mille prisonniers, et nous tuâmes quatre ou cinq cents hommes.

Nos troupes se portèrent aussitôt sur Faenza ; elles en trouvèrent les portes fermées ; toutes les cloches sonnaient le tocsin, et une populace fanatisée prétendait en défendre l'issue. Tous les chefs, notamment l'évêque, s'étaient sauvés ; deux ou trois coups de canon enfoncèrent les portes, et les troupes républicaines entrèrent au pas de charge.

Le général Victor continua sa route, et se rendit maître de Forli ; il se porta ensuite sur Césène : enfin on chassa de la Romagne toutes les troupes du Pape. Cependant un événement plus important et plus glorieux, surtout plus décisif, mettait le comble aux triomphes multipliés des Français, et fixait le sort de cette célèbre campagne en même temps qu'il faisait briller la magnanimité, les grands talens, la valeur et la modération du général en chef Bonaparte, Mantoue capitulait : et néanmoins il résiste à l'ambition que toute autre vainqueur aurait peut-être eue à sa place de marcher sur Rome et de monter en triomphateur au Capitole. Il ne restait au Pape que la Sabine, le patrimoine de Saint-Pierre, et la campagne de Rome. En vain ce dernier, dans ses ridicules manifestes de guerre, qui semblent écrits au douzième siècle, avait-il promis l'assistance formelle des apôtres saint Pierre et saint Paul ; toutes ces pieuses charlataneries n'avaient abouti qu'à voir démentir tant de prophéties ; et à prouver leur vanité et leur impuissance.

Les congrégations se succédaient, et la terreur était dans Rome ; la famille du Pape, les princes romains profitaient de la nuit pour sauver leur fortune, et envoyaient vers Naples leurs chariots et leurs bagages ; les pays qu'avait traversés l'armée française, comptant sur sa marche ultérieure vers Rome et sur l'abolition du gouvernement des prêtres, créaient des municipalités et s'organisaient pour la liberté.

Réduit à n'avoir d'autre parti à prendre que celui de quitter Rome, le Pape écrivit enfin le 24 pluviose au général français, en lui envoyant deux plénipotentiaires pour traiter de la paix, le cardinal Mathei et un ecclésiastique nommé Galepi. « Assurés, écrit le souverain » Pontife à Bonaparte, des sentimens de bienveillance que vous avez manifestés, nous nous » sommes abstenus de tout déplacement de Rome, et par là vous serez persuadé combien » grande est notre confiance en vous. »

Bonaparte avait établi son quartier-général à Tolentino, qui n'est éloigné de Rome que de douze postes. Il y reçut les députés du Pape, et y signa, le 1er. ventose, ce traité de paix,

qui fut ensuite ratifié à Paris par le corps législatif. Par ce traité, dont nous devons transmettre à la postérité les principales dispositions, le Pape renonce purement et simplement à tous les droits qu'il pourrait prétendre sur les villes et territoire d'Avignon, le comtat Venaissain et ses dépendances, et transporte, cède et abandonne lesdits droits à la République française; le Pape renonce également à perpétuité, cède et transporte à la République française tous ses droits sur les territoires connus sous les noms de légations de *Bologne*, *Ferrare* et *la Romane*. La ville, citadelle et villages formant le territoire de la ville d'*Ancône* resteront à la République française jusqu'à la paix continentale.

Croirait-on que la cour de Rome s'est encore portée à de nouveaux attentats? A peine la paix a-t-elle été conclue avec cette puissance, à peine les troupes françaises se sont-elles retirées des frontières de l'état ecclésiastique, que la théocratie assassine l'un de nos plus estimables généraux : le brave *Duphot* tombe sous leurs coups. L'Europe entière est convaincue que le gouvernement papal a été le seul auteur de ce crime : tandis qu'il excitait un simulacre de révolte (1), le cardinal *Brusca* correspondait avec les conspirateurs frappés le 18 fructidor pour embraser la France, au sujet du culte et des cloches. Le directoire exécutif instruit de l'assassinat qui privait la république d'un de ses plus fermes soutiens, ordonna à l'armée d'Italie de marcher sur Rome, et de venger enfin tant d'outrages. Les habitans de Rome qui n'avaient point pris part aux crimes de leurs prêtres, séparèrent leur cause de celles des coupables. Les troupes républicaines entrèrent dans cette ancienne capitale du monde aux acclamations universelles du peuple, le 2 pluviose de l'an VI, et occupèrent le château Saint-Ange le même jour.

Jusqu'au 27 pluviose le général Berthier, arrivé sous les murs de Rome, n'y était point entré lui-même; il était resté dans son camp. Le matin du 27, époque anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI, le peuple romain se porta au *Campo-Vaccino* (l'ancien *Forum* de Rome) et y rédigea un acte solennel de la reprise de sa souveraineté. Dans cet acte, qui sera à jamais célèbre, il est dit en substance que le peuple romain, opprimé depuis très long-temps par un gouvernement de prêtres, vrai monstre en politique, a tenté vainement plusieurs fois d'en secouer le joug; qu'une magie secrète de superstition, d'intérêt et de force armée, combinée contre ses efforts, avait rendu jusqu'à présent ses tentatives inutiles; mais qu'enfin ce gouvernement vient de s'écrouler de lui-même par ses alternatives de faiblesse et d'insulte, de bassesse et d'orgueil; que le peuple romain, craignant de lui voir succéder ou l'horrible anarchie ou une pire tyrannie, a rassemblé tout son courage et recueilli toutes ses forces pour se soustraire aux résultats de cette dissolution; qu'il s'est en conséquence décidé à revendiquer ses droits de souveraineté; qu'enfin ce peuple réuni déclare avec un seul esprit et d'une seule voix à Dieu même, et à l'univers, que le peuple romain n'a eu aucune part aux attentats affreux et aux assassinats par lesquels ce gouvernement a si gravement offensé la nation française et sa république indivisible, attentats que le peuple romain déteste, et dont l'infamie doit retomber perpétuellement sur la tête de leurs auteurs.

L'acte dont nous venons de parler contient la nomination de tous les magistrats, préfets, édiles et officiers du nouveau gouvernement provisoire : finalement le peuple nomme huit députés pour aller en son nom se présenter au général des troupes de la république, afin d'implorer près de lui la puissante protection d'une nation généreuse, dont l'exemple a

(1) Voici comment a été commis l'assassinat de l'infortuné Duphot. Environ deux cents individus, parmi lesquels on reconnaît des espions et des émissaires du gouvernement, feignent de s'insurger pour la liberté. Duphot refuse d'appuyer leur démarche; on investit, on viole le palais de l'ambassadeur français, et Duphot est assassiné.

été le trait de lumière qui a éclairé les Romains, et dont l'amitié doit encore guider et garantir leur retour à la liberté. L'acte est daté *de Rome, le 15 février 1798, l'an premier de la liberté proclamée sur la place du Capitole.*

Après la proclamation, l'arbre de la liberté a été planté devant le Capitole; à midi, la députation, portant les couleurs de la république romaine, est venue présenter au général Berthier le vœu du peuple et le gouvernement provisoire. Le général s'est rendu lui-même au Capitole pour répondre au peuple romain au nom du peuple français : il a traversé Rome au milieu des applaudissemens d'une foule immense; il est monté au Capitole, a invoqué les mânes des Caton, des Brutus, et a déclaré, suivant l'intention du directoire, que la République française professe le principe que les peuples sont souverains, et reconnaît l'indépendance de la république romaine, formée de tout le territoire qui était resté sous l'autorité temporelle du pape après le traité de Campo-Formio. Le général en chef a fait ensuite le tour de la place du Capitole au milieu d'un peuple innombrable qui faisait retentir les airs de *Vive la République française ! vive la République romaine ! vive la liberté !* Il a traversé Rome pour se rendre à son camp; les mêmes cris, la même joie ont partout suivi son passage.

Arrêtons un moment nos regards sur Rome. Que de gouvernemens divers n'a-t-elle pas subis ! de quelles révolutions n'a-t-elle pas été le théâtre ! Gouvernée d'abord par des rois, elle est ensuite régie par des consuls, par des tribuns, des dictateurs, des empereurs; enfin elle passe sous le gouvernement des prêtres. On dirait qu'elle devait subir toutes les formes possibles avant de parvenir à la vraie liberté. Il est une réflexion que nous ne pouvons passer sous silence et qui se présente ici d'elle-même, c'est que le gouvernement des prêtres est le pire de tous : ils accablent avec l'encensoir en même temps qu'ils égorgent avec le glaive; c'est un double despotisme auquel rien ne peut résister, et d'autant plus assuré de l'impunité, qu'il égorge avec un fer sacré, et qu'il peut canoniser ses forfaits : son empire s'étend jusque sur la pensée et les consciences. Aussi les tyrans sacrés qui ont porté la tiare ont-ils surpassé les tigres couronnés de l'ancienne Rome; et les Borgia, les Alexandre VI ont laissé une mémoire encore plus odieuse que celle des Tibère et des Néron.

N° 1[illegible]



ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS BERNE,

le 25 Ventose An 6.ème de la République.

CENT TRENTE-TROISIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS BERNE,

LE 25 VENTOSE, AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

La guerre, dont nous devons ici transmettre les motifs et les résultats à la postérité, a été long-temps dissimulée par le machiavélisme perfide des oligarques bernois. Ils n'ont d'abord favorisé que d'une manière sourde et clandestine la coalition armée contre nous; bientôt leur haine contre la révolution française et leurs projets hostiles ont éclaté par des levées et des marches extraordinaires de troupes, dont les magistrats de Berne n'ont pas osé désavouer la destination contre la France. Enfin il n'a plus été permis d'ignorer leurs intentions, et de fermer les yeux sur leurs tentatives et sur leurs attaques. Déjà plusieurs crimes publics avaient soulevé l'indignation. Les troupes françaises revenaient d'Italie: stationnées sur les frontières, elles respectaient religieusement le territoire helvétique; les Vaudois imploraient le secours de la France, garante de leurs droits. La république, étant cessionnaire de ceux du duc de Savoie, avait certainement droit d'intervenir dans la réclamation que faisaient les habitans du pays de Vaud, des franchises stipulées dans les traités dont les ducs de Savoie étaient les garans. Au lieu de faire droit à la juste réclamation des Vaudois, le gouvernement de Berne leur envoie des inquisiteurs; il fait incarcérer les hommes soupçonnés d'être partisans de la liberté; il réunit la force armée; il rassemble des troupes nombreuses. Il était alors du devoir du gouvernement français d'en réunir aussi pour observer ces mouvemens. Jaloux de prévenir toute effusion de sang, le général Ménard envoie un aide-de-camp pour sommer le général bernois de faire cesser l'oppression, et donner une explication amicale de ces levées extraordinaires: et ce général bernois (M. de Weiss), cet homme que ses lumières et sa philosophie semblaient mettre au-dessus des préjugés de sa caste, qui, dès l'aurore de notre révolution, s'était déclaré le partisan de nos principes, qui s'était montré dans Paris ami de la démocratie jusqu'à la démagogie, en applaudissant aux mesures les plus rigoureuses, a permis de violer les règles de la justice et de la bonne-foi, et le droit des gens, en laissant assassiner un parlementaire, un homme sans défense, avec un titre respecté de toutes les nations comme un moyen de communication qui peut adoucir et quelquefois faire cesseer le fléau de la guerre. L'envoyé du général Ménard est

assassiné à Thiérens; deux hussards français qui lui servaient d'escorte tombent sous les coups des lâches satellites de Berne: alors le général français, usant de représailles, pouvait, sans encourir aucun reproche, attaquer les troupes bernoises, et repousser une aussi coupable agression; mais, sacrifiant tout au maintien de la paix, il ne le fit pas; il se contenta d'avancer des forces, et de prendre les positions militaires que commandait notre propre sûreté.

Quelle est alors la conduite des gouvernemens des trois cantons de Berne, Fribourg, et Soleure? Ils dissimulent: ils parlent de reconnaître la souveraineté du peuple; mais ils veulent, disent-ils, opérer ces changemens à eux seuls; ils veulent traîner en longueur pour avoir le temps de réunir des forces: dans le fait ils ne veulent que conserver exclusivement leur autorité; ils calomnient les Français, ils trompent le peuple qu'ils osent appeler *leurs sujets;* ils secouent les torches du fanatisme; ils cherchent à allumer la guerre civile; et, loin d'imiter le sage exemple des dépositaires de l'autorité dans les cantons de Bâle, Zurich, Lucerne, et autres, ils déploient toutes les ruses d'un machiavélisme opiniâtre; ils affectent une soumission apparente; ils déclarent au peuple qu'ils lui donneront la liberté *dans un an*, et dans le même temps ils paient des séditieux pour crier contre toute réforme, louer la tyrannie, intimider et massacrer les bons citoyens; les villes d'Arau et Soleure sont en proie à leurs fureurs; un grand nombre de leurs habitans sont plongés dans les fers; une partie du canton de Fribourg est désolée par les bandes égarées de cette perfide oligarchie; le secrétaire du citoyen Mengaud, chargé d'affaires de la république, est assailli par des brigands; un officier de l'armée française, passant sur le territoire bernois, est accablé d'outrages; on tente la loyauté de plusieurs gouvernemens amis et alliés de la république française; on recrute de toutes parts des satellites; on appelle de nouveau les émigrés; on remonte enfin ce grand atelier de crimes, de complots, de guerres civiles, d'où sont sorties tant de calamités, dont une partie de la Suisse a encore à gémir au moment où nous écrivons.

Au milieu de ces attentats, le général français attendait cependant quelques retours à la raison, quelques signes de remords. Quelle fut sa surprise lorsqu'il vit, le 7 ventôse, les troupes bernoises pousser la haine délirante que les membres de leur gouvernement leur avaient inspirée contre la France, jusqu'à oser attaquer l'armée républicaine! Usant du droit naturel de repousser la force par la force, et remplissant, au nom du directoire exécutif, le devoir qui lui est imposé par la constitution dans le cas d'hostilités commencées, le général Brune poursuit les agresseurs; il entre dans ce pays que le gouvernement de Berne tenait dans l'asservissement. Il publie une proclamation dont voici la substance:

« Citoyens, les braves soldats que j'ai l'honneur de commander sont forcés d'entrer dans une portion de votre territoire: n'en prenez point d'ombrage; ils sont vos amis, vos frères; ils sont armés contre la tyrannie qui vous opprime; ils ne brûlent, en la punissant, que de vous aider à briser son joug. Vous le savez, depuis les premiers momens de la révolution française, la plupart des membres de votre gouvernement n'ont cessé de faire au peuple français et à la république une guerre sourde, qui entrait dans le plan de la coalition, et qui a secondé dans tous les points les puissances liguées contre la France. Vos oppresseurs, vos plus cruels ennemis vont s'agiter pour vous faire craindre que la république française ne saisisse cette occasion d'agrandir son territoire aux dépens du vôtre. Vos ames nobles et généreuses repousseront ces perfides suggestions: les intentions de la république française vous sont connues; déjà le directoire exécutif les a manifestées à vos gouvernemens eux-mêmes, en leur faisant notifier l'arrêté par lequel il a sévi contre un écrivain qui, par la plus lâche et la plus insigne calomnie, lui avait supposé des projets de conquête sur une partie de la Suisse. Non; la république française ne veut rien s'approprier de tout ce qui tient à la Confédération helvétique; ni l'ambition ni la cupidité ne déshonoreront la démarche

que je fais aujourd'hui en son nom; et ce n'est pas en conquérant, ce n'est qu'en ami des dignes descendans de Guillaume Tell, ce n'est que pour punir les coupables usurpateurs de votre souveraineté, que je me trouve en ce moment au milieu de vous. Loin de vos esprits toute inquiétude sur votre sureté individuelle, sur vos propriétés, sur votre culte, sur votre indépendance politique, sur l'intégrité de votre territoire. Le gouvernement français, dont je suis l'organe, vous les garantit, et ses ordres seront religieusement observés par mes frères d'armes; j'en jure par leur amour pour la liberté, et par la gloire dont ils se sont couverts en combattant pour elle. Soyez libres; la France vous y invite, la nature vous l'ordonne; et pour l'être, il vous suffit de le vouloir. »

Aux actes d'hostilité dont nous venons de rendre compte, les Bernois en ajoutent bientôt un autre; ils s'emparent du village de Leysin, réuni au canton de Vaud: de nombreuses députations de leur part annonçaient une réparation; mais tandis qu'ils pourparlaient, leurs troupes s'avançaient, les patriotes de Soleure étaient emprisonnés, ceux de Fribourg en fuite, et ces deux villes occupées par les troupes bernoises; les soldats de l'oligarchie méditaient d'attaquer le général Brune; les injures étaient prodiguées par leurs avant-postes, des libelles armaient et fanatisaient les Suisses, et les excitaient au massacre des Français. Il ne restait plus au commandant français que la ressource de prévenir l'attaque : il donne trente heures pour réparer les injures reçues : on n'y a aucun égard. Alors il attaque : Soleure et Fribourg sont sommées au même instant de se rendre; Soleure a capitulé; Fribourg a été prise d'assaut, mais aucun excès n'a été commis : le peuple a nommé un gouvernement provisoire, et a béni le directoire de la république française d'avoir brisé ses chaînes.

Alors l'armée républicaine s'avance sur Berne. Le général Schawenbourg, qui commandait dix-sept mille hommes, avait poussé son avant-garde jusqu'à Schalimen, après avoir pris Soleure; il porta son corps de bataille à l'Hosne, le 15 ventôse. Cinq combats successifs montrèrent, d'une part, le plus grand courage inspiré par le fanatisme, et de l'autre l'invincible supériorité de la valeur française; partout la victoire fut fidelle aux drapeaux de la république, et le même jour, à une heure après midi, le général Schawenbourg entra dans Berne. Il y fut joint la nuit suivante par l'avant-garde du corps d'armée qui était parti du pays de Vaud sous les ordres immédiats du général en chef Brune: sa marche avait été également une suite de victoires d'autant plus glorieuses, qu'elles avaient été disputées avec une bravoure et un acharnement inconcevable. Dès le 12, Fribourg, ainsi que nous l'avons dit, avait été emporté d'assaut. Le même jour au soir, les Bernois évacuèrent Morat, ville fameuse par la bataille que les Suisses y avaient gagnée sur les Bourguignons, conduits par Charles-le-Téméraire, en 1476, et par l'appareil avec lequel les ossemens des vaincus y étaient conservés. Un trophée aussi insultant pour la nation française ne pouvait manquer d'être détruit dans cette circonstance : il le fut en effet; et ce qui est très-remarquable, il le fut par des bataillons du département de la Côte-d'Or, le jour même de l'anniversaire de la bataille de Morat; un arbre de la liberté fut à l'instant planté à la place de ce monument tout composé d'ossemens, et que les oligarques indiquaient à l'avance comme devant être une seconde fois formé d'ossemens français.

Le 14 au soir, le général en chef Brune fit avancer, sous les ordres du général Rampon, une colonne vers le fameux passage de Gumine, que l'ennemi avait hérissé de batteries; en même temps la colonne du général Pigeon attaquait sur la Sausen le passage de Neveneck : le 15, à quatre heures du matin, ce passage fut forcé après une action qui dura près de cinq heures. De son côté, le général Rampon força également le passage de Gumine; mais pendant qu'on se battait sur ces deux points, une rebellion éclatait à l'extrémité du pays de Vaud, près d'Yverdun: des officiers bernois et des émigrés commandaient les rebelles,

à qui on avait fait passer deux pièces de canon par le lac de Neufchâtel. Heureusement le général en chef avait pris ses mesures; les rebelles furent battus, et leurs canons pris par un détachement composé en partie de volontaires vaudois. Ce n'est pas la seule occasion où ces volontaires ont montré qu'ils étaient dignes de combattre pour la liberté de leur pays; ils s'étaient déjà distingués à la prise de Fribourg. Vingt-neuf drapeaux, une artillerie nombreuse, la punition et l'anéantissement de l'oligarchie, la liberté rendue à la Suisse, la justice nationale satisfaite, tels sont les fruits des victoires brillantes que les agressions des tyrans de l'Helvétie ont forcé les soldats républicains de remporter sur eux. Ces victoires sont d'autant plus étonnantes, que partout il a fallu surmonter les obstacles qu'offraient les positions, que la nature semblait avoir rendues inexpugnables, que l'art avait fortifiées de toutes ses ressources, et qui étaient défendues par la plus formidable artillerie.

Lorsque les armées de la république ont vaincu des troupes réputées les plus belliqueuses de l'Europe et entourées de semblables moyens de défense, il est aisé de voir combien la France peut être tranquille sur l'issue de la coalition que le cabinet de Saint-James cherche à renouer, et pour laquelle il emploie tout ce qu'ont de plus attrayant l'or, le mensonge et la séduction.

Si l'on considère nos victoires en Suisse dans leurs rapports avec la dignité nationale, on sentira combien il importait de venger la république française de cette guerre sourde, mais infatigable, enfin de toutes les insultes que l'oligarchie helvétique faisait, depuis les premiers jours de notre révolution, à la liberté française. C'est dans les murs de Bâle et de Berne que les émigrés trouvaient un sûr asile; c'est là que le gouvernement anglais tenait son grand entrepôt de corruption; c'est là qu'affluaient les prêtres réfractaires aux lois de la constitution française.

Le siècle actuel sera le siècle des Français. Par leurs écrits, par leurs armes, par leurs lois, la raison publique a mis un fanal sur tous les écueils. Il s'opère en ce moment, par la force nécessaire et progressive des choses, une révolution sensible dans l'organisation des sociétés; par cette même force nécessaire toute amélioration du sort des peuples, tout perfectionnement du gouvernement civil se fera infailliblement; et (quelle gloire pour la république française!) ce perfectionnement aura lieu par l'exemple et sous les auspices de la grande nation.



CAPITULATION DE LA VILLE DE MALTE,

le 14 prairial an 6e

CENT TRENTE-QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

CAPITULATION DE LA VILLE DE MALTE,

LE 14 PRAIRIAL, AN SIXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Ce sera sans doute, avec le plus grand étonnement que la postérité verra la république française, luttant contre toutes les puissances de l'Europe réunies, conquérir dans le cours d'une seule campagne l'Italie entière, détruire cinq armées impériales, couler à fond tout l'almanach militaire autrichien, forcer le roi des Alpes à nous en donner pour jamais les clefs, celui des deux Siciles à conclure une paix nécessaire, les ducs de Parme et de Modène, l'un à nous payer un tribut, l'autre à fuir ses états, le Pape à confier ses destinées à la loyauté française, l'Empereur à signer le traité de Campo-Formio, et les Anglais à abandonner la Corse. Déjà, dans les guerres précédentes, l'Espagne et la Prusse avaient été détachées par la force de nos armes de cette coalition des rois qui s'étaient promis de démembrer et de partager la France. Le ministère britannique était l'ame de cette ligue, la plus formidable qui ait jamais existé. La haine que ce gouvernement n'a cessé de porter à notre révolution n'était pas le seul motif qui l'excitait à prolonger les calamités de la guerre, et à vouloir ensevelir la France sous ses ruines : depuis long-temps il aspirait à l'empire exclusif sur les mers : il n'ignorait pas qu'en s'emparant de toutes les voies de commerce, il deviendrait nécessairement le peuple-roi, le tyran de toutes les nations.

Quel est en effet le pays où la plupart des denrées et des marchandises des deux Indes ne soient devenues des objets de première nécessité, où quelques-unes ne se retrouvent jusque dans la cabane du laboureur, jusque dans l'humble asile de l'artisan, et où celles qui n'appartiennent qu'au luxe n'occupent, dans les fabriques et les manufactures, une multitude de bras dont l'inaction serait nuisible au public et aux individus? Quel est le pays qui n'éprouve à chaque instant le besoin d'acheter ce qui lui manque en l'échangeant avec ce qu'il a de superflu, soit en productions territoriales, soit en fruits de l'industrie? Mais si ces denrées, si ces marchandises qui manquent, et qui sont nécessaires à toutes les contrées de l'Europe, sont au pouvoir d'un seul peuple, si ce peuple occupe non seulement les pays où les autres nations pourraient aller s'approvisionner, mais encore les places qui les defendent et les chemins qui y conduisent, si ses forces sont proportionnées à son ambition cupide et démesurée, s'il trouve dans son monopole des richesses qui entretiennent sa vigueur, s'il donne à ces nations leurs côtes pour barriere, ou s'il ne leur permet de paraître sur les mers qu'à des conditions onéreuses et humiliantes, ces nations ne seraient-elles pas tôt ou tard forcées de subir son joug et de devenir ses tributaires?

L'ascendant que prend un souverain par ses victoires ou sa politique sur les princes ses contemporains, sur tous les pays qui l'entourent; le pouvoir qu'il exerce sur les Etats au-dessus desquels l'ont élevé ses forces, ses talens et sa fortune; le despotisme en un mot, d'un Charles-Quint, d'un Louis XIV, d'une Catherine, n'atteint, ne frappe que les gouvernemens; ceux-ci même ont la certitude que le temps leur fera justice du despote

dont ils sont obligés de porter les chaînes, et de souffrir la domination devenue presque universelle : mais il n'en est pas ainsi du despotisme maritime ; il n'est pas dû à la tête, aux talens, ou aux succès d'un seul homme ; c'est un peuple entier qui l'exerce, et c'est sur les peuples qu'il pèse autant et même plus que sur les gouvernemens ; il frappe non seulement les individus qui se trouvent dans le commerce, dans le trafic, dans la navigation, leur fortune ou leur subsistance, mais encore tous ceux qui consomment des denrées et des marchandises importées par le commerce, et qui recueillent, fabriquent et possèdent des objets d'échange ; il pèse sur toutes les classes ; sur le pauvre comme sur le riche, sur le puissant comme sur le faible ; il est principalement contraire et onéreux à l'industrie, qui, à chaque pas, à chaque entreprise, craint d'alarmer le peuple dominateur, d'allumer sa jalousie, et d'être étouffée par sa puissance ; il est enfin nuisible à tous les autres gouvernemens, dont le pavillon est forcé de s'abaisser devant le pavillon oppresseur à la sortie de leurs ports, à l'embouchure de leurs rivières, dans tousles parages, à toutes les latitudes : c'est ainsi que les peuples, tremblant devant celui dont ils ont eu l'imprudence de favoriser l'usurpation, sont exilés des mers, ou traités en esclaves sur ce patrimoine commun que la nature avait donné à tous.

Lorsque Pitt a peint au parlement de Londres sous les couleurs les plus brillantes la puissance d'Angleterre, il comptait, sans doute, sur l'apathie de l'Europe : tout semblait d'ailleurs à cette époque motiver l'orgueil et la sécurité de ce ministre présomptueux ; la marine française affaiblie, presque ruinée ; la marine britannique doublement agrandie et de ses succès et des pertes de ses ennemis ; cinq cents vaisseaux de guerre présentant des boulevards sur toutes les mers ; des forteresses redoutables dans toutes les parties du monde ; Gibraltar, la Martinique, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan, et tant d'autres places assurant à leurs possesseurs la domination de l'Océan et de la Méditerranée ; des milliers de bâtimens apportant en tribut à la Tamise les richesses de tous les fleuves depuis le Tage jusqu'au Gange, depuis l'Elbe jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; la Hollande presque rayée de la liste des puissances maritimes ; l'Espagne menacée du même sort : tel est le tableau qu'offrait alors la Grande-Bretagne.

La république française pouvait seule arrêter la marche rapide de l'Angleterre vers le despotisme des mers, et sans elle, les autres nations voudraient en vain l'essayer. Tout annonce que la France va remplir cette grande tâche, et qu'après avoir affranchi le continent et créé cinq républiques sur les bases de la sienne, elle sera aussi la libératrice des mers asservies jusqu'à ce jour au trident britannique. Déjà nous avons paralysé le pavillon anglais sur la Méditerranée ; la capitulation de Malte, si nous pouvons conserver cette place, nous y donne un port vaste et commode, une citadelle presque imprenable, et des forts tels que les vaisseaux anglais ne pourront point faire voile sur cette mer à moins d'être escortés d'escadres nombreuses et formidables, encore y aurait-il pour eux bien des dangers à courir. Où relâcheraient-ils en cas de tempêtes ou d'autres accidens ? Malte nous offre encore un abri, un entrepôt pour tout le commerce du Levant : cette ville qui vit échouer et se briser devant ses murs toute la puissance ottomane, a été prise sans coup férir, par un jeune guerrier de vingt-sept ans, par un amiral qui n'avait monté aucun vaisseau, commandé aucune flotte.... Mais ce guerrier, cet amiral, c'est le vainqueur italique ; c'est César qui dit à la barque du pêcheur : *Songe que tu portes César et sa fortune.* Ce nouveau Jason débarqua, ou plutôt fit débarquer son armée sur trois points à la fois. Cette armée était composée de l'élite de nos généraux et de nos soldats, de ces braves que n'avaient arrêtés ni les remparts de Mantoue, ni les fleuves et les marais d'Italie, ni les cîmes inaccessibles du Tyrol. A leur tête étaient le vainqueur de Lody, Masséna, Marmont, etc. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et les habitans tentent une sortie et tirent sur nos troupes les canons de la place : mais rien n'effraie les républicains ; Marmont enlève le drapeau d'ordre, et le Grand-Maître ne pense plus qu'à capituler.

Cette capitulation a eu lieu le 14 prairial an VI. Les chevaliers ont remis à l'armée française la ville et les forts de Malte, et ont renoncé à tous droits de souveraineté et de propriété tant sur cette île que sur les îles de Gozo et Cumino. Malte forme maintenant un nouveau département, qui, joint à ceux de Corcyre, d'Itaque, et de la mer Égée, nous donne quatre départemens sur la Méditerranée ou la mer Adriatique.

A la nouvelle de la reddition de Malte on tira le canon d'alégresse à Paris; et le crédit public baissa considérablement à Londres. Cependant la postérité croira-t-elle que, ne pouvant plus nier le grand homme dans Bonaparte, le royalisme et l'envie ont osé lui comparer Pitt? Nous avons extrait à ce sujet le parallèle suivant du Journal de Paris, n°. 198, non seulement parce qu'il est très-intéressant par lui-même, mais encore parce qu'il peint l'état actuel de l'Angleterre, et qu'on peut en conclure la chute de Pitt et de notre orgueilleuse rivale, de celle qui a salarié la guerre sanglante de la Vendée, l'incendie et le bombardement de Lyon, la reddition de Toulon, etc. Nous nous sommes bornés à joindre quelques notes à ce parallèle. « Deux mots, y est-il dit, suffisent pour » apprécier la comparaison entre Bonaparte et Pitt. On sait ce qu'a voulu Bonaparte, et » qu'il a fait ce qu'il a voulu; on connaît également ce qu'a voulu Pitt, mais a-t-il exécuté » ce qu'il a voulu? car c'est par les résultats que se jugent les grands hommes. »

Tous les efforts de Pitt n'ont servi qu'à l'affermissement de la république française : il a formé la coalition de Pilnitz, mais il n'a pu la soutenir; son ambition et ses conquêtes dans les deux mondes ont effrayé l'Espagne, et en ont fait une alliée nécessaire de la France (1): faute grossière et qui suffirait seule pour démontrer la faiblesse du génie de Pitt. Son traité d'alliance avec la maison d'Autriche a détaché vraisemblablement pour jamais la Prusse de la coalition. Pitt ne prévit pas que les intérêts opposés de ces deux puissances ne se confondraient en aucun temps dans un pareil système fédératif; système qui ne pouvait devenir funeste à la France sans donner à l'Autriche ou à la Prusse trop de prépondérance ou d'accroissement.

En laissant échapper la Prusse, Pitt perdit pour toujours la Hollande, qui, depuis 1787, était devenue tributaire de l'Angleterre et le principal entrepôt de son commerce.

La défection de l'Espagne entraîna celle des rois de Sardaigne et des deux Siciles. La trahison avait livré la Corse: Pitt en fit prendre possession au nom du roi Georges, comme le duc d'Yorck s'était emparé pour son compte de quelques villages de la Flandre, comme l'Empereur avait conquis en son nom Valenciennes et le Quesnoy, comme Brunswich avait déjà pris Verdun et Longwi au nom du roi de Prusse, comme Pitt avait annoncé l'intention de faire de Toulon une province britannique.

Verdun, Valenciennes, Longwi, Toulon, la Corse furent repris de vive force; l'Italie et l'Allemagne furent envahies; le génie de la liberté, partout triomphant, vainquit les rois et les divisa. La France a reculé ses limites, elle a rétabli la république romaine, le capitole et ses consuls; la Grèce s'agite, et les glorieux souvenirs de Sparte et d'Athènes

(1) L'Espagne avait-elle pu voir sans indignation le jeu que Pitt s'était fait de la dépouiller alors même qu'elle était son alliée? Avait-elle pu oublier l'incendie de Toulon où les Anglais surent lui enlever tous les fruits d'une expédition dont le succès lui était dû, de Toulon où ils étaient en horreur comme sur toutes les côtes de France, et où ils n'eussent jamais pénétré si, à côté de leur pavillon, n'eût flotté le pavillon espagnol? L'Espagne se souviendra, sans doute éternellement, et du sort de *San-Jago*, et des vingt-quatre millions qui lui avaient été enlevés par les Anglais, tandis qu'elle manquait de ressources pour défendre ses provinces, tandis que l'Angleterre accordait des subsides à toutes les autres puissances belligérantes. Et lorsqu'à des torts pareils, à de telles insultes, le ministère de Saint-James ajoutait chaque jour de nouveaux torts, de nouveaux outrages, lorsqu'il insultait l'Espagne aux Antilles, au Pérou, cette puissance pouvait-elle se voir ainsi avilie, ainsi dédaignée, sans un juste et profond ressentiment? Il a fallu cependant nos victoires pour conquérir son alliance: mais la conduite impolitique de Pitt envers cette nation rendra la paix que nous avons conclue avec elle solide et durable. Les Espagnols ne peuvent d'ailleurs ignorer que les Anglais ont cherché à porter dans la partie espagnole de Saint-Domingue les mêmes troubles qu'ils ont suscités dans nos Colonies.

ne sont point effacés ; le croissant pâlit ; l'aigle impériale s'est vue poursuivie jusque sur les remparts de Vienne ; la constitution de l'empire germanique s'écroule sur ses fondemens ; le stathouderat est aboli ; les enfans de Guillaume Tell ont chassé leurs tyrans : l'Angleterre elle-même voit enfin arriver son tour ; son commerce languit (1), les faillites se multiplient, la banque suspend ses paiemens, les ports d'Espagne, d'Italie, de Hollande, de France et de Hambourg lui sont fermés ; l'Irlande frémit sous le joug : le feu de la sédition couve mal éteint sur les flottes britanniques ; la dette nationale est doublée, les conquérans de l'Inde tremblent sur les bords de la Tamise ; d'immenses préparatifs de défense achèvent d'épuiser le crédit national ; Pitt est obligé de faire un appel à la bourse des laquais ; les taxes sont écrasantes, le mécontentement est universel ; et les vainqueurs de l'Allemagne et de l'Italie s'apprêtent à punir les tyrans des mers !

Voilà l'ouvrage de Pitt : il a tout brouillé : et la haine que lui portent les Français n'égale point celle des rois qu'il a perdus, celle des émigrés qu'il a sacrifiés, celle de son pays dont il a compromis le repos et la gloire.

Dira-t-on maintenant que Pitt est un grand homme ?

Nous ajouterons au parallèle que nous venons d'extraire, que Pitt n'a d'autres arme que celle de la corruption, d'autre talent que celui de Louis XI, *diviser pour régner.* Assurément il ne fallait pas un grand génie pour brouiller tous les cabinets ou pour les coaliser, il suffisait de la haine que tous les despotes devaient naturellement porter à nos principes régénérateurs. Qu'a donc de commun ce qu'a fait Pitt avec les prodiges opérés par le vainqueur et le pacificateur de l'Europe, à moins que, pour comparer Pitt avec Bonaparte, on ne veuille dire que si l'un a été le dieu du bien, l'autre a été le dieu du mal.

L'illusion des propriétaires anglais commence à se dissiper ; ils sont las de voir verser et fondre leurs capitaux dans le gouffre de la guerre continentale. Lorsque Pitt dédaigna la gloire de pacifier l'Europe, lorsqu'il a depuis dressé tant d'échafauds en Irlande, il devait prévoir que tout ministre qui sème le trouble et la division, finit par s'attirer l'indignation et le mépris, et par survivre à sa renommée. Tout le fardeau de cette longue guerre tombera en définitif sur Albion. L'Écosse fermente comme l'Irlande, et dans Londres même Pitt a des ennemis, et la liberté des adorateurs.

Qu'il est doux, qu'il est consolant d'avoir, en terminant le tableau que nous venons de tracer, la presque certitude d'une paix prochaine ! Les rois en ont encore plus besoin que nous. La république s'est agrandie par ses triomphes ; elle presse, elle environne, elle cerne ses ennemis de tous les côtés. Au premier cri de guerre nos colonnes triomphantes peuvent fondre sur l'Allemagne et y pénétrer en même tems par la Suisse, par l'Italie et par le Rhin. Eh ! quelle puissance oserait braver une nation qui a surpassé tout ce qu'on nous raconte de la Grèce et de Rome ?

Oui, nous voyons déjà fleurir le doux olivier, symbole de la paix ; nous voyons revivre le commerce brillant, les arts consolateurs : bientôt l'Europe ne formera qu'un peuple d'amis et de frères, et désormais les rois n'oseront plus troubler l'harmonie de cette ceinture imposante de républiques prêtes à se lever à la fois et en masse ; ils croiront toujours entendre retentir à leurs oreilles les mots sacrés et si redoutables pour eux de patrie et de liberté ; ils croiront toujours voir planer sur leur tête et entendre mugir sous leurs pas la foudre qui renversa tant de couronnes, brisa tant de sceptres, fit évanouir tant d'intrigues et d'efforts, nous procura tant de triomphes, et plaça la république française bien au-dessus des plus célèbres républiques anciennes et modernes (2).

---

(1) Si nous nous établissons en Egypte, les Anglais perdront le commerce des Indes et de l'Asie, le trajet par la Méditerranée étant infiniment plus court que le cap de Bonne-Espérance.

(2) Nous apprenons à l'instant que les Anglais ont reçu la capitulation de Malte. La garnison française est sortie avec les honneurs de la guerre. Le général Vaubois a été nommé au Sénat-Conservateur en récompense de la manière vraiment glorieuse avec laquelle il a défendu Malte.



CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE, PAR LES FRANÇAIS.

en Messidor, an 6e

CENT TRENTE-CINQUIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE; PRISE DES VILLES DU CAIRE, D'ALEXANDRIE, etc.

EN MESSIDOR AN VI.

L'EXPÉDITION de Bonaparte en Égypte est un des événemens les plus marquans de notre révolution, sous quelque rapport qu'on le considère. Étendre la gloire de nos armes sous un ciel, et, pour ainsi dire, sous un monde nouveau; porter les principes républicains dans un pays asservi, depuis la plus haute antiquité, au double joug du despotisme et de la superstition; transplanter une colonie de savans, de philosophes, artistes célèbres, au milieu d'un peuple enseveli dans la nuit de l'ignorance et des préjugés; lui faire adopter une partie de nos mœurs, et en même temps commencer par nous soumettre aux siennes; triompher où succomba S. Louis; se trouver en possession du pays qu'occupèrent les Sésostris, les Pharaon, les Alexandre-le-Grand, et les Cléopâtre; entrer en communauté de gloire avec le fondateur d'Alexandrie, et faire renaître les arts dans cette Égypte qui fut leur premier berceau : c'est un de ces prodiges qui étonnent et confondent l'imagination, et dont il est presque impossible de calculer les suites. Avant d'entrer dans les détails militaires et politiques d'une entreprise qui fera époque dans l'histoire de l'Orient comme dans celle de notre Occident, il est intéressant, il est même indispensable de donner une idée exacte de l'Égypte. Tous les regards sont fixés aujourd'hui sur cette belle partie du monde; elle est devenue l'objet de tous les entretiens. On cherche à calculer quels obstacles ou quels avantages pourront être le résultat de la situation des lieux, des dispositions relatives, des habitudes opposées des différens peuples qui occupent ces distances immenses. On veut savoir ce que fut autrefois ce pays, devenu aujourd'hui français, et ce qu'il est maintenant, pour juger de ce qu'il peut être à l'avenir; on veut parcourir ses ruines imposantes et sublimes, pour y suivre en idée les héros qui les ont conquises, et les précéder par la pensée dans les lieux qu'ils pourront conquérir encore.

L'Égypte est située au nord-est de l'Afrique, dont elle fait partie. Ce pays, qui a deux cents lieues de longueur sur cent de large, est borné au Nord par la Méditerranée, à l'Orient par l'Arabie Pétrée et la mer Rouge, au Midi par la Nubie, et à l'Occident par la Barbarie. Les Turcs et les Arabes le nomment *Mizir*, nom qui vient de celui de *Mesraïm*, fils de Cham, et que les Hébreux lui donnent dans l'Écriture. On divise l'Égypte en haute, en basse et en moyenne. La basse Égypte s'étend jusqu'au Caire; la moyenne s'étend depuis le Caire jusqu'à Benesouef; et la haute comprend l'ancienne Thébaïde.

Près de l'embouchure du canal, ou de la branche orientale, était Pelusse, aujourd'hui Damiette, l'ancienne clef d'Égypte; et à l'embouchure de la même branche orientale, à cent milles environ de la première, se trouvait Canope, près de l'emplacement de laquelle est maintenant Rosette. La capitale de Delta, dans les temps anciens, était Saïs. A peu de distance de cette ville était située celle de Naucratise.

A trente milles environ à l'ouest de cette capitale et à l'opposite de l'île de Pharos, qui était jointe au continent par une chaussée ou un môle de près d'un mille de longueur, avec un pont à chaque bout, ou selon quelques-uns, seulement au milieu, était située la célèbre ville d'Alexandrie, maintenant *Scanderoun*. Le fameux Phare, l'une des sept merveilles du monde, et qui était si élevé qu'on le voyait à la distance de cent milles, était placé sur cette même île qui lui avait donné son nom.

Au sud d'Alexandrie était le lac *Maréotis*, près duquel on faisait d'excellent vin, appelé *vinum mareoticum*.

L'Égypte était le grenier de l'Empire romain. Sa fertilité n'est point due à la pluie, puisqu'il n'y en tombe que très-peu, mais elle l'est aux inondations annuelles du Nil; inondations causées par les pluies périodiques, qui, lorsque le soleil est vertical, tombent en Éthiopie ou en Abissinie depuis la fin de mai jusqu'au mois de septembre, et quelquefois d'octobre. La crue du Nil est ordinairement de seize coudées (1). Sur ses bords croît le jonc *papyrus*, dont on fit le premier papier, qui en retint le nom.

L'Égypte fut regardée, dans les temps anciens, comme le séjour des sciences. Le plus célèbre de ses monarques fut Sésostris. Il conquit l'Éthiopie, la Libie, et toute l'Asie, depuis le Tanaïs jusqu'à l'Océan oriental, au-delà du Gange. Dans la suite l'Égypte devint une province romaine, et demeura sujette aux empereurs de Constantinople jusqu'à ce qu'elle fût conquise par les Arabes sous Amrou, général d'Omar, second calife ou souverain des Sarrazins, autrement dits Mahométans. Ce général prit Alexandrie d'assaut, l'an 642, après un siége de quatorze mois, dans lequel il perdit vingt-trois mille hommes. Cette ville était surtout célèbre par son école d'astronomie, et par sa bibliothèque qui fut livrée aux flammes.

Le vaste empire des califes ayant été démembré par leur incapacité, l'Égypte devint un état indépendant sous une dynastie de princes appelés les califes *fathimites*. Le dernier de cette race fut détrôné par Saladin, général des Turcomans. Celui-ci établit une nouvelle dynastie de princes appelés *Aioubites*.

L'an 1218, le fameux *Djenkis* ou *Gengiskan*, chef des Tartares Mongols, ou Monguls, saccagea l'Égypte. Lorsqu'il se fut éloigné, des soldats déposèrent et tuèrent le dernier successeur de Saladin, et le remplacèrent par l'un d'eux, avec le titre de sultan ou soudan. Ils retinrent eux-mêmes le nom de *Mamalouks*, ou *Mamlouks*, qui veut dire *esclaves militaires*. Sélim, empereur des Turcs, ayant vaincu les Mamlouks en 1517, mit fin à leur domination. L'Égypte fut divisée en vingt-quatre départemens gouvernés par vingt-quatre chefs ou beys, qui choisirent l'un d'eux pour résider au Caire comme gouverneur. Ces beys devaient recevoir les ordres d'un pacha nommé par la Porte : mais, dans ces derniers temps, le pacha n'avait qu'une ombre d'autorité; les beys étaient devenus presque indépendans.

L'Égypte renferme aujourd'hui quatre sortes principales d'habitans : 1°. les Arabes, qui sont les plus nombreux, et sont employés comme agriculteurs, pasteurs et artisans; 2°. les Copthes, qu'on suppose descendus des anciens Égyptiens; ils professent le christianisme, et sont de la secte des Jacobites ou des Eutychéens; 3°. les Turcs, qui occupent les emplois religieux et militaires, et exercent les arts; 4°. les Mamlouks, qui, au moment de l'arrivée de Bonaparte, possédaient tout le pouvoir.

La moderne Alexandrie est une bourgade de peu d'étendue, contenant à peine six mille habitans : elle est bâtie sur le terrain qu'occupait le grand port, et que la mer, en se retirant, a laissé à découvert. La ville du Caire renferme une population d'environ quatre cents mille ames.

Bonaparte, après avoir employé sept jours à prendre Malte et y organiser le gouvernement provisoire, fit appareiller le premier messidor an VI. L'amiral anglais Nelson tenait la Méditerranée avec quinze vaisseaux de ligne, et il était important de l'éviter. Il y réussit, et le 13, à la pointe du jour, notre escadre arriva à la vue d'Alexandrie. Le général en chef comprenait bien que la flotte anglaise pouvait paraître d'un moment à l'autre, et qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour débarquer l'armée. Depuis deux jours le vent était grand frais, la mer très-houleuse. Dans toute autre circonstance le débarquement eût été différé; mais tous les momens étaient précieux, et le succès de l'expédition en

(1) La coudée répond à un pied et demi.

dépendait (1). Bonaparte en ordonna le débarquement. L'armée et son chef, accoutumés à voir dans les résistances et les contrariétés un présage assuré de la victoire, ne comptaient pour rien les dangers de la mer : bientôt elle fut couverte de chaloupes; la difficulté était de les passer à travers les rescifs. Un pilote du pays, qui était venu avec le consul, s'en chargea : il dirigea les chaloupes sur la plage dite du Marabou, où elles débarquèrent heureusement.

La galère sur laquelle étaient Bonaparte et Berthier à la tête de son état-major, éprouvait les plus grandes difficultés et les plus grands dangers à suivre la marche des canots, qu'elle ne tarda pas à perdre de vue à cause de l'obscurité de la nuit : elle ne put approcher de terre qu'à une demi-lieue.

Ils débarquèrent tous alors sur des canots; et à une heure du matin le vainqueur de l'Italie était en Afrique, à la plage du Marabou, dans le désert, à quatre lieues d'Alexandrie. L'armée n'avait aperçu aucun individu du pays. Bonaparte passa aussitôt la revue. On n'avait pu débarquer ni artillerie ni chevaux. Bonaparte ordonna aux troupes des divisions Menou, Klébert, et Bon, de se mettre en marche sur trois colonnes. Le général Regnier eut ordre de garder le point de débarquement, et les bâtimens du convoi reçurent celui d'appareiller à la pointe du jour, pour venir mouiller dans la rade du Marabou. Les convois et les bâtimens de guerre devaient employer tous les moyens possibles pour débarquer le reste des divisions.

Il était environ deux heures et demie du matin, lorsque le corps d'armée se mit en mouvement. Bonaparte marchait à pied avec les tirailleurs de l'avant-garde. Le général Cafarelli prouvait que rien n'est impossible à la valeur : ce brave général suivait Bonaparte dans les sables qui environnent Alexandrie (2).

Lorsque l'armée ne fut plus qu'à une demi-lieue de cette ville, on aperçut environ trois cents hommes de cavalerie arabe ou mamlouk, qui abandonnèrent les monticules d'Alexandrie et prirent la route du Caire. Le général Menou avec les troupes de sa division cheminait sur les petites dunes de sable le long de la mer, à l'ouest de l'enceinte dite *de la ville des Arabes.* La division du général Kléber était dirigée sur la porte de cette enceinte qui conduit à la colonne de Pompée (3). Le général Bon avec ses troupes tournait sur l'est de la ville, vers la porte de Rosette.

Toutes les divisions s'arrêtèrent à la portée du fusil, et attendirent de nouveaux ordres. Bonaparte se porta rapidement à la célèbre colonne de Pompée, et détacha plusieurs officiers pour reconnaître l'enceinte de la ville des Arabes qui couvre Alexandrie. Toutes les brèches de ses anciens murs paraissaient avoir été réparées; l'enceinte, ainsi que les tours qui les flanquent, étaient occupées par le peuple d'Alexandrie sous les armes. Bonaparte désirait éviter un assaut et ses suites; il ne put se faire écouter : il fallut se décider à attaquer ceux qu'on aurait désiré avoir pour amis. Ayant jugé l'enceinte susceptible d'être escaladée, et d'ailleurs n'ayant point d'artillerie, il pensa qu'il ne lui restait que ce moyen pour s'emparer de la place : en conséquence il fit battre la charge, et les trois divisions attaquèrent en même temps, et escaladèrent les remparts. Le peuple faisait feu et se battait en fanatique désespéré. Nos troupes parvinrent enfin par leur valeur au haut des murs. Alors le général fit connaître aux habitans ses intentions et les dispositions de l'armée. Les imans, les scheiks, le schérif, vinrent au devant de lui comme amis. Avant la

---

(1) Pitt faisait sans doute allusion à ce hardi débarquement, quand il dit depuis à la chambre des communes, en parlant des Français : Nous ne pouvons rien abandonner au hasard, tandis que nous aurons affaire à un ennemi dont les tentatives sont toujours hors de toutes les probabilités, à un ennemi qui enveloppe ses efforts des ombres de la nuit, et se met sous la protection des tempêtes.

(2) Cafarelli a une jambe de bois.

(3) Cette colonne est mal nommée; elle devrait s'appeler colonne de *Sévère*, puisque Savary a prouvé dans ses *Lettres sur l'Égypte* qu'elle appartient à cet Empereur.

fin de la journée tout fut calme, et les républicains se trouvèrent entièrement maîtres de la ville, du fort, et des deux ports d'Alexandrie.

Le 22, Bonaparte apprit que les Mamlouks, au nombre de quatre mille hommes de cavalerie, étaient en position au village de Chebreïsse, leur droite appuyée au Nil, où ils avaient une flotille de chaloupes canonnières. Il les attaqua et les mit en pleine déroute. Le 3 du mois suivant, il remporta une autre victoire contre les ennemis près des villages d'Éverock et Boatis, à une demi-lieue d'Embabet. Les Français déployèrent dans cette attaque une valeur inconnue en Afrique. Quarante pièces de canon restèrent en leur pouvoir, ainsi que le camp des Mamlouks, et plus de quatre cents chameaux chargés. On poursuivit l'ennemi jusqu'au-delà de Giza, où l'armée française arriva à neuf heures du soir, après avoir marché dix-huit heures. Le 6 la ville du Caire se rendit à l'armée française. Dès ce moment l'Égypte fut enlevée au despotisme des Mamlouks.

Quoique le combat mémorable qui eut lieu entre les flottes ennemies ne tienne qu'incidemment à la fameuse expédition que nous venons de décrire, ce tableau serait imcomplet si nous n'en disions ici quelque chose.

L'amiral Nelson était arrivé avec sa flotte à Alexandrie quelques jours avant Bonaparte: il ne l'avait pas rencontré non plus à son retour. La nouvelle du débarquement des Français en Égypte lui étant parvenue, il revint au plus vîte sur ses pas, et arriva le 14 messidor dans la rade d'Alexandrie dite d'Aboukir. Il se prépara aussitôt à nous attaquer. Ce combat dura les 14, 15 et 16 de ce mois. Les Anglais avaient quinze vaisseaux de ligne sans frégates; nous avions treize vaisseaux de ligne et quatre frégates : mais *le Conquérant*, *le Mercure et l'Heureux*, étaient déjà condamnés il y avait plus de deux ans, et le Conquérant n'avait pas de gros canons à sa batterie d'en bas. *Le Tonnant* n'avait, ainsi que quelques autres, que quatre cents hommes d'équipage : il en fallait mille.

A cinq heures un quart le feu commença dans la position que voici. Nos treize vaisseaux formaient une seule ligne; six vaisseaux anglais étaient entre nous et la terre; sept autres se trouvaient du côté opposé, et le quatorzième ayant coupé notre ligne par la moitié, empêcha long-temps par cette manœuvre six vaisseaux français de prendre part au combat. Le feu prit au vaisseau de l'amiral Brueys, et il fut impossible de l'éteindre. *L'Orient*, de cent vingt canons, sauta en l'air avec un fracas horrible. Il avait été attaqué de si près, que ce fut les bourres des vaisseaux qui l'embrâsèrent. Le vaisseau *le Tonnant* se couvrit de gloire; il se battit seul trente-six heures contre toute l'escadre : il fallut qu'un boulet de canon tuât du Petit-Thouars qui le commandait pour faire cesser cette lutte si inégale. *Le Timoléon*, plutôt que de se rendre, se brûla lui-même après avoir sauvé son équipage. Les Anglais, quoiqu'ils aient été vainqueurs, avouent eux-mêmes avoir eu mille hommes tués et dix-huit cents blessés. Si l'amiral Brueys a fait des fautes, il les a expiées par une mort bien glorieuse. Il paraît qu'il ne suivit pas assez ponctuellement les ordres que Bonaparte lui avait donnés d'entrer au plutôt dans le port d'Alexandrie, ou d'appareiller vers Corfou. Ainsi l'on ne peut reprocher au général en chef d'avoir imprudemment gardé cette escadre dans une rade où il était si difficile de manœuvrer. Nous devons ajouter, pour rassurer les républicains, que nos forces dans le vieux port d'Alexandrie sont encore considérables : on y compte dix vaisseaux de ligne, trois bricks, trois bombardes, six avisos, et une galère : total des équipages, quatre mille neuf cent cinquante-trois hommes.

La flotille du Nil est composée d'un chebec, d'un demi-chebec, de cinq avisos, de deux demi-galères, et de plusieurs chaloupes canonnières...........

Le génie de la France et la fortune de Bonaparte l'ont rappelé en Europe. Il laissa en partant d'Égypte le commandement en chef de cette contrée au général Kléber, qui a été assassiné..... Mais nous ne devons pas anticiper sur les événemens. On trouvera le détail de ces nouveaux faits dans nos tableaux subséquens, où ils seront développés avec l'étendue convenable. Nous terminerons ce discours par une réflexion très-rassurante, c'est que le général Menou, qui a remplacé l'infortuné Kléber, a fait d'Alexandrie une place inexpugnable.



ENTRÉE TRIOMPHALE DES MONUMENTS DES SCIENCES ET ARTS EN FRANCE ; FÊTE À CE SUJET.
les 9 et 10 Thermidor, An 6me de la République

CENT TRENTE-SIXIÈME TABLEAU DE LA RÉVOLUTION.

FÊTES DE LA LIBERTÉ, ET ENTRÉE TRIOMPHALE DES MONUMENS DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS A PARIS,

LES 9 ET 10 THERMIDOR, AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

Les miracles de la révolution, les prodiges inouis de nos armées, étonneront à jamais la postérité la plus reculée. Tout le système politique de l'Europe, sa situation géographique, ses idées sociales, ses relations diplomatiques, ses alliances, ses gouvernemens, tout a changé de face. D'antiques oligarchies ont été anéanties; six républiques se sont élevées; les fleuves, les montagnes ont changé de limites; et, pour qu'il ne manquât rien à de si grandes et glorieuses innovations, les monumens mêmes du génie ont été transportés dans leur véritable métropole. C'était sans doute à Paris, dans cette nouvelle Athènes, que devaient être irrévocablement fixés ces immortels chefs-d'œuvres que Rome avait ravis à l'antique Grèce. Qu'on cesse de nous vanter les Jeux Olympiques et les autres fêtes nationales des anciens peuples de l'Élide et de la Laconie; qu'on n'offre plus à notre étonnement les pompes triomphales du Capitole : celles des 9 et 10 thermidor éclipsent tout ce qu'on a vu dans ce genre. Quel plus superbe trophée, quel spectacle plus imposant et plus majestueux, que celui de l'entrée et de la réception à Paris, des inimitables statues de l'Apollon, du Laocoon, de l'Hercule, des tableaux de Raphaël, du Correge et d'autres artistes dont les ouvrages commandent l'admiration de tous les siècles, de gravures, de dessins, de manuscrits précieux en tout genre! Le musée des antiques s'est enrichi de plus de deux cents articles, la plupart en bronze. Celui d'histoire naturelle a reçu dans les trois règnes (1), des accroissemens non moins prodigieux, entre autres la collection des minéraux, marbres et pierres dures de l'Institut de Bologne; celle des substances volcaniques de Spalanzini à Padoue; celles des minéraux de Pini à Milan; des poissons et plantes pétrifiés du cabinet de Canozza de Vérone; et six cent huit empreintes de poissons du cabinet Gazzola de la même ville : ajoutez à ces richesses l'herbier de Haller, celui d'Aldrovande en 16 vol., les figures manuscrites du même en 17 vol., les tables anatomiques de Haller avec corrections et additions de sa main, enfin cinq cents manuscrits, trois cents statues ou tableaux, sept grands portefeuilles, et quatre-vingt-cinq volumes d'estampes provenant du cabinet du stadhouder; les cartons de l'école d'Athènes par Raphaël, huit cartons de Jules Romain, etc. (2). Tels sont en général les objets de sciences et arts dont la guerre de la liberté a fourni nos musées; telles sont les nobles conquêtes que nous devons à nos invincibles armées. Il fallait à de tels monumens une pompe digne d'eux, digne de la grande nation qui avait su se les approprier. La cérémonie qui a eu lieu à cet égard, et qui a duré pendant deux jours, n'a laissé rien à désirer. Voici la description exacte de ces deux journées, qui feront une époque à jamais mémorable dans l'histoire de notre révolution, et dans les fastes des sciences et des beaux arts.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Le 9 thermidor, à neuf heures du matin, tous les citoyens invités à composer le cortège qui devait accompagner les monumens antiques et autres fruits de nos conquêtes, se sont

(1) Le règne animal, le règne minéral, et le règne végétal.

(2) Aucune collection n'est comparable à celle des dessins du musée français, qui en réunit aujourd'hui plus de onze mille parmi lesquels ceux des plus grands maîtres de toutes les écoles de l'Europe.

réunis sur la rive gauche de la Seine, près le *muséum* d'histoire naturelle. Les chars qui portaient ces monumens étaient ornés de trophées, de guirlandes, et d'inscriptions analogues. La marche du cortège était ouverte par un détachement de cavalerie et par un corps de musique militaire : le cortège et les chars formaient trois grandes divisions.

PREMIÈRE DIVISION.

En avant de cette division on portait une bannière sur laquelle on lisait, *Histoire naturelle.* Venaient ensuite les professeurs, administrateurs du muséum d'histoire naturelle, et les élèves et amateurs auxquels on avait distribué des cartes d'admission pour le cortège. Il y avait vingt-sept chars. 1°. *Des minéraux*, avec cette inscription : *Chaque jour l'art y découvre des propriétés nouvelles.*

2°. *Des pétrifications de Vérone ;* inscription : *Monumens de l'antiquité du globe.*

3°. *Des graines de végétaux étrangers ;* inscription : *Elles multiplieront nos richesses et nos jouissances.*

4°. *Végétaux étrangers vivans ;* inscription : *Cocotier, bananier, palmier, etc.*

5°. *Un lion d'Afrique.*

6°. *Une lionne.*

7°. *Un lion du désert de Sara.*

8°. *Un ours de Berne.*

Venaient ensuite *deux chameaux et deux dromadaires.*

9°. *Outils, instrumens et ustensiles d'agriculture en usage dans l'Italie ;* inscription : *Cérès sourit à nos trophées.*

10°. *Deux blocs de crystal ;* inscription : *Don fait par les habitans du Valais à la république française.*

Un détachement de troupes terminait cette première division du cortège.

SECONDE DIVISION.

La bannière qui marchait en avant de cette division, portait pour inscription ces mots : *Livres, manuscrits, médailles, musique, caractères d'imprimerie de langues orientales. — Les sciences et les arts soutiennent et embellissent la liberté.*

Venaient ensuite un chœur de musiciens chantant des hymnes patriotiques, des députations des sociétés libres qui s'occupent des sciences et des arts, des députations d'artistes des principaux théâtres de Paris, des artistes typographes, les conservateurs des bibliothèques publiques, les professeurs de l'école polytechnique, les professeurs du collége de France : ces derniers portaient le buste d'Homère posé sur un trépied antique ; devant le buste on voyait une bannière sur laquelle était gravés ces mots : *Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance.*

Au-dessous du buste d'Homère on lisait cette inscription suivante :

Ce génie a créé son art et ses rivaux :
Il n'eût point de modèle, et n'aura point d'égaux. (Lebrun.)

On avait mis sur les chars les inscriptions les plus analogues aux objets qu'ils contenaient.

Sur le premier (celui des livres) on lisait : *Aliment du jeune âge, et charme des vieux jours.*

Sur le second : *Il ne faut pas loger la science ; il la faut épouser.* (Montaigne.)

Sur le troisième : *L'ignorance ne convient qu'au despotisme.*

Sur le quatrième : *Laissons dire les sots ; le savoir à son prix.* (Lafontaine.)

Sur le cinquième : *Donnez des fleurs, donnez ; j'en couvrirai ces sages.* (Delile.)

Sur le sixième : *Vivre ignorant, c'est être mort.* (Sénèque.)

Un détachement de troupes terminait cette seconde division du cortège.

TROISIÈME DIVISION.

Cette division était précédée d'une bannière, sur laquelle on lisait : *Beaux arts*, et le vers suivant : *Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.* (Lavallée.)

Venaient ensuite un chœur composé de jeunes artistes qui chantaient des couplets analogues à l'objet de la fête.

Après ces artistes étaient ceux qui ont obtenu des prix dans les écoles spéciales de peinture, sculpture, architecture, ou dans les différens concours ouverts par le gouvernement.

Enfin venaient les administrateurs du musée central des arts, du musée spécial de l'école française, du musée des monumens français; les professeurs des écoles de peinture, sculpture, architecture, et tous leurs élèves. Ces élèves marchaient des deux côtés des chars de cette division.

Suivait une bannière, sur laquelle on lisait cette inscription : *Monument de la sculpture antique.*

Au-dessous de l'inscription que nous venons de citer on avait mis le deux vers suivans :

La Grèce les céda; Rome les a perdu :
Leur sort changea deux fois; il ne changera plus.

Sur les deux premiers chars on remarquait les quatre chevaux antiques de bronze doré qui décoraient la place Saint-Marc à Venise; inscription : *Chevaux transportés de Corinthe à Rome, et de Rome à Constantinople, et de Constantinople à Venise, et de Venise en France.*

Au-dessous de cette inscription étaient ces mots : *Ils sont enfin sur une terre libre.*

3°. On distinguait Apollon et Clio; inscription : *Tous deux ils rediront nos combats, nos victoires.*

4°. Melpomene et Thalie, avec cette inscription : *L'une poursuit les crimes, l'autre les vices.*

5°. Erato et Terpsicore; inscription : *Elles consolent et charment les mortels.*

6°. Calliope et Euterpe; inscription : *De Pindare et d'Horace elles montaient les lyres.*

7°. Uranie et Polymnie; inscription : *L'univers obéit aux lois de l'harmonie.*

8°. Une vestale portant le feu sacré; inscription : *L'amour de la patrie est le feu sacré des Français.*

9°. L'Amour et Psyché.

10°. La Vénus du Capitole.

11°. Le Mercure du Belvedere.

12°. Vénus et Adonis.

13°. L'Antinoüs égyptien, l'Antinoüs du Belvedere.

14°. Le Tireur d'épine, le Discobole.

15°. Le Gladiateur mourant.

16°. Le Méléagre, et une Amazone.

17°. Le Trajan.

18°. L'Hercule Commode.

19°. Marcus Brutus; inscription : *Il frappa le tyran, et non la tyrannie.* (LÉGOUVÉ.)

20°. Caton et Porcie, Zénon; inscription : *Il faut cesser de vivre en cessant d'être libre.*

21°. Démosthène; inscription : *Des orateurs fameux le modèle et le maître.*

22°. Posidippe.

23°. Ménandre; inscription :

La Comédie apprit à rire sans aigreur,
Et plus innocemment dans les vers de Ménandre. (BOILEAU.)

24°. La santé; inscription : *Compagne fidèle de l'homme tempérant.*

25°. Cérès; inscription :

Que Cérès des mortels soit à jamais chérie!
C'est le premier sillon qui fixa la patrie. (LEBRUN.)

26°. Le Laocoon.

27°. L'Apollon du Belvedere.

Le cortège s'avança dans l'ordre que nous venons de décrire, et suivit les boulevards neufs jusqu'au Champ-de-Mars. Au moment de l'arrivée d'un cortège aussi auguste, le ministre de l'intérieur, entouré des membres composant l'Institut national des sciences et arts, et placé aux pieds de la statue de la Liberté, se leva, et reçut ces monumens du génie, et les savans et artistes qui les accompagnaient, avec toute la dignité qu'exigeait un évènement aussi nouveau dans l'histoire, qu'il est glorieux pour la république. Des

copies des statues d'Apollon et des Muses décoraient l'autel de la patrie; d'autres copies des principales statues recueillies en Italie, et des trophées formés par les attributs des beaux arts, ornaient toute son enceinte extérieure. Tous les chars furent rangés dans l'arène du Champ-de-Mars sur trois lignes, les objets d'histoire naturelle à gauche de l'autel de la patrie, les livres et manuscrits à droite, les monumens antiques et les tableaux au milieu. Les militaires formaient un autre plus grand cercle autour des chars. Le buste de Brutus fut déposé sur un cippe, devant la statue de la Liberté; celui d'Homère fut placé sur un autre cippe, au milieu des savans et artistes qui composaient le cortège. Le soir, la maison du Champ-de-Mars fut illuminée ainsi que le cirque. On avait mis des orchestres dans la moitié de l'arène située vers la rivière; et des danses terminèrent cette première journée.

SECONDE JOURNÉE.

Le lendemain, 10 thermidor, à trois heures de l'après-midi, les différentes autorités constituées et corps administratifs se réunirent dans la maison du Champ-de-Mars; les ambassadeurs, ministres, et autres agens des puissances étrangères, s'assemblèrent pareillement dans les salles qui leur avaient été destinées dans cet édifice. Le directoire exécutif s'y rendit ensuite, accompagné des ministres, et de l'état-major de la dix-septième division et de la place.

A quatre heures, le directoire exécutif et tout le cortège se rendirent de la maison du Champ-de-Mars à l'autel de la patrie par le côté oriental du cirque. Une musique brillante et nombreuse exécutait des airs patriotiques. L'autel de la patrie avait conservé la décoration de la veille. Le buste de Brutus fut placé au milieu; et les chars attelés furent rangés dans le cirque près des thermes.

Lorsque le directoire et tout le cortège eurent pris place, le conservatoire de musique exécuta une symphonie suivie de l'invocation à la Liberté. Pendant ce temps, les commissaires qui avaient été envoyés en Italie pour le choix et l'envoi des monumens, traversèrent avec les chars l'arène jusqu'à l'autel de la patrie : l'un d'eux portait un drapeau tricolor. Les chars se formèrent en demi cercle au-devant de l'autel de la patrie. Les militaires répandus dans l'arène firent différentes évolutions et manœuvres dans l'espace réservé entre les chars et la maison du Champ-de-Mars.

Après ces évolutions, un aréostat, orné de guirlandes et couvert d'inscriptions, a majestueusement enlevé dans les airs les attributs de la liberté et des arts, et des drapeaux aux trois couleurs.

Lorsque ces jeux ont été terminés, le directoire et le cortège sont retournés par le côté occidental du cirque à la maison du Champ-de-Mars. Au moment où le directoire a levé la séance, le conservatoire de musique a exécuté le Champ du Départ.

Le soir, on a renouvelé l'illumination de la veille; et cette journée a fini, comme la précédente, par des danses.

Quelle riche moisson au profit des beaux arts et des sciences! Quelle est grande la nation qui peut faire de telles conquêtes! Quelle reconnaissance, que de palmes ne devons-nous pas aux généreux guerriers qui ont élevé la république française à ce haut degré de splendeur et de gloire! et quel évènement que celui du transport de tant dé chefs-d'œuvres dans une cité qui déjà pouvait par elle-même s'enorgueillir de posséder des chefs-d'œuvres nationaux non moins dignes d'admiration! que d'immortels souvenirs il rappelle! que d'émotions diverses il inspire! que de hautes destinées il présage! République de la Grèce et de Rome, siècles des Alexandre, des Auguste, des Médicis, et des Louis XIV, offrîtes-vous jamais une semblable réunion, un aussi grand spectacle, des triomphes si glorieux et d'aussi nobles conquêtes (1)?

(1) Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs les discours qui ont été prononcés dans cette fête à jamais mémorable; mais les bornes de cet ouvrage ne le permettent pas. Nous nous bornerons à observer qu'ils répondaient à la majesté et à l'importance du sujet.

N° 157



ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS LE PIÉMONT,
le 20 Frimaire, an 7.

CENT TRENTE-SEPTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS LE PIÉMONT,

LE 20 FRIMAIRE, AN VII.

C'EST au moment où les négociations allaient peut-être arrêter le cours sanglant de la guerre et fermer les plaies de l'humanité, que les rois de Naples et de Sardaigne ont les premiers rouvert le champ de bataille, et appelé de nouveaux meurtres et de nouveaux carnages. Mais les phalanges républicaines ont repoussé la perfidie par la valeur, et ont répondu par de nouvelles victoires à ces téméraires provocations. Tandis que le roi de Naples et le général Mack fondaient à l'improviste sur le petit nombre de soldats que nous avions laissés en Italie, et qui, se reposant sur la foi des traités, n'avaient pris aucune mesure de défense commune, le roi de Sardaigne se disposait à faire égorger tous les Français qui étaient dans ses états, et à fermer le passage des Alpes à ceux qui, poursuivis par Ferdinand, auraient tenté de repasser en France. Mais sa correspondance fut surprise et ce complot découvert. Aussitôt le commandant des troupes françaises, dans Turin, s'empara des principaux postes. Le roi de Sardaigne obtint la permission de quitter le Piémont sous l'escorte de deux officiers français, et perdit ainsi sa couronne. Les Piémontais, indignés d'une telle conduite, et jaloux de participer aux destinées d'un peuple libre, ont voté depuis leur réunion à la grande nation. A l'époque même où leur monarque commença les hostilités, les troupes royales se réunirent aux républicaines, et prirent la cocarde tricolore.

Pour donner une idée des attentats auxquels le roi de Sardaigne se serait porté, s'il eût réussi dans ses projets, il suffit de détailler ici la manière avec laquelle se conduisit Ferdinand à son entrée dans Rome. A peine nos troupes se furent-elles retirées par *la Porte du Peuple*, que les Napolitains entrèrent par *celle de Saint-Jean.* La dernière classe du peuple, trompée par l'espoir de voir bientôt renaître l'abondance, alla au-devant d'eux avec des démonstrations de joie. Le roi de Naples fut applaudi à son entrée. Telle est souvent une certaine classe d'hommes, ils crient tour-à-tour, suivant le proverbe, *Vive le roi*! *vive la ligue*! leur ignorance les rend plus faciles à être trompés. Ferdinand avait fait publier avant son arrivée un édit, daté du camp de San-Germano, par lequel il annonçait aux habitans qu'ils nageraient sous peu dans l'abondance; mais l'effet ne répondit point aux promesses. Les troupes napolitaines épuisèrent bientôt le peu de vivres qui restait, et le peuple manqua de pain. Le roi fit arrêter tous ceux qui étaient indiqués par les émissaires et les partisans de l'ancien gouvernement. Les soldats napolitains, ou la multitude excitée par eux, en massacrèrent impitoyablement une cinquantaine dans

les rues. Aux armes de la république romaine, on substitua d'abord celles du pape; mais il y eut un contre-ordre, et l'on mit à la place celles du roi de Naples.

Le 13 frimaire, il y eut une alarme. On fournit des piques, des sabres, des pistolets à la populace des quartiers de Transtevère et de Monti. Cette troupe, et une partie de la garde urbaine qui avait suivi le chevalier Valentin, se réunirent aux Napolitains, et se portèrent d'abord sur Ponte-Molle. Elle menaça ensuite le château Saint-Ange; mais deux coups de canon suffirent pour les écarter. Le roi et toute sa suite s'étaient disposés à partir; les voitures étaient prêtes. Le gouvernement provisoire publia cependant deux proclamations pour assurer le peuple qu'il n'y avait aucun sujet d'alarmes, et que l'*invincible armée du roi libérateur* protégeait la ville.

Le 16, monseigneur d'Osseri, vice-régent de Rome, fit publier une invitation pour célébrer un triduo en l'honneur de l'*Immaculée Conception*, comme la meilleure manière de rendre graces à Dieu de la délivrance de Rome. Le commandant de la garde urbaine fit une proclamation par laquelle il engageait les *fidèles* Romains à s'enrôler dans les troupes napolitaines, mais personne ne se présenta. Les Napolitains avaient déjà reçu plusieurs échecs. On ne tarda pas à apprendre leurs défaites à Terni, à Fermo, à Civita-Castellana, à Oltricoli, etc. Le roi ne se crut plus en sûreté à Rome; il annonça, par une notification du 17, qu'il allait mettre son quartier-général à Albano, afin, disait-il, d'être plus à portée de défendre la ville. Le 19, on fit partir les équipages de l'*invincible armée*, et le 23, les Napolitains avaient entièrement évacué Rome. Le commissaire des guerres Malville, et le commandant de la garde urbaine (le chevalier Valentin), publièrent des proclamations pour maintenir le bon ordre dans la ville. Les grands édiles reprirent aussitôt leurs fonctions, et firent les dispositions nécessaires pour empêcher que Rome ne fût livrée à l'anarchie. On ignorait alors l'état des armées, mais le lendemain on sut que les Français étaient sous les murs de la ville. Aussitôt le drapeau tricolore fut arboré à l'académie de France (l'académie de peinture). Les grands édiles nommèrent un nouveau commandant de la garde nationale, et prirent les plus sages mesures pour assurer la tranquillité et les subsistances de la ville. Le commandant du château Saint-Ange (Valterre) prit provisoirement le commandement de Rome, où l'avant-garde de l'armée française entra le même jour. Les proclamations du général Championnet annoncèrent que la république romaine était délivrée de son ennemi, et achevèrent de ranimer la confiance des amis de la liberté. Le 15 nivose, l'armée française se trouva sur le territoire napolitain, et occupa les hauteurs qui avoisinent Capoue. Elle ne tarda pas à s'emparer de cette ville, et à s'avancer sur Naples, dont la prise sera le sujet d'un autre tableau.

Ils ont, sans doute, bien mérité de la patrie, les braves guerriers qui sont rentrés une seconde fois vainqueurs dans l'ancienne capitale du monde, et ont vu fuir devant eux les armées du roi de Naples; mais si la reconnaissance de leurs contemporains s'empresse d'acquitter les hommages si bien dus à leur valeur, la postérité jugeant en grand les événemens dont l'Europe est aujourd'hui le théâtre, et leurs étonnans et glorieux résultats, dira, sans doute, que les Français ont en même temps bien mérité des autres peuples. Défenseurs de la liberté de leur pays, ils ont encore agrandi leur mission en donnant l'exemple de la modération.

Maintenant, de quel nom peut-on appeler les complots des deux cours qui ont trahi notre alliance par une suite de perfidies dont l'histoire n'offre point d'exemples? Où retrouver ailleurs que dans la conduite des maisons de Médicis et de Savoie tous les attentats, toutes les infidélités dont la république française a eu à se plaindre? Mais est-ce envers nous seulement que les rois de Naples et de Sardaigne se sont rendus coupables? Des princes qui violent les traités avec tant d'éclat et de scandale ne sont-ils pas respon-

sables envers toutes les autres puissances, puisque c'est sur la fidélité des traités que reposent l'union, la prospérité et l'harmonie des États ? Dans notre système moderne qui lie tous les membres du corps politique, la violation d'un traité, en rallumant la guerre, devient un véritable attentat contre la sûreté générale. Il n'est aucune puissance qui ose contester ce principe, tant qu'il y aura un reste de moralité dans la politique des gouvernemens, et de la bonne foi parmi les hommes. Rayez ce principe du code des nations, civilisées, l'asile des peuples ne sera plus qu'un éternel, un vaste champ de bataille; les peuples seront plus malheureux qu'une horde de sauvages.

Si nous nous sommes empressés de consigner ici et de transmettre à la postérité les triomphes de nos guerriers, cette valeur, qui, se surpassant elle-même, leur a fait accumuler prodiges sur prodiges, trophées sur trophées, et déjouer les complots des rois de Naples et de Turin, nous devons encore nous hâter de consacrer dans ce tableau les grands sentimens de modération et d'humanité, si souvent manifestés par les héros d'Italie, qui, loin de s'abandonner à une vengeance naturelle des assassinats lâchement commis sur leurs braves frères d'armes, ont eu la confiance magnanime d'en remettre la punition exemplaire entre les mains du gouvernement. Ils ont ainsi proclamé par ce grand et sublime exemple salutaire obéissance à la loi, et une soumission sans bornes aux maximes conservatrices de la discipline militaire. C'est à l'aide de cette conduite généreuse et bienfaisante qu'ils se sont concilié la confiance et l'attachement de la nation et de l'armée piémontaises : c'est alors que, par ses vertus civiques, bien plus que par ses vertus guerrières, la brave armée d'Italie s'est assurée une gloire plus durable et plus brillante que celle dont ses exploits lui ont à jamais mérité le tribut.

Cet heureux instant est donc arrivé où la nation française, éclairée par les lumières d'une douce philosophie, élevée par le génie de la liberté à la pratique des vertus sociales, s'honore de faire sentir aux autres peuples par sa modération que, sous quelque point de vue qu'on envisage la guerre, elle est une calamité pour ceux même qui la font avec succès : combien il importe en conséquence d'étouffer pour toujours ce cruel ferment de haines nationales, et d'entretenir l'union et la paix, si nécessaires à la félicité mutuelle des nations. Cette voix sainte de l'humanité, appuyée par les exemples généreux de nos guerriers, se fera entendre insensiblement de tous les peuples; ils parviendront enfin à reconnaître qu'un ennemi est un homme; et c'est le soldat français triomphant et maître de se venger, c'est la grande nation, si souvent calomniée par ses ennemis extérieurs et intérieurs, qui, donnant à l'univers un modèle éclatant de justice et de clémence, recueillera la gloire impérissable d'avoir opéré cette régénération dans les mœurs de tous les peuples du monde.

Quel présage pour l'ouverture d'une nouvelle campagne, que la victoire remportée par la petite armée française, attaquée inopinément par le roi de Naples sur le territoire romain, sans espoir de retraite par le Piémont ! Nous n'avons à Turin, à Rome, et sur quelques autres points de l'Italie que quelques bataillons épars, dont le roi Sarde et celui de Naples n'avaient pas calculé le courage ni pu prévoir le dévouement. Rappelerons-nous ici ces sommations menaçantes, ces misérables bravades qui ont marqué les premiers pas de nos ennemis ? Oui, nous devons transmettre aux générations futures le mépris et l'indignation que ces jactances ont excités. Mack était, sans doute, l'homme qui, par la vanité de ses promesses, convenait le plus aux ennemis de la révolution : mais les militaires de toutes les nations, les amis de l'humanité, seront éternellement indignés qu'on ait donné le titre de général à un homme qui menace du dernier supplice les soldats malades dans les hôpitaux ; tous appelleront lâche l'auteur de tant de ridicules sommations, et barbare celui qui a donné l'ordre de faire fusiller des prisonniers désarmés.

Terminons ce tableau par un coup-d'œil général sur l'état actuel de l'Europe et de la république française. Celle-ci est le centre autour duquel tout se meut et vers lequel se fixent tous les regards. Elle occupe la rive gauche du Rhin, et, depuis que nous avons Ehrenbreistein, ne voit sur la rive droite aucune place forte qui la menace ou l'arrête. Elle commande dans Turin; elle a une puissante colonie en Egypte, et sur toutes ses possessions brillent de formidables armées, fortes de gloire, fières de six années de triomphe, et brûlant de l'impatience de vaincre.

Au-dehors la République française a pour ennemis le gouvernement anglais, Paul I[er], et le Sultan Turc; car nous dédaignons de compter le grand duc de Toscane: elle a contre elle la malveillance secrète de Jonh Adams en Amérique: le gouvernement anglais occupe la mer par ses vaisseaux, la cour de Russie et celle de Constantinople par son argent et ses intrigues; enfin il a les troupes de l'Autriche à sa solde.

En revanche, nous avons pour amis l'Espagne, les républiques d'Italie, d'Helvétie, une grande partie de l'Allemagne, le nouvel électeur de Bavière, le roi de Prusse et la Hollande. Ainsi nos ennemis sont au-delà des mers, ou à l'extrémité de l'Europe; et nos alliés sont autour de nous.

L'empereur qui, en regardant à l'est de Vienne, se croit à mille lieues de la France; qui, en regardant à l'ouest, nous voit à ses portes, paraît enfin disposé à la paix; mais il court évidemment à sa ruine s'il tarde plus long-temps à la conclure. Il voit l'Angleterre, inquiète du côté de l'Irlande, redouter une opposition devenue légale, et prête à devenir une opposition armée; il voit aussi les principaux états d'Amérique déclarer une résistance vigoureuse aux tentatives de Jonh Adams; il ne voit dans l'expédition combinée à Constantinople entre la Russie, le Grand-Seigneur et Sidney-Smith, qu'une entreprise sans accord, sans véritable puissance, et surtout sans confiance réciproque entre les coalisés; entreprise que Smith ne pourra ni conduire ni faire agir, et dont le résultat le plus probable sera d'avoir donné pied à la Russie dans la Turquie, objet de son ambition. Du côté de la Suisse, plus d'espoir pour le cabinet de Vienne: les Grisons tendent chaque jour davantage à une réunion avec la république helvétique. Dans ce pays les troupes impériales désertent, le peuple se soulève, et toutes les convenances, ainsi que toutes les habitudes, sollicitent la réunion des Grisons avec la Suisse. Dans la dernière victoire que vient de remporter Masséna, ces peuples n'ont point voulu se joindre à l'armée de l'empereur.

Enfin la Souabe est en fermentation, et nulle part en Allemagne il n'y a une parfaite sécurité sur les intentions du peuple.

Que résulte-t-il de ces faits pour la République française? une grande certitude de vaincre. Les dernières victoires des Français, des Polonais, et des Romains dans les champs de Macerata, de Rietti, de Terni, de Nepi, de Calvi, de Capoue, sont le prélude et comme le gage de prodiges encore plus étonnans. Tous nos guerriers ont juré de vaincre. Puisse le génie de la liberté recevoir leurs sermens, y apposer son sceau, et faire enfin sentir à tous les gouvernemens les besoins d'une paix équitable et solide! Qu'ils apprennent que les républicains, dont ils osent provoquer la foudre sur leurs têtes, sont appelés par leurs hautes destinées à donner la liberté, la paix, et le bonheur au monde.



ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS NAPLES,
le 4 Pluviose an 7e

CENT TRENTE-HUITIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

ENTRÉE TRIOMPHANTE DES FRANÇAIS DANS NAPLES,

LE 4 PLUVIOSE AN VII.

INFIDÈLE à l'alliance qu'il avait contractée avec nous, Ferdinand creusait depuis long-temps l'abyme qui devait l'engloutir; depuis long-temps d'innombrables amis de la liberté appelaient la foudre vengeresse sur sa tête. Rien n'égalait l'audace et l'aveuglement de ce monarque, si ce n'est peut-être la magnanime patience de la République française. Enfin, violateur imprudent des traités les plus saints, il s'arme tout-à-coup, il attaque à l'improviste les alliés de la grande nation; une lueur de succès doubla sa témérité; il pénètre dans Rome évacuée, et déjà il se croit le maître de nos destinées : mais la honte suit de près sa déloyauté; il croit enchaîner la victoire à son char, et le précipice où doit disparaître sa couronne est ouvert sous ses pas : il s'avance en conquérant, et la foudre est déjà suspendue sur sa tête. A peine quelques jours sont-ils écoulés que Rome est rendue à la liberté, le Piémont brise ses fers, Naples est soumise; et l'Italie se trouve délivrée des chefs qui l'opprimaient. Ainsi la nouvelle des lâches attentats de la coalition contre le droit des gens n'était pas parvenue aux confins de l'Europe, que déjà les trônes des aggresseurs étaient en poudre.

Il y a eu, depuis la révolution, peu de complots tramés avec une astuce aussi profonde que celui qu'avaient conçu les rois de Naples et de Sardaigne. Tandis que le premier marchait sur Rome avec le général Mack, le second devait couper la retraite à ceux de nos soldats qui auraient tenté d'échapper au glaive napolitain; mais, par un de ces prodiges qui sont devenus familiers à la valeur des républicains, dix-sept mille Français, éloignés les uns des autres, et surpris par les différentes colonnes d'une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, parviennent à se rallier, mettent l'ennemi en pleine déroute, forcent le roi de Naples à prendre précipitamment la fuite, et dédaignent de garder l'orgueilleux Mack qu'ils avaient fait prisonnier : ils marchent aussitôt sur Naples. Les évènemens qui ont précédé leur entrée triomphale dans cette capitale sont d'autant plus importans à connaître et à consigner ici, que le récit en a été jusqu'à présent mêlé de beaucoup de fables. Nous allons les détailler avec la plus impartiale exactitude.

Le 24 nivôse, on afficha dans Naples une proclamation qui annonçait l'armistice conclu avec l'armée française. Le 25, il arriva quelques officiers et commissaires français, et le bruit se répandit aussitôt que l'armée devait entrer dans la ville pendant la nuit : ce fut là ce qui fit éclater la révolte. A trois heures de la nuit, le peuple, excité par les prêtres et par les autres ennemis de la liberté, s'attroupa, désarma les gardes des théâtres et les gardes bourgeoises, assaillit et prit tous les châteaux : les officiers et commissaires français ne furent sauvés qu'avec les plus grands efforts par le colonel prince de Militerno. Le 26, le peuple saccagea le château neuf, où il trouva des munitions et des armes : et, à la fin du jour, on vit dans Naples cent mille hommes armés, tant lazaronis que gens

du bas peuple. Dans la nuit du 27, le vice-roi Pignatelli s'enfuit à bord d'une frégate portugaise. Dans la matinée du 28, le peuple proclama capitaine-général le colonel-prince de Militerno, qui, s'étant concerté avec le magistrat de la ville, publia une proclamation dans laquelle il invitait le peuple à la tranquillité et à déposer les armes; il fit ensuite élever dix potences pour effrayer les malfaiteurs : cette mesure produisit un bon effet. Il y eut le le 29 quelque tranquillité. Dans l'intervalle Militerno se rendit plusieurs fois au quartier-général français à Caserte, pour négocier avec le général Championnet un accommodement qui n'eut point lieu. La nuit suivante on fit une procession solennelle, où l'on ne manqua pas de porter l'image de Saint-Janvier.

Dans la matinée du 30, on apprit que les Français s'approchaient. Dès-lors le peuple ne connut plus de frein; il s'assembla en tumulte dans les différens quartiers, et massacra tous ceux qu'il crut être du parti français, entre autres le duc della Torre et son frère. Le 1er pluviôse, les excès continuèrent. Le 2, à la pointe du jour, un corps français s'étant avancé sur Capo di Chino et Capo di Monte, un combat des plus acharnés commença aussitôt, et dura toute la journée. Les républicains ne perdirent que peu de monde, et firent un grand carnage des lazaronis. Vers midi, au bruit de l'artillerie du château Saint-Elme, on vit s'élever sur ce château le drapeau tricolor, et l'on sut bientôt que le prince Militerno s'y était enfermé avec les patriotes. Dans la matinée du 3, le combat recommença; à midi le drapeau français fut enlevé du château Saint-Elme, et fut remplacé, au bruit de six décharges d'artillerie, par deux drapeaux, l'un français, l'autre napolitain-républicain, comme étant un emblême de l'union des deux républiques. Demi-heure après le plus grand désordre se répandit dans la ville; les patriotes furent forcés de faire feu sur les lazaronis. Bientôt, sur l'avis que ceux-ci avaient été défaits, le bas peuple de Naples, saisi de frayeur, se renferma dans ses maisons; et les lazaronis, restés seuls, continuèrent encore pendant dix heures à se battre avec acharnement. Enfin vers minuit le combat cessa, et le calme parut rétabli.

Le 4, au point du jour, on apprit que les Français étaient entrés la veille, à trois heures après midi, dans le fort Saint-Elme, et qu'ils étaient maîtres de toutes les routes de Naples vers Sarno. Le combat recommença néanmoins vers le pont de la Madeleine. A neuf heures du matin, les Napolitains furent complètement battus et repoussés. A dix heures, trois cents Français descendirent des collines de Saint-Pascal, faisant feu sur les lazaronis, et poursuivant quelques cavaliers dispersés qui entrèrent dans le château-neuf. Après midi, il entra par la rue de Toledo six cents grenadiers avec deux pièces de campagne; ils étaient accompagnés d'un grand nombre de patriotes, et furent accueillis par les acclamations du peuple. La populace acheva alors de piller le palais du roi, d'où il avait déjà fait enlever beaucoup d'objets précieux avant son départ. Le fort Saint-Elme tira pendant plusieurs heures, à différens intervalles, contre le fort des Carmes qui faisait résistance; mais il se rendit enfin à quatre heures après-midi, et la garnison, composée du régiment dit *Camicciatti*, se rendit prisonnière de guerre.

Vers cinq heures le général Championnet entra dans Naples avec son état-major et environ mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Dès-lors la tranquillité fut rétablie parmi les habitans, après neuf jours de la plus déplorable anarchie, pendant lesquels les lazaronis ont commis toutes sortes d'excès, assassinant, volant, saccageant, incendiant. On évalue leurs pertes, dans les différens combats qu'ils ont livrés, à plus de quatre mille hommes; celle des républicains a été peu considérable, parce que le feu des lazaronis était irrégulier et le plus souvent hors de portée.

Les drapeaux de l'armée napolitaine conquis à la république sont un témoignage trop certain et trop honorable de la valeur qu'inspire le génie de la liberté, pour ne pas rendre compte de la présentation brillante et solennelle qui en a été faite au directoire avec toute la pompe et la dignité convenables : tous les ambassadeurs des rois, et les ministres

des républiques alliées à la France étaient présens à cette cérémonie républicaine. Si les Français avaient besoin pour s'élever à leurs propres yeux d'un autre sentiment que celui de leur gloire, rien, sans doute, ne serait capable de le faire autant que le spectacle de leurs trophées, devant lesquels les rois eux-mêmes viennent courber leurs fronts, et qui forcent du moins l'hommage de leur admiration, s'ils n'obtiennent celui de leur attachement.

Les drapeaux ou guidons, au nombre de trente-trois, ont été présentés au directoire par le général polonais Kinazewiet, qui les avait lui-même apportés d'Italie, et qui a prononcé le discours suivant :

« Citoyens directeurs, j'ai l'honneur de remettre entre vos mains les drapeaux que » l'armée de Rome a conquis sur les Napolitains.

» Cette armée vient d'anéantir toute la puissance d'un roi parjure. Les héros qui la » composent, en indiquant aux nouveaux guerriers des républiques cisalpine et romaine » un vaste champ de gloire, les ont mis à portée de prouver à l'univers que l'homme » qui se dévoue à la cause de la sainte liberté, devient un soldat invincible.

» Il est encore consolant pour les Polonais, à qui vous avez permis, citoyens direc- » teurs, d'associer leurs travaux à ceux des républicains français, de voir un de leurs » frères, autorisé par l'armée de Rome, vous apporter les trophées que celle-ci vient » de cueillir. Vous voyez, citoyens directeurs, dans cet acte de l'armée de Rome une » preuve de ce désintéressement sublime, qui ne lui permet pas de jouir des triomphes » qui n'appartiennent qu'à elle seule, sans y faire participer ceux qu'elle a bien voulu » admettre à y contribuer. Aussi mes compatriotes, pénétrés de reconnaissance, et » pleins d'espoir dans la bienveillance de la grande nation, ont juré dans leur ame que » la cause de la république française leur sera toujours sacrée; car ils la considèrent » comme commune et à jamais inséparable de la leur. Vive la république! »

C'est à regret que nous nous voyons forcés par les bornes que nous nous sommes prescrites de ne donner qu'une partie de l'éloquent discours prononcé par le président du directoire.

« Le directoire exécutif reçoit avec le sentiment de la plus vive joie les nombreux tro- » phées de la valeur républicaine. Puisse l'exemple de la chute de Ferdinand, en vengeant » l'humanité outragée, instruire encore tous les ennemis de la grande nation! La paix! » voilà le vœu du directoire : le bonheur des peuples, la tranquillité de la terre, la pros- » périté de tous; voilà ce qu'il médite et ce qu'il désire. Quel espoir enivre donc les rois » ennemis de la France? compteraient-ils sur les succès de quelques agens auxquels ils » ont ordonné de fomenter parmi nous des dissentions intestines? mais que la trompette » guerrière sonne, et tous les Français, réunis d'intention et de volonté, y répondront » en donnant le signal de leur destruction. Ne savent-ils donc pas que le sort d'un peuple » libre est de vaincre? Veulent-ils exterminer jusqu'au dernier de leurs sujets, et ne » régner que sur des morts? Mais en vain ils se feraient un rempart des cadavres amon- » celés, des malheureuses victimes de leurs fureurs, le génie de la liberté saura les » atteindre dans leurs horribles retranchemens. Le sort de Ferdinand les attend.

» Retournez, citoyens, vers les vainqueurs de Capoue et de Naples; revoyez ces braves » Polonais qui ont préféré l'exil à l'esclavage : la république les a adoptés, et la France » est leur patrie; revoyez les rangs de ces héros républicains, compagnons et témoins » de vos exploits; allez partager avec eux toute l'estime de la patrie et les félicitations du » directoire : dites aux légions romaines et cisalpines que l'énergie de leur courage a » démontré qu'elles étaient dignes de la liberté; retournez à l'armée de Naples, et dites-lui » que si l'histoire n'offre rien de comparable à ses triomphes, elle doit encore se cou- » ronner des honorables lauriers que le soldat reçoit de la discipline. »

L'Empereur et les autres chefs de la nouvelle coalition fomentée par l'Angleterre, comptaient, sans doute, sur la réussite du complot tramé par Ferdinand; maintenant

ils mettent leur espoir dans la Russie. Il ne sera donc pas indifférent à nos lecteurs de leur donner ici une idée de cette puissance, et des moyens qu'elle peut offrir à nos ennemis. D'après ce tableau il sera facile de conjecturer le sort de la campagne qui va s'ouvrir, si la maison d'Autriche ne se hâte de conclure la paix.

L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue. Cet état, le plus vaste dont l'histoire ait encore fait mention, a paru jusqu'à ce moment confiné dans ses immenses déserts, au milieu desquels se trouve une cour fastueuse, une ville brillante, des savans, des bibliothèques, des académies, des spectacles, à-peu-près comme, à force d'artifice, on réunit dans une serre les plantes les plus étrangères au sol pour lequel la nature ne les a point créées. Les dernières conquêtes de l'ambitieuse Catherine, ses rapports avec nos académiciens et nos artistes lui ont inspiré le goût de régner sur des Scythes, et l'envie de s'emparer peu-à-peu des provinces turques, étant persuadée avec raison que dans sa Sibérie, son Ukraine, et ses autres pays, ensevelis une grande partie de l'année sous les neiges et les glaces, elle ne pourrait jamais parvenir à se créer un empire policé. Son génie a convoité l'empire de Constantinople, et des rapports plus directs avec la populeuse Germanie. C'est alors qu'elle a conquis et usurpé la Crimée, et qu'elle s'est ouvert une grande route qui puisse conduire son armée vers la capitale de la Turquie. Cette impératrice meurt au milieu de ses vastes projets. Un prince sombre et d'un fanatisme farouche lui succède. Paul Ier, homme d'un esprit faible, ayant, comme c'est l'ordinaire, des prétentions à la force du caractère, érigeant ses caprices en ordres absolus, mais obéissant sans s'en apercevoir aux volontés de ses favoris, veut mettre la science de régner, c'est-à-dire, l'art du despotisme, en opposition avec les principes républicains, que les vents du Midi apportent jusqu'au pied de ses palais de glaces. Il est donc féroce, croyant n'être que sévère. Pour ajouter à l'éclat de la majesté royale, il avilit la servitude même. Le courtisan, décoré de ses cordons, n'est pour lui qu'un vil esclave qui doit se prosterner pour recevoir ses ordres impérieux.

Paul s'est forgé la chimère d'être à lui seul l'*antipode* de la révolution française; il raffine sur la théorie de la servitude, pour la mettre plus en contraste avec le développement de nos maximes régénératrices et de nos principes d'égalité; il exhume du tombeau la mémoire de quelques-uns de ses esclaves qui ont paru les plus zélés pour le culte de St.-Nicolas, afin d'en faire l'apothéose et de les opposer aux grands hommes que nous plaçons au Panthéon.

L'astucieux Pitt, s'emparant de toutes les nuances politiques qui peuvent devenir des germes d'hostilités contre la nation française, a étudié tous les secrets du cabinet de Saint-Pétersbourg, et toutes les faiblesses de Paul; ce ministre a pressenti que le fanatisme d'un homme qui régit un empire de deux mille lieues par le seul mouvement de ses sourcils, pouvait lui tenir lieu de tous ses premiers alliés du continent: il a donc caressé l'orgueil du monarque russe, il a exalté la prétendue profondeur de sa science législative; ses agens lui ont dit officiellement qu'il était le seul garant de l'existence des princes de l'Europe contre l'influence des innovations révolutionnaires. Lui rappelant la gloire de Catherine, la grandeur de ses desseins, ils lui ont insinué que l'heureux instant était venu non seulement de régner sur le Bosphore, mais encore de prendre pied sur le territoire germanique.

Voyons maintenant à quel point la Russie est à craindre pour nous en ce moment. Elle envoie, dit-on, cent mille hommes; mais la distance des lieux fait qu'ils ne pourront recevoir à propos des renforts s'ils viennent à être battus; et n'est-il pas probable qu'ils le seront? Des esclaves peu disciplinés résisteront-ils à la baïonnette républicaine, à notre artillerie, si supérieure à celle des autres puissances de l'Europe, et surtout à notre artillerie volante? N'est-il pas plutôt à présumer que les rois, fatigués et gémissant de répandre inutilement le sang de leurs sujets, se tourneront contre le cabinet de St.-James, et que Pitt, n'ayant semé que la discorde, ne recueillera en définitif que de la honte, de l'humiliation et des regrets?





ASSASSINAT DES PLENIPOTENTIAIRES FRANÇAIS A RASTADT

le 9 Floréal An 7.

CENT TRENTE-NEUVIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A RASTADT.

LE 9 FLORÉAL, AN VII.

L'ÉVÉNEMENT qui fait le sujet de ce tableau est un des plus douloureux que l'historien, le peintre de la révolution aient à retracer aux regards de la postérité.

L'attentat que nous sommes dans la triste nécessité de mettre sous les yeux de nos lecteurs est si horrible, et sort tellement des limites ordinaires que le crime même s'impose, que nous devons recueillir et transmettre aux générations futures toutes les pièces qui le constatent. Elle consistent dans un message du Directoire exécutif aux Conseil des Cinq-Cents et des Anciens, en date du 16 floréal an VII, et dans une lettre de Jean Debry, l'une des victimes de l'assassinat commis à Rastadt, et le seul qui ait survécu.

Le message du Directoire est ainsi conçu :

« Citoyens représentans, le Directoire exécutif vous transmet le récit d'un nouveau crime
» de la cour de Vienne. Long-temps il a refusé d'y croire ; mais il n'est que trop vrai que
» les ministres de la république française, au congrès de Rastadt, ont été assassinés : deux
» ont péri ; un a échappé par une sorte de prodige.

» Les détails de cette exécrable catastrophe sont consignés dans une lettre de Jean
» Debry, que le Directoire joint à ce message : il craindrait en les retraçant d'affaiblir
» l'impression douloureuse et l'horreur profonde que doit vous inspirer la lecture de cette
» lettre.

» Déjà, sans doute, par l'arrestation de plusieurs de nos agens diplomatiques ou
» civils, par une longue et cruelle captivité, la cour de Vienne avait assez ouverte-
» ment enfreint les lois sacrées du droit des gens; elle venait de les transgresser avec
» plus d'éclat encore en faisant annoncer que la présence d'un Congrès à Rastadt ne
» protégeait point cette ville contre les événemens de la guerre : mais de ces attentats
» à celui qui vient de les suivre l'intervalle était immense. Il semblait que cette cour

» pouvait bien être résolue à toutes les perfidies, à toutes les infidélités envers ses alliés » comme envers ses ennemis, sans être pourtant déterminée à flétrir ses propres soldats en » les transformant en assassins publics, et en dirigeant leurs coups sur les agens secrets des » traités, sur les organes de la paix des peuples, sur les membres d'une assemblée de » négociateurs européens. Les plénipotentiaires français, loin de concevoir de telles » craintes, repoussaient toutes celles qu'on cherchait à leur inspirer sur leur sûreté person- » nelle. Pénétrés des maximes de loyauté et de foi publique que leur nation professe, ils » se persuadaient que ces maximes ne pouvaient manquer de leur servir de sauve-garde » après leur avoir servi de règle dans le cours de leur glorieuse mission.

» Citoyens représentans, lorsqu'on cherche les motifs, et surtout les espérances qui ont » pu entraîner le gouvernement autrichien à ce dernier excès de fureur, il est impossible » de ne pas sentir à quel point il a compté sur les manœuvres trop efficaces par lesquelles » il s'efforce de perpétuer au sein de la république française l'agitation, la discorde, et la » pénurie, etc. »

Tels sont les principaux traits de ce message, que nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici en entier. Les bornes que nous nous sommes prescrites nous forcent de l'abréger pour passer à la lettre importante de Jean Debry, adressée, de Strasbourg, au ministre des relations extérieures, le 12 floréal an VII.

« Citoyen ministre, je tâche de recueillir mes esprits pour dicter les détails des affreux » événemens dont la légation française a été la victime le 9 floréal, et auxquels, blessé » et mutilé, je n'ai échappé que par un prodige dont je ne peux me rendre compte.

» Long-temps avant le 30 germinal la légation française s'apercevait que les moyens » de tout genre étaient employés par les ennemis de la paix pour la dissolution du » Congrès; et nous comptions effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite » successive de tous ceux qui le composaient. Mais ce jour, 30 germinal, l'enlèvement des » pontonniers, qui servaient à passer notre correspondance par la voie de Seltz, nous » apprit que la méchanceté des ennemis n'aurait pas, sans doute, la patience que » montrait le gouvernement français. Nous réclamâmes contre cette violation du droit » des gens. La députation réclama de son côté; et le résultat de ses démarches fut une lettre » militaire qui nous annonça qu'on ne pouvait faire aucune déclaration tranquillisante pour » la sûreté des membres du Congrès. La députation assemblée de nouveau, déclara qu'elle » n'était plus libre; que d'ailleurs le rappel de plusieurs de ses membres la mettait, » au terme de ses instructions, hors d'état de prendre une délibération quelconque. » Ce fut sur ce *conclusum*, qui nous fut remis officiellement par le ministre directorial, » rappelé lui-même, que nous établîmes notre note du 6 floréal, portant protestation con- » tre les violences exercées, et déclaration que nous nous rendrions sous trois jours dans la » commune de Strasbourg pour y continuer les négociations.

» Le lendemain 7, (je vous donne tous ces détails de mémoire, parce que tous nos » papiers ont été enlevés, mais je ne crois pas me tromper sur les dates) le citoyen » Lemaire, courrier de la légation, fut enlevé à Plitterdorff par une patrouille autri- » chienne, et transféré à Gernsbach, quartier du colonel. Instruits par nous de cet » attentat, inoui jusqu'alors, mais qui bientôt devait être surpassé, tous les membres » du corps diplomatique, spécialement le ministre de Bade, la légation prussienne, » et le ministre directorial, s'adressant au colonel autrichien pour en avoir répa- » ration, lui demandèrent surtout l'assurance que nous serions respectés lors de notre » retour en France. On n'obtint point de réponse. Le 9, nos préparatifs étaient faits » pour partir. Nous aurions pu, sans doute, le faire avec sûreté en nous esquivant » le 8, jour où il n'y avait point sur le Rhin de patrouilles autrichiennes, mais ayant » une fois engagé la question de droit que nous avions de rentrer en sûreté, nous

» aurions cru manquer à la dignité de notre caractère, en n'exigeant pas une solution » quelconque; et peut-être ce sentiment a-t-il facilité l'exécution du crime atroce auquel » j'arrive.

» Je reprends ma dictée, citoyen ministre. Le 9 floréal, à sept heures et demie du » soir, un capitaine de hussards de Szelklers, stationnés à Gernsbach, fut, de la part » de son colonel, déclarer verbalement au baron d'Albini que nous pourrions quitter » Rastadt avec sécurité, et vint ensuite nous signifier l'ordre de sortir de cette ville dans » vingt-quatre heures. Déjà les hussards de Szelklers s'en étaient emparés, et occupaient » toutes les avenues. A huit heures nous étions en voiture. Arrivés à la porte de Rastadt, » nous trouvâmes la défense générale de ne laisser entrer ni sortir qui que ce fût. Une » heure se passa en pourparlers : il paraît qu'on en avait besoin pour organiser l'exécrable » exécution qui suivit, et dont, je le dis avec conviction, tous les détails avaient été » commandés et combinés à l'avance. Enfin le commandant autrichien leva la consigne pour » la légation française seulement. Nous demandâmes une escorte, elle nous fut refusée; » et l'infâme commandant déclara que nous serions aussi en sûreté que dans nos chambres; » d'après cela nous nous mîmes en marche. Nous n'étions pas à cinquante pas de Rastadt, » nous et la légation ligurienne, qui ne nous quitta point, et partagea nos dangers avec » un dévouement sans égal, lorsqu'un détachement de près de soixante hussards de » Szelklers, embusqués sur le canal de la Murg, fondit sur nos voitures, et les fit » arrêter.

» La mienne était arrêtée. Six hommes, armés de sabres nuds, m'en arrachent avec » violence. Je suis fouillé et dépossédé de tout ce que j'avais. Un autre, qui paraissait » commander cette expédition, arrive à course de cheval, et demande le ministre Jean » Debry. Je crus qu'il allait me sauver : C'est moi, lui dis-je, qui suis Jean Debry, » ministre de France. J'avais à peine achevé que deux coups de sabre m'étendirent par » terre; je fus assailli de toutes parts de nouveaux coups. Roulé dans un fossé, je feignis » d'être mort. Alors les bandits me quittèrent pour se porter aux autres voitures. Je saisis » cet instant, et m'échappai blessé en différens endroits, perdant le sang de tous côtés, » et ne devant la vie peut-être qu'à l'épaisseur de mes vêtemens. Bonnier fut tué de la » même manière dont je devais l'être, et Roberjot égorgé presque dans les bras de son » épouse. On fit à mes malheureux collègues la même question qui me fut faite : Es-tu » Bonnier? es-tu Roberjot? Nos voitures ont été pillées; tout devint la proie des bri- » gands; les papiers de la légation furent enlevés, portés au commandant autrichien, et » réclamés vainement. Le secrétaire de la légation se jeta dans un fossé, et échappa à » la faveur de la nuit aux coups des assassins. Cependant je me traînai dans un bois voisin, » entendant les hurlemens des cannibales, les cris des victimes, et surtout de leurs com- » pagnes, de l'épouse de Roberjot, de ma femme enceinte de sept mois, et de mes deux » filles qui demandaient leur père. Mon secrétaire particulier, le citoyen Belin, fut tenu » par six hommes pour être témoin de toutes ces scènes d'horreur, et mon valet-de- » chambre jeté dans la rivière.

» J'ai su que tous les membres du corps diplomatique avaient fait les plus grands efforts » pour percer la ligne des assassins et venir au secours de ceux qui pouvaient encore être » secourus. Mais ce ne fut qu'à une heure du matin que la citoyenne Roberjot put être » accueillie chez M. Jacobi, ministre de Prusse; ma femme et ma fille chez M. de Reden, » ministre de Brême-Hanovre. J'errai dans le bois pendant toute cette nuit affreuse, » redoutant le jour qui devait m'exposer aux patrouilles autrichiennes. Vers les six heures » du matin, les entendant circuler, et voyant que je ne pouvais les éviter, d'ailleurs, » pénétré de froid, de pluie, et m'affaiblissant de plus en plus par le sang que je perdais, » je pris le parti désespéré de retourner à Rastadt. Je vis sur le chemin les cadavres nus

» de mes deux collégues. Le temps affreux, et peut-être la lassitude du crime facilitèrent
» mon passage, et j'arrivai enfin hors d'haleine et couvert de sang, chez le comte de Goërts,
» ministre du roi de Prusse.... Outre les attentions généreuses et les douces consolations,
» nous devons à tous les membres du corps diplomatique la sûreté de notre retour ici.
» Un acte formel, signé d'eux tous, fut porté au colonel autrichien, en lui déclarant que
» leurs commettans le rendaient responsable et du forfait et de ses suites. Le ministre du
» Margrave nous fit donner une escorte de ses troupes pour retourner : il fallut la laisser
» joindre des hussards de Szelklers qui semblaient me voir échapper à regret. La légation
» prussienne, empêchée par eux de nous accompagner, chargea son secrétaire, M. de
» Jordan, de ne nous quitter que lorsque nous serions embarqués. Mon Dieu, pour-
» quoi faut-il que tant de soins n'aient pu prévenir la funeste catastrophe de mes deux
» infortunés collègues !

» Je dois aussi vous ajouter que la presque unanimité des habitans de Rastadt, en
» versant des pleurs sur ce forfait, l'a couvert de toute l'exécration qu'il mérite, et n'a
» point dissimulé l'opinion qui en attribue l'atroce conception et toute la direction à
» l'Autriche, dont le ministre Lherbach, aujourd'hui commissaire près l'armée de l'Archi-
» duc, a obtenu, sans la moindre difficulté, à son départ de Rastadt, tous les passe-ports
» qu'il a demandés à la légation française ; à l'Autriche, qui osa bien nous faire dire par
» le comte Metternich, que ce commissaire impérial ne pouvait plus rester à Rastadt,
» attendu le défaut de sûreté de sa correspondance ; à l'Autriche enfin, qui, d'après toutes
» les probabilités, a donné l'ordre de l'égorgement de trois ministres, de l'enlèvement de
» nos papiers, et a promis le pillage pour récompense.

» Il y aurait bien d'autres rapprochemens à faire ; mais ils seront sentis. Pardonnez
» au désordre de mes idées. Les horribles images que j'ai sans cesse devant les yeux ne
» me laissent point la réflexion libre, et m'affaissent plus fortement que les douleurs que
» j'éprouve. Mes plaies vont bien, et jusqu'alors n'annoncent aucun danger. Salut et
» respect. *Signé*, Jean Debry. »

Quels sont les véritables auteurs de ce crime que désavouent à-la-fois le droit des gens et la morale de toutes les nations civilisées ? On l'ignore encore, malgré les assertions positives répandues dans le public, car ne reposant que sur des présomptions et des conjectures, l'impartialité de l'histoire ne permet pas de les admettre, parce qu'elles peuvent être inspirées par la haine naturelle entre deux peuples qui se font la guerre. Quoi qu'il en soit, l'horreur que l'on ressentit en France de cet attentat, donna un nouvel élan à tous les esprits ; enflamma le courage des armées républicaines ; et la paix, qui n'avait pu être le fruit de sages négociations, fut bientôt le prix des efforts généreux et multipliés qui, réparant quelques revers, nous assurèrent une succession non interrompue de nouveaux triomphes.

N.° 140



JOURNÉE DES 28, 29, 30 PRAIRIAL, AN SEPT,

Démission de plusieurs Directeurs

CENT QUARANTIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

JOURNÉES DES 28, 29 ET 30 PRAIRIAL AN VII; DÉMISSION DE PLUSIEURS DIRECTEURS.

Les directeurs qui existaient avant le 30 prairial an VII, n'avaient pas cru qu'il fût possible que des premiers revers, causés par l'ignorance présomptueuse où ils étaient de l'état intérieur et extérieur de la République, entraîneraient avant trois mois la perte de l'Italie, et que la chaîne entière des grandes Alpes, nouvellement ajoutée à la défense naturelle de la France, ne ferait qu'attirer les efforts de la coalition sur la partie de cette même frontière, où sous tous les rapports le danger serait le plus grand.

Les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg n'avaient pas non plus prévu, de leur côté, qu'un si vaste champ leur serait si promptement livré.

Aucun des deux partis n'avait pu mesurer ses moyens, et calculer ses ressources sur une consommation aussi inouie d'hommes, de chevaux, et de munitions de toute espèce. Les renforts qu'on avait disposés en Hongrie, en Autriche et en Bohême, dirigés successivement vers les deux armées impériales, ne suffisaient point pour maintenir les corps au complet. Le gouvernement français avait aussi épuisé ses dépôts, et surtout ceux de cavalerie; à mesure qu'il était forcé de disséminer son armée intérieure, le pouvoir exécutif s'affaiblissait dans ses mains. Ayant été regardé dans la question de la paix et de la guerre, comme le seul arbitre des destins de la République, il avait pris sur lui la responsabilité de tous les événemens. Il est douteux que les succès eussent soutenu plus long-temps l'ancien Directoire : les revers ne firent que hâter le moment de sa chute.

L'époque de cette révolution dans le Gouvernement français, révolution qui fait le sujet de ce tableau, fut précisément celle des dernières batailles livrées en Italie, auxquelles succéda une espèce de trève ou plutôt d'inaction. Les coalisés auraient peut-être pu tirer avantage de la commotion qui eut lieu lors des journées des 28, 29 et 30 prairial; le moment d'un changement si considérable eût été plus qu'un autre favorable à leurs entreprises. Ils n'ont pu se dissimuler les effets de cette nouvelle crise; mais, malgré leurs

succès, ils n'étaient alors point en mesure d'agir offensivement. L'armée de l'Archiduc et celle de Masséna étaient fortement retranchées sur les rives de la *Lima ;* et Suwarow avait acheté si cher ses victoires, qu'il ne pouvait de si-tôt rien tenter d'important. Le temps se passa de part et d'autre comme un intervalle entre deux campagnes : ce fut une espèce de trève, ainsi que nous l'avons observé plus haut ; et l'intérêt de l'Europe attentive s'accrut en raison des nouveaux apprêts.

Mais si les Directeurs antérieurs au 30 prairial an VII, ne prévirent point les suites effrayantes qu'eurent les premiers revers des armées françaises, encore moins prévirent-ils que violant le pacte constitutionnel dans la fameuse journée du 18 fructidor an V, ils fournissaient des armes pour leur propre destruction.

Non seulement l'ancien Directoire avait violé la Constitution au 18 fructidor an V, il l'avait encore enfreinte au 22 floréal an VI, en attentant au principe de la souveraineté du peuple, en faisant annuller la plupart des élections de l'an VI comme ayant été influencées par le parti des démagogues ou jacobins. Il irrita par là ce parti encore puissant, auquel les revers de l'armée française, et la déplorable situation de la République au dedans et au dehors fournirent bientôt des motifs suffisans pour attaquer les gouveruans d'alors. Tâchons, s'il est possible, dans l'examen que nous allons faire de la conduite de ces Directeurs, de ne rencontrer que négligence, incapacité, et ignorance présomptueuse, où plusieurs croient apercevoir du despotisme, de la cupidité, de la vénalité, et de la perfidie.

Au dedans on ne voyait que découragement, impatience, mécontentement. *Découragement*, parce qu'on avait laissé rallumer une guerre plus sanglante que les précédentes, et que peut-être ces Directeurs auraient pu prévenir. *Impatience*, parce que leur joug pesait sur toutes les têtes : que la liberté de penser et d'écrire était illusoire ; que cette tyrannie sourde qui choisit ses victimes, et croit les immoler dans l'ombre, n'échappe à personne ; et que d'ailleurs les charges publiques semblaient s'accroître à proportion que les fortunes particulieres diminuaient. *Mécontentement*, parce que le produit de ces charges ne paraissait sortir des mains du peuple que pour engraisser une nuée de vampires qui dévoraient sa substance et celle des armées, et venaient ensuite braver la misère publique par le faste le plus insolent ; parce que ce peuple ne pouvait plus voir dans ses victoires précédentes que des calamités meurtrières, puisqu'elles n'avaient servi qu'à exagérer les prétentions, et qu'à attirer à la France de nouveaux ennemis. Le commerce achevait de dépérir, le numéraire de disparaître, la confiance de s'évanouir, les arts consolateurs de tomber en désuétude. Chacun voyait ruiner ses moyens d'existence : et chacun, égaré par le malheur, ne lisait dans le présent qu'un avenir encore plus sombre et plus désespérant.

Que dirons-nous de la situation extérieure de la patrie à cette époque ? Si nos regards se tournent vers ses relations politiques avec les peuples voisins, avec ces nouvelles Républiques que la nature de leur Gouvernement et la reconnaissance avaient attachées à la France, nous n'entendons partout que des cris de rage et des accens de vengeance. Si vous leur demandez compte de leurs sentimens, elles vous répondront que le Gouvernement de la République française n'est plus depuis long-temps pour elle cette mère bienfaisante et protectrice qui leur a donné la vie ; qu'en son nom se sont commis dans leur sein des excès atroces et impunis ; qu'elles ont perdu leur liberté par des révolutions vraiment oligarchiques (1), commandées par l'ancien Directoire.

---

(1) Témoins la République cisalpine, la destitution du général Brune, et celle du général Championnet, pour s'être opposés aux coups d'autorité du Directoire.

Quant aux commissaires du pouvoir exécutif, ne voit-on pas à cette époque ce même Directoire leur donner des attributions tout-à-fait inconstitutionnelles, et à quel point le général Championnet faillit être victime de la résistance qu'il leur opposa.

Les armées. . . . . Ah! l'on ne peut aborder cet objet et contempler leur situation d'alors qu'avec un mouvement d'indignation. Comment ces armées, si long-temps victorieuses, ont-elles été tout-à-coup défaites, et en quelque sorte ruinées? . . . . Ont-elles vu décroître le nombre de leurs combattans? non, de nouvelles levées les ont recrutées à diverses reprises en temps de paix. Ont-elles été attaquées par des forces supérieures? non encore à cette époque; elles ont elles-mêmes attaqué, et on a eu le temps de suivre de l'œil les renforts que l'ennemi a reçus, et qui ne l'ont joint qu'après une *longue* et *lente* marche. Ont-elles donc cessé de voir à leur tête les généraux qui les guidaient jadis à la victoire? Oui, les guerriers italiques ne sont plus commandés par ces hommes intrépides, qui, suivant à Vienne un chef immortel, semblaient être ces héros qu'un demi-dieu conduisait jadis au siége d'*Ilium*. Ces hommes si précieux à l'État sont envoyés en Égypte, et le vainqueur du monarque des deux Siciles (1), celui qui, avec des forces si inégales, avait conquis le royaume de Naples, se voit forcé de quitter le glaive de la victoire pour prendre les fers de l'ignominie.

Tels sont les principaux reproches, et malheureusement trop fondés pour la plupart, qu'on faisait à l'ancien Directoire. Quand il s'est agi au Corps législatif de mettre ces gouvernans en accusation, ils ont publié leurs défenses. Nous allons les résumer le plus brièvement qu'il nous sera possible.

On nous reproche, disent-ils, d'avoir laissé les places fortes sans approvisionnemens; mais nous n'avons dû que veiller à ce que le ministre de la guerre donnât les ordres nécessaires. On nous accuse d'être restés dans la plus coupable inertie lorsque tout annonçait la guerre: cependant, dès la première apparence de la reprise des hostilités, nous avons fait refluer des troupes en Italie et vers les Alpes; nous avons fait rejoindre soixante mille réquisitionnaires, nous avons demandé la levée de deux cent mille conscrits; mais la mise en activité de cette loi demandait un temps considérable.

On nous reproche, poursuivent ces ex-Directeurs, la mise en jugement de *Championnet*, et la nomination de *Schérer* au commandement en chef de l'armée d'Italie; mais le premier avait méprisé et violé avec éclat un arrêté du Directoire exécutif; le second était connu par la manière brillante dont il avait servi à l'armée du Nord en l'an II, et la victoire éclatante qu'il avait remportée en Italie, le 2 frimaire an IV.

Enfin, disent les membres de l'ancien Directoire, nous sommes inculpés pour avoir détruit par la force militaire la Constitution de la République cisalpine, et en avoir changé les autorités; mais la République cisalpine n'a jamais eu de Constitution, car jamais le peuple n'en a accepté aucune d'une manière légale.

Quant au reproche qu'on nous fait, disent-ils encore dans leurs défenses, de n'avoir pas fait punir les agens et commissaires du pouvoir exécutif accusés de vexations et dilapidations, il n'est aucun de ces agens contre lequel on nous ait jamais rien articulé ni prouvé.

Voilà dans toute leur force les défenses qu'ont publiées les Directeurs destitués les 28, 29 et 30 prairial. Peut-être trouvera-t-on qu'ils ont été plus trompés que coupables. Le Corps législatif déclara qu'il n'y avait point lieu à accusation contre eux, soit qu'on ait reconnu leur inviolabilité dans le cas de non trahison, et qu'on ait trouvé qu'ils n'ont pas aspiré au despotisme; soit plutôt pour tenir la parole qui leur avait été donnée

(1) Le général Championnet.

par les députés qui allèrent exiger leur démission, qu'ils ne seraient pas mis en état d'accusation.

Voici de quelle manière cette démission eut lieu. Les 28 et 29 prairial an VII, plusieurs représentans du peuple conseillèrent aux ci-devant Directeurs (il faut excepter Barras et Treilhard : le premier n'était pas compris dans la liste de ceux qu'on voulait destituer, et la nomination du second avait été déclarée précédemment nulle) de donner leur démission, s'ils voulaient prévenir l'orage qui grondait sur leur tête. Les Directeurs la refusèrent.

Le lendemain, dans la matinée, nouvelles instances, nouveaux refus. Vers deux heures après-midi, le Directoire étant assemblé, un huissier vient annoncer une députation du Conseil des Anciens, qui demande à parler aux citoyens Réveillère-Lépaux et Merlin. Ceux-ci passent dans la salle des ministres, où ils trouvent les représentans du peuple *Laussat*, *Vimar*, *Chaptal*, *Perrin des Vosges*, *Faure-Labrunerie*, *Regnier*, et *Chasset*, membres du Conseil des Anciens, accompagnés de cinq à six membres du Conseil des Cinq-Cents.

Le citoyen Perrin prend le premier la parole pour dire que tous les membres du Conseil des Anciens venaient de se réunir dans le *salon de la Liberté* (pièce attenante à la salle des séances); que là, frappés des dangers qui menaçaient la patrie dans l'état d'effervescence où se trouvaient tous les entours du Conseil des Cinq-Cents, ils avaient unanimement pris le parti d'envoyer vers ces deux Directeurs une députation pour les inviter à donner leur démission, en leur jurant sur l'honneur du Conseil qu'il ne serait point question du projet formé, et déjà annoncé publiquement, de les mettre en état d'accusation.

Merlin et Réveillère répondent qu'ils sont loin de redouter le décret d'accusation dont on les menace; que néanmoins, pour arrêter les mouvemens qui se présentaient avec les symptômes les plus effrayans, et qui mettraient la patrie en danger, ils enverraient leur démission aux deux Conseils. Le directeur Rewbell, qui, sorti précédemment du Directoire par le tirage du sort, n'eut pas le désagrément de se voir demander sa démission, étant compris dans le projet d'accusation, fut déclaré, en même temps que ses collègues, à l'abri de toute recherche.

Il n'est pas besoin d'observer qu'en cette crise, comme au 18 fructidor, il fallut violer la Constitution. Si l'ancien Directoire avait donné, le premier, ce funeste exemple, cette fois-ci c'est le Corps législatif qui le donne. Pouvait-il exister une plus déplorable situation pour la France? Si l'on se permet de violer une fois les bases constitutionnelles d'un État, sous le prétexte et avec les mots imposans de salut public, pourquoi ne se portera-t-on pas à les violer, une seconde, une troisième, une quatrième fois, et ainsi à l'infini, en employant les mêmes mots, et en faisant valoir les mêmes prétextes? Heureusement l'immortelle révolution du 18 brumaire a mis un terme à toutes les agitations et variations perpétuelles. Tels sont les avantages inappréciables du Gouvernement actuel, que *les factieux ne cherchent qu'à se cacher, et que les vrais Français, les bons citoyens osent seuls se montrer.*

N° 141



Duplessi-Bertaux sculp.

MORT DU GÉNÉRAL JOUBERT, A LA BATAILLE DE NOVI,
le 28 Thermidor An 7.

CENT QUARANTE-UNIÈME TABLEAU
DE LA RÉVOLUTION.

MORT DU GÉNÉRAL JOUBERT, A LA BATAILLE DE NOVI;

LE 28 THERMIDOR AN VII.

Les amis de l'humanité reposaient leurs espérances sur le traité de Campo-Formio, sur le congrès de Rastadt, et plus encore sur l'impuissance où les brillantes campagnes de Bonaparte en Italie avaient mis l'Empereur de continuer la guerre. On se flattait que celle de l'an v et de l'an vi serait la dernière période de cette longue et sanglante lutte entre le despotisme et la liberté, entre une seule nation et tant de puissances réunies contre elle, et qu'elle amènerait le dénouement du terrible drame qui se joue depuis sept ans, ou, si l'on date des états-généraux, depuis plus de dix ans, en Europe. La grandeur et la multiplicité des événemens militaires semblaient avoir épuisé les forces, lassé le courage, et fatigué même jusqu'à l'attention. Tout-à-coup des scènes nouvelles, et d'une importance chaque jour plus décisive, s'ouvrent de toutes parts, et paraissent en quelque sorte effacer le souvenir de celles qui les ont précédées.

De même que les subversions du globe naissent du choc des élémens dont il se compose, ainsi les grandes commotions politiques naissent de la lutte de toutes les passions mises en action, de tous les intérêts qui se heurtent. Si la révolution qu'éprouve un État n'est pas, par son importance et les principes qui la dirigent, de nature à inquiéter les gouvernemens, il n'en résultera que des troubles intérieurs, et, si les partis peuvent se balancer, *la guerre civile*. Dans ce dernier cas, les puissances environnantes et rivales attisent presque toujours le feu de la discorde, comme il arriva en France du temps de la Ligue et de la Fronde. Mais lorsqu'une révolution tient à des principes généraux qui doivent influer sur toute la société civile, il est naturel que la guerre devienne générale, et qu'elle ne finisse que par l'anéantissement de la nation contre laquelle les autres se réunissent, ou par l'épuisement et l'affaiblissement total de celles-ci.

Si cette vérité, consignée dans les annales de toutes les sociétés humaines, eût pu être démentie, c'eût sans doute été par l'issue de la première coalition des puissances contre la France. Qui n'aurait cru qu'au Nord les armées prussiennes et autrichiennes, grossies de tous les contingens de l'Empire, et de la meilleure partie des forces de l'Angleterre et de la Hollande; qu'au Midi, les diversions opérées par les armées sardes, napolitaines et portugaises; enfin que, sur mer, les forces navales de presque toute l'Europe allaient écraser la France, qui, dans ses premiers troubles, venait de perdre par l'émigration la plus grande partie des chefs de ses armées de terre et de mer? On connaît le résultat, aussi imprévu que peu probable, qu'eut cette première lutte, la plus forte et la plus inégale qui ait jamais été engagée, et à laquelle on ne peut comparer que celle dont nous allons entretenir nos lecteurs dans ce tableau.

Six doubles campagnes (car celles d'hiver ne furent ni moins sanglantes, ni moins importantes) offrirent plus d'actions et plus de grands effets que n'en avaient produit des siècles entiers. La conquête de la moitié de l'Europe par les armées de la République française, et un nouvel état de choses né des caprices de la fortune, produisirent des avantages réciproques, firent éclore des intérêts entièrement étrangers au premier objet de la guerre. Le prince Charles avait sauvé l'Empire d'une redoutable invasion; Bonaparte avait achevé la conquête de l'Italie : il ne restait plus, depuis le Texel jusqu'au golfe Adriatique, une seule position, un seul champ de bataille, où le sort des armes n'eût été tenté, quand les préliminaires de Léoben furent arrêtés. Les bases en furent tellement posées d'une et d'autre part, que, dans des circonstances moins subitement, moins violemment amenées, dans une toute autre nature de guerre, elles auraient été le fondement d'une pacification générale, et d'un nouveau système d'équilibre entre les grands états du continent de l'Europe.

Mais cette guerre, si longue et si affligeante pour l'humanité, n'avait encore consommé que des hommes; les passions contenues n'en étaient que plus irritées, les ressentimens plus profonds. Les deux gouvernemens qui traitaient à Campo-Formio semaient, dans les articles même par lesquels ils prétendaient s'assurer d'une fidélité mutuelle, des germes d'une prochaine rupture : Bonaparte seul voulait la paix. Le temps qui s'écoula entre la signature des préliminaires et la conclusion du traité, fut précisément celui de la plus vive agitation des partis, que la paix devait éteindre ou calmer.

Malgré toutes les démonstrations contraires, à mesure que les deux gouvernemens s'éloignaient de l'époque et de la situation qui avaient produit ce mutuel accord, la loi de la nécessité perdait sa puissance, et les passions reprenaient leur empire. On avait cessé de s'entendre, ou plutôt de vouloir s'entendre, avant d'essayer de s'expliquer et de se rapprocher aux conférences de Seltz. Il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer l'incendie qui devait de nouveau embraser l'Europe. Cette étincelle partit du *Vésuve;* mais à peine tous les regards étaient tournés vers ce théâtre de la guerre, que le royaume de Naples et sa capitale étaient déjà tombés au pouvoir des armées françaises.

On parlait cependant encore de paix, mais la guerre était dans le cœur de tout le monde; on ne cherchait plus qu'à gagner du temps. Le recrutement très-lent des armées françaises par la voie de la conscription militaire, la difficulté de l'organisation de trois armées, tels durent être les motifs qui engagèrent le directoire à prolonger la trève jusqu'à la belle saison, toujours plus favorable au développement d'un grand plan de guerre offensive dans les pays de montagnes.

Mêmes desseins, mêmes motifs de temporisation du côté des Impériaux. Le recrutement des corps, leurs remontes, leurs réparations, avaient, à ce qu'il paraît, fait disperser l'armée, soit en Bohême, soit dans d'autres provinces éloignées de la frontière de Bavière. La marche par échelons, et nécessairement très-lente de l'armée russe, et sa station successive dans des quartiers de rafraîchissement, ne pouvaient être précipitées : enfin le projet de lier un plan d'opérations entre l'armée impériale d'Allemagne et celle d'Italie, supposait que les communications par le Tyrol fussent praticables.

Les longueurs diplomatiques cessèrent quand le directoire fut assuré de la marche des colonnes russes, et quand l'Empereur les vit prêtes à se réunir à ses armées. Nous avons rendu compte dans les précédens tableaux des premiers succès du prince Charles en Helvétie, et de ceux du général Kray et du général Suwarow en Italie. Jourdan avait perdu la bataille de *Stokach*, et Schérer celle de *Pastringo* et de *Magnan;* enfin Suwarow venait de remporter la célèbre victoire *de la Trebia* ou de San-Giovani contre le général Macdonald.

Quelques jours après cette dernière bataille, le maréchal de Suwarow, réuni au général Bellegarde entre Tortone et Alexandrie, avait rallié à lui les corps des généraux Kaim

et Wukassowick, et avait marché sur le général Moreau, qui, s'étant replié sur *Novi*, évacua bientôt ce poste, et rentra par la Borghetta dans le pays de Gênes. Après avoir fait toutes les dispositions pour défendre ce pays, et avoir augmenté les défenses de la Borghetta et des autres passages, Moreau se rapprocha des frontières de France, et remit au général Joubert le commandement de l'armée. Mais celui-ci l'ayant engagé à demeurer quelques jours auprès de lui, Moreau se trouva à la célèbre bataille de Novi, dont il nous reste à rendre compte.

Suwarow fit défiler une grande partie de son armée dans le Piémont; il fit investir *Coni* et attaquer *Fenestrelles;* mais le principal et le plus prochain avantage qu'il retira de la bataille de la Trebia, fut de n'avoir plus à distraire l'armée du général Kray du siége de Mantoue. On ne ménagea rien pour hâter la reddition de cette importante place, dont le commandant Latour Froissac, ancien ingénieur (1), capitula le 9 thermidor an VII. On verra bientôt que cette capitulation entraîna pour les Français la perte de la désastreuse bataille de Novi. Nous ne pouvons en donner un récit plus exact, et plus satisfaisant pour nos lecteurs, qu'en rapportant celui que le général Moreau, le Xénophon de la France, a pris la peine de transmettre lui-même: on croira entendre César dictant ses Commentaires. Le lecteur n'a pas oublié que ce général était resté auprès de Joubert, quoiqu'il vînt de céder le commandement à ce dernier.

Lettre du général Moreau au Ministre de la guerre.

Au quartier-général de Cornigliano, le 26 fructidor an 7.

« Il semble, citoyen ministre, que la bataille de Novi fasse une affaire de parti, que chacun la raconte à sa manière, et qu'on veuille attribuer à ses amis ou à ses ennemis les succès et les revers qu'on y a éprouvés. Il est important qu'on sache dans la république la plus exacte vérité sur cet événement malheureux, mais qui fera toujours honneur au courage de la brave armée d'Italie.

« L'armée aux ordres du général Joubert était divisée en deux corps : celui de droite, commandé par le général Saint-Cyr, formant deux divisions aux ordres des généraux Watrin et Laboissière, et occupant les débouchés de Gênes et de Novi, était fort d'environ dix à douze mille hommes; celui de gauche, aux ordres du général Pérignon, également composé de deux divisions commandées par les généraux Grouchy et Lemoine, gardait les vallées de la Bormida et du Tanaro : le reste de l'armée gardait les rivières du Levant et du Ponent, le col de Tende, et la ville de Gênes.

« Le général en chef Joubert, dont le projet était de dégager Tortone, se décida à tenter la réunion de l'armée de Novi. Il se rendit au corps de gauche, se porta de Savonne, par la vallée de Bormida, sur Acqui et Capriata, où il laissa environ deux mille hommes pour assurer ses subsistances, et arriva le 27 au soir sur les hauteurs de Novi : il plaça la gauche à Pastarana, la droite appuyant à la gauche du général Saint-Cyr, qui était arrivé le même jour à sept heures du matin; sa droite appuyait à la Scrivia. Un petit corps de troupes aux ordres du général Dombrousky investissait le fort de Serravalle.

« L'armée ennemie reçut le même jour les troupes de siége de Mantoue. Elle n'avait plus de détachemens et se trouvait entièrement réunie; sa droite à Bosco, son centre à Pozzolo, sa gauche à Tortone, et sa réserve à Rivalta. Sa force était d'environ quarante-huit mille hommes d'infanterie et dix mille chevaux. Sa droite, aux ordres des généraux Kray et Bellegarde, forte d'environ vingt-deux mille hommes d'infanterie autrichienne, vint se placer, le soir du 27, en face du corps du général Pérignon, débordant un peu sa gauche, qui devait couvrir la route de Pastarana à Capriata.

« La gauche de l'ennemi, forte d'environ dix-huit mille hommes d'infanterie autrichienne, s'étendait depuis Pozzolo à la Scrivia, faisant face à notre droite. Sa réserve, forte de huit bataillons de grenadiers, trois ou quatre d'infanterie, et six escadrons de cavalerie, resta à Rivalta : la cavalerie ennemie était en seconde ligne de ces attaques, et répartie à peu près également entr'elles.

« Le général en chef avait le projet d'attaquer l'ennemi, et ne put s'occuper d'une position défensive; l'aspect des forces considérables qui lui étaient opposées le détermina à rassembler à Novi, le soir du 27, les généraux de division. Tous convinrent qu'avec notre infériorité de cavalerie surtout, il y aurait plus que de l'imprudence à descendre dans une plaine immense, où le moindre revers entraînerait la défaite totale de l'armée.

(1) Bonaparte a fait ordonner, par le ministre de la guerre, à ce commandant, de ne plus porter l'habit de soldat.

« Quoique le général en chef ne me fît point positivement part de ses desseins, je crus m'apercevoir qu'il était décidé à ne pas attaquer l'ennemi, mais à reprendre ses anciennes positions, pour attendre que le mouvement de l'armée des Alpes le débarrassât d'une partie des forces ennemies. Il rompit l'assemblée en renvoyant chacun à son poste, disant que les reconnaissances du lendemain le détermineraient.

« Le 28, environ cinq heures du matin, nous étions prêts à monter à cheval pour parcourir la ligne, lorsqu'un guide d'ordonnance vint lui annoncer que la gauche était déjà attaquée : nous nous y rendîmes sur-le-champ en passant devant le front d'une partie de la droite : l'ennemi était en bataille à environ deux portées de canon de nos positions.

« En arrivant au lieu où l'on combattait, je fis remarquer au général en chef quelques troupes que je trouvais mal placées ; il m'invita à rectifier les positions d'une partie, et se chargea de l'autre : je m'éloignai à sa gauche de cinq à six cents toises.

« Environ une demi-heure après que j'eus quitté le général en chef (il était alors près de sept heures du matin), je m'aperçus que l'ennemi faisait des progrès étonnans à ma droite : je voyais nos troupes se retirer assez en désordre, et ce succès eût été d'autant plus dangereux qu'il séparait les corps des généraux Saint-Cyr et Pérignon. J'envoyai sur-le-champ ordre au général Colly, qui tenait l'extrémité gauche de notre droite, d'envoyer deux bataillons pour rétablir le combat ; je fis marcher de mon côté quelques-unes des troupes que je venais de placer, et qui, avant, ayant l'ennemi derrière elles, se trouvèrent à leur tour sur ses derrières. Leur attaque fut pleine de résolution, et arrêta le corps qui faisait des progrès......; le succès de cette première attaque nous resta complètement.

« J'appris en ce moment la mort du brave général Joubert ; et, quoique je fusse sans caractère à l'armée, n'ayant pris aucun commandement, chacun m'ayant demandé des ordres, je crus que le bien de l'armée exigeait que j'en prisse le commandement.

« L'ennemi avait attaqué au même moment les autres troupes de la gauche ; ses efforts furent repoussés partout. Les Russes s'ébranlèrent alors pour attaquer Novi... ; le général divisionnaire Watrin les battit complétement..... Les attaques de gauche se succédaient de deux heures en deux heures à la droite : l'ennemi se portait alternativement sur deux extrémités, mais partout il éprouvait la résistance la plus opiniâtre........ L'ennemi marchait avec une rapidité extraordinaire pour s'emparer de la route de Novi à Gavi ; et si ce mouvement avait entièrement réussi, c'en était fait de l'armée.

« Heureusement le général Saint-Cyr avait conservé trois bataillons de réserve à son centre, et un petit corps de cavalerie aux ordres du général Guérin. Il fit attaquer l'ennemi au moment où il allait s'établir sur cette chaussée. La cent sixième, par une charge des plus brillantes, arrêta l'effort de l'ennemi, prit le général Lusignan, et donna le temps d'évacuer Novi, et de retirer toutes les troupes qui se trouvaient encore engagées dans la plaine.

» La position de la gauche se trouva extrêmement dangereuse.......; le mouvement de retraite de cette partie de l'armée commença environ à cinq heures..... Au lieu de se réserver pour porter à propos pendant l'action des coups décisifs, la soif de la gloire et le désir d'inspirer aux soldats, par son exemple, un enthousiasme, un fanatisme guerrier, portèrent Joubert à s'exposer dès le commencement de la bataille comme un simple volontaire, et à se mettre lui-même à la tête d'une charge à la baïonnette contre le premier corps qu'il vit s'ébranler. Il avait à peine dit, *En avant, en avant*, qu'une balle le frappa droit au cœur ; il expira sur-le-champ en disant, *Marchez toujours* (1).

» Voilà, citoyen ministre, un détail bien exact de la bataille de Novi, la plus sanglante de cette guerre, et qui, quoique désastreuse pour nous, a porté la terreur dans les rangs de nos ennemis. »

Signé, Moreau.

Le directoire fit rendre les plus grands honneurs à la mémoire de Joubert, jeune héros dont on ne saurait trop regretter la perte, et qui promettait un grand homme de plus à la France.

---

(1) C'est à regret que nous n'avons transcrit qu'une partie de la lettre de Moreau, dont l'étendue excède les bornes que nous sommes prescrites.

Nº 142



Dup. ... Dupréel sculp.

COMBAT ET VICTOIRE D'ABOUKIR, EN EGYPTE,

le 10 Brumaire An 8

CENT QUARANTE-DEUXIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

COMBAT ET VICTOIRE D'ABOUKIR, EN ÉGYPTE;

LE 7 THERMIDOR, AN VII.

DANS le tableau de la conquête de l'Égypte, nous avons rendu compte de tous les évènemens politiques, militaires, et civils, qui ont précédé, accompagné, et suivi cette invasion, jusques et compris la prise de la ville du Caire, qui entraîna la soumission de toute cette contrée, et termina la première campagne d'Égypte. Il nous reste à décrire les faits non moins étonnans, non moins prodigieux, qui ont signalé la seconde campagne.

Lorsque Bonaparte eut conquis et pacifié la ville du Caire, il se décida à marcher vers la Syrie pour punir *Ahmet Dgezzar*, pacha d'Acre, et détruire les grands préparatifs qu'il formait d'une expédition contre l'Égypte. Le projet du Général français était de revenir ensuite en Egypte pour repousser l'attaque qu'on avait combinée par mer de concert avec l'amiral anglais *Sidney-Smith*, et qui, d'après les probabilités de la saison, ne pouvait avoir lieu avant messidor. On verra combien les calculs de Bonaparte se trouvèrent justes, et qu'il réussit dans son principal objet, malgré le peu de succès du siège de Saint-Jean d'Acre, dont nous aurons bientôt occasion de parler. Ce fut ainsi qu'à son arrivée en Égypte il atteignit son but, malgré le désastre de la flotte française à Aboukir.

Le motif de mécontentement de Bonaparte contre Ahmet Dgezzar venait de ce que ce dernier s'était déclaré contre les Français en accueillant *Ibrahim-bey*, fuyant d'Égypte avec deux mille Mameloucks. En vain Bonaparte lui avait expédié par mer un officier pour se plaindre de cette conduite; Ahmet, sans faire aucune réponse, avait renvoyé avec arrogance l'officier français, et avait jeté à Acre dans les fers plusieurs citoyens français: il menaçait de plus, comme nous l'avons observé plus haut, les frontières d'Égypte d'une prochaine invasion.

Ahmet, surnommé *Dgezzar*, c'est-à-dire *boucher*, est, dit le général Berthier, l'opprobre de la nature, est regardé comme un monstre de cruauté même parmi les barbares de l'Orient. Il a couvert ce pays des témoignages d'une barbarie inconnue jusqu'à lui; il a fait écorcher plusieurs de ses femmes, sur les plus frivoles prétextes; il fait ferrer les hommes qu'il veut châtier; il tranche lui-même la tête à ceux qui ont été ses confidens; il fait couper le nez, les oreilles, les mains, les pieds, sur les plus légers soupçons; il ordonne de murer vivans jusqu'à la tête, les malheureux qui lui déplaisent..... Mais détournons nos regards de ces détails affligeans pour l'ami de l'humanité, et hâtons-nous de considérer l'ensemble de la brillante expédition dans la Palestine, ou ancienne Judée, et la Syrie. Nous terminerons ce récit par la célèbre victoire d'Aboukir qui fait le sujet de ce tableau; et pour le rendre plus complet, et ne laisser rien à désirer à nos lecteurs,

nous y ajouterons un précis rapide des évènemens qui ont eu lieu après la victoire dont nous venons de parler, jusqu'à ce jour.

Bonaparte ne fait suivre qu'environ dix mille hommes; il traverse le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, et son armée franchit tous les obstacles avec plus de constance et de rapidité qu'une troupe arabe. Il s'était emparé de toutes les places fortes qui défendent les puits du désert. Ses généraux avaient dispersé aux champs d'Esdredon et du mont Thabor trente-cinq mille cavaliers accourus de toutes les parties de l'Asie, et principalement de Damas, dans l'espoir de piller l'Égypte. Trente bâtimens, portant un corps d'armée turque destinée à assiéger les ports d'Égypte, avaient été obligés de cingler vers Acre, où cette escadre finit ses destins. Enfin, avec dix mille hommes, Bonaparte a nourri trois mois la guerre dans le cœur de la Syrie, pris quarante pièces de campagne, tué ou fait prisonniers plus de sept mille hommes, enlevé cinquante drapeaux, ouvert les forteresses de Gaza, Jaffa et Caïffa, réduit presque en cendres celle d'Acre, et détruit l'armée qui était en marche pour envahir l'Égypte. Rappelé impérieusement par la saison des débarquemens en Égypte, et par la peste survenue dans Acre, il repasse cette même immensité de déserts, et vient couronner cette campagne par l'éclatante victoire d'Aboukir. Tel est l'ensemble, tels ont été les résultats de cette mémorable expédition. Nous allons en présenter les détails : l'histoire en offre peu d'aussi intéressans.

Quand l'armée française eut terminé sa marche pénible à travers le désert, et qu'elle eut découvert la plaine cultivée de Gaza, elle s'empara de cette place, où elle trouva des magasins considérables que les Turcs n'eurent pas le temps d'évacuer. Ce fut à Jaffa que Bonaparte éprouva la première résistance. Il fit livrer l'assaut, le combat fut sanglant: enfin les Français furent maîtres du fort, et la plus grande partie de la garnison fut passée au fil de l'épée. Alors Bonaparte marcha sur Saint-Jean d'Acre avec les trois divisions de *Kléber*, *Bon* et *Lasnes;* celle de *Regnier*, qui avait ouvert la marche dans le désert, faisait l'arrière-garde à deux marches après l'armée, qu'elle avait ordre de joindre à Saint-Jean d'Acre, en suivant la route de la mer par Césarée et Cantoura.

Le 25 ventose an 7, l'avant-garde française découvrit, en approchant de Zetta, un corps de cavalerie ennemie, commandé par *Abdalla-pacha.* Pendant que les généraux Kléber, Bon et Murat, se dirigèrent sur cette cavalerie, la division du général Lasnes eut ordre de se porter sur la droite, et de couper les Naplousains qui étaient postés sur la montagne de Naplouse. Ceux-ci prirent la fuite. Deux jours après, le général Kléber occupa Caïffa au pied du Mont-Carmel, ville fermée de bonnes murailles et flanquées de tours, et que Djezzar avait fait évacuer, après avoir désarmé le château qui défend le port et la rade.

L'avant-garde de cette division découvrit, en arrivant sur Caïffa, la divison de l'escadre anglaise, qui y avait mouillé le 24 ventose. Déja Sidney-Smith avait relevé le courage et accrû les moyens de résistance du pacha de Saint-Jean d'Acre, en lui envoyant un ancien ingénieur français, très-habile, et au dévouement duquel il devait sa délivrance de la prison du Temple à Paris, et son retour en Angleterre. *Phélippeaux* (c'est le nom de cet ingénieur) avait fait réparer la place de Saint-Jean d'Acre, fortifiée à la manière du douzième siècle, avec des courtines flanquées de tours carrées. Cependant ces travaux et ces premiers secours n'eussent vraisemblablement pas suffi pour soutenir Djezzar-pacha contre les attaques des Français, si, au moment même où Bonaparte achevait l'investissement de Saint-Jean d'Acre, la flottille qui portait la plus grande partie de son artillerie et ses munitions, n'était tombée entre les mains des Anglais : cette flottille doublait le Mont-Carmel, lorsqu'elle fut aperçue, poursuivie, et bientôt atteinte par le canon des vaisseaux anglais. Sept des bâtimens qui la composaient, amenèrent leur pavillon; une corvette et deux petits bâtimens s'échappèrent.

On peut dire que cette perte, irréparable pour les Français dans la situation où ils étaient, décida du sort de Saint-Jean d'Acre : peut-être que, malgré l'état de défense où le colonel Phélippeaux avait mis cette place, l'audace et l'intrépidité dans les attaques eussent pu suppléer les machines de guerre et le manque de grosse artillerie et de tous les approvisionnemens nécessaires pour presser un siège; mais il est évident que ces objets précieux, non pas seulement détruits et perdus, mais pris et transportés à la défense de cette même place, devaient, s'ils étaient bien employés, faire pencher la balance des moyens du côté des assiégés.

La tranchée fut ouverte le 30 ventose an 7. Le commodore Sidney-Smith quitta la rade de Caïffa, et vint mouiller sous les murs de Saint-Jean d'Acre. Les Français poussèrent d'abord les travaux avec tant d'activité, qu'au bout de neuf jours les batteries de brèche et les contre-batteries avaient percé la tour, pendant qu'on avait poussé un rameau de mine pour faire sauter la contrescarpe. La mine joua, mais elle ne fit qu'un entonnoir sur le glacis : on crut la contrescarpe dégradée; le fossé mal reconnu paraissait peu profond; l'ardeur des grenadiers ne permit pas de les retenir. Cependant au lieu de trouver ces obstacles applanis, il furent arrêtés par un fossé de quinze pieds; ils y descendirent, placèrent des échelles, gravirent la brèche, mais se trouvèrent séparés par la contrescarpe d'avec les troupes qui devaient les soutenir. Les braves officiers qui conduisaient l'attaque y périrent; les Turcs, qui avaient déjà abandonné la tour, y rentrèrent, et les Français se retirèrent dans leurs tranchées.

Le mauvais succès de ce premier assaut ne rebuta point Bonaparte : il n'avait pas encore reçu d'artillerie de siège. Il fit de nouveau battre en brèche cette même tour; les obus y mirent le feu, mais on tenta vainement de s'y loger.

Après tant de pertes multipliées et irréparables, il devenait presque impossible de réduire une place défendue avec tant de valeur, sans cesse ravitaillée, et secourue du côté de la mer, protégée par l'escadre du commodore Sidney, qui, n'ayant point à craindre d'être attaqué, pouvait disposer de ses équipages, de son artillerie, de ses munitions.

Néanmoins Bonaparte ne pouvait se résoudre à renoncer à cette conquête : il voyait la place ouverte, et la brèche plus large; il voulut donc tenter une dernière fois le sort des armes : mais ce fut inutilement. Les grenadiers ayant demandé à remonter à l'assaut, le combat recommença le soir même avec une nouvelle fureur, et avec aussi peu de succès. Alors Bonaparte fit la levée du siège en très-bon ordre, et crut, avec raison, avoir rempli le but principal de son expédition, puisqu'il avait détruit et dispersé la plus grande partie de forces du pacha, et prévenu la réunion de l'armée du grand-visir. Il repassa donc le désert, et revint en Égypte.

Seid-Mustapha-pacha rassemblait dans les divers ports de l'île de Rhodes les troupes destinées à l'attaque d'Alexandrie. Ce fut aux pyramides de Giseh que Bonaparte reçut l'avis qu'une flotte turque de cent voiles avait mouillé, le 23 messidor, dans la rade d'Aboukir. Il se disposa aussitôt à attaquer cette nouvelle armée : ce fut le 7 thermidor suivant qu'on se trouva en présence. Bonaparte forma ses colonnes d'attaque; le général d'*Estaing* enleva à la baïonnette la hauteur retranchée qui formait l'appui de la droite des Turcs : en même temps, la division *Lasnes* se porta sur la gauche de cette première ligne, et le général *Murat* marcha droit au centre avec le reste de sa cavalerie, après avoir fait couper par des escadrons détachés la retraite des deux ailes attaquées.

Presque toute la première ligne turque (environ deux mille hommes), dépostée et enveloppée par cette manœuvre, périt par le feu, ou se noya. Les Turcs furent poursuivis jusqu'à leur seconde position, moins étendue et beaucoup plus forte que la première. Une redoute flanquait la tête de cette position, que le pacha, qui n'avait plus d'autre retraite, s'était préparé à défendre avec obstination. Il lui restait encore huit à neuf mille hommes.

Bonaparte, voyant que la principale force des Turcs était au centre, changea sa disposition d'après la nature du terrain; il fit passer sa cavalerie à sa droite, pour engager et enfoncer la gauche des Turcs le long de la plage; il dirigea des attaques d'infanterie sur les retranchemens de leur droite, entre la redoute et la mer, et disposa une réserve pour attaquer la redoute au moment où les attaques par les ailes auraient réussi.

Après avoir fait vivement canonner la position et la redoute, ainsi que les retranchemens qui la liaient au bord de la mer, Bonaparte fit commencer l'attaque. Les Turcs, voyant les Français s'approcher des retranchemens, sortirent et attaquèrent eux-mêmes la colonne; ils furent repoussés : les Français les suivirent, et se précipitèrent sur les retranchemens; mais ils furent arrêtés par le feu de la redoute qui les prenait en flanc et de haut en bas, et forcés de se retirer sur le village.

La cavalerie, arrivée à la hauteur de la redoute, avait chargé plusieurs fois avec impétuosité, et fait plier les troupes qui se trouvaient devant elle; mais elle ne put se porter plus avant, ni se soutenir contre le feu meurtrier de la redoute et celui des chaloupes canonnières. Pour décider l'action, Bonaparte fait marcher droit à la redoute le général *Lasnes*, à la tête de deux bataillons : il saisit le moment où les Turcs s'abandonnent hors de leurs retranchemens, fait attaquer la redoute par la face gauche et par la gorge; les bataillons de la vingt-deuxième et de la soixante-neuvième demi-brigades sautent dans le fossé, gravissent le parquet, et emportent l'ouvrage. *Mustapha-pacha* fait de vains efforts pour rallier ses troupes; elles sont forcées sur tous les points; tout fuit et se précipite dans la mer. La plupart des fuyards ne peuvent atteindre les vaisseaux trop éloignés; et le reste de ce corps d'armée, si l'on en excepte la garnison du fort d'Aboukir, est enveloppé et pris avec Mustapha-pacha.

Le fort d'Aboukir, sommé le lendemain de la bataille, fut défendu avec la fureur du désespoir; enfin, après huit jours d'un bombardement très-vif, le fils du pacha, son kyaia, et deux mille hommes, jetèrent leurs armes, et se rendirent prisonniers.

Dès le lendemain de cette éclatante victoire, Bonaparte retourna à Alexandrie, et ayant appris par des parlementaires des vaisseaux anglais les revers de la France en Italie et sur le Rhin, il se décida à revenir en Europe, après avoir confié à *Kléber* le commandement en chef de l'Égypte. Ce général, d'après un traité qu'il fit avec les Turcs, en l'an 8, consentit à évacuer l'Egypte; mais le cabinet de Saint-James n'ayant point ratifié ce traité, Kléber attaqua l'armée du grand-visir près d'Héliopolis, et la mit en pleine déroute. Les Turcs n'ayant pu vaincre ce général l'ont fait assassiner : c'est le général *Menou* qui le remplace.

Nous terminerons ce tableau de la seconde campagne d'Égypte, et de la mémorable expédition de Syrie, par une observation qui n'est pas indigne de l'histoire; c'est que, par un hasard singulier, la fortune se montra en Europe comme en Orient, et aux mêmes époques, également favorable ou contraire aux deux partis. La levée du siège de Saint-Jean d'Acre coïncidait avec l'évacuation de Zurich et de Milan, et la victoire d'Aboukir avec la reprise du Saint-Gothard. Mais de tous ces grands évènemens, le plus brillant peut-être, c'est la célèbre bataille que nous venons de décrire. La rade et la presqu'île d'Aboukir ne seront pas moins fameuses que le golfe d'Ambracie et le promontoire d'Actium. Autant le combat naval d'Aboukir avait été funeste aux Français, autant la bataille livrée sur la presqu'île leur fut profitable; et comme s'il était de la destinée de Bonaparte d'avoir toujours à réparer les malheurs de la France, avant de quitter l'Égypte, il triomphe aux mêmes lieux où, l'année précédente, les Français avaient été vaincus; et le nom d'Aboukir, qui ne rappelait que le souvenir de leur défaite sur mer, retracera désormais le souvenir d'une de leurs plus célèbres victoires.



Duplessi Bertaux vue aqua forti — Duparel Sculp

ÉVACUATION DE LA HOLLANDE PAR LES ANGLO-RUSSES, ET CAPITULATION DU DUC D'YORCK,

le 10 Brumaire An 8

CENT QUARANTE-TROISIEME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

ÉVACUATION DE LA HOLLANDE PAR LES ANGLO-RUSSES, ET CAPITULATION DU DUC D'YORCK,

LE 10 BRUMAIRE, AN VIII.

Depuis la reprise des hostilités sur le continent, et sur-tout lorsque quelques succès en Italie eurent ranimé l'espoir des puissances coalisées contre la France et ses alliés, on vit le cabinet britannique méditer de grands projets. Des troupes tirées de l'Irlande, qui venoit d'être soumise, furent rassemblées sur les côtes ouest de l'Angleterre ; des bâtiments de transport y remplirent tous les ports ; de grands approvisionnements en tous genres furent commandés : tout annonçoit enfin une expédition maritime à laquelle on sembloit attacher une grande importance, mais dont un mystere impénétrable couvroit encore l'objet. Cependant la république batave, malgré la vigilance de son nouveau gouvernement, n'étoit pas alors dans une situation bien calme : sourdement agitée au-dedans par des partis exagéres, tous ennemis du nouvel ordre de choses, et inquiétée au-dehors par la réunion sur sa frontiere des principaux chefs de la faction orangiste à la tête de quelques soudoyés, on craignoit avec raison que cet état ne devînt le point d'attaque que les Anglais choisiroient de préférence.

Le directoire-exécutif batave, voyant approcher l'orage, songea peut-être un peu tard à s'en garantir : ses troupes réglées furent augmentées ; une garde nationale, composée de jeunes citoyens, fut formée et organisée ; on s'occupa de l'armement et de l'approvisionnement des places sur la Meuse ; et, pour mettre de l'unité dans les moyens de défense, le général en chef Brune, commandant l'armée française en Batavie, fut chargé par le gouvernement de la direction de toutes les opérations militaires.

Le 5 fructidor an VII il fut instruit qu'une flotte anglaise, composée d'environ cent quatre-vingts voiles, étoit venue mouiller devant la rade du Texel, et que l'amiral Duncan, qui la commandoit, avoit sommé les chefs de la flotte batave et le commandant du fort du Helder de reconnoître le prince d'Orange. Aussitôt le lieutenant-général Daëndels eut ordre de rassembler sa division tout le long de la côte, et d'attaquer l'ennemi par-tout où il se présenteroit. Jusqu'au 9 fructidor la flotte anglaise eut

des vents contraires, et ne put s'assurer à la côte. Le 9, elle revint en vue, et mouilla aussi près que possible de la grande plage, entre le Groote-Keeten, et Huys-Duinen.

Le 10, dès le point du jour, l'ennemi redoubla ses préparatifs de débarquement : au moyen de chaloupes amarrées les unes aux autres, et sous le feu continuel des bâtiments embossés sur ses ailes, il jeta à terre quelques compagnies de grenadiers et de chasseurs à pied. Cette troupe, n'ayant trouvé sur la plage aucune résistance, se forma d'abord avec facilité, et vint avec impétuosité attaquer les Dunes, où le peu de résistance qu'on lui opposa lui laissa la facilité de s'étendre et de former une assez profonde ligne de bataille. Diverses tentatives faites pour débusquer l'ennemi n'eurent aucun succès; ses forces augmentoient toujours par la continuation de son débarquement. Le lieutenant-général Daëndels perdit quatorze cents hommes, et les troupes bataves furent contraintes d'évacuer les batteries du Helder.

Le 11 au matin, à la vue de l'escadre de l'amiral Duncan, qui se présentoit dans le Mars-Diep, le vice-amiral Story fit lever l'ancre à la flotte batave, et vint mouiller sous le Wlicter. Le 13, on apprit qu'à la suite d'une révolte des équipages, cette flotte s'étoit rendue à l'amiral Mittchell, et que le vice-amiral Story, dont la vie avoit été menacée par ses soldats, étoit prisonnier pour avoir répondu aux sommations de l'ennemi conformément à ses devoirs et à ses serments. Le pavillon orange flotta alors sur tous les bâtiments, et la république batave se vit enlever, par la plus lâche perfidie, un de ses plus grands moyens de défense.

Cet évènement donnoit les plus grandes inquiétudes sur le sort d'Amsterdam, que l'ennemi, maître du Zuyderzée, pouvoit tenter d'enlever. En un jour cette intéressante ville fut mise à l'abri d'un coup de main. Le général Brune vint lui-même, le 15, à Alkmaër, prit position vis-à-vis l'ennemi, et, instruit de l'arrivée de prochains renforts pour l'armée anglaise, se décida à une attaque générale pour le 24. Elle eut lieu à trois heures du matin, mais elle n'eut pas le succès qu'on s'en étoit promis, parceque des traîtres mirent le désordre : ils furent arrêtés le lendemain, et leur mort servit d'exemple. Nous eumes particulièrement à regretter dans cette journée la perte du général de brigade David, et du C. Mérite, capitaine de grenadiers, officiers aussi instruits que braves. Cependant le général Brune se fortifia dans ses positions, fit occuper la ville de Hoorn par les troupes bataves, et se tint sur la défensive.

Le 3 complémentaire, les Anglais, renforcés par quatorze mille Russes, débarqués successivement depuis cinq jours, firent une vive attaque sur toute la ligne. Le combat dura depuis cinq heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et quoique de moitié inférieurs en nombre, les Gallo-Bataves remporterent la victoire. Les Russes et les Anglais furent poursuivis la baïonnette dans les reins; et si les troupes n'eussent pas été harassées et la journée trop avancée, ils eussent été suivis dans leurs retranchements. Leurs canons, leur ambulance, tout fut abandonné; le terrain depuis Berghen jusqu'aux retranchements ennemis, étoit couvert de tués et de blessés, au nombre de plus de trois mille hommes; nous fîmes en outre deux mille prisonniers, parmi lesquels le général russe Hermann. Le général batave Dumonceau fut blessé dans cette affaire.

Les derniers jours complémentaires furent employés à fortifier tous les points que le combat du 3 avoit fait reconnoître foibles ou d'un accès trop facile : la division de droite sur tout rendit sa position presque inexpugnable en rasant l'Oosterdik, qui lui fut si nuisible; par cette opération tout le front de cette division fut inondé, et les canaux sur la gauche reçurent jusqu'à dix pieds d'eau. Dans les premiers jours de vendémiaire an VIII, le général Brune reçut des renforts.

Le 10, le duc d'Yorck fit avec la totalité de ses forces une attaque générale. Comme il ne pouvoit manœuvrer par sa gauche à cause des inondations, ni hasarder de s'engager dans des passages difficiles pour tourner le Vaard, il porta encore une fois son principal effort contre la gauche du général Brune. Les avant-postes de cette gauche et du centre de l'armée gallo-batave furent d'abord attaqués et dépostés de Groot, de Kamo, de Schorel, et de Shoreldam, par les Anglo-Russes. Un combat plus sérieux s'engagea ensuite en avant de Berghen. Le général français Gouvion, qui commandoit dans ce village, soutint les attaques du général Dundas, et s'obtina à s'y maintenir, tandis que le général Abercrombie l'avoit déja dépassé, et cherchoit à tourner la position d'Alkmaër par Egmont-op-zée. Ce dernier poste, où commandoit le général Vandamme, ne fut pas moins bien défendu que Berghen; mais l'un et l'autre furent évacués par les Français dans la nuit du 11 au 12, après les combats les plus sanglants qui eussent encore été livrés en Hollande.

Voyant sa gauche depassée par le général Abercrombie, et son centre entamé; instruit que l'ennemi faisoit passer des renforts à sa droite; craignant les résultats d'une attaque dans une position désavantageuse, les troupes étant d'ailleurs divisées et fatiguées par les suites de la bataille; le général Brune résolut de faire un mouvement rétrogade, et de venir placer l'armée en avant de Bewerwik, gros bourg situé à trois lieues d'Harlem. Cette position, plus resserrée et d'une meilleure défense, lui donnoit l'avantage de faire sortir le duc d'Yorck de ses fameux retranchements, de l'éloigner de ses embarcations, et de l'attirer sur un terrain difficile à fortifier, et plus favorable à la maniere de combattre des Français. Les ordres furent donnés en conséquence, et les dispositions prises pour la retraite.

Les Anglais entrerent dans Alkmaër le onze vendémiaire, et porterent leurs postes en avant et parallèlement à ceux des Gallo-Bataves. Le général Brune, persistant dans son systême défensif, mit la plus grande activité à faire fortifier la position avantageuse dans laquelle se trouvoit l'armée; on y travailloit sans relâche, quand, le quatorze vendémiaire, toute la ligne de l'avant-garde fut attaquée par les Anglo-Russes. Les postes d'Akersloot, de Limmen, de Baccum, et des Dunes, inférieurs à l'ennemi, ne tinrent que peu de temps et se replierent sur Castricum : ce village resta quelque temps à découvert; mais il fut bientôt repris à la baïonnette. Une charge de cavalerie ordonnée à-propos par le général Brune, et exécutée sous ses yeux, décida du sort de la bataille. On combattit jusqu'à la nuit. L'ennemi perdit quinze cents prisonniers; le nombre de ses tués ou blessés s'éleva à près de quatre mille hommes. Le 15, l'ennemi évacua Baccum, où l'avant-garde française reprit son poste. Il se retira ensuite dans le Zip; et le général Brune fit avancer l'armée à sa poursuite. Voulant profiter de ses avantages, il avoit assuré toutes ses troupes dans de bonnes positions, et se préparoit à l'attaque, lorsque, le 23, le duc d'Yorck lui envoya un officier de marque porteur de propositions relatives à une suspension d'armes, pendant laquelle l'armée anglo-russe s'embarqueroit; dans le cas contraire le duc d'Yorck donnoit à entendre qu'il inonderoit le pays en coupant les digues du Helder et de Petten, et en ouvrant les hautes écluses du Zuyderzée. Le général Brune répondit avec le caractere de dignité qui convenoit au chef d'une armée victorieuse; la suspension des hostilités; le rembarquement de l'armée alliée, qui dut s'effectuer et qui s'effectua en effet le 10 brumaire, le rétablissement des ouvrages du Helder, et la conservation des ouvrages exécutés par l'armée anglo-russe; la restitution de huit mille prisonniers français et bataves, celle de l'amiral Dewinter particulièrement stipulée; telles furent les clauses de la capitulation. Il fut question de la restitution de la flotte batave qui avoit passé sous le pavillon orange; mais il n'y eut rien d'accordé à cet égard, ou bien l'article resta secret.

Ainsi se termina cette campagne aussi glorieuse que courte. A la gloire d'avoir fait échouer une des plus grandes entreprises maritimes des Anglais et des Russes, et d'avoir vaincu pour la seconde fois le duc d'Yorck (1), la république française ajouta celle encore plus brillante et plus solide, de s'être montrée fidele à ses alliés, et d'avoir secouru, défendu et sauvé la république batave, au moment même où il paroissoit que la France succomberoit sous les efforts réunis des Autrichiens et des Russes.

---

(1) Il avoit déja été vaincu à Hondscoote par le général Houchard.



JOURNÉES DES 18 ET 19 BRUMAIRE AN VIII.

CENT QUARANTE-QUATRIÈME TABLEAU

DE LA RÉVOLUTION.

LE DIX-HUIT BRUMAIRE AN VIII.

La fortune de la république semblait s'être éloignée avec Bonaparte. Le long et inutile congrès de Rastadt avait été rompu ; et le massacre des ministres de paix signalait le retour de la guerre qui devait désoler de nouveau les plus belles contrées de l'Europe.

L'Europe se ligua encore une fois contre la France. Une nouvelle coalition se forma. Coalition plus terrible par l'intervention de la Russie, jusqu'alors plus prodigue de paroles que d'effets ; coalition où la haine et la vengeance l'emportèrent sur toute autre passion, où l'intérêt de la politique fut plus fort que celui de la religion, où, par une réunion bizarre, le Papiste, l'Anglican, le Turc, et le Moscovite, soldats d'une même armée, suivaient à la fois l'étendard de Mahomet et celui des successeurs de Saint-Pierre.

Les progrès des coalisés furent rapides : l'imprévoyance et la cupidité les avaient préparés. Jamais l'armée française ne se trouva dans un plus grand dénuement ; ceux qui devaient pourvoir à ses besoins les avaient accrus : les généraux illustres, devenus suspects à un gouvernement inquiet et divisé, languissaient dans l'oubli ou dans les fonctions subalternes. Schérer commandait l'armée.

Brescia, Milan, Turin, Alexandrie, etc, tombèrent entre les mains des Russes. Naples, Rome, Florence, furent évacuées ; Mantoue capitula ; et bientôt les troupes françaises, qui naguère couvraient l'Italie, de la Carinthie à la Ligurie, du Piémont aux extrémités du royaume de Naples, n'y occupèrent plus que le territoire de Gênes.

La situation de la république n'était pas moins déplorable dans l'intérieur qu'à l'extérieur. Le dix-huit fructidor, en sauvant momentanément le Directoire, avait perdu à jamais la constitution. La guerre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif s'était rallumée. Une victoire n'avait pas suffi pour la terminer. Cette victoire, dont le

gouvernement était redevable à sa hardiesse et surtout à sa promptitude, révélait à tous les partis leurs périls comme leurs intérêts.

La déportation de plusieurs membres des deux conseils avertissait chaque législateur qu'il pouvait être déporté; la proscription de deux directeurs prouvait qu'aucun directeur n'était à l'abri de la proscription. De là les inquiétudes et les espérances de toutes les factions: de là l'audace du parti terroriste, auquel le gouvernement n'eût bientôt plus de contre-poids à opposer; audace qui, croissant avec nos désastres, amena un nouveau renouvellement inconstitutionnel du directoire, et porta à la suprême magistrature des hommes plus décriés encore que ceux qu'elle en avait dépouillés.

Bonaparte, de retour de son expédition de Syrie, avait anéanti les Turcs à Aboukir, quand il apprit une partie de ces tristes nouvelles. Le salut de l'Égypte dépendait de celui de la France; il part pour l'Europe, traverse l'escadre anglaise, arrive à Fréjus.

Le peuple l'accueille comme un libérateur, viole pour lui les lois conservatrices de la santé, va le chercher sur son bord, et bravant la contagion, le force de descendre à terre sans observer de quarantaine.

Son voyage jusqu'à Paris fut un triomphe. Partout la foule courait au-devant de lui, l'entourait, le pressait, le poursuivait de prières, le comblait de bénédictions; partout les salves d'artillerie, les illuminations, et les témoignages de la joie publique, signalaient son passage.

La fin de dix ans de malheur, la destruction de tout ce que l'esprit de parti avait inspiré d'odieux, la confirmation de tout ce que l'esprit de sagesse avait dicté de bienfaisant, la restauration de l'agriculture, du commerce, des arts utiles, la liberté des opinions religieuses, la réunion des familles, la paix enfin, préparée par les victoires, promise par les traités: voilà ce que la France demandait à Bonaparte, voilà ce que Bonaparte se promettait de lui rendre.

En Hollande, en Suisse, la fortune s'était réconciliée avec nos drapeaux. L'inquiétude que les succès des coalisés avaient jetée dans la capitale, commençait à s'affaiblir; mais le calme ne s'y rétablissait pas. Il devait être le résultat d'un nouvel ordre de choses. Chaque parti le sentait et méditait une révolution pour laquelle on sollicitait l'appui de Bonaparte. Bonaparte repoussa tous les partis; c'est contr'eux qu'il conspirait avec la France entière.

Jamais révolution préparée avec plus de secret ne fut accomplie avec plus de promptitude que celle que nous écrivons. Le 17 vendémiaire Bonaparte était arrivé en Europe, le 19 brumaire le consulat était établi.

Le 18 brumaire, à sept heures du matin, le conseil des anciens convoqué extraordinairement, transfère en vertu de la constitution le corps législatif à Saint-Cloud, nomme le général Bonaparte commandant de toutes les forces militaires qui se trouvent dans l'arrondissement constitutionnel, et le charge de l'exécution de son décret. Bonaparte prête serment; les généraux qui se trouvent à Paris se rendent près de lui, et les troupes rassemblées dans les Tuileries, se grossissent bientôt de la garde même du directoire, venue à la suite des magistrats Sieyes et Roger-Ducos.

On ignorait quel parti les trois collègues de ces directeurs prendraient en des circonstances si difficiles. Plongés dans le sommeil, ils rêvaient encore la puissance plusieurs heures après que la puissance leur était échappée.

Un envoyé de Barras paraît enfin: « Qu'avez-vous fait, lui dit Bonaparte, qu'avez-vous » fait de cette France que j'ai rendue si brillante? Je vous ai laissé des victoires, j'ai re- » trouvé des revers; je vous ai laissé des millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spolia- » trices, et partout la misère. Que sont devenus cent mille hommes disparus de

» dessus le sol français? Ils sont morts, et c'étaient mes compagnons d'armes! Cet état » de choses ne peut durer; avant trois ans, il nous menerait au despotisme. Mais nous » voulons la République assise sur les bases de l'égalité et de la morale, de la liberté civile, » et de la tolérance politique. A entendre quelques factieux, nous serions tous les ennemis » de la République, nous qui l'avons arrosée de notre sang! nous ne voulons pas qu'on » soit plus patriotes que nous; nous ne voulons pas des gens qui se prétendent plus patriotes » que ceux qui ont été mutilés pour le service de la République.»

La démission de Barras suivit de près le retour de son émissaire.

Dès-lors le directoire n'exista plus que dans deux membres, ou plutôt le directoire cessa d'exister.

La conseil des cinq-cents, d'après le décret des anciens, s'était ajourné pour le lendemain à Saint-Cloud.

Cette journée, qui couronna le grand ouvrage commencé la veille, fut beaucoup plus orageuse, si elle fut plus brillante. Revenus de la stupeur dont le décret des anciens les avait d'abord frappés, les démagogues ralliés songèrent aux moyens de se garantir d'une ruine totale. L'important était de gagner du temps.

Il fut donc arrêté qu'avant tout on procéderait à un appel nominal, dont l'objet apparent était de faire prêter individuellement à chaque membre serment de fidélité à la constitution.

La longueur de cette opération pouvait entraîner de grands inconvéniens. Bonaparte paraît dans la salle nu tête et sans armes. Il voulait ramener la délibération à son véritable objet. *Hors la loi*! *point de dictateur*! s'écrient les furieux. On se lève, on se presse autour du général. Quelques grenadiers le débarrassent avec peine de la foule qui le menace; l'un d'eux même détourne à son propre péril le coup de poignard qu'un forcené destinait au vainqueur de l'Italie.

Lucien Bonaparte, qui, dans cette journée, eut tous les genres d'éloquence comme tous les genres de courage, Lucien, après avoir en vain tenté d'expliquer les motifs de la démarche de son frère, quitte le fauteuil de président. Soustrait par la force armée à un péril égal à celui que ce frère avait couru, il vient dénoncer aux troupes assemblées le désordre qui règne dans le conseil, les cris de la fureur étouffant la voix de la raison, et la violence des factieux comprimant la liberté des opinions.

La charge sonne, le tambour se fait entendre dans la salle des délibérations, ou bientôt on ne voit plus que des baïonnettes.

Cependant le conseil des anciens, mieux disposé pour l'intérêt public, ou meilleur juge des circonstances, s'était formé en comité général. Les mesures suivantes furent arrêtées et publiées :

1° Ajournement du corps législatif au premier ventose;

2° Création d'un conseil exécutif provisoire, composé de trois membres;

3° Création d'une commission de vingt-cinq membres, qui, pendant l'ajournement du corps législatif, concourront à la pensée du Gouvernement.

On procéda dès le soir même à la nomination du conseil exécutif provisoire. Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte, furent mis à la tête des affaires sous le titre de Consuls.

Telle est l'esquisse rapide des événemens qui signalèrent le 18 et le 19 brumaire.

La célérité avec laquelle ce grand changement fut opéré devient plus concevable, sans cesser d'être étonnante, quand on songe aux collaborateurs que Bonaparte s'associa. Pendant qu'il méditait en Egypte le salut de la patrie, des hommes dont le génie avait été rectifié par l'expérience, préparaient en France cette inévitable et dernière révolution.

La force des choses dut rapprocher promptement ces esprits supérieurs; et c'est de la fusion de leurs idées que naquit la constitution de l'an 8.

La France et bientôt l'Europe connurent les résultats de cette grande journée.

Après avoir établi un nouveau gouvernement, réformé l'administration, rectifié le système de finance, le magistrat, qui n'avait pas cessé d'être général, reparaît à la tête des armées. Il franchit les Alpes, passe le Tesin, arrive aux bords de la Bormida, où quelques heures lui suffisent pour délivrer la Ligurie, rendre l'indépendance à la Cisalpine, et reconquérir toutes les places fortes de l'Italie par la dispersion complète de l'armée du général Mélas.

La France avait été sauvée à Saint-Cloud; l'Europe le fut à Marengo. Bonaparte renoua les négociations sur le champ de bataille.

Déjà la Russie s'était détachée de la coalition. La victoire de Hohinllenden porta une seconde fois la terreur sous les murs de Vienne. L'Autriche accepta les propositions qui lui étaient faites depuis long-temps. L'Angleterre elle-même imita enfin cet exemple : et la paix générale, conséquence du 18 brumaire, ne permet pas de douter que le premier jour du consulat n'ait été le dernier de la révolution.

